



PIE X



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

PIE X



JÉROME DAL-GAL

O. M. Conv.

PIE X



EDITIONS SAINT-PAUL • PARIS

**Version française de la biographie distribuée à Saint-Pierre
de Rome, par les soins de la Postulation, à l'occasion
de la béatification de Pie X.**

Imprimatur :

**Bar-le-Duc, le 19 mars 1953
M.-P. Georges PETIT, évêque de Verdun.**

Cum permissione Superiorum :

**Rome, le 2 février 1953
Frère BEDA M. HESS, Ministre Général**

**Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays**

Copyright 1953 by Editions Saint-Paul.

Imprimé en France.

I. DOCUMENTS FONDAMENTAUX

1. *Acta Pii X* (1903-1908), volumes I-V, Rome 1905-1914.
2. *Acta Apostolicae Sedis* (1905-1914) vol. I-VI, Rome 1909-1914.
3. *Lettres Pastorales de l'Evêque de Mantoue* (1885-1894).
4. *Lettres Pastorales du Patriarche de Venise* (1894-1903).
5. *Lettres privées autographes du Bienheureux.*
6. *Procès ordinaires et apostoliques pour la cause de Béatification et Canonisation.*

Rome, Ord. (1923-1931) — Ap. (1943-1946)

Venise, Ord. (1924-1930) — Ap. (1944-1946)

Mantoue, Ord. (1924-1927) — Ap. (1945-1946)

Trévisé, Ord. (1923-1926) — Ap. (1944-1946)

Dépositions de 240 témoins qui furent interrogés au cours de ces procès et avec lesquels le Saint Pontife eut des rapports quotidiens, des liens particuliers d'amitié ou de fonctions, ses parents, les compagnons de son enfance et de sa jeunesse, les simples citoyens de Riese, de Tombolo et de Salzano, le clergé et le peuple de Trévisé, de Mantoue et de Venise, ses familiers et les Prélats et Cardinaux de la Curie Romaine.

7. *Actes pour l'Introduction et le Développement de la cause de Béatification et Canonisation :*
 - a) Béatification et Canonisation du Pape Pie X : Rapport sur l'Introduction de la Cause. Rome, 1942.
 - b) Béatification et Canonisation du Pape Pie X : Rapport sur les vertus. Rome, 1949.
 - c) Béatification et Canonisation du Pape Pie X : Nouveau Rapport sur les vertus. Rome, 1950.
 - d) Béatification et Canonisation du Pape Pie X : Rapport sur les miracles. Rome, 1949-1951.

8. Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation.
Mgr Bressan fut le secrétaire particulier du Bienheureux pendant vingt-neuf années, depuis l'épiscopat de Mantoue et durant tout le Pontificat (1885-1914).
9. Mgr PESCINI, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation.
Mgr Pescini, familier du Bienheureux à Venise, fut son secrétaire particulier à Rome, en même temps que Mgr Bressan (1903-1914).

II. PUBLICATIONS HISTORIQUES

1. Mgr MARCHESAN, *le Pape Pie X*, Rome, 1910.
Biographie ample et sûre, avec ses « informations recueillies chez des personnes de bonne foi »¹ et contrôlées par le Bienheureux lui-même qui, à la prière de l'auteur, a revu les épreuves d'imprimerie².
Cette biographie a servi de base à l'auteur pour sa déposition canonique au Procès Ordinaire de Trévis³.
2. L. FERRARI, prêtre, *Mes Souvenirs*, Vicence, 1922.
L'auteur a connu le Bienheureux, dès le temps où il était chanoine de Trévis (1875-1884).
Ces souvenirs, à travers les faits et les épisodes, reflètent la prudence, la bonté et la charité du Bienheureux, depuis le temps où il était chancelier de l'évêché jusqu'au Pontificat suprême. Ils confirment la déposition du prêtre Ferrari au Procès Ordinaire de Trévis⁴.
3. Mgr MILANESE, *Notes biographiques sur Pie X*, Trévis, 1903.
Collègue du Bienheureux au Chapitre de Trévis, Mgr Milanese rapporte dans cette brève notice ce qu'il a vu et entendu.

¹ Mgr MARCHESAN, *Proc. Ord. Trev.*, p. 1178.

² *Ib.*, pp. 1178-1179.

³ *Ib.*, pp. 1176-1274.

⁴ *Pr. Ord. Trev.*, pp. 1491-1567.

4. Prof. E. BACCHION, *Pie X (Joseph Sarto, archiprêtre de Salzano, 1867-1875)*. Padoue, 1925.

Ces notes proviennent de patientes recherches dans les archives paroissiales et communales de Salzano, pour l'époque où le Bienheureux était archiprêtre de cette paroisse. L'auteur, Professeur E. BACCHION, est le neveu de Mgr E. Bacchion, Archiprêtre de Salzano dès 1902, lequel a déposé au Procès Ordinaire de Trévise (pp. 305-310 ; 504-556).

5. Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, Padoue, 1949.

Dans ces pages, où il se limite à de simples souvenirs personnels, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Pie X, retrace les seuls faits dont il a été lui-même témoin ¹. Il a rapporté les mêmes faits dans sa déposition canonique au Procès Ordinaire de Rome ².

I. CHRONOLOGIE DE LA VIE DU BIENHEUREUX (2 juin 1835-20 août 1914)

1835 - 2 juin :	Naissance à Riese.
3 juin :	Baptême.
1845 - 1 septembre :	Confirmation.
1847 - 6 avril :	Première communion.
1850 - 19 septembre :	Il revêt l'habit ecclésiastique.
13 novembre :	Entrée au Séminaire de Padoue.
1851 - 20 septembre :	Tonsure.
1855 - 22 décembre :	Deux premiers Ordres Mineurs.
1857 - 6 juin :	Deux seconds Ordres Mineurs.
19 septembre :	Sous-diaconat.
1858 - 27 février :	Diaconat.
18 septembre :	Ordination sacerdotale.
29 novembre :	Vicaire à Tombolo.

¹ *Introduction*, p. 12.

² *Pr. Ord. Rom.*, feuillets 859-941.

- 1867 - 14 juillet : Curé à Salzano.
 1875 - 28 novembre : Chanoine à Trévisé.
 1879 - 27 novembre : Vicaire capitulaire.
 1884 - 16 novembre : Evêque de Mantoue.
 1893 - 12 juin : Cardinal.
 15 juin : Patriarche de Venise.
 1903 - 4 août : Election au Souverain Pontificat.
 9 août : Couronnement.
 1908 - 18 septembre : Jubilé sacerdotal.
 1909 - 16 novembre : Jubilé épiscopal.
 1914 - 29 août : Mort en odeur de sainteté.

II. ONZE ANS DE PONTIFICAT

(1903-1914)

- 1903 - 4 octobre : Encyclique-Programme *E suprem apostolatus cathedra*.
 22 novembre : Motu proprio *Parmi les sollicitudes* : Réforme de la musique sacrée.
 18 décembre : Motu Proprio *Fin dalla prima* : Réorganisation de l'Action Populaire Chrétienne.
 1904 - 20 janvier : Constitution *Commisum Nobis* : Condamnation du *Veto* au Conclave.
 2 février : Encyclique *Ad diem illum*, pour le cinquantième anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception.
 11 février : Lettre *Quum Arcano* : Visite Apostolique de la ville de Rome.
 7 mars : Décret *Constat apud omnes* : Visite Apostolique des diocèses d'Italie.
 12 mars : Encyclique *Jucunda sane* : Treizième centenaire de saint Grégoire le Grand.

- 19 mars : **Motu Proprio *Arduum sane munus* : Codification du Droit Canon.**
- 1905 - 1 mars : **Lettre au cardinal Svampa, archevêque de Bologne : Réprobation de la Démocratie Chrétienne autonome.**
- 15 avril : **Encyclique *Acerbo nimis* : Enseignement du catéchisme.**
- 14 mai : **Lettre *Acre nefariumque bellum* : Contre les lois persécutrices de l'Eglise dans la République de l'Equateur.**
- 11 juin : **Encyclique *Il fermo proposito* : Réorganisation de l'Action catholique en Italie.**
- 20 décembre : **Décret *Sacra Tridentina Synodus* : Communion fréquente et quotidienne.**
- 1906 - 16 janvier : **Réforme des Séminaires d'Italie.**
- 11 février : **Encyclique *Vehementer* : Condamnation de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en France.**
- 28 juin : **Encyclique *Pieni l'Animo* sur l'éducation du jeune clergé.**
- 10 août : **Encyclique *Gravissimo officii* : Condamnation des iniques Lois du Culte promulguées par le gouvernement maçonnique en France.**
- 7 décembre : **Décret *Post editum* : Communion des malades non à jeun.**
- 1907 - 6 janvier : **Encyclique *Une fois encore* : Condamnation de la persécution contre l'Eglise en France.**
- 3 juillet : **Décret *Lamentabili* : Condamnation de 65 propositions modernistes.**
- 8 septembre : **Encyclique *Pascendi dominici gregis* : Condamnation du Modernisme.**

- 1908 - 29 juin : Constitution Apostolique *Sapienti Consilio* : Réforme de la Curie Romaine.
- 8 juillet : Lettre *Quidquid consilii*, sur l'union des Eglises Orientales.
- 4 août : Exhortation au clergé du monde entier, *Haerent animo*, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.
- 29 septembre : Constitution Apostolique *Promulgandi Pontificias* : Fondation du périodique *Acta Apostolicae Sedis*.
- 1909 - 21 avril : Encyclique *Communium rerum*, pour le 8^e centenaire de saint Anselme d'Aoste.
- 7 mai : Encyclique *Vinea electa* : Fondation de l'Institut Biblique.
- 1910 - 26 mai : Encyclique *Editæ saepe*, pour le 3^e centenaire de saint Charles Borromée.
- 8 août : Décret *Quam singulari*, sur la première Communion des enfants.
- 15 août : Inauguration de l'Ecole Sociale Catholique de Bergame.
- 25 août : Lettre *Notre Charge* : Condamnation des théories sociales du Sillon de Marc Sangnier.
- 26 décembre : Lettre Apostolique aux évêques d'Orient sur l'Union des Eglises.
- 1911 - 24 mai : Encyclique *Jamdudum in Lusitania* : Condamnation des lois persécutrices de l'Eglise au Portugal.
- 1^{er} novembre : Constitution Apostolique *Divino afflatu*, sur la Réforme du Bréviaire Romain.
- 1912 - 1^{er} janvier : Constitution Apostolique *Etsi Nos* : Réforme du Vicariat de Rome.
- 24 septembre : Encyclique *Singulari Quadam* : Sur les syndicats ouvriers d'Allemagne.

- 1913 - 8 mars : Lettre Apostolique *Universis Christianis Fidelibus*: Jubilé pour le seizième anniversaire de Constantin.
- 1914 - 2 août : Exhortation *Dum Europa* à tous les catholiques du monde pour implorer la cessation de la guerre européenne.

III. BÉATIFICATIONS ET CANONISATIONS accomplies par le Bienheureux Pie X

Béatifications :

- 1904 - 29 août : Gaspard del Bufalo, Romain, fondateur des Missionnaires du Précieux Sang.
- 8 septembre : Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars (France).
- 23 octobre : Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, martyrs en Abyssinie.
- 1^{er} novembre : Etienne Bellesini, des Ermites de Saint-Augustin, curé de Genazzano (Rome).
Marc-Etienne de Körös, chanoine de Strigonie (Hongrie), martyr.
Etienne Pongracz et Melchior Grodecz, de la Compagnie de Jésus, martyrs de Cassovie (Hongrie).
- 1906 - 19 mars : Julie Billiart, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Namur (Belgique).
- 15 avril : Huit martyrs du Tonkin :
1. François Gil de Federich. —
2. Matteo Alonso Leziniana. —
3. Giaccinto Castafleda. — 4. Vincent Liem della Pace : prêtres de l'Ordre des Frères Prêcheurs. — 5. Jérôme

Hermosilla. — 6. Valentin Berio Ochoa : évêques et vicaires apostoliques du même Ordre. — 7. Pierre Almetò : prêtre missionnaire. — 8. Joseph Khang : tertiaire dominicain.

- 13 mai : Les martyres Carmélites du Monastère de Compiègne (France) :
 1. Thérèse de Saint-Augustin. —
 2. Marie-Françoise de Saint-Louis. —
 3. Marie de Jésus Crucifié. —
 4. Marie de la Résurrection. — 5. Euphrasie de l'Immaculée-Conception. —
 6. Gabrielle Henriette de Jésus. —
 7. Thérèse du Saint-Cœur de Marie. — 8. Marie-Gabrielle de Saint-Ignace. — 9. Julie-Louise de de Jésus. — 10. Marie-Henriette de la Providence. — 11. Marie du Saint-Esprit. — 12. Marie de Sainte-Marthe. — 13. Stéphanie-Jeanne de Saint-François-Xavier. — 14. Constance Meunier. — 15 et 16. Catherine et Thérèse Soiron, sœurs.
- 21 mai : Bonaventure de Barcelone, laïc profès des Frères Mineurs.
- 1908 - 22 janvier : Marie-Madeleine Postel, fondatrice de l'Institut des Sœurs des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde.
- 31 mai : Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur.
- 3 mai : Gabriel dell'Addolorata, Passionniste.
- 1909 - 11 avril : Jeanne d'Arc.
 Jean Eudes, fondateur de la Congrégation de Jésus et de Marie.

Martyrs Annamites et Chinois :

Annamites : 1. Etienne - Théodore Cuenot, des Missions étrangères de Paris, vicaire apostolique. — 2. Pierre François Néron et Jean-Théophane Vénard, de la même Société. — 3. Paul Loc. — 4. Pierre Luu. — 5. Jean Hoan. — 6. Pierre Qui. — 7. Paul Tinh. — 8. Laurent Huong. — 9. Pierre Khanh. — 10. Mathieu Nguyen. — 11. Michel Ho Dinh Hy. — 12. François Trung. — 13. Pierre Van. — 14. Joseph Le Dang Thi. — 15. Paul Hanh. — 16. — Joseph Luu. 17. Agnès Le Thi Thanh. — 18. André Nam Thuong.

Chinois : 1. François de Capillas, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, premier martyr de la Chine. — 2. Jean-Pierre Néel, des Missions étrangères de Paris. — 3. Jérôme Lou Tin Mey. — 4. Laurent Quang. — 5. Joseph Tchang. — 6. Paul Tchen. — 7. Jean-Baptiste Lo. — 8. Martin Ou. — 9. Jean Tchang. — 10. Jean Tchen. — 11. Emmanuel Phung. — 12. Joseph Tchang Ta Pong. — 13. Agathe Lin. — 14. Lucie Y. — 15. Marthe Ouang. Total : 34.

Canonisations :

1904 - 11 décembre : Alexandre Sauli, Barnabite, évêque d'Aleria et ensuite de Pavie.

Gérard Majella, laïc profès de la Congrégation du Saint-Rédempteur.

1909 - 20 mai :

Joseph Oriol, chanoine de Barcelone. Clément Hofbauer, de la Congrégation du Saint-Rédempteur.

IV. COMMENCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA CAUSE DE BÉATIFICATION ET CANONISATION du Bienheureux Pie X

- 1923 - 14 février : Nomination du Postulateur de la Cause.
- 1923 - 1931 : Procès Diocésains :
- Rome (1923-1931)
 - Venise (1924-1930)
 - Mantoue (1924-1927)
 - Trévise (1923-1926)
- 1943 - 12 février : Décret pour l'introduction de la Cause.
- 1943-1946 : Procès Apostoliques :
- Rome (1943-1946)
 - Venise (1944-1946)
 - Mantoue (1945-1946)
 - Trévise (1944-1946)
- 1950 - 3 septembre : Décret d'approbation des vertus héroïques.
- 1951 - 11 février : Décret d'approbation des deux miracles proposés pour la Béatification.
- 4 mars : Décret *del Toto*¹.
- 3 juin : Béatification solennelle.

¹ On appelle ainsi le Décret, par lequel le Souverain Pontife déclare qu'on peut procéder en toute sécurité à la Béatification d'un Vénérable Serviteur de Dieu.

« Pie X, né pauvre et formé dans un humble milieu, dut à son âme d'élite d'être élevé à la plus haute position du monde et il apporta sur la Chaire de Pierre son immense amour pour les pauvres et pour les plus humbles du troupeau confié à ses soins.

« Semblable au Christ dès ses débuts, il lui ressembla d'une façon parfaite durant toute sa vie : dans sa jeunesse, par la pauvreté et l'humilité de son milieu ; dans les années qui suivirent, par les terribles tribulations qu'il supporta, comme le Divin Maître, avec patience et en silence.

« Son infatigable attachement au devoir et sa rectitude d'intention, soutenus par un courage indéfectible, l'ont soulevé à une grande hauteur.

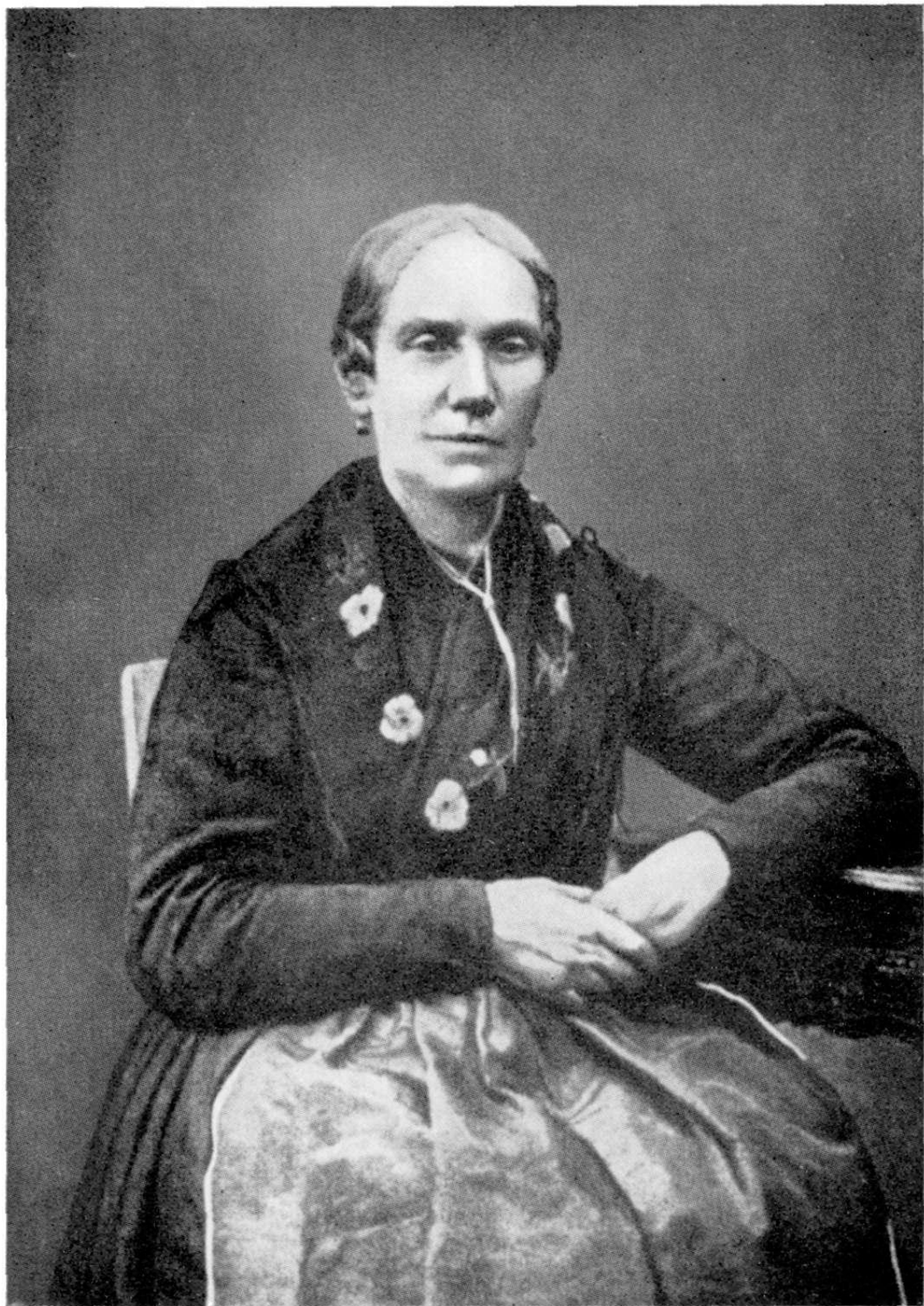
« Son amour intense pour l'Eucharistie avait allumé dans son cœur magnanime une flamme ardente qui le poussa à élargir la dévotion de l'Eucharistie en exhortant tous les fidèles à la Communion fréquente et en faisant participer au Pain de Vie, dès l'âge tendre, les enfants qu'il aimait tant.

« J'ai une profonde reconnaissance à Dieu tout-puissant qui m'a procuré le privilège de connaître aussi bien et aussi intimement ce Saint Pontife. Il fut pour moi et restera toujours le modèle du saint Prêtre et du saint Pontife.

« Quand je pense à sa bonté fascinante, à son âme affectueuse et paternelle qui était comblée de toutes les vertus, je me sens encore étreint par l'émotion. »

Cardinal GUILLAUME O'CONNELL
Archevêque de Boston

10 octobre 1934.



La mère du Bienheureux

CHAPITRE PREMIER

HUMBLE PRÉLUDE

(2 juin 1835 — 18 septembre 1858)

1. Deux époux chrétiens. — 2. A l'école. — 3. L'appel de Dieu. — 4. Les études au gymnase. — 5. Fiévreuse attente. — 6. Au Séminaire de Padoue. — 7. Un grand deuil. — 8. Vacances tristes. — 9. Les vacances de Joseph Sarto. — 10. L'étudiant de théologie. — 11. L'ordination sacerdotale.

DEUX ÉPOUX CHRÉTIENS

Le 3 juin 1835, dans la paroisse de Riese, petit village du diocèse de Trévis¹, un enfant reçut le baptême, avec le prénom de Joseph ; un enfant qui, à travers les événements préparés par la main de Dieu, devait monter sur le

¹ Riese — l'ancien *Castrum Retium*, devenu ensuite *Resium* et *Rexium* — devait probablement ses lointaines origines à l'une des anciennes colonies de Rètes qui, avec les Vindelici, vaincus par Drusus (quinze ans avant Jésus-Christ) descendirent du Nord dans les plaines de Vénétie.

Rattaché en 972 à l'évêché de Trévis, le lieu passe, après diverses vicissitudes, au pouvoir d'une famille qui, croissant peu à peu en richesse et en puissance, comme tant d'autres de la Marche de Trévis, s'appelle *de Resio*, puis, d'un nom plus moderne, *Da Riese*. Cette famille a fourni, dans les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, des hommes de valeur au gouvernement de la chose publique. (Mgr A. MARCHESAN, *Pie X*, chap. I, p. 1-20. Rome, 1910.)

Riese est reliée, par un filet de belles routes, avec Trévis, Montebelluna et l'antique Asolo, avec Castelfranco Veneto, Cittadella et Vicence.

trône le plus haut de la terre et ceindre la tiare des successeurs de Pierre.

Il était né, la veille, de Jean-Baptiste Sarto et de Marguerite Sanson : deux cœurs purs, au passé sans reproche et plein d'honneur ¹.

Jean-Baptiste Sarto était *cursor* (agent communal) de Riese, aux appointements de soixante-quinze centimes par jour, et Marguerite Sanson exerçait le métier de couturière ².

Ils ne possédaient qu'une humble maisonnette, un maigre champ, l'aptitude au travail. Leur seule richesse était une foi simple et profonde qu'ils transmettaient à leurs enfants, au fur et à mesure que Dieu bénissait leur union ³. C'étaient deux époux chrétiens de vieille trempe, qui sentaient la

¹ Acte de naissance et Baptême : *Proc. Ord.* de Trévis, pp. 987-988.

L'arbre généalogique des *Sarto* assigne, comme ancêtre de la famille, un certain *Prosdocimo Sartore* (mort en 1431), abrégé ensuite en *Sarto*. Le premier qui use de cette abréviation est Alexandre Sarto qui vécut entre 1583 et 1630. Puis vinrent Paul Sarto (1622-1667) ; Vincent, né en 1651, et dont on ignore la date de la mort ; Jean (1687-1745) ; Joseph-Ange (1762-1841), et enfin Jean-Baptiste Sarto (1792-1852), père de Pie X.

Originaires de Villa d'Este, dans le territoire de Padoue, les Sarto émigrèrent à Riese vers 1760, au temps d'Ange Sarto, bisaïeul du futur Pape, après un bref séjour à Godego, importante bourgade peu éloignée de Riese (Mgr A. MARCHESAN, *op. cit.*, ch. II, p. 23).

² Marguerite Sanson, née le 10 mai 1813, épouse Jean-Baptiste Sarto le 13 février 1833. (Cf. Registre des mariages, *Proc. Ord.* de Trévis, pp. 986-987.)

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 28 — ANNA SARTO, 117-118. — LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 403-404 — G. PAROLIN, *Ap. Trev.*, pp. 362-364.

Jean-Baptiste Sarto et Marguerite Sanson eurent dix enfants : Joseph, né le 29 janvier 1834, ne vécut que six jours ; le futur Pie X (2 juin 1835) ; Ange (26 mars 1837) ; Thérèse (26 janvier 1839) ; Rose (12 février 1841) ; Antoine (26 janvier 1843) ; Marie (26 avril 1846) ; Lucie (29 mai 1848) ; Anne (4 avril 1850) ; Pierre-Gaétan (30 avril 1852) mort à l'âge de six mois.

responsabilité de leur mission et en remplissaient les devoirs, dans la silencieuse acceptation de la volonté divine, jour par jour, contents de peu et sans rien envier à personne.

A L'ÉCOLE

Dans ce foyer rayonnant où, matin et soir, on récitait la prière en commun et où Jean-Baptiste et Marguerite donnaient le modèle des vertus domestiques, Joseph Sarto grandissait, plein de vie, protégé contre toute déviation. D'une intelligence alerte, il apprit vite à lire et à écrire. Aux offices de la paroisse, il tenait l'emploi d'enfant de chœur. Il prêtait une oreille attentive à l'explication du catéchisme et de la doctrine chrétienne, et se distinguait parmi tous ses compagnons ¹.

Son regard doux et réfléchi, son visage souriant, avaient quelque chose de lumineux, révélaient une âme fervente et sereine ².

Aux dons de l'esprit et du cœur s'ajoutait un caractère ferme et décidé. Un seul défaut : quelques mouvements de colère. Mais sa mère y veillait, ne ménageait pas les réprimandes. L'instituteur, François Gecherle, le gratifiait parfois d'un coup de baguette ; correction désagréable, considérée alors comme une méthode efficace d'éducation ³. Le petit Joseph, d'ailleurs, se surveillait lui-même, par un constant effort de sa volonté ; son exubérante nature cédait bientôt à la raison qui le portait à faire des excuses et à retrouver sa bonne humeur ⁴.

¹ G. GUIDOLIN, *Ord. Trev.*, p. 849.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 29 — ANNA SARTO, *ib.*, 119.

³ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 118. — LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 404.

⁴ F. CARRARO, *Ord. Trev.*, pp., 858-859.

L'APPEL DE DIEU

Quand il eut terminé les deux premières classes élémentaires, les seules qui existaient à Riese, le vicaire, don Louis Orazio, commença à lui enseigner les rudiments de la langue latine, tandis que le curé, don Tito Fusarini, une noble figure de prêtre, le préparait au sacrement de Confirmation, qu'il reçut, le 1^{er} septembre 1845, dans l'antique cathédrale d'Asolo, des mains de Mgr Jean-Baptiste Sartori-Canova, évêque titulaire de Mindo ¹.

Il se sentait fortement attiré à l'état ecclésiastique et sa vocation sacerdotale devenait chaque jour plus évidente et plus précise. N'en faisait-il pas confiance à sa mère ? Celle-ci, avec son instinct de chrétienne, lisait dans le cœur de son Bepi (comme on l'appelait) et s'enorgueillissait à la pensée d'avoir un fils prêtre ².

Il n'en était pas de même de Jean-Baptiste Sarto. Les nombreuses naissances avaient aggravé les difficultés, la gêne matérielle. Il continuait de ne toucher que les cinquante centimes quotidiens et ses modestes champs, décimés par la sécheresse ou la grêle, ne lui rapportaient guère. Prêtre, son fils, dont il avait escompté l'appui pour doubler son misérable pécune et venir en aide à la famille ?

Il fut tenté de dire non. Mais sa foi, les instances de Marguerite, les paroles persuasives de son curé, triomphèrent de ses hésitations. Inclinant la tête, il dit : « Si Dieu le veut,

¹ Acte de Confirmation : *Proc. Ord. Trev.*, p. 1045. — Mgr Sartori-Canova était le demi-frère du célèbre sculpteur Antoine Canova (1757-1822). D'une érudition et d'une piété peu communes, Léon XII le fit évêque titulaire. Il consacra le temple fameux de Possagno, dans le diocèse de Trévise, dont son frère le sculpteur avait conçu le projet.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 29. — ANNA SARTO, *ib.*, 119. — LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 405.

qu'il le prenne ¹. — Bravo, Baptiste ! » s'écria don Tito Fusarini, qui, en toute hâte, envoya Joseph au gymnase de Castelfranco Venetó.

LES ÉTUDES AU GYMNASÉ

La route qui va de Riese à Castelfranco Veneto ne parut jamais trop longue à Joseph Sarto que brûlait la fièvre de s'instruire pour réaliser son céleste idéal.

Quatorze kilomètres par jour (sept à l'aller, sept au retour) qu'il parcourait à pied, sans se plaindre ni des brumes en hiver ni de la chaleur en été. Il s'initiait ainsi à l'existence de sacrifices et de labeur qui sera la sienne, comme prêtre, comme évêque et comme Pape ².

Il était pauvre : on s'en apercevait à son vêtement d'étoffe vulgaire, taillé et cousu par sa mère ; à ses chaussures, jetées sur les épaules pour qu'elles ne s'usent pas trop vite ; au sac en bandoulière qui contenait avec ses cahiers un pain ou une portion de polenta, nourriture si insuffisante à calmer l'appétit qu'il en était réduit parfois à solliciter la charité de ses camarades ³.

Il était pauvre, mais il recueillait toujours les meilleures notes. Toujours le premier parmi les plus assidus, le premier parmi ceux qu'on louait.

Le comte Lauro Quirini, qui avait été son condisciple à Castelfranco, a témoigné comme suit : « J'étais interne au collège que Sarto fréquentait comme externe. Je me

¹ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 406. — Mgr PAROLIN, *ib.*, p. 566.

² Témoignages du bienheureux : Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 90. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ap. Mantoue*, p. 208. — Mgr BINI, *ib.*, p. 230. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 40. — Cf. aussi MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 29 — ANNA SARTO *ib.*, p. 119. — G. GUIDOLIN, *Ord. Trev.*, p. 850. — F. CARRARO, *ib.*, pp. 857-858. — P. CUCCARELLO, *ib.*, p. 939.

³ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 404. — G. GUIDOLIN, *ib.*, p. 849. — A. PASTRO, *ib.*, p. 978.

le rappelle très bien, si humblement vêtu et tirant de sa sacoche un pain qu'il avait apporté pour sa collation. Comme il était bon ! Et jovial, affable, actif, toujours à la tête de sa classe. Tout le monde l'aimait ¹. »

« Un ange de bonté, déclare un autre de ses condisciples ; un ange de pureté et un fervent de l'étude. Toujours le premier en tout : discipline, diligence, compositions italiennes et latines, etc. De relations exquises avec ses camarades, il faisait l'admiration des professeurs qui avaient toujours son nom à la bouche et ne cessaient pas de le citer en exemple, pour la promptitude de son intelligence, son ardeur au travail, la perfection de sa conduite. Il faisait les délices des prêtres de Riese ². »

Entre les classes du matin et celles de l'après-midi, il se rendait dans la famille de Jean-Baptiste Finazzi, percepteur des impôts, ami du *curatore* de Riese. Là, il mangeait le peu qu'il avait apporté de chez lui ; la femme de Finazzi ajoutait quelque chose. Quand les exigences scolaires le contraignaient de passer la semaine à Castelfranco, elle lui préparait un petit autel, car il se plaisait à imiter les cérémonies de la messe, comme il les voyait à l'autel de sa paroisse ³.

Au retour de l'école, il ne flânait pas. Il étudiait, faisait quelques commissions pour son père, aidait sa mère autant qu'il pouvait, et trouvait encore le loisir de donner des leçons aux enfants d'une famille aisée du pays ⁴.

Les jours de congé, il entraînait une bande d'enfants de son âge au sanctuaire de la Madone *des Cendrole*, tout près de Riese. Il s'agenouillait aux pieds de la Vierge, entonnait les litanies, et après une brève prière, incitait, par de

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. II, p. 41.

² Mgr A. PELLIZZARI, *Ord. Trev.*, p. 229.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 30. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 616. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, chap. II, pp. 41-42.

⁴ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 404.

chaudes paroles, ses compagnons à se tenir loin du mal et à vivre dans la crainte de Dieu¹. Les enfants écoutaient volontiers ce petit camarade qui prodiguait les bons conseils jaillis de son cœur. Les mères l'admiraient et l'enviaient, parce qu'il était admis chaque semaine à recevoir le mystérieux « Pain de vie », et manifestait la même piété que la première fois, quand il n'avait pas encore douze ans, le 6 avril 1847².

FIÈVREUSE ATTENTE

Ayant accompli en 1850 son quatrième cours de collège, Joseph Sarto se présente au Séminaire de Trévise pour subir l'examen final. Parmi les quarante-trois externes, il fut proclamé « éminent » dans toutes les matières³.

Il pouvait désormais poursuivre une carrière si heureusement inaugurée. Mais comment faire, si le *cursor* de Riese n'arrivait pas à pourvoir aux besoins de sa famille ? Cette préoccupation obsédait Jean-Baptiste Sarto, de l'aube au crépuscule. Problème insoluble, même si on lui avait prédit que son Bepi deviendrait Pape !

La vocation sacerdotale de Joseph était-elle donc vouée à périr ?

Non, elle devait germer comme un grain de froment jeté dans une terre féconde. Sur l'enfant prédestiné qui abritait dans son cœur le mystère d'un grand appel, veillait la Providence divine.

★

En vertu d'un vieux legs, les Patriarches de Venise avaient le droit d'attribuer, dans le Séminaire de Padoue, quelques

¹ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 146. — F. CARRARO, *Ord. Trev.*, p. 858. — A. PASTRO, *ib.*, p. 978. — P. CUCCAROLLO, *ib.*, pp. 938-939.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 30.

³ Mgr PELLIZZARI, *Ord. Trev.*, p. 230. — Cf. aussi : Mgr MARCHESAN, chap. II, pp. 47-48.

bourses à des jeunes gens pauvres du diocèse de Trévisé aspirant au sacerdoce ¹.

Le Patriarche de Venise était alors le cardinal Jacques Monico, fils d'un modeste forgeron de Riese ². Don Tito Fusarini, le curé du village, qui avait médité sur le cas pitoyable de son Bepi, recourut à l'entremise du Vicaire capitulaire de Trévisé, Mgr Casagrande, afin d'obtenir une bourse au jeune Sarto. Pendant ce temps-là, on priaît avec ardeur dans la maisonnette de Riese, et, plus que tous les siens, le futur Pape qui voyait son avenir comme suspendu à la question d'argent. Ses plus chères espérances étaient subordonnées à la décision du Patriarche.

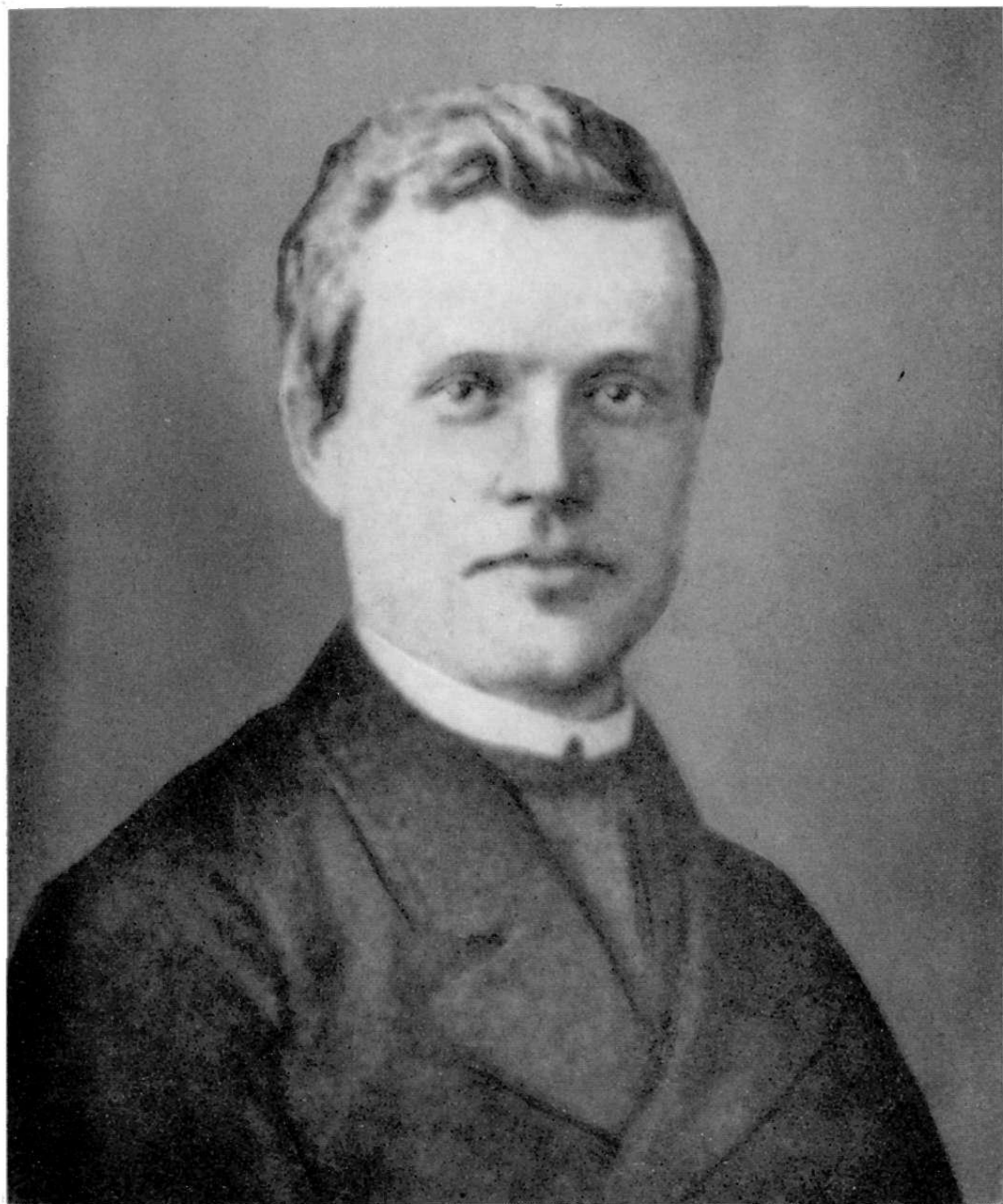
Après un mois de fiévreuse attente, Jean-Baptiste Sarto reçut cette lettre de Mgr Casagrande, datée du 28 août 1850 :

¹ Pierre Cambio, de la noble famille Boateri de Bologne, résidant à Murano, fonda à Padoue, le 22 mars 1363, un Collège d'éducation pour jeunes gens de familles pauvres, appelé d'abord Collège S. Maria di Tornaco, plus tard Collège Tornacense Campion.

A l'origine, le choix des élèves se faisait ainsi : l'Abbé du monastère de Saint-Cyprien de Murano avait le privilège de désigner les candidats ; l'évêque de Padoue les acceptait ou ne les acceptait pas. Le diocèse de Trévisé jouissait aussi du privilège de présenter des candidats, et l'évêque choisissait parmi ses clercs ceux qui bénéficieraient de la bourse.

Quand fut supprimé le monastère de Saint-Cyprien, le droit de présentation fut revendiqué par les Patriarches de Venise. Ils purent disposer de quelques bourses dans le séminaire de Padoue, où étaient concentrés les biens de l'ancien Collège Tornacense Campion. (Archives du Séminaire épiscopal de Padoue.)

² Le Cardinal Jacques Monico, orateur, poète et littérateur réputé, naquit en 1778. A quinze ans, il entre au Séminaire de Trévisé ; il est ordonné prêtre en 1800. Curé de San Vito d'Asolo (1818), évêque de Ceneda (1823), il est promu Patriarche de Venise en 1827 et créé cardinal en 1833. Il eut beaucoup à souffrir des troubles révolutionnaires de 1848. Frappé d'apoplexie le 20 avril 1851, tandis qu'il récitait l'homélie de Pâques dans sa cathédrale de Saint-Marc, il expira au bout de cinq jours. Quelques minutes auparavant, comme il entendait sonner les cloches de Saint-Marc, il s'écria : « Saint Marc pleure ! » Sa mort fut un grand deuil pour Venise, dont il avait été l'un des pontifes les plus aimés. (Mgr A. MARCHESAN, *op. cit.*, ch. III, pp. 51-53.)



L'abbé Joseph Sarto
Vicaire de Tombolo

« Je vous annonce que Son Eminence le Cardinal Patriarche de Venise a daigné accorder à votre fils Joseph une bourse au Séminaire de Padoue. Son Eminence l'a recommandé tout particulièrement à Monseigneur l'Evêque, dont il a obtenu la gracieuse adhésion ¹. »

Grande fut la joie de Joseph, et plus grande encore, le 19 septembre, quand il revêtit la soutane. Ce jour-là, Marguerite Sanson, femme simple, mais d'une insigne délicatesse, mesurant la distance qui séparait son Bepi de ses autres enfants, leur enjoignit de ne plus employer à son égard le tutoiement et de lui dire « vous » par respect ² : touchante manifestation du sens chrétien qui suppléait chez elle à l'éducation.

AU SÉMINAIRE DE PADOUE

Par un matin brumeux, le 13 novembre 1850, le futur Pie X entra au grand Séminaire de Padoue, foyer d'austères études et gloire du Bienheureux Grégoire Barbarigo ³.

La vigueur de son intelligence, son extraordinaire application au travail, sa bonté, lui acquirent bientôt l'estime des supérieurs, l'affection des professeurs, l'amitié des condisciples qui l'enviaient et l'admiraient ⁴.

« Je me trouve bien avec tous mes compagnons et supérieurs », écrivait, au bout d'un mois, le nouveau séminariste

¹ Mgr A. MARCHESAN, *op. cit.*, ch. III, p. 58.

² *Ib.*

³ La renommée du Séminaire de Padoue, fondé en 1571, par le docte et pieux évêque Nicolo Ormanetto, est liée à l'œuvre du Bienheureux Grégoire Barbarigo (1623-1697). Celui-ci appela d'éminents professeurs, dota le Séminaire d'une imprimerie abondamment fournie en caractères orientaux, grecs et latins, et l'enrichit d'une vaste bibliothèque. Le Séminaire a produit en tout temps des hommes réputés dans les lettres, les sciences et le sage gouvernement de l'Eglise. (Mgr A. MARCHESAN, *op. cit.* chap. III, pp. 60-64.)

⁴ Témoignage de l'abbé G. Grespan, condisciple du Bx : Cf. Mgr E. BACCHION, *Ap. Trev.*, pp. 93-94.

au vicaire de Riese, don Pierre Jacuzzi, qui avait récemment remplacé don Louis Orazio. Il se trouvait bien, parce que le climat était propice à sa vocation qui pouvait se développer librement.

Les résultats de la première année scolaire (1850-1851) en témoignent. Ils valent à Joseph Sarto cette note magnifique : « En discipline, n'est inférieur à personne. — Intelligence supérieure. — Mémoire parfaite. — Donne tout à espérer. » Attestation qui se répétera d'année en année, jusqu'à l'heure où le fils du *cursor* de Riese franchira le seuil du Séminaire, non plus comme simple séminariste mais comme prêtre du Christ.

Le 20 septembre 1851, il reçoit de son évêque, dans la vieille cathédrale d'Asolo, le premier signe de la milice sacrée, la Tonsure.

UN GRAND DEUIL

Un événement douloureux éprouva le jeune clerc dans sa deuxième année de Séminaire : la mort de son père. A la fin d'avril 1852, le *cursor* de Riese ayant pris froid, dut s'aliter et, peu après, succomba.

Il semble que Joseph avait été averti par un pressentiment. Il demanda un jour, tout en larmes, au recteur du Séminaire la permission d'aller chez lui.

— Pourquoi ?

— Parce que mon père est gravement malade.

C'était exact. Or personne ne le lui avait fait prévoir ¹.

La mort de Jean-Baptiste Sarto plongea dans le deuil Marguerite Sanson et ses huit enfants. Elle subit cette séparation avec son courage et sa résignation chrétienne. Quel déchirement aussi pour notre séminariste à la pensée que

¹ Témoignage du Bienheureux : Mgr Rosa, *Ord. Rom.*, 951.

sa mère restait seule, privée de toutes ressources, et que s'ouvrait devant elle un avenir d'inquiétudes et de privations !

Mais il ne se laisse point abattre. Il se soumet à la volonté divine. Un oncle lui demandant si, comme aîné de la famille, il n'assumera pas la charge de *cursor* pour aider sa mère : « Non, répond-il, je serai prêtre ¹. » Et il continue ses études. Au terme de l'année scolaire, il obtient la note habituelle : « Mérite très éminent ² ».

Les succès ne l'enorgueillissent pas. Toujours humble, modeste, docile, déférent au moindre désir de ses supérieurs, soutenant leur prestige et leur autorité ³, il était un modèle pour tous les séminaristes ⁴.

VACANCES TRISTES

Le deuxième cours de philosophie étant achevé, il fut classé en tête des trente-neuf élèves. Un autre chagrin l'attendait. Le curé de Riese, don Fusarini, contraint par sa mauvaise santé, dut se retirer à Venise. Le vicaire, don Jacuzzi, au grand déplaisir de la population, fut transféré à Vascon, petite bourgade des environs de Trévis.

Quand Joseph Sarto rentre chez lui pour les vacances d'automne, cette double absence lui est cruelle. Riese, sans don Fusarini et don Jacuzzi, n'était plus Riese. Le nouveau curé, avec son caractère revêche et ses méthodes parfois bizarres, n'avait pas les sympathies du village. Une lettre à don Jacuzzi (9 septembre 1854) exprime la tristesse de notre séminariste :

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 39. — ANNA SARTO, *ib.*, 120.

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. III, p. 71.

³ *Ib.* pp. 75-76.

⁴ Témoignage de Mgr ZAMBURLINI, archevêque d'Udine, et de Mgr GAZZETTA, chanoine de Padoue, anciens condisciples de Joseph Sarto. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 40. — Cf. aussi Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, p. 30 — Mgr PELLIZZARI, *ib.*, p. 231 — Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 165-167.

« C'est une grande amertume de se souvenir des temps heureux, au sein du malheur. En lisant votre aimable lettre, je me rappelai, avec je ne sais quelle complaisance, les bons jours que nous avons passés ensemble. Ils sont maintenant évanouis. Le presbytère est un lieu de solitude. Ceux qui l'habitent n'accordent rien à l'amitié, ne s'occupent qu'à faire des excursions. Je guette le moment de rentrer au Séminaire pour y retrouver la tranquillité ¹. »

Mais, avant de partir, il voulut accéder à la requête du nouveau curé. Il inaugura sa carrière oratoire par un sermon sur les morts, qui émut profondément ses auditeurs ².

LES VACANCES DE JOSEPH SARTO

Racontons ici comment s'écoulaient d'ordinaire les vacances de Joseph Sarto.

Pendant les trois mois qu'elles duraient, il eut toujours à cœur de les mettre en harmonie avec la haute idée qu'il se faisait de sa vocation sacerdotale. Il se partageait entre la maison maternelle, le presbytère et l'église ³. Il s'adonnait à l'étude, à la prière, à la musique sacrée, et ne se refusait pas un peu de loisir au grand air, dans la paix sereine de la campagne. Parfois, le soir, il se rendait chez sa sœur Thérèse et son beau-frère Jean-Baptiste Parolin qui tenaient la petite auberge des Deux Epées ; d'autres fois, plus rarement, en compagnie du curé et du vicaire, il allait à la villa de la comtesse Marina Loredan-Gradenigo, une vieille femme qui avait été à la cour de Napoléon I^{er} ⁴.

Quand les vacances approchaient de leur fin, il était torturé par la hantise de sa pauvreté. Si don Jacuzzi lui envoyait

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, chap. IV, pp. 88-89.

² *Ib.*, p. 89.

³ MARIA SARTO, *ord. Rom.*, 30. — ANNA SARTO, *ib.*, 120.

⁴ GIUSEPPINA PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 372. — Cf. aussi Mgr A. MARCHESAN, *op. cit.*, chap. IV, pp. 78-79.

de temps en temps quelques florins ¹ pour ses menus besoins, cela ne pouvait suffire. Il éprouvait une sorte de confusion et de honte à frapper aux portes des bonnes gens de Riese, à quémander un peu d'argent pour ses dépenses, c'est-à-dire pour l'acquisition de livres qui lui étaient nécessaires ². Les gens se montraient généreux. Ils connaissaient l'attachement de Joseph Sarto à sa vocation ; ils savaient à quel point le jeune séminariste pratiquait la vertu prêchée par le divin Maître dans le sermon sur la montagne : « Bienheureux les cœurs purs ³ ».

Là-dessus, aucun doute. N'a-t-on pas témoigné à sa louange que jamais n'ont jailli de ses lèvres des paroles légères ou immodérées, et que, non seulement avec les étrangers, mais avec ses parents eux-mêmes, il a toujours observé la plus scrupuleuse réserve ⁴ ?

A la fin d'une année scolaire, tandis qu'il se préparait à regagner Riese, Marguerite Sanson pria son gendre, Jean-Baptiste Parolin, d'aller le chercher à Padoue avec sa *timonella* ⁵. Jean-Baptiste avait installé derrière lui sa jeune femme Thérèse. Mais la chose déplut à notre séminariste. Sous prétexte de contempler la ville, il la parcourut à pied, obligeant les siens de le suivre à distance. C'est seulement hors de Padoue qu'il accepta de grimper sur la *timonella*, et il en descendait à l'entrée des divers villages échelonnés le long de la route. On imagine l'ennui du ménage Parolin ⁶.

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. III, p. 72-73. — Le florin était une monnaie autrichienne équivalente à 2 livres 53. La Vénétie était, en ce temps-là, sous la domination de l'Autriche.

² Témoignage du Bienheureux : Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 288.

³ SAINT MATTHIEU, v, 8.

⁴ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 153. — F. CARRARO, *Ord. Trev.*, p. 856. — Mgr PELLIZZARI, *ib.*, p. 299. — Mgr SETTIN, *ib.*, p. 1073.

⁵ La *timonella* était une petite voiture découverte, à quatre roues, très en usage dans les campagnes de Vénétie.

⁶ Thérèse Parolin, chaque fois qu'elle narrait cet épisode, s'écriait : « Sainte Vierge !... quel voyage !... Si j'avais su, je n'aurais jamais été à Padoue ! » (VITTORIA-GOTTARDI-PAROLIN, *Ap. Trev.*, pp. 676-677.)

Arrivé à Riese, Joseph raconte à sa mère la façon dont il avait fait le voyage, et la supplie de ne plus l'envoyer chercher au Séminaire si une femme est de la partie.

— Mais Thérèse n'est-elle pas ta sœur ? objecte Marguerite Sanson.

— Oui, certes, elle est ma sœur, nous le savons, les parents le savent, mais les autres ne le savent pas¹.

Réponse digne d'un candidat au sacerdoce.

L'ÉTUDIANT DE THÉOLOGIE

En novembre 1854, Joseph Sarto commence l'étude de la théologie, qui est le rêve et le but des futurs prêtres.

Quelle impatience était la sienne ! Le temps qu'il avait consacré jusque là aux lettres et à la philosophie, il le considérait comme une simple préparation à cette science divine que le prêtre est appelé à répandre parmi les hommes. Mais, plus encore que pour ce motif dont il aurait pu tirer vanité, s'il était attiré vers la théologie, c'est qu'il brûlait de mieux connaître et aimer Celui dont la voix mystérieuse retentissait au fond de son âme.

Ses supérieurs notent chez lui une recrudescence d'activité et de ferveur. Ils le suivent pas à pas, et, pour lui montrer leur estime et répondre à son besoin de recueillement, lui octroient, au début du troisième cours (1856-1857), une chambre à part. Ils lui permettent aussi de sortir et de se promener avec son plus cher condisciple, Pierre Zamburlini, le futur archevêque d'Udine.

Voici comment il faisait savoir à don Jacuzzi cette marque de bienveillance :

« Qui a passé six ans au Séminaire s'en trouve toujours bien. J'espère m'en trouver mieux encore que les autres.

¹ A. PAROLIN, *Ap. Trev.*, pp. 228-229. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 716-717.

Les bons Supérieurs, souscrivant à mes instances, depuis quatre ans que j'exerce la charge de Préfet, m'ont mis en repos, mais *pede libero*. Ils m'ont attribué une chambre où l'on n'entend plus que la cloche et l'horloge. Quoi de meilleur ? En promenade, je ne me joindrai plus à cette longue file qui inspire mélancolie à ceux qui la regardent, et plus encore à ceux qui en font partie. Je me promènerai avec un compagnon d'école, mon ami. Je ne pouvais vraiment rien souhaiter de mieux. Je vaque à mes affaires en toute quiétude et me prépare peu à peu à mes futures fonctions de vicaire... Les Supérieurs m'ont surnommé « le réjoui », non sans raison. S'ils veulent bien me donner encore quelque petite charge, je l'accepterai volontiers pour correspondre à tant de bonté ¹. »

La « petite charge » ne se fit pas attendre. Les Supérieurs, connaissant sa passion pour la musique, lui confièrent, dans sa dernière année de théologie, la direction du chant sacré des séminaristes ².

L'ORDINATION SACERDOTALE

Il reçut en novembre 1856 les deux premiers ordres mineurs ; les deux autres, le 6 juin 1857 ³.

Il devient sous-diacre le 19 septembre 1857 ; diacre le 27 février 1858 : dates mémorables ⁴.

Le jeune lévite avait couronné ses études des plus brillants succès, après avoir pendant huit ans édifié Supérieurs et condisciples par l'exemple de ses vertus. Il quittait pour toujours le grand Séminaire de Padoue accompagné de l'admiration générale et emportant des espérances qui ne seront pas trompées.

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. IV, p. 94.

² *Ib.*, p. 88.

³ *Ib.*, p. 94.

⁴ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. IV, pp. 94-96.

Le 24 août 1858, le Recteur du Séminaire de Padoue écrivait au Recteur du Séminaire de Trévise : « Pendant les huit ans qu'il passa dans ce Séminaire, G. Sarto ne laissa jamais rien à désirer : au contraire, il fut un exemple continuel de gravité, de piété sereine et de bonne conduite. Pour tout dire en un mot : Dieu veuille multiplier les jeunes gens de cette trempe¹. »

Enfin, le 18 septembre 1858, il reçoit l'ordination sacerdotale, des mains de son évêque, Mgr Antoine Farina, dans la cathédrale de Castelfranco².

Débordante de foi et de bonheur, Marguerite Sanson assistait à la cérémonie, accompagnée de tous ses enfants³. Le lendemain, son Joseph célébrait solennellement la messe dans la paroisse de Riese, à cet autel qu'il avait tant espéré gravir un jour. Et ce jour était venu... et ce rêve était réalisé... Que de motifs pour entonner l'hymne d'actions de grâces ! Mais quelle eût été sa stupeur si, en même temps que le chœur des anges autour du nouveau lévite : *Tu es sacerdos in æternum*⁴, elle avait pu entendre cet autre chœur des anges qui planent sur le tombeau du Prince des Apôtres : *Tu es Petrus*⁵ — annonce de la dignité surhumaine à laquelle serait élevé le fils de l'humble *cursor* et qui rendrait immortel le nom de l'obscur village de Riese !

Ce jour de l'ordination, don Joseph Sarto commence une vie nouvelle, la vie de l'homme divin qui se voue aux âmes et à la cause de Dieu comme le cultivateur se donne à la glèbe qui lui procure le pain quotidien.

Mais il ignorait son immense destinée.

¹ Abbés L. TODESCO et S. SERENA : *Le Séminaire de Padoue*, chap. XVI, p. 279. Padoue 1919.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 39. — Mgr PELLIZZARI, compagnon d'ordination de Pie X, *Ord. Trev.*, p. 231.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 39.

⁴ Ps. c. IX, 5.

⁵ SAINT MATTHIEU, XVI, 18.

CHAPITRE II

LE VICAIRE DE TOMBOLO

(29 novembre 1858 - 13 juillet 1867)

1. Le « mouvement perpétuel ». — 2. Les premières prédications. — 3. Le poids de la paroisse. — 4. Sa délicatesse envers le curé malade. — 5. Bienfaisantes initiatives. — 6. Le « vicaire des vicaires ». — 7. Charité sans mesure. — 8. « Avez-vous du maïs » ? — 9. Un sac d'épis. — 10. Sainte joie. — 11. Un nouveau *Credo* en musique. — 12. Un panégyrique. Don Sarto est nommé curé.

LE « MOUVEMENT PERPÉTUEL »

« Maman, je suis nommé vicaire à Tombolo. Le pays ne me plaît pas, car il est assez mauvais. Mais je dois obéir et j'irai ¹. »

C'est en ces termes que don Joseph Sarto annonçait à Marguerite Sanson, un soir de l'automne 1858, que son évêque l'avait désigné comme vicaire à Tombolo. Un village où dominaient marchands de bestiaux et courtiers ; des gens avisés, attachés à leurs sous, durs à la tâche, rudes de manières, habitués de la place publique et des auberges, et — ceci est pire — prompts au blasphème, mais plutôt par ignorance que par méchanceté. Un champ à défricher,

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 40. — Tombolo est situé à quatre kilomètres de Citadella, sur la route de Vicence à Castelfranco-Veneto.

tel que pouvait le désirer un apôtre de Dieu, comme était notre jeune vicaire. Il savait que la vie du prêtre est une vie de sacrifice et que l'ordination sacerdotale avait été pour lui l'introduction au chemin du Calvaire, ainsi qu'il le dira plus tard à un nouveau prêtre tendrement aimé ¹.

Don Sarto débarque à Tombolo, le 29 novembre 1858, vigile de saint André apôtre, patron du village ². Les témoins ont remarqué la pauvreté de ses vêtements, ses souliers à semelles de bois, son mantelet misérable qui inspirait la compassion ³. Une seule chose lui importait : sauver les âmes à tout prix.

Le curé, don Antoine Costantini, prêtre d'un rare jugement et qui avait une longue pratique de la vie rurale ⁴, l'accueillit à bras ouverts. Il était déjà informé des mérites de son jeune auxiliaire. Au bout de quelques jours, tous deux s'étaient compris et s'aimaient. Ils avaient mêmes aspirations et

¹ Lettre adressée à don Pie Antonelli, de San Martino di Lùpari, le 18 septembre 1873 (don Sarto était alors curé de Salzano). Ce billet reflète à merveille les sentiments qu'il avait puisés dans son ordination sacerdotale. Après la phrase citée plus haut, il ajoutait : « Nous vivons, hélas ! dans une époque où ne sont réservés au prêtre que mépris, haines, persécutions. Mais, ce qui nous donne courage, c'est que de là précisément jaillit une force qui fait pâlir ceux qui n'en ont pas le secret, et te remplira toi-même de stupeur quand tu la mettras en action. » (Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, chap. VI, p. 165.)

² S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 174.

³ *Ib.*, pp. 174-175. — A. RINALDI, *ib.*, pp. 189-190. — LUCIA PONTAROLLO, *ib.*, p. 218. — L. ANDRETTA, p. 718. — G. PILOTTO, p. 743.

⁴ Il suffit de citer l'attestation du curé de Canale d'Agordo, envoyée à la Curie épiscopale de Trévise, le 23 mars 1857, don Costantini étant alors vicaire de cette paroisse avant d'être promu à Tombolo : « Je certifie que don Costantini s'est employé au bien spirituel avec un zèle infatigable ; qu'il a correspondu à la hauteur de son état par une conduite parfaite et une éminente distinction ; qu'il a exercé le ministère de la prédication à la satisfaction générale et avec des fruits abondants. » (Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, chap. V, p. 107.)

mêmes vues ; ils faisaient un seul cœur et une seule âme ¹.

Muni des instructions et consignes de son curé, don Sarto s'attelle immédiatement à la besogne, sans se demander si elle sera lourde et ingrate.

Le matin, il se lève très tôt, et, maintes fois, pour ne pas déranger le sacristain, c'est lui qui ouvre l'église ². Il prie, médite, monte à l'autel et célèbre la messe avec un recueillement si profond qu'un habitant a pu dire : « J'ai cru voir Jésus-Christ lui-même ³ ». Ensuite, il court où le devoir l'appelle. Ni trêve ni repos. Il ne se dérobe jamais, même quand il en aurait le droit. Il ne perd pas une minute ; toujours en mouvement, jamais las. « Il était maigre et consumé, plus que je ne peux dire — a rapporté la nièce du curé, — mais c'était le mouvement perpétuel ⁴. »

Aux heures tranquilles, spécialement le soir, les Tombo-liens le voyaient dans l'église, en prières ⁵. La nuit, il rédigeait ses sermons, préparait l'explication de l'Évangile, du catéchisme et de la doctrine chrétienne ⁶. Écoutons à ce propos, la nièce du curé :

« Souvent, l'hiver, si je me levais au milieu de l'obscurité encore épaisse, j'apercevais la fenêtre de sa chambre illuminée.

— Cette nuit, vous avez oublié d'éteindre votre lampe ! lui dis-je, tandis qu'il prenait sa tasse de café au presbytère.

— Oh ! non, non, me répondit-il, j'avais à travailler.

— Mais quand donc dormez-vous ?

¹ G. BEGHETTO, *Ord. Trev.*, p. 166.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 42. — ANNA SARTO, *ib.*, 121. — S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 180 — G. BEGHETTO, *ib.*, p. 166.

³ S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 181. — V. CECCATO, *ib.*, p. 213. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 417. — L. ANDRETTA, *ib.*, p. 722.

⁴ Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. v, p. 113.

⁵ S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 750. — CECCATO, *ib.*, p. 213. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 417. — ANDRETTA, *ib.*, p. 722.

⁶ G. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 754. — Témoignage de Rosa Sarto, sœur du Bienheureux ; GIUSEPPINA PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 374.

— Oh ! un léger somme me suffit, répondit-il en souriant ¹. »

Un jour, le vicaire de Galliera, don Carminati, son ami intime, lui demande :

— Dites-moi la vérité. Combien d'heures faut-il que vous dormiez, pour que vous puissiez dire que vous avez assez dormi ?

— Quatre heures.

— Heureux homme ! Vous vivez, quand nous autres nous serions morts de fatigue ² !

Don Sarto dormait peu, parce qu'il était obsédé par le bien des âmes, ouvrier de Dieu dans le sens le plus exact du mot.

LES PREMIÈRES PRÉDICATIONS

Il aurait pu dire, avec l'Altissime poète :

*... Io mi son un che, quando
Amor mi spira, noto, ed a quel modo
che detta dentro, vo significando ³.*

Il avait une éloquence naturelle qui persuadait, la pensée claire et ordonnée, le geste expressif, la voix chaude et sonore. Il prêchait avec une ardeur pénétrante qui réveillait les consciences, émouvait les cœurs. Ses paroissiens se plaisaient à l'écouter, car ils le voyaient méditer sans relâche, sous le regard de Dieu, l'Évangile qu'il prêchait.

Mais, avant de monter en chaire, se défiant de lui-même, il soumettait ses sermons à don Costantini, qui les commentait.

¹ Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. V, p. 114.

² *Ib.*

³ Dante, *Purgatoire*, c. XXIV, 52-54 : « Je suis celui qui, lorsque l'Amour l'inspire, écrit, et, de ce même accent qu'il me dicte en moi-même, je vais faisant mes vers. »

« Attention ! don Bepi, ceci ne me paraît pas bon ; à votre place, je ferais des modifications. »

Don Sarto, sans rien répliquer, modifiait, ajoutait ou retranchait, selon le conseil du curé, expert en éloquence sacrée.

Une des premières fois, don Costantini lui dit que son sermon n'était qu'une salade et qu'il n'en voulait plus de cette espèce. Le vicaire inclina la tête et travailla de plus belle. Si bien qu'une autre fois, don Costantini put lui dire :

« Cela me plaît. Mais prenez garde, don Bepi, il n'est pas prudent qu'un vicaire fasse mieux que son curé ¹. »

Peu à peu, avec l'approbation de son chef, le vicaire de Tombolo se mit à prêcher jusque dans les paroisses voisines. Il acquit bientôt une telle réputation d'orateur que les curés du diocèse se disputaient son concours. On y tenait d'autant plus que les sermons de don Sarto avaient toujours leur suprême épilogue au tribunal de la pénitence ².

Ses succès remplissaient d'un légitime orgueil don Costantini, comme en témoigne cette lettre à don Marcel Tositti, curé de Quinto :

« Don Bepi achève brillamment son carême à Godego : *fama volat !* (sa renommée vole). Nul ne s'en réjouit plus que moi. Je puis le faire sans céder à la vanité, si je pense que mes mérites n'y sont pour rien et qu'il a fait ses premiers pas dans cette voie d'honneur et de bénédiction sous mes regards et mes encouragements. Cher don Bepi. Je voudrais lui faire encore plus de bien ³. »

LE POIDS DE LA PAROISSE

La prédication n'était point la seule tâche de don Sarto. Son activité, déjà intense, le devint encore davantage, vers

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. v, p. 115.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 41-42. — ANNA SARTO, *ib.*, 121. — G. PILOTTO, *Ord. Trev.*, pp. 744-745.

³ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. v, pp. 111-112.

1863, où une maladie de poitrine obligea le curé au repos, pendant une grande partie de l'année.

Le jeune vicaire eut à assumer tout le poids de la paroisse. Il administrait les sacrements. Les dimanches et jours de fête, il confessait sans compter les heures. Il expliquait le catéchisme aux enfants, la doctrine chrétienne aux adultes. Chaque jour, il s'employait à consoler les misères, à rappeler ses ouailles au devoir, à apaiser les querelles, à rétablir la paix dans les familles. Il ne perdait pas de vue l'école de chant sacré, fondée par lui pour donner plus d'éclat aux offices. Il enseignait la grammaire aux jeunes gens qui inclinaient vers le sacerdoce ¹. Il se faisait petit avec les petits pour les éloigner du mal, et, comme s'il n'avait pas d'autres charges, il n'hésitait point à remplacer parfois l'instituteur du village ². Et quelle ardeur pour préparer les gamins à la première communion, promouvoir la communion fréquente, développer la dévotion envers la Sainte Eucharistie ! Il en donnait l'exemple quand il célébrait la messe et exposait l'Hostie à l'adoration des fidèles.

« En ces moments, d'après le témoignage d'un vieillard, son visage avait une expression presque surhumaine. Les mains jointes, les yeux fixés sur le Saint Sacrement, toute sa foi resplendissait. Il y avait en lui quelque chose d'extraordinaire ³. »

Il visitait encore les malades, les infirmes, les moribonds, et à plusieurs reprises par jour, surtout les pauvres, pour

¹ Parmi ces jeunes gens, figure notamment don Pie Antonelli, dont il a été question plus haut. (Mgr. MARCHESAN, *op. cit.*, chap. V, pp. 121-123.)

² MARIA SARTO, *Ord. Trev.*, 42. — ANNA SARTO, *ib.*, 121. — Mgr POZZI, *Ord. Trev.*, p. 118. — G. BEGHETTO, *ib.*, p. 165. — S. PILOTTO, *ib.*, pp. 177, 179, 183. — A. RINALDI, *ib.*, pp. 190-191. — L. ANDRETTO *ib.*, p. 721. — V. PIVATO, pp. 733-737. — G. PILOTTO, p. 744.

³ V. PIVATO, *Ord. Trev.*, p. 736. — Cf. aussi L. ANDRETTA, *Ord. Trev.*, pp. 772-773.

qu'ils ne manquassent de rien. Si on le réclamait la nuit, il accourait comme s'il avait eu des ailes. Il ne ménageait pas sa peine, ne craignait pas le surmenage, ni l'inclémence de la température, ni les routes impraticables, ni les distances.

Il se prodiguait au delà de ses forces. Les habitants de Tombolo ont raconté qu'ils l'avaient vu parfois s'évanouir ¹. Un jour, il montrait ses chaussures à une jeune paysanne : « Regardez, dit-il, j'ai les semelles tout usées à force d'aller chez votre grand-père ². »

Et avec quel amour, quelle tendresse il assistait les mourants ! Il les encourageait au suprême départ, avec des mots qui avaient la douceur de la résignation chrétienne. Il calmait leurs angoisses, faisait miroiter les espérances éternelles, et ne les quittait qu'après la mort, les accompagnant de ses prières jusqu'au seuil de l'autre vie ³.

Toutes les responsabilités de la paroisse lui incombaient sans l'abattre. Au contraire, il rayonnait de joie, tant il était sûr de ne pas travailler pour la terre, mais pour la conquête des âmes ⁴. Les Tomboliens émerveillés se demandaient comment il pouvait supporter pareil fardeau.

SA DÉLICATESSE ENVERS LE CURÉ MALADE

Don Costantini étant retenu au lit par la maladie, don Joseph s'empressait à son chevet, l'entourait des plus affectueuses attentions, cherchait à le distraire par de gentilles plaisanteries. S'il était en état de se lever, don Joseph l'accompagnait à l'église, lui servait la messe et le reconduisait

¹ LUCIA PONTAROLLO, *Ord. Trev.*, p. 220.

² *Ib.* pp. 219-220.

³ S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 182. — G. PILOTTO *ib.*, pp. 745-746.

⁴ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 147. — L. ANDRETTA, *Ord. Trev.*, p. 726.

au presbytère, après avoir pris ses ordres et ses conseils sur les diverses affaires de la journée ¹.

La nièce du curé a fait ce récit :

« Un matin, don Sarto arrive au presbytère, et, d'un ton jovial, dit à mon oncle :

— Qu'est-ce qui vous fait souffrir aujourd'hui, Monsieur le curé ?

Mon oncle répond qu'il est incapable de se lever. Alors le vicaire :

— Bien, bien. Restez tranquille et ne vous tracassez pas.

— Mais j'ai un sermon à faire, gémit mon oncle.

— Eh ! qu'importe, Monsieur le curé. Moi, j'en ferai deux ² ! »

Et il retourne à son travail, sans ostentation, en silence, ayant soin de laisser toujours au premier plan la personne et l'autorité du curé : exquise délicatesse qui est le secret des saints ³.

BIENFAISANTES INITIATIVES

On ne s'étonnera pas qu'il ait été très populaire auprès du peuple laborieux de Tombolo.

Tout ardeur pour le salut des âmes, il causait volontiers avec les gens, écoutait leurs propos, notait leurs tendances et leurs besoins. Un jour, comme d'aucuns se lamentaient de ne savoir ni lire ni écrire :

— Mettons sur pied une école du soir ! suggéra don Joseph qui cherchait le moyen de remédier à l'affreuse manie de blasphème, si répandue dans le village.

— Parfait, répondirent-ils d'une voix unanime.

— Mais comment faire ? objecta un jeune homme.

¹ G. BEGHETTO, *Ord. Trev.*, p. 166. — S. PILOTTO, *ib.*, pp. 176-177. — A. RINALDI, *ib.*, p. 190. — V. CECCATO, p. 213. — V. PIVATO, p. 733.

² Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. v, pp. 113-114.

³ S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 176. — G. PILOTTO, *ib.*, pp. 750-751.

Certains d'entre nous possèdent déjà quelques rudiments et d'autres ne savent rien.

— Qu'à cela ne tienne, dit le vicaire. Ceux qui savent quelque chose, nous les confierons à l'instituteur. Les autres, je m'en chargerai, car l'alphabet est plus difficile à enseigner.

— Et que vous donnerons-nous en échange ? lui demande-t-on.

— Pas un centime, mais une chose plus importante : que vous cessiez de profaner le nom de Dieu, conclut avec force don Sarto.

Ils le promirent tous, et de vigoureuses poignées de main scellèrent le pacte ¹. Ils avaient compris que le vicaire avait voulu, par l'école du soir, mettre fin à leurs jurons. Que de fois il s'était indigné contre les blasphémateurs, allant même jusqu'à leur administrer un soufflet ! Il ne cédait pas à la colère, mais appliquait un châtiment alors préconisé comme méthode d'éducation ².

Les Tomboliens avaient, d'autre part, une fâcheuse habitude : à peine avaient-ils reçu la bénédiction du Saint Sacrement, les fidèles s'échappaient de l'église sans attendre que l'officiant eût replacé l'Hostie dans le tabernacle. Don Costantini n'avait jamais réussi à les retenir. Un jour qu'il s'en plaignait, don Sarto lui dit :

« Ce n'est rien, Monsieur le curé. Laissez-moi faire, et les choses s'arrangeront. »

Don Sarto avait remarqué la grande dévotion des Tomboliens pour la Madone qu'on vénérât dans l'église. Dévotion qui confinait un peu à la superstition. On ne pouvait soulever le voile qui recouvrait la Madone sans allumer

¹ Mgr CAVALLIN, *Ord. Trev.*, pp. 706-707. — Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. V, p. 119.

² G. BEGHETTO, *Ord. Trev.*, p. 168. — S. PILOTTO, *ib.*, p. 183. — A. RINALDI, *ib.*, p. 194. — LUCIA SARTO, *ib.*, pp. 408-409. — L. ANDRETTA, *ib.*, p. 721. — V. PIVATO, *ib.*, p. 737. — G. PILOTTO, *ib.*, p. 749.

d'abord quatre cierges, et quand elle était découverte, tout le monde s'agenouillait. Rester debout eût ressemblé à un sacrilège. Un dimanche, il fit allumer les cierges de l'autel de la Madone. Le curé ayant donné la bénédiction, les gens, selon leur habitude, se lèvent pour sortir. A cet instant, don Sarto écarte le voile qui recouvrait la Madone. Aussitôt les assistants se précipitent à genoux ; ils ne se redressent qu'une fois l'Hostie replacée dans le Tabernacle.

Don Sarto renouvela l'expérience que sa chaude parole mit en valeur, et le vieil abus disparut à jamais ¹.

LE « VICAIRE DES VICAIRES »

Les vicaires des paroisses voisines, connaissant son activité qui tenait du prodige, l'avaient appelé « le vicaire des vicaires ». Ils s'amusaient de ce surnom, et don Sarto en riait volontiers avec eux ². Un jour qu'ils s'étaient particulièrement égayés, don Sarto, mettant le poing de sa main droite dans le creux de sa main gauche, leur dit :

— Vicaires, vous devrez venir ici une fois ou l'autre !

— Quel orgueil ! Mais nous serons bientôt curés ! s'écria le vicaire de Galliera, le plus joyeux de tous.

— Et les curés aussi viendront, riposte don Sarto, en répétant son geste.

— Oui, oui, et nous verrons également les évêques sous vos ordres, dirent-ils d'un ton railleur.

— Oui, les évêques sous les ordres du « vicaire des vicaires », conclut don Sarto, moitié sérieux, moitié plaisant.

Et tous les interlocuteurs rirent de plus belle ³.

Présage ? prophétie ?... Nous ne savons. Nous savons

¹ M. CAVALLIN, *Ap. Trev.*, p. 199-200. — Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, chap. v, pp. 127-128.

² M. JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 49.

³ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. v, pp. 124-125.

seulement que, quarante années plus tard, l'humble vicaire de Tombolo montait dans la Chaire de Pierre.

CHARITÉ SANS MESURE

Transmise de père en fils, la mémoire du Bienheureux est demeurée vivante. On loue partout cette charité, qui fut la note caractéristique de Don Sarto, vicaire et curé, chanoine et évêque, Patriarche et Pape.

Tous recouraient à lui : le pauvre qui manquait de pain ; le courtier qui ne gagnait pas un sou ; le paysan dont la grêle ou la sécheresse avaient gâché les récoltes ; la veuve qui n'avait pas de quoi vêtir les orphelins ; le malade sans médecine et sans nourriture. Il ne savait pas dire non. « Le Seigneur y pourvoira ¹ », était sa maxime favorite. Il donnait tout ce qu'il avait, et même plus qu'il n'avait, sans limites, sans mesure. Il se privait de tout, ne se souciait pas de sa propre gêne, s'enlevait jusqu'au pain de la bouche, et en était souvent réduit à quêter un peu de farine et de fromage, pour lui et ses sœurs ¹.

Excès ?... Excès propres aux saints dont il recevait l'inspiration. Quelqu'un lui conseillait de penser davantage à lui-même : « Quel besoin avons-nous, répondit-il, des choses de ce monde, puisqu'il faudra les quitter ? Faisons ici-bas la charité aux pauvres ². »

Les petits bénéfices que lui rapportaient ses sermons, il les réservait pour sa mère et ses sœurs qui habitaient la maisonnette de Riese. Mais l'envoi devait être immédiat ; sinon, tout serait allé dans la poche des indigents ³.

Un jour, d'après la nièce du curé, il avait touché vingt lires pour un panégyrique. Une vraie fortune, en ce temps-

¹ A. RINALDI, *Ord. Trev.*, p. 190.

² G. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 751.

³ L. ANDRETTA, *Ord. Trev.*, p. 725.

là ! Mais, rentré chez lui, il n'avait plus un centime : un pauvre en avait profité ¹.

Un autre jour, il avait fait à Citadella l'éloge funèbre d'une pieuse et insigne bienfaitrice de Tombolo. Il annonce triomphalement à Don Costantini :

— On m'a donné quatre-vingts lires !

— Vous pourrez maintenant vous acheter quelque chose, dit le curé.

— J'ai déjà presque tout distribué, répondit le jeune vicaire, abandonné à la Providence divine ².

Don Costantini aurait voulu lui faire des reproches ; mais, plein d'admiration, il garda le silence.

D'après le témoignage d'une paysanne de Tombolo, don Sarto avait un manteau si usé que les vicaires des environs disaient en plaisantant qu'il avait sans doute été à la guerre.

« Un jour qu'on l'avait invité à prêcher à Castelfranco, don Costantini lui suggéra de saisir cette occasion pour en acheter un neuf. Don Sarto écouta ce conseil. Mais, le sermon achevé, il rencontra un oncle qui lui supplia de l'aider à payer son loyer. Le vicaire, sans souffler mot, lui remit les trente-six lires qu'il venait de recevoir, et rentra chez lui avec son misérable manteau ³. »

Rien n'était en sûreté dans ses mains. Sa sœur Rose, qui était couturière, avait réussi à économiser une vingtaine de lires, destinées à acquérir de la toile pour une paire de draps. Elle avait chargé de la commission don Joseph. Il prit l'argent, et, d'un pas léger, se rendit à Citadella. Au retour, il n'avait ni toile ni argent ! Les vingt lires avaient été distribuées aux mendiants ⁴. Pour la toile, on pouvait attendre, mais n'aurait-il pas été coupable de faire attendre

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, p. 114.

² S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 182.

³ LUCIA PONTAROLLO, *Ord. Trev.*, p. 221.

⁴ GIUSEPPINA PAROLIN, *Ap. Trev.*, pp. 374-375.

un peu de pain aux affamés ? Avec cette réflexion et son habituel refrain : « Dieu y pourvoira », il apaisa sa sœur, en train de gémir, quoiqu'elle fût généreuse comme lui.

Entre le curé et son vicaire, l'accord était parfait, sauf sur un point : la façon d'exercer la charité. Don Costantini le gourmandait doucement de ne pas penser assez à sa mère. Don Bepi lui opposait une invariable réponse : « Les pauvres sont encore plus besogneux. Le Seigneur pensera aussi à elle, parce que le Seigneur n'abandonne personne ¹. »

« AVEZ-VOUS DU MAIS ? »

Les revenus du vicaire étaient maigres : une quête de blé et de maïs, les deux produits du pays, qui augmentait ou diminuait, au gré de la récolte ². Ils se rétrécissaient encore dans ses mains, avec cette habitude de partager le peu qu'il avait et de dire aux miséreux : « Tant que j'en aurai, nous le mangerons ensemble ³. »

Au printemps de 1861, une année de famine, un pauvre hère vient lui quémander dix lires pour aller chercher du travail :

— Je te les donnerais volontiers si je les avais... mais je ne les ai pas !

— Et du maïs, en avez-vous ?

— Du maïs ? oui, répond don Joseph, en songeant qu'il en reste un brin dans son grenier.

— Et alors ?

— Alors, viens avec un sac.

Le pauvre homme ne se le fit pas dire deux fois. Don Joseph l'entraîne au grenier, lui montre le maïs, un peu plus d'un boisseau, amassé dans un coin.

¹ A. RINALDI, *Ord. Trev.*, p. 193.

² S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 181. — Mgr Pozzi, *ib.*, p. 106. — L. ANDRETTA, *ib.*, p. 725.

³ L. ANDRETTA, *Ord. Trev.*, p. 719.

— Faisons deux parts, une pour toi, une pour moi. Cela t'arrange ?

— A merveille ! murmure le pauvre homme, tandis que deux grosses larmes lui voilent les yeux et que l'émotion lui serre la gorge ¹.

UN SAC D'ÉPIS

Un autre, réduit à la misère par le chômage, avec sa femme clouée sur un grabat et deux enfants qui pleuraient de faim, frappa à sa porte et demanda un morceau de pain.

Don Sarto connaissait trop bien la détresse d'un foyer obscur et d'une table vide. Il réfléchit un moment, se rappela qu'une quête récente lui avait rapporté trois sacs d'épis. Il questionna l'indigent :

— Avez-vous un sac ?

— Un peu de farine pour faire la polenta me suffirait.

Mais don Sarto tint à lui donner un sac entier. Puis, s'adressant à sa sœur Rose :

— Demain matin arrivera un autre pauvre ; on lui donnera le deuxième sac ².

SAINTE JOIE

La charité de don Sarto dépassait trop ses revenus pour qu'il pût jamais avoir un sou en poche.

Il s'habillait pauvrement, il mangeait comme le dernier misérable, vivait de travail et de privations, et ne proférait jamais aucune plainte. Il n'aspirait ni à la gloire ni aux honneurs humains, n'ambitionnait pas de postes lucratifs, ne souhaitait pas de promotions ³. S'il pouvait se vanter d'une chose, c'était d'être né pauvre et de vivre pauvre. Content

¹ S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 182. — V. CECCATO, *ib.*, pp. 213-214.

² *Id.*

³ G. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 751.

de son sort, il était toujours jovial¹. Il ne s'inquiétait ni du présent ni de l'avenir, car il attendait tout de Dieu².

Il traversa des heures sombres où il dut envoyer en secret sa vieille montre d'argent au Mont de Piété de Cittadella ou de Castelfranco. Il conserva son calme et sa sérénité, fidèle à ses devises : « Confiance en Dieu... Dieu pourvoira... La Providence ne manque jamais. »

UN NOUVEAU « CREDO » EN MUSIQUE

Une anecdote fera mieux comprendre « la joie parfaite » du vicaire de Tombolo.

Sa sœur, son curé, le clergé des environs lui faisaient de perpétuelles remontrances, au sujet de ses vêtements rapiécés et usés. Il s'inclina. Mais le moyen d'acquérir de l'étoffe sans argent ? Il invoque Dieu et se présente chez un boutiquier de Riese, une vieille connaissance. Il lui expose son intention d'acheter du drap, « du drap de pauvre ».

On lui exhibe diverses étoffes. Don Sarto fait son choix, marchande autant qu'il peut, et, muni du paquet, regarde en face son interlocuteur :

— Signor Pasquale, dit-il, voyez quelle belle voix m'est venue et comme j'ai appris la musique depuis que je suis vicaire de Tombolo.

Là-dessus, il entonne le *Credo*. Le boutiquier s'exclame en riant :

— Il me semblait impossible que vous soyez venu ici les poches garnies !

Et il ouvre son livre de comptes, marque à son crédit les notes musicales du fameux *Credo*, ces notes qui étaient comme l'écho de la gratitude de tous les gueux secourus par l'héroïque vicaire³.

¹ G. BEGHETTO, *Ord. Trev.*, p. 169.

² V. CECCATO, *Ord. Trev.*, p. 213. — LUCIA PONTAROLLO, *ib.*, p. 219.

³ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1239.

UN PANÉGYRIQUE ET LA PROMOTION A UNE CURE

Les Tomboliens chérissaient leur vicaire et craignaient qu'un jour ou l'autre il ne leur fût enlevé¹. Pouvait-on laisser un prêtre d'un tel mérite et d'une telle vertu dans un petit village et dans un poste aussi effacé ?

Don Costantini, qui l'admirait et l'aimait, déplorait de le voir quasi oublié par ses supérieurs ecclésiastiques. Il souhaitait que don Sarto fécondât un champ plus vaste. Comment y aboutir ? Or, voici qu'au printemps 1866 arrive à Tombolo un chanoine de Trévis, Mgr Louis Marangoni.

— Mgr Marangoni, un professeur de théologie dont l'autorité est considérable et qui a toute l'estime de son évêque... C'est l'occasion de tenter le coup ! se dit le bon curé.

Il attire la conversation sur don Sarto, loue ses qualités d'esprit et de cœur, et conclut :

— Monsieur le chanoine, il faut en parler à la Curie épiscopale. Un vicaire aussi méritant ne peut pas rester enfermé à Tombolo, parmi les courtiers et les marchands de bestiaux. Ça ne va pas !

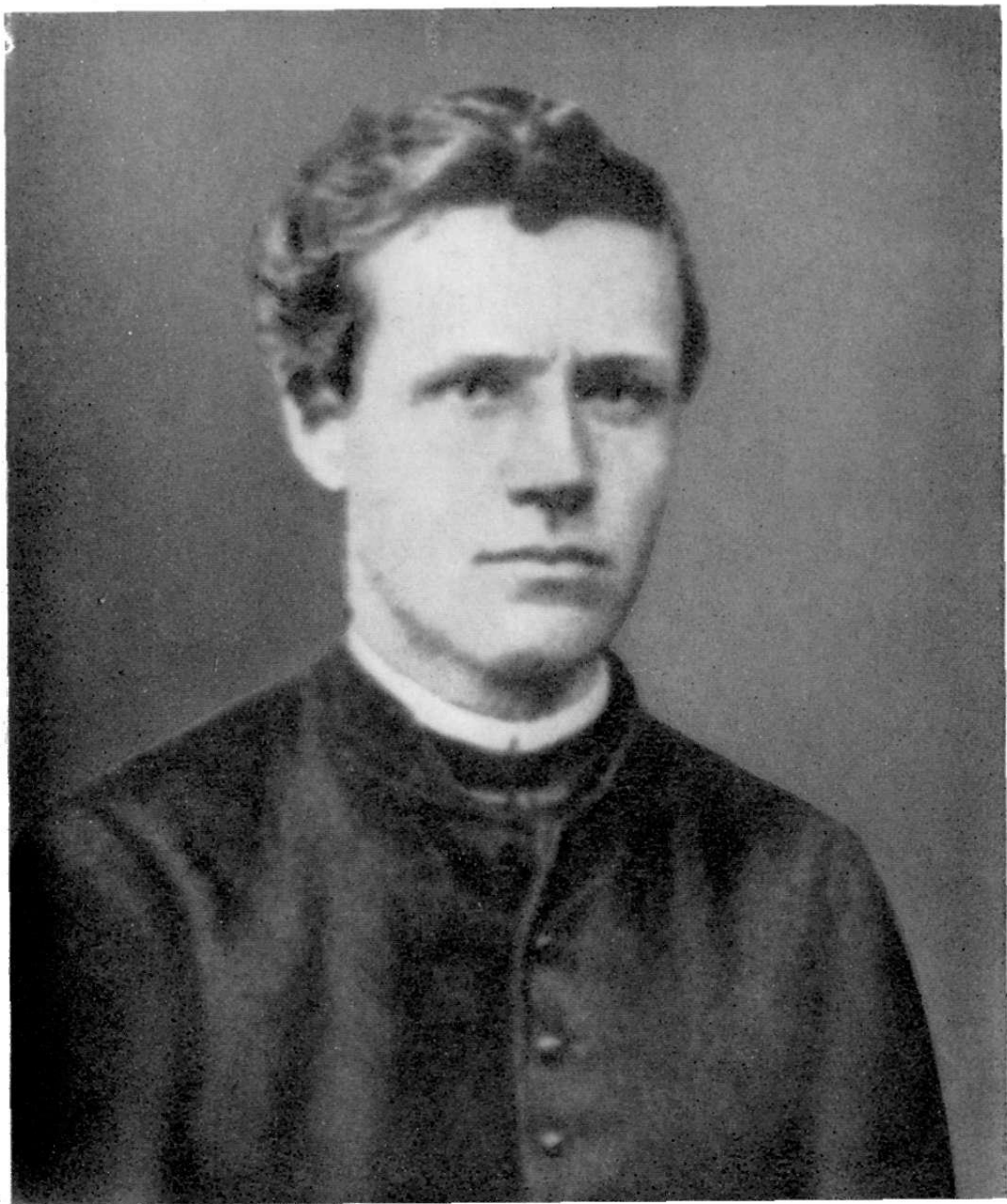
— Vous avez raison, Monsieur le Curé, mais que voulez-vous ? Il a fait ses études à Padoue, et Trévis ne le connaît pas.

— Raison de plus, insiste don Costantini, pour que vous parliez de lui.

— Croyez-vous, demande le chanoine, que don Sarto soit capable de prêcher le panégyrique de saint Antoine de Padoue dans la cathédrale de Trévis ? Il s'agit, vous ne l'ignorez pas, d'un discours de grande importance, confié d'ordinaire à des orateurs en vogue, et auquel assistent tout le clergé de la ville, tout le Chapitre.

— Il en est très capable, affirme don Costantini.

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 42.



L'abbé Joseph Sarto
Curé de Salzano

— Bien, conclut le chanoine. Votre vicaire est désigné pour prêcher à la cathédrale.

Le panégyrique de saint Antoine fut un grand sujet oratoire pour le jeune vicaire de campagne qui ignorait le piège affectueux de son curé. Dix mois plus tard, l'évêque de Trévisé l'appelait à concourir pour une cure du diocèse¹.

Ennemi de toute vanité, il se serait dérobé ; mais trop nette était la volonté de son évêque, et trop pressantes les adjurations de son curé qui, acharné à vaincre ses résistances, lui disait : « Si vous ne concourez pas, c'est moi qui le ferai pour vous². » Il obéit, et le 21 mai 1867, après un examen magistral, fut promu curé de Salzano, une des paroisses les plus importantes du diocèse, dans la plaine fertile qui s'étend vers les tranquilles lagunes de Venise³.

La nouvelle de son départ attrista vivement les habitants de Tombolo : ils perdaient un saint. Ne disaient-ils pas, en jouant sur son nom, que leur vicaire n'était pas Don Joseph Sarto, mais « don Joseph Santo⁴ » ?

Pour le « vicaire des vicaires », c'est l'ascension qui commence. L'avenir s'apprête à réaliser la prédiction de don Costantini écrivant un peu auparavant à son ami très cher, don Tositi, curé de Quinto :

« Don Joseph Sarto est un bon et brave vicaire. Croyez-moi, nous le verrons bientôt curé d'une des premières paroisses du diocèse... et puis avec des bas rouges... et puis... qui sait⁵ ? »

Ce que Don Costantini n'osait pas ajouter, la divine Providence le gravait en lettres d'or. Elle destinait le « vicaire des vicaires » à devenir le Pape restaurateur de toutes choses dans le Christ.

¹ S. PILOTTO, *Ord. Trev.*, pp. 175-176.

² *Ib.*, p. 176.

³ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, pp. 135-141.

⁴ G. PILOTTO, *Ord. Trev.*, p. 748.

⁵ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. V. p. 130.

CHAPITRE III

LE CURÉ DE SALZANO

(14 juillet 1867 - 15 septembre 1875)

1. Une nomination mal accueillie. — 2. L'opinion se retourne. — 3. Catéchisme et culte divin. — 4. L'apôtre de la justice sociale. — 5. Les prodiges de son cœur. — 6. Le choléra de 1873. — 7. Témoignages divins ? — 8. L'amour d'un peuple. — 9. Un honneur inattendu.

UNE NOMINATION MAL ACCUEILLIE

Don Sarto était jeune : trente-deux ans. Dans ses yeux brillait le courage d'un lutteur ; dans sa démarche et sa parole se révélait l'énergie d'une âme généreuse. Il avait une intelligence prompte et perspicace, un cœur magnanime, une volonté inflexible, une éloquence pleine de feu¹. Mais sa nomination suscita des commentaires et critiques désagréables.

Habitué à avoir, comme curés, des prêtres de valeur qui accédaient ensuite aux premières charges du Chapitre de Trévisé, les habitants de Salzano furent piqués au vif en apprenant que l'évêque leur envoyait le jeune vicaire de Tombolo.

— Eh quoi ! dirent-ils, quand il y a tant de curés éminents, de pasteurs réputés, confier une paroisse comme la nôtre

¹ Cf. Mgr BACCHION, *Pie X : Joseph Sarto, archiprêtre de Salzano*, ch. II, p. 53. Padoue, 1925.

à un simple vicaire ! Qu'est-ce que l'évêque avait dans la tête ? Nous voulons bien que don Sarto ne soit pas sans mérites ; mais le promouvoir d'un seul bond à Salzano, ça ne va pas... non, ça ne va pas... Salzano a une tradition glorieuse d'archiprêtres doctes et renommés.

Ainsi grondait plus ou moins la voix publique.

L'évêque, Mgr Frédéric Zinelli ¹, savait l'heureux choix qu'il avait fait, et laissait dire. Mais quand il eut devant lui les fabriciens de la paroisse, accompagnés du doyen des conseillers communaux, Paul Bottacin, avant de leur présenter le nouveau curé, il s'exprima sans réticences :

— « En vous donnant comme curé le vicaire de Tombolo, j'ai fait beaucoup pour Salzano. Je vous ai donné un curé en or, s'il n'a pas d'auréole spéciale et de couleurs héraldiques. Allez, et, à l'expérience, vous serez contents. »

Les fabriciens n'ouvrirent pas la bouche. Et voici qu'à côté de l'évêque apparaît un prêtre maigre, pâle, comme accablé par la fatigue du voyage. Ils se regardent, ils s'efforcent de cacher leurs désillusions. Le conseiller communal Paul Bottacin glisse à l'oreille de son voisin : « L'Evêque nous raconte qu'il a fait beaucoup pour Salzano. Ah ! oui... il a fait quelque chose de beau !² »

Ces messieurs ne devaient pas tarder à changer d'opinion. Celui qui était à Tombolo le « vicaire des vicaires », on le considérera bientôt, à Salzano, comme le « curé des curés ».

¹ Mgr Zinelli fut un des grands évêques du XIX^e siècle. Descendant d'une noble famille, il entra en 1821 au Séminaire Patriarcal de Venise. Après ses études, il y resta comme professeur, enseigna successivement la littérature, les mathématiques, la philosophie, le droit canon et la théologie. En 1851, il est nommé évêque de Trévise. Il prend part en 1870 au Concile du Vatican. Il gouverna le Séminaire et son diocèse « avec une haute prudence, le courage de l'apôtre, la charité d'un père ». Il mourut le 24 novembre 1879, à l'âge de 74 ans. (Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, pp. 181-183.)

² Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. I., pp. 19-20. — Cf. aussi A. BOTTACIN, *Ord. Trev.*, pp. 316-317.

L'OPINION SE RETOURNE

Le 14 juillet 1867, un dimanche ensoleillé, don Joseph Sarto se présente à son peuple rassemblé dans l'église paroissiale. Après l'évangile, il monte en chaire ; dans une allocution où il met tout son cœur, il définit en traits rapides sa mission pastorale, et termine par une invocation émouvante :

« Mon Dieu, quelle responsabilité est la mienne d'avoir à vous rendre compte de toutes ces âmes qui me sont confiées ! Donnez-moi votre aide et votre assistance, ô mon Dieu, et puissé-je trouver un écho auprès de vous, habitants de Salzano, si profondément chrétiens ¹ ! »

Les auditeurs augurèrent que le jeune prêtre qui venait de Tombolo ne se bornerait pas à continuer dignement la série des curés de Salzano et qu'il leur serait même supérieur ². L'impression fut encore plus favorable, quand le nouvel archiprêtre, impatient de connaître tous ses paroissiens, leur eut rendu visite, apportant à tous sa bénédiction. Son caractère franc et jovial, l'affabilité de ses manières, le charme de sa conversation lui valurent l'estime, la sympathie et la vénération générales.

De ce moment, Salzano fut tout à fait dans ses mains. La méfiance, avec laquelle on avait accueilli sa nomination, avait fait place à une chaude affection ³.

CATÉCHISME ET CULTE DIVIN

Connaissant ses ouailles et les besoins les plus urgents de la paroisse, don Sarto inaugura tout de suite sa tâche. Les paroissiens étaient toujours sûrs de le trouver dans

¹ *Ib.*, ch. I, p. 21.

² Mgr PREVEDELLO, *Ord. Trev.*, p. 135.

³ A. BAGAGLIO, *Ord. Trev.*, p. 343.

son église, à l'autel, où il priait pour eux ; en chaire, où il les instruisait ; au confessionnal, où il sondait à fond leurs consciences, redressant celles qui avaient dévié, exhortant à la perfection celles qui étaient droites.

Son principal champ d'action était le catéchisme. Persuadé que, sans le catéchisme, un peuple s'étirole et meurt comme un terrain sans eau : « Je vous conjure de venir au catéchisme, ne cessait-il de répéter. Mieux vaut manquer les vêpres que le catéchisme ¹. » Qu'importe en effet le culte divin, si on ne le comprend pas, si on ignore le code de la foi et de la vie ? Le sens religieux tourne au sentimentalisme, et la religion perd son efficacité, c'est de là que provient, en grande partie, le mal. Aussi eut-il l'heureuse idée d'adopter le système du catéchisme dialogué, avec la collaboration d'un jeune prêtre d'un village voisin, don Joseph Menegazzi : une nouveauté qui attirait chaque dimanche, non seulement les paroissiens du lieu, mais un grand nombre des paroisses environnantes ².

Certains curés, au spectacle de leur église déserte, se plaignirent à l'évêque. Mais celui-ci, très intéressé par l'initiative de don Sarto, leur répliquait : « Faites-en vous-mêmes autant ³. »

Avec la formation des âmes par le catéchisme devait marcher de pair la rénovation du culte divin et de tout ce qui s'y rattache. Don Sarto savait l'influence qu'exercent

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, p. 146.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 48. — A. BOTTACIN, *Ord. Trev.*, p. 319. — E. SCANFERLATO, *ib.*, pp. 332-333. — A. BAGAGLIO, *ib.*, pp. 346-347. — L. BOSCHIN, *ib.*, pp. 361-362. — A. RAGAZZO, *ib.*, p. 378. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 411. — A. PAROLIN, *ib.*, p. 876.

³ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1188. — Mgr BACCHION, *ib.*, pp. 510-511.

Nous ne savons si le catéchisme dialogué était en usage dans d'autres paroisses. Si don Sarto ne fut pas le premier à y recourir, personne ne l'avait fait avec plus de fruits.

les cérémonies sacrées sur le sentiment religieux et combien contribuent à la dévotion le décor et la majesté de la maison du Seigneur. Une belle église, une église ordonnée et propre, même si elle ne renferme pas de richesses artistiques, atteste la piété du clergé qui y réside et du peuple qui la fréquente.

Celle de Salzano n'était pas en mauvais état, mais on pouvait l'améliorer. Don Sarto s'y appliqua dès l'aube de son ministère. Il voulut aussi rehausser l'éclat des cérémonies liturgiques. Il exigea la plus grande netteté pour tout ce qui touche à l'autel et aux ornements. Il initia les enfants et les adultes à la beauté du chant ¹, restaura la Compagnie du Saint-Sacrement, institua la Confrérie du Sacré-Cœur, l'adoration des Quarante Heures, les exercices du mois de Marie ; préconisa la communion fréquente et donna une solennité particulière au jour de la première Communion des enfants, admis à la Sainte Table à un âge beaucoup plus tendre qu'il n'était alors d'usage ².

Mais surtout, il veillait attentivement sur les bonnes mœurs de ses ouailles. Découvrait-il quelque cause de scandale, il s'ingéniait à l'éliminer avant qu'elle ait pu nuire aux âmes. Il ne cessait de recommander la sanctification du dimanche et appelait de temps à autre des prêtres du dehors pour prêcher des retraites et se mettre à la disposition des fidèles au confessionnal ³.

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 49. — ANNA SARTO, *ib.*, 125. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 168. — Mgr PREVEDELLO, *Ord. Trev.*, p. 154. — A. BOTTACIN, *ib.*, p. 318. — L. SCANFERLATO, *ib.*, p. 334. — A. BAGAGLIO, *ib.*, p. 344. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 410. — Mgr BACCHION, *ib.*, pp. 508, 509, 514. — Angelo PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 264.

² Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, p. 509 ; *op. cit.*, ch. I, pp. 25-29. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 49. — Mgr PREVEDELLO, *Ord. Trev.*, p. 155. — L. SCANFERLATO, *ib.*, p. 334. — A. BAGAGLIO, *ib.*, 343-347. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 410.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 49. — L. BOSCHIN, *Ord. Trev.*, p. 369. — Mgr A. BACCHION, *ib.*, p. 548. — Angelo PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 265.

L'APOTRE DE LA JUSTICE SOCIALE

En même temps qu'il se dépensait à promouvoir l'honnêteté des mœurs, à éliminer les scandales, à calmer les querelles et à réparer les désordres, afin que Salzano fût une paroisse modèle, il ne se désintéressait pas des conditions économiques de son peuple.

Sous la pression de l'industrialisme croissant, la question sociale commençait à poser de graves problèmes. Elle est avant tout une question morale, et sa solution dépend de l'application des principes chrétiens à l'évolution économique en cours. Don Sarto avait la conviction qu'en assurant la sécurité aux ouvriers, les âmes seraient immunisées contre la contagion, déjà menaçante, du socialisme. Il mit en œuvre toutes les ressources de son intelligence et de son cœur.

Un industriel juif, Moïse Romanin-Jacur, dirigeait à Salzano une soierie qui occupait trois cents ouvrières, sans compter les hommes. Don Sarto, dont l'aménité et la fermeté brisaient tous les obstacles ¹, entra en rapport avec Romanin-Jacur, conquit son estime et sa confiance, si bien que celui-ci s'empressa toujours de déférer à ses conseils et recommandations ².

En dehors de la soierie, il y avait à Salzano d'autres ouvriers, artisans, paysans, qu'on n'avait pas le droit de négliger. Don Sarto, vrai précurseur, fonda une petite Caisse rurale, premier embryon, au moins en Italie, de celles qui surgirent quelques années plus tard ³, premier type de ces institutions sociales qui fleurissent aujourd'hui un peu partout.

¹ G. LUISE, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 691. — Mgr BACCHION, *ib.*, p. 550. — L. BOSCHIN, *ib.*, p. 367. — G. BOTTIO, prêtre, *ib.*, p. 395. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 419.

² Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. II, p. 64. — Mgr PREVEDELLO, *Ord. Trev.*, pp. 147-148. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 50.

³ La première Caisse rurale fut créée en Allemagne, en 1864, par Frédéric Guillaume Raiffeisen (mort en 1889), syndic de Flammersfeld (Westphalie).

Que de lettres, que de démarches ingrates pour défendre les intérêts économiques de ses paroissiens ! « Sans l'archiprêtre, disait un paysan, je serais à la rue ¹. » Et que d'efforts pour vaincre les résistances de tel propriétaire, lequel, quoique chrétien et catholique, se plaignait que don Sarto s'occupât un peu trop de ses fermiers ! Mais notre homme finissait par céder, en convenant que don Sarto était un prêtre à qui l'on ne pouvait pas dire non ², un prêtre qui sauvegardait les principes de la justice et de la charité.

On imagine aisément l'affluence de visiteurs autour du presbytère, ouvert à tous, de jour et de nuit, et la somme de travail du futur Pape.

Quelle différence avec l'ancien curé, quasi inabordable, et fait pour une Chartreuse plutôt que pour une paroisse ! Si quelqu'un frappait à la porte, une lucarne s'entr'ouvrait : « Bonjour, Madame Adrienne ! — Bonjour, que voulez-vous ? — Parler à l'archiprêtre. — Dites votre affaire à moi-même ! » Bien des gens s'éclipsaient, pestant contre toutes les « gouvernantes » d'ici-bas. Avec don Sarto, pas de lucarne, pas de gouvernante, un accueil cordial et souriant ³. Aussi tout le monde lui faisait-il confiance. De mémoire d'ancêtre, Salzano n'avait jamais eu pasteur plus zélé et plus charitable. La grande paroisse devint, en peu de temps, une paroisse modèle ⁴.

LES PRODIGES DE SON CŒUR

A Tombolo, la charité de don Sarto avait été merveilleuse ; à Salzano, elle atteint l'héroïsme.

« Son cœur était toujours ouvert à toutes les misères et

¹ Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. II, pp. 63-64.

² *Id.*, *Ord. Trev.*, p. 508.

³ *Id.*, *op. cit.*, ch. II, p. 62. — A. RAGAZZO, *Ord. Trev.*, p. 379.

⁴ *Id.*, *Ap. Trev.*, p. 151.

il ne gardait rien de ce qu'il avait ¹. » Il pouvait se priver du nécessaire ; il n'admettait pas que les pauvres en fussent privés. Pour eux, il se dépouillait de tout ², au désespoir de ses sœurs qui voyaient disparaître linge, vêtements, blé, maïs, leur modeste nourriture quotidienne. Si elles voulaient préserver quelque chose, elles devaient le cacher, afin que leur frère ne mît pas la main dessus ³.

Abandonné à la Providence, don Sarto n'eut jamais la tentation d'amasser de l'argent, et, malgré les bénéfices de la cure, n'avait pas un centime de côté ⁴. Quand les moyens lui manquaient d'aider une famille dans le malheur, il n'hésitait pas à la cautionner, sans se dissimuler qu'à l'échéance, c'est lui qui devrait payer de sa poche ⁵. N'alla-t-il point jusqu'à déposer secrètement son anneau paroissial au Mont de Piété de Venise ⁶ ?

Ses sœurs se lamentaient un jour parce qu'il n'avait plus de bas : « Remettez-moi les vieux, dit-il, le froc les couvrira. » Un autre jour, sa sœur Marie lui fit remarquer qu'il avait besoin d'un vêtement. Il répondit : « Je n'ai pas le sou ⁷ ! » Une autre fois, vers midi, sa sœur Rose entre à la cuisine. O surprise, elle n'aperçoit plus la marmite qu'elle avait installée sur le feu avec un morceau de viande. Don Joseph, qui l'entend gémir, lui dit doucement :

— Il est venu un pauvre hère dont la femme est malade

¹ L. BOSCHIN, *Ord. Trev.*, p. 363.

² LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 411.

³ A. PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 966. — Mgr BECCEGATO, *ib.*, p. 631.

⁴ A. BOTTACIN, *Ord. Trev.*, pp. 320-321. — A. BAGAGLIO, *ib.*, p. 347. — L. BOSCHINI, *ib.*, p. 357.

⁵ L. BOSCHIN, *Ord. Trev.*, p. 366. — LUCIA SARTO, *ib.*, p. 413. — A. BAGAGLIO, *ib.*, p. 352.

⁶ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1245. — GIUSEPPINA PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 412.

⁷ A. BAGAGLIO, *Ord. Trev.*, p. 351. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 50.

et les quatre bambins affamés. Je lui ai donné la marmite, la soupe et la viande... Allons, calme-toi, et pense à Dieu.

— Mais qu'est-ce que nous mangerons ? dit Rose.

— Polenta et fromage ! répond don Joseph, qui se contentait d'ordinaire d'un œuf ou d'une soupe aux haricots ¹.

Il fallait beaucoup de vertu aux excellentes sœurs... Elles n'avaient qu'à se taire ; elles connaissaient d'avance l'invariable réponse : « Avez-vous peur de mourir de faim ? Nous ne sommes pas nés pour manger, mais pour travailler et souffrir. Quant à nous, Dieu y pourvoiera ². »

Le blé du bénéfice paroissial était destiné aux pauvres. Les habitants affirmaient que le grenier de leur curé était toujours vide ³ et rappelaient avec émotion que, dans une année de famine, il avait tout distribué, ne gardant pour lui qu'une poignée de maigres haricots ⁴.

Un passant, qui longeait le presbytère, demande un jour :

— A qui ce blé qui chauffe au soleil ?

— A l'archiprêtre ?

— Faut-il que notre archiprêtre manque de farine pour être si pressé de dessécher son blé !

Le curé de Salzano était toujours le premier à récolter son blé pour en faire cadeau aux miséreux ⁵.

S'il supportait la faim avec joie, il supportait aussi le froid. L'hiver de 1868 avait été particulièrement rigoureux, si bien qu'au mois de mars beaucoup de familles n'avaient plus de bois. Au presbytère, on en avait encore un peu, mais il diminuait de jour en jour. Un prêtre qui prêchait le carême, s'étonne :

¹ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 409, 411, 419. — L. BOSCHIN, *ib.*, p. 321. — A. BAGAGLIO, *id.*, pp. 349-350.

² LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 409-411.

³ L. SCANFERLATO, *ib.*, p. 333.

⁴ Témoignage de Don Carminati : Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, p. 156.

⁵ Mgr MARCHESAN, *ib.*, p. 154.

— Est-il possible que la cure consomme tant de bois ?

— Eh ! répond un brave homme, ici la porte est toujours ouverte !

Le prédicateur comprit : c'était le curé qui se laissait volontairement dérober. Il voulut en tenir l'aveu de lui-même et l'interrogea :

— Comment votre bois s'épuise-t-il si rapidement ?

— Il y a tant de gens qui pâtissent du froid, dit don Joseph.

— Et vous ?

— Oh ! moi, je peux m'en passer ¹ !

Pour les besoins de sa paroisse, il disposait d'un cheval et d'une petite voiture ; mais le cheval servait à tout le monde et la voiture était minable. Causant un jour avec don Joseph Menegazzi, son interlocuteur dans les catéchismes dialogués :

— Cher ami, lui dit-il, je n'ai pas encore payé les taxes et je suis en retard pour régler la pension d'un séminariste pauvre de ma paroisse. Je n'ai pas un sou et je ne sais où donner de la tête. Vous qui avez tant de relations, ne pourriez-vous m'aider à vendre le cheval et la voiture ?

— Le cheval, oui, Monsieur l'Archiprêtre, répondit don Menegazzi, mais la voiture est si disloquée que ce n'est même pas la peine d'essayer.

Peu après, le cheval fut vendu en tapinois, mais la voiture continua d'être une sorte d'omnibus ².

★

— Oh ! don Charles, comment êtes-vous ici ? s'écriait un jour Rose, la sœur aînée, en apercevant don Charles Carminati, le vicaire toujours joyeux de Galliera.

— Je suis venu pour saluer à la hâte l'archiprêtre.

¹ Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. II, p. 71.

² A. PAROLIN, *Ord. Trev.*, pp. 231-232. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, pp. 153-154.

— Bravo ! bravo ! dit Rose.

Et, le prenant à part :

— Je vais vous faire une confidence. Ce matin, est arrivé un marchand qui a de la bonne toile. Don Joseph a reçu hier quelque argent. Vous seriez bien aimable, vous qui connaissez le faible de mon frère, d'insister pour qu'il achète un peu de toile. Il n'a plus de linge, il a tout donné.

— J'ai compris, Rose. Je tâcherai de faire de mon mieux.

Le vicaire de Galliera remplit sa mission, en y mettant toute son éloquence persuasive. Peine perdue ! Don Sarto repoussait tous les arguments :

— Laissez... laissez... La toile se retrouvera une autre fois.

Devant l'inutilité de leurs efforts, Rosa Sarto et don Carminati recoururent à un stratagème plutôt risqué.

Ils convoquent le marchand, choisissent plusieurs mètres de toile, en discutent le prix, les font tailler, et, s'adressant à don Sarto qui les regardait impassible :

— Don Joseph... tant de mètres... tant d'argent... Payez !

Don Sarto, s'avise du piège affectueux. Il lance un coup d'œil à don Carminati, et, d'un ton de reproche :

— Vous aussi, vous me trahissez, vous me jouez des tours ! Par bonheur, son argent ne s'était pas encore envolé. Il paya. L'excellente Rose eut un soupir de soulagement :

— Bénie soit votre venue, don Carminati, dit-elle au vicaire. Sans vous, nous n'aurions eu demain ni toile ni argent ¹.

Mais la surprise ne se renouvellera plus.

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, pp. 155-156.

LE CHOLÉRA DE 1873

Il y a encore quelques années, les vieilles gens se souvenaient du terrible choléra de 1873.

Le fléau fit de nombreuses victimes à Salzano, imposant au curé un surcroît d'abnégation et de dévouement.

S'agissait-il de confesser un malade ? Don Sarto ne permettait pas à ses jeunes vicaires de braver la contagion. Il accourait lui-même, à toute heure de jour et de nuit.

Un mort à ensevelir ? C'est lui-même qui bénissait les dépouilles funèbres. Aux foyers perdus dans la plaine désolée, il apportait aide et réconfort. Aux familles abandonnées, il suggérait des remèdes ; il n'hésitait pas à se faire médecin et infirmier.

Si l'on manquait de bras pour conduire un cadavre au cimetière, il s'offrait lui-même. Une nuit, dans une maison isolée, il n'y avait que trois hommes pour ce pénible office. Don Sarto jeta l'eau bénite sur le cercueil, entonna le *De Profundis*, et, revêtu de l'étole et du surplis, se joignit à eux pour transporter le défunt¹.

Le fléau vaincu, l'héroïque curé chanta l'hymne d'action de grâces. Mais les émotions ressenties, le surmenage, les privations, le spectacle des souffrances et des deuils, avaient ébranlé sa robuste santé. Il avait des crises de larmes ; la nourriture lui donnait la nausée ; il ne pouvait fermer les yeux ; il était réduit à l'état de squelette².

Ses amis, ses sœurs, l'évêque lui-même, l'adjuraient de se reposer : « Ne craignez rien, répondait-il, Dieu m'aidera³. »

Don Carminati fut vivement ému de le voir si changé, si faible :

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 48-49, 101. — L. BOSCHIN, *Ord. Trev.*, p. 371. — Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 102.

² LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 410.

³ *Ib.*

— Mais vous êtes malade !

— Oui, c'est vrai, je sens que ça ne va pas très bien depuis quelque temps.

— Il est le serviteur de tous, interrompit la sœur aînée. Contemplez le résultat : la peau et les os !

— Votre sœur a cent fois raison, dit affectueusement le vicaire de Galliera. Vous travaillez trop, cher ami. Rappelez-vous que l'arc trop tendu se brise et une fois brisé ne se rajuste plus. Vous avez compris ?

— Bravo ! Vous voilà devenu un orateur éloquent, murmura don Sarto, avec un sourire qui signifiait : « Tenez-vous en à vos conseils. Je sais, moi, ce que je dois faire. »

Et dès qu'il eut repris vigueur, son activité redoubla¹.

TÉMOIGNAGES DIVINS ?

L'admiration des habitants lui prêtait des prodiges.

D'après l'un d'eux, don Sarto se trouvait dans une maison en pleine campagne, où l'avait appelé son ministère. Soudain, d'une autre maison assez proche, retentissent des cris. Un incendie a éclaté. Don Sarto accourt sur les lieux, où l'avaient précédé nombre de gens. Impossible d'éteindre le feu : pas d'eau ! Plein de compassion pour les locataires épouvantés, tandis que les flammes menacent d'envahir la grange, il leur crie :

— N'ayez pas peur, le feu s'éteindra.

« Au même moment, les flammes se détournèrent. Comme s'il obéissait à un mystérieux commandement, le feu s'éteignit et les dommages furent légers. L'événement fut très commenté². »

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VI, pp. 161-162.

² L. SCANFERLATO, *Ord. Trev.*, pp. 330-331. — Cf. aussi Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. II, pp. 72-73.

Un autre témoin raconte qu'un petit insecte nommé *sigarai* dévastait les vignes. Un dimanche, après avoir exhorté les fidèles à la prière, don Sarto leur dit :

— Demain, je ferai sonner les cloches et, à la même heure, je bénirai vos champs et vos vignes. Unissez-vous à ma prière et espérez.

Il tint sa promesse, et l'effet fut merveilleux. « Je l'ai constaté de mes yeux, assure le témoin, les insectes disparurent et le danger fut conjuré ¹ ».

L'AMOUR D'UN PEUPLE

Répétons-le, Salzano n'avait jamais connu un curé comme don Sarto.

L'évêque de Trévis, Mgr Zinelli, n'avait pas eu tort de dire qu'il avait fait choix d'un « curé en or » et Paul Bot-tacin devait reconnaître, cette fois sans intention ironique, que l'évêque avait fait « quelque chose de beau » pour la paroisse. Celle-ci était désormais au premier rang des paroisses du diocèse.

Après sa visite pastorale à Salzano, Mgr Zinelli signa cette déclaration, *en perpétuelle mémoire* :

« Esprit religieux excellent. Population unie autour de son curé. Consolante fréquentation des sacrements. Beaucoup de communions. Les enfants bien instruits de la doctrine chrétienne. Tout ce qui touche au culte divin parfaitement en ordre ². »

Tout Salzano aimait son archiprêtre. Les enfants qu'il accueillait le soir au presbytère, jouant avec eux à la pâle lueur d'une vieille lampe ; les adolescents qui inclinaient à la piété et dont il cultivait, comme naguère à Tombolo,

¹ A. BAGAGLIO, *Ord. Trev.*, p. 342.

² Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. I, pp. 34-35.

les premiers germes de vocation, afin de les envoyer au Séminaire ¹ ; les jeunes gens chez lesquels il entretenait la pureté des mœurs, en participant à leurs honnêtes récréations ² ; les pères de famille dont il comprenait si bien les alarmes et les chagrins ³ ; les vieillards, parce qu'il consolait leurs derniers jours ; les malades, parce qu'il compatissait à leurs souffrances ⁴ ; les pauvres, parce qu'il se faisait pauvre pour eux ⁵.

Ses vicaires aussi l'aimaient, admiraient en lui le prêtre humble, détaché, laborieux ⁶. Les autorités municipales lui avaient témoigné leur sympathie et leur estime en lui confiant la direction des écoles, la présidence de l'hôpital et de la congrégation de charité ⁷. Les non-croyants eux-mêmes l'aimaient et n'hésitaient pas à lui confier l'éducation de leurs enfants. L'israélite Léon Romanin-Jacur, fils de l'industriel cité plus haut et futur Secrétaire d'Etat, rappellera toujours avec reconnaissance qu'il avait été élevé par l'archiprêtre de Salzano, don Joseph Sarto ⁸.

Tout le monde l'aimait, et gare à qui se serait permis de le toucher !

Un dimanche après midi, il revenait de visiter un malade et avait atteint les premières maisons du bourg, quand un groupe d'individus essaya en ricanant de lui barrer le pas-

¹ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1189. — Mgr BACCHION, *ib.*, p. 511. — L. BOSCHIN, *ib.*, p. 362. — A. PAROLIN, *ib.*, p. 876. — Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 167. — Mgr ROSA, *ib.*, 953.

² A. BOTTACIN, *Ord. Trev.*, pp. 319-320. — A. SCATTOLIN, *Ord. Ven.*, p. 910.

³ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 140.

⁴ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 50. — E. SCANFERLATO, *Ord. Trev.*, p. 333.

⁵ G. LUISE, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 686.

⁶ Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, pp. 515-516.

⁷ Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, pp. 658, 693. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 51. — ANNA SARTO, *ib.*, 126. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 173. — Mgr BOTTIO, *Ord. Trev.*, p. 319. — A. PAROLIN, *ib.*, pp. 887-888.

⁸ Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. II, pp. 64-65.

sage avec leur voiture. Quelques paroissiens du voisinage aperçurent ce geste de mauvais goût et se précipitèrent à la défense. On échangea d'abord des gros mots. Puis un Salzanien, Joseph Basso, donna le signal de la bataille en brandissant les poings et en criant à ses compagnons : « Assez bavardé ! Voici comment il faut faire ! » Les mauvais garnements se rendirent compte que la querelle allait mal tourner pour eux et ils s'esquivèrent ¹.

UN HONNEUR INATTENDU

Un jour de 1875, don Sarto fut convoqué d'urgence à Trévis. L'évêque lui dit, sans préambule :

— J'ai besoin de vous. Le Séminaire manque de directeur et l'évêché de chancelier. J'ai pensé que vous pourriez remplir ces deux charges. Je vous nomme chanoine de la cathédrale. Etes-vous content ?

On devine la stupeur de don Sarto. Il conjure Mgr Zinelli de revenir sur sa décision et de choisir un prêtre plus digne ². Vains efforts. L'évêque n'accepta aucune dérobade. Don Sarto courba la tête, résolu à obéir.

Le soir, en rentrant, quel trouble était le sien ! La décision de l'évêque le contraignait à se séparer de ses sœurs : comment leur annoncer la nouvelle ? A le voir si abattu, elles l'interrogèrent. Il leur répondit d'une voix ferme :

— L'évêque me veut à Trévis. Je suis prêtre et je dois m'incliner. Et vous, vous ferez la volonté de Dieu, continuant à gagner votre pain par le travail de vos mains ³.

¹ Mgr BACCHION, *op. cit.*, pp. 72-73.

² Mgr MILANESE, Notes biographiques sur Pie X, p. 10. Trévis, 1910.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 52. — E. MIOTTO-SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 489-490. — A. GIACOMELLI, *ib.*, p. 865.

Il régla les affaires de la paroisse, décida que ses sœurs Rose et Marie rentreraient à Riese auprès de leur mère et le 16 septembre 1875, de bon matin, pour éviter de multiplier l'amertume de la séparation, « sans prendre congé de personne », il quittait Salzano¹.

Quelle différence entre son départ et son arrivée, huit ans plus tôt ! On l'avait accueilli avec froideur, et maintenant on le pleurait². Il était venu pauvre, il s'en allait pauvre, ayant donné tout ce qu'il avait : la plus belle gloire d'un prêtre du Christ. « Il est venu avec la soutane déchirée et il part sans chemise », disait un poète local³. Pouvait-on mieux le louer ? C'est en somme un éloge identique qui sera gravé, trente-neuf ans plus tard, sur son tombeau : *Pauper et dives*, pauvre et riche.

¹ Antonio PAROLIN, *Ord. Trev.*, pp. 878-879. — Au soir de ce même jour, il écrivait à son cousin et homonyme de Venise, Dom Joseph Sarto : « Ce matin, j'ai quitté définitivement Salzano. Je ne vous dirai pas mon abattement, l'amertume de la séparation après huit ans de vie commune. Je suis parti deux heures avant l'aube, sans voir personne. » (Arch. G. PAROLIN, Riese.)

² A. BAGAGLIO, *Ord. Trev.*, pp. 348-349. — Angelo PAROLIN, *ib.*, p. 965.

³ Mgr BACCHION, *op. cit.*, ch. II, p. 72. — Cf. aussi L. BOSCHIN, *Ord. Trev.*, pp. 348-349 — A. RAGAZZO, *ib.*, p. 381.

CHAPITRE IV

LE CHANOINE DE TRÉVISE

(28 novembre 1875 - 16 novembre 1884)

1. A la hauteur de sa tâche. — 2. La force de l'exemple. — 3. Directeur spirituel du Séminaire. — 4. Chancelier de l'Evêché. — 5. « Il travaillait pour quatre ». — 6. Vicaire capitulaire. — 7. Vers de plus hautes responsabilités. — 8. Le fanon épiscopal.

A LA HAUTEUR DE SA TACHE

Un matin froid et brumeux, le 28 novembre 1875, premier dimanche de l'Avent, Mgr Sarto prend possession de ses fonctions qui exigeaient équilibre, perspicacité, prudence : directeur spirituel du Séminaire et chancelier épiscopal.

L'évêque de Trévise, Mgr Zinelli, avait conscience d'avoir trouvé l'homme qui répondrait pleinement à son attente dans le gouvernement du diocèse et qui imprimerait dans l'histoire du Séminaire une marque ineffaçable.

Mgr Sarto était dans la pleine vigueur de ses quarante ans. Il avait mieux que des théories spéculatives : la science des faits. Il connaissait à fond les hommes et les choses. Il avait un caractère loyal et résolu, le coup d'œil sûr, un sage optimisme, le véritable esprit sacerdotal. Avec tous ces dons, il pouvait affronter les difficultés, former les séminaristes et les élèves du collège épiscopal annexé au Séminaire

et être en même temps le bras droit de Mgr Zinelli. Il était à la hauteur de sa double tâche.

LA FORCE DE L'EXEMPLE

Dès les premiers jours de son installation au Chapitre, on put toucher du doigt la force de son exemple et de l'influence qu'il exerçait déjà, influence qui irait croissant parmi ses confrères.

Selon d'antiques décrets du Sénat de la Sérénissime République de Venise, confirmés par le Saint-Siège, les chanoines de Trévise avaient reçu le privilège de porter la robe violette et un chapeau de même couleur. Avec le temps, la robe était devenue de soie et la couleur violette s'était changée en rouge quasi pourpre, ornée de nœuds et de cordons. Mgr Sarto répudia tout de suite ces insignes abusifs ; il sortait, vêtu de noir et sans autre ornement que le col violet.

Quelques chanoines, engoués du rouge, considérèrent cette innovation comme une offense, et il y eut d'aigres commentaires. Mais ces mouvements d'humeur ne durèrent pas, et, à la réflexion, ils firent comme lui ¹.

DIRECTEUR SPIRITUEL DU SÉMINAIRE

« C'est autre chose qu'un curé de campagne ! Avez-vous remarqué son discours ? »

Telle fut l'exclamation des séminaristes, la première fois qu'ils entendirent le nouveau directeur spirituel.

Il s'était présenté à eux comme « un pauvre curé de campagne, venu à Trévise uniquement pour faire la volonté

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, pp. 216-217. — Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 175.

de Dieu ¹ ». Ce pauvre curé de campagne avait révélé du premier coup sa valeur.

Mgr Sarto accomplit son devoir « scrupuleusement et avec la plus grande diligence ² ». Chaque matin, il lisait à haute voix la Méditation. Chaque semaine, il donnait aux clercs une conférence. Chaque dimanche, il expliquait l'Évangile. Chaque mois, exercice de récollection. Le mercredi et le samedi, il confessait les séminaristes et les élèves du collège épiscopal, environ trois cent vingt, dans une petite chambre qui, en hiver, était une Sibérie, sans jamais se plaindre et sans chercher un peu de réconfort pour ses membres engourdis ³.

Ses conférences et méditations étaient simples, claires, efficaces, abondaient en comparaisons, rapprochements, citations d'auteurs sacrés et profanes qui indiquaient une vaste culture et une érudition peu commune. Il parlait un bon italien, facile, spontané, et ne dédaignait pas certains agréments de langage, propres à fixer l'attention ⁴.

Convaincu que le prêtre doit être la lumière du monde et le sel de la terre ⁵, la formation de ses clercs était son constant souci. Il insistait particulièrement sur la dignité du sacerdoce, le respect dû aux prêtres, l'obéissance prompte aux supérieurs, le détachement des choses d'ici-bas. Il recommandait la piété sans ostentation, l'amour de l'étude et de la discipline, la pureté des mœurs, la bonne tenue et le soin de la personne, sans affectation ⁶.

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 186.

² Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, pp. 37-38. — Cf. aussi Mgr PILOTTO, *Ap. Trev.*, p. 609.

³ *ib.*, p. 38. — Mgr BECCEGATO, *ib.*, p. 606. — Mgr TRABUCHELLI, *ib.*, p. 997. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 42.

⁴ Mgr BECCEGATO, *Ord. Trev.*, 606. — Mgr PILLOTTO, *Ap. Trev.*, p. 610. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 188.

⁵ S. MATTHIEU, V, 13-14.

⁶ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1240. — Mgr PREVEDELLO, *Ord. Trev.*, p. 135.

Il s'exprimait d'ordinaire avec douceur. Mais à l'occasion, il savait se montrer sévère, il opérait comme le chirurgien qui coupe la chair malade afin d'assainir.

Un dimanche, il observa que des élèves du collège, au seuil de l'église, avaient omis de faire ou avaient mal fait le signe de la croix. Le visage enflammé, avant de commencer l'explication de l'Évangile, il proteste contre cette négligence avec une ardeur qu'on ne lui avait jamais vue. De ce jour-là, les signes de croix ne furent plus un geste insignifiant¹. « Cette anecdote, a écrit Mgr Marchesan, suffirait à montrer le caractère de l'homme qui, s'il savait prendre les mouches avec du miel, savait aussi les prendre avec du vinaigre... et quel vinaigre² ! »

Il agissait de même avec les séminaristes. Il compatissait aux défauts de leur âge, il pardonnait et oubliait. Mais il ne tolérait point la paresse et les défaillances de la volonté. Il exigeait d'eux qu'ils fussent prêts à devenir dignes de l'Église, prêtres sans tache, en exemple au monde, honneur de leur diocèse, joie et couronne de leur évêque.

Causant avec un ami qui le jugeait trop sévère, il répondait : « Ils doivent être prêtres, vous le savez. Si nous ne leur enseignons dès maintenant à marcher droit, quelle espèce de prêtres aurons-nous jamais³ ? » Cette sévérité, d'ailleurs, ne blessait pas, tant elle était accompagnée de bonté. Plus il reprenait ses élèves, plus ils s'attachaient à lui, car il avait, a dit un séminariste, je ne sais quoi qui attirait confiance⁴.

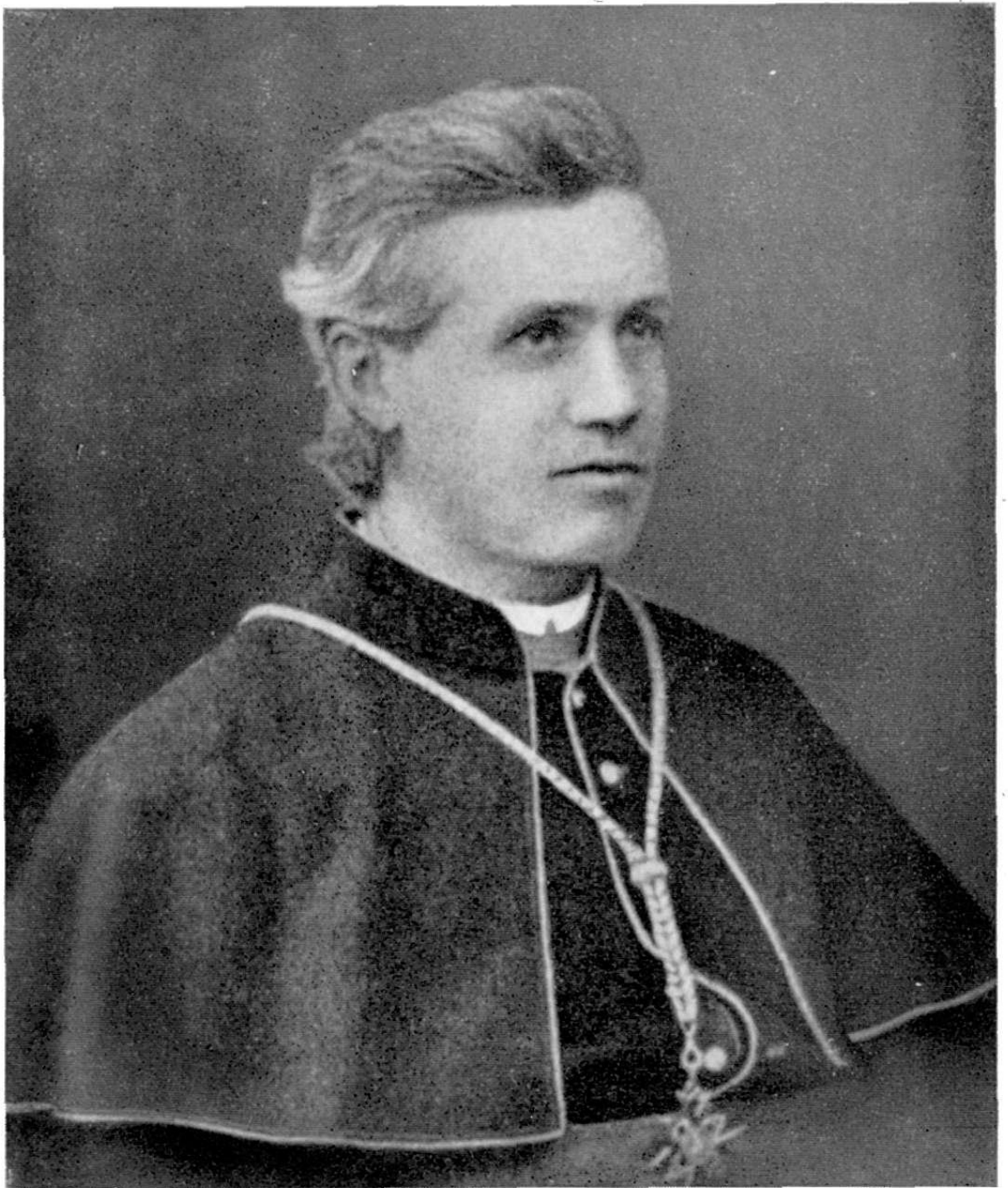
Il ne repoussait jamais personne, a dit un autre témoin. Dans les cas douteux, il écoutait avec attention, sans hâte, sans le moindre signe d'impatience, s'intéressant aux circonstances qu'on lui exposait, aux perplexités pour lesquelles

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 190.

² *Ib.*, p. 202.

³ L. FERRARI, prêtre, *Mes souvenirs*, p. 37. Vicence, 1922.

⁴ P. SANTINON, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 449.



Monseigneur Sarto
Chanoine de la cathédrale de Trévis

on implorait son conseil qu'il émettait alors en toute sécurité ¹.
« On avait l'impression, d'après un troisième témoin, que Dieu parlait en lui, parce que ses paroles correspondaient toujours à nos besoins et dissipaient nos inquiétudes ². »

A l'égard des séminaristes pauvres, il avait des sollicitudes maternelles. Il leur procurait des livres, des vêtements, de l'argent qu'il empruntait s'il n'en avait pas, et des médecines s'ils étaient malades.

Un soir, l'un d'eux entre, pâle et tremblant, dans sa chambre et lui raconte que, pour sauver sa famille du déshonneur, il lui faut d'urgence cent cinquante lires :

— Je regrette, mon enfant, mais je n'ai que peu de lires, répond tristement Mgr Sarto.

Le jeune homme éclata en sanglots.

— Allons, allons, courage. Revenez demain. Peut-être le Seigneur y aura-t-il pourvu.

Le lendemain, retour du séminariste, les yeux encore humides de larmes.

— Tout va bien ! dit Mgr Sarto, dès qu'il l'aperçoit.

— Vraiment ?

— Oui, j'ai trouvé l'argent, et il glisse dans ses mains les cent cinquante lires, en ajoutant :

— Vous serez bientôt prêtre. Quand vous le pourrez sans trop vous gêner, vous me les rendrez, car j'ai réussi à les emprunter exprès pour vous ³.

*

Parmi les petits séminaristes, quelques-uns n'avaient pas encore fait leur première Communion. Mgr Sarto voulut les préparer lui-même.

¹ Mgr SETTIN, *Ord. Trev.*, p. 1048 — Mgr PILOTTO, *Ap. Trev.*, p. 610.

² Mgr TRABUCHELLI, *Ord. Trev.*, p. 998.

³ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, pp. 1251-1252.

— Laissez donc ce soin, Monseigneur, à d'autres qui ont plus de loisirs, lui conseilla le vice-recteur du Séminaire, don Antoine Romanello.

— Cher don Antoine, répondit-il, vous devez savoir que je suis le Père spirituel et que je dois accomplir mon devoir jusqu'au scrupule¹.

Il donnait en outre des leçons de religion aux élèves des classes supérieures. Il prêchait dans la ville, dans le diocèse, et même hors du diocèse².

CHANCELIER DE L'ÉVÊCHÉ

Il cumulait toutes ces tâches avec celles de chancelier de l'évêché.

Mgr Zinelli était d'une santé précaire qui lui interdisait toute activité; le vicaire général, âgé et infirme. A part la correspondance privée, toutes les affaires du diocèse passaient dans les mains de Mgr Sarto.

Quelqu'un qui a eu l'occasion de l'observer souvent a dit : « C'était un plaisir de le voir, au rez-de-chaussée du palais épiscopal, aux jours et aux heures d'affluence, spécialement le mardi, où curés et vicaires du diocèse profitaient du marché pour venir. La tête légèrement inclinée, et avec une inimitable douceur, il accueillait les visiteurs, toujours aimable et maître de lui. Il répondait en peu de mots, nets, clairs, rapides, illuminés d'un large sourire qui jaillissait du cœur... Et tout le monde s'en allait content³. »

On aurait pu croire qu'il avait exercé cette fonction toute sa vie. Il avait l'intuition prompt, le secret des méthodes les plus efficaces, le jugement sûr, une extraordinaire habileté.

¹ Mgr ROMANELLO, *ib.*, p. 38.

² Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 175. — Mgr BOTTERO, *Ord. Trev.*, p. 773. — Mgr SETTIN, *ib.*, p. 1048.

³ L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 16.

Tous lui rendaient hommage, le portaient aux nues, le regardaient comme un homme exceptionnel ¹.

Le plus chaleureux était l'évêque, Mgr Zinelli. Il ne cessait de répéter qu'il n'avait jamais connu chancelier aussi assidu, aussi laborieux, aussi habile à traiter avec les personnes les plus différentes et à résoudre les questions les plus délicates et les plus compliquées ².

Les prêtres ne pouvaient avoir de meilleur intermédiaire auprès de leur chef que Mgr Sarto. Il avait pour eux toutes les prévenances. Mais, rigide gardien de leur prestige, si les circonstances l'obligeaient à quelque réprimande ou admonition, une ombre de tristesse passait sur son visage, ses yeux doux se faisaient sévères, son langage était ferme et sa volonté indomptable. Et gare à ceux qui osaient s'ériger en censeurs de l'évêque ! Sur ce point, il était inflexible. Rien ne l'indignait plus que le prêtre qui n'obéit pas à ses supérieurs et ne se comporte pas en prêtre ³.

Un de ses amis intimes lui demande un jour d'améliorer la situation d'un vicaire. Il écoute cette recommandation avec son habituelle bienveillance. Mais l'imprudent ami revient à la charge, impatient de connaître les résultats de sa démarche. Mgr Sarto le regarde :

— Vous êtes donc l'avocat des causes perdues ? Le vicaire que vous m'avez recommandé... ne le saviez-vous pas ?

Et il lui dit l'essentiel pour le convaincre que celui-ci n'était pas digne de recommandation.

— Le pauvre homme ! murmure l'interlocuteur.

— Oui, le pauvre homme ! reprend d'un ton énergique Mgr Sarto. Et pas seulement pauvre, mais détraqué. Priez pour lui, aidez-le, faites tout ce que la charité commande

¹ L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 16.

² Mgr MILANESE, *op. cit.*, p. 11. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 43.

³ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 421. — G. LUISE, *ib.*, p. 693.

de faire, mais aucune démarche publique, officielle. Ce serait un scandale. Taisez-vous et n'en parlez plus jamais à l'évêque ni à moi ¹ !

*

Dans son bureau de chancelier, il ne recevait pas seulement le clergé, ne traitait pas seulement des affaires religieuses. Sa porte était ouverte aux déshérités de la fortune, aux malheureux qui venaient lui confier leurs secrètes détresses. Il leur témoignait tant de bonté et de générosité que tout le monde disait : « Ce n'est pas lui qui touche son bénéfice de chanoine, mais les pauvres. » Sa charité ne contrariait pas la justice et les devoirs sacrés de la piété filiale. A sa mère et à ses sœurs qui travaillaient dans la maisonnette de Riese, il envoyait « le nécessaire, modeste, mais suffisant ² ».

Et combien sa charité était délicate envers ceux que d'autres auraient dû soutenir par devoir de justice !

Un typographe, qui avait un crédit avec la Curie épiscopale, était dans le désespoir. Ses affaires périclitant, il lui fallait d'urgence quatre mille lires. Manquaient mille lires. Il s'adresse au caissier de la Curie qui se contente de bonnes paroles et tempore. Or il n'y avait pas une minute à perdre ; le moindre délai serait sa ruine.

Pâle et titubant, il se présente chez le chancelier et lui expose son cas. Mgr Sarto réfléchit. Puis :

— Courage ! Dieu n'abandonne pas ceux qui ont confiance en lui. Moi, comme d'habitude, je n'ai pas un sou, mais je vous aiderai très volontiers.

Là-dessus, il pénètre dans une chambre voisine. Il ouvre et ferme boîtes, tiroirs, etc... prélevant de la monnaie et laissant un billet pour mémoire.

¹ L. FERRARI, *op. cit.*, pp. 30-31, *Ord. Trev.*, pp. 1535-1536.

² Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1256. — Cf. A. PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 234.

« Muet et bouleversé, a raconté le typographe, je suivais chaque mouvement du charitable Monseigneur, et j'avais le cœur gonflé de reconnaissance. Finalement, il me rejoignit, et, tout joyeux, me remettant l'argent :

« Voici les mille lires qui vous manquaient. Dieu vous bénisse, priez pour moi ¹. »

Telle était la charité de Mgr Sarto. Il poussait l'abnégation jusqu'à vendre quelques-uns de ses maigres champs de Riese pour secourir tous les solliciteurs ².

« IL TRAVAILLAIT POUR QUATRE »

Les deux chambres que Mgr Sarto habitait au Séminaire avaient leurs fenêtres ouvertes sur les jardins baignés par les eaux tranquilles du Sile. On suppose qu'il a apprécié le charme du paysage, mais il ne s'est jamais attardé aux fenêtres, faute de loisirs. S'il avait travaillé sans relâche à Tombolo et à Salzano, Trévisé n'était pas davantage un poste de repos.

Les occupations de la Curie lui prenaient habituellement six heures. Vers deux heures de l'après-midi, il quittait son bureau pour se rendre au chœur. Ensuite, un tas de papiers sous le bras, il retournait au Séminaire et dînait avec les professeurs : son seul moment de détente. Cédant à sa gaîté naturelle, il échangeait des plaisanteries avec les uns et les autres, sans jamais sortir de la mesure et en s'appliquant à entretenir l'harmonie de la fraternité chrétienne ³.

Le repas fini, il regagnait sa chambre, travaillait jusqu'au soir et jusque dans la nuit. « Il travaillait comme quatre », a dit un professeur du Séminaire, et cette phrase n'était pas

¹ G. B. NOVELLI, *Ord. Trev.*, p. 1301-1302.

² LUCIA SARTO, *ib.*, p. 413. — MADDALENA BIASETTO, *ib.*, p. 253.

³ Mgr PILOTTO, *Ap. Trev.*, pp. 612-613.

une hyperbole. Son voisin de chambre, Mgr François Zanotto, s'étant rendu compte de ce labeur nocturne, lui dit :

— Dormez donc, Monseigneur, remettez à demain les affaires de la Curie. Qui trop travaille moins travaille.

— Vous avez raison, don François. Allez au lit et dormez bien, répondit-il aimablement ¹.

Et de poursuivre sa veillée. Les rayons du soleil matinal le trouvaient parfois, ou encore assis à sa table, ou agenouillé devant son lit non défait ².

S'il travaillait pour quatre, il ne touchait qu'une seule rétribution, et cela était sans importance à ses yeux.

Le chanoine Laurent Bredan ne s'est pas trompé en lui rendant ce témoignage : « J'ai vécu trente ans au Séminaire. J'ai connu quantité de supérieurs et de professeurs. Pas un qui ait été homme de devoir au même degré que Mgr Sarto ³. »

Le très pieux Mgr Santalena n'exagérait pas non plus, quand il disait à ses collègues : « Au milieu de nous, souvenez-vous-en, nous avons un saint ⁴. » Avant d'être promu à l'archevêché d'Udine, Mgr Zamburlini, professeur au Séminaire de Padoue et ancien condisciple de Joseph Sarto, disait : « Heureux le diocèse de Trévise qui a possédé un pareil trésor ! Je n'ai jamais connu quelqu'un de meilleur, de plus digne, de plus charitable, de plus saint ⁵. »

Les laïcs en jugeaient de même. A Trévise, dans toutes les conditions sociales, on l'a proclamé : « Prêtre pieux, humble,

¹ Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, pp. 202-204. — Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 174.

² Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, pp. 42-44. — Mgr BECCEGATO, *ib.*, pp. 602-603.

³ Chanoine MILANESE, *op. cit.*, p. II.

⁴ Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, p. 27.

⁵ *Ib.*, pp. 25-26. Cf. aussi Mgr CARON, *Ord. Rom.*, 459.

travailleur, l'homme de la charité et de la prière, juste et droit au suprême degré ¹ ».

VICAIRE CAPITULAIRE

Le 12 juin 1879, désireux de récompenser ses « mérites de piété et de science », Mgr Zinelli le nomma Primicier de la cathédrale : c'était le premier poste du Chapitre. Quatre mois plus tard, le 24 novembre, l'évêque succombait à une longue maladie. Les chanoines, d'un accord unanime, désignèrent Mgr Sarto comme Vicaire capitulaire.

Personne ne connaissait mieux le diocèse qu'il gouvernait en réalité, depuis quatre ans, à la satisfaction universelle ². Par modestie, il aurait voulu se soustraire à cette charge, mais le Chapitre n'admit point d'excuses. Il dut s'incliner et assurer l'intérim du siège jusqu'à l'arrivée d'un nouveau pasteur ³.

Les ressources de l'évêché étant très médiocres, son premier acte fut de réclamer un subside à l'économe royal de Venise. « Eu égard, écrivait-il, à la pauvreté du soussigné, aux besoins de la Curie, à l'extension du diocèse (210 paroisses, 350.000 âmes), j'espère que l'économe royal interprétera de façon favorable les dispositions de loi et les circulaires du gouvernement passé, relativement aux Curies capitulaires ⁴. »

Il ne reçut qu'une somme dérisoire : douze cents livres. Il saisit sa plume et répondit : « Si les pauvres doivent se contenter des miettes qui tombent de la table des riches, tant que j'aurai pour moi l'appui du droit canonique et de la loi civile, assez clairs en l'espèce, je ne veux pas qu'on

¹ Professeur BOTTERO, *Ord. Trev.*, p. 759. — Mgr BECCEGATO, *Ord. Trev.*, p. 629.

² Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, p. 175.

³ *Ib.*

⁴ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 214.

puisse me reprocher de n'avoir pas défendu la justice de ma cause¹. »

Un candidat à l'épiscopat n'aurait pas protesté sur ce ton. Mgr Sarto n'avait souci que de sauvegarder les droits imprescriptibles de l'Eglise, sans équivoques, transactions ni compromissions.

★

Sa bonté envers le clergé, déjà si grande quand il était chancelier, s'accrut encore dans ses nouvelles fonctions. Cette bonté peut sembler parfois faiblesse ou indifférence, alors qu'elle est l'expression d'un serein équilibre et d'une équitable évaluation des hommes et des choses. Chez lui, elle tempérerait la sévérité et aplanissait tous les obstacles.

Mais un Vicaire capitulaire doit être aussi un administrateur capable : qualité qui rentre dans la vertu de prudence. Les bienfaits d'une sage administration sont immenses ; incalculables, les dommages d'une mauvaise. L'idée que s'en faisait Mgr Sarto, on l'a vu pendant son ministère à Salzano ; impossible de pousser plus loin le scrupule pour que les rentes d'un bénéfice n'aillent pas à des choses étrangères au service de Dieu et à la charité chrétienne². Il fit mieux encore à Trévis.

Entré à la Curie, il s'avisa qu'on était en retard pour un paiement dû aux imprimeurs ; signe évident que l'administration était mal tenue³. Mgr Sarto mande l'économe, réclame des éclaircissements et des explications, et, ayant constaté de très graves irrégularités, renvoie sur-le-champ l'infidèle administrateur et assume lui-même la responsabilité de remettre la maison en ordre. Il y réussit de telle manière

¹ *Ib.*

² Mgr POZZI, *Ord. Trev.*, p. III.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 50. — Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, p. 513 ; *op. cit.*, ch. III, pp. 77-118. — A. BOTTACIN, *Ord. Trev.*, p. 319.

que l'avenir financier du Séminaire fut assuré par son énergie et sa prudence, et, plus encore, par sa foi illimitée dans la Providence divine ¹.

Bon gérant des affaires temporelles, il est aussi un maître dans la formation des âmes sacerdotales. Il veut que ses prêtres donnent l'exemple de la sainteté, que les mœurs soient pures, qu'ils se distinguent par leur attachement au Pape, leur zèle pour le salut du prochain, la vivacité de leur foi et de leur charité, qu'ils soient unis dans l'amour du Christ, *cor unum et anima una*, contre toutes les forces du mal.

« Le prêtre, écrivait-il, est en état permanent de guerre contre le mal ; l'exercice de son ministère soulève contre lui une multitude d'ennemis acharnés. Pourquoi nous laisserions-nous paralyser, alors que nous pouvons remporter une complète victoire si nous travaillons tous ensemble ? Unis, nous sommes invincibles comme une forteresse, et, quand les prêtres sont unis, leur peuple l'est avec eux pour opérer des prodiges ². »

★

Autre grande et rare vertu de Mgr Sarto : son horreur du népotisme et de tout favoritisme.

Il avait un cousin, don Jacques Sarto, excellent prêtre, mais d'une médiocre intelligence. Un curé du diocèse dit à ce dernier :

— Don Jacques, vous allez faire fortune, maintenant que votre cousin gouverne ?

— Fortune ? Ah ! soyez bien sûr que mon cousin ne protège pas ses parents !... Vous dirai-je mon cas ? Sous

¹ Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, pp. 40-42. — Mgr BECCEGATO, *ib.*, pp. 605-606. — A. BOTTERO, *ib.*, pp. 780-781. Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, pp. 144-145. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 22.

² *Ib.*, ch. VII, pp. 212-213.

Mgr Zinelli, j'étais recteur à Villa di Bosco, dans la paroisse de Saletto. Pour n'être pas soupçonné de « cousinisme », Mgr Sarto, devenu Vicaire capitulaire, m'a fait descendre un échelon, et m'a nommé simple vicaire à Spresiano !

C'est qu'il n'avait que de maigres talents, le brave homme, et son cousin le savait trop ¹ !

VERS DE PLUS HAUTES RESPONSABILITÉS

Mgr Sarto remplit les fonctions de Vicaire capitulaire pendant sept mois (27 novembre 1879-26 juin 1880).

A l'arrivée du nouvel évêque, Mgr Joseph Callegari, de Venise, il se confine dans sa charge de chancelier et celle de directeur spirituel du Séminaire. Mais personne n'imaginait qu'il s'en tiendrait là. Etranger à toute ambition, il ne cessait de s'amoindrir à ses propres yeux. Il ignorait ses mérites et ne souhaitait que de vivre dans l'obscurité. Quand il avait été nommé primicier de la cathédrale, il avait écrit à un de ses cousins, vicaire à Venise : « Un peu de fumée, cher cousin, et vous savez comme j'y tiens peu. » A tous ceux qui le désignaient comme un futur évêque, il répondait d'un ton sec :

« Ce ne sont point là des souhaits d'ami. La croix que porte un prêtre sous sa soutane est un doux fardeau ; s'il doit la porter sur la soutane, pendue à une chaîne d'or, c'est un poids écrasant ².

On ne peut lire sans émotion la lettre qu'il adressait à son cousin de Venise, quand avait commencé à courir le bruit qu'il serait nommé évêque auxiliaire de Trévisé :

« Quant à moi, écrivait-il le 3 août 1879, dites bien que j'ai trop conscience de ma petitesse pour aspirer à un pareil poste. Les quatre années d'expérience à la Curie m'ont

¹ *Ib.*, pp. 215-216.

² FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, pp. 1498-1499.

fait connaître les épines, les dangers, les responsabilités de ce poste, toutes choses que ne compense point l'éclat de la croix. Eclat fragile, si l'on pense au mot de saint Philippe de Néri : et ensuite ? et ensuite, la mort¹ ! »

Il mandait au même correspondant, le 30 juin 1880, tandis qu'on parlait de sa nomination comme auxiliaire de Mgr Antoine Farina, évêque de Vicence :

« Tous ces bruits qu'on répand sur mon compte, soyez persuadé qu'ils n'ont pas l'ombre de fondement et qu'ils me font mal au cœur. Démentez-les, autant que vous pouvez ; affirmez partout que je suis très loin de désirer cette charge sublime. Je connais ma misère, et c'est pourquoi j'ai accepté l'une des dernières fonctions de mon diocèse, celles de chancelier, encore trop élevées pour mes faibles capacités. Quoique je tâche de faire l'indifférent et même de sourire quand on m'interroge, je vous affirme que toutes ces rumeurs me font beaucoup souffrir. »²

A l'instar des saints, Mgr Sarto ne pouvait comprendre que certains puissent rechercher les hautes charges, sous prétexte de faire plus de bien ; il éprouvait une indulgente compassion pour ceux qui aiment à faire parade d'insignes et de couleurs. Il n'envisageait que la gloire de Dieu et le salut des âmes ; le reste n'importait pas.

Il écrivait à un ami, le 2 juin 1884, comme il entrait dans sa cinquantième année :

« Quelle maigre consolation d'avoir atteint le demi-siècle, et, si près de rendre des comptes, d'être aussi loin des dispositions qui rendent propice le Souverain Juge³ ! »

Il ne se doutait pas l'heure que de son ascension était proche.

¹ Lettre du 3 août 1879 : Musée Pie X, de Riese.

² *Ib.*

³ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 226.

LE FANON ÉPISCOPAL

Ses vertus, ses services l'avaient mis en vedette. Léon XIII, grand connaisseur des hommes, ne pouvait ignorer la valeur de Joseph Sarto et l'avait inscrit au livre d'or de ses élus.

Un matin de septembre 1884, Mgr Apollonio, évêque de Trévise qui avait succédé à Mgr Callegari¹, convoque le chancelier dans sa chapelle privée.

— Agenouillons-nous et prions ensemble. Nous avons tous deux besoin de prier pour une affaire qui vous concerne.

Sans rien deviner, mais surpris et ému, Mgr Sarto s'agenouille. Puis l'évêque lui remet un billet pontifical : c'était sa nomination à l'évêché de Mantoue.

L'humble fils du curseur de Riese prit sa tête entre les mains et éclata en sanglots.

— Acceptez ! c'est la volonté de Dieu, dit l'évêque.

— Impossible ! Le poids est trop lourd, trop au-dessus de mes forces, de mes capacités.

L'évêque insiste :

— Acceptez ! c'est la volonté de Dieu !²

Mgr Sarto se tut. Mais, une fois seul, il écrivit à Rome

¹ Mgr Callegari avait quitté Trévise pour l'évêché de Padoue en mai 1883, et Mgr Apollonio, évêque d'Adria, fut transféré à Trévise le 9 juin suivant.

Un fait digne de remarque : Mgr Callegari avait trouvé dans Mgr Sarto un si précieux collaborateur qu'il aurait voulu l'emmenner à Padoue comme vicaire général. Mais la modestie du futur Pape s'y opposa. Aux instances de Mgr Callegari, il répondait, le 20 mai 1883 :

« Avec toute l'affection que je ressens pour mon diocèse, la pensée d'être à vos côtés et d'alléger votre croix, m'aurait fait, non pas courir, mais voler auprès de vous. Mais en réfléchissant, je me dis et me répète : Mgr Callegari sera vite connu à Padoue, et ma présence soulèverait des difficultés. » (Lettres du cardinal Sarto, Patriarche de Venise, à l'évêque de Padoue, Mgr Callegari, p. IX, Padoue, 1949.)

² Mgr. E. BECCEGATO, *Ord. Trev.*, pp. 615-616.

que cette haute dignité n'était pas faite pour lui. Rome lui répondit : « Obéissez ¹ » !

Un refus aurait été contraire à la volonté de Dieu.

Mgr Sarto écrivit à son ancien évêque, Mgr Callegari (tous deux étaient liés par une mutuelle estime et amitié) :

« Après quinze jours d'agonie, j'ai reçu hier soir confirmation formelle de la volonté du Saint-Père m'appelant à l'évêché de Mantoue. J'ai prié, j'ai beaucoup prié le Saint-Père pour qu'il me laisse, misérable comme je suis, dans ma pauvreté. Mes prières n'ont pas été exaucées. »

Dieu avait parlé. Il s'incline, uniquement réconforté par cette pensée qu'il se soumettait à la volonté de Dieu.

Sa nomination n'étonna personne. Tout le monde l'avait prévue et l'attendait. On imagine la satisfaction des habitants de Trévisé !

★

Les premières émotions passées, il voulut revoir son village, sa maison, sa « maman ».

Marguerite Sanson avait tant désiré que son Bepi fût prêtre ! Mais, évêque ?... Quels que soient les rêves d'une mère, elle n'aurait jamais demandé une pareille grâce. Dieu l'avait accordée à sa foi et à son humilité.

Riese accueillit Mgr Sarto avec des transports de joie. Mais il y avait sur son front comme un voile de tristesse. Marguerite Sanson l'interrogea. Pourquoi cette tristesse quand tout le village exultait ?

— Maman, répondit-il, vous ne savez pas ce que cela veut dire d'être évêque. Il y va de mon âme, si je ne fais pas mon devoir ².

¹ Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation.
— Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VII, p. 226.

² E. MIOTTO-SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 949-950.

C'est ainsi qu'il appréciait les honneurs. Il les regardait à la lumière de l'éternité, ayant toujours pensé que, plus le poste est élevé, plus il entraîne de responsabilités redoutables. Il n'était pas de ceux qui les assument avec désinvolture et ne se rendent pas compte que ce ne sont pas les places qui honorent un homme, mais la vertu qui honore les places. Mgr Sarto avait la crainte de Dieu ; il y ramenait toute sa conduite.

★

Deux mois après, le 12 novembre 1884, il était aux pieds de Léon XIII.

Il le pria, encore une fois, d'éloigner de lui ce calice. Le grand Pape lui répondit :

— Vous Nous avez adressé une lettre de renonciation. Mais Nous voulons que vous alliez à Mantoue¹.

Le même jour, dans une lettre à Mgr Callegari, évêque de Padoue, il racontait son audience :

« Le Saint-Père m'a reçu avec toute sa bonté. Il a bien voulu me dire les motifs pour lesquels il n'a pas accédé à mes prières... Quelle croix, Monseigneur, quel Calvaire ! Je puis dire avec Jésus : *Fiat voluntas tua.* »

Le troisième dimanche de novembre, tandis que les Mantouans s'empressaient autour de la Vierge Couronnée, reine de leur ville², à Rome, en l'église Saint-Apollinaire, le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, lui conférait la plénitude du sacerdoce.

¹ Témoignage du Bienheureux : Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 44.

² Après la guerre et la peste qui avaient désolé Mantoue, et aussi l'inondation du Pô (6 novembre 1640), la très pieuse princesse Marie de Gonzague avait décidé de se mettre elle-même, de mettre son fils Charles II et son Etat sous le patronage de Marie Très Sainte, la proclamant Reine de Mantoue. La cérémonie de la proclamation fut célébrée le 28 novembre 1640, dans la cathédrale de Mantoue, clôturant la fête du Couronnement de la Vierge qu'on vénère dans cette cathédrale.

C'est dans l'Évangile de ce dimanche qu'est rapportée la parabole du levain mêlé à la farine et qui fait gonfler toute la pâte¹. Texte prophétique : Mgr Sarto allait être ce ferment dans le diocèse de Mantoue.

*

De Rome, il regagna Trévis où les manifestations ne furent pas moins chaleureuses qu'à Riese. Mais il ne pouvait pas s'y attarder : son nouveau diocèse l'appelait d'urgence. Il passa en pleurs sa dernière nuit² ; c'était un adieu à neuf ans d'existence où les cœurs avaient battu à l'unisson du sien. Il remit une lettre au Recteur du Séminaire, Mgr Antoine Romanello, en lui disant d'une voix émue :

— Vous la lirez au réfectoire, après mon départ, vous direz aux professeurs et aux élèves que je les salue tous, que je les porte dans mon cœur, et qu'ils prient toujours pour le pauvre Mgr Sarto.

Puis il fit venir une voiture, la faisant s'arrêter à quelque distance du Séminaire pour que personne ne le vît partir³. Et il s'en alla, offrant sa peine au Seigneur.

¹ S. LUC, XIII, 33.

² Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, pp. 54-55.

³ *Id.*, pp. 55-56. — Professeur A. BOTTERO, *ib.*, pp. 786-787. — Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 107.

CHAPITRE V

L'ÉVÊQUE DE MANTOUE

(18 avril 1885 - 22 novembre 1894)

1. Programme immuable. — 2. Coup d'œil sur le diocèse de Mantoue. — 3. Rénovation du Séminaire. — 4. Ses prêtres. — 5. La première visite pastorale. — 6. Le Synode. — 7. La seconde visite pastorale. — 8. « L'évêque du catéchisme ». — 9. Le « catéchisme unique ». — 10. Avec son clergé. — 11. Avec son peuple. — 12. Deux centenaires solennels. — 13. Fermeté. — 14. Ses pauvres. — 15. Action Catholique sociale. — 16. Cardinal et patriarche de Venise. — 17. Le dernier baiser à sa mère. — 18. La question de l'*Exequatur* pour Venise. — 19. Train de vie non changé. — 20. Sa première lettre pastorale au diocèse de Saint-Marc. — 21. Emouvant départ de Mantoue.

PROGRAMME IMMuable

C'est le 18 avril 1885 que Mgr Sarto entre dans la vieille cité des Gonzague et bénit pour la première fois un peuple immense qui l'acclame. Ce jour marque la résurrection de tout le diocèse¹.

Un mois plus tôt, fixant sa pensée et son programme, il avait clairement défini son rôle :

« Le nouvel évêque, pauvre de tout, mais riche de cœur, n'a d'autre but que de procurer le salut des âmes et de

¹ Mgr MILANESE, *op. cit.*, pp. 13-14. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 233. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 181. — A. GANDINI, prêtre, *ib.*, p. 209. — Mgr SCAINI, *ib.*, p. 407.

faire de tous une grande famille d'amis et de frères ¹. »

Ainsi s'exprimait-il dans une lettre du 5 mars 1885 au maire de Mantoue, et, plus amplement encore, dans sa lettre pastorale du 18 mars :

« Pour le bien des âmes, je n'épargnerai ni soins, ni veilles, ni fatigue, et je n'aurai rien de plus à cœur que votre salut. Je sais que, pour le salut de mes brebis, j'aurai à soutenir des combats, à traverser des périls, à subir des offenses, à affronter des orages, à lutter contre la peste qui s'attaque aux bonnes mœurs. Mais mon peuple me trouvera toujours ferme à mon poste, toujours doux et plein de charité. »

Ce programme surnaturel inaugurerait la restauration qui, en peu de temps, ferait du diocèse de Mantoue un des meilleurs de la Lombardie.

COUP D'ŒIL SUR LE DIOCÈSE DE MANTOUE

Hélas ! le cadran de l'église de Mantoue n'indiquait pas des heures favorables.

Le clergé était peu nombreux, divisé par les passions partisans et l'écho des querelles politico-religieuses, non encore assoupies ² ; plusieurs paroisses étaient privées de pasteur ; dérisoires, les espérances de vocations sacerdotales ; languissante, la foi du peuple trompé et excité par le socialisme naissant, tandis que le Libéralisme — allié de la maçonnerie toute-puissante et agressive — écartait de la religion les classes élevées ³.

Les prêtres exemplaires ne manquaient pas. Mais, accablés de travail, ayant besoin d'aides, et en trop petite quantité,

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 236.

² Témoignage du Bienheureux : *Relation de l'état de son diocèse à Léon XIII*, en date du 8 août 1885. Cf. *Proc. Ord. Rom.*, 728 bis.

³ Cette situation est confirmée par tous les témoignages du Procès Ordinaire et Apostolique de Mantoue. Cf. aussi Mgr ROSA. *Ord. Rom.*, 963-964. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1334-1335.

que pouvaient-ils faire pour vaincre l'indifférence et l'aversion qui paralysaient toutes les forces du bien ?

Un évêque, Mgr Rota, était tombé sur le champ de bataille, écrasé par les amertumes et les tribulations¹. Un autre, Mgr Berengo, prédécesseur immédiat de Mgr Sarto, n'avait pas été plus heureux. Dans le sillon mystique du Christ, le démon semait la zizanie et les dommages étaient incalculables.

Tel était l'état du diocèse de Mantoue, quand arriva le futur Pie X. Avec sa perspicacité et son expérience, il ne fut pas long à s'en rendre compte et il en eut d'abord le cœur serré. Il savait combien le terrain est ingrat quand on manque de prêtres. Mais, habitué à résoudre les problèmes les plus ardues, il ne s'abandonna pas aux récriminations inutiles et se mit tout de suite à l'œuvre, sous l'œil de Dieu.

RÉNOVATION DU SÉMINAIRE

De tous les maux du diocèse, le pire était, on le répète, la pénurie de clergé.

« J'ai besoin de professeurs au Séminaire, j'ai besoin de prêtres dans la ville et le diocèse, c'est désespérant ! » s'écriait-il le 2 juin 1885².

Peu après, se sentant comme perdu dans un désert, il écrivait :

« Le premier dimanche d'août, j'ordonnerai un prêtre et un diacre, les seuls fruits que m'offre cette année mon

¹ Mgr Pierre Rota, un des plus doctes évêques italiens, gouverna le diocèse de Mantoue (1871-1879). Il fut combattu féroceement par la Maçonnerie. Traduit devant les tribunaux, incarcéré, livré au mépris public, il supporta l'inique persécution avec une énergie héroïque. Il mourut le 3 février 1890, à Rome, Chanoine de la Basilique Vaticane. A l'anniversaire de sa mort eut lieu, dans la cathédrale de Mantoue, une cérémonie funèbre où Mgr SARTO prononça son éloge, mit en lumière ses grands mérites et ses insignes vertus (Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, pp. 276-277).

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 249.

Séminaire. Quelle misère et quel serrement de cœur, alors qu'il m'en faudrait au moins quarante¹ ! »

Par la faute des circonstances politiques, de l'anticléricalisme qui sévissait alors, le Séminaire de Mantoue était resté fermé pendant plus de dix ans. L'évêque, Mgr Berengo, l'avait rouvert en 1880. Mais les vocations étaient rares et l'on manquait de moyens pour les soutenir².

Ce n'est pas que la foi fût éteinte. De temps en temps, l'évêché recevait des suppliques lui demandant des prêtres. On pouvait donc espérer quelque résultat, si le peuple s'intéressait à cette question. Persuadé qu'il serait entendu, Mgr Sarto publia, le 5 juillet 1885, une lettre pastorale où vibrait son cœur paternel :

Une des graves pensées qui m'occupent depuis que le Saint-Père a daigné me confier le gouvernement de ce diocèse est celle du Séminaire. Là se portent tous mes désirs, toutes mes affections, toutes mes angoisses, car l'éducation du clergé est la base du diocèse, l'unique secret d'avoir de bons prêtres. C'est l'œuvre la plus digne qui puisse sortir des mains d'un évêque.

Quel chagrin si, au prochain automne, j'étais contraint d'aviser des jeunes gens qu'il n'y a pas de place pour eux au Séminaire ! Quelle tristesse, lorsque je vois tant de curés, vieux et impotents, qui demandent des secours, et tant de paroisses qui leur font écho ! Quelle tristesse si, par manque de moyens, j'étais dans la dure nécessité de licencier ces chers élèves qui, appelés par Dieu, se disposent à remplacer les vaillants ouvriers tombés sous le coup de la mort !

¹ Lettre du 24 juillet 1885 à Mgr BRESSAN, son futur et très fidèle secrétaire. Cf. Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation. — Cf. aussi Mgr SILVESTRINI, *Ap. Ven.*, p. 442. — G. B. VIANELLO, prêtre, *ib.*, p. 531.

² E. MARTINI, prêtre, *ord. Mant.*, p. 147. — A. ANGELINI, prêtre, pp. 116-117. — A. PESENTI, prêtre, pp. 170-171. — A. GANDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 183. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, p. 210. — E. MAMBRINI, prêtre, p. 290. — Mgr SCAINI, p. 408. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1349-1350.

Si l'Église ne peut se passer du sacerdoce qui en est la partie essentielle et si le sacerdoce ne peut durer sans l'éducation des clercs, n'est-il pas vrai que nous devons éloigner cette terrible échéance, que nous devons tout faire pour rendre florissant le Séminaire, où les jeunes gens se préparent à devenir prêtres ? Je ne vous demande pas l'impossible, mais ce que vous avez : cœur et amour. Je sais que vous n'êtes pas riches, mais je sais que vous êtes nombreux ; beaucoup de grains font un tas et beaucoup de gouttes font de la pluie.

Il insistait sur les besoins urgents du diocèse et continuait :

Ne sommes-nous pas les témoins des temples déserts, des autels abandonnés, des chaires muettes, des confessionnaux vides ?... Ne sommes-nous pas les témoins d'une jeunesse qui grandit dans l'ignorance de ce qu'il y a de plus nécessaire à connaître pour le salut éternel ? les témoins des affligés qui attendent en vain le réconfort ? des moribonds qui arrivent au grand passage sans les pieuses consolations ?... Ne croyez pas que je veuille vous imposer de rudes sacrifices. Je vous demande l'aumône avec l'humilité de celui qui implore une grâce. Je vous adresse une prière : aimez le Séminaire, et cela suffira, parce qu'alors votre évêque pourra faire des miracles.

Aimez le Séminaire ! et que le vœu de votre évêque soit pour vous un ordre. Il n'est aucun de vous qui ne puisse donner au Séminaire un centime, un fruit, un légume. Rien n'est impossible à qui veut et à qui aime.

Aimez le Séminaire, l'œuvre essentielle du diocèse de Mantoue, et le peu que vous donnerez verra se renouveler pour vous le prodige de la veuve de Sarepta, cette femme qui, n'ayant qu'une bouchée de pain pour elle et son fils, l'offrit au Prophète, méritant ainsi que la farine ne s'épuise jamais dans sa marmite ni l'huile dans son urne.

Aimez le Séminaire, et vous réaliserez le vœu de votre évêque. Quand je verrai croître et prospérer par votre aide cette chère famille de mes espérances, pupille de mes yeux et cœur de mon cœur, combien il me sera doux d'avoir voué ma vie à ce diocèse très aimé.

Peuple et clergé, riches et pauvres, le diocèse répondit, d'un élan magnifique, à cet appel, et, avant moins d'une

année, le Séminaire pouvait s'ouvrir à cent-quarante sept élèves ¹ !

Mgr Sarto commençait à respirer, mais ne restait pas inactif. Le Séminaire était le sommet de sa tâche quotidienne ; il y pensait sans relâche, il en parlait avec enthousiasme, et cherchait toujours de nouveaux moyens pour en mieux assurer l'existence ².

« Le Séminaire, écrivait-il à son clergé le 1^{er} juillet 1886, est mon constant souci, et, quand une année s'achève, j'envisage aussitôt l'avenir et les mesures à prendre, afin que notre Institut, sur lequel reposent tant d'espérances, prospère encore davantage et corresponde aux nécessités croissantes du diocèse ³. »

*

L'existence financière étant assurée, il fallait l'adapter à ses fins.

Pour former des prêtres qui soient vraiment les ministres de Dieu, Mgr Sarto introduit au Séminaire une plus stricte discipline parmi les élèves ; il enjoint aux Supérieurs de veiller plus rigoureusement aux conditions d'admission ; il exhorte chaleureusement tous les curés à cultiver la vocation chez les jeunes gens et les avertit toutefois de ne pas tendre une oreille trop facile aux requêtes des familles souvent inspirées par la vanité ou l'intérêt. Il recourt enfin aux services d'un Directeur spirituel expérimenté.

La société d'alors se flattait de ne croire qu'à la science. Persuadé qu'une doctrine sûre et une solide érudition sont

¹ Témoignage du Bienheureux : Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 254.

² Mgr TRAZZI, *ord. Mant.*, p. 193. — L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 42.

³ G. PEDRINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 52. — Mgr Rizzi, *Ord. Trev.* p. 1441.

la meilleure apologie de l'Eglise, et convaincu des bienfaits d'une saine modernité, Mgr Sarto donne une forte impulsion aux études. Il choisit des professeurs d'une haute capacité ; il complète les programmes ; dans les cours de philosophie et de théologie, il fait pénétrer le thomisme qu'il connaissait à fond¹, et ne néglige rien de ce qui peut rendre plus efficace, au milieu du peuple, le ministère sacerdotal.

Son plan d'action se déroula sans trêve et sans écarts. Tous les professeurs reçurent de lui l'exemple du zèle et du devoir. Il s'était réservé l'enseignement de la théologie et du chant sacré, pour se maintenir en un contact plus étroit avec les élèves, et, ne ménageant ni son temps ni sa peine, il assumait la grave responsabilité de Recteur. Il alla même jusqu'à suppléer tel ou tel maître empêchés par la maladie ou un autre motif.

Il ne se contentait pas des rapports que lui faisaient les professeurs. Il entrait à l'improviste, tantôt dans une classe, tantôt dans une autre. Il écoutait, il interrogeait avec une compétence qui faisait admirer sa perspicacité didactique et sa vaste culture². Il assistait régulièrement à tous les examens et se complaisait à embarrasser les élèves pour éprouver la vivacité de leur esprit³.

Afin que l'instruction de ses prêtres fût sérieuse, il décida que, pendant les quatre années qui suivraient l'ordination sacerdotale, ceux-ci auraient à soutenir un examen sur des

¹ Pour montrer la connaissance qu'il avait de saint Thomas, il suffit de signaler son puissant discours au Congrès du clergé de Vénétie, à Monte Berico de Vicence (septembre 1881). Cette vaste assemblée de prêtres, de prélats et d'évêques fut soulevée d'admiration (Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 215).

² Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1343. — E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 148. — Mgr SCAINI, *Ap. Mant.*, pp. 408-409.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 968. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 67. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 205. — Mgr SCAINI, *Ap. Mant.*, pp. 408-409.

sujets sacrés et profanes, devant une commission de huit membres, présidée par lui ¹.

Toutes ces mesures firent passer au Séminaire « un souffle de renouveau », comme disait un futur évêque, alors séminariste de Mantoue, et « les résultats furent des plus encourageants ² ». Mgr Sarto avait accompli le miracle promis et pouvait chanter le *Te Deum*. Il y avait dépensé toutes ses forces et aussi la meilleure part de la mense épiscopale. Il dut vendre les deux modestes champs de Riese qu'il possédait encore et sollicita la charité des fidèles, accueillant avec gratitude l'aumône des humbles et les sommes importantes des bienfaiteurs insignes ³.

L'avenir du Séminaire de Mantoue était désormais assuré.

SES SÉMINARISTES

Ses séminaristes, il les connaissait tous, un à un, leur nom, leur pays, leurs conditions domestiques. Dans ses entretiens avec eux, il glissait de gracieuses plaisanteries. Il s'informait minutieusement de leurs études, de leur conduite, de leur esprit de piété ⁴. Il s'intéressait à leurs besoins, scrutait leur caractère, leurs tendances, la valeur de leur vocation, il sondait toute leur âme ⁵. Aucun mérite et aucun défaut ne lui échappaient. Il savait compatir à leurs faiblesses, porter secours à leurs insuffisances. Mais il exigeait la plus grande discipline, n'hésitait pas à rappeler sévèrement au devoir,

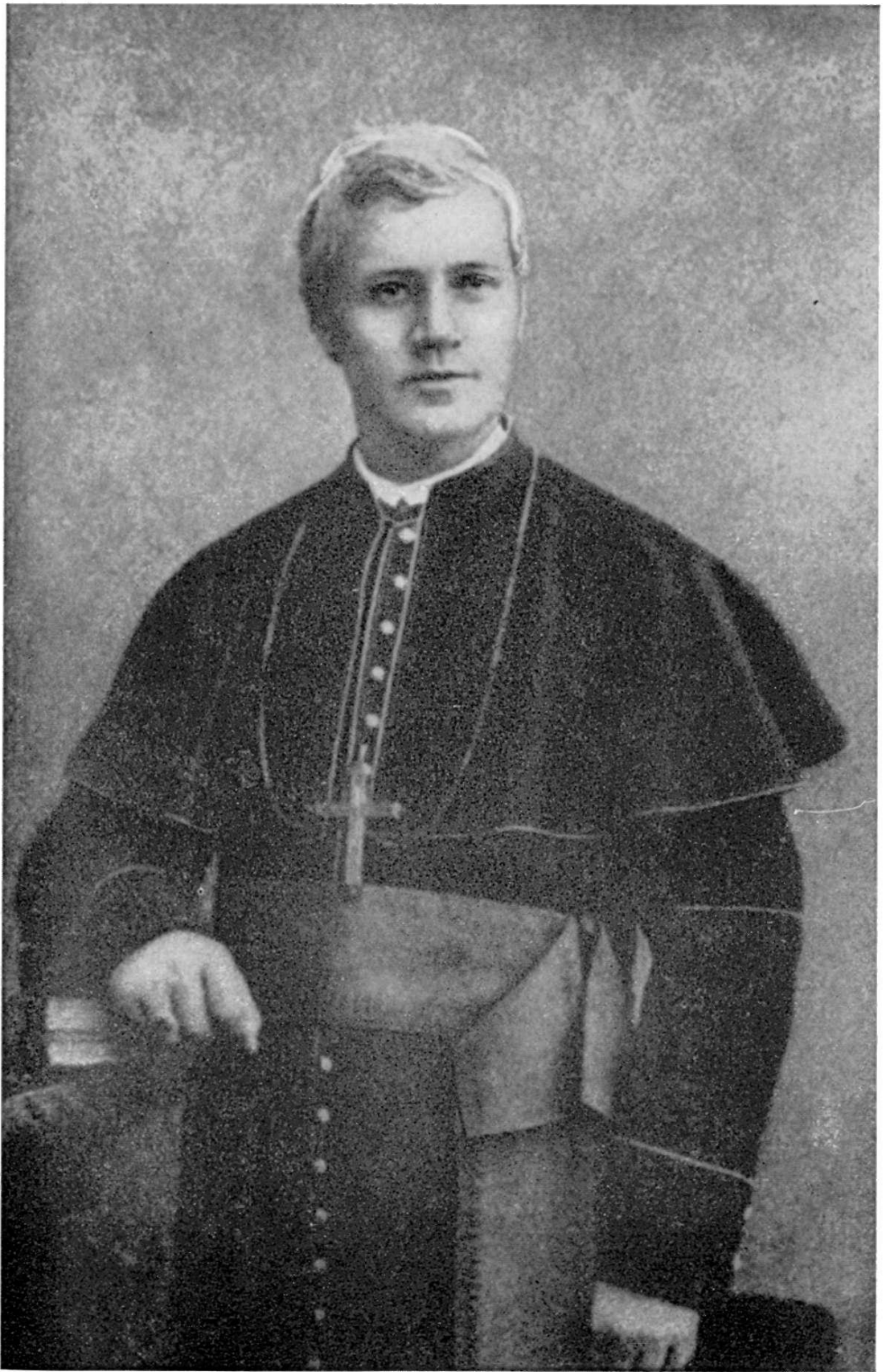
¹ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 53.

² Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1351.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 969. — Sœur Modeste de l'Immaculée, *Ord. Mant.*, p. 92. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1342. — Cf. aussi : Lettre pastorale du 31 janvier 1888, n. 61. — Synode diocésain de Mantoue, ch. xxv, pp. 88-89.

⁴ A. ANGELINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 117.

⁵ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 67. — A. ANGELINI, prêtre, *ib.*, p. 194. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 205. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1344. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 237.



Monseigneur Sarto
Evêque de Mantoue

à avertir, même sans paroles, les supérieurs pour qu'ils veillent mieux sur leurs élèves ¹. Un seul de ses regards les foudroyait alors comme le pire des châtiments.

★

Pénétré de l'éminente dignité de la prêtrise, il ne se lassait pas, dans ses conversations intimes et ses conférences, de rééditer les préceptes de saint Jérôme à Népotien et de commenter les admonitions au clergé du grand Borromée ².

L'amour, le sacrifice, l'obéissance prompte à l'évêque, la négligence des devoirs propres, la tiédeur dans les choses divines, et, spécialement, l'*amor sceleratus habendi* — l'attachement à l'argent, qui déshonore les ministres de Dieu — tels étaient les thèmes ordinaires de ses discours et exhortations. Il leur demandait en outre de se recueillir chaque mois dans une pieuse retraite pour être toujours mieux prêts à approcher le Seigneur avec un cœur sincère et la plénitude de la foi.

Il n'oubliait pas non plus de les dresser au ministère de la parole sacrée. Il voulait que, de préférence en mai, le mois de Marie, l'on prononçât, à tour de rôle, une brève allocution, qu'il faisait suivre d'observations et de critiques, où s'affirmait sa maîtrise dans l'art oratoire ³.

Dans la période des Ordinations, il redoublait de zèle. Pas un instant de répit. Il préparait lui-même les séminaristes au pas redoutable qu'ils allaient faire. Il les suppliait de mesurer leurs propres forces, de peser à fond les immenses

¹ Mgr TRAZZI, *Ord. Mant.*, p. 194. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 205. — D. BALZO, prêtre, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, p. 53. — V. BINI, prêtre, *ib.*, p. 16.

² Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1343. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 67. — A. RESTANI, *Ap. Mant.*, p. 392.

³ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 70. — D. BALZO, *Supplément Proc. Ord. Mantoue*, p. 56.

responsabilités humaines et divines auxquelles ils s'engageaient, pour n'être pas un jour de ceux qui attristent l'Eglise et scandalisent les fidèles par leur apostasie. Avant de leur imposer les mains, il voulait être sûr de la rectitude de leurs intentions ¹.

C'est ainsi que l'on doit à Mgr Sarto la vigoureuse floraison d'excellents prêtres qui ont honoré, durant et après son épiscopat, l'Eglise de Mantoue.

★

Et comme il aimait ses clercs ! En « bon papa », selon l'expression de l'un d'eux ².

Un tel n'avait-il pas de quoi fournir le trousseau nécessaire, il y pourvoyait lui-même ³. Un autre ne pouvait-il plus payer sa pension, il payait : « Si vous n'avez pas d'argent, disait-il, j'en ai. Travaillez, et tâchez de devenir un bon prêtre ⁴. » Si d'autres, de santé débile, avaient besoin d'une nourriture plus abondante, il les conviait à sa table. Il procurait des remèdes aux malades qui ne pouvaient s'en procurer ⁵.

Préoccupé des périls spirituels que couraient les séminaristes pendant leurs longues vacances dans leurs familles, il eut l'heureuse idée d'acquérir pour eux une villa tranquille où il leur était loisible d'alterner les exercices de piété et l'étude avec des promenades agréables, des récréations honnêtes, et sa présence y répandait joie et lumière ⁶.

¹ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 57. — S. E. MARTINI, *ib.*, p. 148.

² D. BALZO, prêtre, *Supplément. Proc. Ord. Mantoue*, p. 49.

³ F. ZELADA-CASTELLI, *Ord. Mant.*, pp. 161-162.

⁴ D. BALZO, *Supplément.*, pp. 151-152. — E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 148. — S. MONDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 238. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 969.

⁵ V. BINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 257. — E. MAMBRINI, *ib.*, 288.

⁶ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 968. — Cf. Lettre au clergé du 30 juin 1887, n. 453.

Mais ils devaient correspondre à ses espérances, se montrer dignes de sa tendresse, être humbles, pieux, laborieux, donner des preuves indubitables de leur vocation : autrement c'était l'exclusion. Là-dessus, il ne transigeait pas, il était inexorable, car il savait par expérience que les mauvaises recrues sont la plaie d'un diocèse ¹.

Sa charité n'en triomphait pas moins, à l'égard de ceux qui devaient quitter le Séminaire. S'ils étaient pauvres, il les aidait autant que possible ; bien des fois, pour les préserver de l'oisiveté et de ses sombres lendemains, il s'ingénia à leur trouver du travail ².

Il ne recherchait pas le nombre, mais l'esprit de Dieu. Si un séminariste donnait des signes d'amélioration, il ne refusait pas de temporiser, d'attendre, comme un cultivateur qui sème attend l'époque de la moisson. Mais inutile de lui recommander des sujets dont il n'aurait pas lui-même contrôlé la solidité de leur vocation.

Il avait écrit un jour à un curé de se rendre au Séminaire pour ramener à son domicile un élève qui n'était pas appelé à l'état sacerdotal. Le curé se permit de répliquer que le jeune homme avait la vocation et qu'il n'y avait pas lieu de le licencier.

— Vous, Monsieur le curé, s'écria Mgr Sarto, vous avez le devoir d'aider votre évêque et de ne pas lui mettre des bâtons dans les roues ³ !

*

Son affection pour le clergé était faite de douceur et de fermeté.

¹ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1344-135. — Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 205. — Cf. aussi lettre du Bienheureux à don Rosa, recteur du Séminaire, 29 mars 1894, Archives de la Congrégation des Rites.

² Mgr RIZZI *Ord. Trev.*, p. 1417.

³ Témoignage du Bienheureux : Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 639.

On sera heureux de lire le témoignage d'un séminariste, plus tard directeur du journal catholique *Il Cittadino di Mantova*¹ :

Il nous aimait bien, mais avec une grande intransigeance. Souvent, alors qu'on s'y attendait le moins, il survenait, plongeait autour de lui un regard scrutateur, comme pour demander l'attention, qui était déjà à son comble, quand il ouvrait la bouche. Quiconque avait erré devait par cela même trembler, à cause de son amour pour nous, qui nous voulait tant de bien. N'avait-il pas raison ? Il était inexorable envers ceux qui prétendaient dépasser les autres, parce qu'ils en savaient un peu plus.

Un jour éclata une tempête. Légers comme tous les jeunes gens, nous avons commis une grave insubordination. Le lendemain, l'évêque arrive, les yeux flamboyants. La bourrasque était proche. Un poing sur la table, une parole écrasante. Nous avons peur, inquiets de savoir comment cela finirait. Et soudain nous voyons deux grosses larmes sillonner son visage.

Ces larmes, nous ne les avons jamais oubliées, car elles étaient le signe de l'immense affection qu'il nous portait. Un père ne nous aurait pas aimés davantage.

La dernière fois qu'il vint parmi nous, il nous dit : « Peut-être que nous ne nous verrons plus ; mais vous prierez pour moi, parce que je vous ai aimés. »

Mgr Sarto aurait pu dire comme le divin Maître à ses apôtres : *Ego dilexi vos*².

LA PREMIÈRE VISITE PASTORALE

Dès son premier contact avec Mantoue, Mgr Sarto estima qu'il avait affaire à des gens droits et capables d'une féconde activité.

¹ Cf. *Il Cittadino di Mantova*, 8 août 1903. — Cf. aussi D. BALZO, prêtre, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, pp. 52-53. — A. PESENTI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 177. — Mgr A. RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1424-1425.

² S. JEAN, v, 9.

Quoique dévoyé par de fausses doctrines et des idéologies subversives, le peuple lui parut généreux et accessible au bien.

Il était nécessaire d'approcher ce peuple et de le connaître. L'avenir du Séminaire une fois assuré et l'éducation des clercs en bonne voie, il entreprit ses visites pastorales, destinées à mobiliser toutes les énergies du diocèse, en vue d'un réveil de la vie chrétienne.

Pas de pompes, pas de réceptions fastueuses. Il ne songeait qu'au salut de ses brebis ; les exhortant une à une à ne pas abandonner le troupeau, ou, si elles l'avaient abandonné, à rentrer au bercail. « Autant que le Seigneur me donnera de forces, écrivait-il le 18 août 1885, je rassemblerai les brebis errantes, j'irai à la recherche des brebis perdues. » Et il ajoutait : « Chaque curé doit se rappeler que, lorsqu'il m'a offert sa table de tous les jours et partagé avec moi sans autre cérémonie son pain quotidien, ma satisfaction est entière. Arrivant le matin de bonne heure, ma joie est de trouver les fidèles recueillis en prières dans l'église. C'est le plus bel accueil qu'on puisse me faire et rien ne m'est plus agréable que d'avoir en face de moi des cœurs confiants, des visages sereins et qui témoignent leur respect pour celui qui apporte la bénédiction de Dieu ¹. »

Pendant plus de deux ans, oublieux de lui-même jusqu'à l'héroïsme, il chemine de paroisse en paroisse, répandant la bonne semence. Un de ses plaisirs est de débarquer en des coins écartés qui n'avaient, de longue date, reçu aucun évêque.

★

Sa méthode nous a été dévoilée par les prêtres qui l'accompagnaient dans ses visites pastorales.

¹ Lettre Pastorale, n. 408.

Il arrivait de bonne heure et sans bruit, entraît tout de suite dans l'église et s'installait au confessionnal jusqu'au moment de célébrer la messe. Il adressait aux fidèles une première allocution, suivie de l'explication du texte évangélique. Puis il administrait la Confirmation, parcourait l'église, examinait les registres de la paroisse et de la fabrique, allait de maison en maison, bénissant les malades, distribuant à ceux qui étaient pauvres un secours pécuniaire ¹.

Avant le repas qu'il exigeait modeste et frugal, il entraît dans le bureau du curé et s'il apercevait quelque ouvrage liturgique ou de théologie morale recouvert de poussière, il le montrait au curé, sans dire un mot, — silencieuse et éloquente leçon ².

L'après-midi était consacrée aux confidences et consultations de ses curés et de leurs coadjuteurs. Il tenait à être très minutieusement informé pour aviser avec eux aux moyens d'extirper les désordres, de supprimer les abus, de restaurer les mœurs.

C'est au cours de ces colloques qu'il a laissé au clergé une impression ineffaçable. Les curés lui exposaient leurs idées, donnaient leur avis. Mgr Sarto les écoutait avec le plus grand intérêt, la plus vive attention ; il n'intervenait que pour corriger, suggérer, conseiller, compléter, et il obtenait ainsi ce qu'il désirait. Heureux de l'estime qu'il leur témoignait, ils en finissaient toujours par se ranger à ses vues, même s'ils y avaient été d'abord contraires. Ses directions révélaient une exceptionnelle capacité de gouvernement.

Après un bref repos, Mgr Sarto retournait à l'église, confessait, interrogeait les enfants sur la doctrine chrétienne, expliquait le catéchisme au peuple et, gravissant la chaire,

¹ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, pp. 73, 80. — Mgr TRAZZI, *ib.*, p. 196. — Cf. aussi Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 640-641.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 57.

prononçait un chaleureux discours, prenait congé de la paroisse ¹.

Les traces de son passage étaient profondes : mariages légitimés, familles pacifiées, adultes baptisés et confirmés, pécheurs ramenés dans la voie droite, ignorants instruits des choses divines, scandales réparés, indigents soulagés ². Il pouvait partir satisfait et se redire les paroles du Seigneur au prophète : « Je t'ai donné autorité sur ces gens afin que tu déracines et détruises, construises et plantes ³. »

Les désillusions et les chagrins ne lui manquèrent pas. Il dut plus d'une fois arroser de larmes amères les graines qu'il avait jetées à pleines mains, jusqu'à en souffrir dans sa santé ⁴. Mais, plus d'une fois aussi, son cœur se dilata d'allégresse au spectacle d'un peuple conquis par la force de son amour.

LE SYNODE

Au printemps de 1888, s'achève sa première tournée pastorale.

Il avait exploré les 153 paroisses de son diocèse et pouvait murmurer avec son divin Maître : « Je connais mes brebis, et elles me connaissent ⁵. » Mais s'il y avait puisé d'abondants réconforts, il y avait trouvé aussi de quoi s'affliger : des paroisses en complet abandon, l'ignorance, l'indifférence, la misère morale, des bambins non baptisés, des familles mal unies, un chiffre impressionnant d'obsèques civiles, — une désolation !

¹ *Ib.*, pp. 56-58. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 970. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, pp. 73-74. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 22.

² Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 634. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, 1403. — A. PESENTI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 175.

³ JÉRÉMIE, I, 10.

⁴ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 60. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1409. — Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 205.

⁵ S. JEAN, X, 14.

Le 30 octobre 1886, il écrivait, de Canneto sull'Oglio à l'évêque de Padoue, pour s'excuser de ne pas répondre à son invitation de prêcher les Exercices spirituels à Thiene :

« Si je voulais pourvoir aux premières nécessités, j'aurais cent paroisses où donner les Exercices spirituels. Et c'est autre chose que les dernières du diocèse de Trévise ou de Padoue !... Ici nous sommes *in partibus infidelium*. Imaginez que, dans une paroisse de trois mille âmes, à la messe de l'évêque, on comptait quarante femmes dont huit ont communié... A l'enseignement de la Doctrine chrétienne, il y avait cent enfants et une centaine de curieux. Et celui qui préside au soin de ces âmes voulait me persuader que le pays n'est pas aussi mauvais que je me le figurais.

« Je rencontre çà et là, comme ici à Canneto (quatre mille âmes) un peu de consolation ; mais, en général, c'est plus qu'il n'en faut pour tuer un pauvre homme ¹. »

Trois mois auparavant, il avait déjà écrit au même évêque :

« Ici, je continue de vivre au jour le jour. Je travaille tant que je puis, mais quasi découragé de ne pas voir au moins un peu de cet esprit qui anime nos diocèses de la Vénétie. Tout manque... Priez Dieu pour ce pauvre diable qui essaie de prendre les choses du bon côté, qui s'efforce de paraître content, et qui est comme écrasé par une croix aussi pesante ². »

★

Les visites pastorales lui ayant mis sous les yeux toutes les nécessités du diocèse, il était naturel que Mgr Sarto caressât l'idée d'un Synode pour « rédiger après lente et mûre délibération un résumé des statuts diocésains et fixer les règles opportunes pour de nouveaux temps, des maux

¹ *Lettres du Cardinal Sarto à Mgr Callegari*, pp. 12-13.

² Lettre du 21 juillet 1886 ; cf. *Lettres*, p. XII.

nouveaux, des exigences nouvelles — règles que les Synodes antérieurs ne pouvaient imaginer¹. »

Au moment où il envisageait ce dessein (16 février 1887), ses visites n'étaient pas encore terminées. Qu'on ne s'étonne pas : le projet devait être annoncé quelques mois d'avance pour que le clergé ait le loisir de s'y préparer et que le Synode ne soit pas seulement l'expression des sentiments de l'évêque, mais aussi de tous les prêtres unis à leur chef.

Désirant que l'initiative de la réforme émanât du clergé plus que de lui-même, il fit établir un schéma des questions à traiter dans le Synode. Il assignait à chaque vicariat le thème à méditer et étudier ; il demandait qu'on se gardât de proposer des remèdes, lois ou décrets trop difficiles à réaliser, car la prudence conseille de ne rien faire qui ne puisse être appliqué.

« Avec tant de sujets de douleur sous les yeux, écrivait-il, suggérez dans votre sagesse les moyens pratiques que vous jugerez les plus propres à y porter remède ; mais veillez à ne pas indiquer de mesures qui ne pourraient être mises à exécution. Les lois et décrets qui, par inobservance, tombent en désuétude aussitôt promulgués, tournent toujours au discrédit de l'autorité qui les a délibérés². »

Axiome d'un parfait législateur, digne d'être entendu par quiconque assume la responsabilité du pouvoir et ne veut pas que ses efforts se perdent comme la voix dans le désert.

Et n'omettons pas de relever ici le portrait qu'il traçait involontairement de lui-même, de son esprit et de ses méthodes, quand il montrait à ses prêtres la façon de procéder, dans les séances d'étude préluant au Synode.

« Dans vos séances, disait-il, conformez-vous aux sentiments de l'évêque. Pour observer la loi de l'Eglise, il répugne

¹ Lettre au clergé du 16 février 1887.

² *Ib.*

à soutenir certaines nouveautés qui provoquent du bruit et n'engendrent que dégoût et scandales. Il répudie au même titre l'excès de rigueur et le déplorable laxisme. Où un commandement est périlleux, il préfère l'exhortation et la prière. En combattant de près ou de loin, plus ou moins ouvertement, les obstacles qui s'opposent au bien, en s'appliquant à les affaiblir si l'on ne peut encore les abattre, il veut que soit rayée de notre dictionnaire cette phrase : le mal est incurable ¹. »

On discerne dans ces lignes les tendances caractéristiques que l'Evêque de Mantoue affirmera de plus en plus jusqu'à son accession au Pontificat suprême : l'humilité qui se méfie des rumeurs spectaculaires, la longanimité du Père, la douceur, l'inépuisable bonté jointe à une invincible fermeté, à cette fermeté apostolique qui lui est propre quand sont en jeu les intérêts de Dieu et la liberté de l'Eglise.

*

Le dernier Synode de Mantoue avait eu lieu en 1679. Après deux siècles, le monde avait fait beaucoup de chemin, les conditions civiles et religieuses du diocèse s'étaient modifiées, de nombreuses dispositions étaient devenues caduques.

C'est une somme immense de travail qui incombait à Mgr Sarto. Il l'accepta courageusement, fouilla les archives, soumit à son contrôle les actes de ses prédécesseurs, les facilités et privilèges accordés, les traditions locales. Travail aride et exténuant, qu'il accomplit avec une activité merveilleuse. Il consacra des nuits et des jours à rédiger dans un clair latin les normes les plus utiles à la restauration du diocèse ².

¹ *Ib.*

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 58. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 238. — E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mart.*, p. 153. — Mgr TRAZZI, *ib.*, pp. 195-196. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1355.

Toutes choses étant au point, avec le concours du Chapitre, des curés de la ville et des vicaires forains, le son joyeux des cloches annonça, le 10 septembre 1888, l'ouverture du Synode.

Deux cents prêtres environ défilent, de l'évêché à la cathédrale. Mgr Sarto officie et, vivement ému, explique au peuple rassemblé sous les voûtes l'objet de cette auguste séance. Il réclame des prières pour que Dieu bénisse l'entreprise.

Trois jours durant, se déroule le plus cordial échange de pensées entre l'évêque et ses prêtres. Il disserte sur les problèmes vitaux de la liturgie, de la foi, de la morale chrétienne ; le catéchisme, l'administration des sacrements, la discipline du mariage, la sanctification des fêtes ; la première communion des enfants, l'éclat des cérémonies, l'éducation des jeunes gens, les trésors artistiques, les funérailles, la musique sacrée, les processions, la presse, le mouvement catholique, les relations avec les autorités civiles et avec les Israélites, alors nombreux à Mantoue¹, on traite des sujets les plus variés. Pour que tous les fidèles comprennent et pour que les décisions ne restent pas lettres mortes, Mgr Sarto en fait publier un résumé en langue italienne qui aura une large diffusion².

Les délibérations du Synode furent en quelque sorte la Grande Charte du diocèse de Mantoue et fournirent un Code épiscopal complet. L'œuvre terminée, Mgr Sarto eut un long soupir d'aise et exprima sa reconnaissance au Seigneur.

Il écrivait, le 28 septembre 1888, à son très cher ami, Mgr Jacuzzi, de Trévise :

¹ Cf. *Constitutions promulguées par l'Illustriss. et Reverendiss. D. Joseph Sarto, évêque de Mantoue, au Synode diocésain des 10, 11, 12 septembre 1888*, Mantoue, 1888. — Cf. aussi Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 74. — Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, pp. 256-258.

² Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 74.

« Je vous remercie de vos compliments pour le Synode diocésain. Oh ! je vous assure que j'ai poussé un soupir ; j'ai chanté un de ces *Te Deum* d'époques, qu'il faudrait avoir oubliées mais qui nous reviennent de temps à autre à la mémoire, quand nous nous rendons compte de la douloureuse misère actuelle.

« J'ai travaillé environ un an, je n'ai pas regardé aux sacrifices, même d'argent, pour rassembler tous ces prêtres autour de moi. Mais je dois dire la vérité : en cette occurrence, le clergé, par son concours, son attitude, sa docilité, m'a donné la plus belle des satisfactions.

« Le peuple aussi a pris part, plus que je ne m'y attendais, aux solennités publiques. De tout cela soit remercié le Seigneur, *cui soli honor et gloria*¹. »

LA SECONDE VISITE PASTORALE

Mais qu'importent les lois si elles ne sont pas respectées et si ceux qui en ont la charge les négligent ou, soit par inertie, soit par des considérations humaines, ne se soucient pas de les faire observer ?

Bien que le Synode eût obtenu le consentement général du clergé et qu'il eût été précédé de discussions et d'études, particulièrement dans les réunions des vicaires forains, des critiques et des lamentations s'élevèrent quand il s'agit de son exécution pratique.

— Pourquoi, disait-on, prohiber des coutumes en soi indifférentes et qui ne s'opposent d'aucune façon au bien de la religion que l'on prétend rechercher ?

D'autres disaient que, certains statuts n'obligeant pas sous péché grave, on pouvait, en toute sûreté de conscience, passer outre.

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 260.

D'autres taxaient d'exagération la sévérité avec laquelle le Synode avait frappé la mollesse à accomplir l'œuvre de Dieu, et les abus contraires à la dignité sacerdotale.

Ces mécontents n'étaient pas nombreux, une faible minorité. Leur attitude n'en chagrina pas moins l'Évêque de Mantoue. On peut en juger d'après une lettre du 20 mai 1889 à son clergé où, après avoir évoqué les préludes du Synode, avec des accents de père et l'autorité d'un chef, il rappelle que tout ce qui a été prescrit n'avait pas, ne pouvait avoir d'autre but que « d'entourer d'un mur solide le champ du Seigneur, afin que, bien protégé, arrosé, labouré, il produise des fruits de plus en plus abondants ». Qui devait s'en réjouir plus que chaque prêtre, chaque curé ? Et comment les curés prétendraient-ils à l'obéissance de leurs paroissiens s'ils n'obéissaient pas eux-mêmes à leur évêque et aux prescriptions de la discipline ecclésiastique ? « Nous sommes plus forts, disait-il, par l'exemple que par la parole, et les œuvres enseignent mieux que les discours. »

Et il ajoutait : « Si l'on se plaint de la sévérité du Synode, qu'on examine un moment s'ils sont un exemple pour les fidèles les prêtres qui déposent facilement la soutane pour revêtir l'habit laïque ; ceux qui ne se font pas scrupule de lire les mauvais journaux ; les curés et ceux qui sont chargés d'âmes qui négligent l'instruction religieuse de leur peuple ¹. »

Cette dernière remarque indique pourquoi Mgr Sarto entreprit une seconde tournée pastorale, cinq jours après sa lettre au clergé.

*

Il écrivait dans une autre lettre, datée du 25 mai :

« Ma première visite pastorale a été comme le salut que vous apportait au nom de Jésus-Christ votre Evêque, désireux de voir et approcher chacun de vous. Après le Synode

¹ Lettre du 20 mai 1889, n. 487.

diocésain, c'est avec une véritable consolation que je vous annonce ma seconde visite, rendue plus facile sous les auspices des Constitutions promulguées ¹. »

Mais ce voyage, au lendemain des travaux épuisants du Synode, ne serait-il pas une excessive fatigue ? L'objection venait de ceux qui avaient accueilli le Synode avec déplaisir.

L'Evêque répondait :

« Je ne conteste point que cette visite sera pour vous et pour moi une nouvelle fatigue. Mais sommes-nous entrés dans le sacerdoce pour mener une vie commode ? Il faut travailler, c'est notre premier devoir.

L'Eglise s'appelle tantôt une vigne, tantôt un champ, tantôt un édifice, tantôt une milice. C'est donc notre fonction de planter, de construire, de tailler la vigne, d'arracher les broussailles du champ et de déposer la semence de la parole sainte, d'élever l'édifice spirituel et d'être la milice sacrée combattante contre des ennemis qui ne connaissent pas de trêve.

Parlons plus clair : le prêtre et l'homme sont également tenus à la fatigue. Les Apôtres l'ont enseigné par leur exemple, et aussi la multitude des prêtres inspirés par l'Esprit Saint, et l'Eglise toute entière, dont le IV^e Concile provincial de Milan a exprimé la pensée : *Illud autem clericus saepe repetat ; se non ad inertiam neque ignaviam, sed ad spiritualis et ecclesiasticae militiae labores vocatus est* ².

Savez-vous ce que répondait un apôtre quand on lui disait que trop de fatigues le rendraient malade ? *Quorsum mihi valetudo, nisi ut laborem ?* Supposons que, pour procurer le salut des âmes, on court le risque de gâcher sa propre santé, d'abrèger sa vie. Mais si Jésus-Christ est mort pour nous sur la Croix avec tant de souffrances, n'est-il pas glorieux de mourir à la tâche ? Quant à moi, si la maladie m'empêchait de remplir mon devoir, je prie Dieu qu'il me rappelle à lui ou au moins qu'il me permette de quitter ma charge pour pleurer mes fautes, dans les derniers jours de ma vie ³.

¹ Lettre n. 501.

² Mgr A. RATTI, *Acta Ecclesiae Mediolanensis*, v. II, col. 429, Milan, 1892. — Le Conseil provincial auquel se réfère Mgr SARTO est celui de 1576, tenu par saint Charles Borromée.

³ Lettre n. 501.

Qui aurait pu se refuser à suivre un évêque aussi déterminé au sacrifice ? Toutes les hésitations s'évanouirent. La nouvelle visite pastorale multiplia les bienfaits de la précédente et ceux du Synode. Les plus rétifs, sauf très rares exceptions, s'inclinèrent, vaincus par son inexprimable bonté, et le diocèse de Mantoue reprit, dans une parfaite union, la marche ascendante que le démon destructeur avait essayé d'arrêter.

« L'ÉVÊQUE DU CATÉCHISME »

Le thème préféré de Mgr Sarto était toujours l'enseignement de la doctrine chrétienne, le code irremplaçable de la foi et de la morale sans lequel individus et peuples vont à la ruine.

Nous avons vu avec quelle passion il s'était consacré au catéchisme, comme vicaire, comme curé, comme directeur spirituel du séminaire de Trévise. A Mantoue, cette passion dépassa toutes limites.

« Doctrine chrétienne ! doctrine chrétienne ! » Tels étaient sa perpétuelle recommandation, le cri ininterrompu de son cœur¹. Il savait que le catéchisme, expliqué comme il l'entendait, rajeunirait les artères de son Eglise et préserverait son troupeau des aberrations du mal.

Dans une lettre du 12 octobre 1885, il avait déjà donné aux curés des instructions très nettes. Dans le Synode, il insista encore davantage.

« Que soit instituée dans toutes les paroisses, avait-il signifié, l'Ecole de la Doctrine chrétienne. Les dimanches et fêtes de précepte, on fera le catéchisme dans toutes les églises. Le curé expliquera la doctrine chrétienne aux enfants et, aussitôt après, en chaire, le catéchisme au peuple. Pendant le Carême et l'Avent, on devra faire une instruction spéciale

¹ E. MAMBRINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 291.

et quotidienne aux enfants pour les préparer à la confession et à la communion. Les curés doivent rappeler que les parents, tuteurs et patrons qui, d'une façon habituelle, empêchent leurs enfants ou ceux qui dépendent d'eux de fréquenter l'enseignement de la doctrine chrétienne, ne peuvent être absous ¹. »

Le 25 mai 1889, il s'adresse encore une fois aux curés :

« Ma plus grande consolation, c'est la bonne mise en route vers la doctrine chrétienne. Je l'ai déclaré dès mon arrivée dans le diocèse. Je l'ai redit dans toutes les paroisses lors de ma première visite pastorale, et ce sera de nouveau mon thème principal pendant ma seconde visite ². »

Il voulait vaincre à tout prix l'ignorance religieuse. Il assure de sa plus vive gratitude ceux qui l'aident « dans une partie aussi importante de son ministère épiscopal ³ » ; il promet une prime en argent à qui lui aura suggéré les méthodes les plus simples et efficaces, « en rapport avec les besoins et les conditions du diocèse ⁴ ».

A ses exhortations, il joint l'exemple. Au cours de ses visites pastorales, quelles que soient l'heure et la fatigue, rien ne lui est plus doux que de se voir entouré par une bande d'adultes et de gamins qu'il interroge sur la doctrine chrétienne. Il se plaît aussi parfois, le matin, à parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre dans une paroisse démunie de curé, ou dont le curé a de légitimes empêchements, pour faire lui-même l'instruction catéchistique du dimanche ⁵.

Jaloux de savoir si les curés enseignent régulièrement la doctrine chrétienne et avec quelles méthodes, il aime

¹ Lettre n. 584. — Cf. aussi *Syn. Dioc. Mant.*, ch. IV, pp. 13-15.

² Lettre n. 501.

³ Lettre au clergé du 19 avril 1893, n. 243.

⁴ *Ib.* — Cf. aussi Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 970.

⁵ A. MAMBRINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 291.

à les surprendre, se présente à l'improviste dans telle ou telle paroisse et prie le curé de faire le catéchisme devant lui, afin d'apprécier ses capacités ¹.

★

Si quelque chose excitait sa sévérité, c'était la négligence dans l'accomplissement de ce devoir essentiel. Il n'admettait aucune excuse.

Il apprend un jour que le curé d'une paroisse rurale laisse beaucoup à désirer là-dessus. Un dimanche après midi, il s'achemine vers ce village, il frappe à la porte du presbytère. — Pas de réponse : le curé est absent ! Il entre à l'église, appelle le sacristain et lui commande de sonner les cloches pour l'heure de la doctrine chrétienne.

Au son des cloches, la foule accourt, y compris le curé, bien loin d'imaginer ce qui arrivait. Dès qu'il l'aperçoit, Mgr Sarto interrompt sa leçon en disant : « Voici que le curé est arrivé », ce qui voulait dire : Maintenant qu'il est arrivé, à lui de parler.

— Excellence, je n'ai pu me dispenser d'accepter une invitation, balbutia le prêtre.

— Bien ! répondit Mgr Sarto, une autre fois, quand vous aurez des invitations, prévenez-moi, afin que je vienne vous remplacer ².

Un autre curé de campagne, qui ne se préoccupait guère du catéchisme, le vit surgir à l'improviste. Dissimulant son mécontentement sous un sourire, Mgr Sarto lui rappela une délibération du Synode et lui dit : « Souvenez-vous que le curé est tenu de faire l'explication de la doctrine chrétienne et que, s'il ne le fait pas, il commet un péché grave. »

¹ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 73. — E. MARTINI, prêtre, *ib.*, p. 152. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 239. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1362.

² Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 242, 243. — Cf. aussi Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1363. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 74.

Peu après, il lui enlevait sa cure ¹, afin que cette sanction servît d'avertissement au clergé et aux fidèles.

★

Dans ce domaine, son intransigeance était absolue. Il ne tolérait aucun manquement. Il avait défendu aux curés d'accepter de prêcher le dimanche en dehors de leur paroisse, parce que, « étant tenus, par devoir de justice, à enseigner l'Évangile, le catéchisme, la doctrine chrétienne et à remplir les autres fonctions ecclésiastiques, il leur était impossible d'assumer des obligations nouvelles et de satisfaire en même temps à leurs très graves devoirs ² ».

Si on lui objectait que cette interdiction rendrait difficile le choix de prédicateurs pour le Carême et autres solennités, il répondait :

« J'aime mieux que soit sacrifié le sermon de Carême, trop souvent infructueux parce que le peuple ne le comprend pas et que le *distingué orateur* parle dans le désert, plutôt que de priver les fidèles de l'enseignement catéchétique du curé ³. »

D'aucuns prétendaient se dispenser de l'instruction catéchétique, sous prétexte que l'explication de l'Évangile pouvait très bien y suppléer. Mgr Sarto répondait :

Non. L'explication de l'Évangile, si elle est obligatoire, ne peut tenir la place de l'instruction catéchétique. Ce sont deux devoirs distincts. Les discours sur l'Évangile, même adaptés à la faible capacité des auditeurs, supposent qu'ils possèdent déjà les rudiments de la foi, tandis que l'instruction catéchétique apporte une vérité de foi ou de morale et l'explique en toutes ses parties. Et puisque le but est la réforme des cœurs, il s'agit d'en venir à la vie pratique : faire un rappro-

¹ Sœur Modesta dell'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 93. — Mgr TRAZZI, *ib.*, p. 196.

² Lettre du 12 oct. 1885, n. 584.

³ *Ib.*

chement entre ce que Dieu exige de nous et ce que nous sommes ; choisir dans la Sainte Ecriture, dans l'Histoire ecclésiastique, dans les actes des saints, des exemples qui persuadent ; conclure par des exhortations qui émeuvent, et tout cela, comme le prescrit le Concile de Trente, *cum brevitate et facilitate sermonis* ¹.

Avec brièveté, parce que, selon saint François de Sales, quand la vigne a trop de sarments, les fruits sont moindres. Avec facilité, c'est-à-dire avec des paroles simples, paternelles, familières, comme faisaient les Apôtres qui, sous l'inspiration divine, *curaverunt summopere rudibus populis* (et les hommes de nos jours ne sont-ils pas aussi ignorants ?) *plana, non summa atque ardua praedicare* ².

Je ne veux pas inférer de là que la préparation au catéchisme aille sans fatigue ; au contraire, elle exige plus de soins qu'un pompeux discours. On a dit avec raison qu'il est plus aisé de trouver un orateur qu'un bon catéchiste. Quelle que soit la facilité que d'aucuns prétendent avoir, on ne fera jamais un bon catéchiste sans un solide apprentissage, et le prétexte que le peuple est grossier renforce l'obligation de travailler davantage pour se faire entendre et apprécier, que si l'on parlait à un auditoire cultivé ³.

LE « CATÉCHISME UNIQUE »

Tandis que Mgr Sarto commençait sa seconde visite pastorale, s'ouvrait à Plaisance, le 24 septembre 1849, le premier Congrès Catéchistique National ⁴. Absorbé par cette visite, Mgr Sarto ne put se rendre à Plaisance. Mais,

¹ Sess. V : de Reb., c. II.

² S. Grégoire le Grand, *Morale*, liv. VII, c. 24.

³ Lettre du 12 octobre 1885, n. 594.

⁴ Il eut lieu sous la présidence honoraire du cardinal Capeceletro et effective de Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance. Farcut présente, en outre, treize évêques diocésains et un titulaire ; mais on peut dire que tout l'Episcopat italien y adhéra par lettre et s'y fit représenter. Les Actes du Congrès ont été recueillis en un beau volume de plus de 300 pages intitulé *Actes et Documents du premier Congrès catéchistique tenu à Plaisance les 24, 25, 26 septembre 1889*. Plaisance, imprimerie de l'Evêché, 1890.

quoique absent, il y exerça une influence qu'on peut dire décisive sur un sujet très important soulevé par une lettre qui est un des documents les plus solennels du Congrès.

Il avait apporté à Mantoue la conviction de la nécessité d'un catéchisme unique, une idée dont il avait maintes fois discuté avec ses collègues, chanoines et professeurs, du Séminaire de Trévis.

Son attention avait été attirée là-dessus par les graves inconvénients de la multiplicité des textes du catéchisme et la fâcheuse diversité de formules désuètes pour exprimer les vérités de la foi au préjudice d'une réelle intelligence de la question.

Si la foi est une, *Unus Deus, una Fides, unum Baptisma*¹, et si l'Eglise est une, comment ne pas convenir que les formules interprétant cette miraculeuse et divine unité doivent être uniques et identiques pour tous ?

Le catéchisme en usage dans le diocèse de Mantoue n'était pas en mesure de le satisfaire par la précision et surtout la clarté, la simplicité de ses formules. Désireux de mettre aux mains de son peuple un texte d'une compréhension facile, il avait cherché dans les diocèses voisins s'il n'y en avait pas qu'on pourrait adopter.

« A une telle fin — écrivait-il en rappelant ce qu'il avait fait — j'ai sollicité l'avis de personnes judicieuses et j'ai examiné soigneusement les règles prescrites dans plusieurs autres diocèses. Mais, quels que soient ma déférence pour les conseils et mon respect pour les méthodes, je n'ai rien trouvé encore qui, même avec des modifications, puisse s'adapter aux besoins et aux conditions de notre diocèse². »

Sa vieille idée d'un catéchisme unique l'obsédait de plus en plus. Dès l'annonce du Congrès de Plaisance, il résolut d'y faire parvenir sa motion et son vœu.

¹ Eph., iv, 6.

² Lettre au clergé du 19 avril 1893, n. 243.

La direction du Congrès s'était demandé s'il ne fallait pas mettre sur le tapis cette question du catéchisme unique souhaité par un grand nombre. Mais l'opinion contraire du président, Mgr Scalabrini, avait prévalu. Celui-ci craignait que le Congrès n'empiétât sur l'autorité des évêques, auxquels appartient le droit de choisir et imposer le texte que chacun, dans son diocèse, estime le plus opportun.

Les choses changèrent quand le secrétaire du Congrès donna lecture d'une lettre où Mgr Sarto, évêque de Mantoue, exposait sa proposition bien motivée d'un catéchisme unique et exprimait le vœu qu'une pétition en ce sens fût adressée au Saint-Siège.

Devenu Pape, il reprendra la question et, dans la plénitude de son autorité, donnera au monde « son » Catéchisme pour imprimer à l'enseignement de la doctrine chrétienne une parfaite unité¹. C'est pourquoi nous devons citer cette lettre au Congrès de Plaisance. Elle montre l'admirable continuité de pensée et d'action du saint Pontife.

Mgr Sarto écrivait :

Le soussigné Evêque de Mantoue salue avec respect le premier Congrès catéchistique et fait une proposition qu'il désirerait ardemment voir discutée par les ecclésiastiques qui y prennent part.

Des nombreux catéchismes qui ont été publiés, surtout en ces dernières années, beaucoup manquent non seulement de la forme, mais aussi de l'exactitude dogmatique, et il est à souhaiter qu'un texte unique soit adopté pour l'enseignement de la doctrine chrétienne.

On ne se dissimule pas l'objection ; cette affaire ne saurait être traitée dans un Congrès particulier, parce que les évêques, maîtres des fidèles confiés à leurs soins, ont le droit de présenter, chacun dans son propre diocèse, le catéchisme sous la forme qu'il croit le mieux convenir.

Je ne demande pas que le Congrès *délibère*, mais uniquement qu'il manifeste son vœu et l'expose au Siègé Apostolique.

¹ *Acta Apost. Sedis*, 1912, p. 690-692.

De même qu'a été établi par le Saint-Siège le Paroissien qui appartient à l'Eglise Universelle, il est très désirable que se fasse un catéchisme populaire, historique, dogmatique, moral, rédigé par brèves demandes et très brèves réponses, qui puisse être enseigné dans toutes les écoles de la Doctrine chrétienne et traduit dans toutes les langues. Ce serait la base de toutes les instructions plus développées que doivent faire curés et catéchistes, suivant l'âge, l'intelligence et les conditions de leurs auditeurs.

Mgr Sarto invoquait ici, à l'appui de son argument, l'Œuvre missionnaire pour les émigrants à l'extérieur, créée par Mgr Scalabrini, et il poursuivait :

Quiconque vit au milieu du peuple sait combien ces pauvres fils ont besoin d'entendre les mêmes mots qu'ils ont appris au foyer familial et que leur esprit s'embrouille s'il n'est aidé par la mémoire.

Le catéchisme du diocèse suffisait autrefois, parce que personne ne songeait à s'expatrier, ni à prendre au loin la compagne qui, devenue mère, doit être la première institutrice des enfants. De nos jours, avec la facilité des communications, un grand nombre abandonnent, non seulement le village natal, mais leur diocèse et leur pays. Rien n'est donc plus nécessaire qu'un catéchisme unique.

Pour en venir à un fait qui honore vivement le diocèse de Plaisance et son vénérable Evêque, on ne saurait trop admirer le sacrifice que doivent faire les généreux prêtres qui, arrivés au Brésil, y trouvent tant d'exemplaires de catéchisme.

Sans doute, y a-t-il le livre de la Doctrine chrétienne, du cardinal Bellarmin, composé sur l'ordre du Souverain Pontife Clément VIII, mais ce livre est d'un accès difficile aux bambins et même aux adultes qui, en cette matière, sont *quasi geniti infantes*¹.

On peut répliquer qu'une certaine confusion suivrait l'emploi d'une méthode nouvelle. Je ne nie pas les difficultés, mais elles ne contrebalanceraient pas les grands avantages qui en jailliraient.

Voici donc la formule du vœu :

« Le premier Congrès catéchistique adresse une prière au Saint-Siège pour qu'il ordonne la composition d'un catéchisme de la

¹ PETRI, II, 2.

doctrine chrétienne, facile et populaire, par demandes et réponses très brèves, divisé en plusieurs parties, et en prescrive l'obligation, pour toute l'Eglise. »

Ce ne serait point là le moindre titre de gloire du Pontificat et le premier Congrès Catéchistique de Plaisance aurait le mérite d'avoir promu une œuvre d'un immense avantage pour les âmes.

Mantoue, 29 août 1889.

† Joseph, évêque. ¹

N'était-ce pas un oracle de Dieu qui avait parlé ? Cette motion, qui reproduisait d'ailleurs un vœu identique des Pères du Concile du Vatican, orienta du coup dans un même sens l'opinion de tous les membres présents, à commencer par Mgr Scalabrini, lequel, bien qu'il eût décidé, selon sa propre expression, de ne pas introduire au Congrès la question du catéchisme unique, se déclarait maintenant très heureux qu'on en eût parlé et que l'on envoyât une pétition au Saint-Siège ².

C'est à ce moment que le vénérable Mgr Scalfarotto, délégué de l'évêque de Trévise, s'approche du banc de la présidence et, après avoir salué, dans la proposition de Mgr Sarto, *une véritable inspiration* de l'esprit de Dieu, s'écrie qu'il mourra avec joie, ayant vu la réalisation du plus cher désir de toute sa vie ³.

Mais qui aurait pu se douter, à Plaisance, en septembre 1889, que l'honneur de réaliser la pétition incomberait à celui qui en avait été le principal artisan, devenu Pie X.

¹ La lecture de cette lettre vraiment pastorale et l'allusion à l'*Œuvre missionnaire pour les émigrants*, fondée par Mgr Scalabrini, provoquèrent « *la plus vive sensation et des applaudissements unanimes exprimant la pleine adhésion de l'Assemblée à la proposition de l'illustre prélat* ». (Actes et Documents cités, pp. 67-69.)

² Actes et Documents, pp. 281-284.

³ Mgr Thomas Scalfarotto avait été le collègue de Mgr Sarto au Chapitre de Trévise. Il mourut le 28 décembre 1892, âgé de 87 ans.

AVEC SON CLERGÉ

Dans sa première lettre pastorale, Mgr Sarto avait dit les craintes que lui inspiraient ses hautes fonctions et, s'adressant à son clergé, il ajoutait :

« Croyez-moi, si quelque chose diminue mes craintes, me donne courage et ensuite me reconfortera dans mes plus graves préoccupations, ce sera particulièrement que vous soyez tous tels que le désire votre évêque ¹. »

Que voulait-il de son clergé ? Une conduite sans tache ; l'amour du travail et du sacrifice ; le détachement des intérêts humains ; l'aversion pour les compromis du siècle ; une dignité sans vanité ; un respect sans servilité à l'égard des autorités ; le courage à soutenir la vérité ; une charité qui n'exclut pas la fermeté ; le zèle pour le salut des âmes ; l'intégrité de la foi.

Il s'expliquera mieux encore plus tard :

Le prêtre doit régler son action, ses démarches, ses habitudes, en harmonie avec la sublimité de sa vocation, pour ne s'abaisser jamais à aucun acte qui ne soit édifiant. Le prêtre qui, à l'autel, abandonne en quelque sorte sa condition terrestre et prend comme une forme divine, est toujours le même, quand il descend de la montagne sainte et sort du temple de Dieu. Où qu'il soit, où qu'il aille, il ne cesse jamais d'être prêtre, et partout l'accompagnent, avec sa dignité, les raisons qui l'obligent à maintenir sa gravité.

Le prêtre doit être saint, doit être grave, inspirer le respect, édifier par ses paroles, son allure, ses façons de faire, tous ceux avec lesquels il traite. De la dignité extérieure émane une sorte d'éloquence, qui conquiert les âmes, mieux que les discours les plus persuasifs. Le prêtre qui n'oublie jamais la dignité de son état, excite naturellement la confiance ; s'il l'oublie, au contraire, s'il ne montre pas dans son comportement plus de gravité que certaines gens du monde, il encourt le mépris de ceux-là même qui applaudissent peut-être à sa légèreté ; et du mépris de sa personne, ces gens descendent

¹ Première lettre pastorale (18 mars 1885).

au mépris du ministère sacré et de la religion elle-même. Quand, en haut, manque la gravité, en bas manquent le respect et la vénération ¹.

Dans une autre lettre, adressée aux deux diocèses de Mantoue et de Venise, au moment où il allait quitter l'un pour l'autre, il écrivait :

Si les grandes vertus conviennent toujours aux prêtres, elles s'imposent encore davantage dans un temps où s'accroît la corruption des mœurs. Elles doivent resplendir chez eux avec un éclat particulier. Ils ne peuvent vivre dans la solitude ; leur charge les appelle à approcher les peuples, dans les centres mêmes des villes, où les passions ne semblent pas seulement permises, mais sont portées en triomphe. Il est donc clair que, de nos jours, leurs vertus doivent être assez fortes pour les défendre contre les périls de la cupidité et la contagion des mauvais exemples ².

Avec l'exhortation que l'Evêque de Mantoue, devenu Pie X, adressera au clergé du monde catholique pour le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale ³ et qui est restée, nous le verrons, un des grands actes de son pontificat, cette lettre du 5 septembre 1894 peut être considérée comme le document-type de son épiscopat. Elle affirme sa sollicitude pour la sanctification du clergé — la chose qui lui tenait le plus à cœur — sollicitude qui prendra encore plus d'ampleur quand il exercera l'autorité suprême.

★

Mgr Sarto veut que le clergé se distingue spécialement par l'intégrité de la foi, le courage de la professer et de la soutenir.

Dans le camp des ennemis de la foi, il en est qui s'étalent au grand jour, d'autres qui trompent et se dissimulent et ce

¹ Lettre au clergé du 25 août 1894, n. 536.

² Lettre pastorale du 5 septembre 1894.

³ PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 237-264.

sont les plus dangereux. Tels sont ceux qu'on nomme *libéraux* et qui rêvent d' « une conciliation entre la lumière et les ténèbres, entre la justice et l'iniquité ». Il écrit :

Nulle race n'est plus dangereuse et, pour s'en convaincre, il suffit de remarquer l'obstination avec laquelle ces *catholiques libéraux* propagent leurs fausses doctrines, prétendant amener l'Eglise à leur manière de penser.

Les prêtres doivent être en garde contre cette hypocrisie qui tente de s'introduire dans le bercail du Christ, qui prêche la charité et la prudence, comme s'il était charitable de laisser le loup déchirer les brebis et comme si elle était une vertu, cette prudence de la chair réprouvée par Dieu et dont il a été écrit : « Je disperserai la sagesse des sages et je confondrai la prudence des prudents ¹. » Les prêtres doivent savoir que, spécialement à notre époque, ne peuvent être appelés ministres de Dieu ceux qui refusent de sacrifier leurs commodités propres et leurs avantages privés à la sauvegarde de l'intégrité de la foi. Or, celle-ci est menacée, plus encore que par la négation ouverte de l'incrédule, par l'astuce et le mensonge de ce perfide *catholicisme libéral* qui, s'arrêtant à peine au bord de l'erreur condamnée, s'efforce d'apparaître comme suivant une doctrine très pure ².

Il ajoute ces vigoureuses recommandations :

Les prêtres se garderont d'accepter aucune des idées du libéralisme qui, sous le masque du bien, prétend concilier la justice avec l'inégalité... Les catholiques libéraux sont des loups couverts de la peau des agneaux. Le prêtre conscient de sa mission doit dévoiler leurs trames perfides, leurs méchants desseins. Vous serez appelés *papistes, cléricaux, rétrogrades, intransigeants* ; honorez-vous en et ne faites pas attention aux railleries des pervers. Soyez forts, ne cédez pas où il n'y a pas à céder. Vous devez combattre, non avec des moyens ternes, mais avec courage ; non en secret, mais en public ; non à portes closes, mais à ciel ouvert.

On n'avait pas encore entendu dans l'Eglise une dénonciation aussi grave et solennelle du libéralisme catholique

¹ Cor., I, 19.

² Lettre pastorale du 5 septembre 1894.

— authentique émanation du libéralisme — erreur qui est au fond de toutes les erreurs et à la racine de toutes les rébellions. On n'avait pas encore entendu un avertissement plus formel, notamment au clergé, pour qu'il se préservât d'un péril plus funeste.

Contre ce libéralisme — mélange hybride de vérité et de mensonge, de négation du bien et d'affirmation du mal — quelle doctrine fallait-il donc enseigner ?

« Celle qui vient de Dieu et qui est proposée par le magistère infallible de l'Eglise », répondait le futur Pie X :

Parfois, malheureusement, si la doctrine gêne, si la règle semble un obstacle à l'action, on se dit que dissimuler et transiger facilitent le succès ; on oublie alors les règles sûres, on obscurcit les principes sous prétexte d'un bien qui n'est qu'apparent. Que restera-t-il de cette construction sans fondement, bâtie sur le sable ? Que la tempête éclate, les eaux furieuses et les vents abattront la maison qui n'est pas assise sur la pierre solide de la doctrine ferme et inébranlable.

Veillez, ô prêtres, à ce que, par votre faute, la doctrine de Jésus-Christ ne perde pas la parure de son intégrité. Conservez toujours la pureté et l'intégrité de la doctrine, en tout ce qui touche aux principes de la foi, aux mœurs et à la discipline ; appliquez-vous en conscience à ne pas vous éloigner sur un seul point de tout ce que le Saint-Siège prescrit ou simplement recommande.

Beaucoup ne comprennent pas les soins jaloux et la prudence dont on doit user pour conserver la pureté de la doctrine. Il leur semble naturel et quasi nécessaire que l'Eglise abandonne quelque chose de cette intégrité ; il leur semble intolérable qu'au milieu des progrès de la science, l'Eglise seule prétende demeurer immobile dans ces principes. Ceux-là oublient le commandement de l'Apôtre : « Je t'ordonne devant Dieu qui donne la vie à toutes choses et devant Jésus-Christ qui a rendu témoignage sous Ponce-Pilate, je t'ordonne d'observer ce commandement (la doctrine qu'il avait enseignée) immaculé, intact, jusqu'à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ ¹. » Quand cette doctrine ne pourra plus se garder

¹ I, *Tim.*, VI, 13-14.

incorrupible et que l'empire de la vérité ne sera plus possible en ce monde, alors le Fils de Dieu apparaîtra une seconde fois. Mais jusqu'à ce dernier jour nous devons maintenir intact le dépôt sacré et répéter la glorieuse déclaration de saint Hilaire : « Mieux vaut mourir en ce siècle que de corrompre la chasteté de la vérité. »

★

Dans cette lutte entre la vérité et l'erreur, la simple doctrine ne suffit pas. Il faut qu'elle soit soutenue par la piété et l'humilité et que l'esprit de Dieu dispose l'âme à considérer « comme un crime la plus petite altération de la vérité ».

Mgr Sarto écrivait donc :

Pour n'être pas induits en erreur et conserver l'intégrité de la foi, ô prêtres, cultivez la piété. Qui est pieux domine les passions, rejette la vanité et l'orgueil, sait qu'il ne persuadera personne si ses prédications ne sont pas confirmées par l'innocence de sa vie, et accueille avec un tel respect la parole divine qu'il considère comme un affreux péché la moindre altération... De tout prêtre, on doit pouvoir répéter ce que saint Grégoire de Nazianze disait de son père : « Bien que le second pour la doctrine, il était le premier parmi les instruits dans la piété ¹. »

Nombreux sont les documents qui illustrent cette infatigable ardeur de Mgr Sarto à entretenir chez les prêtres l'esprit de piété, base de l'activité sacerdotale. Parmi ces documents, nous signalerons les lettres qu'il publiait chaque année, à l'époque des Exercices spirituels.

Le 29 juillet 1889 :

S'il m'est toujours doux de me trouver auprès de vous, je n'en éprouve jamais tant de joie que dans ces jours bénis où vous êtes rassemblés pour ouvrir à Dieu votre cœur et où vous l'ouvrez si largement qu'il puisse le remplir ; dans ces

¹ *Orat.* XVIII. — Cf. aussi Lettre Pastorale du 5 septembre 1894.

jours où vous vous enrichissez de cette ferveur qui seule fait opérer de grandes choses et vous rend l'objet des complaisances divines ; dans ces jours où vous vous enflamez d'un nouveau zèle au service de Dieu et au salut des âmes ¹.

Le 28 juillet 1887 :

Donnez-moi cette consolation de venir nombreux à la sainte retraite. C'est en de telles circonstances que nous resserrons toujours davantage les liens de notre réciproque affection, et que, dégagés d'une sécurité trompeuse, nous puiserons la grâce de Dieu pour nous assister dans les épreuves et les tempêtes qui ne sont pas finies, afin que le jour du péril nous trouve prêts et aguerris ².

Heureux de frayer avec ses prêtres, sans aucune distinction de place et d'honneur, comme s'il avait été simplement l'un d'eux, et même le dernier d'entre eux, Mgr Sarto suivait les exercices de la retraite avec une édifiante ponctualité ³. Il se plaisait à d'intimes colloques et à des conversations paternelles où il réchauffait leurs âmes. Pas de longs discours, peu de paroles, mais pleines et lumineuses.

★

Les décisions impétueuses, les mesures bruyantes n'entraient pas dans son système de gouvernement. Il usait surtout de la persuasion et de la bonté. Il ne voulait pas que le Palais épiscopal apparût comme une sorte de préfecture et l'évêque comme un rude gardien des lois. Il voulait être pour eux, non un juge inexorable et un censeur impitoyable, mais l'ami, le confident, le frère, prompt à relever ceux qui manquaient de tomber et à sauver encore ceux qui étaient tombés.

¹ Lettre au clergé, n. 649.

² Lettre au clergé, n. 513.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 972. — E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, 152.

Affectueux et expansif, il les accueillait à bras ouverts, quelle que fût l'heure et en dépit de ses occupations les plus urgentes ¹. Il les laissait parler, les écoutait attentivement, leur répondait avec affabilité. Dans leurs incertitudes, leurs doutes, leurs inquiétudes, il les encourageait avec les paroles de l'espérance chrétienne ². S'ils avaient besoin de secours, il leur donnait une offrande, en regrettant de ne pouvoir mieux faire ³. S'ils venaient de loin, il les retenait à sa table modeste, mais cordiale ⁴. Envers ceux qui étaient coupables de quelque faute et promettaient un amendement sincère, il avait le pardon si large et généreux qu'en le quittant ils s'écriaient, les larmes aux yeux : « Quel évêque ! On ne peut causer avec lui sans être émus ⁵ ! »

★

Parfois, un seul regard, un geste, un sourire suffisaient.

Un curé avait l'habitude de se lever tard. Il n'arrivait jamais à temps pour entendre les confessions et célébrer la messe à l'heure exacte. Toutes les réclamations de l'évêque étaient demeurées vaines. Un matin, Mgr Sarto débarque dans la paroisse, entre à l'église, aperçoit des fidèles qui attendent et pénètre dans le confessionnal du curé. Celui-ci, en survenant, s'étonne qu'un prêtre étranger ait pris sa place. Il tire le rideau et se trouve face à face avec son évêque.

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 59.

² Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1408-1409. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1023. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 221. Cf. aussi le Témoignage du prêtre Nolli, *Ap. Ven.*, p. 833.

³ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 75. — E. MARTINI, prêtre, p. 154. — Mgr BESUTTI, p. 207. — Cf. aussi profess. BOTTERO, *Ord. Trev.*, pp. 818-819.

⁴ Mgr TRAZZI, *Ord. Mant.*, p. 198. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, 281.

⁵ Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 204. — Cf. aussi D. BALZO, prêtre, *Supplem. Proc. Mant.*, p. 49. — A. RESTANI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 387.

Mgr Sarto ne lui dit pas un mot et se contenta de sourire, amusé d'avoir provoqué une pareille surprise ¹ !

Inutile de dire que la leçon ne fut pas perdue.

Un autre curé de la ville avait coutume de rechigner quand un malade le faisait appeler. On le pria un soir d'administrer les sacrements à quelqu'un dont l'état était grave :

— Nous verrons cela demain, avait-il répondu ; aujourd'hui, je suis trop occupé.

Mgr Sarto apprend la chose. Il sort immédiatement de l'évêché, se précipite chez le malade, le réconforte et entend sa confession. Au retour, il se rend au presbytère et réclame le curé. Celui-ci se confond en excuses et en compliments :

— Ne vous dérangez pas, dit tranquillement Mgr Sarto. Je suis venu pour vous dire que j'ai confessé tout à l'heure ce malade... et maintenant, faites le nécessaire pour lui porter le viatique ².

*

Dans son antichambre se rencontrent deux prêtres qui attendaient audience.

— Toi aussi ? dit l'un.

— Oui, l'évêque m'a convoqué, et je ne sais vraiment pourquoi.

— Tiens ! Moi de même, et je n'en sais pas davantage. Nous allons bien voir.

A ce moment, la porte s'ouvre, et Mgr Sarto apparaît.

— Bravo ! dit-il en souriant aux deux prêtres. Vous êtes très exacts. Mais j'ai à sortir ; sortons ensemble et nous causerons de nos affaires.

Ils descendent l'escalier, traversent le porche du palais et montent dans une voiture qui attendait l'évêque.

¹ Témoignage du serviteur de Dieu : Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 111. — Cf. aussi Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 45. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 240. — A. PESENTI, prêtre, *Ord. Mant.*, 176. — G. PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 385.

² L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, pp. 1506-1507.

Mgr Sarto indique l'adresse au cocher : le couvent du Sanctuaire de la Madone des Grâces.

La brusque arrivée de l'évêque surprend le supérieur du couvent.

— Ce n'est rien, explique Mgr Sarto. Il s'agit d'une œuvre de charité. J'ai ici deux prêtres qui, depuis quelque temps, ont un vif désir de faire leurs exercices spirituels. Je vous les confie.

Il bénit le supérieur et repart sans ajouter un mot ¹.

*

Mgr Sarto était un évêque à la façon de saint Paul : *in omni bonitate* ². Ceux qui ne connaissaient pas la somme d'énergie dissimulée sous sa bonté, pouvaient être tentés de le prendre pour un faible. Mais, quand il fallait avoir la main ferme, il n'hésitait pas à se donner une attitude sévère et c'était chez lui la manifestation d'une charité qui veille toujours à ouvrir les voies au repentir ³.

Un curé, trop peu soucieux d'éviter ce qui prête à des commentaires fâcheux, avait été invité par un certain Don Rodrigo, à un repas de cérémonie, en compagnie de plusieurs convives. Ce repas était fixé à un vendredi. Le curé n'ignorait pas que, chez son hôte, on ne respectait point les lois de l'abstinence. Il exposa son scrupule à Don Rodrigo qui lui dit :

— J'ai tout arrangé. Le cuisinier préparera pour vous des plats maigres.

Le curé accepta donc et fut seul à manger maigre, tandis que tout le monde savourait les aliments prohibés.

¹ F. S. ZANON, prêtre, *Ap. Ven.*, pp. 584-585.

² *Ephes.*, v, 9.

³ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, 75. — E. MARTINI, prêtre, *ib.*, 153. — A. PESENTI, prêtre, *ib.*, 172. — Mgr TRAZZI, *ib.*, 194-196. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 206. — D. BALZO, *Supplem. Ord. Mant.*, p. 51. — A. GANDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 191.

Peu après, il est mandé à l'évêché. Mgr Sarto, en le voyant, se lève, saisit sa barrette comme il faisait chaque fois qu'il recourait à la manière forte et aux remèdes héroïques, et commence son objurgation.

Le curé, qui ne se jugeait pas coupable, réplique, tout triomphant :

— Mais, moi, je n'ai pas mangé gras !

— Il ne manquerait plus que cela ! s'écrie Mgr Sarto, d'un ton énergique. Alors, si l'on donne un bal masqué dans votre paroisse, vous y assisterez aussi et vous serez absous parce que vous me direz n'avoir pas dansé !

Et de lui adresser un de ces sermons à la Frédéric Borromée, comme lui seul savait en faire.

Conclusion : quelques jours de retraite dans un couvent pour méditer l'exhortation de saint Paul à Tite : *In omnibus teipsum praebe exemplum bonorum operum*¹.

Une autre fois, pour mettre un terme à des scandales qui troublaient la conscience des fidèles, il se trouva dans la dure nécessité de destituer un curé indigne². De cette mesure, il n'usait « que dans les cas extrêmes, après avoir épuisé toutes les ressources de sa charité³ ».

★

Un curé ne donnait pas le bon exemple. Mgr Sarto l'avait averti plusieurs fois, les larmes aux yeux. Puis, espérant que de pieuses réflexions l'inciteraient à quitter spontanément sa paroisse où sa présence n'était plus possible, il lui recommanda de faire ses exercices spirituels, de les bien faire, de prier beaucoup et d'écouter ce que Dieu lui inspirerait.

¹ Cap. II, 7. — Témoignage du Bienheureux : L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, pp. 43-44.

² Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 75. — Mgr TRAZZI, *ib.*, p. 194. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *ib.*, p. 217. — Mgr BONI, *ib.*, p. 234.

³ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1355.

Le pauvre prêtre obéit. Après quoi, il retourne chez l'évêque qui l'interroge. Il répond avoir senti dans son cœur l'impulsion de reprendre sa paroisse et de réparer ses fautes par un changement de vie.

— Attention ! riposte Mgr Sarto. Moi aussi j'ai prié Dieu ; j'ai eu l'impression qu'il m'a dit que vous devriez renoncer à votre paroisse et vous mettre à la disposition de votre évêque. Allez faire encore trois jours de retraite, priez davantage et revenez ici.

Les trois jours passés, le prêtre était aux pieds de Mgr Sarto et très disposé, cette fois, à quitter la paroisse, ayant compris, disait-il, que le mieux était de suivre les conseils de son évêque. Mgr Sarto lui présente alors une feuille de papier :

— Ceci est la formule de renonciation. Vous la copierez, la signerez, me l'apporterez, et je vous assure que je ne vous abandonnerai pas.

Le curé s'inclina. Il eut ensuite la malencontreuse idée de recourir au garde des sceaux, M. Zanardelli, pour que ce dernier lui fasse restituer sa paroisse. Mais le ministre, déjà informé par Mgr Sarto, répondit par ce télégramme :

— Rien à faire. Je connais l'Évêque de Mantoue ; c'est un évêque qui ne fait que des choses justes. Obéissez à votre évêque ¹.

★

Avant de prendre une grave décision, Mgr Sarto la mûrissait longuement, invoquait les lumières d'en-haut, consultait des prêtres réputés pour leur prudence ; mais, une fois la décision prise, en essayant de s'y opposer, on aurait couru à un échec certain ².

¹ *Id.*, *ibid.*, pp. 1356-1358. Cf. A. GANDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, pp. 181-182.

² Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1434. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1037. — Mgr GASONI, *ib.*, 269. — Mgr BINI, *Ap. Mant.*, p. 278.

Il avait écrit à un curé une lettre qui « était un chef-d'œuvre de charité pastorale »¹ pour lui dire de scruter sa conscience et de renoncer à sa paroisse. La lettre n'eut pas l'effet qu'il avait espéré ; mais, peu après, une sentence de Rome contraignait le prêtre à s'en aller.

Le bruit se répandit que, par des protections et intermédiaires, on ne sait de quelle couleur, celui-ci serait nommé chanoine de la cathédrale.

— Qu'on le fasse chanoine, répondit Mgr Sarto. Mais, tant que je serai évêque de Mantoue, il ne mettra jamais les pieds dans ma cathédrale.

L'avertissement fut entendu et les intrigues cessèrent immédiatement².

★

Avec un évêque comme lui, les prêtres se sentaient en pleine sécurité. Ils le savaient juste, impartial appréciateur des mérites et des capacités. Ils savaient que, pour ce qui concernait leur ministère, ses délibérations étaient soigneusement étudiées ; que, pour distribuer des honneurs et des postes, il ne subissait pas d'influences et n'obéissait pas à des mobiles honoraires, mais choisissait les plus dignes³. Les prêtres n'ignoraient pas non plus que, dans l'atmosphère d'anticléricalisme et d'incrédulité sectaire, ils pouvaient compter sur lui pour défendre leurs droits et leur réputation, et qu'il irait jusqu'à donner sa vie pour eux.

Que de fois, en face de soupçons lancés contre son clergé,

¹ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1358.

² *Ib.*, pp. 1358-1359.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1035. — Mgr GASONI, *ib.*, 271-272. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1422-1423. — A. GANDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, pp. 190, 194. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, pp. 75, 83. — A. ANGELINI, prêtre, *ib.*, p. 118. — A. RESTANI, prêtre, *ib.*, p. 256.

on l'entendit répéter : « Pour l'honneur de mes prêtres, je me ferais tuer plutôt que de céder ¹ ! »

Il les aimait, il partageait leurs joies et leurs peines. « Je suis navré, écrivait-il le 19 décembre 1887 à un chanoine de Trévisé, par la mort d'un pauvre Monsignore et la maladie de quelques autres. Je ne sais plus où donner de la tête. La situation de ce diocèse devient chaque jour plus difficile ². » Dans ces douloureuses circonstances, sa charité lui arrachait des larmes de compassion, mais l'épreuve n'entamait pas son inaltérable confiance dans les promesses divines ³.

S'il exigeait beaucoup de ses prêtres, il en avait le droit, car il prêchait d'exemple, toujours sur la brèche, étranger aux calculs humains, dominant tous les obstacles ⁴. Tombolo, Salzano et Trévisé avaient admiré cette prodigieuse activité qui, à Mantoue, atteignit l'héroïsme, toucha au miracle.

On ne saurait dire à quel moment commençaient et finissaient les journées de l'Evêque de Mantoue.

De l'aube à la nuit, il travaillait sans relâche et, quand la ville était plongée dans le sommeil, une lampe allumée témoignait que Mgr Sarto veillait, écrivait, méditait ou priait ⁵.

« Il travaillait jour et nuit pour la gloire de Dieu », atteste un excellent curé ⁶.

¹ D. BALZO, prêtre, *Supplem. Ord. Mant.*, p. 61.

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 282.

³ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1439. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1028. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 83. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 212. — A. GANDINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 198. — Cf. aussi Lettre du Bienheureux, 2 juin 1888. — Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 282.

⁴ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 83. — E. MARTINI, prêtre, *ib.*, p. 151. — G. SANTINON, prêtre, *Ord. Trev.*, 479.

⁵ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1339. — G. CAVICCHIOLI, *Ord. Mant.*, 217. — Mgr BINI, *Supplem.*, p. 14.

⁶ A. GANDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 200.

« Il dormait seulement quatre heures », affirme un autre, en contact quotidien avec lui ¹.

Très expéditif, il n'acceptait pas de remettre une affaire au lendemain ². Le travail était sa vie : « Travailler est un plaisir ; l'âme est un foyer qui s'alimente par le travail », écrivait-il le 15 novembre 1886 ³.

Pendant les neuf années de son épiscopat, aucun jour de vacances, aucune heure de repos. L'évêché disposait d'une villa, où on l'attendit en vain chaque été. On l'a vu parfois, l'automne, dans la villa du Séminaire, mais il n'y venait que pour s'entretenir avec ses clercs ⁴.

Il ne passait pas de jour sans monter en chaire et parler au clergé, au peuple, aux petits enfants. Il prêchait, selon l'expression d'un témoin, « avec une grandeur épiscopale ⁵ ». Son seul but était de communiquer sa pensée, d'illuminer les intelligences, de remuer les volontés, de transmettre à l'auditoire la foi qui le brûlait et qui le faisait apparaître, suivant d'autres témoignages, comme un homme divin plutôt qu'un simple mortel ⁶. Et son succès était toujours extraordinaire : des confessions et communions sans nombre ⁷.

Il indiquait à ses prêtres les moyens les plus efficaces de répandre la parole divine, les arguments du catéchisme sur lesquels ils devraient insister davantage, parce que,

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 45. — E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 156.

² Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1035.

³ Mgr MARCHESAN. *op. cit.*, ch. VIII, p. 284.

⁴ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 45. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1035-1036. — MARIA SARTO, *ib.*, 60. — Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 204. — Mgr SARTONI, *ib.*, p. 66. — A. GANDINI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 194. — G. SANTINON, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 479. — Mgr RIZZI, *ib.*, p. 1342.

⁵ A. PESENTI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 174.

⁶ Mgr RIZZI, *Ord. Trav.*, p. 1400. — Sœur Modesta de l'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 99.

⁷ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1400. — E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 153.

disait-il, le plus grand mal de l'époque et celui de tous les temps, c'est l'ignorance religieuse¹. Aussi avait-il enjoint à tous les curés de ne pas se borner à l'explication de la doctrine chrétienne et de fournir à chaque messe, les dimanches et fêtes de précepte, une explication de l'Évangile — ce qui était alors une nouveauté pour Mantoue et que ne tardèrent pas à imiter d'autres diocèses². Telle était l'importance à ses yeux de cette prédication que, si un curé était empêché, il le suppléait lui-même³.

AVEC SON PEUPLE

Il observa toujours la promesse qu'il avait faite, en s'installant à Mantoue, de rassembler les brebis errantes et de rechercher les brebis perdues.

Nous avons relaté ses visites pastorales. Elles avaient permis au peuple de ne pas l'entrevoir seulement à travers la majesté des cérémonies grandioses, mais de l'aborder cœur à cœur.

A-t-on jamais vu l'antichambre d'un évêque aussi bondée de visiteurs que celle du palais épiscopal de Mantoue, au temps de Mgr Sarto ? Il recevait quiconque allait à lui, à toute heure, riches et pauvres, doctes et ignorants, croyants et incroyants, notables et obscurs. Il avait pour tous même attention, même affabilité, même sourire, ne montrant jamais qu'il était obsédé de mille soucis plus graves, et prodiguait, selon les diverses conditions et circonstances, les paroles affectueuses, les encouragements, les gestes de

¹ E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 152. — G. CAVICCHIOLI *ib.*, p. 218. — Mgr BONI, *ib.*, p. 233.

² G. PEDRINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 55.

³ A. PESENTI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 174. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 207. — G. CAVICCHIOLI, *ib.*, p. 219. — A. RESTANI, prêtre, *ib.*, p. 256.

charité, les considérations d'ordre supranaturel¹. Tous ses interlocuteurs emportaient une impression ineffaçable ; ceux qui ne partageaient pas ses idées rendaient hommage à sa vertu et à son incomparable bonté. On avait coutume de dire, dans la ville et dans le diocèse, que, pour obtenir un conseil, un réconfort, un jugement sûr, il fallait « s'adresser à l'évêque Sarto² ».

★

Où sa charité était la plus émouvante, c'était à l'égard de ceux qui vivaient dans l'insouciance de leurs éternels destins. Voilà les vrais miséreux qui réclamaient appui et salut. « Les pauvres ! s'écriait-il. Ils sont dignes de la plus grande compassion, il est nécessaire de les aider pour les ramener dans le droit chemin³ », et quand ils donnaient des marques de repentir, Mgr Sarto était comme transfiguré par la joie⁴.

Dira-t-on jamais combien d'âmes tourmentées par le doute ou brûlées par la haine, ancrées dans l'erreur ou dévorées par les passions, en proie au remords ou quasi éteintes par la souffrance, ont retrouvé à son contact la lumière, la foi, l'espérance, se sont réconciliées avec la vie, ont accepté la lutte et se sont apaisées dans la résignation chrétienne ?

Un professeur du lycée royal de Mantoue approchait de sa fin et jurait qu'il entendait mourir comme il avait vécu, loin de l'Eglise et des sacrements. L'évêque lui fit demander s'il accepterait de recevoir « l'ami Sarto ». Très ému par cette manifestation de courtoisie, le professeur répondit, avec une égale politesse, qu'il attendait « l'ami Sarto ».

¹ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1408-1409. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 217.

² Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1032.

³ *Id.*, *ibid.*, 1032.

⁴ Mgr RIZZI. *Ord. Mant.*, pp. 1418-1419.

La nuit était déjà tombée. Mgr Sarto accourt au chevet de l'agonisant. Le matin, toute la ville savait que le professeur s'était confessé, qu'il avait reçu des mains de l'évêque, le Viatique et l'Extrême-Onction et qu'il était mort avec toutes les consolations de la foi¹.

*

Mgr Sarto ne reculait devant rien pour sauver une âme. Il allait jusqu'à risquer sa vie.

C'est ainsi que, bravant tracas et menaces², il réussit à baptiser au lit de mort plusieurs Hébreux. Il y en avait un grand nombre à Mantoue. De cette compassion que lui inspiraient les enfants d'Israël, un trait mérite de n'être pas oublié.

Il passait un après-midi devant le cimetière des Israélites, avec un jeune prêtre qui venait de faire ses études universitaires à Rome. Il s'arrête, regarde silencieusement les tombes qui portent le signe de la foi dans une autre vie et, se tournant vers son compagnon :

— Dites un peu, que vous semble-t-il ? Un *De Profundis* serait-il efficace pour ces pauvres morts ?

Le jeune prêtre, tout frais émoulu de ses études, s'apprêtait à répondre. L'évêque l'interrompt :

— Oui... oui... Et, enlevant son chapeau, il commence : *De profundis clamavi ad te Domine.*

La prière achevée, il dit au jeune prêtre :

— Voyez-vous, vous êtes lauréat de théologie à Rome. C'est la science souveraine qui nous est absolument nécessaire. Mais, croyez-moi, Notre-Seigneur a aussi sa théologie et un système qui lui est très particulier. Alors vous com-

¹ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 634. - E. MARTINI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 155.

² Mgr TRAZZI, *Ord. Mant.*, p. 198.

prenez pourquoi j'ai voulu que nous priions pour ces malheureux ¹.

★

Après ce que nous avons écrit de son zèle pour la restauration de l'enseignement catéchétique, il serait inutile d'insister sur l'œuvre de renaissance religieuse qu'il a accomplie à Mantoue. Mais comment ne pas rappeler ce qu'il a fait pour rétablir la splendeur des cérémonies, pour y introduire les mélodies grégoriennes comme auxiliatrices de la prière et pousser son peuple à fréquenter plus assidûment la maison de Dieu ² ?

Comment ne pas rappeler encore qu'il a multiplié les adorateurs de Jésus-Eucharistie ³ ; remis en honneur la Compagnie du Saint-Sacrement ⁴ ; ordonné que le Viatique fût porté aux malades, non plus sous forme privée, presque en cachette, mais devant la foule agenouillée ⁵ ; qu'il a instauré la communion fréquente et spécialement la communion des enfants, « le fondement idéal, comme on l'a dit, de son épiscopat ⁶ », prélude du Décret eucharistique qui sera une des plus belles initiatives de son Pontificat ⁷ ?

Et comment ne pas rappeler la vigoureuse impulsion qu'il a donnée aux associations pieuses, particulièrement au Tiers-

¹ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1040.

² G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 219. — A. GANDINI, *ib.*, p. 194. — E. MAMBRINI, *ib.*, p. 293. — Cf. aussi *Synod. Mant.*, ch. xxxi, n. 10, pp. 100-101.

³ Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 206.

⁴ G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 219. — E. MAMBRINI, *ib.*, p. 291.

⁵ E. MARTINI, *Ord. Mant.*, p. 152. — Cf. aussi A. GREGORI, *ib.*, p. 110.

⁶ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 79. — Cf. aussi Sœur Modesta de l'Immacolata, *id.*, p. 95. — G. CAVICCHIOLI, *id.*, p. 225. — BALZO, *Proc. Ord. Mant.*, p. 52. — *Synod. Mant.*, c. ix, pp. 28-30.

⁷ *Pie X, Acta*, v. II, p. 250. — *Acta, Ap., Sedis*, v. II, p. 577.

Ordre Séculier du Pauvre d'Assise¹, auquel il appartenait lui-même² ; les grandes fêtes qu'il a organisées pour célébrer les dates les plus mémorables de la vie de Léon XIII ? Autant de moyens d'exciter les fidèles à la piété, d'accroître en eux l'attachement à l'Eglise et au Pape.

★

C'est quand il parlait de l'Eglise et du Pape que l'éloquence de Mgr Sarto atteignait les plus hautes cimes³.

Le respendissement de l'Eglise, la splendeur de la Papauté, à laquelle Léon XIII ajoute de nouveaux fleurons, inspirent à Mgr Sarto des accents pleins d'émotion et de poésie ; sa « romanité » s'affirme surtout quand il traite de l'obéissance au Pape.

« Devant la parole du Pape, écrit-il dans sa lettre pastorale du 5 septembre 1894, il n'y a pas à examiner, mais à obéir ; on ne doit pas mesurer l'extension du commandement, chicaner le sens des mots, s'embarrasser de parti pris, opposer des droits à son droit d'enseigner et de commander, ni peser les jugements, ni discuter les ordres ; ce serait faire une injure directe à Jésus-Christ lui-même. »

Le Pape et l'Eglise s'identifient. On ne peut penser au Pape sans penser à l'Eglise, on ne peut pas les séparer ; les fidèles doivent mêmes devoirs à l'un et l'autre, parce que ce n'est pas la science, ni la perspicacité politique, ni même la sainteté qui rendent vénérable un homme élevé à la charge

¹ G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 219. — Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 206. — Cf. aussi Lettre Pastorale, 9 janvier 1886.

² Il est notoire que Pie X était Tertiaire Franciscain inscrit au Tiers-Ordre en 1870, à Trévise, quand il était curé de Salzano, par don Onorato Bindoni, professeur au Séminaire de Trévise (Mgr PESCHINI, *Mémoire en date du 30 août 1903*) — Cf. aussi *Bulletin du Tiers-Ordre des Mineurs Capucins de Padoue*, année 1904, p. 52.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1025. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 713. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, 85. — G. SANTINON, *Ord. Trev.*, 482. — Cf. aussi Lettre Pastorale du 5 septembre 1894.

sublime du Pontificat, mais son identification avec l'Apôtre à qui Jésus-Christ a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise » — l'Eglise à laquelle tout chrétien doit être uni, s'il veut être sauvé.

Mgr Sarto insistait d'autant plus sur l'obéissance inconditionnée au Pape et à l'Eglise qu'il discernait clairement le péril des nouvelles erreurs, l'*hérésie* qui commençait à germer chez nombre de chrétiens.

Il écrivait dans sa lettre pastorale du 7 février 1887 :

Certains, quoi qu'ils connaissent à peine superficiellement la science de la religion, prétendent s'ériger en maîtres. Ils vont déclarant que l'Eglise doit s'adapter aux exigences des temps ; qu'il est impossible de maintenir l'intégrité primitive de ses lois ; que les hommes sages et pratiques seront les plus condescendants, ceux qui sont prêts à sacrifier quelque chose de l'ancien pour sauver le reste. D'après ce moderne christianisme, qui a oublié la folie de la croix, les dogmes de la foi doivent s'adapter aux exigences de la nouvelle philosophie ; le droit public de l'âge chrétien doit se présenter timidement devant les grands principes de l'âge moderne et confesser au moins la légitimité de sa défaite. La morale évangélique, trop sévère, doit se prêter à des complaisances, à des accommodements, et la discipline retirera toutes ses prescriptions, qui gênent la nature, pour donner la main à l'heureux progrès de la loi de liberté.

Cet avertissement remonte — qu'on le note bien — au 7 février 1887. Les hérésies, comme tous les grands faits historiques, ne naissent ni ne se développent en un jour. Elles plongent leurs racines dans des mouvements et événements lointains et latents. Elles se manifestent peu à peu, comme le cancer, tandis que l'organisme est déjà envahi. Lorsqu'on fixe l'époque des premières manifestations du « Modernisme », on va rarement au delà de 1890. Or, à ce moment, Mgr Sarto en connaissait déjà les doctrines et les intentions. L'*hérésie* n'avait pas encore pris le nom qu'elle porte dans l'histoire. On ne parlait pas du « Modernisme »,

mais du « Christianisme moderne », par opposition à l'ancien, au christianisme qui relève du magistère infallible de l'Eglise.

Mgr Sarto fut le premier parmi les évêques d'Italie — et peut-être du monde — à se dresser contre ce « christianisme moderne », à en tracer avec précision le caractère, à en dénoncer les embûches. Quiconque écrira l'Histoire du Modernisme citera donc le nom de l'Evêque de Mantoue comme celui du premier initiateur — quoique limité à un seul diocèse — de l'élan providentiel qui se produira au sein de l'Eglise contre la fatale hérésie et que lui-même, devenu Pape, mènera à son apogée avec la grandiose Encyclique du 8 septembre 1907.

L'Encyclique *Pascendi Dominici gregis* — dont nous nous occuperons — ne fera que mettre en lumière l'enchaînement logique et le développement des faux principes et des erreurs signalées dans la Lettre pastorale de février 1887, à savoir cette nouvelle philosophie qui devait alimenter l'incrédulité contemporaine, acceptée, sanctionnée et propagée avec une ruse de serpent par le « Modernisme ».

Dans sa lettre pastorale, Mgr Sarto ne nomme pas cette nouvelle philosophie et ne s'y attarde point, car il s'adressait à des intelligences non préparées aux spéculations de la science. Mais il connaissait fort bien les bases de cette philosophie et ses désastreuses conséquences dans le champ de la foi, de la morale, du droit et de la discipline.

Il ne songeait pas, évidemment, à apparaître comme le promoteur du mouvement antimoderniste. Il lui suffisait de prémunir ses diocésains contre le danger. D'où son ardeur à recommander l'adhésion la plus stricte au Pape et à l'Eglise ¹.

¹ Cf. Lettres Pastorales du 19 août 1886, n. 640 ; du 1^{er} décembre 1887, n. 812 ; du 31 janvier 1888, n. 61 ; de 1892, n. 434 ; du 5 septembre 1894.

Son diocèse correspondait à ses sentiments. Les fidèles saisirent avec lui toutes les occasions de témoigner au Vicaire du Christ leur respect et leur affection, notamment par leur empressement à la récitation du Rosaire, en octobre.

La dévotion de Léon XIII pour la Vierge du Rosaire est bien connue. Aux yeux de Mgr Sarto, le mois d'octobre n'était pas seulement propice à la dévotion envers Marie, mais encore à la prière pour l'Eglise et son Chef en butte aux persécutions. Plus la secte était déchaînée, plus il importait d'implorer l'intercession de « la Reine des Victoires », et Mgr Sarto écrivait le 21 septembre 1885 :

Au Rosaire, parce que la caractéristique de notre temps est l'indocilité de l'esprit qui vise à la destruction des dogmes et la corruption du cœur qui entraîne la subversion de la morale chrétienne, il n'y a pas d'autre moyen pour la défense de la foi et des mœurs que de méditer les mystères proposés par le Saint Rosaire.

Au Rosaire, parce que, si la piété tend à s'affaiblir, il convient de se réchauffer dans la prière, et, spécialement, dans celle que Jésus nous a enseignée, et par laquelle l'Archange a salué Marie, dans cette prière que répètent sans trêve les chœurs célestes autour du trône divin.

Au Rosaire, parce que, si le monde a oublié jusqu'aux traces de la vertu, à contempler les exemples admirables que propose le Rosaire, nous combattons mieux en nous-mêmes les passions désordonnées, nous exciterons dans nos âmes, avec le sincère regret du péché, la foi vive, la consolante espérance, et nous donnerons l'essor de toutes les autres vertus.

Au Rosaire, parce que ces pieux exercices, unissant les âmes dans une commune prière, ne peuvent pas ne pas inspirer des sentiments de concorde qui se répercutent dans la famille et dans la société.

Au Saint Rosaire qui, devenu l'objet de la confiance des chrétiens, fera surgir pour eux des bénédictions, assurera le salut de la cité et du peuple, car il est impossible que Dieu

n'écoute pas tous ces fils qui invoquent leur Père, que Marie n'exauce pas les prières où l'Eglise implore son patronage ¹

Les instructions de Léon XIII n'avaient pas encore eu et ne devaient pas avoir un commentateur plus éloquent !

Mgr Sarto avait toujours été un fervent de Marie. Il était né, il avait grandi sous l'aile de la Vierge, qu'il visitait, dans son enfance, au petit sanctuaire des *Cendrole* ². Il l'aimait encore plus depuis son accession à l'épiscopat. Et n'est-ce point par un mystérieux dessein de la Providence qu'il ait reçu la consécration, le jour même où Mantoue célébrait la Vierge, couronnée Reine de la ville des Gonzague ? Cette coïncidence ne signifiait-elle pas que Marie protégerait personnellement son ministère pastoral ³ ? Outre un besoin du cœur, c'était un devoir de reconnaissance qui le poussait à parler de Marie, à inculquer partout cette dévotion, cette tendresse.

Des circonstances douloureuses avaient affaibli la foi. Mais Mantoue possédait un sanctuaire appelé « des Grâces » où les gens ne cessaient d'affluer. A ce sanctuaire il conduira son peuple et la Vierge lui procurera la joie de voir la renaissance religieuse du diocèse ⁴.

Par l'intercession de Marie, sa voix eut toutes les forces de la persuasion. Les églises se remplirent peu à peu ; les tabernacles ne furent plus abandonnés et déserts ; Jésus revint sur les places publiques, comme porté par une onde

¹ Lettre au clergé et au peuple, n. 504.

² Le souvenir du sanctuaire des *Cendrole* revenait souvent aux lèvres de Mgr Sarto. Devenu Pape, il le fit restaurer, l'enrichit d'un mobilier sacré, le dota de nouvelles cloches, fit écrire son histoire sous le titre : *Le Sanctuaire des Cendrole dans la paroisse de Riese*. Typographie Vaticane, 1910.

³ Première Lettre Pastorale, 18 mars 1885.

⁴ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 82. — A. PESENTI, *ib.*, p. 176. — D. BALZO, *Suppl. Ord. Mant.*, p. 56.

de triomphe ; la propagande de l'erreur fut brisée. Les bons n'auront plus à verser de larmes secrètes sur l'arrogance et la furie des méchants ; le sacerdoce, respecté et aimé, exercera son ministère, sans qu'aucune division ne trouble l'harmonie.

Si l'on demandait aux Mantouans le secret de cette admirable métamorphose, ils étaient unanimes à répondre que le miracle était dû au zèle, au labeur et aux sacrifices de leur évêque ¹.

DEUX CENTENAIRES

Le 8 mars 1086 mourait à Mantoue, sa cité natale, Anselme, évêque de Lucques, neveu du pape Alexandre II. Ayant soutenu avec une fermeté invincible la papauté dans sa lutte contre la simonie, l'empereur Henri IV l'avait chassé de son siège épiscopal. Il s'était réfugié à Mantoue.

Vicaire Apostolique pour la Lombardie, il mit sa volonté indomptable au service de Grégoire VII qui avait entrepris la réforme des mœurs et de la discipline ecclésiastique. Une année après sa mort, il fut canonisé par le Bienheureux Victor III et les Mantouans l'adoptèrent comme patron.

Dès le mois de juin 1884, Mgr Berengo, évêque de Mantoue, avait annoncé son intention de célébrer avec magnificence le huitième centenaire de cette mort. Il était réservé à Mgr Sarto de réaliser ce dessein. A peine avait-il remplacé Mgr Bérengo qu'il se mit à la tâche afin de commémorer saint Anselme ². Tout le diocèse lui répondit avec enthousiasme et en recueillit des fruits abondants ³.

¹ Les témoignages juridiques des Procès Ordinaire et Apostolique de Mantoue sont tous concordants.

² Lettre au clergé et au peuple du diocèse de Mantoue, 1^{er} mai 1885, n. 52.

³ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, pp. 244-248.

L'écho de ces solennités n'était pas encore éteint qu'une autre date, non moins chère et non moins attendue, fixait l'attention : le troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague, l'Ange de Castiglione.

Si, pour les fêtes de saint Anselme, Mantoue, suivant la flatteuse attestation de Mgr Sarto, avait excité l'admiration de toutes les villes et diocèses voisins ¹, elle ne pouvait faire moins pour Louis de Gonzague, un saint Mantouan, dont le culte s'étendait à tout l'univers catholique.

En novembre 1888, Mgr Sarto se rendit à Castiglione, patrie du saint, pour débattre avec le clergé le programme du centenaire et, le 10 mai 1889, il écrivait à ses diocésains :

Je ne serais pas animé des sentiments qui doivent remplir le cœur d'un évêque et je croirais manquer à la mission qui m'est confiée, si je ne saisissais toutes les occasions de rappeler les grandes époques de notre histoire religieuse pour raviver la foi et accroître la vie surnaturelle dans vos âmes.

Le troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague ayant lieu en 1891, j'ai le devoir de vous inviter à préparer cette *fête extraordinaire*. Alors que le monde entier se dispose à célébrer la date du 21 juin 1891, 300^e anniversaire du jour où Louis de Gonzague est entré dans la gloire céleste, pourrait-il rester indifférent, le diocèse qui l'a vu naître, qui garde de lui un si tendre souvenir et qui, continuant la tradition de nos ancêtres, lui a voué une spéciale gratitude ? Cette pensée doit nous conduire à une contribution généreuse, pour que les fêtes se déroulent comme il convient en une pareille circonstance ².

Cette lettre fut suivie d'une autre (2 juillet 1889), adressée à tous les évêques d'Italie, où il les pria d'autoriser et de promouvoir dans leurs diocèses une quête pour subvenir aux frais du centenaire, pour restaurer l'église paroissiale et les autres lieux où avait vécu Louis de Gonzague ³.

¹ Lettre au clergé et aux fidèles, 10 mai 1889, a. 454.

² Lettre n. 454.

³ Archives de la Curie épiscopale de Mantoue.

Castiglione, sa ville natale, n'était plus le riche pays du temps où elle abritait la famille princière des Gonzague. L'évêque écrivait mélancoliquement :

De l'antique marquisat ne subsistent plus que de rares vestiges matériels... Le souvenir de son ancienne grandeur s'atténué avec les années, et, de ce fait même, les libéralités... Très grands sont les besoins du sanctuaire qui a perdu un généreux patron avec l'expulsion du Prince et ne reçoit plus que les oboles des pauvres fidèles, insuffisantes pour les nécessités quotidiennes ¹.

Le 3 septembre 1889, prenant prétexte de l'anniversaire du voyage de saint Louis à Castiglione, en 1589, pour rétablir l'harmonie entre son frère Rodolphe et son cousin Vincent, duc de Mantoue, il exhorte vivement ses diocésains à venir nombreux en pèlerinage pour implorer le don divin de la paix chrétienne :

Oh ! oui, demandons la paix, telle que l'entendent et la désirent les enfants de Dieu ; la paix digne de ce nom, que la divine Ecriture ne sépare point de la Vérité, de la Justice, de la Grâce ; la paix qui est celle de l'Eglise, le tranquille accomplissement de la loi chrétienne, le développement pacifique des œuvres de foi et de charité, l'affirmation publique de la vérité et des préceptes de l'Évangile, la conformité des lois et des institutions humaines avec la doctrine et la morale de Jésus-Christ, la résistance incessante contre le prince des ténèbres et tous ceux qui en répandent les maximes perverses ².

Et, donnant l'exemple, il se rendit lui-même à Castiglione, le 22 septembre, à la tête d'un important pèlerinage, pour « implorer du ciel, par l'intercession de l'angélique Louis, les meilleures bénédictions sur le diocèse très aimé ³ ».

¹ Annonce du troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague, 8 mai 1889. Cf. Archives de la Curie épiscopale.

² Lettre du 3 septembre 1889, n. 733.

³ Archives de la Curie épiscopale de Mantoue.

Le 9 mars 1890, anniversaire de la naissance du saint, on prélude aux manifestations du centenaire qui se dérouleront sans interruption, toujours plus ardentes et vibrantes, pendant les deux années 1890-1891.

Ce jour-là, à la suggestion de Mgr Sarto, les jeunes gens de Castiglione lancèrent un appel aux jeunes gens du monde entier, pour les convier à commémorer les dates les plus saillantes :

Le 25 mars, jour où saint Louis de Gonzague, en 1577, a consacré sa pureté à Marie, dans l'église de l'Annonciation de Florence ;

Le 22 juillet, jour où il reçut pour la première fois, en 1580, des mains de saint Charles Borromée, le Pain des Anges ;

Le 25 novembre, jour où le fils du prince Ferrand renonce à ses droits d'aînesse, en 1585, et entre dans la Compagnie de Jésus.

Ces jours devaient être sanctifiés par la prière et la mortification, afin d'obtenir « d'extraordinaires consolations pour l'Eglise et son auguste chef ; la paix et l'unité de foi dans le monde ; le repentir d'une trop nombreuse jeunesse dévoyée ; la grâce de sauvegarder cette vertu pour laquelle Louis de Gonzague fut salué comme « un ange sous une enveloppe mortelle ¹ ».

Mgr Sarto a développé ses pensées dans la Lettre Pastorale du 15 janvier 1891, la plus ample qu'il ait écrite, adressée « à ses très chers jeunes gens, sollicitude de son ministère, objets de la protection des anges, pupilles du Christ » pour, animer leur ferveur.

L'ange de Castiglione est le saint de la jeunesse ; mais, de cette jeunesse, la fleur et l'avant-garde doit être la jeunesse de Mantoue, et, cette jeunesse, Mgr Sarto la voyait rassemblée autour de lui ; il la souhaitait forte et pure, selon le modèle

¹ *Préparation aux fêtes du centenaire de saint Louis de Gonzague à Castiglione, Archives de la Curie Episcopale de Mantoue.*

tracé par Louis de Gonzague. C'est pourquoi, avec son cœur « d'ami, de père et de frère », il l'engage à se soulever au-dessus de la terre, à vivre dans les hauteurs :

Oui, il faut être forts pour triompher de soi et des passions, pour rester fidèles à la vertu et à la vérité, pour vaincre le démon du mal et du mensonge. Il faut de la force et du courage pour conserver la foi que tant d'autres perdent, pour rester attachés à l'Eglise que tant d'autres abandonnent, pour conserver la grâce que tant d'autres ont bannie de leur âme. Dieu vous garde de cette apostasie qui vous ferait dissimuler votre foi. Soyez forts, méprisez les jugements insensés d'une opinion publique qui prétend dominer le monde, ne reculez pas devant ce fantôme abject du respect humain qui essaie d'entraver les plus saintes convictions.

Ne vous effrayez pas en imaginant qu'on vous demande des sacrifices impossibles. On demande seulement que votre foi soit douce, que votre vertu soit aimable, que la rigueur de votre vie n'aille pas sans indulgence. Soyez bienveillants les uns envers les autres ; que les meilleurs prouvent l'excellence de leur vertu en compatissant avec leurs frères ; que les plus faibles admirent chez les autres une perfection qui peut être le patrimoine de tous et qu'ils s'efforcent d'y atteindre.

Puis il s'adresse aux parents :

Dans vos foyers, enseignez la religion à vos fils ; parlez-leur des joies d'une conscience pure ; exhortez-les de bonne heure à réfréner leurs passions, à aimer la vertu et le sacrifice. Prêchez surtout par la sainteté de votre exemple et de vos œuvres avant que l'atmosphère corrompue et corruptrice du siècle ait gâté les précieux trésors que le ciel vous a confiés. Alors se formera une jeunesse saine et forte, dont le visage ne portera pas les empreintes précoces du vice, une jeunesse qui rappellera celle de l'Ange de Castiglione, Louis de Gonzague, et rendra heureux et tranquilles les derniers jours de votre vie ¹.

★

L'espoir que l'Evêque de Mantoue avait exprimé, en annonçant le centenaire, de raviver la foi et de pro-

¹ Lettre Pastorale du 25 janvier 1891, n. 56.

curer l'accroissement de la vie surnaturelle, se réalisa brillamment.

Deux années durant, déferlèrent à Castiglione des flots de pèlerins, venus de tout le diocèse, et aussi de la Lombardie, de la Vénétie, de l'Emilie. La fréquentation des sacrements atteignit des chiffres inouïs.

Deux années durant, au milieu des hymnes et des cantiques, il harangua les foules vibrantes et, autour de l'urne d'or de saint Louis, vinrent se retremper, pour les luttes d'aujourd'hui et de demain, les troupes enthousiastes de la jeunesse ¹.

Il pouvait se dire satisfait. Mais que de veilles et d'insomnies, que de fatigues lui ont coûté ces fêtes inoubliables ! Il en a lui-même fait l'aveu. Les fêtes n'étaient pas encore terminées qu'il écrivait à un professeur du Séminaire de Trévise (4 juin 1891) :

« Les fêtes de Castiglione, qui ont dépassé mon attente et suscité un réveil, menacent de me rendre plus vieux de dix ans. Le travail incessant et la pensée des frais qui se multiplient m'accablent. Mais saint Louis de Gonzague y avisera ². »

Le 12 juillet, il mandait au même professeur :

« Ici, rien de nouveau, sinon que j'ai peine à me remettre de la fatigue des fêtes de Castiglione ³. »

Mgr Sarto avait travaillé jusqu'à épuisement de ses forces. Mais il avait inscrit, dans l'histoire de son épiscopat, une page magnifique qui ne devait pas passer inaperçue aux yeux de Léon XIII ⁴.

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 53. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1364.

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 268.

³ *Id.*, *ibid.*

⁴ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 75. — D. BALZO, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, p. 292. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 667. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1367.

FERMETÉ DE L'ÉVÊQUE

Mgr Sarto avait médité l'avertissement de saint Paul à Timothée : « Agissez avec les anciens comme un père, avec les jeunes comme un frère ¹. » Aussi les résistances qu'il rencontra pendant son ministère épiscopal furent-elles peu nombreuses et elles justifiaient les sévérités auxquelles l'obligeait son devoir.

Dans ses rapports avec les autorités civiles, il fut conciliant, sans ombre de servilisme ². Il distinguait entre la *personne* et le *principe*. Envers la personne, toute indulgence et charité ; quant au principe, l'intransigeance la plus absolue. Il avait une pleine conscience de sa mission qui, supérieure à toute considération humaine, ne doit jamais sacrifier la liberté de l'action et de la parole au détriment de la justice et de la vérité. Pour tout ce qui concerne les droits de Dieu et de l'Eglise, la sainteté du culte divin, la grandeur de la doctrine catholique et le salut des âmes, il n'admettait aucune discussion, il était inflexible ³.

Il n'a jamais abdiqué sa dignité d'évêque, ne s'est jamais abaissé à ces moyens termes et à ces demi-mesures qui sont la politique des pusillanimes ⁴. Toujours courtois, il parlait avec la force des trois cents de Nicée, et ses paroles étaient suivies d'une action prompte, immédiate, inébranlable, car « il ne craignait pas de devenir impopulaire ⁵ ».

¹ Tim., v, 1.

² Témoignage de Mantouans.

³ C. Pedrini, *Ord. Mant.*, p. 59. — Mgr SARTORI, *ib.*, p. 83. — E. MAMBRINI, *ib.*, p. 151. — A. PESENTI, *ib.*, p. 174 — G. SANTINON, *Ord. Trev.*, 479-480

⁴ G. CAVICCHIOLI, *Ord. Mant.*, p. 221. — D. BALZO, *Supplém. Ord. Mant.*, p. 51. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 803. — Mgr GASONI, *ib.*, 243. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 713.

⁵ E. MARTINI, *Ord. Mant.*, p. 156. — Cf. aussi C. PEDRINI, *Ord. Mant.*, p. 60. — Mgr SARTORI, *ib.*, p. 83. — Mgr BONI, *ib.*, p. 234. — Mgr SCAINI, *Ap. Mant.*, p. 409.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance du roi Humbert, le 14 mars, il était d'usage, à Mantoue, que les autorités civiles et militaires assistassent, en foule et en uniforme, à un *Te Deum* dans la cathédrale ; elles se rendaient ensuite à la Synagogue, pour une cérémonie analogue.

Ce comportement bizarre, voire un peu sacrilège, ne pouvait que heurter Mgr Sarto. Quelques jours avant le 14 mars 1889, il signifia aux autorités de choisir : ou la cathédrale ou la synagogue ; ou l'évêque ou le rabbin !

Déconcerté par cet ultimatum, le préfet demanda des instructions au président du Conseil, M. Crispi, vieux garibaldien et fervent maçon, qui répondit : « Ni cathédrale, ni synagogue ! » Solution qui ne dénotait pas une grande sagesse politique. « Du moins, disait Mgr Sarto, en racontant ce curieux épisode, Crispi m'a-t-il aidé à faire cesser un scandale ¹. »

★

Lui qui n'avait pas craint de se dresser contre le consortium libéral-juif-maçonnique de Mantoue, l'imagine-t-on cédant à la pression et aux caprices d'un simple syndic ?

Le syndic de Cavriana, un des gros bourgs du diocèse, avait coutume de solenniser le 20 septembre et, pour mieux imprimer dans les mémoires de ses administrés cette date fatidique, il avait obtenu de la faiblesse du curé que l'on sonnât les cloches ².

Mgr Sarto, faisant sa tournée pastorale à Cavriana, interdit que les cloches saluassent son arrivée et sa présence. Étonnement de la foule qui l'attendait sur la place de l'église ! Le soir, avant de prendre congé, il monte en chaire et il

¹ L. FERRARI, *op. cit.*, p. 41. — Mgr RIZZI, *Ord. Temp.*, pp. 1425-1426.

² Le 20 septembre, cher au libéralisme et à la maçonnerie, rappelle la triste journée de 1870 où l'armée piémontaise entra dans Rome par la brèche de la porte Pia.

explique pourquoi les cloches se sont tues : parce qu'elles ne doivent pas servir à commémorer un événement qui a fait pleurer le Vicaire du Christ, offensé l'Eglise, attristé les catholiques du monde entier. L'usage des cloches n'est pas soumis à l'arbitraire des autorités civiles et dépend exclusivement de l'autorité ecclésiastique ¹.

Alors, sur son ordre, les cloches se mirent en branle. Et l'on ne tarda pas à délaissier la fâcheuse commémoration du 20 septembre « au son des cloches ».

★

Mgr Sarto avait nommé curé de Pozzolo un très digne prêtre, mais qui ne plaisait pas à certains « surhommes » de l'endroit.

Ceux-ci se rendirent un jour à l'évêché pour le persuader de nommer un autre curé.

Mgr Sarto ne tolérait point qu'on lui liât les mains. Il se leva et, d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « A Pozzolo, dit-il, ira le curé que je veux et quand je le voudrai ². »

★

Il répudiait les abus contraires à la discipline et à l'esprit de l'Eglise.

Le Synode diocésain avait formellement prohibé l'emploi des fanfares profanes dans les cérémonies sacrées et les processions ³. Malgré cette défense, la fanfare avait coutume d'intervenir dans une paroisse, le jour de la fête patronale. Mgr Sarto, averti, rappela au curé la décision du Synode. Le curé avait essayé de convaincre ses paroissiens, mais le peuple menaçant de se soulever, il laissa faire.

¹ C. PEDRINI, curé de Cavriana, *Ord. Mant.*, p. 56.

² Sœur Modesta dell'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 100.

³ *Syn. dioc.*, ch. XXX, p. 99 ; XXXI, p. 100-101. — Cf. aussi Lettre au clergé (20 mai 1889), n. 487.

Sans prévenir personne, l'évêque se rendit sur les lieux et arriva au moment où la fanfare, suivie de la foule, pénétrait dans l'église.

Tandis que les trompettes s'apprêtaient à retentir, il monte en chaire et lance cette phrase par laquelle débutaient d'ordinaire ses sermons : « Loué soit Jésus-Christ ! » A cette apparition inattendue, l'auditoire surpris fait silence et Mgr Sarto commence son discours. Il parle du respect que l'on doit à la maison de Dieu, de la façon de louer Dieu, d'honorer les saints qui aiment la prière du cœur, la véritable dévotion... Ses paroles affectueuses emportent la victoire. Et, de ce jour, il ne fut plus question d'introduire la fanfare municipale dans l'église ¹.

★

Dans une des communes les plus peuplées du diocèse, le directeur de la fanfare n'avait pas scrupule de convier ses hommes aux funérailles, dites civiles.

Se trouvant un jour avec l'évêque, il eut l'audace de lui demander que sa fanfare puisse intervenir aux processions de la paroisse.

Mgr Sarto le fit sortir immédiatement ².

★

En vertu d'une délibération du Synode, il était très strict à exiger que la statue de la Madone ne fût pas portée dans les processions par les femmes et les jeunes filles.

Un curé, qui n'était pas de cet avis, le pria de ne pas appliquer à sa paroisse cette prohibition.

Mgr Sarto le laissa parler ; après quoi, d'un geste résolu, il lui montra la porte ³.

¹ Mgr RIZZI. *Ord. Trev.*, pp. 1428-1429.

² A. GANDINI, *Ap. Mant.*, p. 183.

³ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 69.

A Poggio Rusco, forteresse du socialisme, où plus de la moitié des enfants n'étaient pas baptisés, on voulut célébrer l'anniversaire de la mort de Garibaldi par le baptême de dix-huit bambins, dont un fils du syndic.

La cérémonie devait être naturellement accompagnée de l'hymne garibaldien par la musique de l'endroit.

Le curé avait signifié qu'il procéderait aux baptêmes, mais ne tolérerait pas dans son église l'hymne et la musique.

Les socialistes promirent de respecter le rite sacré. Mais, au début de la cérémonie, fait irruption une bande de forcenés, chantant l'hymne de Garibaldi. Le curé s'arrête aussitôt et annonce par télégramme à l'évêque la profanation qui vient d'être commise.

Dès le lendemain, Mgr Sarto est à Poggio Rusco. Il donne l'ordre de sonner les cloches. La population, en proie à une vive curiosité, remplit l'église. L'évêque monta en chaire et dit : « De ce moment, votre curé, c'est moi, et je resterai ici tant que tous vos enfants n'auront pas été baptisés. En attendant, faisons amende au Seigneur pour l'offense qui lui a été faite hier. » Après quoi, il expose le Saint Sacrement.

Pas un souffle dans l'auditoire. Tous prient avec l'évêque qui commence aussitôt une prédication sous forme de mission. Celle-ci se prolongea les jours suivants avec beaucoup de fruits et à la joie des parents qui virent descendre sur leurs petits la grâce régénératrice du baptême, administré par Mgr Sarto ¹.

★

D'où tenait-il un tel ascendant qui lui permettait d'agir avec tant de sécurité et d'aboutir à de si féconds résultats,

¹ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 968.

au sein de populations que la propagande de l'erreur avait éloignées de la religion ?

Quel était le secret de cette supériorité devant laquelle s'effondraient tous les obstacles, se brisaient toutes les obstinations, s'humiliaient tous les orgueils ?

Tout cela venait de sa sainteté, appuyée sur une extraordinaire bonté et une immense charité.

Il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps depuis son installation à Mantoue que déjà les gens disaient : « Notre évêque est un saint évêque ¹. » D'autres s'écriaient : « c'est un ange de charité ² ». Tous répétaient : « Il est plus du ciel que de la terre ³. » Et les Israélites, convaincus que personne n'avait si grand cœur, lui versaient des sommes importantes pour qu'il les distribuât aux pauvres ⁴.

SES PAUVRES

On ne nous taxera pas d'exagération si nous disons, d'après des témoignages autorisés, que « la charité envers les pauvres fut la caractéristique de sa vie à Mantoue ⁵ ».

Les pauvres étaient « ses chers amis ⁶ », mieux encore, « ses benjamins » ⁷. Il les recevait à toute heure du jour ⁸ ; sous leurs guenilles, il voyait le Divin Pauvre ⁹, et sa félicité était grande, le Jeudi Saint, quand il leur lavait les pieds

¹ A. MAGNAGUTTI, *Ap. Mant.*, pp. 172-173. — A. GANDINI, *ib.*, p. 200. — U. BERNINI, *ib.*, pp. 318-319. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1437. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 86. — A. GREGORI, *ib.*, p. 107. — A. ANGELINI, *ib.*, p. 115. — V. SCALORI, *ib.*, p. 126. — T. DALL'ACQUA, *ib.*, p. 274.

² Sœur Modesta dell'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 102.

³ F. ZELADA-CASTELLI, *Ord. Mant.*, p. 165.

⁴ G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 228.

⁵ Mgr TRAZZI, *Ord. Mant.*, p. 198.

⁶ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1416.

⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 1435. — E. MARTINI, *Ord. Mant.*, p. 155.

⁸ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1038.

⁹ S. MATTHIEU, xxv, 35-36.

et, incliné à terre, les baisait comme les pieds mêmes de Notre-Seigneur ¹.

Pour eux, il s'oubliait lui-même, se trouvait parfois sans un centime et sans vêtements ².

« Peu pour soi et tout pour les pauvres ³ »... Sa charité n'excluait personne, même les ennemis, et, en leur donnant le pain, il réussissait souvent à leur donner la lumière de la foi depuis longtemps éteinte.

Les indigents inquiets du lendemain, les misérables sans un rayon d'espérance, les malades privés du nécessaire, les familles déchues, puisaient auprès de lui un secours prompt et généreux ⁴. Nul ne l'a sollicité en vain et ne l'a quitté les mains vides ⁵.

Qui serait entré un vendredi au palais épiscopal aurait vu se renouveler le spectacle de la charité de Borromée à Milan ou de Laurent Giustiniani à Venise.

Un témoin oculaire a relaté en ces termes sa visite à Mgr Sarto :

Je ne m'étais jamais arrêté à Mantoue. En parcourant les rues, je croyais être chez moi.

Voici la place du Dôme, œuvre grandiose et monumentale de Jules Romaini, à droite, le sévère Palais Ducal qui rappelle toute une époque d'aventures ardentes et de luxe ; en face, l'antique Palais des Gonzague, résidence de l'évêque.

Je franchis le porche, garni de pauvres gens ; des vieillards, des femmes mal vêtues, des enfants lamentables, défilent,

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, p. 101.

² ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 148. — Sœur Modesta dell'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 100. — A. GREGORI, *ib.*, p. 109. — A. PESENTI, *ib.*, 178. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 209. — G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 220.

³ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 75. — G. CAVICCHIOLI, *ib.*, 219. — G. PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 387.

⁴ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1415-1416. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1032. — ANNA SARTO, *ib.*, 148.

⁵ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 132. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1415.

un par un, devant un prêtre qui tire l'aumône d'un petit sac et la distribue.

« — Ici se répète la charité de saint Laurent Giustiniani », dis-je à quelqu'un qui me parut être une espèce de concierge.

« — Eh ! signor, on ne le dira jamais assez, c'est un ange que cet évêque. Tout le monde l'aime ¹. »

★

Les besoins de la ville sont encore plus grands et douloureux que ceux des petites bourgades.

Que de tragédies ignorées, dans les mansardes de certains palais étincelant de luxe et de lumière ! Quelles secrètes souffrances chez des familles déchues qui rougiraient de tendre la main et d'implorer secours ! Que de douleurs sous des vêtements de soie !...

Avec ce genre de misères, la charité de Mgr Sarto se faisait encore plus douce, plus affectueuse.

A Mantoue résidait une cantatrice de théâtre qui avait eu son quart d'heure de célébrité et était tombée dans la plus affreuse détresse. Elle se présente un jour à l'évêché. Mgr Sarto l'accueille avec un profond respect et, plein de compassion, écoute le récit de ses malheurs. Puis, il lui remet une offrande, et désireux de lui épargner toute humiliation : « Votre cas me serre le cœur... prenez ceci. Mais je vous demande une chose : Taisez-vous ! »

Quelqu'un, en la voyant sortir, osa dire à l'évêque qu'il n'aurait pas dû la recevoir et qu'elle ne méritait pas tant de bonté. Il eut cette réponse, digne d'un saint : « Ce qu'elle a touché, ce n'est pas de moi qu'elle le tient, c'est de Dieu ². »

★

Quand il fut nommé évêque, la mère de l'israélite Léon Romanin-Jacur, de Salzano, dont nous avons parlé, lui avait

¹ L. FERRARI, *op. cit.*, p. 38 ; *Ord. Trev.*, pp. 1499-1500. — Cf. aussi Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 65. — A. ANGELINI, *ib.*, p. 119.

² *Id.*, *Vie de Pie X*, c. XII, p. 81.

offre un splendide anneau pastoral avec un brillant de grande valeur.

Un jour que cette personne était venue à Mantoue pour le saluer, elle se complaisait, au cours de la conversation, à regarder l'anneau. Mgr Sarto, à qui ce mouvement n'avait pas échappé, lui dit :

« Ne regardez pas, Madame. C'est bien votre anneau, mais ce n'est plus le même brillant. »

Que s'était-il passé ?

Pour aider ses pauvres, il avait substitué au brillant un morceau de verre ¹ !

★

Un socialiste de Mantoue, Alcibiade Moneta, avait écrit et largement diffusé un libelle anonyme rempli de venimeuses insinuations contre l'évêque.

Le nom de l'auteur ayant été découvert, on conseille à Mgr Sarto de le dénoncer à l'autorité civile, ne fût-ce que pour venger l'honneur de l'épiscopat.

« — Mais ne voyez-vous pas, répondit-il, que le malheureux a plus besoin de prières que de châtement ? »

Au bout de quelque temps, le calomniateur, par un revers imprévu de fortune, tombe dans la pire misère. Ses créanciers s'acharnent contre lui, l'accusent de banqueroute frauduleuse. Tout était perdu, quand intervient une générosité providentielle... et anonyme aussi.

L'évêque, ayant appris l'épreuve d'Alcibiade Moneta, manda une pieuse dame et lui dit :

« — C'est un malheureux. Allez chez sa femme et portez-lui cette somme. Ne dites point que c'est moi qui vous envoie. Si elle vous interroge, dites-lui que la bienfaitrice est la femme la plus pitoyable qui existe : *la Vierge du Secours* ². »

¹ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 978. — Cf. aussi Mgr BACCHION, *op. cit.*, c. II, p. 65.

² G. PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 410. — Les Mantouans avaient,

Ainsi se vengeait l'évêque de Mantoue, fidèle au commandement divin : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ¹. »

Le cardinal Parocchi, Vicaire de Léon XIII, exprimait une grande vérité, en disant, chaque fois qu'on parlait de Mgr Sarto : « Le meilleur évêque de la Lombardie ² ».

ACTION CATHOLIQUE SOCIALE

L'époque de son épiscopat fut pleine d'amertumes pour l'Eglise.

D'un côté, l'anticléricalisme déchaîné, la secte furieuse d'avoir perdu la bataille contre Rome catholique au moment où l'on escomptait que la chute du pouvoir temporel liquiderait son influence et sa force dans le monde ; d'autre part, le socialisme, fruit du libéralisme, livrant l'assaut à une société régie par le plus odieux égoïsme.

Il s'agissait donc, et de riposter aux attaques de l'anticléricalisme, de rétorquer ses calomnies, de défendre les droits de la Papauté, et aussi de construire une digue, d'élever un mur contre la marée menaçante du socialisme.

Pour la conservation de l'ordre religieux et social chrétien, il y avait une Action catholique, bénie et encouragée par le Saint-Siège.

A Mantoue, l'Action catholique n'avait pénétré qu'avec peine. Il était nécessaire de lui donner une vie nouvelle, de faire fleurir toutes les œuvres, non seulement de caractère

et ont encore aujourd'hui, beaucoup de dévotion à la Vierge vénérée sous le titre de *Vierge du Secours* dans l'église Sainte-Catherine.

¹ S. MATTHIEU, v, 44.

² Témoignage du sénateur CRISPOLTI, *De Pie X à Pie XI*, p. 89, Milan, 1939. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. VIII, p. 290.

religieux, mais économique et social, selon les exigences du temps et de la population.

Telle fut la tâche de l'évêque.

Observateur sagace des maux dont il était témoin et attentif à suivre les divers courants de pensée qui divisaient l'opinion, il ne pouvait rester indifférent devant cette tour de Babel. Véritable précurseur, il devait faire marcher de front l'ascension spirituelle et le bien matériel de son peuple.

Il s'employa donc à développer l'Action catholique, ayant pour objectif l'intégrité d'une vie ouvertement chrétienne, où l'on militerait, non dans un quelconque parti de l'ordre, mais dans « le parti de Dieu ». Il eut à cœur le sort des classes laborieuses, la défense de leurs droits. Il dépensa encore son énergie à encourager les prêtres, à entraîner les laïcs d'une foi éprouvée dans un mouvement dirigé par lui où l'on ne se préoccupait point des égoïsmes privés, mais des intérêts suprêmes de la religion, du peuple et de la société. En peu de temps surgit dans tout le diocèse une merveilleuse floraison d'œuvres qui s'opposaient au socialisme, et les adversaires de toutes couleurs durent reconnaître la sagesse de l'Eglise, qui, par la fusion des diverses classes sociales et la compréhension des droits de chacun, préparait les voies à la paix, à la justice et à la tranquillité¹.



Tout ce travail entrepris sur un terrain qui avait semblé réfractaire aux premières pousses de l'Action catholique ne pouvait manquer d'attirer l'attention des hommes qui s'étaient spécialement voués en Italie à la création d'un mouvement social catholique, alors que le socialisme était encore

¹ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 81. — A. PESENTI, prêtre, *ib.*, p. 174. — G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 220. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. VIII, pp. 284-285.

loin de posséder l'organisation doctrinale et pratique, réalisée plus tard.

En 1889, les deux maîtres du mouvement, le comte Medolago-Albani, de Bergame, et l'illustre Toniolo, professeur à l'Université de Pise, jetèrent à Padoue les premières bases d'une grande « Union catholique des études sociales », après s'être inspirés des conseils et de la profonde expérience de Mgr Sarto ¹.

En hommage au rôle insigne et actif qu'il avait joué dans la fondation de « l'Union », on lui offrit la présidence honoraire du deuxième Congrès tenu à Padoue (26-28 août 1896) lorsqu'il était Cardinal Patriarche de Venise. Il inaugura lui-même ce Congrès auquel apportait un vif éclat la présence d'illustres spécialistes des sciences sociales, prêtres et laïcs italiens et étrangers. Son discours eut un vaste retentissement.

On avait beaucoup parlé des causes de la « question sociale »,

¹ Négligeant d'autres témoignages, il suffit de citer les paroles que Mgr Callegari, évêque de Padoue et président honoraire de l'Union Catholique des Études sociales, adressait au cardinal Sarto, lors du Congrès de 1896 :

« Oui, nous vous saluons et remercions de grand cœur, Eminen-tissime Prince de l'Eglise, qui, non seulement honorez le Congrès de votre présence, mais avec la manière gracieuse qui vous est propre, condescendez à présider les séances, donnant ainsi courage et entrain à l'Union promotrice. Celle-ci vous a eu vraiment pour Patron et se souviendra toujours que de votre Mantoue vous êtes venu assister dans cet évêché à la réunion des membres fondateurs, le 29 décembre 1889, et avez appuyé leur initiative de vos sages conseils. » (Cf. Actes et Documents du premier Congrès catholique italien des Etudes de Science sociale, p. 99, Padoue, 1897.)

² Toniolo et Medolago auraient souhaité que la présidence de la future *Union* fût assumée par Mgr SARTO. Il se déroba par humilité, prétextant que Padoue, ville d'études, était un meilleur centre. Il les renvoya à son ancien supérieur et évêque, Mgr Callegari, très sensible comme lui à toutes les questions qui s'agitaient alors et désirant, non moins que lui, que la doctrine de l'Eglise informât pleinement le Mouvement social des catholiques italiens.

mais très rares étaient ceux qui avaient sondé la cause première et radicale.

L'Evêque de Mantoue l'avait parfois effleurée dans ses Lettres Pastorales ; à Padoue, en 1896, devenu cardinal Sarto, il l'expose avec l'éloquence et la doctrine de saint Augustin, qui a fixé le *péché originel* comme point de départ de la douloureuse histoire de l'humanité à travers les âges ; si l'on n'en tient pas compte, cette histoire devient un mystère impénétrable.

Joignant sa voix à celle de l'auteur de la *Cité de Dieu*, le cardinal Sarto s'écrie :

D'où découlent toutes les erreurs qui se nomment Socialisme, Communisme, toutes les utopies relatives à l'émancipation de la chair, à la réhabilitation de la nature, à l'égalité des conditions humaines, à la division des biens, à la souveraineté de la raison ?

Et, sans se préoccuper de la science incrédule et du libéralisme impénitent, il répond :

N'est-ce pas du péché originel ? Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, la corruption de la source (les premiers parents) et la funeste dérivation de l'infection dans les ruisseaux (le genre humain), est à la racine de tous les maux d'ici-bas. Cette monstruosité, on refuse de l'admettre, et, de ce refus, jaillissent toutes les applications *antisociales* tentées aujourd'hui sous nos yeux.

La chute primitive étant admise, on a en mains la clef de toutes les déviations, de toutes les ruines de l'humanité, de l'existence du mal sur la terre et, si l'on admet en même temps la restauration opérée par la grâce de Dieu, le remède est trouvé. L'incrédulité qui ne veut pas entendre parler de *chute* et de *péché* ne s'en tient pas là, elle va jusqu'au bout, elle nie le fondement de toute croyance, Jésus-Christ, parce qu'elle sait que reconnaître Jésus-Christ, c'est affirmer la *chute originelle* et, en conséquence, l'intervention surna-

turelle de Dieu, la Révélation, les lois nécessaires de la souffrance et de la résignation :

Admettre ces points, c'est s'opposer directement au Rationalisme, au Naturalisme, au Socialisme, au Communisme ; c'est professer franchement le Christianisme qui sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre, l'ennemi le plus acharné de tous les excès, de toutes les erreurs, le gardien incorruptible de toutes les vérités divines et humaines.

Admettre Jésus-Christ, c'est résoudre aisément le mystère de l'inégalité des hommes, inégalité nécessaire, inévitable, qui renaîtrait aussitôt si un généreux rêveur s'était flatté de l'abolir ; car elle est une loi de ce monde destiné à périr et, quoi qu'on fasse, il sera toujours impossible de rapprocher ces deux termes extrêmes, les *premiers* et les *derniers*, les *riches* et les *pauvres*, les *grands* et les *petits*, si l'on ne met au milieu l'Évangile et la Croix ; la Croix, la seule arche d'alliance ; l'Évangile, l'unique traité de paix.

Poser Jésus-Christ comme fondement de ces études, c'est protéger ce qui, de nos jours, est l'objet d'ardentes discussions, la propriété et les droits ; c'est mettre à leur place aussi bien les classes déshéritées que les propriétaires et les capitalistes. Jésus-Christ et son Église ne sauraient être confondus avec les puissances terrestres qui, en face des divers partis, adoptent le commode principe de la neutralité et se réglant sur une damnable prudence ou sur les prévisions de l'avenir, apportent ou retirent leur appui plus ou moins décisif.

Poser Jésus-Christ comme fondement de ces études, c'est combattre, comme il l'a fait dans son code divin, les passions, les vices, les injustices qui sont la source et la cause principale de tous les troubles sociaux ; c'est pourvoir au triomphe de la justice, à l'organisation de la charité et, par là, à tous les besoins. Oh ! que l'on se trompe, si l'on croit avoir accompli son devoir quand une quelconque loi administrative a prélevé une somme sur les fonds d'État ou sur les revenus de la province et de la commune, pour la partager entre les pauvres ! Outre l'insuffisance bien démontrée de semblables secours, il y a une chose de la plus haute importance qu'on ne doit jamais perdre de vue : à savoir que *la substitution de l'aumône officielle à l'aumône privée est la destruction du Christianisme, un horrible attentat au principe de la propriété*. Le Christianisme n'existe pas sans la charité, et la distinction essentielle entre

la charité et la justice est celle-ci : qu'on peut exiger la justice par le recours aux lois et aussi à la force, selon les circonstances ; tandis que la charité ne peut être imposée que devant le tribunal de Dieu et de la conscience.

Quand le secours est donné par une loi, quand l'aumône ne procède pas d'un mouvement du cœur, n'étant plus libre, elle perd son mérite, elle cesse d'être un canal de grâce et un instrument de salut ; le lien d'amour est rompu, seul susceptible d'unir le pauvre au riche, et la charité devient une fonction, un office, un métier public, moins rétribué, si vous voulez, que les autres, mais qui attend fièrement l'échéance de sa paie¹.

Ce discours fut défini « un programme ». N'oublions pas que Mgr Sarto avait déjà traduit ce programme en acte dans son diocèse de Mantoue.

★

Au temps où nous sommes, l'Action catholique italienne était toute entière centralisée dans l'« Œuvre des Congrès catholiques »².

Jaillie de cœurs enflammés de foi et d'amour pour l'Eglise et le Pape, cette fameuse Association, malgré la guerre que lui avait déclarée la franc-maçonnerie, avait fait des pas de géant. Malheureusement, aux premiers enthousiasmes avait succédé chez un grand nombre une sorte de méfiance et de lassitude. Le ver rongeur de la division et de la discorde risquait de compromettre sérieusement les résultats du travail passé, la fécondité des tâches présentes, les promesses de l'avenir.

Devant la gravité du péril et l'urgente nécessité de mettre

¹ *Actes et Documents du premier Congrès catholique italien des Etudes sociales*, p. 102. Padoue, 1897.

² Cette « Œuvre des Congrès », fondée en 1876 sur l'initiative de la vieille « Société de la Jeunesse catholique italienne » qui devait elle-même son existence au Comte I. G. Acquaderni de Bologne (1838-1923) et au Comte Mario Fani di Viterbe (1868), avait pour but de défendre les droits sacrés de Dieu et de la papauté, ainsi que les intérêts religieux et sociaux du peuple italien.

un terme aux dissentiments, la Présidence générale, non sans avoir beaucoup hésité, décida de tenir ses assises à Lodi, dans l'automne de 1890.

En face des obscures menaces de la secte qui savait pouvoir compter sur la connivence et la faiblesse du gouvernement, l'occasion était excellente pour les catholiques italiens d'affirmer leur accord et leur vitalité. Le Congrès de Lodi — on avait craint un moment qu'il ne pût avoir lieu — devait démontrer que les catholiques, étroitement unis, seraient une force et une puissance. Mais il fallait bannir bien vite les sujets de querelles, l'esprit de parti, le personnalisme, tous les égoïsmes.

Le soin de prêcher l'harmonie et la concorde, au Congrès de Lodi, revint à Mgr Sarto. Nul n'était mieux désigné que lui, qui avait toujours été à l'avant-garde du mouvement catholique et social.

Dans la troisième séance générale (23 octobre 1890), salué par de vives acclamations, l'Evêque de Mantoue s'écrie :

Le Souverain Pontife n'a jamais manifesté plus clairement qu'aujourd'hui ses désirs et ses ordres. Nous devons l'entendre.

Maintenir dans nos cœurs et dans toutes les œuvres la charité ; cette charité que n'entament pas les vicissitudes, car elle est patiente ; qui ne tire pas vengeance de l'ennemi, car elle est douce ; cette charité qui est le signe distinctif des enfants du Christ, ferme sur les principes, forte contre les semeurs de zizanie.

Il faut savoir faire le sacrifice de son amour-propre et des opinions, même soutenues par des personnes remarquables mais qui n'ont pas toutes les lumières nécessaires. Faites vôtre l'aphorisme : *In necessariis unitas, in omnibus caritas*, en vous rappelant qu'à notre œuvre d'action pratique ne peut s'appliquer la formule : *in dubiis libertas*. Ici le doute est tranché par l'oracle de l'Eglise qui indique toujours le chemin à suivre.

Les catholiques ont à exercer un apostolat, dont la règle a été fixée par Jésus-Christ, disant : *Pro eis ego sanctifico*

meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate ¹. Le mal existe, mais, avant de le combattre chez les autres, nous devons le combattre à l'intérieur de nous-mêmes et nous montrer des modèles en toutes choses.

Mgr Sarto concluait par cette phrase prophétique :

J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur l'Italie ; j'espère dans l'infinie miséricorde du ciel, mais l'inertie et la division des catholiques font craindre de grandes épreuves, et j'ose dire que si, avec tous les moyens dont nous disposons, nous n'arrivons pas à nous unir pour opérer quelque chose de bien, il est trop juste que le monde nous persécute ².

Les Actes du Congrès disent que cette allocution souleva l'enthousiasme ³, malgré les rudes vérités qu'il avait exprimées sans réticences et circonlocutions.

Ce discours resta comme un avertissement pour l'avenir. L'année suivante, au neuvième Congrès catholique de Vicence (17 septembre 1891), il insista de nouveau sur l'union des forces catholiques et sur les motifs qui l'exigeaient, comme s'il n'en avait pas assez dit au Congrès précédent, comme si l'on n'en pouvait jamais trop dire là-dessus. Il terminait ainsi :

Si nous avons vraiment l'esprit catholique, nous devons être amis et frères pour aspirer ensemble au même but avec une parfaite harmonie et une bienveillance mutuelle. Cela seul nous procurera avec la bénédiction céleste, la force, la puissance, la durée. Sachons qu'il suffit d'une petite rupture, d'une petite rivalité pour donner prise aux accusations les plus injurieuses et entraîner les plus funestes conséquences ⁴.

Que n'a-t-on mieux retenu les avertissements de l'Évêque de Mantoue ! L'œuvre des Congrès catholiques n'aurait

¹ S. JEAN, XVII, 19.

² *Actes et Documents du huitième Congrès catholique italien*, p. 88, Bologne, 1890.

³ *Ib.*, p. 93.

⁴ *Actes et Documents du neuvième Congrès catholique italien*, 14-17 septembre 1891, vol. I, pp. 159-162. Padoue, 1891-1892.

pas marché à sa perte, et, devenu Pape, il n'aurait pas eu la douleur de la dissoudre, après avoir épuisé tous les moyens de restaurer la concorde et la paix pour le triomphe de l'Eglise en Italie ¹.

Oui, quel chagrin pour Pie X ! Mais on ne saurait dire qu'il ne l'avait pas prévu.

CARDINAL ET PATRIARCHE DE VENISE

La vie de l'évêque Joseph Sarto se présente « comme un ruisseau qui, jailli limpide du rocher, sans s'arrêter ni se troubler jamais en parcourant divers terrains, va se jeter limpide dans le fleuve ».

Manzoni a résumé dans cette image la vie du cardinal Frédéric Borromée. Elle s'applique aussi bien à Mgr Sarto.

Il croyait que sa carrière était définitivement fixée à Mantoue. Léon XIII, qui l'observait depuis longtemps, le destinait à de plus hauts honneurs.

Au Consistoire secret du 12 juin 1893, Léon XIII le créa cardinal. Trois jours après, il le promut Patriarche de Venise.

C'est à dessein que Léon XIII lui avait attribué d'abord la pourpre qui consacrait ainsi les mérites de l'Evêque de Mantoue, plutôt que sa nouvelle dignité patriarcale ².

Mgr Sarto en eut comme un coup au cœur. « Tremblant, troublé, humilié », suivant ses propres expressions, sous le poids d'une dignité qui avait toujours été loin de ses pensées ³, il essaya de se soustraire à un honneur qu'il considérait comme une catastrophe ⁴.

¹ PIE X, *Acta*, vol. I, pp. 315-317.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, pp. 60-61. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 647. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1367.

³ Lettre du 4 juin 1893. Cf. *Lettres du cardinal Sarto à l'évêque de Padoue*, p. 2. Padoue, 1949.

⁴ A une lettre de Mgr Callegari, lui demandant de répondre tout de suite, pour en aviser le Saint-Siège, s'il accepterait le Patriarcat de Venise, il répondit par ce télégramme : « Il ne me

« J'ai écrit tout de suite — disait-il à Mgr Callegari, évêque de Padoue, dans une lettre du 9 mai 1893 — j'ai exposé au Saint-Père les motifs qui devraient le conduire à me décharger de la pourpre romaine. Je suis entre la crainte et l'espérance, mais plus abattu par la crainte que réconforté par l'espérance. La volonté de Dieu soit faite ¹ ! »

Mais le cardinal Rampolla lui fit savoir que son refus causerait un vif déplaisir à Léon XIII. Il ne lui restait plus qu'à s'incliner et obéir ². Son héroïque humilité ne pouvait pas comprendre que le Pape l'eût fait cardinal : « Chose qui doit paraître incroyable à tout le monde, écrivait-il, car elle est incroyable pour moi-même ³. » Epouvanté des formidables responsabilités qui allaient peser sur lui, il accueillit la pourpre les larmes aux yeux.

« Je ne vous dis rien — écrivait-il à l'Evêque de Padoue — des tracas et inquiétudes de ces derniers jours. Je me borne à vous dire qu'au Consistoire public et plus encore au Consistoire secret, j'ai cru mourir. J'ai tenu bon, tant que j'ai pu, mais, au terme du serment, je ne pouvais plus voir ni parler, et j'ai eu honte de moi-même devant le Pape et les cardinaux, parce qu'il n'était pas possible de retenir mes larmes ⁴. »

Il pleurait... Mais on se réjouissait à Mantoue, à Venise, à Trévise, à Salzano, à Tombolo et dans le petit village de Riese ⁵.

✱

manquerait vraiment plus que cela ! » — Expression populaire pour indiquer le comble du malheur. (Lettres citées, p. XIX.) — Cf. aussi Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 975. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, 1433. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 62.

¹ *Lettres citées*, p. 1.

² Lettre du 23 mai 1893. — Cf. aussi Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 646.

³ Lettre du 17 juin 1893. Cf. *Lettres citées*, p. 3.

⁴ *Lettres citées*, p. 4. — Sœur Modesta dell'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 94. — Mgr MILANESE, *op. cit.*, p. 17.

⁵ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. IX, pp. 294-295 ; 301, 306.

Dans l'après-midi du 23 juin 1893, Mgr Sarto, retour de Rome et revêtu de la pourpre cardinalice, descendait à la gare de Mantoue, salué par toutes les cloches et par les applaudissements d'une foule comme on n'en avait jamais vu. Le marquis di Bagno avait mis à sa disposition un carrosse de gala. Dans un mouvement spontané d'enthousiasme, des hommes détachèrent les chevaux et traînèrent eux-mêmes la voiture jusqu'au Palais épiscopal ¹.

Un petit groupe d'anticléricaux poussa des cris hostiles ². Parmi ces énergumènes, s'agitait, plus fort que les autres, un gaillard débraillé qui avait mainte fois bénéficié de la charité du nouveau Cardinal.

Quelques jours après, en butte à des embarras d'argent, cet individu écrivit au Cardinal pour lui demander un secours. D'aucuns lui rappelèrent son inqualifiable conduite :

— Je sais, répondit-il, que je suis un misérable, mais l'évêque a un cœur si bon et si généreux que j'ai pleine confiance dans son pardon.

Mgr Sarto le convoqua et, lui remettant une offrande, lui dit, avec un délicieux sourire :

— Prends. Cette fois, l'aumône est plus abondante que de coutume. Tu t'es fatigué plus que les autres à crier contre moi, tu as besoin de ressources pour réparer tes forces ³ !

LE DERNIER BAISER A SA MÈRE

On s'explique l'allégresse de Mantoue qui n'avait pas eu de cardinal depuis trois siècles ⁴. Mais rien ne saurait égaler la joie de Riese, la petite « Nazareth » de Joseph Sarto ⁵.

¹ G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 221. — S. MONDINI, *ib.*, p. 240. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1367-1368.

² S. MONDINI, *Ap. Mant.*, p. 240.

³ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 80.

⁴ Mgr Sarto était le cinquième évêque de Mantoue appelé à la pourpre. Le dernier avait été François II de Gonzague (1565).

⁵ A. PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 969. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. IX, pp. 306-309.

Dans la maisonnette où il était né et où il avait vécu enfant, sa mère l'attendait, gravement malade. Ses sœurs lui écrivirent qu'elle désirait le voir une dernière fois. Il accourut à son chevet.

Elle reconnut son pas, elle entendit sa voix, lui ouvrit les bras avec toute sa tendresse, et murmura :

— Bénissez votre maman !

— Que Dieu vous bénisse, maman ! répondit-il, et il déposa un baiser sur le front de sa mère — son suprême adieu ¹.

Il regagna ensuite la cité des Gonzague, un peu triste à l'idée qu'il faudrait bientôt la quitter pour Venise.

LA QUESTION DE « L'EXEQUATUR » POUR VENISE

Mais son départ serait retardé. Le gouvernement italien refusa de lui accorder l'*exequatur*. Non pas que le cardinal Sarto lui fut suspect, mais M. Giolitti, président du Conseil, ne voulait pas reconnaître la nomination de l'Évêque de Mantoue au patriarcat de Venise, opposant un droit ana-

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 61. — A. PAROLIN, *Ord. Trev.*, pp. 880-881. — Marguerite Sanson mourut quatre mois plus tard, le 2 février 1894, à l'âge de 81 ans. Elle eut des funérailles solennelles à Venise, dans la basilique de Saint-Marc, à Mantoue, à Trévise, partout où le cardinal Sarto avait des amis et des relations. (Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. IX, p. 314.)

Voici la lettre que le Cardinal adressa, en cette douloureuse circonstance, à Mgr Callegari, évêque de Padoue :

« Cher Monseigneur et ami,

« J'étais préparé à la perte de celle qui m'a donné la vie. Mais, quelle que soit ma résignation, la terrible nouvelle est un déchirement. Je ne puis penser (et j'y pense sans cesse) à cette mère bénie, sans une émotion profonde. Je vous remercie, Monseigneur, de vos affectueuses condoléances et surtout du souvenir que vous avez pour elle au saint sacrifice de la messe. La pauvre ! Elle a tant travaillé et tant souffert ! Elle mérite bien le souvenir de tous ceux qui comprennent le sens de ces mots : travailler et souffrir. » (Lettre du 4 février 1894. Cf. *Lettres citées*, p. 17.)

chronique de nomination par le roi et du même coup il avait refusé l'*exequatur* à tous les évêques récemment désignés par le Pape ¹.

Le gouvernement italien prétendait avoir le droit de nommer le patriarche de Venise, en vertu d'un privilège concédé par Pie IV à la Sérénissime République de Saint-Marc et confirmé en 1817 à l'Autriche par Pie VII.

Mais la Sérénissime République s'était évanouie depuis longtemps, et l'Autriche n'avait plus voix au Chapitre depuis l'annexion de la Vénétie au royaume d'Italie (1866).

Après les événements de 1870, le gouvernement italien n'était, certes, pas qualifié pour réclamer le maintien d'un tel privilège, d'autant plus que, depuis 1866, le cardinal Agostini avait succédé au cardinal Trevisanato sans l'ombre d'une contestation. Ce fait impliquait évidemment une renonciation tacite, même si, par hypothèse, le privilège avait été transmis *de jure* au nouvel Etat italien. Ajoutons qu'une renonciation expresse était contenue dans la loi dite des Garanties (article 15) et qu'une sentence du Conseil d'Etat, en 1877, avait stipulé que le privilège avait disparu en même temps que la domination autrichienne sur la Vénétie.

Dès cette époque, le droit de nomination des Patriarches de Venise avait été rendu naturellement au Saint-Siège. Les contestations n'étaient pas seulement injustes et de mauvaise foi ; elles démontraient que le Gouvernement n'accordait aucune valeur à la loi des garanties, proclamée fondamentale par l'Etat italien, qui s'était engagé devant le monde à respecter la liberté de l'Eglise.

Cette affaire de l'*exequatur* au cardinal Sarto devint une

¹ Une lettre du cardinal Sarto, 31 août 1894, nous apprend que le nombre des évêques auxquels le gouvernement avait refusé l'*exequatur* s'élevait à vingt-cinq ; soit vingt-cinq diocèses privés de leur pasteur. Cf. *Lettres citées*, pp. 10-12.

affaire d'Etat. Les juristes furent unanimes à reconnaître l'erreur du gouvernement et l'inanité de ses prétentions. Au Parlement, se déchaînèrent de nouvelles attaques contre l'Eglise. Crispi osa soutenir ce mensonge : « Le Gouvernement italien ne veut ni différends ni luttes et respecte la religion catholique qui est celle de la majorité des Italiens. » L'habituelle réponse du loup ! Si ce n'était pas le Gouvernement, c'est la Maçonnerie qui voulait la bataille.

Celle-ci dura de longs mois, et l'horizon s'obscurcit de plus en plus.

« L'affaire de Venise — écrivait le cardinal Sarto (2 mars 1894) — se complique, me semble-t-il, chaque jour, parce que... Il y a beaucoup de *parce que* ; mais, à aucun prix je ne démentirai mon caractère, je ne ferai honte à ma dignité et à mon honneur. Dieu y pourvoiera ¹. »

A quoi faisait-il allusion ? Avait-on essayé de lui arracher un geste, une parole, qui reconnussent le prétendu droit du Gouvernement ? Ceux qui l'avaient tenté ignoraient la force d'âme du futur Pie X qui aurait donné sa vie plutôt que de plier devant la violence et l'injustice ².

A un moment où l'on ne pouvait prévoir ni quand ni comment le conflit se dénouerait, ne voulant pas que le diocèse de Venise eût à pâtir du manque de pasteur et pensant que sa personne était le principal obstacle, il avait prié Léon XIII d'attribuer à un autre le siège de Saint-Marc et de le maintenir, lui, à Mantoue, « où, disait-il, sans être, comme à présent, un oiseau sur la branche, je pourrais faire encore quelque bien ³ ».

En même temps, la municipalité radicalo-maçonnique de Venise soufflait sur le feu parce qu'elle appréhendait

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. IX, pp. 316-317.

² C. PEDRINI, *Ord. Mant.*, p. 59. — D. BALZO, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, p. 61.

³ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, *ib.*, p. 319.

la venue d'un homme dont la renommée disait qu'il avait une main de fer dans un gant de velours ¹. Quant aux catholiques, ils dépensaient une grande activité, organisaient des réunions, lançaient des appels à la population, envoyaient de vibrantes protestations au Gouvernement et défiaient tous les juristes d'Etat de prouver que la nomination du patriarche de Venise incombait au roi.

Efforts inutiles !

Au point de vue du droit, la solution était très simple. Mais elle était contrariée par la politique. Le mot d'ordre était de guerroyer contre l'Eglise, de l'atteindre dans sa liberté la plus essentielle, celle de la nomination des évêques.

Le cardinal Sarto suivait de Mantoue la bataille avec un esprit ferme et une conscience tranquille ².

DURANT L'ATTENTE

Son zèle ne restait pas inerte. S'il se comparait à l'oiseau sur la branche ³, l'incertitude de l'avenir ne le décourageait pas. Habitué à envisager toutes choses sous la lumière de Dieu, il continuait son œuvre sans se troubler, ne prononçait jamais en public ni dans le privé, un mot de récrimination au sujet de l'*exequatur*, et il s'abandonnait à la Providence ⁴.

Le bruit courut qu'il serait appelé à Rome, pour présider quelque Congrégation, devenant ainsi « cardinal de curie ».

★

¹ G. PAROLIN, *Ord. Rom.*, p. 706. — F. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 439. — G. JEREMICH, *ib.*, p. 129. — A. FROLLO, *ib.*, p. 600.

² Lettres du 13 juillet et du 11 août 1893. Cf. *Lettres citées*, pp. 5, 9.

³ Lettre du 1^{er} juin 1894.

⁴ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1029. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1408. — D. BALZO, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, p. 57. — Cf. aussi Lettre du 2 mars 1894.

Mais les distinctions et les honneurs lui plaisaient, selon sa formule, comme la fumée dans les yeux ¹. Il se hâta d'écrire à un ami de Trévis (28 mars 1894) :

« Quant au raconter auquel ont mordu des journaux pourtant sérieux, rien de vrai, rien de probable. Peut-être correspond-il au désir de tel ou tel, mais moi qui ai vécu depuis cinquante-neuf années en oiseau des bois, je n'ai aucune envie d'être un oiseau en cage ². »

Nous sommes dans les mains de la Providence, ajoutait-il, et il en revenait toujours là, tandis que, de toute la Péninsule et de l'étranger, on regardait vers lui comme étant le centre de la grande polémique qu'avaient soulevée autour de sa personne l'imprudencence et l'insolence d'un ministre.

MÊME TRAIN DE VIE

Le futur Pie X n'aimait pas à faire étalage de lui-même ³. Simple prêtre, évêque, cardinal, Pape, même humilité, même simplicité.

A Mantoue, après avoir célébré la messe, il se rendait à la cathédrale, s'installait au confessionnal aussi longtemps que se présentaient les fidèles et sans demander à aucun de repasser une autre fois ⁴.

Ensuite il remontait à l'évêché, travaillait jusqu'à deux heures de l'après-midi, heure de son repas, un repas « comme celui d'un quelconque pauvre prêtre ⁵ ». L'après-midi, s'il

¹ Lettre du 8 octobre 1894. Cf. *Lettre citées*, pp. 18-19.

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, p. 317.

³ G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 222. — Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 210. — Mgr BINI, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, p. 23.

⁴ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 58. — ANNA SARTO, *ib.*, 128. — Mgr GASONI, *ib.*, 236. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1338-1339. — G. SANTINON, *ib.*, p. 457.

⁵ Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 178. — Cf. aussi MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 74.

était libre, il sortait avec son secrétaire, allait à l'hôpital ou à l'hospice des enfants trouvés ou dans les maisons habitées par des malades ¹. Aux indigents, il apportait une aumône, accompagnée d'un paternel sourire et de cette recommandation : « Prenez... Buvez un verre, mais ne blasphémez plus ². »

Parfois il se rendait sur les rives du Mincio, se plaisait à causer avec les pêcheurs, entre autres un certain Nicola, homme allègre, sans souci, bien connu dans la ville, et qui se montrait grandement honoré de ces conversations ³. Mais l'évêque précipitait l'entretien, parce que, selon le témoignage d'un chanoine, « ses heures, ses minutes étaient toujours comptées, absorbées par un travail urgent, multiforme, fébrile, car il était son propre secrétaire et même souvent le chancelier de curie ⁴ ».

Au retour, sa journée s'achevait par une visite au Saint Sacrement dans quelque église et, de préférence, dans la cathédrale ⁵.

★

Au Palais épiscopal, où ses sœurs s'occupaient du ménage, il n'y avait pas l'ombre de luxe, mais le décorum nécessaire et indispensable, car l'évêque devait être prêt à recevoir

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, 59. — E. MAMBRINI, *Ap. Mant.*, 228. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 633.

² G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, 226. — F. ZELADA-CASTELLI, *Ord. Mant.*, p. 163.

³ A. GREGORI, *Ord. Mant.*, 108. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. VIII, p. 287.

⁴ Mgr BONI. Cf. *L'Italie sacrée illustrée*, Venise (26 mai-2 juin 1935). Cf. aussi Mgr BESUTTI, *Ord. Mant.*, p. 204. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1339.

⁵ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 93. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1024. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 633. — Mgr GASONI, *ib.*, 236. — G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 225.

quiconque ; rien de plus que le nécessaire, car il aurait cru le dérober aux pauvres ¹.

Un seul secrétaire, un seul portier, un seul valet. Pas de cuisinier, pas de voitures ni de chevaux ².

Tout devait respirer la simplicité autour de lui. En visite pastorale, il se passait de domestiques, ne tolérait point qu'on fermât les fenêtres de sa chambre ou qu'on nettoiyât ses chaussures. « Je le ferai moi-même », disait-il ³.

★

Il n'avait pas d'heures d'audience. L'horaire, affiché dans la grande salle de l'évêché, n'était qu'une formalité traditionnelle. Le visiteur allait directement à sa chambre, et c'était souvent lui-même qui ouvrait la porte ⁴. Pas de cérémonies, pas de morgue ; l'accueil le plus cordial qui supprimait les distances ; une main largement tendue à tout venant comme à un ami de vieille date.

Il était vraiment l'évêque de tous.

★

Un jour, arrive à Mantoue un jeune prêtre, docteur de l'Ambrosienne de Milan. Après avoir célébré la messe dans la basilique de St-André, il demande au sacristain comment et quand il pourrait saluer l'évêque.

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 100. — ANNA SARTO, *ib.*, 153. — Mgr ROSA, *ib.*, 1036. — Mgr GASONI, *ib.*, 373. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 85.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 59. — Mgr PAROLIN, *ib.*, pp. 634-635.

³ « Faccio io ». — G. CAVICCHIOLI, *Ap. Mant.*, p. 125. — Sœur Modesta dell'Immacolata, *Ord. Mant.*, p. 101. — Mgr G. PAROLIN, *Ord. Rom.*, p. 713.

⁴ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 45. — C. PEDRINI, *Ord. Mant.*, p. 51. — A. PESENTI, *ib.*, p. 170. — Mgr BESUTTI, *ib.*, p. 204. — D. BALZO, *Supplem. Proc. Ord. Mant.*, p. 48.

— Allez à l'évêché. Vous monterez deux rampes d'escaliers et gagnerez la grande salle. A droite, vous verrez une porte ; frappez, et vous trouverez Son Excellence. Inutile de vous faire annoncer, notre évêque reçoit sans cérémonie. Hâtez-vous, parce que plus tard il y aurait foule.

Le jeune docteur se conforme à ces indications. Au seuil de la chambre, il frappe :

— Entrez, dit une voix.

Il entre. Mgr Sarto se lève et l'interroge :

— Devez-vous encore célébrer la messe ?

— Non, je l'ai dite tout à l'heure.

— Alors, vous accepterez une tasse de café ?

— Oh ! si cela ne vous dérange pas !

— Allons... allons... dit l'évêque. Et il appela une de ses sœurs, mais elles étaient toutes les deux à la cathédrale.

— Peu importe ! s'écrie Mgr Sarto. Il invite le jeune prêtre à le suivre à la cuisine, où, devisant de choses et autres, il prépare le café qu'il offrit avec le plus aimable des sourires.

Le jeune prêtre était don Achille Ratti, le futur Pie XI, qui se plaisait, bien des années plus tard, à raconter ce gracieux épisode ¹.

*

En septembre 1894, tandis que la querelle de l'*exequatur* prenait fin, un de ses anciens collègues du séminaire de Trévise était venu chez lui. Au terme de son séjour, Mgr Agnolletti — c'était son nom — dit au cardinal :

— Eminence, je pars demain de bonne heure. Je voudrais auparavant célébrer la messe.

— Quand vous voudrez. Tout sera prêt. *Perbacco!* vous êtes à Mantoue... dans le Palais épiscopal... hôte d'un cardinal !

¹ Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits*, Archives de la Postulation. — Cf. aussi Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 632-633. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 297. — Mgr CARON, *ib.*, 462.

Le lendemain matin, Mgr Agnoletti se rend dans la chapelle privée. Le cardinal Sarto s'y trouvait déjà, mais seul.

— Eminence, qui servira la messe ?

— Eh bien ! moi.

— Vous ?

— Allons, allons... Croyez-vous qu'un prélat de mon grade n'est pas capable de servir la messe ? Vous auriez une fâcheuse idée d'un prince de l'Eglise.

Là-dessus, Mgr Sarto lui présente l'amict, l'aide à revêtir l'aube, lui attache le manipule, lui offre l'étole, et agenouillé sur le parvis comme le plus modeste enfant de chœur, il répond à l'*Introïbo* ¹.

L' « EXEQUATUR » POUR VENISE

Le 5 septembre 1894, le gouvernement italien se décide à lui accorder l'*exequatur* pour le siège de Venise. C'était le jour où l'on fêtait saint Laurent Justinien, qui fut le premier patriarche. Heureux augure, d'autant plus que, la nuit précédente, s'était produit un fait merveilleux.

L'archiprêtre de Saint-Pierre de Castello, qui gardait la dépouille mortelle du saint, fut réveillé à l'improviste par un coup de cloches. Il se lève, ouvre la fenêtre, en criant : « Qui sonne ? » Aucune réponse. La lagune est silencieuse et tranquille. Le matin, il interroge le sacristain et ses vicaires. Tous avaient entendu les cloches et ne savaient comment expliquer ce mystère.

Avis du ciel ?... Une heure après, les journaux annonçaient l'octroi de l'*exequatur* au cardinal Sarto ².

★

¹ M. PASSI, *Ord. Trev.*, p. 436. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 84. — Cf. aussi V. SCALORI, *ib.*, 131.

² Docteur A. VIAN, *Cinquante ans après : Une page de la vie de Pie X*. Cf. *L'Osservatore Romano*, 6 septembre 1944.

Les mots ne sauraient exprimer la joie que produisit cette nouvelle dans la cité de Saint-Marc qui attendait son pasteur depuis quinze mois ¹.

Mais quel chagrin pour les Mantouans ! Ils auraient voulu conserver un évêque qui les avait tant aimés et avait fait tant de bien.

On ne vit jamais une telle foule à l'évêché que dans ces derniers jours : un défilé ininterrompu, du matin au soir, et jusqu'à la nuit ; les gens de toutes conditions tenaient à le voir et à le saluer une dernière fois ².

Un matin se présente dans l'antichambre une vieille femme, toute courbée, mal vêtue, qui réclame à tout prix le cardinal. Le clerc qui faisait fonction de secrétaire refuse de l'introduire, disant que Son Eminence a des affaires urgentes et il lui offre une aumône. La vieille repousse l'aumône et proteste à haute voix qu'elle ne sortira point sans avoir vu Mgr Sarto.

Celui-ci, entendant crier, ouvre sa porte, et flairant ce qui s'était passé, il admoneste le secrétaire :

— Les pauvres doivent être laissés libres de s'entretenir avec leur évêque. Avant de quitter Mantoue, je veux les voir tous.

Puis il invite la vieille femme à pénétrer dans sa chambre ; il l'écoute, lui donne un secours, la bénit et l'accompagne jusqu'au seuil du palais.

La visiteuse en s'en allant, ne put s'empêcher de s'écrier, à l'adresse du secrétaire :

— Il est plus facile de parler au cardinal qu'à ces gamins nés d'hier ³ !

★

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. IX, pp. 321-322.

² V. BINI, *Supplem. Proc. Ord. Mart.*, p. 24.

³ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1416-1417.

Un autre jour, arrive un vieillard encore alerte, en habits décents quoique maintes fois raccommodés. Un panier à la main, il demande à voir Son Eminence. Le secrétaire, pensant qu'il sollicite une aumône, prépare quelque menue monnaie.

— Oh ! non, Monsieur, s'écrie-t-il, je ne suis pas venu pour cela ! Et il explique qu'ayant appris le prochain départ de l'évêque, il a fait le voyage de Coreggioli à Mantoue, plus de trente kilomètres à pied, marchant toute la nuit, pour le voir.

Son Eminence le reçoit aussitôt, et le brave homme lui dit :

— O Monseigneur, j'ai su que vous partiez. Je me rappelle toujours votre visite à Coreggioli et je veux qu'avant de partir vous fassiez des nouilles.

Il ouvre son panier qui contenait de la farine blanche de froment et six œufs : de quoi faire des nouilles ¹...

Ce candide hommage d'un bon vieux symbolisait l'amour de tout un peuple pour son évêque.

SA PREMIÈRE LETTRE PASTORALE AU DIOCÈSE DE SAINT-MARC

Dès la réception de l'*exequatur*, le cardinal Sarto envoya son salut à l'Eglise de St-Marc dans une Lettre où se manifeste la vision la plus exacte et précise des nécessités contemporaines. On y trouve les pensées, les phrases, les expressions dont il usera, plus solennellement encore, quand il occupera le trône de Saint-Pierre.

Quel est le grand péché de l'époque ? La négation de Dieu :

¹ *Id.*, *ibid.*, p. 1418.

Dieu est chassé de la politique par la théorie de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; chassé de la science par le doute érigé en système ; chassé de l'art par la fange du naturalisme ; chassé des lois qui se règlent sur la morale de la chair et du sang ; chassé de l'école par l'abolition du catéchisme ; chassé de la famille qu'on profane dans sa racine en la privant de la grâce du sacrement ¹.

Lorsqu'il écrivait ainsi, à la veille de son entrée dans Venise, le Parlement italien élaborait un projet tendant à donner le pas au mariage civil sur le mariage religieux ; on envisageait une mesure plus sacrilège encore, celle du divorce, on dénonçait l'enseignement religieux dans les écoles comme anachronique et contraire à la liberté de conscience. Le fait de l'*exequatur* aurait suffi d'ailleurs à montrer que l'Etat saisissait tous les prétextes pour empiéter sur le domaine de l'Eglise et limiter l'exercice de sa mission.

Passant ensuite à la question sociale, il disait :

Dieu est chassé du taudis des pauvres, qui dédaignent de recourir à celui-là seul qui peut rendre tolérable leur rude condition. Dieu est chassé du palais des riches qui ne craignent plus les menaces du Juge éternel qui leur demandera compte de leurs biens. Il est méconnu par les puissants qui ne courbent plus leur front orgueilleux et croient se suffire à eux-mêmes.

Quels remèdes ?

Il faut combattre le crime capital de l'ère moderne qui voudrait substituer l'homme à Dieu. Il faut éclairer par les préceptes et les conseils évangéliques tous les problèmes que l'Evangile et l'Eglise ont lumineusement et triomphalement résolus : éducation, famille, propriété, droits et devoirs. Il faut rétablir l'équilibre chrétien entre les diverses classes de la société, pacifier la terre et repeupler le ciel. Voilà l'œuvre que je dois accomplir parmi vous, pour que tout soit remis sous l'empire de Dieu, de Jésus-Christ et de son Vicaire en ce monde, le Pape.

¹ Lettre Pastorale du 5 septembre 1894.

En me conformant à la justice, à la piété, à la charité, à la patience, à la mansuétude, je combattrai le bon combat de la foi que j'ai professée devant de nombreux témoins et, avec la grâce divine, j'observerai ses commandements, tant que j'aurai un souffle de vie.

ÉMOUVANT DÉPART DE MANTOUE

Le dimanche 11 novembre 1894 — solennité de la Vierge couronnée — il célébra sa dernière messe pontificale comme évêque de Mantoue.

A l'Évangile, selon l'usage, il prononce une homélie, mais sans aucune allusion à son départ imminent. Un séminariste lui en ayant marqué sa surprise :

— Vous auriez donc aimé voir votre évêque pleurer en chaire ? lui dit-il ¹.

Le 19, il prit congé des autorités civiles, militaires, ecclésiastiques et des principales familles de la cité. Le 21, il fit ses adieux au Séminaire, mais les larmes étouffèrent sa voix.

Les Mantouans auraient voulu organiser une chaleureuse manifestation, mais, pour épargner à son cœur une scène de séparation trop cruelle, il tint secrète l'heure de son départ. C'est à quatre heures du matin, le 22 novembre, qu'il s'en alla, tandis que la ville était encore plongée dans le sommeil, salué seulement par trois prêtres au courant de ses intentions et accompagné de son très fidèle secrétaire, Mgr Bressan ².

Il pouvait s'éloigner tranquille ; il laissait derrière lui un champ fécond, une vigne en fleur.

Il s'en allait. — Mais « sa mémoire à Mantoue demeurait

¹ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1433-1434.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 68. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 66. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1433-1434. — Mgr BINI, *Ap. Mant.*, p. 269.

ineffaçable ¹ ». Elle « dure encore ² » et plus vivace que jamais, aujourd'hui où, élevé aux honneurs des autels, il est entré dans la glorieuse cohorte des Saints et des Bienheureux que Mantoue invoque comme ses Protecteurs et Intercesseurs auprès de Dieu.

¹ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 76. — Cf. aussi Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 648.

² A. GANDINI, *Ap. Mart.*, p. 191.

CHAPITRE VI

LE PATRIARCHE DE VENISE

(24 novembre 1894 - 26 juillet 1903)

1. « Béni celui qui vient. » — 2. Sa première homélie. —
3. Premiers pas. — 4. Pour l'accroissement de la vie religieuse dans le diocèse. — 5. Séminaire et Clergé. — 6. *Pastor bonus*. —
7. Le huitième centenaire de la Basilique de Saint-Marc. —
8. La réforme de la musique sacrée. — 9. La visite pastorale. — 10. Une victoire retentissante. — 11. Le patriarche Sarto et Léon XIII. — 12. Dans la lumière d'un triomphe eucharistique. — 13. Pour une Action Catholique plus féconde. — 14. Mouvement économique et social. — 15. Presse catholique. — 16. Une crise douloureuse. — 17. Père de son peuple. — 18. Modestie et simplicité. — 19. Prince de l'Eglise. — 20. « Notre Patriarche ! » — 21. Sur le sommet du Grappa. — 22. Le dernier discours du patriarche Sarto aux Vénitiens.

« BÉNI CELUI QUI VIENT »

Dans l'après-midi du 24 novembre 1894, le cardinal Sarto, sur une chaloupe de la Marine Royale, sillonnait l'eau tranquille du grand canal de la rêveuse cité des Doges.

Il se dirigeait vers la basilique de St-Marc. On entendait le carillon joyeux de cent cloches. Sur les rives et les ponts, aux balcons de marbre, le long des palais magnifiques, s'agitaient chapeaux et mouchoirs, éclataient applaudissements et ovations à l'adresse du cardinal qui, drapé dans la pourpre romaine, souriait, bénissait à droite et à gauche, d'un geste paternel.

Ainsi entra, dans l'illustre cité, sous les baisers de la gloire, l'homme très humble qui avait déclaré quelques jours auparavant : « Si je pouvais entrer à Venise, enfermé dans une boîte, sans me faire voir, je serais beaucoup plus content ¹. »

Le palais Farsetti-Loredan, siège de la municipalité, était seul muré dans un silence de tombe, fenêtres closes. Le vieux Lion de St-Marc rugit contre cet affront de la secte radicalo-maçonnique, contraire aux sentiments chrétiens et aux traditions courtoises des Vénitiens. Il y eut partout un ouragan de protestations, jaillies d'un peuple fier de son histoire et de sa foi. Les autorités pouvaient boudier ; l'enthousiasme des habitants fut aussi formidable qu'aux jours héroïques, quand leurs aïeux revenaient des mers d'Orient sur les galères victorieuses, avec les drapeaux enlevés aux infidèles, aux cris de : « Vive saint Marc ² » !

SA PREMIÈRE HOMÉLIE

L'arrivée avait été un triomphe. C'est le lendemain matin qu'il aborda de près son peuple, en prenant possession de la cathédrale. Celle-ci étincelait de lumière. Plus radieuse encore était cette foule de toutes classes et de toutes conditions, avide de le voir et de l'entendre. Il avait été précédé par une réputation d'éloquence. Mais, de ce jour, on n'eut plus besoin des témoignages d'autrui. Comme les habitants de Sichem après la visite de Jésus-Christ, ceux de Venise purent dire : « Nous aussi, nous l'avons entendu ³. » Venise en resta comme fascinée et lui donna son cœur ⁴.

¹ *Il Berico*, de Vicence, 7 août 1903.

² D'après tous les témoignages des Procès Ordinaire et Apostolique.

³ S. JEAN, IV, 42.

⁴ Résumant le discours du Cardinal, le journal *La Difesa* écrivait : « Notre Patriarche a, si l'on peut dire, la magie de la parole apostolique, pénétrante, convaincante, subjuguante. Sans aucun de ces

Jaloux de correspondre à une affection qui s'était manifestée avant même qu'on ne le connût, il commence ainsi son discours :

Que serais-je si je ne vous aimais pas ? Quand Jésus-Christ veut que Pierre païsse ses brebis, il lui demande par trois fois une déclaration d'amour, afin que l'on sache que la charge de pasteur des âmes exige principalement de nous une grande puissance d'amour.

Je vous aime donc ; de ce moment, je vous aime tous. Non pas d'un amour terrestre, mais d'un amour céleste qui vise au bien de vos âmes. Sans vous avoir jamais vus, je vous porte déjà dans mon cœur.

Curés, clergé, magistrats, nobles, riches, fils du peuple et pauvres, vous êtes ma famille, vous êtes l'objet de mon amour, et je souhaite que vous m'aimiez aussi. Je souhaite que vous puissiez dire avec une entière sincérité : « Notre Patriarche est un homme d'intentions droites, qui ne veut pas de moyens termes, qui tient haut l'étendard intact du Vicaire de Jésus-Christ, et ne désire rien d'autre que de défendre la vérité et de faire le bien. » Si un jour je devais minimiser ce programme que je vous expose solennellement, que Dieu me fasse plutôt mourir...

Il poursuit :

L'évêque doit prêcher la vérité divine contenue dans les textes sacrés inspirés par Dieu, il doit être auprès du peuple leur fidèle interprète. Comment défendre aujourd'hui cette vérité, étouffée par la voix du siècle qui s'acharne à la corrompre, à la détruire ? Dieu dit dans l'Écriture : « Malheur aux chiens muets ! Malheur aux sentinelles qui ne crient pas ! ¹ » Aussi le devoir m'incombe de parler franchement pour la défense de la vérité, afin que Dieu n'ait à me reprocher la perte de personne, pas même de ceux qui me haïssent et qui détestent en l'évêque le représentant de Jésus-Christ.

raffinements, qui obtiennent trop souvent l'effet de plaisir, mais non l'affection qui réchauffe et émeut, notre Patriarche, à peine a-t-il ouvert la bouche, a déjà conquis l'attention et la sympathie de tous. »

¹ ISAÏE, LVI, 10.

Jésus-Christ est la voie, la vérité, la vie, et l'évêque qui représente Jésus-Christ doit être à son tour voie, vérité et vie. L'activité d'un diocèse dépend de lui :

Le travail est une joie, glorieuse est la fatigue. Si l'on admire cette activité quand l'évêque officie, prêche, instruit, confirme, elle est plus sublime encore quand il apparaît au milieu du peuple, fraternise avec les plus abandonnés de ses fils, apporte aux misérables la parole de paix et d'amour.

On disait autrefois que les trésors de l'évêque étaient les trésors des pauvres. Mais ces trésors sont aujourd'hui épuisés ; l'évêque est devenu impuissant à secourir la misère : quelle douleur pour lui de songer à tous ceux qui pleurent, tant de veuves et d'orphelins qui s'éteignent d'inanition ! O riches, aidez votre Patriarche à faire la charité, faites-la vous-mêmes aux malheureux, en pensant que ce que vous leur donnez, vous le donnez à Jésus-Christ.

Et, se tournant vers ceux qui vivent dans l'oubli de l'éternité, il concluait :

Oh ! combien, dans nos tristes temps, s'égarent dans les sentiers du vice, commettent toutes sortes de crimes ! Ne sont-ils pas mes fils ! Quel crève-cœur pour moi ! Sachez que je suis prêt à donner pour eux mon sang et ma vie ; que je suis prêt, pour les sauver, à tous les sacrifices. Si, pour sauver une âme, il me faut approcher ceux qui détestent en moi l'Evêque, je le ferai. Je demanderai à Dieu de recueillir le fruit de mes peines, je me réjouirai de travailler, même dans le désert. Et vous, qui avez le zèle de la loi divine, suivez-moi, travaillez avec moi, Dieu vous accordera toutes les grâces que j'implore pour vous en vous donnant ma bénédiction ¹.

PREMIERS PAS

Le cardinal Sarto respecta les convenances qui astreignent un évêque, pour ses débuts dans un diocèse, à des réceptions et visites. Mais il laissa comprendre tout de suite de quel côté allaient ses préférences.

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. X, pp. 343-344.

Si la population presque toute entière avait pu le voir et l'entendre, faisaient exception les malades, les prisonniers, séparés du monde. On n'apprit pas sans émotion que, trois jours après son entrée solennelle, il n'avait pas cru abaisser sa pourpre en administrant la Confirmation à un gamin qui se mourait dans une humble maison et qu'il s'était rendu ensuite à l'hôpital civil. C'est par ces gestes magnifiques qu'il inaugurait son Patriarcat ¹.

POUR L'ACCROISSEMENT DE LA VIE RELIGIEUSE DANS LE DIOCÈSE

Venise avait toujours eu la réputation d'une ville religieuse, profondément attachée, par éducation et tradition, à la foi chrétienne qu'attestent tous ses monuments et qui constitue sa plus belle gloire. Mais les circonstances l'ayant privée de Pasteur pendant près de trois années ², il en était résulté une certaine indolence et divers abus contraires à la vieille discipline ³.

« Beaucoup de choses n'allaient pas bien, déclarent des témoins sûrs, et maints curés agissent à leur guise, comme s'ils étaient de petits évêques ⁴. » On avait besoin d'une autorité ferme qui secouât les nonchalants ⁵.

¹ Le 2 décembre, il visite le Pénitencier masculin et féminin et l'hôpital de Sainte-Anne, le 4, l'hospice des enfants trouvés ; le 13, l'hôpital militaire ; le 14, l'asile de mendicité, s'informant minutieusement des questions administratives et laissant partout des marques de sa bonté (Cf. *La Difesa* de Venise, décembre 1894).

² Le dernier Patriarche, le cardinal Dominique Agostini était mort le 21 décembre 1891 et le cardinal Sarto n'est entré à Venise que le 24 novembre 1894.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 86. — R. SAMBO, *Ord. Ven.*, p. 692. — G. VALLÉE, *ib.*, p. 427. — Docteur VIAN, *ib.*, p. 944.

⁴ Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 824.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 86. — Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 157.

Habitué à remonter aux causes, le cardinal Sarto avait compris sans tarder que si, à Mantoue, il avait dû réformer, construire et planter, il lui faudrait, à Venise, rénover, développer, perfectionner. Il s'attela immédiatement à la besogne, convoqua tous ses prêtres, stimulant les tièdes et les mous, exhortant les meilleurs à la persévérance¹.

« Chaque prêtre, leur dit-il, doit être prêt à accomplir son devoir, au poste où Dieu l'a placé ; aucun ne doit se dérober à la plus modeste tâche qui rentre dans sa charge. C'est pour eux une obligation sacrée de sauver les âmes, et si, en temps de guerre, tout citoyen est soldat, les capitaines seront-ils paresseux et inertes, tandis que la bataille est déchaînée ? »

Quant au peuple, parce que sa longue expérience lui avait révélé les dommages de l'ignorance, le cardinal appliqua tous ses soins à l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Les écoles de doctrine chrétienne ne manquaient pas, mais elles n'avaient pas de direction précise ; l'instruction catéchistique n'était pas faite avec assiduité, surtout pour les adultes.

A Venise, comme à Mantoue, maints curés entendaient lui substituer la prédication. Nous savons de quelle manière Mgr Sarto avait réagi là-dessus, dans son précédent diocèse. A Venise, il reprit le même thème, avec d'autant plus de force que, nulle part ailleurs, peut-être, la prédication n'avait cédé davantage à de fâcheuses habitudes ; elle était trop académique et, selon sa propre expression, perdue dans les hauteurs de la chaire, « plus près des tuyaux d'orgue que du cœur des fidèles² ». On prêchait beaucoup, sinon trop, et l'on négligeait l'instruction religieuse.

¹ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 108. — R. SAMBO, *ib.*, p. 706. — ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 151. — Mgr PAROLIN, *ib.*, p. 703.

² Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 308. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. x, pp. 362-363.

³ Lettre au clergé du 17 janvier 1895.

Dès le 17 janvier 1895, deux mois à peine après son installation, le Patriarche adresse à son clergé une lettre où il retrace le désordre moral du monde et l'oubli des vérités de la foi :

On prêche trop, on instruit trop peu. Qu'on laisse donc de côté les discours fleuris et que l'on expose en toute simplicité les vérités de la foi, les préceptes de l'Eglise, les leçons de l'Évangile, les vertus et les vices. Car il arrive souvent que les personnes versées dans les sciences profanes ignorent ou connaissent mal les vérités de la foi et possèdent moins bien leur catéchisme que les enfants les plus arriérés. Qu'on pense au bien des âmes plus qu'à l'impression produite. Le peuple est avide de vérité ; qu'on lui donne ce dont il a besoin et alors, instruit dans sa propre langue, pénétré, ému, il pleurera ses fautes et s'approchera des sacrements.

Le cardinal Sarto insistait ensuite sur les qualités qui conviennent à la parole de Dieu et sur les conditions auxquelles un prêtre devait s'astreindre pour être admis à prêcher dans le diocèse.

Qu'il renonce à l'éloquence de tribune, profane et non sacrée, dépourvue de toute efficacité surnaturelle et dont l'auditoire ne tire aucun profit. Les gens peuvent remplir l'église, mais leur âme reste vide. Ils applaudissent, mais ne se repentent pas, et ils sortent du sanctuaire comme ils y étaient entrés. *Mirabantur, sed non convertebantur*, disait saint Augustin.

Et, sans plus attendre, il établit un nouveau plan. Il exigea des curés une plus grande assiduité, une explication mieux ordonnée du catéchisme ; il s'appliqua à susciter d'excellents catéchistes et à développer l'enseignement religieux, non seulement dans les paroisses, mais dans les écoles de la ville ¹. Pour montrer l'extrême importance qu'il y attachait, il survenait à l'improviste, le dimanche, dans telle ou telle

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 98-99 ; *Ord. Ven.*, pp. 75-77. — Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 361. — Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 830 ; *Ord. Rom.*, pp. 309-315. — Mgr CHIODIN, *Ord. Ven.*, p. 245. — G. VALLÉE, *ib.*, p. 435. — Docteur VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1026.

église, afin de contrôler la façon dont on enseignait la doctrine chrétienne ¹.

Il était le premier à donner l'exemple. Tous ceux qui l'ont entendu ont admiré sa parole simple, claire, persuasive, riche de doctrine, jaillie de la pure veine des livres saints et des Pères de l'Eglise ².

« Il prêchait fort bien », atteste un chanoine de St-Marc ³, — « très bien », dit un autre ⁴, et son Maître de Chambre témoigne qu'à l'écouter, il avait l'impression d'écouter un saint ⁵.

Cette éloquence exerçait un pouvoir irrésistible et, dans les circonstances solennelles, atteignait aux splendeurs des homélies de Chrysostome ⁶. Ses préférences étaient pour les prédications morales. Il recommandait aux orateurs de l'Avent et du Carême, spécialement aux plus renommés, d'insister en termes accessibles à tous sur la vie chrétienne ; il s'informait de leurs sermons, il leur signifiait sévèrement que le peuple réclame le pain de la parole divine et non pas des phrases harmonieuses et une musique de clavecin ⁷. Il exigeait d'eux « l'esprit de piété et de charité, la science et une sérieuse préparation ⁸ ».

La chaire ne doit pas être une scène de théâtre, ni l'église

¹ Mgr SILVESTRINI, *Ap. Ven.*, p. 1456. — R. SAMBO, *Ord. Ven.*, p. 693. — MARIA PIA PAGANUZZI, *ib.*, p. 1267.

² Mgr MENEGAZZI, *Ap. Ven.*, p. 302. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 379. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 77. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 159. — Mgr CHIODIN, *ib.*, p. 245. — R. SAMBO, *ib.*, p. 694. — Docteur VIAN, *ib.*, p. 952. — G. SPADARI, *ib.*, p. 1103.

³ Mgr PANTALEO, *Ord. Ven.*, p. 149.

⁴ Mgr SILVESTRINI, *Ord. Ven.*, p. 1456.

⁵ A. CHIACCHIOLI, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 850.

⁶ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 77. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 361.

⁷ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 142 ; *Ord. Ven.*, p. 73. — Mgr MENEGAZZI, *Ap. Ven.*, p. 221. — G. B. VIANELLO, prêtre, *ib.*, p. 535. — G. VALLÉE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 434. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, p. 1456. — Mgr HOENNING O' CARROLL, *ib.*, p. 1492.

⁸ Mgr SILVESTRINI, *Ord. Ven.*, p. 1456.

un parterre. Le cardinal Sarto veut que, dans son Patriarcat, l'on prêche l'Évangile, rien d'autre que l'Évangile, dépouillé de toute rhétorique et que la voix de l'orateur ne soit pas l'*aes sonans* ou le *cymbalum tinniens* dont parle l'apôtre des Gentils ¹.

Un jour qu'on avait entendu à St-Marc un prêtre qui avait le style des saints, le cardinal, avant de congédier ses séminaristes rassemblés dans la sacristie, leur dit : « Avez-vous entendu ? C'est ainsi qu'on prêche. Ne l'oubliez pas ² ! »

Les curés de Venise comprirent la volonté de leur Patriarche. Ils prêchèrent l'Évangile sans le harnachement d'une encombrante érudition ; ils enseignèrent le catéchisme aux enfants et la doctrine chrétienne aux adultes, selon l'esprit de l'antique catéchèse et avec un zèle si fervent qu'on aboutit bientôt à un renouveau de la foi et des mœurs chrétiennes ³.

SÉMINAIRE ET CLERGÉ

Une des plus chères ambitions du futur Pie X était de voir s'élever autour de lui, comme une couronne de gloire, un clergé docte, pieux et laborieux.

Le séminaire patriarcal, s'il était en meilleur état que celui de son précédent diocèse, manquait pourtant d'une direction ferme et d'une organisation disciplinaire et scientifique ⁴. Une paire de visites, quelques conversations avec les professeurs et les élèves, l'examen des principaux registres scolaires

¹ I Cor., XIII, 1.

² Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 73.

³ Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 823. — Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, pp. 157-158. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, p. 1456. — Mgr GISCO, *ib.*, pp. 1613-1614.

⁴ Mgr JEREMICH, *Op. Ven.*, pp. 90-92. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 360. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, pp. 448-449. — S. ZANON, prêtre, *ib.*, pp. 590-591.

et administratifs, une minutieuse inspection des lieux, suffirent au cardinal pour se rendre un compte exact de la situation. Sans craindre de heurter des méthodes désuètes ou de froisser certaines susceptibilités, il entreprit aussitôt une réforme radicale.

Tout d'abord, afin que les séminaristes n'aient plus contact avec les étudiants externes, il supprime le convict laïque annexé au Séminaire. Il rédige un nouveau règlement disciplinaire, selon les normes de Concile de Trente¹, il réorganise les programmes, renouvelle complètement le corps professoral², institue une chaire de droit canon avec la faculté de conférer les grades académiques, ouvre des cours spéciaux de théologie, d'exégèse biblique, d'histoire ecclésiastique, d'archéologie chrétienne, de science économique et sociale³.

Le résultat de ces mesures, si l'on consulte les témoins, fut providentiel, tant pour la formation morale et intellectuelle des séminaristes que pour l'accroissement des vocations sacerdotales⁴.

★

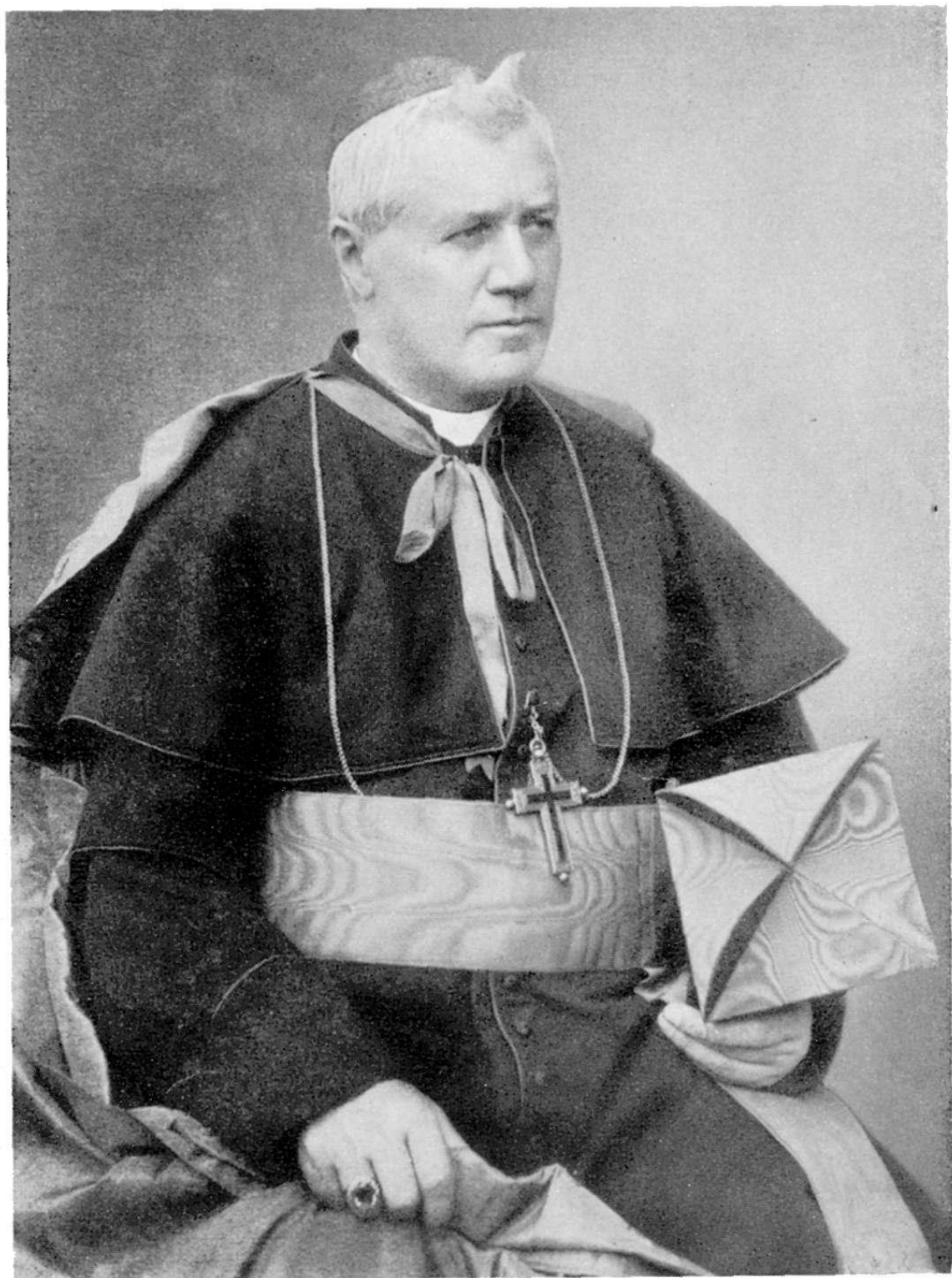
¹ Cf. *Proc. Ord. Ven.*, pp. 1044-1056.

² Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 95-96. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 360. — S. ZANON, *ib.*, p. 591. — Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 158. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 310.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 326. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 534. — Mgr SILVESTRINI, *Ord. Ven.*, p. 1455.

Non content d'avoir introduit des cours scientifiques spéciaux, le cardinal, au Synode diocésain de 1898, fit obligation à tout le clergé de suivre ces cours, afin d'être en mesure de « soutenir la cause, les droits et les avantages de la science chrétienne en face des prétentions de la culture laïque moderne ». On jugera ici du sérieux des gens qui, tout récemment encore, ont osé écrire que Pie X ne se souciait pas d'avoir un clergé instruit, mais que la piété et l'obéissance lui suffisaient, parce qu'il était le contraire d'un intellectuel. (C. SALVATORELLI, *op. cit.*, c. XVIII, p. 138.) Mais nous reviendrons là-dessus.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 97.



**Le Cardinal Sarto
Patriarche de Venise**

Le cardinal Sarto n'était pas de ces chefs qui commandent et se désintéressent des suites de leur commandement. Lorsqu'il sortait de chez lui, il allait d'habitude au Séminaire pour se trouver au milieu de ses clercs et les mieux connaître, pour s'informer de leur caractère, de leur activité, de leurs progrès dans la piété ¹.

Avant de les promouvoir aux Ordres sacrés, il scrutait avec un soin jaloux leur vocation, pour s'assurer s'ils étaient pénétrés de cette « romanité » hors de laquelle il n'y a pas de véritable vie sacerdotale. Il pesait chaque cas particulier, il méditait, priait, et, par surcroît, sollicitait l'avis de chaque professeur ².

*

A ses prêtres, le cardinal réservait ses énergies les meilleures, ses attentions les plus délicates.

Pauvres, il les secourait jusqu'à se dépouiller de ses propres vêtements ; découragés par les difficultés de leur ministère, il les soutenait de sa grande expérience et de ses lumières ; calomniés et outragés par les ennemis de l'Eglise et du sacerdoce catholique, il se dressait avec la fierté d'un évêque pour venger leur honneur et défendre leur prestige ; malades, il interrompait son travail pour voler à leur chevet, les assister, les reconforter, leur administrer les derniers sacrements ³.

*

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 69.

² Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, pp. 71-72. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 158. — Mgr CHIODIN, *ib.*, pp. 243-244. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, p. 1455. — Mgr HOENNING O' CARROLL, *ib.*, p. 1492. — Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 360. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 311.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 170-171 ; *Ord. Ven.*, p. 124. — Mgr SILVESTRINI, *Ord. Ven.*, p. 1483 ; *Ap. Ven.*, pp. 469-470, 485. — G. BONALDO, *Ord. Ven.*, pp. 1711-1712. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 383. — G. VALLÉE, *ib.*, p. 441. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 334.

« Il était toute charité, tout cœur, vrai Pasteur des âmes », ont témoigné les Vénitiens ¹.

★

La sainteté de ses prêtres était sa constante préoccupation. Il les voulait brûlants de zèle, amoureux du culte divin et de la liturgie ², détachés de la terre, toujours prêts à répéter le mot de l'Apôtre : « *Nos autem sensum Christi habemus* ³. »

Chaque année, ils devaient assister avec lui à un cours d'exercices spirituels. Le dernier jeudi de chaque mois, réunis dans une pieuse retraite, il leur rappelait la sublime dignité du sacerdoce, la grandeur de leurs devoirs ⁴. Il se plaisait aussi à prêcher lui-même l'Heure de l'Adoration et les exhortait à donner leur nom à l'œuvre des Prêtres Adorateurs ⁵.

De tous il exigeait la rectitude d'intention, l'activité, une vie sans tache, une obéissance prompte et sincère ⁶. Quand sa conscience le lui imposait, ses yeux et ses gestes exprimaient une volonté qui n'admettait pas de réplique ⁷.

Il y a deux choses que le cardinal Sarto ne pouvait tolérer chez un prêtre : la paresse et la désobéissance.

Un jeune prêtre faisait des difficultés pour se rendre dans une paroisse éloignée de Venise, parce qu'il préférait résider dans la ville avec sa famille. « Allez là-bas, lui dit résolument le cardinal, car il me serait très désagréable que vous ne

¹ E. ANTONELLI, *Ap. Ven.*, p. 271.

² Mgr CHIODIN, *Ord. Ven.*, p. 244. — R. SAMBO, *id.*, p. 693.

³ I Cor., II, 16.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 89. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 357. — Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 159. — R. SAMBO, *ib.*, p. 1456. — Mgr GISCO, *id.*, 1574. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 308.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 137.

⁶ Mgr SILVESTRINI, *Ap. Ven.*, pp. 473-474. — L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 1509.

⁷ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 85. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 321.

puissiez célébrer la messe ici. » L'abbé comprit ce que cela signifiait, et il partit immédiatement ¹.

Un autre répugnait à accepter un vicariat dans une île de l'Estuaire, invoquant le caractère revêché du curé : « Allez ! au premier incident, écrivez-moi. J'aviserais moi-même à mettre les choses au point ². »

Un vieux prêtre s'était dispensé de prendre part à une discussion des cas de morale, sous prétexte qu'à son âge on n'avait plus besoin de travailler. « Venez, dit le cardinal, car vous pourrez éclairer les autres. » Le vieux prêtre savait que son Patriarche n'était pas homme à répéter un ordre ; il dut se résigner à gravir les marches du Palais, pour « éclairer les autres ³ ».

★

Il avait noté un jour que quelques-uns n'assistaient pas régulièrement aux retraites mensuelles. On fit remarquer au Patriarche qu'ils ne pouvaient pas venir :

« Ils ne peuvent pas venir ? Mais si *uxorem non duxerunt et quinque iuga boum non emerunt, ideo possunt venire* ⁴, s'écria-t-il, et, après une pause : « Je regretterais d'être forcé de recourir à un argument plus persuasif ⁵. » La riposte fut entendue et les prêtres cessèrent désormais de s'abstenir.

★

Il avait menacé de suspension *a divinis* ceux qui prononceraient des discours aux obsèques de laïcs.

Sous les pressions de droite et de gauche, un prêtre s'était permis de broder l'éloge d'un certain « patriote »

¹ R. P. DAL GAL, *Pie X le Pape saint*, c. VI, p. 112. Florence, 1940.

² *Ib.*

³ Mgr SILVESTRINI, *Ord. Ven.*, p. 1459.

⁴ Cf. Saint LUC, XIV, 19-20.

⁵ S. ZANON, prêtre, *Ap. Ven.*, pp. 622-623.

défunt. Il n'avait pas encore terminé, si l'on peut dire, que le décret de suspension lui était déjà communiqué. Le malheureux, qui ne vivait que de ses messes, implora son pardon. Mais la désobéissance avait été trop manifeste, et d'autre part il importait de ne pas laisser croire que les lois sont lettres mortes. La sanction fut maintenue. Cependant, pour ne pas ajouter à la peine de la suspension celle de la faim, le cardinal lui remit une somme équivalente aux aumônes des messes qu'il ne pouvait célébrer¹.

Il ne sévissait que dans les cas de formelle nécessité, et un conflit se livrait dans son cœur entre le devoir et la miséricorde. « Quand je dois faire une observation à un prêtre, avait-il coutume de dire, j'en ai la fièvre². »

Son ancien Maître de Chambre a raconté ceci : « Lorsque le cardinal appelait un prêtre pour l'envoyer dans un poste difficile, je pouvais noter les objections que ce dernier lui opposait. Au sortir de la chambre du cardinal, je lui demandais comment les choses s'étaient passées. Le prêtre me répondait : « Je ne voulais pas accepter, mais, à un tel homme on ne peut pas dire non, il a le secret de vous convaincre avec son sourire³. »

Un homme aux vues surnaturelles, parce que « droit, pieux et plein de foi⁴ », tel il apparaissait à son clergé. Lui, le patriarche qui parlait avec la douceur de son regard et les battements de son cœur ! Lui, l'évêque qui savait compatir à leur faiblesse, toujours prêt à les éclairer, à leur rendre courage⁵. Lui, le saint qui exerçait sur eux la fascination

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 314.

² Mgr CISCO, *Ord. Ven.*, p. 1572.

³ A. CHIACCHIOLE, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 854.

⁴ Mgr CISCO, *Ord. Ven.*, p. 1588.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, pp. 84-85. — A. TROLLO, prêtre, *ib.*, pp. 592-593. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, pp. 1000-1003. — Mgr CISCO, *ib.*, p. 1575. — Docteur SACCARDO, *ib.*, p. 852. — Docteur VIAN, *Ap. Rom.*, pp. 1015-1017.

d'une âme inspirée de Dieu et dont aucune vicissitude n'a jamais obscurci la mystérieuse paternité !

Plusieurs prêtres qui étaient entrés chez lui sous le poids d'accusations qu'ils ne pouvaient démentir, le quittaient, les yeux rouges de larmes, et avec le ferme propos de se réhabiliter.

On mesurerait la magnanimité de son cœur si l'on savait tout ce qu'il a fait pour arrêter des malheureux au seuil de l'abîme et quelle joie lui causait le retour d'un enfant prodigue¹. Les témoins n'ont jamais oublié qu'ils l'ont vu un jour embrassant un pauvre prêtre rentré dans le droit chemin et qu'ils ont entendu cette exclamation : « J'avais tant travaillé, et j'ai réussi !... Que de prières et de larmes il m'a coûtées² ! »

★

Il ne trouvait pas toujours, chez ceux auxquels il avait le plus donné, compréhension et gratitude. Peu lui importait, il ne pensait et ne disait de mal de personne, il savait pardonner et oublier³.

« Un jour, à Venise — raconte un excellent prêtre qui avait collaboré avec lui à Mantoue — j'évoquai les noms de quelques ecclésiastiques qui lui avaient causé de graves ennuis, et j'ajoutai : « Ce qui m'afflige, c'est qu'ils avaient tous reçu largement les bienfaits de Votre Eminence ! »

« A ces mots, le visage du cardinal devint sévère, et il répliqua, d'un ton de reproche : « Quelle vilaine parole ! Je ne l'aurais jamais attendue de vous ! Fait-on le bien pour être payé de retour ? Ne dites plus jamais cela⁴ ! »

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 90. — G. B. VIANELLO, prêtre, *ib.*, p. 549. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, pp. 1014-1016. — Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, p. 367.

² Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 957 ; *Ap. Rom.*, p. 1014.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 180. — Mgr HOENNING O' CARROLL, *Ord. Ven.*, p. 1529.

⁴ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, p. 1032.

« PASTOR BONUS »

Il savait apprécier ses prêtres à leur juste valeur, caractère, aptitudes, vertus, capacités.

Quand il devait pourvoir à des charges importantes, il savait choisir, entre tous ceux qu'il soumettait à son examen, les meilleurs et les mieux adaptés, ne perdant jamais de vue les droits de la justice, le bien des âmes, les exigences particulières des postes auxquels il les destinait ¹.

Le clergé vénitien n'en doutait pas, unanime à reconnaître son esprit « de réflexion et de prudence dans le gouvernement du diocèse, dans le discernement des personnes dont il voulait se servir et des conséquences de ses actes ² » ; tous étaient persuadés que « ses décisions étaient guidées comme par une lumière divine ³ ».

Aussi aimaient-ils leur patriarche, qui était pour eux le symbole du travail, de l'abnégation et du sacrifice ⁴.

Dès l'aube, il était à son confessionnal ; il y était encore le soir, et ne s'en allait parfois que la nuit déjà tombée ⁵. Il prêchait les exercices spirituels aux séminaristes et au peuple, donnait des conférences aux hommes et aux femmes pieuses, des instructions aux jeunes gens et aux enfants ⁶.

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 161. — Mgr MENEGAZZI, *ib.*, pp. 302-303. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 366. — A. VALLÉE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 435. — G. B. VIANELLO, prêtre, *ib.*, p. 540. — G. DE BIASO, prêtre, *ib.*, p. 558.

² Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, pp. 174-175.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 159.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 98. — G. VALLÉE, prêtre, *ib.*, p. 442. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 172. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 977. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 396.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 78. — E. DONA DALLE ROSE, *ib.*, p. 1556. — Mgr SILVESTRINI, *Ap. Ven.*, p. 485. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 326. — Mgr CARON, *ib.*, 475.

⁶ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 69. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 99. — G. B. TESSARI, *ib.*, p. 415. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, p. 449. — Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 851. — DONA DALLE ROSE, *ib.*, p. 1555. — M. PASSI, *Ord. Trev.*, p. 293.

Il fréquentait les masures pour consoler les infirmes et confirmer les petits malades, laissant partout des marques de son inépuisable charité ¹.

Invité aux plus humbles cérémonies paroissiales, il ne se déroba jamais, bravait les obstacles, comme ce jour de mars 1895 où l'on s'émerveilla de le voir s'acheminer à pied, sous une terrible bourrasque, du Palais patriarcal à l'église du St-Sauveur où il était attendu. Quelqu'un lui ayant fait observer qu'une pareille expédition était imprudente, il répondit : « Il n'est louable pour personne, et encore moins pour ceux qui sont constitués en dignité, de se faire attendre. C'est un manque d'égards et de charité ². »

★

Préoccupé de la conversion des « dissidents ³ », il s'empresait, à l'heure de l'agonie, pour les disposer au passage suprême. Son ardeur apostolique ne reculait devant aucun risque, aucune crainte.

Un franc-maçon, converti depuis peu, touchait à sa dernière heure. Il réclamait un prêtre, et son entourage s'y opposait. Le patriarche, informé de son désir et du refus de la famille, se recueille un moment dans sa chapelle, prend le Saint Sacrement et se dirige vers la demeure du moribond. La famille élève des protestations, même des menaces. Il arrive, malgré tout, jusqu'au malade et lui administre les secours de la religion. Quand il sortit de la chambre, ses yeux brillaient de joie, et, après avoir distribué sourires et poignées de mains, il retourne au patriarcat ⁴.

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 120. — Mgr MENEGAZZI, *ib.*, pp. 304-305. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 383. — Mgr CHIODIN, *Ord., Ven.*, p. 252. — Mgr CISCO, *ib.*, p. 1582. — G. BONALDO, prêtre, *ib.*, p. 1705. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 334.

² *La Difesa*, de Venise, 14 mars 1895.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 142.

⁴ A. CHIACCHIOLI, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 856.

Il aurait voulu reconforter de même, à ses derniers instants, le fameux auteur comique Giacinto Gallena. Les « vénérables » et les « frères » de la maçonnerie vénitienne l'en empêchèrent. Il en souffrit et il exprima dans une véhémence protestation le chagrin de n'avoir pu consoler une pauvre âme au seuil de la mort ¹.

★

A l'hôpital militaire maritime, après une retraite prêchée par le chapelain à l'occasion de Pâques, une trentaine de malades avaient refusé de s'approcher des sacrements.

Le cardinal Sarto l'apprit et, quelques jours plus tard, il se rendit lui-même à l'hôpital, célébra la messe et prononça une de ces allocutions auxquelles on ne peut résister.

Les trente réfractaires, non seulement se confessèrent à lui, mais voulurent recevoir de ses mains la communion ².

Le conquérant des âmes avait triomphé encore une fois !

★

Les hôpitaux, l'hospice d'aliénés, les asiles de mendicité, les maisons d'arrêt, tous ces lieux d'infortune l'accueillaient comme un ange du ciel ³.

En septembre 1900, pendant trois jours consécutifs, sans donner le moindre signe de lassitude, il entendit la confession de tous les détenus, dans la prison de la Giudecca. Le dernier jour, il célébra la messe, distribua la communion,

¹ Docteur VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1025. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 115. — Mgr CHIODIN, *ib.*, p. 252. — L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 1506. — Mgr PASETTO, *Ord. Rom.*, 1630.

² Docteur SACCARDO, *Ord. Ven.*, pp. 851-852.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 120. — Mgr MENEGAZZI, *ib.*, p. 304. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 368. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, p. 452. — MARIA WALTER-BAS, *ib.*, p. 496. — Mgr CHIODIN, *Ord. Ven.*, p. 252. — Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 186.

confirma quelques-uns et eut des paroles si touchantes que tout son auditoire pleurait ¹.

Un des pauvres détenus lui offrit un sonnet, témoignage de la vénération et de l'amour qu'inspirait le saint Patriarche de la Lagune :

« Qui donc, bon Pasteur, t'a conduit vers ces murs sombres et lugubres où sont enfermés le voleur, l'homicide et autres gens qui sont l'opprobre du monde ? où la douleur se niche partout, où il y a tant d'épines sans roses ?... Ce n'est certes pas pour gagner une récompense ici-bas. Non ! C'est un pieux génie qui te pousse à consoler tant de personnes plongées comme moi dans la souffrance. O vrai héraut de la charité ! O éminent apôtre de Dieu ² ! »

LE HUITIÈME CENTENAIRE DE LA BASILIQUE DE SAINT-MARC

La basilique de St-Marc, commencée en 976 et achevée en 1071, avait été consacrée le 8 octobre 1094. Le huitième centenaire survenait donc le 8 octobre 1894.

Les Vénitiens pouvaient-ils oublier un anniversaire qui apparaissait comme le symbole de leur foi et la synthèse de toutes leurs grandeurs ? Mais, à cette date, le diocèse était privé de son Patriarche. La commémoration fut remise jusqu'à l'heure, impatientement attendue, où le cardinal Sarto aurait pris possession de son siège.

Il connaissait l'attachement de ses fils à leur histoire et à leurs traditions. Il pensa tout de suite à célébrer l'heureux événement. Pour donner plus d'éclat aux solennités, il voulut qu'elles fussent précédées de cérémonies religieuses dans toutes les paroisses du Patriarcat et s'achevassent le

¹ L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, pp. 1505-1506.

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. XI, p. 411.

25 avril 1895, fête de l'Évangéliste, par une de ces homélies où il déployait toute son éloquence.

Ceux qui ont, jusqu'à présent, traité de Pie X n'ont pas su mettre en relief les grandes manifestations de ses idées. D'où l'insuffisance des appréciations relatives à son magistère pontifical. On ne juge exactement de son action comme Pape que si l'on envisage son action en tant qu'évêque, celle-ci merveilleusement poursuivie et complétée sur le trône de St-Pierre, et plus peut-être qu'on ne l'avait vu faire à aucun de ses prédécesseurs.

Pie X ne concevait point un Etat qui ne fût pas fondé sur l'Évangile et ne reflétât la doctrine de l'Église.

La splendide homélie du 25 avril 1895, dans la basilique de St-Marc, est de celles qui traduisent le mieux sa pensée politique et religieuse, la conviction profonde qui le porte à ne voir dans la vie de l'homme et de l'Etat que le Christ, dans un temps où le libéralisme, sans nier ouvertement le Christ, prétendait le cantonner hors de son domaine et de ses droits.

L'histoire des nations a toujours fait toucher du doigt la vérité de cette sentence des saints Livres que seules la religion et la justice font la grandeur des peuples.

Développant ce thème, il disait :

De même que la justice n'est pas possible sans les Dix Commandements et que, sans la justice, aucune nation ne peut être grande et forte, ainsi la force ne dépend pas seulement de la moralité d'un peuple, mais encore de ses alliés. Le plus fort des peuples doit avoir le plus grand des alliés : Dieu ! Venise a été grande parce qu'elle a eu Dieu avec elle.

Le cardinal pressait donc Venise, et pas seulement Venise, de s'incliner devant le Christ, de mettre le Christ au-dessus de tout :

C'était une noble fierté qui poussait les magistrats de Venise, à se proclamer chrétiens, non seulement dans leur vie privée mais surtout en public.

C'était du temps où la politique ne marchandait pas les hommages dus à Dieu. Aussi l'autorité était-elle respectée, et, avec l'autorité, la patrie.

La liberté existait alors, non pas cette liberté qui est licence et tourne à la tyrannie, parce que, où il n'y a pas de maître, tous sont maîtres, et une nation sans maître est une nation d'esclaves.

Pauvre peuple ! Les flatteurs te disent souverain ; mais, ayant servi d'escabeau aux suborneurs qui voulaient s'élever sur tes ruines, tu t'es logiquement révolté.

Obéir à Dieu n'est pas être esclave. Car Dieu est père et nous sommes ses fils ; étant ses fils, nous sommes libres.

Proclamer libre une cité, une république, une nation, et fouler aux pieds les institutions les plus pures est un mensonge, une ironie, une dérision cruelle.

Avec Dieu, Venise a résolu la question sociale, comme elle avait résolu la question politique, par une sage organisation du capital et du travail, parce qu'alors l'égalité, la fraternité et la liberté existaient.

Alors régnait la charité, mais non celle qui imprime au pauvre la marque de l'abjection et voudrait l'interner.

Alors, régnait la justice, la justice pour tous, et l'Escalier des Géants rappelle plusieurs épisodes de cette justice que rendait Venise, respectée par l'Europe, quand accouraient dans ses ports, comme à un asile de paix, les navires des peuples les plus divers et opposés.

Si Venise avait toujours gardé sa fidélité à son Dieu... La miséricorde divine s'est étendue largement sur Venise. C'est par un effet de cette miséricorde que Venise n'a pas été réduite à la condition d'Aquilée ou de Torcello¹ qui ne sont plus qu'un nom. Et cette miséricorde protégera Venise dans l'avenir si elle est fidèle à sa tradition et à sa gloire, la foi².

Ce discours produisit une immense impression. Le cardinal avait parlé de Venise et pour Venise, il avait démontré magistralement et d'une façon irréfutable que la foi avait

¹ Torcello, île de la Lagune, était au moyen âge l'escale commerciale de Venise et ne compte plus aujourd'hui qu'une centaine d'habitants qui vivent de la pêche.

² M. MARCHESAN, *op. cit.*, c. X, pp. 354-355.

été et serait aussi dans l'avenir la base de sa grandeur. Mais le discours pouvait s'appliquer à l'Italie et au monde entier. Ainsi le comprirent les radicaux qui l'accusèrent de *théocratie* et y trouvèrent une réminiscence de la vieille et mémorable Bulle *Unam Sanctam*¹, détestée par eux, où il est dit que la politique ne doit pas se déployer en dehors de Dieu, moins encore contre la loi de Dieu sans laquelle toute loi humaine manque de son fondement naturel et n'est plus que la contrainte violente d'un dictateur ou d'un parti.

LA RÉFORME DE LA MUSIQUE SACRÉE

Le patriarche était attaché de toute son âme à la liturgie².

Il suffisait de le voir, dans la basilique de St-Marc, quand il montait à l'autel, revêtu des ornements pontificaux. Il semblait transfiguré et comme étranger à tout ce qui l'entourait. Nul ne pouvait se soustraire à l'espèce de fascination qui émanait de son recueillement et de sa ferveur³.

Il aimait intensément les cérémonies solennelles, les manifestations grandioses, et pour que celles-ci inspirassent l'esprit de piété aux fidèles, surtout aux prêtres, il voulait qu'elles fussent accompagnées d'une musique vraiment sacrée, propre à monter d'un vol sûr vers les hauteurs où Dieu réside.

Vicaire à Tombolo, curé à Salzano, il avait livré ses premières batailles pour que le chant et la musique atteignent leur but de « prière liturgique ». Evêque de Mantoue, il s'était évertué à débarrasser les églises de son diocèse de

¹ Bulle de Boniface VIII, 18 novembre 1302. Cf. *Les Registres de Boniface VIII*, tome III, p. 888, n. 5382. Paris, 1906.

² Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 379. — G. VALLÉE, *Ord. Ven.*, p. 439. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 395.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 136. — Mgr MENEGAZZI, *ib.*, p. 311. — Mgr HOENNING O' CARROLL, *Ord. Ven.*, p. 1527. — Docteur VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1032. — L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 49.

cès exécutions théâtrales qui les ravalait au niveau d'une foire, déshonoraient le culte divin et profanaient la liturgie.

Il était encore à Mantoue, quand se tint, au collège épiscopal de Thiene, sur l'initiative de Mgr Callegari, évêque de Padoue, un Congrès de musique sacrée. Empêché d'y assister, il avait écrit au président du Congrès :

Ce qu'il faut recommander, c'est le chant grégorien et les moyens de le rendre populaire. Oh ! si je pouvais obtenir que tous les fidèles chantent le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, comme ils chantent les litanies et le *Tantum ergo*. Ce serait pour moi la plus belle conquête de la musique sacrée, car c'est en prenant vraiment part à la liturgie qu'ils conserveront leur dévotion.

Il ajoutait, avec un accent de poésie :

Je me plais parfois à imaginer mille voix qui chantent dans une église de campagne la Messe des Anges ou les Psaumes, et cette pensée me ravit. Je préfère le *Tantum ergo*, le *Te Deum* et les Litanies chantées par le peuple à toutes les musiques polyphoniques ¹.

★

Promu à Venise, il redouble d'ardeur pour sa noble entreprise ². Il veut que les chants soient dignes de sa basilique et de la religion d'un peuple connu pour son sens artistique.

Ce qui avait le plus frappé le public, pendant les fêtes du centenaire de St-Marc, c'étaient les parfaites exécutions musicales qui avait accompagné les cérémonies ³.

¹ Cf. *Lettres du cardinal Sarto, Patriarche de Venise, à Mgr Callegari, évêque de Padoue*. Note a, pp. 38-39.

² Un des premiers actes du patriarche Sarto fut l'institution d'une école de chant grégorien au Séminaire. Elle fut confiée à un maître éminent, l'abbé Magri (*Proc. Ord. Ven.*, pp. 772-773). Mais on peut dire que le véritable directeur fut le Patriarche lui-même.

³ On en a le témoignage dans la lettre du cardinal sur la *Musique Sacrée* (1^{er} mai 1895). Il réfute l'argument d'après lequel le peuple n'apprécierait plus la mélodie grégorienne, ce qui rendrait vaine et même périlleuse toute tentative de la remettre en usage, car,

La basilique possédait une des meilleures chapelles musicales d'Italie. Il était trop juste qu'elle répondît à sa renommée et que lui revînt l'initiative d'une réforme que Rome avait demandée aux évêques de mettre au point dans leurs diocèses respectifs.

Faut-il penser que les normes pour la musique sacrée, proposées par la Congrégation des Rites, dans son décret du 6 juillet 1894 ¹, doivent quelque chose aux avis et indications du cardinal Sarto ? L'absence de documents interdit de l'affirmer en toute certitude. Mais on peut le supposer, si l'on confronte sa lettre de mai 1895 avec les règles fixées par la Congrégation romaine. Il est certain en tout cas que le cardinal fut le premier, entre les évêques d'Italie, à s'occuper des problèmes du chant et de la musique. A lui donc appartient l'honneur d'une réforme qui a tenu une grande place dans la vie religieuse du peuple chrétien.

Ayant constaté le plaisir avec lequel les Vénitiens, et tous ceux qui étaient accourus à Venise pour les fêtes du centenaire de St-Marc avaient accueilli les exécutions musicales

n'entendant plus les chants qui lui plaisent, le peuple déserterait les cérémonies liturgiques. Le cardinal expose que le plaisir n'a jamais été un critère pour juger des choses sacrées et que le peuple doit être avant tout formé et instruit. On abuse d'ailleurs, ajoute-t-il, de ce mot : le peuple. Le peuple, plus sérieux qu'on ne croit, goûte la musique sacrée et ne se lasse pas de fréquenter les églises où on l'emploie. Preuve lumineuse, dit Son Eminence : les fêtes du centenaire de Saint-Marc où les fidèles ont écouté avec enthousiasme, quatre jours durant, le chant grégorien ; et ce ne sont pas seulement les insignes prélats, mais les maîtres de la musique profane qui ont exprimé leur admiration pour les harmonies sublimes du *chant ecclésiastique*, « saint, artistique, et de nature à faire savourer d'avance les beautés des chants célestes ».

Le directeur de la Chapelle Musicale était alors don Laurent Perosi, destiné à une réputation mondiale et qui a toujours joui de la protection et de l'aide du cardinal Sarto. (Mgr HOENNING O' CARROLL, *Ord. Ven.*, pp. 1501-1502. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 332-333. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. VIII, p. 285.) — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, pp. 65-66.

¹ *Acta Sanctae Sedis*, v. xxvii (1894-1895), pp. 42-53.

préparées en accord avec les maîtres de la musique sacrée, le cardinal publie sa Lettre du 1^{er} mai 1895. Lettre qui sera la base du providentiel *Motu Proprio* du 22 novembre 1903 sur la réforme de la musique sacrée ¹.

★

On ne se plaindra pas que nous donnions ici quelques extraits de cette Lettre, digne de Grégoire le Grand, dont le cardinal Sarto entendait remettre en honneur la tradition.

Après une brève introduction où il évoque les fêtes toutes récentes du centenaire de St-Marc, il observe que la musique et le chant d'église doivent correspondre à la *fin générale* de la liturgie qui est d'honorer Dieu et d'édifier les fidèles, et à cette *fin spéciale* qui est « d'exciter par le moyen de la mélodie les fidèles à la dévotion et de les disposer à accueillir en eux-mêmes les fruits de la grâce qui sont propres aux saints mystères solennellement célébrés ». Il souligne ensuite les qualités qui doivent distinguer la musique sacrée de toute autre :

La musique sacrée, par son étroite union avec la liturgie et le texte liturgique, doit posséder au plus haut degré ces vertus : sainteté, vérité de l'art, universalité.

L'Eglise a toujours condamné ce qui, dans la musique, est léger, vulgaire, trivial, ridicule ; tout ce qui est profane et théâtral, soit dans la forme de la composition, soit dans la manière dont on l'exécute : *sancta sancte*. Elle a toujours fait valoir l'*art vrai*, par lequel elle a bien mérité de la civilisation, car c'est par la bienfaisante influence de l'Eglise que l'art musical s'est peu à peu développé et perfectionné à travers les siècles.

Enfin l'Eglise s'est constamment souciée de l'universalité prescrite par elle, selon ce principe traditionnel que la loi de croyance est une, et que doit être une aussi la forme de la prière, et, autant que possible, la norme du chant.

¹ PIE X, *Acta*, v. 1, pp. 75-87.

Appuyée sur ces règles solides, l'Église a créé la double forme de son chant ; la *grégorienne* qui a duré environ un millénaire, et la *classique polyphonie romaine* dont Palestrina fut l'initiateur au seizième siècle.

Dans les siècles postérieurs, advint une décadence dont a souffert la musique sacrée. Les antiques harmonies, qui interprétaient si bien le sentiment de la prière, cédèrent la place à une manière nouvelle, ainsi décrite par le cardinal Sarto :

Manière nouvelle, théâtrale, que caractérise une légèreté sans réserves ; où la forme mélodique, si elle est agréable à l'oreille, est d'une mièvrerie excessive, où l'on vise le plaisir des sens et qui représente le maximum de la convention. Ces mélodies s'accordaient mal avec le texte sacré ; on en a souvent composé de neuves, mais toujours du même genre et avec réminiscence des motifs de théâtre, réduisant les fonctions les plus augustes de la religion à des représentations profanes, au point de mériter le reproche du Christ : *Vos autem fecistis illam speluncam latronum*¹.

Résolu à vaincre coûte que coûte des préjugés invétérés, des oppositions intéressées et des habitudes déplorables, le cardinal Sarto ordonne, sous peine de sanctions canoniques, que, de toutes les églises du Patriarcat, soit immédiatement bannie toute forme de musique profane ; que, dans toutes les paroisses, afin que le peuple puisse participer aux cérémonies, soit instituée une École de chant grégorien. Chaque curé sera tenu de veiller attentivement à ce que les chantres soient réputés par leur piété et la dignité de leur vie, dignes de cette fonction de « chantres des louanges de Dieu ».

Obéissant à ses plus belles traditions artistiques et musicales, Venise écouta son Patriarche. Cette réforme radicale,

¹ Saint MARC, XI, 17.

² Lettre au clergé, 1^{er} mai 1895. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 332. — Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, pp. 856-857. — Mgr CISCO, *ib.*, p. 1582.

appliquée sans retard, s'étendit en peu de temps à tout le diocèse. Jamais les Vénitiens ne comprirent mieux l'harmonie et la sainteté du culte divin, et ils ne furent pas peu fiers d'avoir été les initiateurs d'une réforme que leur Patriarche complétera sur le trône de St-Pierre.

LA VISITE PASTORALE

Le 21 mai 1895, le cardinal Sarto commence sa visite pastorale, selon le précepte du Seigneur : « Cherche à connaître le visage de tes brebis et garde avec soin ton troupeau ¹. »

Venise l'attendait avec impatience, et non moins ardemment le clergé et les fidèles des environs.

Nous ne décrivons pas les manifestations auxquelles donna lieu cette visite. Quant à ses méthodes, on les connaît déjà ; elles furent les mêmes qu'à Mantoue. Lisons plutôt la Lettre qui préluait à cet acte important de son ministère.

Quel en est le but ? écrivait-il.

Propager la saine doctrine ; la défendre contre les erreurs qui l'assailent ; maintenir les bonnes mœurs contre la corruption du vice ; exhorter les cœurs à la religion et à la paix.

Impressionné par la diffusion de « certaines idées nouvelles qu'il jugeait pernicieuses pour l'intégrité de la foi et contre lesquelles il estimait urgent d'agir ² », il disait :

Nous avons besoin de réveiller la foi, dans ce temps où l'on veut remettre en question les mystères de notre croyance ; où l'on prétend démontrer là où Jésus-Christ a demandé la soumission de l'intelligence, où l'on révoque en doute les prophéties les plus authentiques, nie les miracles les plus manifestes, rejette les sacrements, raille les pratiques de piété, et discrédite le Magistère de l'Eglise et ses ministres.

¹ *Proverbes*, xxvii, 23.

² Mgr PESCINI, *Ap. Rom.*, pp. 873-874.

Le cardinal Sarto se proposait de voir, au cours de sa visite pastorale, le comportement de ses diocésains à l'égard de ces divers problèmes, il entendait rappeler à tous et partout Jésus-Christ, notamment là où avait pénétré le venin du rationalisme destructeur :

J'irai vers vous pour vous rappeler que Jésus-Christ, auteur de la foi, est tel aujourd'hui qu'il était hier, qu'il sera dans tous les siècles, *Jesus Christus heri et hodie et in saecula* ; pour vous confirmer que Dieu a donné à la Révélation faite par lui le cachet d'une perpétuelle immutabilité. Le talent humain ne pourra jamais rien retrancher ni ajouter aux paroles du Christ : *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt*.

Je viens à vous pour vous dire que, de même qu'il y a une seule Vérité et une seule Foi, il y a une seule Eglise qui en est la dépositaire. Qui n'est pas avec elle n'amasse pas mais disperse.

La pensée du cardinal tendait toujours au même objet. Très informé des erreurs contemporaines — erreurs sur la personne du Christ, sur l'inerrance¹ des Ecritures, sur l'historicité des faits bibliques, sur la réalité des miracles — il voyait grandir l'hérésie, la négation et, pasteur vigilant, ne cessait de dénoncer le péril.

Dans cette Lettre, il ne parle pas, comme il l'avait fait à Mantoue, d'un *christianisme moderne* en lutte contre l'*ancien* ; mais, si les phrases diffèrent, la substance est identique, et quand il proclame l'immutabilité du Christ selon la sentence de saint Paul : *Christus heri hodie et in saecula*, ne lance-t-il pas le cri d'alarme contre cette *évolution du dogme* qui sera l'une des thèses du Modernisme dans son perfide effort pour enlever toute marque divine aux doctrines vitales de l'Eglise ? Et quand il fait allusion à la négation des prophéties les plus authentiques et des miracles les plus évidents du

¹ *Inerrance*, terme théologique ; signifie que l'Ecriture sainte est exempte d'erreurs (cf. Dictionnaire de la Bible de L. PIROT et A. ROBERT, *Suppl.* IV, col. 520. Paris 1943).

Christ, n'a-t-il pas présente à l'esprit cette prétendue *critique biblique* qui finira par voir dans les Livres saints une somme de légendes et dans le Christ un mythe créé par l'exaltation d'ignorants ? Sa magistrale Encyclique *Pascendi dominici gregis* sera la suite logique et nécessaire de ses enseignements de Mantoue et de Venise ¹.

★

Plusieurs mois durant, le cardinal Sarto vécut en étroit contact avec son clergé et son peuple. Il passa de paroisse en paroisse, de la Basilique St-Marc à celle de Torcello, des splendides églises de la ville aux pauvres chaumières de pêcheurs perdus à l'extrémité de la lagune, toujours et partout magnifique animateur des énergies chrétiennes, assidu au confessionnal, ne se lassant pas d'expliquer l'Evangile, d'enseigner aux enfants et aux adultes le catéchisme et la doctrine chrétienne ².

¹ Pie X, *Acta*, v. IV, pp. 47-114. — Cependant, on a écrit récemment que Pie X « n'était pas homme à se rendre compte par lui-même de la portée de certaines idées et de certaines méthodes ». (Cf. L. SALVATORELLI, *L'Eglise et le Monde : Pie X*, pp. 138-139. Rome, 1948.) La Lettre Pastorale de Venise est une éclatante réfutation de cette affirmation gratuite. Nous verrons plus loin si Pie X fut l'incapable que décrit cet auteur dans son livre, le « bon curé de campagne » élevé à l'improviste au gouvernement de l'Eglise universelle, comme disaient alors les modernistes et à leur tête Mgr DUCHESNE, avec autant d'audace que d'irrespect. (Cf. P. G. SAUBAT, *Ap. Rom.*, p. 538. — Henry BORDEAUX, *Images Romaines : Pie X*, p. 116. Paris, 1950.)

Pie X connaissait à fond la doctrine hérétique des modernistes. Nous savons qu'étant Patriarche de Venise il avait fait une étude spéciale des œuvres de l'abbé Loisy, « relevant et réprouvant avec force, jusque dans ses conversations privées, les affirmations contraires à l'intégrité de la foi ». (Mgr PETICH, *Prov. Ap. Ven.*, p. 348. — Cf. aussi *Proc. Ap. Rom.*, p. 1088.) Il était donc parfaitement apte à se rendre compte par lui-même de la portée de certaines idées et méthodes modernistes.

² Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 117. — G. de BIASO, prêtre, *ib.*, pp. 557-558. — G. VALLÉE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 435. — A. FROLLO,

Les Vénitiens en étaient stupéfaits et, dans la crainte qu'un labeur aussi excessif ne nuisît à sa santé, ils lui exprimèrent publiquement ce vœu :

« Nous nous permettons d'adresser à notre Patriarche une prière : qu'il pense un peu à lui-même. Si habitué qu'il soit à la fatigue et au travail, ses fils qui l'aiment souhaitent qu'il se ménage davantage, pour jouir de lui plus longuement ¹. »

Sincère hommage à la prodigieuse activité du cardinal ².

UNE VICTOIRE RETENTISSANTE

On se rappelle que le 24 novembre 1894, où il avait pris possession de son siège, les démocrates-radicaux, inféodés à la Franc-Maçonnerie, avaient déserté le Palais municipal et tenu les fenêtres closes, au passage de la chaloupe cardinale.

Mgr Sarto garda le silence, mais, dès ce moment, il médita de liquider la Maçonnerie dominante pour faire place au Christ.

Aux gens qui s'étaient indignés du procédé de la secte, il s'était borné à dire : « Ne craignez rien. Si le Palais municipal a tenu ses fenêtres closes, nous les ferons ouvrir ³. »

prêtre, *ib.*, p. 594. — R. SAMBO, prêtre, *ib.*, p. 693. — Docteur VIAN *ib.*, p. 952. — Mgr HOENNING O' CARROLL, *ib.*, pp. 1492-1493. — Mgr CISCO, *ib.*, p. 1574.

¹ L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, pp. 1509-1510.

² Après la visite pastorale, le Cardinal annonça, comme il l'avait fait à Mantoue, le Synode diocésain, célébré dans la basilique de Saint-Marc, du 8 au 10 août 1898. Les témoins de Venise notent que le travail de préparation et de compilation du Synode qui, par l'importance et la valeur pratique des délibérations, fut un chef-d'œuvre de législation ecclésiastique, avait été l'œuvre exclusive du cardinal Sarto, qui avait prodigué ses jours et ses nuits. (Cfr. Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 83.)

³ Docteur GASTALDIS, *Ord. Ven.*, p. 233.

Il attendait l'heure des élections administratives.

1895 fut l'année des grandes victoires électorales des catholiques ¹.

L'exemple le plus éclatant et décisif vint de Bergame, la ville de l'Action catholique italienne.

Quelques-uns pensaient que les catholiques devaient appliquer le principe de l'abstention, non pas seulement dans les élections politiques, mais encore dans les élections municipales. Opinion contraire à celle du Saint-Siège qui avait toujours poussé les catholiques à se préoccuper de l'administration de leur cité et à ne pas permettre la prédominance des courants ennemis de l'Eglise.

La participation aux élections municipales devait être considérée comme une préparation aux élections politiques, lorsque le Saint-Siège jugerait opportun de l'autoriser.

Il était évident que l'abstention ne pouvait être éternelle. Pas de meilleure préparation aux futures luttes politiques que la conquête des communes et des provinces.

De graves problèmes exigeaient que les catholiques fussent présents, et non en simple minorité, dans les Conseils communaux et provinciaux, entre autres l'enseignement religieux dans les écoles et la tutelle des « Œuvres Pies ».

Un certain nombre estimaient que les catholiques devaient combattre isolément, avec leurs listes propres, et ne pas s'affilier à des éléments honnêtes et modérés qui ne militaient pas dans le camp religieux. Leur organe était l'*Osservatore Cattolico*, de Don Albertario, à Milan. Mais quelques échecs avaient montré qu'on ne pouvait ériger ce principe en règle générale.

★

¹ Cf. *La Civiltà Cattolica*, de Rome (6 août 1895), pp. 485-486.

A Venise, jusqu'à l'arrivée du cardinal Sarto, manquait l'homme qui eût le coup d'œil juste, l'autorité et l'énergie nécessaire.

Avec lui, tout change.

Venise, cité catholique, où chaque pierre est un monument de foi et de piété chrétienne, ne devait pas tolérer la domination d'anticléricaux bilieux et menteurs qui cherchaient toutes les occasions d'offenser leurs sentiments et d'abolir toute trace du passé.

Soucieux du bien moral et civil de son peuple, le Patriarche avait entrepris de libérer la municipalité et de procurer aux Vénitiens une administration digne de leur histoire.

Les élections pour le renouvellement du Conseil communal étaient fixées au mois de juillet 1895. Il importait, avant tout, d'exciter le zèle des catholiques. Sans longs discours, avec la force d'un chef sûr de lui, le cardinal encourage les fidèles à combattre et à vaincre. Trois mots lui suffirent, précis comme un plan de guerre : « Travaillez, priez, votez ! »

Soutenu par sa foi indomptable et sa prodigieuse énergie, il convoque dans son Palais curés et prêtres, hommes et jeunes gens ; il organise des conférences dans tous les quartiers, il institue des comités et sous-comités. Ayant compris que les catholiques ne pouvaient vaincre seuls, précurseur habile et hardi des temps nouveaux, il jette les bases d'une alliance honorable entre les membres les plus représentatifs du parti catholique et ceux du parti modéré, alliance contractée sous le signe de la plus ample confiance. En trois jours et trois nuits, il rédige de sa main plus de deux cents lettres aux prêtres, aux laïcs, aux associations catholiques, aux communautés religieuses, pour qu'à l'action se joigne la prière¹ et, complétant sa tâche d'évêque et de citoyen,

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 396.

il lance à la Franc-Maçonnerie ce défi : « A la porte, les ennemis du peuple de St-Marc ! »

L'heure de la revanche avait sonné.

Les Vénitiens, devant la gravité de la lutte, se dressèrent comme un seul homme, pour la religion et pour la patrie, selon la consigne de leur Patriarche.

Le jour des élections municipales, 28 juillet 1895, les catholiques, alliés aux « modérés », remplirent leur devoir civique et remportèrent une brillante victoire. La vieille municipalité fut chassée, remplacée par une nouvelle, avec un Syndic dévoué à l'Eglise et au Pape, le comte Philippe Grimani, illustre descendant d'une famille de Doges. Celui-ci devait administrer Venise pendant un quart de siècle¹. Mémorable exemple de la stabilité d'un régime sur lequel le cœur et la volonté d'un homme providentiel avaient imprimé leur trace.

La démagogie anticléricale avait violé la conscience de Venise catholique, aboli le catéchisme dans les écoles, enlevé le crucifix dans les asiles, prohibé les « ponts votifs » qu'on avait coutume de jeter sur le canal de la Giudecca et sur le grand Canal pour les fêtes de la Madone du Salut et du Rédempteur décrétées par l'ancien Sénat de la Sérénissime République. Enfin la secte était tombée² !

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 119. — Mgr PETICH *ib.*, p. 367. — Docteur SORGER, *Ord. Ven.*, pp. 204-208. — Docteur TAGLIAPIETRA, *ib.*, p. 334. — Docteur SACCARDO, *ib.*, pp. 852-854. — Docteur VIAN, *ib.*, pp. 958-959. — Docteur VALSECCHI, *ib.*, pp. 1435-1456. — Cf. aussi L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, pp. 53-56.

² Parmi les plus graves offenses infligées au sentiment religieux par la municipalité sectaire, figurait la suppression des « Ponts de barque », qu'on jetait, comme il est dit plus haut, pour favoriser l'affluence du peuple aux deux sanctuaires du Saint Rédempteur à la Giudecca et de la Madone du Salut sur le Grand Canal, à l'occasion des deux solennités, le troisième dimanche de juillet et le 21 novembre. Pour se rendre compte de l'indignation publique, il faut savoir que le temple du Saint Rédempteur avait été construit en 1577 et celui de la Madone en 1631, l'un et l'autre exprimant la gratitude de Venise libérée de la peste.

Le peuple de la noble cité scella de nouveau sur les autels l'alliance indissoluble de la religion et de la patrie ; dans les écoles retentit de nouveau le nom auguste de Dieu ; aux murs des hôpitaux l'image du divin Moribond reprit sa place ; aux jours de fête furent rétablis les « ponts votifs » et les Vénitiens se serrèrent plus étroitement autour de leur Patriarche, comme d'un Doge ressuscité, avec une vénération et une tendresse qui dépassaient tout ce qu'on avait vu ¹.

Cette magnifique victoire, acquise par l'accord des catholiques et des « libéraux modérés », et par la volonté tenace du cardinal Sarto, eut, dans toute la nation, une profonde résonance ².

LE PATRIARCHE SARTO ET LÉON XIII

Dans cette occurrence, quelques-uns murmurèrent à Rome que le Patriarche de Venise s'entendait un peu trop avec les « libéraux », que l'alliance des catholiques et des « libéraux-modérés », voulue et soutenue par lui, était une entorse aux principes.

Un jour que celui-ci était de passage à Rome, Léon XIII lui demanda des éclaircissements. Le cardinal expliqua comment les élections s'étaient faites et ce qu'étaient ces libéraux :

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 145 ; *Ord. Ven.*, pp. 96-97. — Docteur SACCARDO, *ib.*, p. 523. — Cf. aussi L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, pp. 56-58.

² Les témoignages au Procès ordinaire et apostolique de Venise sont pleins du souvenir de cet événement. Tous les journaux, catholiques et non catholiques d'Italie, en ont parlé, les uns avec allégresse, les autres avec une grande mélancolie et en cachant mal leur fureur, parce qu'ils sentaient qu'après cette victoire des forces saines leur revanche ne serait plus possible. (Cf. *La Difesa* de Venise, 29-30 juillet 1895.)

L'Adriatico, journal libéral de Venise, écrivait, le lendemain du vote : « Les cléricaux ont vaincu ; ils ont vaincu, plus qu'en aucune autre ville d'Italie et avec une majorité écrasante. »

« Ce sont des hommes qui communient publiquement à Pâques, et non pas seulement à Pâques ; qui assistent à la messe le dimanche ; qui ne manquent aucune fête votive de la ville, et qui, à la procession de la Fête-Dieu, n'hésitent pas à porter le dais. »

« Mais alors, s'écria Léon XIII, ce sont des catholiques, et même des cléricaux ¹ ! »

Léon XIII imposa silence aux critiques, d'une façon plus solennelle, en adressant un Bref aux jeunes catholiques de Venise. Il les félicitait d'avoir obéi à la voix de leur Patriarche et de combattre pour assurer à leur cité une administration digne de sa foi : *Rectum civitati regimen omni ope secundoque exitu contendistis* ².

Observons d'ailleurs que, dans cette alliance entre les catholiques et les libéraux-modérés, ce n'étaient point ceux-ci mais ceux-là qui avaient élaboré le programme d'action commune à mener dans la période des élections et après les élections. Ce n'étaient pas les catholiques qui avaient atténué leurs principes pour adhérer aux modérés, mais les modérés qui avaient adhéré au programme des catholiques ³.

Les chapitres essentiels étaient : le respect de la religion, l'enseignement religieux dans les écoles, l'intervention aux fêtes votives, la tutelle du patrimoine des pauvres dans les œuvres dites « Œuvres Pies » : quelles difficultés pouvaient

¹ Témoignage de Pie X : Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 117. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 322.

² Docteur VIAN, *Ord. Ven.*, 960. — Quatre ans plus tard, aux élections administratives du 31 juillet 1899, les dernières de son Patriarcat, la victoire fut encore plus éclatante, par le nombre des catholiques élus. Les adversaires subirent un rude échec dans la personne de leur principal champion, le professeur maçon Bordiga.

³ Professeur PELLEGRINI, *Ord. Ven.*, p. 284. — Docteur SORGER, *ib.*, pp. 193-194. — Docteur TAGLIAPIETRA, *ib.*, pp. 264-265. — Docteur SACCARDO, *ib.*, pp. 852-853. — Docteur VIAN, *ib.*, p. 958. — Mgr PESCHINI, *Ord. Ven.*, 315.

donc encore subsister contre la formation d'un bloc d'honnêtes gens, décidés à rendre à Venise son lustre de cité chrétienne, contre un bloc d'anticléricaux enragés qui prétendaient asseoir leur fortune sur la division de leurs adversaires ?

C'était une tactique très sage de pousser les catholiques à se servir des bons citoyens qui militaient dans le parti modéré, et dont, au surplus, l'expérience leur était utile dans les questions économiques et administratives. C'est ce que sut toujours faire le cardinal Sarto pour le bien de son diocèse, objet suprême de ses pensées et de son activité ¹.

UN TRIOMPHE EUCHARISTIQUE

Plein d'amour pour Jésus vivant dans le Mystère de l'Eucharistie, les outrages au Saint Sacrement lui causaient une indicible souffrance.

Le 6 avril 1895, une main sacrilège s'emparait du ciboire, au maître-autel des Carmes déchaussés, et dispersait les hosties dans la rue.

On ne saurait dépeindre l'émotion de Venise et la douleur du cardinal. Dans une lettre frémissante, il convia immédiatement les fidèles à réparer l'horrible crime et il ordonna un triduum solennel d'expiation. Le dernier jour eut lieu une procession où il porta lui-même le Saint Sacrement

¹ A propos des élections du 28 juillet 1895, nous ne pouvons comprendre qu'on ait pu écrire que le cardinal Sarto aurait « suivi une ligne de conduite qui n'était pas en harmonie avec l'amour du Pape ni conforme à ses pensées et à ses désirs. » (Cf. L. SALVATORELLI, *op. cit.*, p. 134.)

Les ententes et alliances entre catholiques et modérés auraient donc été prohibées ou au moins désapprouvées par le Saint-Siège ?

Les Procès Ordinaire et Apostolique témoignent que les pensées et désirs du cardinal correspondaient pleinement à ceux de Léon XIII. Il suffit de signaler d'autre part ses Lettres Pastorales de Mantoue, et celles de Venise, notamment des 5 septembre 1894, 27 avril 1896, 9 octobre 1899.

et prononça un discours qui arracha des larmes à tous les auditeurs ¹.

Il aimait Jésus-Eucharistie. Et c'est pourquoi, dans ses sermons, ses mandements, jusque dans ses conversations particulières, devançant les temps, il ne cessait de recommander la Communion *fréquente* et *quotidienne*, il insistait, comme il l'avait fait à Salzano et à Mantoue, sur la Communion des enfants en bas âge ².

Pour restaurer la foi des premiers siècles, pour résoudre les grands et petits problèmes de la vie sociale, il ne voyait qu'un moyen : revenir à Jésus-Eucharistie, au mystique Pain de Vie. Son cœur lui inspira l'idée d'un grandiose Congrès eucharistique, qui fut la plus belle pierre, la plus lumineuse de sa couronne patriarcale.

★

En 1897, revenait à l'Italie la célébration d'un de ces Congrès Eucharistiques Internationaux qui, inaugurés en 1881, avaient réalisé un bien immense, religieux, spirituel et même social, l'Eucharistie étant « le lien de la charité » qui, du cœur de tous les hommes, fait un cœur unique dans le cœur du Christ, Roi de la famille humaine.

Après Naples, Turin, Milan, Orvieto, Venise ne pouvait-elle pas revendiquer l'honneur d'être le siège d'un Congrès eucharistique ?

Dans la conférence épiscopale de septembre 1896, le cardinal Sarto exposa ses projets aux évêques suffragants.

¹ F. S. ZANON, prêtre, *Ord. Ven.*, pp. 573-754. — Docteur VIAN, *ib.*, p. 978.

² A. CHIACCHIOLE, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 852. — A. FROLLO, *Ord. Ven.*, p. 594. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 964. — Docteur SACCARDO, *ib.*, p. 1148. — F. SILVESTRINI, *ib.*, p. 1460. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 661.

Ils y souscrivirent avec enthousiasme et sollicitèrent l'approbation du Souverain Pontife qui l'accorda aussitôt ¹.

Le 1^{er} novembre suivant, après accord avec la Présidence des Congrès Eucharistiques, le cardinal publia une Lettre ² où il annonçait aux fidèles de la province ecclésiastique de Venise la date du futur événement et suggérait les moyens de le célébrer comme il convenait.

Six mois durant s'effectua un immense travail de préparation, réglé par lui-même « avec une intelligence, une activité et un sens pratique exceptionnels ³ ». Il y sacrifia bien des heures de sommeil, il intervint à toutes les séances des diverses commissions et organisa dans les églises les plus centrales des adorations nocturnes ⁴.

*

Le matin du 9 août 1897, sous un soleil radieux, en présence des cardinaux archevêques de Milan, Bologne et Ancone, de vingt-neuf évêques, trois Abbés mitrés et d'une foule considérable, le cardinal Sarto ouvrit les inoubliables assises eucharistiques dans le plus vaste temple de Venise, celui des Saints-Jean et Paul. Il développa cette idée que l'homme et la société doivent s'incliner devant le Christ :

Tel est le but des Congrès Eucharistiques : faire acte de vénération envers Jésus-Christ si souvent outragé et obtenir que sa pensée gouverne nos intelligences, que sa morale gouverne les mœurs, sa vérité nos institutions, sa justice notre législation, son culte notre religion, sa vie notre vie.

Oui, c'est la seule fin du Congrès eucharistique, cent fois exposée dans nos Lettres pastorales ; y chercher un autre but

¹ Lettre du cardinal RAMPOLLA, au nom de Léon XIII, datée du 26 septembre 1896. Cf. *Actes du dix-neuvième Congrès Eucharistique* célébré à Venise en août 1897, p. 10. Venise, 1898.

² *Act. cit.*, pp. 11-19.

³ Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 964. — Cf. aussi Mgr JEREMICH, *ib.*, p. 94-95. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 167.

⁴ *Actes cit.*, pp. 20-99.

serait mentir. Et cette fin est proposée *sans frémissement de bataille, sans paroles de colère et de menaces, sans ostentation de force*. Je devais cette réponse aux adversaires qui voient toujours dans l'action des catholiques un attentat aux institutions et les désignent comme perturbateurs de l'ordre. Les chrétiens ont pour règle de conduite ce que saint Paul a enseigné au nom du Christ : que tout homme doit être soumis aux puissances supérieures, parce que celui qui résiste aux commandements de Dieu encourt sa propre damnation ; et nous sommes soumis au pouvoir, comme il est nécessaire, non par crainte du châtement, mais pour obéir à notre conscience, rendant à chacun ce qui lui est dû : impôt et tribut, crainte et honneur ¹.

Nourris de ces divins commandements, les catholiques n'ont rien de commun avec les agitateurs qui exaltent une liberté sans frein, l'insubordination envers tout pouvoir, la résistance à toute autorité.

Si donc Naples, Turin, Milan et Orvieto, l'une après l'autre, ont rendu hommage d'adoration au Saint Sacrement, Venise qui se rappelle avec un noble orgueil les œuvres insignes de ses saints, les Sagredo, les Giustiniani, les Orseoli, les Emilianiani, les Barbarigo et celles de ses doges et patriciens, les Cornaro, les Morosini, les Mocenigo, les Dandolo, — Venise ne veut pas rester en arrière des villes sœurs, mais, autant que possible, rivaliser avec elles en vénérant le Saint Sacrement, en priant pour la conversion de ceux qui, quoique adversaires, sont des frères, appelés eux aussi à faire partie du royaume qui défie la guerre et les destructions.

Car ce n'est pas seulement sur la place de Saint-Pierre, à Rome, mais dans tous les lieux du monde, mais dans tous les temps que l'histoire a gravé cette parole qui résume la victoire de Jésus-Christ : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat et regni ejus non erit finis* ².

Le Congrès dura quatre jours. Assidue aux séances de Saints-Jean et Paul, la foule s'empressait aussi dans les autres églises, où le Saint Sacrement était exposé jour et nuit. Le cardinal exprima sa joie dans son discours de clôture :

¹ S. PAUL, *Épître aux Romains*, XIII, 7.

² *Act. cit.*, pp. 118-119.

Ah ! qu'il était émouvant de voir les innombrables multitudes s'approcher de la table sainte, assister aux cérémonies, faire escorte à toute heure à Jésus exposé sur les autels, et jusqu'au cœur de la nuit, remplir les églises pour adorer le Saint Sacrement ¹ !

Léon XIII, qui avait suivi toutes les phases du Congrès, disait, quelques jours plus tard, à un prêtre vénitien : « Votre cardinal s'est fait beaucoup d'honneur ². »

Cette parole ratifiait le jugement universel. C'est grâce au cardinal Sarto que la cité des lagunes avait chanté l'*hosanna* triomphal et ajouté à son histoire une page impérissable ³.

POUR UNE ACTION CATHOLIQUE PLUS FÉCONDE

Le cardinal fut un des évêques qui comprirent le mieux le profit que l'Eglise pouvait tenir de la collaboration bien ordonnée du laïcat.

Pour former les consciences et les caractères, pour contre-battre efficacement l'offensive des partis subversifs, il ne voyait pas de meilleure arme que l'Action catholique, organisée dans chaque paroisse. Le sacerdoce ne pouvait plus suffire désormais à la défense de l'Eglise. Il était nécessaire d'avoir, aux côtés du clergé, des phalanges catholiques, unies et compactes.

Le cardinal disait, le 23 novembre 1895, aux membres de la dixième assemblée régionale de l'Œuvre des Congrès catholiques :

Un seul mot pour vous recommander une seule chose : l'action. Pas beaucoup de discours, laissons les bavardages aux hommes politiques ; à nous les faits. Les membres des

¹ *Ib.*, p. 345.

² A. FROLLO, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 593.

³ Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 831. — Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 167. — Mgr CHIODIN, *ib.*, p. 252. — Professeur PELLEGRINI, *ib.*, p. 287. — R. SAMBO, prêtre, *ib.*, p. 701. — Docteur VIAN, *ib.*, p. 964.

comités paroissiaux doivent être les collaborateurs du curé, l'aider dans toutes les œuvres confiées à son zèle, enseignement de la doctrine chrétienne, direction de patronages, rétablissement de la paix dans les familles. Le Vicaire du Christ doit pouvoir compter sur son peuple pour soutenir ses droits, sans lesquels ne se fera aucun bien, religieux ni moral.

Et, au-dessus de tout, discipline, obéissance, abnégation. Travaillez, mais sans but temporel, sans ambitions personnelles ; remplissez, de façon irréprochable, vos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers vous-mêmes ¹.

On peut dire que son Palais épiscopal a été le foyer d'un des plus glorieux chapitres de l'Action catholique vénitienne ². Sa pourpre apparaissait comme un programme de courage et un symbole de combat pour la sauvegarde de la foi ³.

*

Il prêta une attention particulière à l'Œuvre des Congrès catholiques qui avait alors son siège à Venise. Tous les catholiques italiens avaient les yeux fixés sur Venise, d'où émanait la pensée, car c'est dans la pensée que l'action puise ses inspirations.

Il consacra tous ses soins à faire resplendir l'unité et la charité, dans un moment où de malencontreuses divisions et de petits schismes commençaient à ronger çà et là, l'ensemble des forces catholiques.

Pour y veiller de plus près, il avait voulu que les réunions eussent lieu dans son palais, dans « sa maison ».

Cependant, même à Venise, les dissidences entre jeunes et vétérans ne manquaient pas.

¹ *La Difesa*, de Venise, 25 novembre 1895.

² « — Je vous remercie d'être venus me trouver, disait-il en clôturant l'assemblée diocésaine du 13 juillet 1896. Ceci est votre maison. Quand vous voudrez vous réunir, venez auprès de moi. »

³ Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, pp. 157-158. — Mgr CHIODIN, *ib.*, p. 254. — Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 887.

Dans la séance du 29 juillet 1900, il les exhorta les uns et les autres à une compréhension réciproque, disant que la jeunesse a besoin de l'expérience des anciens et que, si les jeunes ont l'énergie et le courage, les vieux ont la prudence :

J'insiste, non pour répéter ce qui a été déjà dit, mais pour rechercher certaines causes qui produisent la discorde. J'ai pour les jeunes gens de la vénération, parce que, prédicateur de l'Évangile, je dois d'abord en suivre les conseils. L'Évangile fait partout l'éloge des jeunes gens et je leur voue les mêmes sentiments que Notre-Seigneur Jésus-Christ, je les considère comme la meilleure partie de mon troupeau. Cependant j'ai le devoir de leur dire une chose : qu'ils se souviennent que la sagesse et la prudence sont dans la bouche des vieillards. Je leur ferai encore cette recommandation : si jamais, en quelque circonstance, entraîné par une généreuse ardeur, un jeune homme se laisse aller à manquer de respect aux vieillards, qu'il se corrige. Les vieillards apprécient mieux que personne la jeunesse qui leur rappelle le printemps de la vie, mais les jeunes gens doivent regarder les vieillards comme des maîtres et des guides ¹.

Ce sont les mêmes exhortations qu'étant évêque de Mantoue il avait adressées aux catholiques italiens dans les Congrès de Lodi (1890) et Vicence (1891).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le cardinal Sarto, enfant du peuple, ayant toujours été en contact avec le peuple, était mieux en mesure que tout autre de connaître les besoins, les aspirations, les sentiments et les souffrances du peuple, dont le rapprochait non seulement son ministère épiscopal, mais la simplicité de sa vie, comparable à celle d'un modeste artisan.

Et voici un nouveau champ ouvert à sa prodigieuse activité : l'élévation morale et économique de son peuple.

¹ *La Difesa*, de Venise, 31 juillet 1900.

Il connaissait tous les problèmes complexes de la Question sociale : la matérialisation du travail, l'oubli des jours fériés, l'exploitation de l'homme par l'homme, la décadence de l'esprit d'épargne, le cri de la haine qui retentissait dans les usines et les campagnes et dressait, comme à l'époque des républiques médiévales, les « petits » contre les « grands ».

Ce spectacle lui avait fait comprendre qu'il était nécessaire avant tout d'alimenter le sens chrétien, de prêcher l'Évangile comme trait d'union entre les diverses classes sociales et d'invoquer l'exemple du Christ qui, devenu ouvrier, enseigne à l'ouvrier comment on peut endurer la fatigue sans blasphème, accomplir sa tâche sans se plaindre, subir les épreuves sans haine ni colère.

Telle était la seule voie de la concorde et de la paix, et il ne devait rien négliger pour préserver son peuple de la propagande socialiste et subversive qui distillait son venin dans les comices et sur les places publiques.

★

En août 1901, les socialistes organisèrent une bruyante réunion et tentèrent d'attirer les deux mille travailleurs de la Manufacture des Tabacs.

Le cardinal ne reste pas inerte. Il se rend à la Manufacture, rassemble tous les ouvriers, leur expose les funestes résultats des grèves qui portent au désœuvrement, les presse de ne pas adhérer au socialisme qui empirerait leur situation, se déclare prêt, avec son autorité d'évêque et de patriarche, à défendre leurs droits et leurs intérêts.

Cette suggestion eut le plus vif succès et Venise évita une grève qui n'aurait profité qu'aux ennemis de l'ordre social ¹.

La cité de St-Marc s'aperçut qu'elle avait dans le cardinal Sarto son Manning : le Cardinal des ouvriers.

Il utilisait toutes les occasions de se trouver au milieu

¹ Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 965. — Mgr SILVESTRINI, *ib.*, p. 1484.

d'eux, intervenait à leurs séances et présidait leurs fêtes patronales où il se faisait volontiers entendre pour les écarter de l'anticléricalisme et de la révolte¹. Il leur prodiguait des conseils, des encouragements, maintes fois des secours, au prix de sacrifices personnels².

Il favorisait toutes les institutions qui tendaient à améliorer les conditions ouvrières. Il s'employait à rendre vigueur aux plus anciennes, il bénissait et approuvait les nouvelles.

Ainsi donna-t-il une généreuse impulsion à l'école renais-sante des fameuses dentelles de Burano qui procurait la subsistance à environ quatre cents jeunes filles de cette île très pauvre³. Il appuya de même les caisses ouvrières paroissiales et rurales, les sociétés de secours mutuels, le secrétariat du peuple, destiné à fournir un travail sûr et équitablement rétribué⁴. Avec la nouvelle Banque de St-Marc, soutenue par lui, Venise acquit un bien-être et une richesse qui rappelaient le temps où elle était la dominatrice des mers⁵.

Au nom de la religion, il sanctifiait toutes les activités saines. Il donnait l'élan au travail, indiquait le chemin à parcourir, menait jusqu'au bout les entreprises, surmontait avec un égal bonheur tous les obstacles⁶. Il introduisait Dieu dans les œuvres de la solidarité humaine, pour le

¹ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 96. — Doct. VIAN, *ib.*, pp. 965-966.

² Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 326.

³ Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1031. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 309-310.

⁴ *La Difesa*, de Venise, 13 juillet 1896. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 334. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1024.

⁵ Doct. TAGLIAPIETRA, *Ap. Ven.*, p. 335. — C. CESCA, prêtre, *ib.*, p. 659. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, pp. 1024, 1030. — Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, p. 384. — Doct. de BIASI, *ib.*, p. 1118. — Mgr SILVESTRI, *ib.*, p. 1462. — Cf. aussi *La Difesa*, de Venise, 7 mai 1895.

⁶ L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 53. — Cf. aussi F. BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 167. — G. VALLÉE, prêtre, *ib.*, pp. 442, 445. — Mgr JEREMICH, *ib.*, p. 122. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 977. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, p. 396.

triomphe de la charité chrétienne et la vraie grandeur de la Patrie.

PRESSE CATHOLIQUE

Il eut toujours une haute conception de la presse catholique. Il voulait qu'elle fût une affirmation de foi quotidienne et n'admettait pas les accommodements opportunistes.

A Venise, paraissait *La Difesa*, journal catholique, bien dirigé et rédigé, et qui aurait pu faire davantage si on l'avait mieux soutenu.

Quand le cardinal arriva dans le diocèse, la situation de *La Difesa* semblait à peu près désespérée. Mais les choses allaient changer. Il connaissait le journal et ceux qui y collaboraient, il l'appréciait vivement, il en sentait la nécessité dans une ville comme Venise où abondait la presse adverse ¹. Aux deux organes du libéralisme maçonnique, *la Gazzetta* et *l'Adriatico*, le journal catholique avait vaillamment tenu tête ; il ne devait pas périr.

« Quelle humiliation pour les Vénitiens et pour moi, s'écriait-il le 12 juillet 1896, si les catholiques laissaient tomber leur journal ! Mais il n'en sera pas ainsi. Je ne veux pas qu'il tombe, et je vous dis : pour aider et faire prospérer *La Difesa*, si je n'ai rien d'autre à donner, je donnerai mon anneau, je donnerai ma croix et me contenterai d'une croix de métal, je donnerai même cette robe rouge. Je veux que le journal vive ². »

Les Vénitiens entendirent cet appel et *La Difesa* connut une période très brillante. Elle continua de lutter, en pleine

¹ Lettre du cardinal au Directeur et aux rédacteurs, en date du 1^{er} janvier 1897. Cf. *La Difesa*, 23 janvier 1897.

² *La Difesa*, 13 juillet 1896. — Cf. aussi Mgr CHIODIN, *Ord. Ven.*, p. 254. — Doct. SACCARDO, *ib.*, p. 888. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1035.

harmonie avec les consignes du Patriarche ¹. Modèle de la concorde et de la paix, il frémissait d'une sainte indignation s'il voyait de bons citoyens laissés dans l'ombre parce qu'ils étaient ouvertement catholiques, il désapprouvait les querelles de personnes et de groupes, il condamnait les artisans de schisme dans le camp de l'Action catholique, il défendait avec énergie, contre les insinuations faciles et les critiques non fondées, les vétérans de la cause chrétienne ².

UNE CRISE DOULOUREUSE

En 1895 et 1896, un ferment d'insubordination et de désordre avait pénétré dans l'Œuvre des Congrès catholiques.

Depuis quelques années déjà, celle-ci traversait une crise, due aux tendances de son président, le comte Jean-Baptiste Paganuzzi.

On doit dire que, sans cet illustre patricien, dont la foi était incomparable, l'amour de l'Eglise sans limites et le désintéressement extraordinaire, l'Œuvre des Congrès catholiques n'aurait pas survécu à une précédente présidence, trop apathique. Il fallait un homme qui la tirât de sa torpeur. A ce point de vue, le comte Paganuzzi fut le président idéal, providentiel. Mais il avait un défaut : il poussait si loin la centralisation qu'il provoqua la réaction des Medolago, Toniolo, Bottini, Casoli, Radini-Tedeschi, les principaux membres du Comité permanent de l'Œuvre des Congrès. Ceux-ci essayèrent vainement de modérer le caractère impérieux du comte Paganuzzi, hostile à toute autonomie

¹ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 100. — Doct. TAGLIAPIETRA, *ib.*, pp. 334-335. — C. CESCA, prêtre, *id.*, p. 659.

² Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 138 ; *Ap. Ven.*, p. 101. — Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 959. — Doct. de BIASI, *ib.*, p. 1129. — Doct. VALSECCHI, *ib.*, pp. 1436-1437 ; *Ap. Ven.*, pp. 721-722. — L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 1687.

raisonnable des diverses œuvres. De telle sorte que la même main qui avait tiré de sa léthargie l'Œuvre des Congrès, devait, par un concept exagéré de l'unité, la conduire à la ruine.

Telle fut l'erreur du comte Paganuzzi. L'indiscutable sincérité de ses intentions est son excuse, mais elle entraîna des dissensions quasi inguérissables entre hommes qui aspiraient au même but.

Le mal s'aggrava avec l'apparition du « murrisme », déviation de cette véritable Démocratie chrétienne qui était née de l'Encyclique *Rerum Novarum*.

L'abbé Murri s'était tenu d'abord dans la ligne tracée par Léon XIII. Mais bientôt ses prétentions se manifestèrent. L'Œuvre des Congrès catholiques devait, à l'en croire, s'adapter aux temps nouveaux, modifier sa direction, abandonner les positions et les principes incompatibles avec les temps nouveaux.

C'était le Modernisme « social », qui se plaçait sur le terrain pratique de l'action.

L'appel à la rébellion, dissimulé sous le prétexte d'un rajeunissement de l'Œuvre des Congrès catholiques dont Murri cherchait à s'emparer pour « donner aux catholiques italiens unité et force de parti politique ¹ », trouva un écho auprès de nombreux jeunes gens, accentua les antagonismes et les divisions.

On en était là, en 1899-1900. Venise elle-même, malgré la vigilance du Patriarche, n'échappait pas à la contagion.

Des membres de la « Section des jeunes », éblouis par le mirage d'une plus vaste activité, s'étaient rangés derrière

¹ Dans le programme-appel du journal *Il Domani d'Italia*, fondé par l'abbé Murri (7 novembre 1900). — Il est évident que l'idée de rassembler les forces catholiques dans un parti politique ne devait pas, ne pouvait pas être agréée par le Saint-Siège qui ne tarda pas à la désavouer, par l'intermédiaire du cardinal Respighi, Vicaire de Sa Sainteté à Rome.

le prêtre réfractaire. D'où jaillirent querelles, après discussions, méfiances et suspicions réciproques¹, à la grande douleur du cardinal, qui avait été à Mantoue l'un des promoteurs de la section des jeunes et la considérait, à Venise, comme la prunelle de ses yeux².

Après la publication des nouveaux statuts émanés du Saint-Siège pour discipliner l'Action populaire chrétienne ou Démocratie chrétienne, il semblait que les dissentiments auraient dû s'évanouir. Vain espoir. Le comte Paganuzzi ayant remis sa démission de président³, l'abbé Murri crut que sa victoire avait sonné. Il lança un venimeux article, intitulé « l'Écroulement de Venise », contre l'homme qui avait bien mérité de l'Action catholique et qu'il rejetait parmi les meubles inutiles⁴.

L'article fit scandale. Le premier à protester fut le cardinal Sarto, dans une lettre à *La Difesa* où s'affirme sa noble énergie

¹ Rapport du Doct. VIAN, dans la séance de l'Œuvre des Congrès Catholiques (29 juillet 1900) — où est tracé un tableau parfait de l'indiscipline « murriste ». (Cf. *La Difesa* de Venise, 31 juillet 1900.)

² Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, pp. 952-953. — La formation des sections des jeunes donna lieu à un long débat entre la présidence de l'Œuvre des Congrès et celle de la jeunesse catholique italienne qui s'y opposait par crainte de pertes dans son recrutement. Pour les sections de jeunes se déclarèrent Mgr Sarto, alors évêque de Mantoue, l'Évêque de Padoue et le Patriarche de Venise. Mais là où n'existaient pas les Cercles de la Jeunesse Catholique, qui pouvait empêcher la formation de groupes de jeunes, adhérant aux Comités paroissiaux et à l'Œuvre des Congrès ? Tel était le raisonnement du comte Paganuzzi, d'autant plus juste qu'un article de la Jeunesse Catholique Italienne spécifiait qu'à l'âge de quarante ans les inscrits devaient passer à l'Œuvre des Congrès et que cet article n'était plus respecté comme dans les premiers temps.

³ Les statuts de l'Œuvre des Congrès Catholiques ayant été réformés en 1901, la succession du comte Paganuzzi fut confiée au comte Grosoli, « médiateur entre le courant des vieux, et celui des jeunes ». (F. CRISPOLTI, *De Pie IX à Pie XI*, p. 116.)

⁴ Cf. *La Cultura Sociale*, de Murri, à Rome, 16 août 1902, pp. 237-239.

et qui est un bel hommage au nom et à l'œuvre du comte Paganuzzi :

Venise, 17 août 1902.

Monsieur l'Avocat,

Tant que la lutte contre l'Œuvre des Congrès et les hommes qui la dirigent a été menée par les adversaires, j'ai gardé le silence et l'ai maintes fois conseillé aux autres. Mais le silence n'est plus possible quand les attaques viennent de nos propres compagnons et sont diffusées sans pudeur par la presse. Je crois que mon devoir est d'élever la voix, devant la guerre déloyale qui est faite au premier des illustres et vénérés champions de l'Œuvre catholique organisée par lui dans toute l'Italie, d'une façon admirable, et qui, pendant trente années, y a sacrifié ses intérêts et sa santé, le comte Paganuzzi, un des plus insignes citoyens de Venise. Il a mérité, non seulement le respect des catholiques, mais l'estime de ses adversaires qui reconnaissent en lui un bon serviteur de la patrie, sans ambition humaine. Je n'ai pas à empiéter sur ce qui dépend du Saint-Siège, mais je proteste solennellement contre les perfides critiques, les insinuations calomnieuses et l'ingratitude de ceux qui s'attaquent à un homme aussi vénérable.

Tout démontre qu'ils ne sont pas inspirés de Dieu, ceux qui, sous prétexte de réforme, apportent la zizanie dans l'Œuvre des Congrès. Je recommande donc aux catholiques de Venise, et spécialement aux jeunes, pour ne pas se rendre complices d'irréparables ruines, de ne pas abandonner le drapeau qui a remporté tant de victoires¹.

† Joseph, Cardinal SARTO, *Patriarche*.

Avec cette lettre, uniquement dictée par le sens de la justice, le cardinal prenait position, sans le vouloir, dans la lutte entre les courants de l'Œuvre des Congrès.

Quelques reproches qu'on ait pu faire au comte Paganuzzi, l'homme avait droit aux égards. Il avait toujours travaillé pour l'Eglise, pour la vérité, et l'on ne pouvait

¹ Cf. *La Difesa de Venise*, 27 août 1902.

tolérer les offenses d'un jeune prêtre déjà sur la voie de la rébellion contre l'autorité ecclésiastique.

Le cardinal s'était borné jusqu'alors à des paroles de paix. Avec cette lettre, il sortait de sa réserve, il se prononçait nettement.

Soutenu par deux catholiques de grande influence, M. Meda et M. Crispolti, qui estimaient comme lui — le premier plus ouvertement — que l'Action catholique devait être le substratum de l'activité politique, l'abbé Murri osa répliquer au cardinal dans une lettre pleine de récriminations et d'insolences ¹. Il se plaignait que celui-ci l'eût rappelé au devoir, étant « étranger » et ignorant sa personne et ses écrits.

Comme l'atteste sa correspondance avec l'Evêque de Padoue, également injurié par l'abbé Murri ², le Patriarche ne se laissa pas intimider par le jeune prêtre qui, abusant de la longanimité du Saint-Siège et de quelques hautes protections ³, se croyait maître de l'avenir.

Nous reviendrons sur cet épisode, à propos des graves décisions que Pie X sera contraint de prendre, après avoir vainement tenté de rétablir la paix parmi les catholiques et de ramener dans la route droite, avec la douceur d'une paternelle bonté, le malheureux qui l'avait insulté ⁴.

¹ Le Cardinal écrivait à l'évêque de Padoue, 3 septembre 1902 : « Oh ! la lettre que vous avez reçue de Murri est toute courtoisie et caresse à côté de celle que j'ai reçue moi-même. Lettre pleine de récriminations et d'insolences, parce que j'ai eu l'audace de le réprimander, moi, étranger, qui ne le connaît pas, ni ses écrits. » (Cf. *Lettres du Cardinal Sarto à Mgr Callegari, évêque de Padoue*, p. 29.)

² Cf. *Lettres citées du Cardinal Sarto...* Note XXI, pp. 43-44.

³ Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 874. — Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2081.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 886-887. — Mgr ROSA, *ib.*, p. 1022.

PÈRE DE SON PEUPLE

Le cardinal s'éloignait rarement de Venise ¹.

Travaillant jour et nuit ², il aurait eu besoin de repos, d'un peu d'air frais, surtout l'été, où règne à Venise une chaleur étouffante ³. Le seul luxe qu'il se permettait était un bref séjour à Crespano del Grappa, pour présider aux examens des élèves de l'Institut des Sœurs de Charité. Parfois il allait à Possagno, patrie de Canova, où était curé son neveu Jean-Baptiste Parolin, mais il ne s'y attardait guère ⁴. Il n'avait pas de temps à perdre. Le souci de son diocèse le poursuivait sans relâche ⁵.

On le voyait rarement à Rome, si bien que Léon XIII lui dit un jour : « Eminence, revenez plus souvent. Je le désirerais. ⁶ » Léon XIII, qui se complaisait à le surnommer « la perle du Sacré-Collège ⁷ », aurait voulu l'avoir auprès de lui comme Vicaire général ⁸.

Assidu auprès de ses diocésains, il participait à leurs joies et à leurs peines. Il ne voulait pas se faire attendre, car il sentait que « dans le monde de l'esprit, on conquiert

¹ Ainsi l'assurent tous les témoignages, sans exception, des Procès Ordinaire et Apostolique de Venise.

² Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 169-170. — Mgr MENEGAZZI, *id.*, p. 300. — Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 888. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 1034. — Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, pp. 365-366. — ANNA GIACOMAZZI, *Ord. Trev.*, p. 893.

³ Nous lisons dans une lettre du Cardinal à l'Evêque de Padoue, 3 septembre 1902 : « Je me réjouis que vous vous trouviez bien dans ces lieux de délices ; ici, nous sommes opprimés par le siroco et les moustiques. » (*Lettres citées*, p. 30.)

⁴ Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 357. — Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 945.

⁵ Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 158. — R. SAMBO, prêtre, *ib.*, p. 693.

⁶ Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation.

⁷ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 89.

⁸ Témoignage de Pie X : Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 860. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *ib.*, 301.

en se donnant toujours, même à ceux qui ne le demandent pas, en se donnant sans limites, sans conditions et sans réserves ¹. »

★

Tous les témoignages s'accordent à magnifier cette charité qualifiée de « proverbiale ² ».

« Pour soulager la misère, alors très grande à Venise, il donnait tout ce qu'il pouvait, et même davantage ³ », sans se préoccuper de lui-même, convaincu que la Providence ne lui refuserait pas le nécessaire ⁴.

Il recevait tous les trois mois l'argent de la Mense patriarcale, mais, au milieu du trimestre, d'après les attestations les plus autorisées, il n'avait plus un sou ; tout s'était évaporé en aumônes ⁵. Il en était réduit, pour subvenir aux frais de sa maison, à emprunter quelques centaines de lires ⁶.

Aussi ne mentait-il pas, en écrivant à un curé de Mantoue qui lui avait demandé un secours :

« J'ai honte de répondre à votre appel par cette mince offrande, mais je vous avouerai que je ne puis faire plus. Si, à Mantoue, j'ai toujours été pauvre, ici je suis tout à fait un gueux ⁷. »

★

¹ VICTOR-EMMANUEL ORLANDO, *Ap. Rom.*, p. 795.

² Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 892. — Cf. aussi Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 120. — GIUSEPPINA CASTAGNA-VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1000.

³ G. B. TESSARI, *Ap. Ven.*, p. 416. — C. CESCA, prêtre, *ib.*, p. 647. Mgr MENEGAZZI, *ib.*, p. 304. — Doct. VALSECCHI, *ib.*, p. 739. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1034. — Mgr CISCO, *Ord. Ven.*, p. 1586.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 146.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 171. — Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 979. — Cf. aussi Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 167. — G. VALLÉE, prêtre, *ib.*, p. 441. — Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 368. — Mgr SAN-FERMO, *ib.*, p. 1319. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 655.

⁶ Mgr CISCO, *Ord. Ven.*, p. 1589.

⁷ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. XI, p. 409.

On le quêtait un jour pour un indigent. Il ne se fit pas répéter la demande, tira son porte-monnaie, le vida aux mains du solliciteur : « Prenez tout ce qui me reste ¹. »

Un chanoine de St-Marc raconte :

« Je me rappelle que le Patriarche s'était chargé de contribuer à l'entretien de deux orphelines dont je m'occupais. Je me rends un jour chez lui pour recueillir la somme. Quel fut mon désappointement ! Il me confia qu'il n'avait plus un centime ; qu'il avait dû recourir à sa sœur pour rassembler deux cents lires qui sauveraient de la ruine une famille : « Devant un pauvre homme qui supplie à genoux, me dit-il, que peut faire un évêque ² ? »

★

A un chanoine il disait un jour : « Pensez qu'une famille de condition aisée aurait souffert de la faim aujourd'hui si je ne lui avais envoyé le nécessaire. Et combien sont dans le même cas ! » Et il citait les lettres, les suppliques qu'il recevait de tous côtés ³. Les 22.000 lires de la Mense patriarcale ne suffisaient pas, et il en gémissait, aux élans de son cœur ⁴. S'il n'avait plus rien à donner, il se dépouillait de ses propres vêtements ⁵ et des objets auxquels il tenait le plus.

« Je suis navré, disait-il à un quémandeur, aujourd'hui je n'ai pas un centime. Prenez ce petit crucifix d'ivoire qui a appartenu à l'angélique Pie IX. Il a une grande valeur, vous pourrez en retirer une bonne somme ⁶. »

¹ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 333.

² Mgr MENEGAZZI, *Ap. Ven.*, p. 304.

³ Mgr MILANESE, *op. cit.*, pp. 27-28.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 88. — M. PASSI, *Ord. Trev.*, pp. 432-433. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 655.

⁵ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 74. — Cf. aussi Comtesse MARIA PIA PAGANUZZI, *Ord. Ven.*, p. 1278. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, pp. 1039-1040.

⁶ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, pp. 1253-1254. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, pp. 1034-1035.

On comprend le mot du peuple vénitien : « Notre Patriarche est le premier des pauvres de Venise ¹. » On s'explique aussi la confiance qu'il avait faite à son neveu Jean-Baptiste Parolin, curé de Possagno : « Quand je mourrai, vous ne trouverez rien ² ! »

★

La charité était pour lui la plus belle définition de Dieu ³, cette charité chrétienne qui illuminait toute sa vie.

On disait à Venise que le Patriarcat était l'asile des pauvres ⁴. Il les accueillait tous, ceux qui étaient nés dans la misère et ceux qui avaient connu l'aisance, encore vêtus de soie et de velours, derniers vestiges de leur fortune éteinte. Il ne voulait pas que personne sortît de chez lui les mains vides ⁵.

« Durant les deux années que j'ai vécues auprès de lui — a raconté un de ses anciens maîtres de chambre — j'avais l'ordre de donner aux pauvres dix à vingt lires, aumône qui, en ces temps, n'était pas négligeable. Ceux qu'il recevait lui-même touchaient un billet de cent lires ⁶. »

Ses familiers auraient voulu réduire le nombre toujours croissant des solliciteurs. Mais il avait interdit qu'on empêchât quelqu'un de l'approcher et il adressa mainte fois de sévères reproches à son secrétaire, Mgr Bressan, ou à son fidèle camérier Jean, qui avaient écarté des indigents : « Rappelez-vous, disait-il, que les pauvres doivent être préférés à tous ⁷. »

Lequel d'entre eux n'a senti les battements de son cœur ?

¹ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 655.

² *Ib.*, 657.

³ S. JEAN, IV, 16.

⁴ Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 368. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 333. — Doct. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 978. — GIUSEPPINA CASTAGNA-VIAN, *Ap. Rom.*, pp. 1000-1001.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, pp. 115-116. — Mgr PETICH, *ib.*, pp. 383-384. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 978.

⁶ Abbé A. CHIACHIOLE, *Ap. Ven.*, p. 853.

⁷ ANNA GIACOMAZZI, *Ord. Trev.*, p. 893. — Cf. aussi Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 116.

A-t-on jamais calculé les sacrifices et les privations qu'il s'est imposés pour essuyer les larmes, consoler les douleurs, apaiser les angoisses, ne rougissant pas, s'il était dépourvu, de tendre la main aux heureux et aux riches ¹ ? A-t-on jamais compté toutes ses visites dans les baraques et les mansardes sordides pour apporter sa bénédiction et un large secours ² ?

O sainte charité, exercée pour le seul amour de Dieu ³ ! Charité héroïque, qui ne connaissait pas de limites et de mesure ⁴ ! Charité glorieuse, commentaire vivant des paroles que la Sérénissime République, au temps de ses Doges, avait gravées sur la corniche de l'abside de la chapelle de Saint-Clément, dans la cathédrale de St-Marc :

« Aimez la justice et rendez à chacun ses droits. Rappelez-vous que le pauvre, l'orphelin et la veuve réclament votre patronage. Soyez bons avec tous, et que ni la crainte ni la haine, ni la passion de l'or n'aient de pouvoir sur votre âme. »

MODESTIE ET SIMPLICITÉ

Non moins admirables que sa charité étaient sa modestie et sa simplicité, deux marques de la vraie grandeur.

Nous avons dit que sa nomination de Cardinal et de Patriarche n'avait rien changé à ses habitudes. Sa modestie et sa simplicité ne furent nulle part aussi touchantes qu'à Venise.

Les grandes salles du Palais épiscopal servaient aux réceptions solennelles. Pour lui, il se contentait de deux modestes

¹ Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, p. 384. — Doct. DE BIASI, *ib.*, p. 1158. — Mgr SILVESTRINI, *Ap. Ven.*, p. 469. — Cf. aussi A. CHIACCHIOLE, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 850. — G. VALLÉE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 438.

² Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 120.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 171 ; *Ord. Ven.*, pp. 113-114. — Mgr CISCO, *Ord. Ven.*, p. 1586.

⁴ Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 892. — Mgr MENEGAZZI, *Ap. Ven.*, p. 304. — Doct. VALSECCHI, *ib.*, p. 739.

chambrettes qui « auraient pu être celles d'un quelconque curé de campagne ¹ ».

Un seul domestique, un seul gondolier ; ses sœurs douces et humbles faisaient les courses quotidiennes, vêtues comme les femmes du peuple ².

Sa nourriture était simple et frugale. « Il ne donnait jamais d'ordres pour la table, il était toujours satisfait de ce qu'on lui présentait, qu'elle que fût la façon d'accommoder les plats ³. »

Ainsi parlent ceux qui l'ont connu à Venise. Ils exaltent, par-dessus tout, cette piété qui le transfigurait, quand il célébrait la messe et implorait la grâce divine ⁴.

★

Ennemi de tout faste, il revêtait, pour sortir, une soutane noire, parcourant les rues de Venise, ou faisant quelque promenade matinale, commandée par le médecin. Il allait ordinairement au Lido, d'où il se rendait vers l'hôpital Marin, son but préféré, il s'attardait à causer avec les pêcheurs. Toujours heureux de prendre contact avec les plus humbles de son peuple, il rappelait volontiers la modestie de sa naissance, il aimait à se dire « le pauvre Cardinal de campagne ⁵ »

¹ Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 850. — Cf. aussi ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 154. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 418. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 171. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1039. — Doct. PICCHINI, *Ord. Ven.*, pp. 840-841.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 76. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 304. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 181. — Mgr CISCO, *Ord. Ven.*, p. 1571. — GIUSEPPINA CASTAGNA-VIAN, *Ap. Rom.*, p. 1001.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 75. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 88. — G. VALLÉE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 426.

⁴ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 93. — ANNA GIACOMAZZI, *Ord. Trev.*, p. 894. — Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 254-255. — ANTONIETTA PROSDOCIMO, *Ord. Ven.*, p. 1370. — Cf. aussi Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, p. 378.

⁵ Doct. TAGLIAPIETRA, *Ap. Ven.*, p. 337. — Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 876. — Doct. VIAN, *ib.*, pp. 892-893. — Doct. DE BIASI, *ib.*, pp. 1162-1163. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 425.

et, quand on lui donnait le titre d'Eminence, il s'écriait :
 « Mais quelle Eminence ?... Je suis né à Riese et je suis d'humble origine. Quoi de mal à cela ? C'est la vérité ¹. »

*

Aussi quand il se rendait hors de Venise, ne voulait-il pas de réceptions somptueuses.

En août 1899, on l'avait invité à Crespano du Grappa, pour la clôture solennelle de l'année scolaire de l'Institut dirigé par les Sœurs de Marie Enfant.

Il devait descendre à la station de Bassano. Prévoyant une manifestation en son honneur, il écrivit à un de ses amis de se trouver tel jour à la gare, à l'arrivée de tel train, avec une voiture pour deux prêtres vénitiens. L'ami fut exact au rendez-vous. Mais quelle surprise de reconnaître, parmi les deux prêtres, le Patriarche ! Il ne put s'empêcher de s'exclamer : « Oh ! Eminence... comment donc ?... » Le cardinal porta l'index de la main à ses lèvres pour lui signifier de se taire ; il grimpa lestement dans la voiture et parcourut *incognito* la route de Crespano ².

*

Dans l'intimité de la vie domestique, avec ses sœurs, le vieux Bepi de Riese et ses familiers, telle était sa délicatesse que l'un d'eux a pu dire : « Vivre avec lui était une joie ³. »

Il n'admettait point qu'on se dérangeât pour lui rendre le plus petit service ⁴, mais il était toujours prêt, lui, à servir les autres, comme à excuser ou à feindre de ne pas voir quelque négligence à son égard ⁵.

¹ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1038.

² Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. XI, pp. 450-451.

³ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 82. — Cf. aussi MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 76. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 304. — G. B. VIANELLO, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 550. — Mgr PETICH, *ib.*, pp. 396-397.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 66.

⁵ Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, p. 365.

LE PRINCE DE L'ÉGLISE

S'il restait, sous la pourpre, le fils du pauvre cursore de Riese, il ne s'est jamais prêté à l'amoindrissement de la haute dignité dont l'Église l'avait investi ¹. Quiconque aurait ignoré ses modestes origines l'aurait pris pour le rejeton d'une race princière ².

Le ministre français de l'Instruction Publique, Joseph Chaumié, qui l'avait vu et observé auprès du Comte de Turin, le 25 avril 1903, où l'on posait la première pierre du nouveau Campanile de St-Marc, disait de lui :

« C'est un homme d'une grande séduction personnelle et d'un aspect magnifique : visage ouvert, traits énergiques, mais adoucis par deux yeux où brille la flamme d'une éternelle jeunesse. Aucune ostentation, aucune servilité. Ses façons d'être avec le Comte de Turin ont été parfaites, celles d'un homme pleinement maître de lui-même ³. »

Jugement d'un « passant », selon René Bazin, de l'Académie française ⁴, et la critique est juste, en ce sens que Joseph Chaumié ne dépeint que le côté extérieur du Patriarche, ne pénètre pas jusqu'au fond de l'âme. Appréciation valable cependant et confirmée par tous ceux qui ont approché, même très rapidement, le cardinal Sarto.

Sa dignité avait pour base sa sainteté. Les Vénitiens le savaient, et, à le regarder « vivre constamment dans une atmosphère surnaturelle ⁵ », ils le vénéraient comme un saint ⁶.

¹ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 130. — Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, pp. 395-396.

² Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 130. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 177. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 401.

³ F. A. FORBES, *Life, of. Pius X*, c. IV, p. 82. Londres, 1917.

⁴ René BAZIN, *Pie X*, p. 96.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 146.

⁶ Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 148. — COMM. CADEL, *ib.*, p. 1246. — Mgr MENEGAZZI, *ib.*, p. 226. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 989. — Doct. DE BIASI, *ib.*, p. 1149. — E. NORFO, *ib.*, p. 1230. — Mgr SILVES-

On ne s'étonnera donc pas qu'il ait émerveillé tous les témoins habituels : par la rectitude de sa pensée, par son esprit surnaturel, par la sûreté et la précision de ses jugements. D'où l'autorité qu'il avait acquise dans ses relations civiles et sociales et devant laquelle on était obligé de s'incliner¹. Ajoutons-y toutes les ressources d'un homme de gouvernement et d'un diplomate accompli, l'intelligence et la perspicacité, une parfaite connaissance des hommes et des choses, une culture variée, une courtoisie exemplaire².

« Quand il vous parlait, a écrit le sénateur Philippe Crispolti, il vous fixait de ses yeux pénétrants qui éclairaient son front. Il vous scrutait à fond; ses réponses décelaient une perception rapide et une grande intuition de l'homme en général, de chacun en particulier. Il faisait preuve d'un esprit pratique et positif, jusque dans les questions politiques, si la conversation tombait là-dessus et il avait une merveilleuse promptitude de décision³. »

« NOTRE PATRIARCHE »

Ses vertus, sa charité lui avaient valu l'amour intense des Vénitiens. « Notre Patriarche », s'écriaient-ils, et ce seul mot voulait tout dire⁴.

Le bruit courait-il que le Patriarche se trouvait dans tel

TRINI, *ib.*, p. 1482. — A. CHIACCHIOLE, prêtre, *Ap. Ven.*, p. 857. — ANNA GIACOMAZZI, *Ord. Trev.*, p. 897. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 860. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 664. — Mgr ROSA, *ib.*, 1045.

¹ Mgr MENEGAZZI, *Ap. Ven.*, p. 313. — Sénateur CRISPOLTI, *De Pie IX à Pie XI*, p. 90. Milan, 1939.

² L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 10. — Mgr HOENNING O' CARROLL, *Ord. Ven.*, pp. 1356-1357. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 315. — Mgr CHIODIN, *Ord. Ven.*, p. 245.

³ *Pie X* : Cf. *Nuova Antologia*, Rome, 1935, p. 341. — Cf. aussi *Proc. Ord. Rom.*, 2149.

⁴ A. PAROLIN, *Ap. Trev.*, pp. 251-252. — Mgr ROMANELLO, *ib.*, p. 62. — Mgr MARCHESAN, *ib.*, p. 1212. — Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits*, Archives de la Postulation.

lieu ou telle paroisse, cela suffisait pour que la population s'empressât autour de lui, avide de le voir, de l'entendre, de recevoir sa bénédiction. Heureux ceux qui arrivaient à lui baiser la mains ¹.

Ces manifestations donnèrent lieu à quelques scènes où apparaît comme un présage de l'avenir.

On doit le témoignage qui suit à un de ses familiers :

« J'accompagnais un jour le Cardinal qui allait administrer la confirmation à un enfant malade. Passe près de nous une femme du peuple, tenant dans ses bras un bambin qui balbutiait à peine. Le cardinal ne portait aucun signe distinctif. Or, le *bambino*, dès qu'il l'aperçoit, se met à crier : — Maman, maman, voici le Pape !

« Je murmurai tout bas au Patriarche : *Ex ore infantium...* Mais il me donna un coup de coude, et, d'un ton sévère : — Pas de sottise ² !

Une sottise ?

Mais à Mantoue ne s'était-il pas produit quelque chose de semblable ?

C'est un prêtre de cette ville qui parle :

« J'accompagnais Mgr Sarto à la maison des Pères Jésuites, où résidait un Frère coadjuteur très simple et bon, nommé Tacchini.

« Celui-ci, chaque fois qu'il voyait l'évêque, disait : Voilà un Sarto qui ajustera bien les vêtements de l'Eglise. Il sera d'abord Cardinal, puis Patriarche, et puis Pape.

« Erreur évidente, dit un jour Mgr Sarto, car, en tout cas, je serais d'abord Patriarche, et ensuite Cardinal.

« Non, insista le Frère Tacchini, il sera d'abord Cardinal, ensuite Patriarche, et enfin... il sera Pape ³. »

¹ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, pp. 96-97. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 384. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 966. — Doct. CANDIANI, *ib.*, pp. 457-458. — Professeur F. PELLEGRINI, pp. 287.

² Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 173-174.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, p. 975.



On peut affirmer que nul n'a jamais joui à Venise d'une pareille popularité.

Dans sa carrière de vicaire, de curé, de chancelier épiscopal à Trévisé et d'évêque à Mantoue — plus de quarante ans de ministère sacerdotal — il avait récolté des trésors d'expérience qui lui attirèrent à Venise une confiance unanime.

On s'adressait à lui de tous côtés : le clergé, l'aristocratie, la jeunesse, le patriciat, le peuple, les princes de sang royal et aussi les Orientaux qui résidaient dans la cité de l'Adriatique.

Une foule nombreuse et diverse ne cessait de l'assiéger ; on savait qu'il aurait pour tous même visage, même affection, qu'il écouterait toutes les requêtes avec même patience¹.

Les autorités de la ville ne faisaient pas une démarche, ne prenaient pas une décision importante sans avoir recueilli ses conseils et son approbation². Le clergé, fasciné par son incomparable bonté et la sagesse de son gouvernement³, le suivait avec amour et docilité, coopérait à son vaste plan de restauration de toutes choses dans le Christ⁴.

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 75. — Mgr PETICH, *Ap. Ven.*, pp. 383-384. — Mgr JEREMICH, *ib.*, pp. 159-160. — Doct. TAGLIAPIETRA, *Ord. Ven.*, p. 268. — Doct. VIAN, *Ap. Rom.*, 1034. — L. FERRARI, prêtre, *op. cit.*, p. 50.

² Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 119; *Ord. Ven.*, p. 85. — Mgr MENEGAZZI, *ib.*, p. 303. — Doct. SORGER, *Ord. Ven.*, pp. 194-195. — Doct. TAGLIAPIETRA, *ib.*, pp. 226-227. — Doct. SACCARDO, *ib.*, p. 854. — Doct. DE BIASI, *ib.*, pp. 1130-1131. — Doct. PICCHINI, *ib.*, p. 841. — M. PASSI, *Ord. Trev.*, pp. 283, 285-286.

³ Mgr BRUNETTI, *Ord. Ven.*, p. 177. — Cf. aussi Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, p. 369. — Doct. FRATTIN, *Ord. Ven.*, p. 212. — R. SAMBO, prêtre, *ib.*, pp. 701-702. — Doct. SACCARDO, *ib.*, p. 872. — Doct. VALSECCHI, *ib.*, p. 1437.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 98. — G. VALLÉE, prêtre, *ib.*, p. 442. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, p. 172. — Doct. VIAN, *ib.*, p. 977. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 396.

SUR LE SOMMET DU GRAPPA

Patriarche et Métropolitain de la Vénétie, le cardinal Sarto ne restreignait pas son action à son seul diocèse. Il portait volontiers en d'autres diocèses, si on l'invitait, l'éclat de sa pourpre et la séduction de sa parole.

Laissons de côté les fêtes en l'honneur du Saint Sacrement, de la Sainte Vierge, des plus illustres saints de l'Eglise, et les autres événements auxquels il prêta son concours dans les grandes villes comme dans les grosses bourgades de la Lombardie et de sa Vénétie. Bornons-nous à évoquer son ascension au sommet du Grappa, le 4 août 1901, pour bénir la statue monumentale de la Vierge Toute-Sainte, à l'occasion de l'ouverture du vingtième siècle.

Il avait accepté avec plaisir l'invitation d'y monter, à 1.700 mètres de hauteur.

Quelques-uns l'en dissuadaient, par crainte de fatigue ou d'accidents. Mais sa dévotion pour la chère Madone de ses montagnes était plus forte que leurs arguments.

Le soir du 3 août, il était à Campo Santa Croce, sous le gigantesque massif du Grappa. L'accompagnait un chœur de dix mille voix chantant des cantiques à la Vierge, voix d'enfants, de femmes, de paysans, d'ouvriers, tandis que çà et là s'allumaient des feux de joie et que, le long des chemins muletiers et des sentiers, des torches illuminaient la montagne endormie.

Le cardinal atteignit le sommet, aux premiers rayons du soleil. Il célébra la messe, bénit la statue et harangua cette multitude comme il savait le faire, quand il s'agissait de glorifier la Mère de Dieu ¹.

Une immense acclamation retentit : « Vive le Patriarche ! » Avec tout l'élan de sa foi, il répondit : « Vive Marie ! »

¹ G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 225. — Comtesse MARIA PIA PAGANUZZI, *Ord. Ven.*, p. 1278.

Une vieille octogénaire, traversant la foule, vint à lui et lui baisa la main en murmurant : « Maintenant, je mourrai contente ¹. »

Peu après, il descendit, son chapeau orné de blanches « étoiles alpines » que le peuple avait cueillies à son intention ².

Prévoyait-il alors que le Grappa serait un jour le rempart de la patrie en armes et que l'invasion ennemie se briserait aux pieds de la statue bénie par lui ³ ?

Peut-être... Mais il avait confiance en Marie.

LE DERNIER DISCOURS AUX VÉNITIENS

Le 14 juillet 1902, comme ployant sous le poids des siècles, s'écroulait le Campanile historique de St-Marc.

Cruelle épreuve, non seulement pour la ville, mais pour la nation qui ne pouvait concevoir l'illustre basilique privée de son Campanile.

Le cardinal fut le premier à pleurer sur les ruines, et le premier aussi à en appeler à Venise, à l'Italie, au monde, pour qu'on édifiât un nouveau Campanile, au même endroit et de même proportion que l'ancien ⁴.

Un an ne s'était pas écoulé que l'on posait la première pierre, en la fête de saint Marc, le 25 avril 1903 ⁵.

Dans la tribune royale, dressée entre la Basilique et le Palais Ducal, avaient pris place le Comte de Turin, représentant le Roi Victor Emmanuel, le Patriarche, le ministre italien Nunzio Nasi, M. Chaumié, ministre français de l'Instruction publique, et le syndic de Venise, comte Philippe Grimani.

¹ Cf. Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. XI, p. 440.

² *Ib.* — Cf. aussi Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 891.

³ Il s'agit de l'héroïque résistance de l'armée italienne contre les armées austro-germaniques durant la dernière année de la guerre européenne (1917-1918).

⁴ *La Difesa*, de Venise, 14-15 juillet 1902.

⁵ Léon XIII s'était beaucoup intéressé à cet événement. Il demanda un jour au Cardinal où en étaient les choses et s'il y avait quelque

Celui-ci prononça un discours digne d'un patricien, descendant des Doges :

« Dans quatre ans, concluait-il, nous verrons surgir la tour, majestueuse et fière, là où elle était et comme elle était, prête à résister à l'injure du temps. Qu'il en soit ainsi, sous vos auspices, Eminentissime Cardinal, vous qui, en apportant la bénédiction du ciel, proclamez la sublime harmonie du sentiment religieux et du sentiment patriotique¹. »

Parlèrent encore MM. Nunzio Nasi et Chaumié. Le ministre italien eut la fâcheuse idée d'évoquer la période désastreuse des luttes de Venise contre le Pape Paul V. Selon une légende démentie par l'histoire, un Doge aurait déclaré, pour faire comprendre que Venise ne céderait pas au Vicaire du Christ : « Vénitiens d'abord, chrétiens ensuite ! »

Cette stupide évocation, lancée d'un ton de défi, ne pouvait rester sans réplique.

Après le rite de la Bénédiction, au milieu du profond silence de la foule massée sur la place et à toutes les fenêtres des procuraties, le cardinal Sarto s'exprima ainsi :

Le plus admirable spectacle est celui d'un peuple qui, commençant une entreprise, demande à Dieu de la bénir, car le génie de l'homme n'est jamais si grand que lorsqu'il s'incline devant la flamme éternelle d'où jaillit la lumière, et ces œuvres offrent un caractère plus majestueux et solennel quand il recourt à la puissance suprême qui les consacre.

Je me réjouis avec vous, ô nobles représentants de Venise, *fidèles interprètes des vrais citoyens*, qui avez décidé d'inaugurer par un acte public religieux la reconstruction du Campanile, et cela, dans le jour dédié à l'évangéliste saint Marc, afin

espérance de voir bientôt renaître le Campanile. Le Cardinal répondit, en dialecte vénitien : « Très Saint-Père, il manque le Maître de maison. » Ce qui signifiait : l'argent manque. Mais l'argent vint peu à peu, et le souhait des deux grands hommes s'accomplit. (Cf. *La Difesa*, de Venise, 10-11 mars 1903.)

¹ *La Difesa*, de Venise, 27-28 avril 1903.

que Venise, déjà florissante pendant tant de siècles sous un tel Protecteur, voie s'ouvrir devant elle une ère de nouvelle prospérité.

Je me réjouis avec vous, car vous vous montrez les fils non dégénérés de ces pères convaincus que l'on bâtit en vain si le Seigneur n'y préside pas ; ils ont voulu que cette ville, chrétienne dès l'origine, datât sa fondation du moment où elle eut pour principe le mystère de l'humaine Rédemption et qu'elle n'entreprît jamais rien sans avoir d'abord invoqué le Nom de Dieu et la protection de Marie.

Unis en un seul cœur par la Religion, nos ancêtres ont donné à la patrie tendresse, respect, sacrifices héroïques, et ce double amour, plus que le sens politique, leur a valu prospérité et renommée.

Par la Religion, tandis que les autres nations et que même les cités d'Italie gémissaient sous le joug des barbares, Venise a été le centre de la civilisation européenne, le siège de la science et des arts, la Reine des mers, le lien entre l'Orient et l'Occident.

Les Vénitiens ont toujours salué dans la Religion la source de leur heureuse fortune. Elle a été l'âme de leurs œuvres, l'inspiratrice de leurs lois. C'est pour en recueillir les bienfaits qu'ils ont élevé des temples et des autels, qu'ils en ont perpétué avec leurs monuments les glorieux triomphes.

Rien ne pouvait donc mieux honorer nos représentants, rien ne pouvait être plus cher aux Vénitiens que d'associer à la présente cérémonie l'hommage à la Religion.

Non, les citoyens de Venise, en reconstruisant leur Campanile, ne songent pas, comme les descendants de Noé, à exalter leur renommée par une nouvelle tour de Babel. Ils veulent magnifier le Nom de Dieu, laisser à la postérité un signe de leur foi, un souvenir de leur véritable patriotisme.

Je fais le vœu que surgisse, béni du ciel, le Campanile, en harmonie avec le Temple et avec la Place unique au monde. Qu'il se dresse, béni du ciel, à l'abri de toutes mésaventures. Et qu'arrive bientôt le jour où l'on entendra de nouveau le son de ses cloches, annonçant avec la gloire de Venise : « Gloire à Dieu dans les hauteurs et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ¹. »

¹ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, c. XI, pp. 431-432.

Sans entrer dans une polémique directe, le cardinal avait répondu au ministre italien¹. Tous le comprirent et les applaudissements démontrèrent que le peuple de Venise, depuis son premier représentant jusqu'au dernier batelier de la Lagune, ne faisait qu'un seul cœur avec son Patriarche.

Venise n'avait jamais entendu un plus bel éloge de son histoire et de sa vie.

Et ce fut le dernier discours du cardinal Sarto à Venise. Quatre mois plus tard le monde catholique acclamait en lui le Souverain Pontife et le Pasteur universel sous le nom de Pie X.

¹ Cf. aussi Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, pp. 143-144. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 390. — Doct. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 855.

Le cardinal voulut qu'une protestation plus ouverte contre l'insolente phrase du ministre Nasi parût dans le journal catholique de la ville, *La Difesa*, du 25 avril 1903.

CHAPITRE VII

DE LÉON XIII A PIE X

(4 août 1903)

1. De Venise à Rome. — 2. Quel sera le successeur de Léon XIII ? — 3. Le Conclave. — 4. « Je suis indigne... oubliez-moi ! » — 5. « Eminence, courage ! » — 6. Moments dramatiques. — 7. *Tu es Petrus*. — 8. La Bénédiction *Urbi et Orbi*. — 9. L'impression du Corps diplomatique. — 10. Les premières audiences populaires. — 11. Le Cardinal Secrétaire d'Etat.

DE VENISE A ROME

Le 20 juillet 1903, comme une torche qui s'éteint, « faute d'aliment ¹ », succombait Léon XIII, *Lumen in cælo*.

Le Souverain Pontife qui avait dominé le monde par son génie pendant un quart de siècle reposait pour toujours, comme un athlète après une longue bataille.

Léon XIII était mort ! Et tandis que du Vatican montaient des prières pour l'Eglise veuve de son chef, les cardinaux des diverses parties du monde s'acheminaient vers la ville de Pierre pour donner à la Chrétienté un nouveau Pape.

Emu et préoccupé, le cardinal Sarto prépare son départ.

Dans l'après-midi du 26 juillet, il sort du Palais patriarcal ², au son de toutes les cloches de la ville. Sur les rives opposées

¹ V. MONTI, *Mascheron*, c. I, v. I.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 82. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 336. — ANNA GIACOMAZZI, *Ord. Trev.*, p. 894.

du Canal, des acclamations saluent son passage ; elles sont comme l'écho de celles qui l'avaient accueilli neuf ans plus tôt.

Mais une ombre de tristesse voile son visage ; il n'a plus le même sourire large et serein que le 24 novembre 1894, jour de son entrée dans la cité de saint Marc.

A la gare l'attendait une foule énorme qui semblait obéir à un mystérieux appel.

« Revenez vite, Eminence ! » Tel fut le cri général, comme si l'on craignait de ne plus le revoir.

« Vivant ou mort, je reviendrai », répondit à haute voix le cardinal qui avait peine à maîtriser son émotion et bénissait la multitude.

Le train se mit en marche à 14 h. 45, au milieu d'une ovation grandiose : « Vive notre Patriarche ! Vive notre Cardinal ¹ ! »

Du pont de la Lagune, il regarda sa chère ville, contempla les coupes de la Basilique d'or, et ressentit toute la mélancolie de l'éloignement. Il cacha son visage entre ses mains, et ses yeux se couvrirent de larmes ².

QUEL SERA LE SUCCESSEUR DE LÉON XIII ?

Ces pleurs étaient-ils le pressentiment de la haute destinée à laquelle il aurait voulu se soustraire ?

A ceux qui, les jours précédents, lui avaient souhaité la tiare, il avait répondu, d'un ton sévère : « N'avez-vous pas un malheur pire encore à me souhaiter ³ ? »

L'humilité la plus sincère lui faisait repousser cette éventualité.

¹ D'après tous les témoignages des Procès Ordinaire et Apostolique de Venise. — Cf. aussi *La Difesa*, de Venise, 27 juillet 1903

² Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 338.

³ Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, p. 525.

Mgr Primo Rossi, Abbé mitré de Castelfranco Veneto, lui demandait un jour quel serait le successeur de Léon XIII : « Vous m'adressez là, répondit-il, une question intempestive. Quel sera le successeur de Léon XIII ?... Impossible de le conjecturer. Et puis... succéder à un tel Pape ! »

Après une brève pause, il ajouta :

« La sagesse avec laquelle Léon XIII illumine le monde fait désirer qu'un grand Pape soit appelé à le remplacer, mais un Pape qui s'impose avant tout par sa sainteté ¹. »

Il se désignait ainsi lui-même sans le vouloir.

Et entre tant de gens qui, de près ou de loin, pensaient à lui, il y en avait à qui l'Eglise devait décerner les honneurs des autels :

Nous avons aujourd'hui un Pape, Léon XIII, qui, avec sa science profonde, son sûr coup d'œil, son habileté, a relevé prodigieusement et au-dessus de toute attente la situation de l'Eglise dans le monde. Mais, à la mort de Léon XIII, l'Eglise peut avoir besoin d'un Chef suprême qui la ramène plus étroitement aux vertus évangéliques des temps apostoliques, à la bonté, à la charité, à la pauvreté de l'esprit, à la mansuétude, pour exercer une plus large influence sur les masses populaires. En ce sens, pourrait apparaître comme très opportun le choix du cardinal Sarto, de Venise, réputé pour posséder au plus haut point ces vertus.

Ainsi s'exprimait l'éminent juriste Contardo Ferrini, comme nous l'apprend une déposition au Procès de sa Béatification ².

¹ L. FERRARI, prêtre, *Vie de Pie X*, c. XXII, pp. 145-146. Turin, 1924. — Cf. aussi Mgr HOENNING O' CARROLL, *Ord. Ven.*, p. 1506.

² *Position sur les vertus de Contardo Ferrini*, p. 654, Rome, 1927. — Parmi les personnages qui ont paru être assurés de l'élévation du cardinal Sarto au Pontificat, au point de faire penser qu'ils étaient inspirés d'en-haut, n'oublions pas de mentionner le célèbre Père Bernardino da Portogruaro, ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, dont la cause de béatification est à l'étude.

Le grand Maître de l'Université de Pavie et le cardinal Sarto s'accordaient donc sur les qualités qui conviendraient au successeur de Léon XIII. Ils différaient en ceci : Contardo Ferrini voyait dans le Patriarche de Venise l'homme le plus indiqué ; le cardinal Sarto, au contraire, se jugeait non seulement indigne, mais inapte.

LE CONCLAVE

Arrivé à Rome le matin du 27 juillet, le cardinal Sarto se logea au collège Lombard, alors aux Prati di Castello ¹.

Il n'avait aucun doute sur son retour à Venise ². La perspective de la Papauté était tout à fait éloignée de son esprit. Aux vœux que l'on formulait çà et là, il ne répondait point ou répondait par une plaisanterie ³. L'affection que lui avaient témoignée ses diocésains au moment de son départ lui inspirait

Le R. P. Bernardino admirait les vertus de l'évêque de Mantoue. Quand il sut que Mgr Sarto avait été fait Cardinal et nommé Patriarche de Venise, il écrivit à une famille de Venise : « Recevez-le avec honneur, c'est notre futur Pape. » (Cf. R. P. IGNAZIO BESCHIN, *Vie du Serviteur de Dieu Bernardino Dal Vago da Portogruaro, ministre général des Frères Mineurs et archevêque titulaire de Sardique*, vol. II, c. XII, p. 503. Trévise, 1927.)

Mais Léon XIII lui-même ne regardait-il pas le cardinal Sarto comme son successeur ? A l'illustre Maître Perosi qui l'entretenait un jour, en 1898, de projets concernant la Chapelle musicale de la Sixtine, Léon XIII répondit textuellement : « Vous pourrez prêter plus largement vos services, quand le Patriarche de Venise sera Pape. » (Témoignage du maître L. PEROSI, en date du 2 août 1950 : Archives de la Postulation. Cf. aussi Mgr SANZ DE SAMPER, *Proc. Ord. Rom.*, 1138. — Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits*.)

Du même avis était encore le cardinal Lucido Maria Parocchi, Vicaire de Léon XIII. Parlant un jour, en 1897, avec un prêtre vénitien, il lui dit : « Votre Cardinal sera le successeur de Léon XIII. » (A. FROLLO, prêtre, *Proc. Ord. Ven.*, pp. 593-594.)

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 74. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 251. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 665. — F. ROSA, *ib.*, 812.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 74. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 82. — Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, pp. 127-128.

³ Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 251.

le désir de regagner au plus tôt Venise où il avait promis de rentrer mort ou vif ¹.

Ces sentiments devaient se manifester mieux encore dans un curieux dialogue avec un cardinal français.

Dans une séance préparatoire, le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, se trouvait par hasard auprès de lui. Il ne le connaissait pas et, entamant la conversation, lui demanda dans sa langue :

— De quel diocèse Votre Eminence est-elle archevêque ?

— Je ne parle pas français, répondit le cardinal Sarto, mi-souriant, mi-sérieux.

— D'où venez-vous ? reprit l'archevêque de Bordeaux, s'exprimant, cette fois, en latin.

— De Venise.

— Votre Eminence est donc Patriarche de Venise ?

— Certainement !

— Mais si Votre Eminence ne parle pas le français, elle n'est point « papable », car le Pape doit savoir parler le français, dit le cardinal Lecot.

— En effet, Eminence ! Je ne suis point papable : *Deo Gratias!* conclut tranquillement le cardinal Sarto, comme soulagé d'une angoisse et heureux d'avoir rencontré un collègue qui pensait comme lui ².

Mais les desseins de Dieu étaient différents.

★

Le soir du 31 juillet, soixante-deux cardinaux entraient dans la Chapelle Sixtine pour le Conclave.

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 82. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 666. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, 101.

² Cet épisode a été raconté par le cardinal Mathieu, ancien archevêque de Toulouse, dans son opuscule : *Les derniers jours de Léon XIII et le Conclave par un témoin*, Paris, 1904. — Opuscule qui fit beaucoup de bruit.

Le doyen du Sacré-Collège était le vieux cardinal Oreglia di Santo Stefano, créé par Pie IX. Le Secrétaire du Conclave était un très distingué prélat de trente-huit ans, Mgr Merry del Val, archevêque de Nicée et Président de l'Académie des Nobles Ecclésiastiques, qui avait rempli de hautes charges sous Léon XIII et dont tous les cardinaux appréciaient la piété et la culture ¹.

Au scrutin de la matinée, le 1^{er} août, le cardinal Sarto recueillit 5 voix et 10 au scrutin de l'après-midi. Avec son inaltérable bonne humeur, il dit à son voisin : « Les cardinaux s'amuse à mes dépens. »

Le cardinal Rampolla avait obtenu 29 voix ² et tout faisait croire que ce chiffre grossirait.

Mais, le lendemain, le cardinal Puzyna, évêque de Cracovie, au nom de Sa Majesté Apostolique l'Empereur d'Autriche, porte le *veto* contre le Secrétaire d'Etat de Léon XIII. Geste anachronique et odieux qui produit une douloureuse impression.

Le cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, se lève immédiatement et repousse avec énergie l'intrusion d'une puissance laïque, étrangère au Conclave, qui voudrait lier les mains au Sacré-Collège. Aucun cardinal, s'écrie-t-il, ne saurait prendre en considération, d'aucune manière, un *veto* qui est privé de toute valeur devant leur conscience.

Non moins solennelle la protestation du cardinal Rampolla :

« Je déplore vivement la gravité de l'outrage infligé par une puissance laïque à la liberté de l'Eglise, à la dignité du Sacré-Collège, et je proteste énergiquement. Quant à mon

¹ Mgr CENCI, archiviste des archives secrètes du Vatican : *Le cardinal Merry del Val*, préface du Cardinal Eugène Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI, c. IV, pp. 117-121. Rome-Turin, 1933.

² *Analecta Ecclesiastica : Diarium Curiae Romanae*, An. XI (1903), p. 358.

humble personne, je déclare que rien ne pouvait m'arriver de plus honorable et de plus agréable ¹. »

★

Après l'incident de l'exclusive, le cardinal Rampolla conserve ses 29 suffrages dans la première séance du 2 août et monte à 30, l'après-midi. Le cardinal Sarto, qui avait eu 10 voix la veille, en avait 21 le matin et, le soir, 24 ².

« JE SUIS INDIGNE... OUBLIEZ-MOI ! »

En voyant augmenter ses voix, le cardinal Sarto fut saisi d'une sorte d'épouvante. Il adjura ses collègues de ne plus voter pour lui et affirma qu'il n'accepterait la tiare à aucun prix :

« La conscience m'impose le devoir de dire que je n'ai pas les qualités requises pour la Papauté. Vous avez le devoir de reporter vos suffrages sur un autre. Je suis indigne... Je suis incapable... Oubliez-moi ³ ! »

Et, pour mieux les persuader, il invoquait des arguments qu'il jugeait décisifs.

« Mais — a raconté le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore — les raisons qu'il mettait en avant rendaient vaines ses supplications. Elles étaient si pleines d'humilité et de sagesse que, loin de diminuer, elles accroissaient l'estime, l'admiration et les suffrages des électeurs. Nous apprenions à le connaître, tandis qu'il exposait les titres qui soi-disant

¹ *Ib.*, p. 357. — Mgr SINOPOLI : *Le cardinal Mariano Rampolla del Tindaro*, c. XXI, p. 216. Rome, 1923.

² *Analecta Eccl.* cit. *ib.* — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 665. — Il était réservé à Pie X d'abolir une fois pour toutes le *veto*, menaçant d'excommunication quiconque oserait attenter à la liberté du Sacré-Collège. (Cf. Constitution *Commissum nobis* du 20 janvier 1904. Pie X, *Acta*, v. III, pp. 289-292.)

³ Témoignage de Pie X : Cf. Mgr MILANESE, *op. cit.*, pp. 29-30

lui manquaient pour la Papauté et, en parlant, sa voix tremblait, des larmes coulaient de ses yeux ¹. »

★

Le 3 août au premier scrutin, les suffrages du cardinal Sarto s'élevaient à 27 ; ceux du cardinal Rampolla descendaient à 24 ².

Il était désormais évident que le Sacré-Collège avait fixé son choix sur le Patriarche de Venise. On n'attendait plus que son acceptation. Mais le futur Pie X ne voulait rien savoir et répondait en pleurant à toutes les instances : « Laissez-moi retourner chez mes Vénitiens qui m'attendent ³. »

« ÉMINENCE, COURAGE ! »

Le cardinal Doyen, préoccupé de sa résistance, chargea Mgr Merry del Val de se rendre auprès de lui et de lui demander, au nom du Sacré-Collège, s'il entendait maintenir son refus.

Cédons ici la plume à Mgr Merry del Val qui a retracé ses souvenirs, dix ans plus tard :

« J'allai à la recherche du cardinal Sarto. On m'avait dit qu'il se trouvait dans la Chapelle Pauline ; j'y pénétrai aux environs de midi.

« La lampe brillait devant le Saint-Sacrement. Au-dessus de l'autel, près du tableau de Notre-Dame du Bon Conseil, étaient allumés quelques cierges.

« J'aperçus un cardinal agenouillé sur le pavé de marbre,

¹ Témoignage du cardinal GIBBONS : Cf. F. CRISPOLTI, *De Pie IX à Pie XI. Souvenirs personnels*, p. 96-97. — Cf. aussi Card. MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 928. — Témoignage du cardinal AIUTI. Cf. Mgr SILVESTRINI, *Ap. Ven.*, pp. 457-458.

² *Analecta Ecclesiastica*, cit., *ib.*

³ Témoignage de Mgr BRESSAN : Cf. Mgr L. PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 585. — Cf. aussi Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 101.

à courte distance de l'autel, absorbé dans une profonde prière, la tête entre les mains et les coudes appuyés à un petit banc.

« C'était le cardinal Sarto.

« Je m'agenouillai à ses côtés, et, à voix basse, lui communiquai le désir du cardinal Doyen.

« Le Patriarche de Venise, après m'avoir entendu, releva la tête, tourna lentement ses regards vers moi et répandit des larmes abondantes.

« Devant une si grande angoisse, je retins ma respiration et j'attendis sa réponse.

« Monseigneur, murmura-t-il doucement, dites au cardinal Doyen qu'il me fasse cette charité de ne plus penser à moi.

« A ce moment, je crus entendre la parole du Divin Maître à Gethsémani : *Transeat a me calix iste* ¹.

« Eminence, courage, le Seigneur vous aidera. »

Tels sont les mots qui me vinrent spontanément aux lèvres.

« Il me regarda attentivement et me dit : « Merci, merci ! »

« Je sortis de la Chapelle. Je n'oublierai jamais l'impression ineffaçable que me laissa cette rencontre avec le Patriarche de Venise. C'était la première fois que je l'approchais ; je me sentis comme en présence d'un saint ². »

MOMENTS DRAMATIQUES

Les moments qui suivirent furent dramatiques. Les membres les plus autorisés du Sacré-Collège redoublèrent d'efforts pour convaincre le cardinal Sarto de se soumettre à la volonté de Dieu, qui s'affirmait par un vote quasi unanime.

¹ Saint MATT., XXVI, 39.

² Cardinal MERRY DEL VAL : *Pie X, impressions et souvenirs*, pp. 15-17 ; *Ord. Rom.*, 861. — Cf. aussi Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 75.

— Retournez donc à Venise si c'est votre désir, lui dit le cardinal Ferrari, mais vous aurez l'âme bourelée d'un remords qui vous obsédera jusqu'à la fin.

— La responsabilité de la Papauté est trop formidable ! répétait le Patriarche de Venise.

— Rappelez-vous que plus formidable sera la responsabilité de votre refus, insista le cardinal Ferrari.

— Je suis vieux, je mourrai bientôt.

— Appliquez-vous la phrase de Caïphe : « Il est mieux qu'un seul homme meure pour le salut de tous ¹ », conclut l'Archevêque de Milan.

Au cardinal Ferrari se joint le cardinal Satolli qui, après une énergique exhortation, s'écrie :

— Acceptez, vous devez accepter ! Dieu le veut, le Suprême Sénat de l'Eglise vous le demande, le bien de la Chrétienté l'exige.

— J'ai promis de retourner à Venise mort ou vif !

— Votre Eminence a bien fait de dire mort ou vif, continue le cardinal Satolli, car les accidents de chemin de fer sont fréquents. Votre Eminence veut résister à la volonté de Dieu. Mais Dieu peut permettre qu'au retour vous soyez victime d'un accident. Et alors vous présenterez-vous devant lui, avec la responsabilité de tant d'autres victimes ² ?

— De grâce ne me dites pas de ces choses qui me glacent le sang ! gémit-il, en proie à une angoisse indicible.

¹ S. JEAN, XI, 49. — Témoignage du cardinal FERRARI : Cf. Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 665-666.

² Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 338. — Le cardinal SATOLLI faisait-il allusion à la catastrophe de Castel Giubileo (aujourd'hui gare de Sette Bagni) sur la ligne Rome-Florence ? Peut-être. Tout le monde se souvenait encore en 1903 de cette catastrophe qui poussa le gouvernement, parce qu'on n'en perdait pas la mémoire, à changer le nom de la localité, au mépris de l'histoire, car autrefois Castel Giubileo, à environ dix-huit kilomètres de Rome, était comme le point de rassemblement des pieux pèlerins qui s'acheminaient en procession vers la Ville Sainte.

— Ces choses, je vous les dis, parce que vous n'acceptez pas le Pontificat.

Le Patriarche de Venise ne fit plus d'objections. Il murmura simplement : « Que la volonté de Dieu soit faite ¹ ! »

Au scrutin du soir, il eut 35 suffrages ².

« On était maintenant certain qu'il serait élu le lendemain à une forte majorité ³. »

Mystérieuse coïncidence : son Conclaviste avait vu se poser peu avant sur la fenêtre de l'appartement qu'il occupait, une colombe blanche ⁴.

« TU ES PETRUS ! »

Le matin du 4 août, quand le cardinal Sarto entra dans la Chapelle Sixtine, il était méconnaissable : il avait aux yeux les larmes de l'agonie ⁵.

Il eut 50 voix : huit de plus que le chiffre exigé ⁶.

Pâle et tremblant, il dit :

— S'il n'est pas possible que ce calice s'éloigne de moi, la volonté de Dieu soit faite ! J'accepte le Pontificat comme une croix ⁷.

— De quel nom voulez-vous être appelé ? demanda, selon le rite, le cardinal Doyen.

— Parce que les Papes qui ont le plus souffert en ce siècle pour l'Eglise ont porté le nom de Pie, je prendrai ce nom ⁸.

¹ Témoignage de Pie X : Cf. MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 82, — Cf. aussi Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 665-666. — Mgr GASONI, *ib.*, 251. — Mgr MENEGAZZI, *Ap. Ven.*, 309. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 76. — Mgr PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 584.

² *Analecta Ecclesiastica*, cit. *ib.*

³ Cardinal MERRY DEL VAL, *op. cit.*, p. 17.

⁴ F. ROSA, *Ap. Rom.*, p. 224.

⁵ Mgr G. B. ROSA, *Ord. Rom.*, 1015.

⁶ *Analecta Ecclesiastica*, cit. *ib.*

⁷ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 76.

⁸ Cardinal FERRATA, *Mémoire inédit sur le Conclave de Pie X* : Archives de la famille Ferrata.

Il était si ému qu'il « avait l'air d'un condamné à mort », affirment les témoins qui l'ont contemplé à ce moment ¹.

★

C'est ainsi que le cardinal Joseph Sarto, d'humble origine, monta sur le plus haut trône de l'univers, avec le nom suave et doux de Pie X.

Le fils du pauvre curseur de Riese, l'enfant d'autrefois qui, avec un morceau de pain, faisait des kilomètres pour aller à l'école, était devenu le Chef suprême de l'Eglise, le 259^e Vicaire du Christ. La Tiare était pour lui comme l'auréole d'un martyr mystique et la blanche robe papale comme un suaire sacré.

L'heure de son calvaire avait sonné. Mais sous le ciel auguste de Rome s'allumait « *l'ignis ardens* » de la populaire et symbolique prophétie.

C'était le 4 août 1903. La grande horloge de la Basilique Vaticane marquait 11 heures 45 précises. L'immense coupole de Michel-Ange brillait comme une tiare gigantesque. Les Pontifes et les saints, rangés sur la colonnade du Bernin, comme ranimés par un souffle divin, semblaient répéter la parole du Christ : « *Tu es Petrus... Portae inferi non praevalent* ². »

Au même instant, dans un coin paisible de la Vénétie, avait lieu un fait étrange.

A Crespano del Grappa, dans l'Institut des Sœurs de Marie Enfant, où le cardinal Sarto avait fait quelques brefs séjours, on vit une multitude d'hidondelles entrer et sortir, avec un joyeux gazouillement, dans la chambre qu'il avait habitée.

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 76. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 339. — Cardinal de LAI, *ib.*, 538. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 862.

² S. MATT., XVI, 18.

« La chose parut si merveilleuse — rapporte un témoin non suspect — qu'elle fut aussitôt remarquée par les Sœurs et que la population des environs accourut, cherchant l'explication de ce phénomène. On le comprit, quelques instants plus tard, quand arriva la nouvelle de l'élection du cardinal Sarto ¹. »

LA BÉNÉDICTION « URBI ET ORBI »

Une foule énorme était amassée sur la place St-Pierre. De la loge centrale de la Basilique, le cardinal Macchi annonça :

« Nous avons un Pape, l'Eminentissime cardinal Joseph Sarto qui a pris le nom de Pie X ². »

Des acclamations retentirent, et les mille cloches de Rome firent entendre leur chant.

Tout à coup, à la Loge intérieure dominant l'atrium de la Basilique, apparut le nouveau Pape, entouré du Sacré-Collège et de sa noble Cour. D'autres *vivat* éclatèrent, pendant que Pie X contemplait cette foule avec une affection paternelle.

Puis, les applaudissements ayant cessé, il ouvrit les bras, au milieu d'un solennel silence, comme pour étreindre le monde entier et, d'une voix ferme, donna sa première Bénédiction Papale au peuple présent et lointain, à la Chrétienté répandue sur toute la face de la terre ³.

La cérémonie terminée, il se retire dans l'appartement qu'il occupait pendant le Conclave, s'agenouille devant le Crucifix et prie longuement.

Aux pieds du divin Martyr, l'ancien Patriarche de Venise se retrouve. Il se relève plus calme et plus fort pour commencer son Pontificat qui ne sera pas des plus longs

¹ Mgr TAIT, *Ord. Rom.*, 1216.

² *Analecta Ecclesiastica*, cit. p. 360.

³ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 76. — Cardinal MERRY DEL VAL, *op. cit.*, pp. 18-20.

mais l'un des plus glorieux de l'histoire de l'Eglise par la grandeur et la richesse de ses œuvres.

Il avait choisi le nom de Pie en souvenir des Papes qui avaient souffert pour l'Eglise : Pie VI, Pie VII, Pie IX. Mais il ferait revivre en outre la piété de Grégoire le Grand, l'énergie d'Hildebrand, la sagesse d'Innocent III.

*

Le lendemain, il éprouva le besoin de s'épancher et il écrivit à l'évêque de Padoue, Mgr Callegari, qui avait été son évêque à Trévis, ces lignes où se reflète son âme effrayée par une gloire qu'il n'avait jamais voulue et jamais recherchée.

Excellence Illustrissime et Révérendissime,

Non encore remis de l'effarement que me cause la croix dont on m'a chargé, j'éprouve le besoin d'envoyer à l'ami très cher un affectueux salut.

Oh ! que j'aimerais vous voir pour répandre dans votre cœur le trop-plein de mon cœur ! Mais je n'ai pas le courage de vous dire : venez à Rome. Je baigne de larmes cette première lettre que je vous adresse du Calvaire où Dieu m'a voulu, je vous embrasse très affectueusement, et vous envoie à vous, à vos diocésains, à tous ceux qui vous sont chers la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, 5 août 1903.

Pio PP. X¹.

L'IMPRESSION DU CORPS DIPLOMATIQUE

Le 6 août, Pie X reçut le Corps Diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège.

Quelques-uns de ses membres étaient curieux « de voir comment le Pape les recevrait »². Ils s'imaginaient que « n'étant pas habitué au faste d'une cérémonie de Cour,

¹ *Lettres du cardinal Sarto à l'Evêque de Padoue*, n. XXVI, p. 34. Padoue, 1949.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *op. cit.*, p. 25.

il serait assez embarrassé parce qu'il était d'humble origine et communément décrit comme un ecclésiastique de campagne, sans façons ¹ » et très éloigné de la finesse aristocratique où excellait son prédécesseur.

Leur impression, au sortir de l'audience, devait être bien différente.

Il accueillit les ambassadeurs et les ministres avec beaucoup de courtoisie et de bonté et répondit, dans les meilleurs termes, à l'allocution de leur doyen, M. Martins d'Antas, ambassadeur du Portugal.

En quarante années de ministère sacerdotal, il avait approché trop de gens et vu trop de choses pour être intimidé par les grands personnages du monde politique.

Les ambassadeurs comprirent aussitôt que Pie X était vraiment le Pape et ils s'inclinèrent avec admiration comme en face d'un dominateur.

Ils se rendirent ensuite à la salle Borgia, pour faire visite au Pro-Secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val. Celui-ci a noté que leur impression était profonde.

« La conversation, a-t-il écrit, traînait un peu. Je leur demandai s'ils étaient satisfaits de leur audience et si le Saint-Père leur avait adressé un discours. Ils ne répondaient que par monosyllabes. — Oui ! ils étaient très contents... le Saint-Père avait prononcé quelques mots... il les avait reçus très cordialement.

« Là, une nouvelle pause. Devant leur réserve, je commençai à me sentir mal à l'aise, quand soudain le Ministre de Prusse m'interroge :

« Monseigneur, dites-nous donc ce qui fait que ce Pape, à peine l'a-t-on regardé, exerce une fascination aussi immédiate et irrésistible ?

« — Oh ! oui, reprirent ensemble tous les autres.

« Etonné d'une telle question, je voulais savoir si quelque chose d'insolite s'était produit pendant l'audience.

« Non ! Rien d'exceptionnel. Ils ajoutèrent que Pie X ne les avait pas entretenus longuement, qu'après une brève réponse au Doyen, il avait fait le tour de la salle, avait salué chacun d'eux, et s'était retiré, les laissant sous le charme de sa personnalité ¹.

« Je pus leur dire que je connaissais Pie X depuis quelques jours seulement et que j'avais été conquis, moi aussi, par la séduction qui émanait de lui.

« Les diplomates ayant pris congé, il me sembla entendre comme une voix qui répondait : « Pie X a la sainteté. C'est véritablement un homme de Dieu ² ! »

Ce fut le premier triomphe de Pie X, triomphe qui se répétera chaque jour durant son Pontificat, au témoignage de tous ceux, petits et grands, qui l'ont approché. Les événements devaient confirmer le jugement et les pronostics d'un homme d'Etat français, Emile Ollivier, qui, après une conversation avec Pie X, disait à ses amis :

Le nouveau Pape n'a pas la majesté officielle de Léon XIII, mais s'impose par une bonté et une douceur irrésistibles.

Ce qui m'a le plus frappé, ce sont les dons supérieurs de son esprit et sa vive intelligence faite de clarté, de lucidité, de précision.

C'est un auditeur merveilleux qui saisit rapidement le nœud des problèmes et les résume en peu de mots avec un sens des réalités qui étonne et éblouit.

Il possède toutes les qualités d'un grand homme d'Etat. Il discerne ce qui est possible et ce qui n'est pas possible. Il a un calme serein et un ferme courage. Chez lui, aucune hâte. Il sera lent à condamner, mais, la sentence émise, il sera inflexible. Si des circonstances difficiles surviennent, nous

¹ *Ib.*, pp. 26-27.

² *Ib.*, p. 27.



Pius P.P. X

pouvons attendre de lui de grandes choses. A l'occasion, il saura être un héros et un saint ¹.

LES PREMIÈRES AUDIENCES AU PEUPLE

Après le couronnement qui eut lieu le 9 août, commencèrent les visites d'une multitude de fidèles, impatients de vénérer le Vicaire du Christ.

D'abord, tous les curés de la ville ² ; puis les Romains qui remplissaient la vaste Cour de St-Damase et le saluèrent de clameurs triomphales quand il leva la main pour les bénir. Alors se fit un grand silence, et il leur adressa des paroles très simples, disant son désir de donner sa vie pour le salut des âmes. Très émus, ils comprirent combien le Pape les aimait.

Quand il eut achevé, les Romains entonnèrent le cantique « Nous voulons Dieu » tandis qu'il les regardait avec un sourire où perçait un peu de tristesse.

Puis vinrent les pèlerins de Riese, de Tombolo et de Salzano ; ceux de Trévisé, de Mantoue et de Venise.

Quelle joie pour l'angélique Pape ! Les audiences se déroulaient toujours avec une extrême simplicité. Il leur parlait du Règne de Dieu et, au moment de leur départ, il avait le cœur serré, s'attardait à les bénir encore. Leur présence faisait revivre un instant le lointain passé, la douceur du matin et du midi de son ministère sacerdotal ³.

Et si une larme furtive lui échappait, il se disait en lui-même : « Ils ne m'ont pas donné une croix, ils ont mis sur mes épaules tout un calvaire ⁴. »

¹ *Ib.*, pp. 31-32. Cf. aussi *Id. Ord. Rom.*, 872-873.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 80. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 369. — ANNA SARTO, *ib.*, 141. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 894. — Cardinal BISLETI, *id.*, 1840. — Mgr SANZ DE SAMPER, *id.*, 1148.

³ Mgr ROMANELLO, *Ord. Trev.*, p. 75.

⁴ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 667. — G. VALLÉE, prêtre, *Ord. Ven.*, pp. 442-443.

LE CARDINAL SECRÉTAIRE D'ETAT

Dès le soir de l'élection, Mgr Merry del Val dit au nouveau Pape :

— Très Saint Père, j'ai rempli ma charge de Secrétaire de Conclave. Avant de retourner à ma chère Académie des Nobles Ecclésiastiques, je sollicite votre paternelle Bénédiction.

Pie X lui répondit, avec un ton d'affectueux reproche :

— Comment, Monseigneur !... Vous voulez m'abandonner ? Non, non... Restez avec moi. Je n'ai rien décidé encore, je ne sais ce que je ferai. Pour l'heure, je n'ai personne, restez avec moi. Ensuite nous verrons. Faites-moi cette charité.

Très ému, Mgr Merry del Val répondit :

— Non, Saint-Père, ce n'est pas que je veuille abandonner Votre Sainteté, mais ma fonction est terminée. Le Secrétaire d'Etat que choisira Votre Sainteté prendra ma place et continuera de traiter des affaires de l'Eglise.

— Reprenez vos papiers, dit le Pape, je vous prie de garder votre charge en qualité de Pro-Secrétaire d'Etat jusqu'à ce que j'aie décidé quelque chose. Faites-moi cette charité ¹.

Comment ne pas se rendre au désir du Pontife, demandant *par charité* qu'on ne le laissât pas seul, dans un moment où il avait besoin de l'aide d'un prélat expérimenté ?

Mgr Merry del Val s'inclina ². Quelques jours après, Pie X lui envoyait sa photographie, la première comme Pape, avec une affectueuse dédicace où il l'appelait « Notre Pro-Secrétaire d'Etat ³ ».

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 863 ; *Id.*, *op. cit.*, pp. 20-23.

² Mgr Merry del Val, écrivant alors à un vieux camarade d'études, Mgr Joseph Broadhead, disait : « Nous avons un Saint Pape. Il semble très prudent et avisé, d'une grande douceur, et avec un visage qui charme. » (Mgr CENCI, *op. cit.*, c. IV, p. 129.)

³ Mgr CENCI, *op. cit.*, *ib.*

★

Un des dons essentiels du Souverain est de connaître les hommes et de savoir choisir ses ministres. Pie X avait tout de suite discerné les mérites de Mgr Merry del Val. Au bout de trois mois, il le nommait Secrétaire d'Etat et le créait cardinal, du titre de Sainte-Praxède (18 octobre-9 novembre 1903)¹.

« Pour appeler d'un seul coup un si jeune Prélat à un poste aussi élevé — a écrit un illustre académicien français — il fallait de la hardiesse. Et Pie X l'a eue, parce qu'il avait reconnu en Mgr Merry del Val, comme il l'a dit au premier Consistoire du 9 novembre 1903, un caractère extraordinaire et une extraordinaire habileté dans les affaires de l'Eglise, jointe à un esprit sacerdotal supérieur à tout intérêt humain². »

★

La nomination à la Secrétairerie d'Etat d'un prélat de trente-huit ans — cas très rare dans les annales de l'Eglise — et, par surcroît, non italien, ne fut pas sans provoquer quelque surprise. Mais cette surprise devait cesser, dès le soir de la nomination, quand on sut que Pie X avait dit à un prélat de Cour : « J'ai nommé Mgr Merry del Val, parce que j'ai voulu choisir le plus digne de succéder au Cardinal Rampolla par sa piété et son esprit sacerdotal³. » Peu après,

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *op. cit.*, pp.37-38. — Cf. aussi Mgr CENCI, *op. cit.*, *ib.*, p. 136. — Dans ce premier Consistoire du 9 novembre 1903, Pie X avait élevé aux honneurs de la pourpre, en même temps que Mgr Merry del Val, l'évêque de Padoue, Mgr Joseph Callegari, qu'il avait servi à Trévise, comme Chancelier, de 1880 à 1882 (PIE X, *Acta*, v. 1, p. 60).

² René BAZIN, *Pio X* (édition italienne), c. IX, p. 122, Florence, 1928. — Cf. aussi Mgr CENCI, *op. cit.*, c. v, p. 150.

³ Lettre du cardinal Nasalli-Roca, archevêque de Bologne, en date du 29 octobre 1949 : Archives de la Postulation.

il disait à un cardinal étranger ces paroles textuelles qui mirent fin à tout étonnement :

« Je l'ai choisi parce qu'il est un polyglotte. Né en Angleterre, élevé en Belgique, espagnol de nationalité, ayant vécu en Italie, fils de diplomate et diplomate lui-même, il connaît les problèmes de tous les pays, Chaque matin, il m'informe de toutes les questions du monde. Je n'ai jamais une observation à lui faire. Et puis, ce qui importe le plus, il n'a pas de compromissions ¹. »

Ce jugement, synthétique et large à la fois, mettait en évidence les titres du nouveau Secrétaire d'Etat. Pour lui faire accepter une si haute charge à laquelle il tentait de se dérober, Pie X lui avait dit, d'un ton quasi prophétique :

« C'est la volonté de Dieu. Nous travaillerons ensemble et nous souffrirons ensemble pour l'amour et l'honneur de l'Eglise ². »

Travailler et souffrir ! C'en'était pas un programme attrayant que Pie X offrait au jeune Mgr Merry del Val. Mais quel magnifique privilège pour lui d'être appelé à participer aux fatigues et aux souffrances du Vicaire du Christ !

Monseigneur Merry del Val se plia docilement à la volonté de Pie X comme à la volonté même de Dieu. De ce jour et de cette heure, il demeura attaché au Pape qui avait assumé la tâche formidable de tout restaurer dans le Christ ³.

¹ Mgr CENCI, *op. cit.*, c. IV, p. 138.

² *Id.*, *ibid.*, pp. 135-136.

³ Second fils du marquis Raphaël Merry del Val, distingué diplomate espagnol, et de la comtesse de Zulueta, le futur Secrétaire d'Etat de Pie X naquit le 10 octobre 1865, à Londres, où son père était alors secrétaire de l'ambassade d'Espagne.

Élevé aux collèges des Jésuites de Namur et de Bruxelles (1876-1883) il commença ses études ecclésiastiques dans le célèbre Collège Universitaire de Ushaw, en Angleterre (1883), et les acheva à Rome, à l'Académie Pontificale des Nobles Ecclésiastiques (1885-1891).

N'étant pas encore ordonné prêtre, il fut envoyé, comme secré-

taire de Missions pontificales, aux Cours de Londres et de Berlin (1887-1888), puis à la Cour impériale de Vienne (1889).

Camérier Secret Participant de Léon XIII (1892) ; secrétaire-adjoint de la Commission pontificale pour l'union des Eglises dissidentes (1895) et secrétaire de la Commission cardinalice pour la fameuse question des ordinations anglicanes (1896), il remplit ces hautes fonctions avec une expérience consommée, un profond amour pour le Pape et pour la cause de l'Eglise.

Délégué Apostolique au Canada (1897), il remporta un succès qui lui valut les chaleureux éloges de Léon XIII.

En 1898, il devint Président de l'Académie Pontificale des Nobles Ecclésiastiques ; en 1900, il est nommé archevêque titulaire de Nicée.

En 1903, les cardinaux l'avaient nommé, par un vote unanime, secrétaire du Sacré-Collège, ce qui faisait de lui le Secrétaire du Conclave où le cardinal Sarto fut élu Pape.

Pie X, avec son admirable intuition, voulut l'avoir à ses côtés comme secrétaire d'Etat.

Fidèle serviteur de l'Eglise, plein de science et de piété, il mourut dans la Cité du Vatican, le 26 février 1930. Il laissait une mémoire impérissable : un grand cardinal et un saint prêtre. (Cf. Mgr CENCI, *Le Cardinal Merry del Val, avec préface de Son Eminence le cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat de Pie XI*, Rome-Turin, 1933.)

CHAPITRE VIII

« INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO »

(4 août 1903 - 20 août 1914)

1. Interrogations inutiles. — 2. La première Encyclique. — 3. Eglise et politique. — 4. La lutte contre le Modernisme. — 5. Les grandes réformes — 6. « Le bon curé de campagne ». — 7. « Je regarde le Crucifix ». — 8. Pour le règne social du Christ. — 9. Vers la réconciliation de l'Etat italien avec l'Eglise.

INTERROGATIONS INUTILES

L'élévation du Patriarche de Venise au Pontificat suscite une grande curiosité dans la chrétienté.

Quelle serait la tendance de son règne ?... Une réaction, ou bien continuerait-il celui qui venait de s'achever ?... Conservateur ou progressiste ?... Pape diplomate ou Pape apostolique ?... Conciliant ou intransigeant ?... Avec la Démocratie ou contre elle ?... Pie X ne serait-il pas un Pape facilement influençable et, par surcroît, ignorant de la situation politique et religieuse du monde ?

Questions oiseuses, inquisitions vaines pour qui sait que, si les Papes changent, l'Eglise ne change pas ; s'il y a entre eux des différences, elles sont dues à la diversité des circonstances, elles ne rejaillissent pas sur les directions suprêmes du Magistère romain.

Ces questions oiseuses et inutiles — on le répète — furent

soulevées par certaines gens, au lendemain de l'élection du 4 août 1903. Ils redoutaient l'avènement d'un Pape qui devait arrêter la folle course vers l'apostasie et l'incrédulité à laquelle on s'était abandonné au nom de la Science et de la Démocratie ; et, en même temps, par des éloges où l'adulation se joignait au manque de sincérité, ils s'efforçaient de pousser Pie X dans la voie des idées nouvelles, exactement comme le Libéralisme avait cherché à circonvenir Pie IX.

La même tentative recommençait, mais, cette fois, plutôt à l'intérieur de l'Eglise qu'en dehors.

Il était donc nécessaire de parler clairement, de faire connaître les idées du nouveau Pontificat, afin que les fidèles ne se laissent pas prendre aux artifices de ceux qui voulaient détourner l'Eglise de sa mission de vérité pour l'engager dans les sillons arides des faux courants d'ici-bas.

C'est ce que fait Pie X dans sa première Encyclique, *E supremi apostolatus cathedra*, où il annonce, avec la solennité accoutumée (4 octobre 1903), son élévation au Trône de Pierre : « *Instaurare omnia in Christo* ¹ ».

LA PREMIÈRE ENCYCLIQUE

Ce mot-programme réformateur, le plus sûr et le plus droit, parce qu'éminemment surnaturel, Mgr Joseph Sarto l'avait déjà employé en inaugurant son épiscopat à Mantoue (1885) ; puis, comme Cardinal-Patriarche de Venise en 1894. Souverain Pontife, Evêque des évêques, pouvait-il tenir un autre langage ?

La raison suprême de l'Eglise et du Pontificat romain est de réaliser le règne de Dieu sur la terre. La formule « *Instaurare omnia in Christo* » a donc toujours été la devise

¹ PIE X, *Acta*, v. I, pp. 1-16.

de tous les Papes. Pie X en fait la loi fondamentale de son gouvernement ¹.

Monté sur la Chaire de Pierre, à une époque que caractérise la plus radicale négation des droits de Dieu — négation qu'il définit *la maladie* de notre temps — Pie X s'exprime de telle façon que personne ne puisse s'y tromper :

Appuyé sur la force divine, Nous proclamons n'avoir pas d'autre programme que celui de tout restaurer dans le Christ, afin que le Christ soit tout et en tout.

Quelques-uns, rabaissant les choses divines à la mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées pour les tourner à des fins terrestres et dans le sens de leurs passions de parti. Pour couper court à leurs illusions, Nous affirmons que Nous ne voulons être et que, avec le secours de Dieu, Nous ne serons rien autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts ; Nous leur consacrerons toutes nos forces et notre vie elle-même. Si l'on Nous demande un mot d'ordre comme expression de Notre volonté, Nous donnerons toujours le même, et nul autre : tout restaurer dans le Christ.

Qui n'aurait l'âme consternée et affligée à voir la plupart des hommes se déchaîner avec tant d'acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait un combat de tous contre tous ? Le désir de la paix est assurément dans le cœur de chacun. Mais vouloir la paix sans Dieu est une absurdité parce que sans lui, la justice est écartée et toute espérance de paix devient une chimère.

Il en est un grand nombre, Nous le savons, qui, poussés par l'amour de la paix qui est la tranquillité de l'ordre, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti

¹ « Tout restaurer dans le Christ — répétera-t-il plus tard — a toujours été la devise de l'Eglise et elle est particulièrement la nôtre dans les heures de fièvre que nous traversons. Restaurer toutes choses, non d'une façon quelconque, mais dans le Christ. Restaurer dans le Christ, non seulement ce qui appartient en propre à la divine mission de l'Eglise de conduire les âmes à Dieu, mais encore ce qui dérive de cette mission : la civilisation chrétienne, avec tous les éléments qui la constituent. » (Encyclique *Il fermo proposito* du 11 juin 1905. Cf. PIE X, *Acta*, v. II, p. 117.)

de l'ordre. Peines perdues ! Un seul parti de l'ordre peut rétablir la paix au sein de la perturbation générale : le parti de Dieu. C'est celui qu'il importe de promouvoir.

Ce retour au respect de la majesté et de la souveraineté divine n'advient que par Jésus-Christ. D'où il suit que tout restaurer dans le Christ et ramener les hommes à l'obéissance divine sont une seule et même chose.

★

Comment y arriver ?

Avant tout, par l'enseignement religieux :

Combien haïssent le Christ, abhorrent l'Eglise et l'Evangile par ignorance plus que par méchanceté ! Les malheureux ! Ils blasphèment ce qu'ils ne connaissent pas. Lamentable état d'âme qu'on ne rencontre pas seulement dans les classes populaires, plus accessibles aux pièges de l'erreur, mais aussi dans les classes plus élevées et chez des gens qui ne sont pas médiocrement instruits. Par ailleurs, la perte de la foi, ce n'est pas le progrès de la science qui la produit, mais l'ignorance ; où domine l'ignorance, là se développe l'incrédulité.

La restauration de toutes choses dans le Christ exige donc l'enseignement religieux : catéchisme et doctrine chrétienne.

Les prêtres devront se prémunir contre tous courants de pensées qui ne jaillissent pas de la pure doctrine du Christ :

Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent pas surprendre aux manœuvres insidieuses d'une science nouvelle où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ ; science menteuse qui, par des moyens déguisés et trompeurs, ouvre la route aux erreurs du rationalisme et du semi-rationalisme ¹.

★

¹ Les Modernistes comprirent fort bien ce que le Pape entendait par là, lui qui connaissait leurs erreurs dès le temps de son Patriarcat de Venise (Mgr F. PETICH, *Proc. Ap. Ven.*, p. 378. — Cf. aussi *Proc. Ap. Rom.*, p. 1088) pour ne pas rappeler la Lettre Pastorale du 7 février 1887, dans laquelle l'évêque de Mantoue dénonce « un nouveau christianisme »... (V. ci-dessus, chap. v.)

A cette restauration dans le Christ — restauration totale, de la base au sommet — devront s'employer aussi les forces de l'Action catholique, mais uniquement comme auxiliaires de la hiérarchie :

Ce ne sont pas seulement les prêtres, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se préoccuper des intérêts de Dieu et des âmes ; bien entendu, ils n'agiront pas de leur propre arbitre et avec leurs propres vues, mais sous la direction et le commandement des évêques, auxquels seuls il appartient de présider, d'enseigner et de gouverner.

Peu importe qu'on fasse d'éloquents dissertations sur les droits et les devoirs, si l'on s'en éloigne dans la pratique.

Les temps où nous sommes demandent de l'action, mais une action qui consiste à observer les lois divines et les prescriptions de l'Eglise, dans une profession franche et ouverte de la religion, et en exerçant toutes les formes de la charité, sans avoir souci de soi-même et des avantages terrestres ¹.

Ces paroles où l'on croit entendre l'écho de celles que Mgr Sarto avait prononcées à Mantoue et à Venise étaient plus opportunes que jamais.

Pie X accède au pouvoir dans une heure critique pour le mouvement catholique.

Léon XIII s'était efforcé de mettre un frein aux divisions ; avec ses Encycliques fameuses, il avait cherché à fixer les lignes maîtresses et sûres de cette « Démocratie chrétienne » que des esprits inconsidérés prétendaient tourner à la politique, en opposition formelle à la pensée du Saint-Siège. Mais le camp catholique était encore dans une fermentation dangereuse : en Italie, par les audaces de Murri ; en France, par celles des Naudet et des Dabry, des Lemire et des Marc Sangnier ; en Allemagne, par les divers courants du type München-Gladbach, et tous ces mouvements où les reven-

¹ PIE X, *Acta, ib.*, pp. 13-14. Cf. aussi *Motu proprio* du 18 décembre 1903. *Acta, ib.*, pp. 124-125.

dications humaines avaient le pas sur les intérêts de Dieu, paralysaient une grande partie de l'Action catholique.

Nous verrons comment Pie X développera les avertissements de sa première Encyclique et les mesures qu'il prendra pour que l'Action catholique corresponde à la finalité qu'il lui avait assignée.

EGLISE ET POLITIQUE

Tout restaurer dans le Christ, avait-il dit. La Politique entrerait-elle donc aussi dans ce programme ?... Le Pape ferait-il de la Politique ?

Pie X ne pouvait laisser sans réponse cette interrogation qu'on lui adressait de plusieurs côtés. Il le fit, avec sa précision et sa fermeté habituelles, un mois après l'Encyclique, dans le Consistoire du 9 novembre 1903.

Le Pape fera-t-il de la Politique ? Et pourquoi pas ?

Qu'est-ce que la Politique, sinon l'application de la loi morale à la vie civile et sociale des peuples et des nations ? Maître suprême de la loi morale dans le monde, le Pape sera donc amené à faire de la Politique. C'est son droit et son devoir.

Pie X fera de la Politique, mais non à la manière des pauvres hommes pour qui la Politique n'est qu'un égoïsme de partis et de peuples. Il fera, mieux encore il continuera la Politique de l'Eglise et de Dieu.

Écoutons-le :

Il y a lieu de nous étonner que tant de gens, poussés par cette passion de nouveauté qui caractérise notre époque s'efforcent de conjecturer quelle sera l'orientation de notre Pontificat. Comme s'il était besoin, à ce sujet, de mettre l'esprit à la torture !

N'est-il pas évident que Nous ne voulons et ne pouvons suivre que la voie tracée par nos prédécesseurs ?

Tout restaurer dans le Christ, voilà notre programme, et, comme le Christ est vérité, notre premier devoir est d'enseigner et de proclamer la vérité. Aussi ferons-Nous en sorte que la parole simple, lucide et pratique de Jésus-Christ coule de nos lèvres et s'imprime dans les âmes.

Notre devoir est de défendre la vérité et la loi chrétienne ; d'où le devoir d'éclaircir et de définir les notions des plus importantes vérités, soit fournies par la nature, soit surnaturelles, et trop oubliées de nos jours. Nous devons raffermir les principes de la discipline, du pouvoir, de la justice, de l'honnêteté, principes qu'on veut déraciner aujourd'hui ; Nous devons ramener aux sentiers de l'équité, dans la vie publique et dans la vie privée, *sur le terrain politique et sur le terrain social*, tous les hommes et chacun d'eux, *ceux qui obéissent et ceux qui commandent*, car ils sont tous fils d'un même Père qui est aux cieux.

Nous savons très bien que Nous heurterons quelques personnes en disant que Nous Nous occuperons nécessairement de politique. Mais quiconque veut juger équitablement voit que le Souverain Pontife, investi par Dieu du magistère suprême, *ne peut pas détacher les affaires politiques du domaine de la foi et des mœurs*. En outre, chef et guide de cette société qui est l'Eglise, société composée d'hommes et établie parmi les hommes, le Pape est tenu d'avoir des relations avec les chefs d'Etat et les membres des gouvernements, s'il veut que, partout où il y a des catholiques, soit pourvu à leur sécurité et à leur liberté.

Notre charge apostolique est donc de rejeter et de réfuter les principes de la philosophie moderne et les sentences du droit civil qui engagent les choses humaines dans une route contraire aux prescriptions de la loi éternelle. Loin d'arrêter le progrès de l'humanité, notre conduite sur ce point l'empêche au contraire de se précipiter à sa ruine ¹.

¹ PIE X, *Acta*, v. I, pp. 56-59. Les concepts exposés dans la première Encyclique et dans la première Allocution Consistoriale le seront encore, et plus solennellement, quatre mois plus tard, dans l'Encyclique *Jucunda sane*, du 12 mars 1904, pour le treizième centenaire de saint Grégoire le Grand (Cf. PIE X, *Acta*, v. I, pp. 189-213).

Le souvenir de saint Grégoire ne pouvait être négligé, en raison des enseignements de sa vie et de ses œuvres, très utiles pour les temps présents qui ressemblent beaucoup au sien, à la fois sous l'aspect religieux et civil.

Pour apprécier comme elles le méritent les déclarations de Pie X, reportons-nous au moment où elles se produisent.

En 1903, c'est l'apostasie complète de la société civile et des pouvoirs publics. Il fallait du courage pour affirmer que la mission du Pape était de *rejeter et réfuter les principes de la philosophie moderne et les sentences du droit civil qui engagent les choses humaines dans une route contraire aux prescriptions de la loi éternelle*; pour affirmer que le devoir du Pape était de *ramener aux sentiers de l'équité, dans la vie publique et dans la vie privée, sur le terrain politique et sur le terrain social, tous les hommes et chacun d'eux, ceux qui obéissent et ceux qui commandent*; et pour proclamer que le Pape ne peut absolument pas *détacher les affaires politiques du domaine de la foi et des mœurs*, ce qui équivaut à décréter

Saint Grégoire fut le grand réformateur de la vie chrétienne et religieuse en son siècle, le vengeur et le champion de l'ordre social. Il résista aux Barbares, jusqu'à les plier à recevoir la loi de Rome; il n'hésita point à se dresser, intrépide, en face des sordides Empereurs de Byzance en leur signifiant que la paix publique dépendait de la paix de l'Eglise, et qu'ils étaient tenus de collaborer avec lui pour la promouvoir.

Pie X suivra son glorieux prédécesseur, refera ce qu'avait fait Grégoire le Grand, pour que l'Eglise retrouve sa splendeur et sa place dans la société. L'Eglise n'empiétera jamais sur l'autorité civile, mais celle-ci doit se rappeler sa subordination à la loi de Dieu, dont le dépôt a été confié à l'Eglise et non aux puissances terrestres. Aussi ne craindra-t-il pas de résister aux pouvoirs révoltés contre Dieu. « Ils ne me feront pas baisser la tête, dit Pie X après saint Grégoire, même avec la menace de l'épée. »

Ayant prêché et enjoint aux sujets l'obéissance, l'Eglise est en droit d'exiger des puissances civiles l'obéissance à Dieu et leur collaboration pour le salut éternel de leurs sujets. L'Etat qui ne s'en préoccupe pas, ou, pis encore, fait obstacle à l'Eglise au lieu de l'aider, se rend indigne de l'autorité qui lui a été commise d'en-haut.

Dans cette Encyclique *Jucunda sane*, le programme de Pie X prend des contours plus précis et une physionomie plus décisive. Elle est comme une anticipation, elle fait prévoir les documents futurs auxquels songeait déjà le saint Pontife, jaloux d'arracher du champ de l'Eglise les erreurs d'une « fausse science et d'une critique historique également fausse ». (*Id.*, pp. 199-200.)

la primauté de l'Eglise sur les choses transitoires du monde.

Quel courage il fallait encore à l'humble fils du cursore de Riese, devenu successeur de Pierre et renouvelant ses enseignements de Mantoue et de Venise, pour signifier qu'il ne reculerait devant aucun obstacle, qu'il ne se laisserait émouvoir ni par les difficultés ni par les critiques, ni par les menaces, même des Chefs d'Etat et des Gouvernements ¹, mais qu'avec l'appui de Dieu il dominerait les événements afin d'atteindre son but suprême, prêt à briser d'une main de fer l'audace de quiconque oserait déformer la divine physionomie de l'Eglise du Christ !

Pie X, qui avait été curé et évêque, était destiné à inscrire dans l'histoire de la justice et de la vérité des leçons inoubliables.

Il n'avait pas fréquenté les écoles de diplomatie ; mais il avait la diplomatie de l'expérience, ayant regardé la vie comme une grande bataille de foi. Il avait la claire et invincible diplomatie de l'Evangile qui bouleverse toutes les diplomaties, jeunes et vieilles, d'ici-bas. Il avait pleine conscience de la haute mission qui lui venait de Dieu, comme il le disait dans l'Allocution Consistoriale du 9 novembre 1903 :

Mission sublime que la Nôtre, car elle a trait à des choses qui dépassent la terre et s'étendent jusqu'à l'éternité ; car elle ne se renferme pas en d'étroites limites mais embrasse toutes les nations ; parce qu'elle inclut la défense de l'Evangile dans tous les domaines, y compris la politique ; parce que sa sollicitude ne vise pas seulement les fidèles, mais tous les hommes pour lesquels le Christ est mort ².

Ainsi débute ce Pontificat de onze années qui traversera

¹ Allocution Consistoriale du 9 novembre 1903 : Cf. PIE X, *Acta, ib.*, pp. 57-58.

² PIE X, *Acta, ib.*, p. 56.

des heures d'incompréhension et d'amertume, mais pour resplendir d'une magnifique lumière.

LA LUTTE CONTRE LE MODERNISME

L'affirmation explicite et intégrale de la vérité, battue en brèche et niée par le Modernisme, devait être le premier acte de Pie X.

Sans la vérité, pas d'ordre possible, ni religieux et moral, ni politique et social. Le Modernisme pratique dérivait logiquement de son opposition aux principes imprescriptibles de la vérité et de la foi. Le règne de Pie X amènera sa condamnation et sa défaite.

Vers la fin du XIX^e siècle, un groupe d'intellectuels voués à l'étude des problèmes religieux, sans posséder à cet effet la base nécessaire d'une saine philosophie, se réclamant d'une culture qui devait les conduire à l'incrédulité la plus radicale, s'étaient mis en tête de renouveler le christianisme et de moderniser l'Eglise. Pour eux, l'Eglise ne correspondait plus à la mentalité et aux exigences de la vie moderne. Ils s'étaient proposés de lui donner de nouvelles Tables de la Loi et un nouveau *Credo*, tout en clamant aux quatre vents leur volonté de « rester toujours fidèles à l'Eglise et à la foi du Christ ¹ ».

Hélas ! bien peu s'étaient avisés du venin qui se glissait — pire que toutes les persécutions — et des ruines accumulées par ces funestes théories, répandues dans les livres, journaux, revues, et dans les chaires publiques.

Mais Celui qui a dit : *Portae inferi non praevalerunt* y veillait, et, à l'heure de la bataille, il suscita Pie X. Sans se soucier des protestations au nom des *nouveaux résultats de la critique et du progrès, des nouvelles orientations de la vie*

¹ *Le Programme des Modernistes*, p. 6. Rome 1907.

*chrétienne, des nouvelles directions de l'Eglise, des nouvelles aspirations de l'âme moderne, de la nouvelle civilisation chrétienne et de la nouvelle vocation sociale du clergé*¹, le grand Pape, continuant et complétant l'œuvre de Pie IX et de Léon XIII, avec son autorité de Maître universel et les sentences sans appel du Tribunal Suprême, allait manier la hache contre l'hérésie et écraser la tête de l'hydre couverte du masque de Judas.

LES PRÉLUDES DE L'ENCYCLIQUE « PASCENDI »

Entre la première condamnation de Loisy — l'Arius des temps modernes² — en décembre 1903 et la publication

¹ Encyclique *Pieni l'animo* aux évêques d'Italie, 28 juillet 1906 : Cf. PIE X, *Acta*, v. III, p. 171.

² Alfred Loisy naquit à Ambrières (Marne) en 1857, il est mort à Ceffonds (Haute-Marne) le 1^{er} juin 1940. Il fit ses études théologiques au Séminaire de Châlons-sur-Marne, où il fut ordonné prêtre en 1879. Il compléta sa formation scientifique à l'Institut Catholique de Paris, où il enseigna la Sainte Ecriture de 1890 à 1894. Suspecté pour ses idées non conformes aux sentiments de l'Eglise, il se démit et commença une série de conférences de critique biblique, à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris.

Ses œuvres, *La religion d'Israël* (1901), *L'Evangile et l'Eglise* (1902), *Autour d'un petit Livre* (1903), *Le Quatrième Evangile* (1903) regorgent d'erreurs très graves contre la Révélation primitive, l'authenticité des faits et des enseignements évangéliques, la divinité et la science de Jésus-Christ, l'institution divine de l'Eglise et les Sacrements. Elles furent condamnées par Pie X le 16 décembre 1903. (Cf. *Acta Sanctae Sedis*, v. XXXVI, pp. 353-354, Rome 1903-1904. Cf. aussi : Lettre du Cardinal Merry del Val au Cardinal Richard, archevêque de Paris, du 19 décembre 1903 : *Acta Sanctae Sedis*, *ib.*, p. 354).

Obstiné dans ses erreurs et ouvertement rebelle à l'Eglise il fut frappé d'excommunication majeure le 7 mars 1908. (*Acta Sanctae Sedis*, v. XCI, pp. 141-142. Rome 1908.)

Sous le Pontificat de Léon XIII, Loisy espérait qu'on le laisserait tranquille, grâce à cette « puissante force d'opinion et de vérité de ses théories, contre la *machine de Rome* », comme il le dit lui-même dans ses *Mémoires* (tome II, p. 259). Pie X qui, étant Patriarche de Venise, connaissait fort bien la doctrine de l'hérétique

de l'Encyclique *Pascendi* — l'Acte central du Pontificat de Pie X — parurent plusieurs documents en vue de pré-munir les fidèles contre le piège moderniste, notamment le décret *Lamentabili sane exitu* du 3 juillet 1907. Il énumérait les plus essentielles erreurs enseignées par les Modernistes qui, selon le texte du décret, « outrepassant les limites marquées par les Pères et par l'Eglise elle-même, s'appliquent, sous prétexte de haute critique et à titre de raison historique, à chercher un prétendu progrès du dogme qui n'est, en réalité, que sa déformation ¹ ».

La conjuration des sectes antichrétiennes constituait sans doute un grave péril ; moins grave pourtant que la conjuration du Modernisme, partie du sein même de l'Eglise.

Le 15 avril 1907, Pie X s'écriait :

L'Eglise n'avait pas peur quand les édits des César enjoignaient aux premiers chrétiens de renier Jésus-Christ ou de mourir. Mais la guerre redoutable et qui nous tire des larmes

français (voir chapitre VI) et ces *idées nouvelles* qu'il estimait *pernicieuses pour l'intégrité de la foi* et contre lesquelles il proclamait *urgent d'agir* (Mgr PESCHINI, *Proc. Ap. Rom.*, pp. 873-874) — Pie X jugea qu'on ne devait pas attendre davantage et ordonna de publier la condamnation (16 décembre 1903). La « machine » de Rome s'était mise en marche !

Plus tard, Pie XI éleva la voix pour renouveler le jugement de son prédécesseur. Le 2 juin 1932, la condamnation portée par Pie X était confirmée et Loisy frappé plus durement encore. (Cf. *Acta, Ap. Sedis*, v. XXIV (1932), p. 237.)

¹ Pie X, *Acta*, v. V, p. 76. — Le Décret est accompagné d'un *Syllabus* de 65 propositions empruntées aux ouvrages modernistes : et qu'on peut diviser comme suit :

Propositions 1-8 : Autorité et valeur des jugements et des prescriptions ecclésiastiques. — Propositions 9-19 : Inspiration des Livres Saints et questions d'exégèse biblique. — Propositions 20-38 : Révélation, dogmes, christologie. — Propositions 39-41 : Sacrements. — Propositions 52-57 : Eglise. — Propositions 58-65 : Immutabilité des dogmes, progrès dogmatique, enseignement ecclésiastique.

est celle qui naît de l'aberration des esprits, la guerre qui s'attaque aux doctrines et réédite le cri de révolte qui a fait chasser les rebelles du ciel.

Les rebelles d'aujourd'hui professent et répandent, sous une forme subtile, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour à l'Évangile pur, sur l'émancipation de l'Église, sur l'adaptation au temps en toutes choses, paroles, écrits, prédication d'une charité sans la foi.

Nous qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui nous a été confié, n'avons-Nous pas raison d'être angoissé devant cet assaut qui n'est pas une hérésie, mais le résumé de toutes les hérésies qui tendent à ébranler les fondements de la foi et à anéantir le christianisme ?

Oui, l'anéantissement du christianisme ! Car la Sainte Écriture n'est plus, pour ces hérétiques modernes, la source de toutes les vérités qui appartiennent à la foi, mais un livre quelconque ; l'inspiration des Livres Saints se réduit pour eux aux doctrines dogmatiques entendues à leur façon et assez semblables à l'inspiration poétique d'Eschyle ou d'Homère. L'Église est l'interprète légitime de la Bible, mais ils la soumettent à une prétendue *science critique* qui s'impose à la théologie et la rend esclave. Quant à la tradition de l'Église, tout est relatif et sujet au changement, ce qui ramène à rien l'autorité des Saints Pères. Tout cela, et mille autres erreurs, ils le propagent dans leurs brochures, leurs revues, leurs ouvrages ascétiques, jusque dans le roman, et en termes ambigus, d'une manière nébuleuse, afin d'éviter une condamnation et de prendre les naïfs dans leurs filets ¹.

¹ PTE X, *Acta*, v. IV, pp. 268-269. — Comment ne pas voir dans cette Allocution qui dénonce les « erreurs monstrueuses... » une évidente préface à l'Encyclique *Pascendi* ? Comment ne pas reconnaître dans l'allusion au « roman », le fameux *Santo* d'Antonio Fogazzaro (1905) ; dans l'allusion « ouvrages ascétiques » l'*Adveniat regnum tuum* de Maria Giacomelli (1905) ; dans les prédicateurs d'une charité sans la foi, certains orateurs avides de nouveauté et inféodés au Modernisme ; dans les opuscules et revues à caractère scientifico-religieux ou historique et critique, visant à une réforme de l'Église, les *Études religieuses* de Minocchi (1901), la *Culture Sociale* de Murri (1900) et la *Rivista Storico-critica delle Scienze Teologiche* de Bonaiuti (1905) ? Et nous ne parlons que de l'Italie. A l'étranger, en France notamment, la production était encore

Comment ne pas être frappé de l'identité des termes employés par Pie X dans cette Allocution et dans ses Lettres pastorales de Mantoue et Venise ?

★

Avant de se résoudre à condamner, le saint Pontife, dans son affliction et son immense charité, avait adressé là un dernier appel aux coupables pour les ramener dans les chemins de la vérité.

Mais, dévorés d'orgueil et encouragés par les applaudissements des ennemis de l'Eglise, ils s'étaient trop avancés pour avoir le courage de revenir en arrière et de se soumettre.

Le décret *Lamentabili* fut promulgué, comme nous l'avons dit, le 3 juillet 1907.

On sait comment l'accueillirent les Modernistes et leurs alliés maçons et libéraux.

Etonnement hypocrite, scandale pharisaïque, torrent d'injures. Ils se donnèrent la main pour invectiver contre l'Eglise ennemie de la science et du progrès ; contre l'Eglise

plus abondante. Il serait édifiant d'en dresser la liste, mais cela nous entraînerait trop loin.

Cette Allocution Consistoriale du 15 avril 1907 montre la parfaite connaissance que Pie X avait des doctrines modernistes et détruit la ridicule légende d'un Pie X qui se laissait influencer ; légende mise en circulation pour mieux combattre les actes d'un Pontificat qui ne laissait pas une minute de trêve aux ennemis de la vérité et les poursuivait inexorablement dans leurs repaires. On avait besoin de faire croire que certains documents, que certaines dispositions n'émanaient pas de la volonté du Pape, mais d'autres personnages dont le Pape aurait accepté d'être l'instrument. (Cf. C. PRATI, *Papes et cardinaux dans la Rome moderne*, préface de Jean CARRÈRE, pp. xxxv-xxxvi, Paris, 1925.)

« Qu'on en soit bien persuadé, l'ensemble des mesures prises pour indiquer le Modernisme fut complètement l'œuvre du Pape. La condamnation du Modernisme fut décrétée par Pie X lui-même qui avait longuement élaboré le plan de l'Encyclique *Pascendi*. » (Cardinal CANALI, *Proc. Rom.*, 2055.)

qui, vieille de vingt siècles, avait perdu toute faculté d'adaptation et donnait à supposer qu'à ses yeux « le meilleur moyen de vaincre dans la lutte contre le monde moderne était de se replier toujours davantage sur les positions de son dogmatisme rigide et absolu ¹ ».

Tel fut le refrain de toute la presse moderniste, libérale, maçonnique ; le même que celui des ennemis de l'Eglise contre le *Syllabus* de Pie IX : les ténèbres du dogme voulant étouffer la lumière de la science !

« Le nouveau *Syllabus*, écrivaient-ils, ne fait que confirmer cette preuve désormais évidente qu'on ne peut être fidèle à l'Eglise qu'à la condition de ne pas penser ; et *vice versa* qu'on ne peut penser qu'à la condition d'être infidèle à l'Eglise. Là où commence la pensée finit la Foi, et la Foi ne commence que là où succombe la pensée ². »

La réaction contre le *Syllabus* de Pie X fut très violente, mais on n'aurait pas imaginé qu'elle irait jusqu'au ridicule ³.

« Ils sont en dehors de toute réalité, ceux qui ont aligné

¹ Le *Giornale d'Italia*, de Rome, 24 juillet 1907.

² Cette phrase du célèbre écrivain *Rastignac* (le Calabrais V. Morello) dans la *Tribuna* du 19 juillet 1907 était reproduite, quatre jours plus tard, dans l'*Humanité* de Paris (23 juillet) par le député socialiste Jean Jaurès. Il ajoutait, sur le ton d'un avertissement, que l'Eglise devait prendre garde à ce qu'elle faisait : « Car, en rejetant la dernière occasion que le Modernisme lui offrait de se réformer, elle contraignait la société à assumer contre elle des attitudes révolutionnaires. Mais avait-elle bien considéré s'il lui restait des forces pour résister ? » Le fameux *leader* rééditait ainsi les mêmes menaces prononcées par le président du conseil Waldeck-Rousseau.

³ Une des insinuations les plus ridicules vint du professeur Salvatore Minocchi. Fervent admirateur de Loisy, il raconta au « maître » que le cardinal Sarto, Patriarche de Venise, avait loué ses livres. (Cf. Alfred LOISY, *Mémoires*, tome II, pp. 225-226, 259.)

Dès la publication du décret *Lamentabili*, Minocchi écrivait dans le *Giornale d'Italia* du 21 juillet 1907 : « Je ne connais pas bien les ouvrages de Loisy, et je n'ai pas eu le temps de lire avec attention

les 65 propositions du décret, que l'on peut réfuter avec une extrême facilité », écrivait un ami de Loisy ¹.

« Nous sommes, il est vrai, parmi les coupables, mais personne au monde ne pourra nous enlever le droit de proclamer notre innocence », déclaraient pour leur compte quelques Italiens, dans une lettre ouverte à Pie X, intitulée « *Ce que nous voulons* », et publiée à Milan en 1907.

Il y eut pire encore.

Vers la fin d'août 1907, à Molveno, dans le Trentin, se réunirent, autour du baron von Hügel ², les principaux chefs de file modernistes : Fogazzaro, les rédacteurs du *Rinnovamento* de Milan ³, l'abbé Murri, l'abbé Houtin,

ceux de Laberthonnière. Mais, pour telles propositions que je leur vois attribuer, il me semble que ni l'un ni l'autre n'ont jamais songé à exprimer des erreurs semblables, contraires aux plus élémentaires exigences de la critique historique et philosophique moderne. Les erreurs ont pu être déduites de leurs écrits et propagées par d'autres, au plus grand dommage de la vérité et de l'Eglise catholique. »

Minocchi pouvait-il mieux fausser les choses ? La tactique habituelle des Modernistes est de minimiser le plus possible leur mouvement pour mieux capter les naïfs en apparaissant incertains et indécis — comme le dira Pie X dans l'Encyclique *Pascendi* — alors qu'en réalité ils étaient convaincus et soudés à leurs convictions. » (PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 49-50.)

¹ A. LOISY, *op. cit.*, tome II, p. 554.

² Grand seigneur et d'une éducation très raffinée, le baron von Hügel trouvait un facile accès dans la plus haute société. De l'Angleterre à l'Italie, de l'Allemagne à la France, il était toujours en mouvement. Les Modernistes de tous ces pays avaient en lui un mécène et un protecteur. Il comptait à Rome des amis nombreux et influents, informateurs favorables au mouvement moderniste.

³ Cette revue avait été fondée en 1907 par un groupe de laïcs, avec la collaboration de prêtres modernistes dissimulés sous un pseudonyme pour échapper aux censures de l'Eglise. Paul Sabatier écrivait à Loisy, le 6 août 1906 : « A Milan, vous avez peut-être su que nos amis vont fonder une revue, un *Demain* italien (*le Rinnovamento*). Pauvre Pie X ! »

Réprouvé aussitôt par une lettre du Préfet de l'Index au cardinal Ferrari, archevêque de Milan (29 avril 1907), le *Rinnovamento* cessa de paraître à la fin de 1909.

Paul Sabatier, Binaiuti : Loisy et Tyrrell étaient représentés par le baron von Hügel.

Réunion importante, et par la qualité de ses membres et par son but. Il s'agissait d'étudier et d'établir un plan d'action à opposer au programme antimoderniste de Pie X ; il s'agissait de jeter les bases d'une Eglise nouvelle, substituée à l'ancienne.

Le conciliabule dura trois jours.

Le premier jour, on étudia les limites de l'autorité de l'Eglise ¹ pour conclure qu' « aucune autorité humaine n'est illimitée en principe et en droit ». « Bien qu'il soit difficile de préciser exactement les limites de cette autorité, il y a des cas où elle ne peut intervenir sans offenser le droit naturel, par exemple quand elle interdit de publier un livre sans le visa et la permission de l'autorité ecclésiastique ². »

Le deuxième jour, on discuta le matin sur « les problèmes les plus délicats du Nouveau Testament, en particulier la résurrection du Christ » et, l'après-midi, sur « la naissance de Jésus et la Parousie ³ ». La conclusion fut tenue secrète, mais elle ne rentrait évidemment pas « dans l'esprit du décret *Lamentabili* ⁴ ».

Ce que les Modernistes pensaient de la personne divine du Christ, de sa naissance, de sa résurrection, était connu de tous, et ils se plaignaient en vain de n'être pas compris, d'être calomniés, quand on leur faisait dire que le Christ n'avait pas toujours eu conscience de sa dignité messianique ; que la divinité du Christ ne se tire pas de l'Évangile, mais

¹ « Le premier jour, un ecclésiastique avait proposé comme thème de délibération les limites de l'autorité de l'Eglise. » (A. LOISY, *op. cit.*, tome II, p. 558.)

² Le lien de l'*imprimatur*, surtout, pour les livres et écrits ayant trait aux matières de foi, avait toujours donné ombrage aux Modernistes ; ils y voyaient un obstacle à la diffusion de leurs idées.

³ A. LOISY, *op. cit.*, *ib.*

⁴ *ib.*

est un dogme que la conscience chrétienne a déduit de la notion du Messie ; que la Résurrection du Christ n'est pas proprement un fait d'ordre historique, mais un fait d'ordre surnaturel, ni démontré, ni démontrable ¹.

Les Modernistes n'ignoraient pas dans quels ouvrages le décret *Lamentabili* avait transcrit ces propositions et ils les rééditaient à Molveno, tandis que dans la lettre ouverte « Ce que nous voulons », adressée à Pie X, ils protestaient de leur innocence !

Le troisième jour de leur réunion, ils l'occupèrent à rire... De qui ?... de quoi ?... De la simplicité et de la pauvreté d'esprit du grand évêque d'Orléans, Mgr Touchet, qui, en communiquant à ses diocésains le décret *Lamentabili*, avait déclaré qu'on devait l'accepter avec le respect dû à la parole de Dieu ².

On peut juger ici de l'audace des Modernistes. Mais ils ne tardèrent pas à déchanter. Ils avaient traité Pie X d'ignorant, et ils se trouvaient en face d'un homme parfaitement informé. Ils le croyaient timide et faible et ils se heurtaient à une force. Ils avaient raillé le « bon curé de campagne » et ils avaient affaire à un Saint.

L'ENCYCLIQUE « PASCENDI DOMINICI GREGIS »

Qu'est-ce que le Modernisme ?

« Une tentative, a-t-on dit, d'exclure Dieu de toutes les manifestations de la vie sociale ³. » Mais cette définition ne s'applique qu'à un côté d'un phénomène multiforme.

Le Modernisme est un système d'erreurs qui part de ce

¹ Cf. les Propositions Modernistes, 27, 28, 35, 36, 65, condamnées par le décret *Lamentabili* (PIE X, *Acta*, v. V, pp. 79-81).

² Cf. A. LOISY, *op. cit.*, *ib.*, pp. 559-560.

³ PÉRIN dans la *Revue Trimestrielle* de Paris.



principe pernicieux et antiphilosophique que la raison humaine ne peut rien connaître de ce qui ne rentre pas dans le sensible. Système qui, à travers toutes les erreurs philosophiques et théologiques que mentionne l'histoire de la Religion, aboutit à une radicale incrédulité. D'où la définition de Pie X : « Le Modernisme est la synthèse et le rendez-vous de toutes les hérésies qui tendent à détruire les fondements de la foi et à anéantir le christianisme ¹. »

Quelques-uns ont estimé cette définition exagérée ; chez les Modernistes, on l'a taxée de fausseté. Mais l'Encyclique *Pascendi*, promulguée deux mois après le décret *Lamentabili*, en a démontré l'exactitude, en même temps que la clairvoyance du Pape.

*

Le Modernisme fut et restera le type le plus éclatant de la logique de l'erreur.

Son erreur fondamentale est *l'agnosticisme*, soit, comme nous l'avons dit, l'impossibilité pour l'esprit humain de rien connaître en dehors du sensible. Rivée à la matière, l'âme humaine, selon les Modernistes, trouve barrée devant elle la voie du surnaturel.

Comment expliquer pourtant ce besoin du divin que l'homme éprouve et qui, malgré les négations de l'impie, a toujours existé et continuera d'exister ?

Les Modernistes ne peuvent se soustraire à l'évidence du *fait religieux*. Ils répondent que sa cause est innée, ou *immanente* à la vie de l'homme, que le fait religieux prend sa source dans les besoins de la vie et surtout dans le besoin du divin. Ce besoin n'appartient pas de soi au domaine de la conscience ; dans le principe, il gît au-dessous et, selon un vocable emprunté de la philosophie moderne, dans la

¹ PIE X, *Actes*, v. IV, pp. 93, 268.

subconscience où sa racine reste cachée, entièrement inaccessible à l'esprit. La science et l'histoire sont enfermées entre deux bornes ; l'une, extérieure, du monde visible ; l'autre, intérieure, de la conscience. Au delà, c'est l'inconnaissable. En face de cet inconnaissable, le besoin du divin suscite dans l'âme portée à la religion un sentiment particulier. Ce sentiment a ceci de propre qu'il enveloppe Dieu, et comme objet et comme cause intime, et qu'il unit en quelque façon l'homme avec Dieu. Telle est, pour les Modernistes, la foi et, dans la foi ainsi entendue, le commencement de toute religion.

Dans ce sentiment, ils trouvent la foi, et aussi la Révélation :

Ce sentiment qui apparaît dans la conscience, et Dieu qui, dans ce sentiment, quoique confusément encore, se manifeste à l'âme, n'est-ce point là une révélation, ou, tout au moins, un commencement de révélation ? De là l'équivalence entre la conscience religieuse et la révélation. De là enfin la loi qui érige la *conscience religieuse* en règle universelle, entièrement de pair avec la révélation et à laquelle tout doit s'assujettir, jusqu'à l'autorité suprême, dans sa triple manifestation, doctrinale, cultuelle, disciplinaire¹.

En résumé, l'agnosticisme représente la conception négative des Modernistes et l'immanence vitale leur conception positive. L'immanence vitale conduit à l'abîme du plus monstrueux panthéisme et l'agnosticisme à l'incrédulité la plus absolue.

Pie X, récapitulant son Encyclique, écrit :

Quelqu'un pensera peut-être que cette exposition des doctrines des Modernistes nous a retenus trop longtemps. Elle était nécessaire, soit pour parer à leur reproche coutumier que nous ignorons leurs vraies idées ; soit pour montrer

¹ PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 52-54.

qu'elles ne consistent pas en théories éparses et sans lien, mais en un corps parfaitement organisé, dont les parties sont si bien solidaires entre elles qu'on n'en peut admettre une sans les admettre toutes. C'est pourquoi, embrassant d'un regard tout le système, qui pourra s'étonner que nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies ? Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui ont surgi à travers les siècles contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, il n'aurait pas mieux réussi. Les Modernistes ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais toute religion. Aussi les rationalistes et les incrédules applaudissent-ils en eux leurs meilleurs auxiliaires.

Mais revenons un moment à la pernicieuse doctrine de l'agnosticisme ¹.

Toute issue fermée vers Dieu du côté de l'intelligence, ils prétendent en ouvrir une autre du côté du sentiment et de l'action.

Vaine tentative ! Qu'est-ce que le sentiment, sinon une réaction de l'âme à l'action de l'intelligence ou des sens ? Otez l'intelligence : l'homme, déjà si enclin à suivre les sens, en deviendra l'esclave.

Toutes ces fantaisies sur le sentiment religieux n'aboliront pas le sens commun. Celui-ci enseigne que l'émotion et tout ce qui captive l'âme, loin de favoriser la découverte de la vérité, l'entravent. Nous parlons de la vérité en soi ; quant à cette autre vérité purement subjective, issue du sentiment et de l'action, si elle peut être bonne aux jongleries de mots, elle ne sert de rien à l'homme, à qui il importe surtout de savoir si, hors de lui, il existe un Dieu, entre les mains de qui il tombera un jour.

Pour donner quelque assiette au sentiment, les Modernistes recourent à *l'expérience religieuse*. Mais *l'expérience religieuse*, qu'y ajoute-t-elle ? Absolument rien, sinon une certaine intensité qui entraîne une conviction proportionnée de la réalité de l'objet. Or ces deux choses ne font pas que le sentiment ne soit sentiment ; ils ne lui ôtent pas son caractère,

¹ PIER X, *Acta*, pp. 92-93.

qui est de décevoir si l'intelligence ne le guide ; au contraire, ce caractère, ils le confirment et l'aggravent, car plus le sentiment est intense et plus il est sentiment...

Le sentiment et l'expérience, seuls, non éclairés et guidés de la raison, ne conduisent pas à Dieu. Que reste-t-il donc, sinon l'anéantissement de toute religion et l'athéisme ?

Ce n'est pas la doctrine du *symbolisme* qui pourra le conjurer. Car si tous les éléments, dans la religion, ne sont que de purs symboles, pourquoi le nom même de Dieu et la personnalité divine ne seraient-ils pas aussi de purs symboles ? Cela admis, voilà la personnalité de Dieu mise en question, et la voie ouverte au panthéisme.

Au panthéisme mène aussi tout droit cette autre doctrine de *l'immanence divine*. Accepte-t-elle ou non que Dieu soit distinct de l'homme ? Si oui, en quoi diffère-t-elle de la doctrine catholique, et de quel droit rejeter la révélation extérieure ? Si elle ne l'admet pas, nous sommes en plein panthéisme. Or, la doctrine de l'immanence, au sens moderniste, tient et professe que tout phénomène de conscience est issu de l'homme, en tant qu'homme. La conclusion rigoureuse, c'est l'identité de l'homme et de Dieu, c'est-à-dire le panthéisme ¹.

La même conclusion découle de leur distinction entre la Science et la Foi.

L'objet de la Science, disent-ils, est la réalité du *connaissable* ; l'objet de la Foi, au contraire, la réalité de *l'inconnaissable*. Or, ce qui fait l'inconnaissable, c'est sa disproportion avec l'intelligence ; disproportion que rien au monde, même dans la doctrine des Modernistes, ne peut faire disparaître. Par conséquent, l'inconnaissable reste et restera éternellement inconnaissable, au croyant comme à l'homme de la science. La religion d'une réalité inconnaissable, voilà donc la seule possible. Et pourquoi cette réalité ne serait-elle pas *l'âme universelle du monde* dont parlent les rationalistes ?

Tout cela démontre surabondamment par combien de routes le Modernisme conduit à l'anéantissement de toute foi et de toute religion. Le premier pas fut fait par le Protestantisme ; le deuxième est fait par le Modernisme ; au bout est l'athéisme ².

¹ PIE X, *Acta*, pp. 93-96.

² PIE X, *Acta*, pp. 92-96.

Avec un pareil système, qu'advient-il de Jésus-Christ ? Pour les Modernistes, comme pour Strauss et Renan, Jésus-Christ est un homme, un très grand homme, mais rien de plus. Si l'on s'est habitué à voir en lui un Dieu, c'est par l'effet d'une lente transfiguration, opérée dans la conscience des fidèles par l'admiration qu'inspirèrent sa vie et ses vertus, mais sa divinité ne repose sur aucun fondement historique :

Dans le Christ, disent les Modernistes, la Science et l'histoire ne voient qu'un homme. De son histoire, il faut donc retrancher tout ce qui a caractère de divin. La personne historique du Christ a été transfigurée par la foi, il faut donc écarter de son histoire tout ce qui l'élève au-dessus des conditions historiques ¹.

Ici, l'Encyclique contient une exclamation de douloureuse surprise : « Incroyable, sans doute, cette façon de raisonner ! Mais telle est la critique moderniste ! »

Comment ne pas s'affliger et ne pas protester devant une doctrine qui dépouille Jésus-Christ, fils de Dieu, de tous les attributs de la divinité ? Pour le chrétien, cette soi-disant transfiguration n'est qu'une défiguration, car Jésus-Christ ne peut se concevoir que comme Dieu : ou bien il est Dieu, ou bien il a été le plus criminel des hommes en ayant eu l'audace inouïe de se proclamer Dieu !

★

Le système qui conduit les Modernistes à nier la divinité du Christ les pousse en même temps à défigurer les dogmes de la Foi.

Qu'est-ce qu'un dogme ?

Pie X, qui connaissait l'œuvre de Loisy, connaissait également celle d'Edouard Le Roy ² ; il connaissait la position de

¹ *Ib.*, pp. 80-82.

² Edouard LE ROY, *Qu'est-ce qu'un Dogme ?* Cf. *La Quinzaine*, de Paris, 1^{er} avril 1905. — *Id.* *Dogme et Critique*, Paris, 1907.

Tyrrell, suspens *a divinis* en 1906 pour les erreurs contenues dans ses écrits ; il n'ignorait pas davantage les conclusions auxquelles était arrivé Bonaiuti et les incertitudes de quelques prédicateurs italiens ¹. Il n'éprouve donc aucune difficulté à exposer la doctrine des Modernistes sur cette importante question.

Le dogme, selon l'enseignement des Modernistes, est le résultat de la réflexion de l'intelligence qui travaille sur sa pensée. L'homme, disent-ils, doit *penser sa foi*. Cette élaboration de l'intelligence — faculté de pensée et d'analyse — si elle est sanctionnée par l'Eglise, constitue le dogme. Or la pensée humaine, ne pouvant atteindre la vérité absolue, ne peut créer que des images de la vérité, c'est-à-dire des symboles, lesquels servent d'instrument au croyant pour communiquer la vérité qui tire son origine du sentiment religieux. Et comme l'absolu, qui est l'objet de ce sentiment, a des aspects infinis sous lesquels il peut successivement apparaître ; comme le croyant, d'autre part, peut passer successivement sous des conditions fort dissemblables, il s'en suit que les formules dogmatiques sont soumises à ces mêmes vicissitudes, partant sujettes à mutation, à évolution. Le croyant se fera ainsi une vérité comme il fait la loi et la modifie à son gré.

« Amas de sophismes ; anéantissement de la Religion, de toute religion », décrète Pie X ².

¹ Tyrrell réduisait la Religion à un fait extra-rationnel ; le Christianisme, à une manifestation historique du sentiment religieux individuel et collectif ; l'Eglise, à un simple consentement de la masse des fidèles. Cf. *Religion as a factor of life*, sous le pseudonyme d'Engels (1902). Cf. aussi *The Church and the future*, sous le pseudonyme de Bardon (1903) ; *Lettre d'un professeur d'anthropologie*, anonyme, 1906. Une indiscretion du *Corriere della Sera*, de Milan (31 décembre 1906), en révéla l'auteur.

² PIE X, *Acta*, pp. 75-78.

Les théories modernistes infligent le même sort au Culte, aux Sacrements, aux Livres Saints, à l'Eglise.

Le Culte naît du besoin de donner à la Religion une forme sensible. Ce besoin s'exerce par les Sacrements qui sont, pour les Modernistes, de purs symboles :

Ces aveugles fils de l'erreur les comparent à de certaines paroles dont on dit vulgairement qu'elles ont fait fortune, parce qu'elles ont la vertu de faire rayonner des idées fortes et pénétrantes qui impressionnent et qui remuent. Comme ces paroles sont à ces idées, de même les sacrements au sentiment religieux. Rien de plus. Ce qui revient à dire que les sacrements n'ont été institués que pour nourrir la Foi¹.

Quant aux Livres Saints et à leur inspiration divine :

Les Livres Saints, d'après leurs conceptions, ne sont autre chose que le recueil des expériences faites dans une religion donnée ; non point à la portée de tous et vulgaires, mais extraordinaires et insignes. Ils font cette remarque, très importante à leur point de vue, que si l'expérience roule toujours sur le présent, elle peut puiser néanmoins sa matière et dans le passé et dans l'avenir, attendu que le croyant vit *sous la forme du présent*, mais fait renaître par sa mémoire les choses du passé et anticipe sur l'avenir par ses prévisions. De là, dans la Bible, les Livres historiques et les Livres apocalyptiques. C'est Dieu qui parle dans ces Livres par l'organe du croyant, mais, selon la théologie moderniste, par voie *d'immanence* et de *permanence vitale*.

Qu'est-ce donc, pour eux, que l'inspiration ? L'inspiration, répondent-ils, ne diffère pas, si ce n'est par l'intensité, de ce besoin qu'éprouve tout croyant de communiquer sa foi par l'écrit ou par la parole².

*

Le même besoin explique l'origine et le développement de l'Eglise :

¹ *Ib.*, p. 69.

² *Ib.*, p. 70.

L'Eglise, disent-ils, est née du besoin que ressent chaque fidèle de communiquer sa foi. Quand la foi est devenue commune ou collective, on éprouve le besoin de se constituer en société pour accroître et propager le trésor commun. Alors, qu'est-ce donc que l'Eglise ? Le fruit de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles qui, en vertu de la permanence vitale, dérivent du premier croyant qui, pour les catholiques, est Jésus-Christ ¹.

Telle est l'origine de l'Eglise. Rien de divin en elle, puisque le Christ, comme on l'a vu, n'est pas Dieu. Le Christ n'a été que la plus noble et parfaite conscience, dans laquelle se reflète la conscience des croyants.

Mais toute société a besoin d'une autorité. De là, dans l'Eglise catholique, le triple pouvoir, doctrinal, disciplinaire, liturgique. Les Modernistes n'admettent pas que cette autorité émane directement de Dieu :

De même, disent-ils, que l'Eglise est une émanation vitale de la conscience collective, de même, à son tour, l'autorité est un produit vital de l'Eglise. La conscience religieuse, tel est le principe d'où l'autorité procède, tout comme l'Eglise, et, s'il en est ainsi, elle en dépend. Vient-elle à oublier ou méconnaître cette dépendance, elle tourne en tyrannie. Nous sommes à une époque où le sentiment de la liberté est en plein épanouissement ; dans l'ordre civil, la conscience publique a créé le *régime populaire*. Or, il n'y a pas deux consciences dans l'homme, non plus que deux vies. Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux *formes démocratiques*. Elle se ruinerait en ne le faisant pas, car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné et contraint, son explosion serait terrible et emporterait en même temps l'Eglise et la Religion ².

Ces lignes concernent le régime et l'organisation intérieure de l'Eglise :

¹ *Ib.*, pp. 70-71.

² *Ib.*, pp. 71-72.

Quant aux relations de l'Eglise avec les autres sociétés, les règles que fixent les Modernistes sont les mêmes que pour les rapports entre la Science et la Foi. De même que la Science et la Foi sont étrangères l'une à l'autre, en raison de la diversité des objets, de même l'Eglise et l'Etat, en raison de la diversité des fins, spirituelle pour l'Eglise, temporelle pour l'Etat ¹.

Donc séparation de l'Eglise et de l'Etat, séparation du catholique et du citoyen :

Tout catholique, car il est en même temps citoyen, a le droit et le devoir, sans se préoccuper de l'autorité de l'Eglise, sans tenir compte de ses désirs, de ses conseils, de ses commandements, au mépris même de ses réprimandes, de poursuivre le bien public en la manière qu'il estime la meilleure ².

Et cela ne suffit pas encore au Modernisme :

De même que la Foi doit se subordonner à la Science, quant aux éléments phénoménaux, ainsi faut-il que, dans les affaires temporelles, l'Eglise s'assujettisse à l'Etat ³.

Il est inutile de commenter ces propositions ; ce serait faire injure à l'intelligence du lecteur.

★

Après avoir examiné le Modernisme philosophique et théologique, l'Encyclique *Pascendi* aborde le côté historique et critique, et le principe de *l'agnosticisme*.

L'historien doit être objectif et positif. L'histoire est la science des faits. De par l'agnosticisme, l'histoire, non plus que la science, ne roule que sur des phénomènes. Dieu, toute intervention de Dieu dans les choses humaines doivent être renvoyés à la foi comme de son ressort exclusif. Que s'il se présente une chose où le divin et l'humain se mélangent, Jésus-Christ par exemple, l'Eglise, les Sacrements,

¹ *Ib.*, p. 72.

² *Ib.*

³ *Ib.*, p. 73.

il y aura donc à scinder ce composé et à en dissocier les éléments : l'humain restera à l'histoire, le divin ira à la Foi. D'où la distinction, si chère aux Modernistes, du Christ de l'Histoire et du Christ de la Foi. L'élément humain, retenu pour l'Histoire, a été lui-même *transfiguré* par la Foi, c'est-à-dire élevé au-dessus des conditions historiques ; il faut en éliminer toutes les adjonctions que la Foi y a faites : ainsi, en ce qui regarde Jésus-Christ, tout ce qui dépasse l'homme selon sa condition naturelle et selon la conception que s'en font la psychologie, et l'homme de telle région et de telle époque.

Tel est l'argument des Modernistes. De même que l'histoire reçoit de la philosophie ses conclusions toutes faites, ainsi, de l'histoire, la critique :

Sur les documents de l'histoire, la critique fait deux parts. Une d'entre elles appartient à l'histoire de la Foi, ou à l'histoire *intérieure* ; l'autre, à l'histoire *réelle*.

Les Modernistes distinguent cette double histoire. Ils opposent l'histoire de la Foi à l'histoire *réelle*, précisément en tant que réelle. D'où il suit que, des deux Christ, que Nous avons mentionnés, l'un est réel, l'autre, celui de la Foi, n'a jamais existé dans la réalité ; l'un a vécu en un point du temps et de l'espace, l'autre n'a jamais vécu ailleurs que dans les pieuses méditations du croyant. Tel le Christ que nous offre l'Évangile de saint Jean ; cet Évangile n'est qu'une pure contemplation ¹.

Les documents partagés en deux lots, voici reparaître le philosophe avec son principe de *l'immanence vitale* :

C'est l'immanence vitale qui explique tout dans l'histoire de l'Église et, puisque la cause ou condition de toute *émanation vitale* réside dans quelque besoin, il s'ensuit que nul fait n'anticipe sur le besoin correspondant ; historiquement, il ne peut que lui être postérieur ².

¹ *Ib.*, pp. 81-82.

² *Ib.*, pp. 87-88.

Alors, comment reconnaître une réalité divine au Christ, si cette réalité n'est que l'effet d'un besoin du *subconscient* et échappe à toute inquisition de la science, à toute considération de l'histoire ? Rien ne subsiste, que le plus désespérant subjectivisme, la plus complète incrédulité, l'athéisme le plus cynique : corollaire inévitable et nécessaire de cette *immanence vitale* qui, avec l'*agnosticisme*, est à la base de tout le système. Toutes les hérésies qui ont assailli l'Eglise durant vingt siècles renaissent sous le nom de Modernisme.

L'ENCYCLIQUE « PASCENDI » ET LE MONDE

Le 8 septembre 1907 est une date victorieuse pour l'Eglise, aussi mémorable que celle du 9 juin 325, où l'Arianisme fut frappé à mort par le Concile de Nicée. La sagesse et la foi de Pie X ont brisé le front antiromain et anticatholique qui se croyait invulnérable.

L'audace et le vacarme des théories modernistes plongeaient depuis trop longtemps le monde catholique dans une sorte de cauchemar. On en était arrivé à dire que l'Eglise était désormais impuissante à résister, à démontrer sa force devant les assauts de la nouvelle Science qui l'obligeait à rectifier ses positions et à rajeunir ses dogmes ébranlés par la pensée contemporaine.

Ils se flattaient de triompher, et la défaite était venue, confirmant ce que Pie X avait dit dans sa première Encyclique : « La défaite de l'homme qui ose contester avec Dieu n'est jamais aussi proche que lorsque, se croyant sûr de vaincre, il redouble d'audace ¹. »

De tous côtés, on accueillit l'Encyclique avec respect, on en reconnut l'importance et l'impérieuse nécessité.

Le *Temps*, de Paris, écrivait le 16 septembre 1907 :

¹ PIE X, *Acta*, v. I, p. 5.

Une Eglise a sa raison d'être dans la tradition de la hiérarchie, de la discipline, dans l'intangibilité de son Dogme. En renonçant à se défendre, elle mettrait en péril toute une civilisation fondée sur elle... Un rappel à l'ordre était devenu indispensable pour éliminer le mal dans sa racine, et Pie X l'a lancé, tout en laissant un champ assez vaste aux études modernes et propre à satisfaire aux besoins de l'intelligence.

Le journal parisien répondait ainsi à l'une des accusations que les Modernistes adressaient à l'Encyclique : celle de couper les ailes à l'intelligence et de mettre les hommes d'études dans l'impossibilité d'approfondir la vérité religieuse.

A cette citation du *Temps* nous pourrions en joindre beaucoup d'autres pour montrer que Pie X, en condamnant le Modernisme, a remédié à un grave danger et préservé la pensée catholique du désastre où on voulait l'entraîner. Qu'il nous suffise de citer Benedetto Croce, tant à cause de sa renommée que de l'argument capital invoqué par lui, pour souligner l'illogisme des Modernistes et la clairvoyance de Pie X.

Benedetto Croce, quoique anticatholique, relève les contradictions du futur apostat Minocchi, parues dans le *Giornale d'Italia* du 11 octobre 1907. Il y répond, dans le même organe, quatre jours plus tard :

Le Modernisme, d'après Minocchi, prétend distinguer le contenu réel du Dogme de ses expressions métaphysiques qu'il considère comme une chose accidentelle, comme sont accidentelles les diverses formes de langage par lesquelles peut se traduire une même pensée. Cette comparaison est le premier et le principal sophisme des Modernistes.

Il est vrai, en effet, qu'un même concept peut se traduire de façon différente. Mais la pensée métaphysique n'est pas une forme d'expression, elle est logique. En conséquence, un dogme traduit dans une autre forme métaphysique n'est plus le même dogme, de même qu'un concept transformé en un autre concept n'est plus le même concept.

Les Modernistes sont libres de transformer les dogmes

selon leurs idées. J'use moi-même de cette liberté... Seulement, j'ai conscience, en le faisant, d'être hors de l'Eglise, hors de toute religion, tandis que les Modernistes s'obstinent à se proclamer non seulement religieux, mais catholiques. Si, pour échapper aux conséquences de leur principe, sympathisant avec les positivistes, les pragmatistes, les empiriques de toute espèce, ils allèguent qu'ils ne croient pas à la valeur de la pensée et de la logique, ils aboutissent nécessairement à *l'agnosticisme* et au *scepticisme*. Doctrines qui peuvent se concilier avec un vague sentiment religieux, mais qui répugnent à toute religion positive.

Cruelle leçon donnée par un incrédule à un prêtre plus incrédule que lui.

Et après avoir nié que l'essence du Dogme consistât, comme les Modernistes le voulaient, dans *l'expérience religieuse*, Benedetto Croce ajoute :

Que mes bons amis Modernistes m'excusent de m'en réjouir ; je n'aurai pas aisément, une autre fois, cette fortune d'être d'accord avec le Pape ¹.

A ces lignes fit écho Giovanni Gentile, le philosophe idéaliste, dans la *Critica*, de Rome, le 20 mai 1908 :

Le catholicisme ne pourra jamais devenir la négation de lui-même, comme le voudraient Tyrrell et Loisy. Cette vérité désagréable aux Modernistes ressort avec éclat d'un bout à l'autre de l'Encyclique du 8 septembre 1907 qui est un magistral exposé et une critique magnifique des principes philosophiques de tout le Modernisme. L'auteur de l'Encyclique a pénétré jusqu'au fond et très exactement interprété la doctrine répandue dans les exigences philosophiques, théologiques, apologétiques, historiques, critiques, sociales du Modernisme et l'on peut dire qu'il l'a jugée d'un point de vue supérieur. Quant aux ripostes de Loisy, elles font piètre figure en face de la philosophie qui s'exprime dans l'Encyclique.

L'éminent homme d'Etat, rendant hommage à la sagesse et à la fermeté de Pie X, concluait avec une pointe d'ironie :

¹ *Giornale d'Italia*, 15 octobre 1907.

Les Modernistes doivent se persuader que l'on ne saurait juger l'œuvre d'un Pape avec les critères de ce rationalisme qui, durant les siècles, a toujours débouché dans l'hérésie. Un tel jugement serait aussi logique que si l'on approuvait l'œuvre d'un roi en tant qu'elle contribue à la proclamation de la République¹.

Si les Modernistes avaient été sincères, désireux de conserver la foi et d'appartenir à l'Eglise, ils auraient dû corriger leurs écrits, interroger leurs consciences, confesser leurs erreurs, rentrer dans le chemin de la vérité. Ils oublièrent que, pour approcher le royaume du ciel il faut être simples comme des enfants². Aveuglés par l'orgueil, ils élargirent le fossé, prétendant qu'on les avait présentés sous un faux jour, qu'ils n'avaient jamais enseigné les doctrines condamnées par l'Encyclique, que leurs thèses avaient été travesties, que l'Encyclique ne reflétait pas la pensée du Pape ; qu'elle avait été rédigée par des hommes avides de dominer l'Eglise et qui avaient réussi à s'imposer au Pape ; qu'elle pouvait apparaître comme une splendide construction logique, mais qu'elle était bien loin de revêtir le caractère et l'autorité d'un document dogmatique obligeant en conscience³.

Pour une fois, Loisy a raison : « Qu'importe, a-t-il écrit,

¹ Proc. Ap. Rom., p. 775.

² Saint MATTHIEU, XVIII, 3.

³ Cf. *Le programme des Modernistes, Réponse à l'Encyclique Pascendi*, Rome, 1908 ; *Lettres d'un prêtre moderniste*, Rome, 1909. — Libelles anonymes qui répètent les erreurs condamnées, déclamations nébuleuses, encombrement d'équivoques, amas de contradictions qui mettent en évidence les fourvoiements de la pensée moderniste. (Cf. aussi la *Civiltà Cattolica*, de Rome, année 1907, pp. 385-404.)

Plus violente fut la réaction moderniste en Angleterre avec Tyrrell (Cf. *Times*, de Londres, 30 septembre et 1^{er} octobre 1907) ; en Allemagne, avec J. Schnitzer (cf. *Internationale Wochenschrift*, de Munich, 14 janvier 1908) ; en France, avec Loisy (cf. *Simple réflexions sur le Décret du Saint-Office et sur l'Encyclique Pascendi*, Paris, 1908) et le fameux Manifeste intitulé *Lendemain d'Encyclique* (janvier 1908). (Cf. SAUBAT, *Ap. Rom.*, p. 563.)

le nom, le nombre, la compétence des hommes qui ont collaboré à l'Encyclique ? L'acte est de Pie X ; il en est responsable. C'est l'esprit du Pape qui anime ce document dans chacune de ses parties ¹. »

Un écrivain français, sympathiquement connu en Italie, Jean Carrère, correspondant romain du *Temps*, a déclaré dans un de ses articles que le seul et véritable auteur de l'énergique lutte contre le Modernisme était Pie X lui-même. Les « sombres conseillers » dont parlait la légende étaient de simples et dévoués collaborateurs. Comme l'atteste encore un témoin qui vivait auprès de Pie X, « la lutte grandiose, engagée et conduite avec tant d'énergie et d'efficacité, avait été personnellement dirigée et soutenue par lui, malgré des oppositions et protestations, venues de certains côtés où on les aurait le moins attendues ² ».

Nous avons rapporté plus haut que Pie X, à l'époque lointaine de son épiscopat de Mantoue, et plus clairement encore lorsqu'il était Patriarche de Venise, avait déjà signalé les erreurs du *nouveau christianisme*. Mais, même s'il ne s'était pas occupé du Modernisme avant de ceindre la tiare, on ne pouvait sans grave irrévérence mettre en doute l'affirmation de son Encyclique : « Il était nécessaire d'examiner minutieusement les positions des Modernistes, pour prévenir leur ordinaire reproche, selon lequel Nous ignorerions leurs idées ³. »

Pie X connaissait à fond les négations et les intentions du Modernisme. Exerçant la haute charge de maître, juge et pasteur, il comprit le péril qui menaçait la foi du Christ, et le monde lui doit la plus magnifique défense du surnaturel qui soit sortie des mains d'un Pape, l'Encyclique *Pascendi dominici gregis*.

¹ *Mémoires*, tome II, p. 506.

² Mgr PESCINI, *Ap. Rom.*, p. 874.

³ PIE X, *Acta*, v. IV, p. 92.

Loisy et consorts, créateurs de la *nouvelle* science historique, critique, exégétique et leurs disciples et admirateurs d'Italie, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, furent contraints de confesser qu'ils avaient été atteints, démasqués, condamnés par une sentence à laquelle ils ne s'attendaient pas, car, sous la forme où elle se présente, l'Encyclique *Pascendi* est un des actes les plus grandioses et solennels du Magistère Pontifical.

Si le Modernisme avait pu se propager dans l'Eglise, c'était grâce au masque catholique dont il s'était affublé. D'où la nécessité de le soumettre à un implacable examen qui provoqua tant de colères, au point de faire dire que Pie X s'était rabaissé et avait manqué à sa propre dignité¹.

On n'imagine pas tous les efforts que firent les Modernistes pour éluder les conséquences de leur défaite, et la lutte très dure que Pie X eut à soutenir. Mais la victoire fut sienne, uniquement sienne. Sa magistrale Encyclique a affirmé la force et la vitalité de l'Eglise à laquelle, dans leur fol orgueil, les Modernistes osaient crier : Ou se renouveler ou mourir ! Et, pour se renouveler, ils voulaient qu'elle mourût.

L'Encyclique du 8 septembre 1907 devait leur apprendre que ce n'était pas l'Eglise, mais eux qui étaient blessés à mort et que l'histoire inscrirait sur leurs sépulcres : *Mentita est iniquitas sibi*².

Quelques années plus tard, un éminent Prince de l'Eglise, de renommée mondiale, évoquant la lutte gigantesque menée par Pie X contre le Modernisme, écrivait :

« Qui peut dire si, avec un Pape de la trempe de Pie X,

¹ Ainsi s'exprimait Tyrrell, dans son orgueilleuse et méprisable *Réponse à l'Encyclique Pascendi de Pie X*, où l'on sent la haine de l'hérétique et publiée dans le *Giornale d'Italia*, de Rome, du 26 septembre 1907.

² Psaume xxvi, 18.

quand surgirent Luther et Calvin, le Protestantisme aurait réussi à détacher de Rome un tiers de l'Europe chrétienne ? »

Et il ne craignait pas de répondre :

« Quiconque étudiera l'œuvre profonde et complexe de Pie X bénira le nom de ce Pape dont la merveilleuse fermeté a sauvé la chrétienté, non d'une hérésie, mais d'un perfide mélange de toutes les hérésies¹. »

LES GRANDES RÉFORMES

La mission du Souverain Pontife est double : conserver intacte la vérité, en la préservant de toutes les erreurs susceptibles de l'altérer ; promouvoir, par le moyen de la vérité, le bien sur la terre.

Au moment où le Patriarche de Venise monte sur le trône de saint Pierre, l'hérésie moderniste avait commencé à dévoyer les cerveaux, sous l'absurde prétexte de moderniser l'Eglise, et engendrait un fétichisme scientifique qui conduisait à l'athéisme.

La prédication de la parole de Dieu ne répondait plus aux besoins des âmes : un style apprêté, des tirades académiques, et l'on se taisait sur la réforme des mœurs.

L'Action catholique, divisée en courants opposés, prodiguait de belles phrases dans ses congrès annuels, mais n'aboutissait à presque rien, et, au nom d'une démocratie qu'on exaltait, d'aucuns se précipitaient dans la démagogie.

Le Parlementarisme attirait comme une calamité les gens au verbiage vide.

En Italie sévissait l'anticléricalisme ; en France et ailleurs, la persécution contre l'Eglise.

Il était nécessaire de réformer la Curie Romaine pour obtenir une plus prompte expédition des affaires et plus de compé-

¹ Cardinal MERCIER, archevêque de Malines, Lettre Pastorale pour le Carême de 1915, pp. 7-8, Rome, 1916.

tence ; nécessaire de restaurer même la liturgie ; nécessaire aussi de remettre en vigueur de vieilles et sages lois tombées en désuétude, d'en abroger ou d'en corriger d'autres.

Champ immense, énorme travail, pour lesquels il fallait au successeur de Léon XIII des dons peu communs de sagesse pastorale, d'aptitude à gouverner, de fermeté et de courage apostolique.

Pie X qui avait passé par tous les degrés de la hiérarchie, des plus humbles aux plus hauts, possédait tous ces dons. Il les manifesta aussitôt en appliquant un programme organique et complet de renouvellement et de réforme.

LE CHANT ET LA MUSIQUE LITURGIQUES

La musique religieuse était en décadence. Le pur rythme grégorien, le rythme inspiré de l'Eglise, avait cédé le pas à une musique profane et théâtrale. Le goût était perverti, et les fidèles ne retrouvaient plus, dans toutes ces sonorités, l'âme de la liturgie.

Il était urgent de réveiller le chant sacré, de rendre au peuple le goût d'une musique qui donne des ailes à la prière, en harmonie avec la sainteté du temple et la majesté des augustes rites.

Pie X, qui avait créé à Tombolo et à Salzano des écoles de « petits chanteurs » et avait réussi, dans ses diocèses de Mantoue et de Venise, à faire revivre l'esprit de la Liturgie, publie, dès le quatrième mois de son Pontificat, 22 novembre 1903, un *Motu proprio* qui restitue au chant d'église son antique beauté, son antique dignité¹.

Dans ce document, qu'il définit lui-même *le code juridique de la musique sacrée*, il déclare :

Parmi les sollicitudes de la charge pastorale, une des princi-

¹ PIE X, *Acta*, v. I, pp. 75-87.

pales, sans nul doute, est de maintenir et de promouvoir la dignité de la Maison de Dieu, où se célèbrent les augustes mystères de la religion. Rien ne doit se présenter dans le temple qui trouble ou même seulement diminue la piété et la dévotion des fidèles, rien qui offense directement l'honneur et la sainteté des fonctions sacrées. Notre attention se porte aujourd'hui sur l'un des abus les plus difficiles à déraciner, et qu'il y a lieu de déplorer parfois, là même où tout le reste mérite les plus grands éloges. C'est l'abus dans tout ce qui concerne le chant et la musique sacrés.

Nous estimons que Notre premier devoir est d'élever la voix sans différer davantage pour réprover et condamner tout ce qui, dans les fonctions du culte et la célébration des offices de l'Eglise, s'écarte de la droite règle. Dans ce dessein, afin que nul ne puisse prétexter dorénavant l'ignorance de son devoir, Nous avons jugé à propos d'indiquer brièvement les principes qui règlent la musique sacrée dans les fonctions du culte, et de réunir, dans un tableau général, les principales prescriptions de l'Eglise contre les abus les plus répandus en cette matière ¹.

Les hautes raisons qui le font agir ayant été exposées, Pie X développe une longue instruction sur la musique sacrée où il édicte les mesures qui doivent être adoptées sans retard.

Il ordonne de fermer les églises à toute musique profane, pour qu'on n'y entende plus que l'accent de la prière. Il n'admet pas de manœuvres dilatoires. Dans une lettre à son Cardinal Vicaire, le 8 décembre suivant, il écrit :

Pour vous, Monsieur le Cardinal, n'usez pas d'indulgence, n'accordez pas de délai. A différer, on ne diminue pas la difficulté, on l'augmente et, puisqu'il faut supprimer, qu'on le fasse immédiatement et résolument. Que tous aient confiance en Nous et en Notre parole, à laquelle sont attachées les grâces et la bénédiction du ciel ².

¹ *Ib.*, pp. 75-78.

² *Ib.*, pp. 71-72. — Le *Motu proprio* du 22 novembre 1903 inaugurerait une série de décisions pratiques pour la restauration de la musique sacrée. Il préconisait notamment de plus soigneuses édi-

Le chant et la musique liturgiques reprirent leur essor devant les autels, et « le Pape de la Musique sacrée » ne fut jamais plus heureux que le 11 avril 1904, où l'on célébra dans la Basilique Vaticane le treizième centenaire de saint Grégoire le Grand : un chœur de 1.200 séminaristes fit entendre les notes inspirées du chant grégorien ¹.

Le chant était redevenu une prière.

L'ÉVÊQUE DE ROME

Evêque de Rome, où Pie X aurait-il pu mieux inaugurer son œuvre réformatrice qu'au centre du monde catholique, dans la ville de Pierre, qui avait bien droit aux prémices de son labeur ?

Sa Lettre apostolique du 11 février 1904 annonce la Visite pastorale dont il confie le soin à son Cardinal Vicaire, avec l'aide de prélats et de prêtres signalés par leur doctrine, leur prudence, leur conduite édifiante ².

L'étonnement qui accueillit cette nouvelle montre combien la visite était nécessaire.

★

Il y avait à Rome une multitude de prêtres, venus de tout pays, dans l'espoir d'une vie facile, plus encombrants qu'utiles, et qui ne prêchaient pas toujours d'exemple.

Pie X avait vu de près, dans sa carrière épiscopale, le dommage que faisaient courir à l'Eglise les prêtres échappés

tions du chant liturgique (cf. PIE X, *Acta*, v. I, pp. 242-245) et la fondation de l'Ecole Supérieure de Musique sacrée. Celle-ci, ouverte en 1911, devait procurer partout des maîtres de toute nationalité pour la parfaite interprétation des textes du chant grégorien. (Cf. *Acta*, III (1911), pp. 654-655.)

¹ *Civiltà Cattolica*, de Rome, année 1904, p. 606.

² Lettre Apostolique *Quum arcano Dei concilio* du 11 février 1904 (*Acta*, V. I, pp. 169-173).

à la vigilance de leurs supérieurs. Il décida que tous ceux qui n'appartenaient pas au diocèse de Rome devraient rentrer dans leur diocèse d'origine ; seuls y resteraient, sous certaines conditions, ceux qui pouvaient fournir des raisons valides ¹.

Cette mesure suscita bien des mécontentements. On se plaignit qu'elle fût trop sévère. Mais les résultats obtenus témoignèrent de sa valeur pratique ².

★

Comme la population de Rome ne cessait de s'accroître, la Visite Apostolique mit en évidence la pressante nécessité de créer des paroisses nouvelles et de réorganiser les anciennes. Opération délicate qui se heurtait à des intérêts égoïstes, imposait de rompre avec de vénérables traditions et comportait des millions de dépenses.

Pie X ne pouvait penser sans larmes aux immenses agglomérations privées des secours religieux. Il reprit un programme de Léon XIII qui était resté lettre morte. Son courage lui permit de dominer tous les obstacles qui barraient la route.

Quels furent les résultats ?

Les circonscriptions des vieilles paroisses du centre, qui chevauchaient les unes sur les autres, furent sagement réorganisées. On ouvrit de nouvelles églises et paroisses, là où se construisaient de nouveaux quartiers. On acquit des terrains pour que chaque quartier neuf, à brève ou longue

¹ Lettre au cardinal Respighi, Vicaire de Sa Sainteté, 6 août 1905 (cf. *Acta*, v. XXXVIII, pp. 67-70).

² Cardinal MERRY DEL VAL. *Ord. Rom.*, 893. — Cardinal DE LAI, *ib.*, 587. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 575. — Mgr FABERI, *ib.*, 1053-1054. — Pie X était informé, pour chaque cas, de l'éloignement des prêtres étrangers au diocèse et il adopta souvent des mesures plus bénignes que celles qui lui étaient suggérées par le Vicariat (Mgr FABERI, *ib.*, 1055-1056. — Cardinal BOGGIANI, *ib.*, pp. 851-852).

échéance, eût son église ¹. On appela de jeunes prêtres, pleins de zèle et d'activité, aux postes où sommeillaient de vieux curés, victimes de leur âge ou de la routine ². On attribua aux vicaires une meilleure rémunération, afin que, libres de soucis trop obsédants, ils se consacraient uniquement au bien des âmes et à la gloire de Dieu ³. Le Vicariat de Rome, complètement remanié, devint le centre propulseur de toute l'activité religieuse, réveillant partout la vie paroissiale ⁴.

Ainsi était surmontée la crise pastorale dont avait souffert le diocèse de Rome.

Maints quartiers, autrefois laissés à l'abandon, retournèrent aux pratiques chrétiennes. Telle encore la lande de l'*Agro Romano* qui ressemblait à une enceinte d'infidèles entourant la capitale de la foi. La fréquentation des églises,

¹ Dans ses onze années de règne, Pie X a trouvé le moyen de dépenser pour les nouvelles églises paroissiales la somme, en ce temps-là fabuleuse, de douze millions. Avec ses seuls moyens personnels et ses encouragements surgirent les paroisses de *Sainte-Marie-Libératrice* au Testaccio ; *Saint-Camille de Lellis*, au quartier Ludovisi ; *Saint-Joseph*, à la Porte Triomphale ; *Saint-Rosaire* et *Sacré-Cœur* aux Prati ; *Sainte-Hélène* sur la Via Casilina ; *Sainte-Croix* sur la Via Flaminia ; *Ognissanti*, sur la Via Appia Nuova ; *Madone du Bon Conseil*, à Porta-Furba. Avec le concours généreux du peuple belge, il créa la paroisse de l'*Immacolata* et de *Saint-Jean Berchmans* dans le quartier Tiburtino. (Cf. Cardinal MERRY DEL VAL, *Proc. Ord. Rom.*, 894 ; Mgr FABERI, *ib.*, 1059.)

² Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1061.

³ Telle était l'importance attachée par Pie X au ministère des vicaires qu'aux premiers nommés, dans une mémorable audience, il rappela les épisodes de son premier ministère pastoral à Tombolo. Il tint à leur donner des conseils pratiques sur la façon de se comporter avec les pauvres, les malades, les enfants, les trois catégories de fidèles qu'il avait le plus aimés. (Mgr FABERI, *ib.*, 1062.)

⁴ *Acta*, v. IV (1912), pp. 5-22. — Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1053-1060. — Le témoignage direct de Mgr Faberi qui eut une grande part à la réorganisation de la vie paroissiale de Rome revêt une valeur exceptionnelle, par la précision des faits et des choses qu'il évoque. — Cf. aussi Mgr RESPIGHI, *ib.*, 1762.

le nombre croissant des communions, la recrudescence de l'activité religieuse, sociale et civile des catholiques de Rome, suffirent à montrer le succès de l'œuvre accomplie par Pie X. Tandis que grondaient les assauts des partis subversifs, la vie chrétienne retrouvait une nouvelle forme et une nouvelle vigueur, pour la consolation du saint Pape, évêque de Rome ¹.

L'ENCYCLIQUE DU CATÉCHISME

Un regret tourmentait Pie X : celui de ne pouvoir sortir du Vatican pour aller, comme à Mantoue et à Venise, enseigner le catéchisme, de paroisse en paroisse. Mais s'il était empêché de rejoindre ses fils, ceux-ci, du moins, pouvaient se rendre auprès de lui.

Le dimanche, dans la cour de St-Damase ou dans celle de la Pigna, il commentait l'Évangile et expliquait le catéchisme au peuple de Rome, ainsi qu'il l'avait fait tant de fois à Tombolo et à Salzano et il terminait par la bénédiction apostolique ².

On n'avait jamais vu pareil spectacle ! Il semblait qu'on était revenu au temps où le Maître divin parlait aux foules de la Palestine.

Le saint Pape avait toujours attaché la plus grande importance à l'enseignement populaire de la foi chrétienne et l'avait exercé dans toutes les étapes de son ministère sacerdotal. Elevé au Pontificat, pour combattre efficacement l'ignorance des choses divines, cause de l'incrédulité, et pour répondre aux efforts de l'impiété, il promulgua, le 15 avril 1905, l'Encyclique *Acerbo Nimis* par laquelle il

¹ *Acta, ib.*, p. 427. — Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1060-1062. — G. FORNARI, *ib.*, 1334-39. — Prince BARBERINI, *id.*, 1729. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 368-369.

² Tous les témoignages romains s'accordent là-dessus.

faisait un devoir aux évêques et aux curés de répandre plus pleinement l'instruction du catéchisme.

Ses ordres ne concernaient pas la seule ville de Rome. Evêque des évêques, Pie X s'adressait à tout l'univers, car le monde entier avait besoin de connaître les vérités fondamentales de la foi que la science avec ses sophismes et les passions toujours plus déchaînées avaient jetées dans l'oubli.

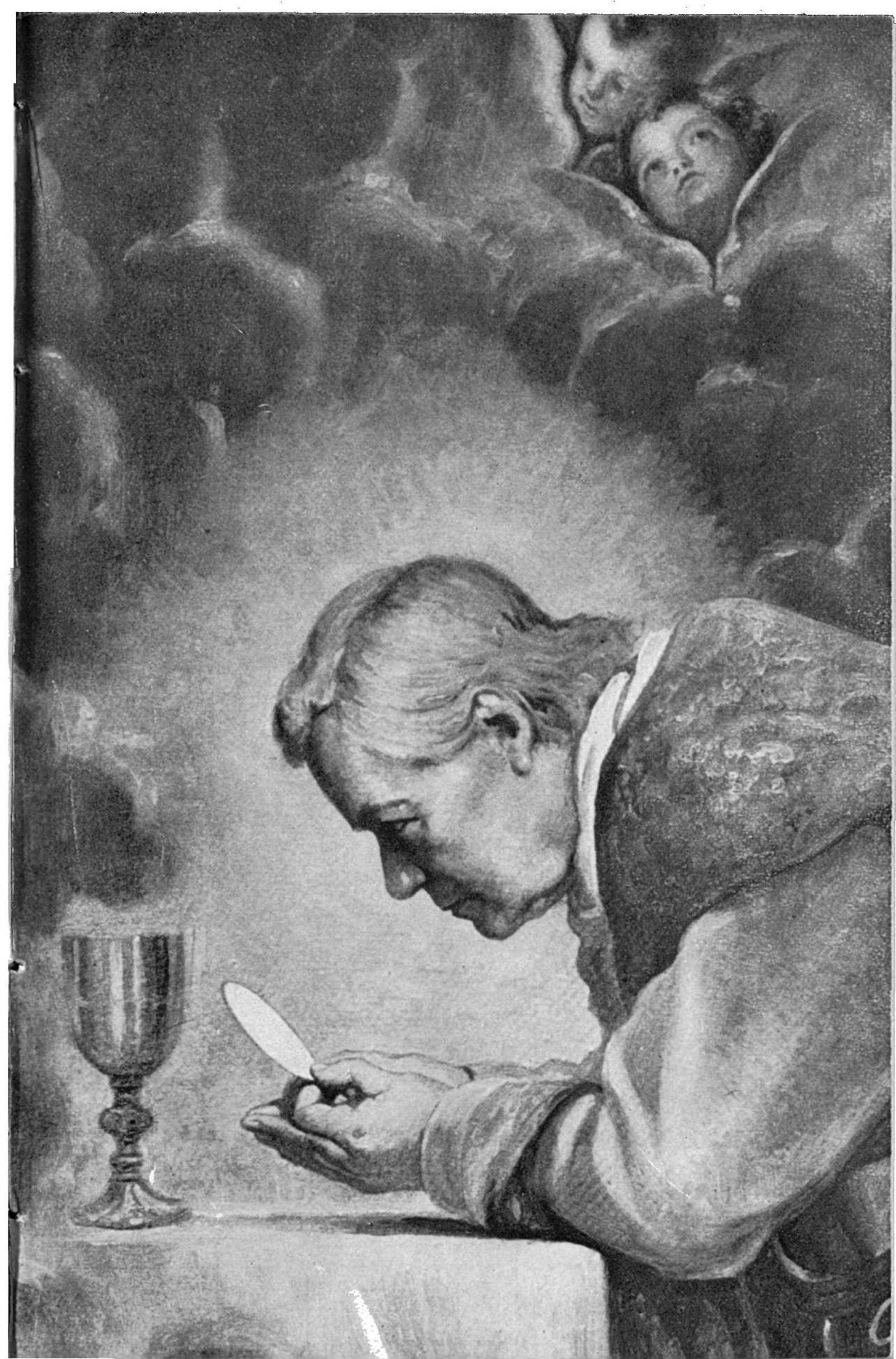
Il murmurait avec le prophète Osée : *« Point de connaissance de Dieu sur la terre. Il n'y a que parjures et mensonges, assassinats, vols et adultères. On use de violences, on commet meurtres sur meurtres. C'est pourquoi le pays sera dans le deuil ; tous ceux qui l'habitent seront languissants ¹. »*

Où découvrir le remède ? Dans l'étude et la connaissance du catéchisme, répondait-il :

La volonté humaine, dépravée par le péché originel et devenue quasi oublieuse de Dieu, a tourné toutes ses aspirations vers l'amour des choses vaines et la recherche du mensonge. Cette volonté, déviée et aveuglée par les mauvais instincts, a besoin d'un guide qui lui montre la route et la ramène dans les sentiers de la justice qu'elle a, pour son malheur, abandonnés. Ce guide est notre esprit. Mais, s'il manque de cette lumière qu'est la connaissance des choses divines, il adviendra ce qui arrive à un aveugle présumé conduire un autre aveugle ; tous deux versent dans le fossé.

C'est la sagesse chrétienne qui découvre Dieu et ses perfections... C'est la doctrine du Christ qui enseigne à l'homme sa très haute dignité comme fils du Père qui est au ciel, fait à son image et destiné à vivre dans un bonheur éternel auprès de lui. De cette dignité, le Christ déduit que les hommes doivent s'aimer fraternellement les uns les autres ; vivre sur la terre comme il convient aux « fils de lumière » et non dans l'ivresse, la volupté, l'impudicité, ni dans les disputes et rivalités ; qu'ils doivent faire le bien au prochain, même à ceux qui les haïssent ; préférer les intérêts éternels de l'âme

¹ OSÉE, IV, 2-3.



aux satisfactions passagères de ce monde et mettre au premier plan l'humilité.

Cette doctrine enseigne la prudence de l'esprit ; la justice qui fait rendre à chacun son dû ; la force qui dispose à souffrir avec un cœur magnanime plutôt que de céder au mal ; enfin la tempérance qui fait aimer la pauvreté en vue du règne de Dieu et se glorifie de porter la Croix.

La sagesse chrétienne donne à l'esprit la lumière pour atteindre facilement la vérité, et à la volonté la ferveur qui soulève l'âme vers Dieu et l'unit à Dieu par l'exercice de la vertu ¹.

D'où la nécessité pour les fidèles de s'instruire ; pour le clergé, d'enseigner avec zèle, avec constance, avec passion, parce que le Catéchisme est le fondement de tout le ministère sacerdotal.

La prédication éloquente qui combat le vice et l'erreur, qui glorifie Dieu et les saints, mérite approbation et louanges ; mais, pour atteindre ce but et récolter des fruits, « elle a besoin d'être précédée d'un autre travail : le travail du Catéchisme ² ».

Le catéchisme est la charrue qui ouvre dans les esprits le sillon de la vérité ; une prédication faite devant un public qui n'y est pas préparé est destinée à se perdre dans le vide, « à s'écrouler comme une maison qui manque de fondements ³ ».

D'aucuns cherchent à excuser leur indifférence à l'enseignement de la Doctrine. La foi, disent-ils, étant un don gratuit de Dieu déposé dans l'âme par le Baptême, il n'y a pas besoin de tant d'instructions pour qu'elle se développe et se conserve. Pie X leur répond :

Sans doute, nous avons tous reçu, avec le Baptême, le germe de la foi. Mais cette divine semence « ne pousse pas

¹ PIE X, *Acta*, v. VII, 72-73.

² *Ib.*, p. 78.

³ *Ib.*

de grandes branches ¹ » si elle est abandonnée à sa vertu native. L'homme est doué, dès sa naissance, de la faculté de comprendre. Mais, pour passer, comme on dit, à l'acte, il faut, à cette faculté, l'aide des paroles maternelles. De même dans le christianisme. Rénové par l'eau et l'Esprit Saint, l'homme porte en lui le germe de la foi ; mais, à cette foi, pour qu'elle porte des fruits, il faut l'enseignement de l'Eglise : « La foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole du Christ ². »

★

Après avoir rappelé aux prêtres le « pacte » qui les lie à leur évêque, le jour de leur ordination, ce pacte qui leur vaut l'honneur de collaborer à la diffusion du règne de Dieu, Pie X, avec son intelligence pratique, fixe les règles d'application de l'Encyclique. Soit, en quelque sorte, un Code de la Doctrine chrétienne, que nous résumerons ainsi :

Tous les dimanches et fêtes de l'année, sans aucune exception, les curés expliqueront le catéchisme aux garçons et fillettes, pendant une heure entière.

Une explication toute particulière de la Doctrine chrétienne devra précéder la Confirmation et la première Communion.

Dans chaque paroisse, sera instituée canoniquement la Congrégation de la Doctrine chrétienne ; dans les paroisses où l'on est à court de prêtres, on fera appel à l'aide de catéchistes laïcs ³.

Dans les grandes villes, sièges d'Universités ou de lycées et

¹ Saint MARC, IV, 32.

² *Epître aux Romains*, X, 17. — PIE X, *Acta*, v. II, pp. 79-80.

³ C'est là une disposition toute spéciale de Pie X qui ne cessera jamais de la recommander. Il écrira le 20 août 1910 à l'Archevêque de Milan, à l'occasion d'un Congrès catéchistique qui devait se tenir dans cette ville : « Toutes les autres Confraternités sont belles et saintes ; mais *absolument nécessaire* celle de la Doctrine chrétienne qui, bien menée, offre aux curés d'excellents collaborateurs laïcs pour accomplir cette fonction et d'autres devoirs de leur zèle pastoral et rendre la paroisse exemplaire. » (*Archives de la Curie archiépiscopale de Milan.*)

collèges, pour les étudiants, on créera des Ecoles de Religion destinées à l'enseignement des vérités de la foi et à la formation de la vie chrétienne ¹.

On retrouve dans ces dispositions l'écho de ses Synodes de Mantoue et Venise, et aussi des sollicitudes pastorales du grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée ².

Pie X achevait son Encyclique en invitant les évêques et le clergé à se joindre à lui dans une sainte croisade pour

¹ PIE X, *Acta*, v. II, pp. 81-82.

² Cf. Encyclique *Editae saepe* du 26 mai 1910 pour le troisième centenaire de saint Charles Borromée (PIE X, *Acta*, v. II, 6), pp. 378-381).

Le centenaire de saint Charles Borromée fournit à Pie X une précieuse occasion de revenir sur la nécessité du retour au Christ et de répéter son mot d'ordre : « Restaurer toutes choses dans le Christ. »

Qui avait mieux travaillé que saint Charles Borromée, au moment de l'apostasie d'une importante partie de l'Europe, pour ramener ceux qui étaient dans l'erreur, et pour sauvegarder la foi des croyants, surtout en Italie ?

Une nouvelle hérésie venait d'être condamnée, le Modernisme, qui avait beaucoup de ses racines dans les erreurs du Protestantisme et dont les maîtres et disciples requéraient la même vigilance, la même énergie que Charles Borromée avait déployées contre les disciples de Luther.

Sur cette trame se déroule l'Encyclique *Editae saepe*, œuvre d'une éloquence, d'une force doctrinale et d'une précision historique qui rivalisent avec l'Encyclique *Pascendi Dominici gregis*.

De même que les Modernistes s'étaient déchaînés contre l'Encyclique *Pascendi* qui les démasquait, les Luthériens se dressèrent contre l'Encyclique en l'honneur de saint Charles Borromée ainsi qu'ils avaient fait déjà sous Léon XIII, lors de la publication de l'Encyclique sur le Bienheureux Pierre Canisius (cf. Card. R. MERRY DEL VAL, *Proc. Ord. Rom.*, f. 876-877) et ils s'écrièrent qu'elle constituait une injure à toute l'Allemagne.

Cet assaut contre le Pape et l'Eglise fut d'ailleurs artificiel, comme le donnait à entendre la Princesse de Radziwill : « L'Encyclique du Pape soulève dans toute l'Allemagne des tempêtes... Je trouve que le Pape est dans le vrai, mais quelquefois toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. » (Cf. *Lettres au général de Robilant*, 1889-1914, v. IV, p. 114, Bologne, 1934.)

Le vieux cri de « *Los von Rom* » (séparation de Rome) n'avait pas

l'enseignement du catéchisme, *si quis Domini est, iungatur mecum*, « que tout ce qui appartient à Dieu s'unisse à moi ¹ ».

*

Quoique antérieure de deux années, l'Encyclique *Acerbo nimis* se relie étroitement à l'Encyclique *Pascendi*.

cessé de retentir (PIB X, *Actes*, v. II, p. 56). Rien d'étonnant que les protestants d'Allemagne aient profité de l'Encyclique « pour tomber sur le Pape, sur tout ce qui leur est incommode et les fait rager par jalousie de notre unité, dans laquelle les protestants voient une force qu'ils ne peuvent pas détruire. Je suis de plus en plus convaincue que l'Encyclique a été un prétexte pour nous agoniser. » (*Lettres citées*, p. 115.)

Les Protestants, derrière lesquels on flairait les Modernistes, auraient voulu que le gouvernement passât aux repréailles. Ils firent appel à l'Empereur, lui demandant de ne pas tolérer l'offense faite par l'Encyclique « à ses ancêtres » qui avaient soutenu le moine apostat. Pour éviter les pénibles incidents que les champions du « *Los von Rom* » avaient juré de provoquer, Pie X consentit à ce que la lecture de l'Encyclique fût suspendue dans les églises. Certains milieux lancèrent à ce propos contre Pie X l'accusation de faiblesse. Non, il n'y eut pas faiblesse, mais *prudence*. Il y aurait eu faiblesse si Pie X avait accepté, comme on l'a prétendu, de rétracter ses sentences et ses jugements. Mais ceux-ci demeurèrent intacts, parce qu'on ne rétracte pas la vérité, et les honnêtes gens de tous les pays comprirent très vite qu'on ne pouvait pas empêcher le Pape d'évoquer l'histoire dans ses Encycliques. (Cf. *l'Osservatore Romano*, 16 juin 1910 ; la *Civiltà Cattolica*, de Rome, année 1910, pp. 67-79.)

¹ *Exode*, xxxii, 26 ; PIB X, *Acta*, *ib.*, p. 83. — Pour assurer à l'enseignement du catéchisme l'unité de direction et l'uniformité des formules, Pie X revient sur le projet d'un *texte unique*, qu'il avait déjà soumis, comme évêque de Mantoue, au premier Congrès Catéchistique National de Plaisance, en 1889, projet qui était resté à l'état de vœu (voir plus haut, chap. v). Il préconisait aussi la nécessité de substituer au catéchisme en usage à Rome un autre mieux adapté aux conditions du temps. On réalisa ce *texte unique*, appelé « Catéchisme de Pie X » parce qu'il fut élaboré par une Commission de théologiens sous sa direction immédiate (*Acta Ap. Sedis*, IV, 1912, pp. 680-682). Promulgué le 18 octobre 1912, on répandit ce catéchisme dans le diocèse de Rome, et, plus tard, en d'autres diocèses d'Italie.

Elles ont toutes deux le même but : ramener le monde à la vraie science de Dieu ; élever dans les classes cultivées comme dans les plus humbles, en faisant connaître la foi, une digue contre l'erreur et la tentation du mal.

Les Modernistes n'entendaient pas laisser le catéchisme intact ; Loisy le confesse dans ses *Mémoires*¹, et célèbre est l'épisode du *Catéchisme pour les adultes*, de Coulange — un des innombrables pseudonymes de l'abbé moderniste Turmel — qui a abouti en 1930 à la dégradation, ordonnée par Pie XI, du prêtre apostat².

Cinquante ans se sont écoulés depuis la publication de l'Encyclique *Acerbo nimis* ; son actualité subsiste et peut-être même s'est-elle accrue devant la nouvelle vague d'incrédulité et d'immoralité qui a déferlé sur la terre.

Reprenant l'affirmation de son saint prédécesseur qui est comme le thème de l'Encyclique du 15 avril 1905, à savoir que « la malice de l'âme et la corruption des mœurs ne peuvent coexister avec la science de la Religion³ », Pie XII glorieusement régnant a déclaré aux membres du Congrès catéchistique international de Rome (octobre 1950) que « la valeur de tous les décrets et lois destinés à améliorer la moralité publique est conditionnée par l'instruction religieuse⁴ ».

Si quis est Domini, iungatur mecum. Avec les années, le dilemme est devenu plus pressant : ou le catéchisme ou la corruption ! ou la Doctrine chrétienne ou l'incrédulité !

LA COMMUNION AUX ENFANTS

La vie de Pie X met en relief l'attraction qu'il éprouvait pour les enfants.

¹ Alfred LOISY, *Mémoires*, tome I, pp. 362-365, 410.

² *Ib.*, p. 544. — *Acta Ap. Sedis*, XXII (1930), pp. 517-520.

³ PIE X, *Acta*, v. II, p. 74.

⁴ *Acta, Ap. Sedis*, v. XLII (1950), pp. 816-820.

Ame très pure, son innocence reflétait leur innocence et leur simplicité. Nous avons vu comment il se faisait jeune avec eux, s'associait à leurs jeux et, en même temps, s'efforçait d'ouvrir leur intelligence à la vérité, leur cœur aux effusions de la grâce¹; nous savons qu'il considérait l'Eucharistie comme le plus sûr moyen de leur procurer ce divin trésor.

A l'époque de son premier ministère pastoral, régnaient encore certaines réserves quant à la Communion fréquente et à l'âge de la première Communion. En admettant à la sainte Table des enfants qui n'avaient pas atteint l'âge alors convenu², le curé de Salzano ne fut pas sans causer quelque surprise. Mais don Joseph Sarto avait fait de bonnes études, il connaissait parfaitement la Théologie et les Sacrés Canons, la Somme de saint Thomas et les avis des Conciles et des Pontifes.

« Dès qu'un enfant est capable de distinguer entre le pain et le Pain, de façon à concevoir de la dévotion pour le sacrement de l'Eucharistie, on peut le lui administrer », a dit le Docteur Angélique³. Témoignage décisif basé sur les pratiques de l'Eglise jusqu'au XIII^e siècle et qui n'a jamais été infirmé depuis.

Si un enfant distingue suffisamment le bien du mal pour s'approcher du sacrement de la Pénitence, pourquoi l'écarter du sacrement de l'Eucharistie qui renforce le désir du bien et de la vertu ? Pourquoi attendre qu'il ait perdu l'innocence pour l'appeler à recevoir dans son cœur le Dieu de la pureté ?

Ainsi raisonnait le futur Pie X, guidé par le bon sens de sa foi et par l'enseignement de l'Eglise. Il envisageait une décision qui anéantirait à jamais les vieux préjugés, résidus

¹ Voir plus haut : chapitre III.

² Rappelons qu'alors les enfants n'étaient admis à la première Communion qu'à dix ou douze ans, parfois même à quatorze ans.

³ *Somme Théologique*, 3^e partie, Q. LXXX, a. 9 ad 3.

des hypocrites scrupules jansénistes et des opinions erronées sur la nature de la Sainte Eucharistie, « présentée comme une récompense et une prime et non comme un remède contre la fragilité humaine ¹ », exception faite pour le péché mortel.

Mais il n'aurait jamais pensé qu'il serait, lui, le Pape destiné à effacer les dernières traces du sophisme janséniste, à propager la communion quotidienne et à donner aux enfants le droit d'approcher de Jésus-Christ, sans attendre dix, douze ans ou même davantage.

Le 20 décembre 1905 fut jour de liesse pour tous les dévots de l'Eucharistie.

Le décret *Sacra Tridentina Synodus*, clôturant une longue période de discussions qui n'avaient pas été sans âpreté, ouvrait définitivement les tabernacles à tous ceux qui désiraient, même quotidiennement, recevoir la sainte Hostie.

C'est ce que Jésus-Christ avait voulu en instituant l'adorable sacrement : que les fidèles puissent se nourrir chaque jour pour la vie de leur âme, comme ils mangent le pain quotidien pour soutenir les forces de leur corps.

Si la question avait été douteuse, le Concile de Trente n'aurait jamais exhorté les chrétiens présents à la messe à s'approcher de la sainte Table. La communion fréquente ne saurait donc être interdite, pourvu qu'on y apporte les dispositions opportunes de foi et d'amour, surtout dans notre temps « où la religion catholique est attaquée de toutes parts et où la charité s'est refroidie dans le cœur des hommes ² ».

★

Plus grande encore fut la résonance du fameux Décret du 8 août 1910, *Quam singulari Christus amore*, qui fixait l'âge de la première Communion des enfants ³.

¹ *Acta Ap. Sed.*, v. II, (1910), p. 579.

² P^{IE} X, *Acta*, v. II, pp. 253.

³ *Acta Ap. Sed.*, v. II, (1910), pp. 577-583.

On n'arrive pas à comprendre que cette question ait pu prêter encore à des hésitations et à des controverses. Les dernières réponses des Congrégations romaines ne faisaient que répéter et confirmer les anciennes. Il suffit de se rappeler que la première préparation aux fruits ineffables de l'Eucharistie est la pureté du cœur. Fondée par Jésus-Christ qui avait mis ses complaisances dans les petits enfants ¹, l'Eglise a toujours veillé à ce que la première Communion ne fût pas renvoyée trop longtemps après l'apparition des premières lueurs de l'intelligence et elle a condamné l'usage contraire ², comme le prouve, à la date du 15 mars 1851, la réprimande de la Congrégation du Concile à une délibération du Chapitre du Conseil Provincial Ecclésiastique de Rouen qui avait fixé l'âge de la Communion à douze ans, malgré toutes les précédentes déclarations de Rome ³.

Rien ne justifiait les rumeurs soulevées contre le Décret de Pie X fixant une fois pour toutes à l'âge de sept ans, et même plus tôt, l'époque de la première Communion.

Le Saint Pape laissa dire, négligea les critiques, ferma l'oreille aux suggestions d'une prudence excessive. Fortifié par sa tendresse pour Jésus-Eucharistie, il était heureux d'avoir réalisé son rêve de curé et d'évêque en conviant les enfants à se nourrir du mystique « Pain de Vie » ⁴. Il tint ferme ⁵ et l'opposition qui s'était manifestée çà et là, surtout en France, s'éteignit assez vite. Si bien que, du pays de Clovis, un grand pèlerinage d'enfants se rendit à Rome pour remercier le Pontife qui avait permis à tous les enfants du monde de s'unir à Jésus dans la Communion ⁶.

¹ Saint MARC, X, 13-16. — Saint MATTHIEU, XVIII, 3-5.

² Cf. *Acta, ib.*, pp. 578-581.

³ *Ib.*, p. 581.

⁴ Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2079.

⁵ Voir ch. III, v-vi.

⁶ Voir ch. IX. Pie X était au courant de l'opposition inspirée par la tradition gallicane, que son Décret avait soulevée en France.

LE CLERGÉ

Après avoir construit les deux grands fondements de la « restauration de toutes choses dans le Christ » par le Catéchisme et l'Eucharistie, Pie X tourna tous ses soins vers le clergé.

Le Modernisme avait profondément ébranlé la discipline, diminué chez beaucoup de prêtres le sentiment et l'estime de leur vocation et de la dignité ecclésiastique.

« Une douleur qui m'accable — écrivait Pie X, le 10 juillet 1912, à Mgr Bonomelli, évêque de Crémone — c'est l'effrayante diffusion du Modernisme, notamment dans le clergé séculier et régulier. Modernisme théorique chez un petit nombre ; mais, chez d'autres, modernisme pratique dont les conséquences sont pareilles : affaiblissement et perte totale de la foi. »

Pour extirper radicalement le Modernisme, qui, de façon insidieuse, gagnait tous les domaines de la science et de la culture, et spécialement pour protéger le jeune clergé, Pie X, en publiant l'Encyclique *Pascendi*, avait ordonné dans chaque diocèse l'institution de *Commissions de Vigilance*. Le 1^{er} septembre 1910, le *Motu proprio Sacrorum Antistitum* imposait le serment antimoderniste.

La nécessité de ces deux mesures n'avait pas échappé à Pie X qui mandait, le 23 novembre 1909, à l'évêque de Bergame : « *Quelques-uns m'accusent d'être pessimiste et de*

Causant un jour avec Mgr Chesnelong, évêque de Valence, plus tard archevêque de Sens, il lui dit : « En France, on critique âprement la communion que Nous avons décrétée ; mais, par elle, il y aura des saints parmi les enfants et vous le verrez. » (Témoignage de Mgr Chesnelong, *Archives de la Postulation*.)

Un curé français du diocèse d'Aire a mis en relief les salutaires effets de la communion des enfants. Il disait au cardinal Merry del Val que 90 % des enfants arrivaient désormais à la première Communion en état d'innocence, et qu'il n'en était pas de même auparavant. (R. P. SAUBAT, *Proc. Ord. Rom.*, 1301.)

voir partout le mal. Mais le mal latent est plus grave et plus répandu qu'on ne peut l'imaginer, et il n'y aura jamais trop de vigilance pour le découvrir. Ne sero medicina paretur¹ ! »

Il écrivait encore à l'évêque de Crémone, 15 octobre 1911 :
« Vous me recommandez, avec une sorte d'effroi, de la modération dans les mesures contre le Modernisme. Si je fais très bien la distinction entre le « Moderne », fruit d'études sévères et de recherches diligentes, et le Modernisme, je m'étonne que vous trouviez excessives les mesures prises pour retenir le fleuve qui menace de déborder. L'erreur qui essaie de s'infiltrer est plus meurtrière que celle de Luther, parce qu'elle vise à la destruction non seulement de l'Eglise, mais du Christianisme. A tel point que les protestants eux-mêmes ont établi en quelques endroits la Commission de Vigilance, qui a déposé naguère un Pasteur convaincu de Modernisme. Je suis d'accord avec vous, quant à user d'indulgence dans l'application des peines ; mais, en face d'un mal aussi grave, on ne prendra jamais trop de précautions, on n'édicterà pas de lois trop sévères pour mettre en garde sans nuire à personne². »

Quelques années plus tôt, le cardinal Capeceletro avait cru devoir prémunir le Pape contre l'erreur de flairer partout des Modernistes. Pie X lui répondit, le 26 juin 1907, avec autant d'humilité que de fermeté apostolique : *« Je remercie Votre Eminence du sage conseil qu'Elle me donne de ne pas tomber dans la manie qui applique à de pauvres prêtres l'épithète injurieuse de Modernistes. Mais s'il y en a qu'on a désignés comme tels et qui ne le sont pas (et, pour beaucoup, j'en suis convaincu), le mal qui a atteint dans certaines régions un nombre considérable porte vraiment à réfléchir celui qui a l'obligation de garder intact le dépôt de la foi³. »*

¹ Archives de la Secrétairerie d'Etat.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

Quant au *Serment antimoderniste*, il comporte, on le reconnaît, une exception qui doit être expliquée.

A la prière du cardinal Fischer, archevêque de Cologne, pour obvier à de sérieux embarras qui menaçaient les prêtres enseignant dans les écoles de l'Etat, Pie X, dans sa Lettre du 31 décembre 1910, avait dégagé ces professeurs de l'obligation du *Serment*, auquel demeuraient astreints ceux qui exerçaient une charge quelconque ou un ministère ecclésiastique ¹.

La bonté de Pie X fut qualifiée de faiblesse. On cria qu'il avait deux poids et deux mesures et les Modernistes essayèrent d'en tirer avantage. Alfred Loisy, cynique dans ses négations, mais plus sincère, les a avisés, en interprétant la Lettre au cardinal de Cologne, qu'ils commettaient une grosse bévue s'ils pensaient que Pie X avait atténué, si peu que ce fût, ses dispositions ².

Pie X avait, en effet, signifié aux professeurs que, s'il les dispensait de la formule du serment, en raison des circonstances, ils devaient être *les premiers* à prouver leur fidélité au Christ.

« D'autre part, nous sommes persuadés que ceux-là mêmes à qui nous avons fait grâce du serment seront les premiers à le prêter pour montrer leur force d'âme, n'hésitant pas, le cas échéant, d'aller au-devant des opprobres, bien convaincus que celui qui rougirait d'être au nombre des ministres du Christ ne serait pas digne d'enseigner sa doctrine ³. »

L'idée d'un renouvellement de l'Eglise par une adaptation

¹ Cf. *Acta Ap. Sedis*, v. III, 1911, pp. 18-20. Cardinal SILJ, *Proc. Ord. Rom.*, 607.

² A. LOISY, *Mémoire cit.*, v. II, p. 296.

³ *Acta Ap. Sedis*, v. III, 1911, p. 19. — Cf. R. P. SAUBAT, *Proc. Ord. Rom.*, 1301. — La « *Civiltà Cattolica* » de Rome, année 1911, pp. 68-70.

de la vérité au courant du siècle avait fait beaucoup de chemin dans les dernières années du règne de Léon XIII et bouleversé beaucoup d'esprits. A relire aujourd'hui les audaces des champions de l'hérésie moderniste, on se demande ce qui serait resté du Catholicisme s'ils avaient eu la victoire.

Tout devait être démoli : dogme, discipline, culte, piété, vie ecclésiastique. Le monde avait besoin d'autres Tables de la Loi ¹.

Ainsi se résumait la grande crise provoquée dans l'Eglise par le Modernisme, au moment où Pie X commençait son Pontificat.

Les peuples aspiraient à la vérité, ils avaient besoin de saints prêtres qui fussent les apôtres de la vérité.

Il était donc évident que la réforme entreprise par Pie X ne pouvait partir que de la sainteté du sacerdoce.

Dès sa première Encyclique, il disait : « Que s'accroisse la sainteté du sacerdoce et la pureté de sa doctrine, et alors tout le peuple reviendra au Christ ². » Il avait déjà écrit, le 5 septembre 1894, exhortant son clergé dans sa première Lettre pastorale comme Patriarche de Venise : « C'est un par un qu'il faut régénérer les hommes, car la société est comme un miroir où se reflète l'esprit des individus, des familles, des cités, et si nous, un par un, nous remettons Jésus-Christ dans les cœurs, toute la société sera conquise « au Christ ».

*

¹ Un jour de juillet 1907, il disait d'un ton douloureux et non sans malice à un admirateur trop enthousiaste des découvertes archéologiques d'Assyrie et de Babylone : « De la Sainte Ecriture, du Livre inspiré, parole de Dieu, il ne restera que la couverture. » (L. V. PASTOR, *Tagebücher, Briefe, Erinnerungen*, p. 478. Heidelberg, 1950.)

² PIE X, *Acta*, v. I, p. 9.

Le sacerdoce est un état surnaturel, créé par Dieu pour une mission surnaturelle ; la science y exerce une grande part, mais non la part prépondérante.

Ce qui donne valeur et efficacité au sacerdoce, c'est la vertu, la sainteté. Ramener de l'erreur à la vérité, du vice à la vertu, est une œuvre surnaturelle dont Dieu se réserve la gloire, tout en consentant que l'homme y contribue et en recueille quelque mérite. Mais l'œuvre est de Dieu, et il exige que ceux qu'il a choisis pour collaborer au salut des âmes soient riches de son esprit et dignes de leur sublime vocation.

C'est pourquoi Pie X, dans sa Lettre-Encyclique *Pieni l'animo*, aux évêques d'Italie (28 juillet 1906) déclare que les séminaires « sont exclusivement destinés à préparer les jeunes gens, non aux carrières civiles, mais à la haute mission de ministres de Dieu ¹. » Il avait écrit auparavant au Cardinal Patriarche de Lisbonne (5 mai 1905) que les séminaires où se forment les prêtres doivent être, comme l'a voulu le Concile de Trente, « des asiles de bonnes études et des cénacles de piété ² ».

D'où la prudence réclamée par Pie X pour l'admission des jeunes gens dans les séminaires ; la vigilance exercée sur le développement de leur vocation ; la sévérité des enquêtes et des scrutins qui précèdent la promotion aux Ordres Sacrés, afin qu'aucun indigne ne pénètre dans le sanctuaire ; la surveillance rigoureuse des relations personnelles, des lectures, des correspondances ; la recommandation mainte fois répétée aux évêques de ne pas promouvoir trop

¹ PIE X, *Acta*, v. III, p. 163-173.

² *Ib.*, v. II, p. 93. — Cf. aussi *Exhortatio ad Clerum Catholicum*, 4 août 1908 : *Acta*, v. IV, p. 242.

Pie X a repris la même recommandation dans une Lettre au Cardinal Mercier, archevêque de Malines, 1^{er} mai 1911. (*Archives de la Secrétairerie d'Etat.*)

facilement les clercs aux Ordres Sacrés ; celle aussi de ne pas se laisser prendre aux dons de la nature et de l'intelligence s'il n'apparaît pas qu'ils reposent sur les bases d'une solide piété, dont la première caractéristique est d'être docile à l'autorité et d'obéir sans conditions à l'Eglise ¹.

D'où encore le souci constant de Pie X pour que s'accroissent dans le clergé la piété, la charité, le recueillement de la prière ² ; ses efforts pour préserver le prestige et la dignité des prêtres ; ses insistances pour les ramener à prêcher avec simplicité la parole divine ³ ; sa fermeté à exiger que les clercs et les jeunes prêtres, appelés à Rome par leurs études, entrent dans un séminaire ou un collège ecclésiastique, afin de se mieux garantir contre les idées et les dissipations du siècle ⁴.

★

Mais le chef-d'œuvre de son âme sacerdotale est l'admirable *Exhortation au Clergé catholique*, du 4 août 1908, écrite toute entière de sa main ⁵.

Le 18 septembre 1908 était le cinquantième anniversaire de son ordination. Il ne voulut pas que cette commémoration donnât lieu à de vaines manifestations extérieures. Elle était pour lui un motif de recueillement ; ainsi devait-il en être pour tous ceux qui, en union avec lui, remerciaient

¹ Encyclique du 4 octobre 1903 : *Acta*, v. I, pp. 9-10. — Encyclique *Jucunda sane* du 12 mars 1904 ; *Acta*, *ib.*, p. 208. — Encyclique *Pieni l'Animo*, du 28 juillet 1906, aux évêques d'Italie : *Acta*, v. III, pp. 163-173. — Lettre-circulaire « Les Visites apostoliques » du 16 juillet 1912 : *Acta Ap. Sedis*, IV, 1912, pp. 491-498.

² Lettre *Experiendo* au cardinal Respighi, Vicaire de Sa Sainteté, 27 décembre 1904 : PIE X, *Acta Ap. Sedis*, v. I, pp. 418-422.

³ *Ib.*, v. II (1910), pp. 672-680.

⁴ Lettre « La Restauration de toutes choses dans le Christ » au cardinal Respighi, Vicaire de Sa Sainteté, 5 mai 1904 : PIE X, *Acta*, vol. I, pp. 257-261.

⁵ Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, pp. 62-63.

et béniraient Dieu d'avoir accordé à son Vicaire un demi-siècle de sacerdoce.

Quelle occasion plus opportune de rappeler au clergé la grandeur et la sainteté de son ministère ? Sans manquer de modestie, Pie X, Souverain Prêtre, pouvait se montrer comme il était : le prêtre « selon le cœur de Dieu » et répéter à tous, mais particulièrement aux élèves du Sanctuaire, le mot de Jésus : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait ¹. »

En dehors de la prodigieuse activité qui l'avait toujours distingué, quelle avait été sa vie depuis le jour de ses débuts au séminaire de Padoue, à l'âge de quinze ans, sinon une ascension ininterrompue vers les sommets de la perfection et de la sainteté ?

Tous ses actes, toutes ses paroles étaient un enseignement. Clerc, vicaire, curé, chanoine, chancelier de curie, directeur spirituel de séminaire, vicaire capitulaire, évêque, cardinal, Pape, il incarnait pleinement le vrai Serviteur de Dieu, le prêtre qui sert de lien mystique entre le ciel et la terre, entre l'humanité et la Divinité.

*

Quelle règle avait-il suivi ? Quelle règle devait suivre le clergé pour être digne du sacré ministère ?

C'est ce que Pie X expose dans son *Exhortation*. Lettre simple, mais éloquente, et de la plus haute spiritualité, « programme précis et complet de perfection et de sainteté sacerdotale ² », perfection et sainteté qui constituent l'ambition du sacerdoce et sont en même temps la raison de tout le bien qui s'accomplit ici-bas.

Le prêtre ne doit jamais perdre de vue la grandeur de sa

¹ Saint JEAN, XIII, 15.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *op. cit.*, p. 62.

mission qui n'est pas humaine, mais divine, non par vaine complaisance, mais pour développer en lui la sainteté et pour assurer la fécondité de sa tâche, en union avec Jésus-Christ dont il est le ministre.

S'il lui manque « la science du Christ et la sainteté de vie, tout lui manque ».

Pie X fait observer qu'une doctrine substantielle, qu'une action habile, si elles peuvent profiter à l'Eglise et aux particuliers, peuvent parfois n'être pas sans danger, à cause même de la dissipation spirituelle qu'elles entraînent. En revanche, celui qui possède la sainteté, fût-il le plus humble, peut entreprendre et réaliser des œuvres magnifiques et nous en avons d'innombrables témoignages. La sainteté seule répond à ce que demande la sublime vocation, c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde et vivant une nouvelle vie ¹.

Cette vie, par quels moyens l'entretenir ? Par la prière, la méditation, une continuelle vigilance sur soi-même, par l'exercice des vertus dans lesquelles resplendit la vie du Christ, modèle éternel de tous ceux qui veulent être sauvés : l'obéissance, l'humilité, la mortification, la pénitence, vertus propres des chrétiens, mais plus spécialement du prêtre ².

En réponse aux théories erronées qui attribuaient la première place aux vertus *actives* et négligeaient les vertus *passives*, il ajoutait :

Il en est qui louent le prêtre de ce qu'il se consacre tout entier aux avantages d'autrui et néglige en partie ces vertus où se perfectionne l'homme même et qu'ils nomment *passives*, affirmant que le prêtre doit donner tous ses soins à cultiver les vertus *actives*. Doctrine fausse et pernicieuse. Le Christ ne change pas avec les siècles ; il est le même *heri et hodie ipse et in saecula* ³. Sa parole s'adresse aux hommes de tous

¹ PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 246-247.

² *Ib.*, pp. 245-261.

³ *Épître aux Hébreux*, XIII, 8.

les temps : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* ¹. Il se montre toujours *factus obediens usque ad mortem* ². A tout âge convient la sentence de l'Apôtre : *Qui sunt Christi carnem crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* ³. Ces textes concernent les fidèles et, plus encore, les prêtres qui doivent, plus que tous autres, appliquer à eux-mêmes ce qu'écrivait Notre Prédécesseur : « Les vertus que Dieu nous demande de cultiver aujourd'hui, comme l'ont fait les plus saints personnages des temps passés, l'humilité de l'âme, l'obéissance, la mortification, ont été de la plus grande utilité, non seulement à la religion, mais à la société publique et civile ⁴. » Il y a lieu de considérer ici que le très prudent Pontife mentionne à bon droit la mortification, c'est-à-dire, dans le vocabulaire évangélique, le renoncement à soi-même ; là, surtout, on puise la force et tous les fruits du ministère sacerdotal ; que cette vertu faiblisse, le prêtre scandalisera les fidèles. Car, s'il agit dans l'espoir d'un gain honteux, s'il se mêle aux affaires du monde, s'il désire les premières places et méprise les autres, s'il cherche à plaire aux hommes, s'il se fie à la sagesse humaine, il oublie le commandement du Christ et la condition que le Christ lui a imposée : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* ⁵.

Pie X termine son *Exhortation* par cette prière : « O Père saint, sanctifiez mes prêtres » ; il fixe ses regards sur le Cœur miséricordieux de Jésus, riche de toutes les richesses de la grâce ; il évoque ses cinquante années de sacerdoce sous la lumière de Marie, « la grande Vierge Mère, Reine des Apôtres », et il exprime le souhait que « la paix du Christ

¹ S. MATTHIEU, XI, 29.

² *Épître aux Phil.*, II, 8.

³ *Ib.*

⁴ LÉON XIII, Lettre *Testem benevolentiae* au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, 22 janvier 1899. C'est la condamnation de ce qu'on a appelé l'*Américanisme*. Résumé d'erreurs doctrinales et disciplinaires tendant à limiter la direction extérieure et le ministère de l'Eglise au profit de l'*initiative personnelle* ; exaltation de la nature, de la liberté et des vertus *actives* opposées aux vertus *passives*, obéissance, mortification des passions et humilité.

⁵ S. MATTHIEU, XVI, 24. — PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 244-246.

fasse exalter le cœur de tous les prêtres, dans la joie de l'Esprit Saint ¹ ».

Un Prince de l'Eglise a traduit son admiration pour ce chef-d'œuvre d'ascétisme, commentaire magnifique des pages d'un Grégoire le Grand, d'un Chrysostome, d'un Borromée, ces incomparables éducateurs du clergé :

Saintes paroles du saint Pie X, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination, et qui méritent d'être toujours présentes à tous ceux qui sont appelés au service de l'autel. Ce sont les effusions du cœur d'un vrai prêtre inspiré par Dieu, effusions d'un prêtre, d'un évêque investi du Pontificat suprême.

Puissent ces paroles ardentes du Pontife qui fut pendant onze années le Vicaire du Christ raffermir et faire durer dans les cœurs de tous les prêtres les enseignements fondamentaux qu'elles contiennent ².

« LE BON CURÉ DE CAMPAGNE »

Si l'on avait mieux connu les actes et les écrits de Pie X quand il gouvernait les diocèses de Mantoue et de Venise, et s'il n'avait pas cherché lui-même, par modestie, à dissimuler ses dons si remarquables, l'irrespectueuse légende du « bon curé de campagne » n'aurait jamais passé le seuil de la « Porte de bronze » du Vatican.

Averti par une longue expérience que, sans un clergé instruit et laborieux, la « restauration de toutes choses dans le Christ » serait lettre morte ; ayant une parfaite connaissance des besoins du temps, des progrès de la culture et des conquêtes de la science, Pie X avait compris que son entreprise de restauration devait particulièrement viser les sémi-

¹ *Ib.*, pp. 263-264.

² Cardinal BOURNE, archevêque de Westminster, dans la Préface de la traduction anglaise de l'*Exhortation au Clergé catholique*, de Pie X. (Cf. Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, p. 62.)

naires. Il avait la certitude qu'une sérieuse réforme fournirait un clergé à l'avant-garde de la science par l'intégrité de la doctrine et à l'avant-garde de la sainteté par la pureté des mœurs, un clergé vraiment capable de faire renaître le Christ dans l'âme et dans la vie du peuple ¹.

Il eut une idée de génie, qui émerveilla jusqu'aux adversaires de l'Eglise : la centralisation des petits séminaires diocésains qui se débattaient en de graves difficultés, à cause des conditions économiques et de l'insuffisance des maîtres, leur rattachement à de grands séminaires régionaux qui seraient des foyers d'esprit apostolique : chose nécessaire aux futurs prêtres destinés à sauver les âmes ².

Le 16 novembre 1913, inaugurant le grand Séminaire Pontifical romain du Latran, il écrivait au Recteur :

L'Institut qui succède aujourd'hui à l'antique Patriarcat, voisinant la Basilique, Tête et Mère de toutes les églises de Rome et du monde, doit servir de modèle, non pas tant pour la partie matérielle que pour la partie formelle, qui est de préparer, selon les prescriptions du Concile de Trente, dans la piété, la science et la discipline, de dignes ministres du Sanctuaire. Dans la grande tristesse de l'heure présente et à la veille de maux encore plus graves si Dieu ne les écarte, je trouve un doux réconfort dans la bonne réussite des Séminaires, promesse d'un heureux avenir pour l'Eglise.

¹ PIE X, *Acta*, v. I, pp. 8-9. Pour comprendre avec quelle passion Pie X suivait l'éducation du jeune clergé, il faut se reporter à sa première Encyclique (4 octobre 1903) : « Nous estimons dignes d'éloges les jeunes prêtres qui se livrent à l'étude de toutes les sciences qui les prépareront à défendre la vérité et à réfuter les calomnies des ennemis de la foi. Mais nous ne pouvons cacher, mais nous déclarons hautement nos préférences pour ceux qui, tout en cultivant les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes, dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de l'amour divin. » (PIE X, *Acta*, I, p. 10.)

² Lettre Encyclique *Pieni l'animo* aux évêques d'Italie, 28 juillet 1906. (*Acta*, III, pp. 166-167.)

Les prêtres qui sortiront de ces Séminaires, même si se réalise le sombre présage de plus grands maux, seront à la hauteur de leur ministère. Voués à la pauvreté, à la persécution, aux périls de tous genres, ils resteront, parmi les plus rudes épreuves et devant les ruines les plus désolantes, toujours attachés à l'Eglise et fidèles à leur divine mission. Ils souffriront avec patience et Dieu récompensera leur foi, leur courage, en faisant resplendir le soleil après la nuit d'orage ¹.

Mais que d'obstacles rencontra Pie X, que d'oppositions à surmonter !

Aucun évêque ne voulait sacrifier son petit séminaire et se priver de ses clercs. Pie X qui, étant évêque, avait transformé ses deux diocèses avec un clergé docte et pieux, ne se laissa pas émouvoir par des craintes quelquefois fondées, par des protestations quelquefois justifiées, par des traditions qui semblaient sacrées et inviolables et, « comme en d'autres cas très pressants, il maintint à tout prix sa volonté, tout en consentant à certaines exceptions, là où les évêques pouvaient garantir le sérieux des études, une discipline solide, et les possibilités économiques ² ».

★

Une cause de décadence spirituelle dans plusieurs séminaires provenait d'une nouvelle direction des études qui s'éloignait de l'ancienne, au grand dommage de la formation intellectuelle des élèves.

« C'est une chose bien douloureuse, gémissait Pie X,

¹ Lettre à Mgr Spolverini, Recteur du Séminaire Pontifical Romain du Latran. (Archives de la Secrétairerie d'Etat.) — Cf. aussi Mgr A. CARON, *Proc. Ord. Rom.*, 519-520.

² Mgr PESCINI, *Ap. Rom.*, pp. 876-878. — Cf. aussi Cardinal DE LAI, *Ord. Rom.*, 546. — Le 5 mai 1907, Pie X approuvait un ample programme d'études pour tous les séminaires d'Italie, qui était comme la *ratio studiorum* que l'on devait suivre. (Cf. PIE X, *Acta*, V, pp. 46-51.)

de voir sortir des rangs du clergé, spécialement du jeune clergé, des idées pleines de périls et d'erreurs sur les fondements mêmes de la doctrine catholique. Quelle en est la source la plus ordinaire ? Sans doute le dédain orgueilleux de l'antique sagesse, le dédain de la philosophie scolastique que l'Eglise a tant de fois consacrée ¹. »

Léon XIII, discernant le danger que faisait courir l'abandon de la philosophie scolastique et thomiste, s'était employé de son mieux à ramener les écoles catholiques dans le droit chemin. L'Encyclique *Aeterni Patris* du 4 août 1879 restera l'un des actes les plus admirables de ce grand Pape. Mais Léon XIII n'avait pas été obéi comme on aurait dû. Le Modernisme, avec son culte pour le « positif », comme on disait alors, aggrava la situation ; il écarta de plus en plus la jeunesse des sciences qui sont comme la clef de toutes les autres, notamment la métaphysique.

Pie X ne pouvait dévoiler plus clairement l'origine de tant de déviations. Privées de la sûre lumière d'une saine philosophie, trop d'intelligences s'étaient éloignées de la vérité et de la science pour se laisser prendre au scintillement d'habiles sophismes, basés non sur l'être, mais sur l'apparence de l'être, sur des *hypothèses* qui manquaient d'un fondement solide.

Il était urgent de remédier au mal, et Pie X le fit avec courage, complétant l'œuvre de son glorieux prédécesseur.

Le Modernisme se flattait de rester dans l'Eglise pour la renouveler, l'adapter au siècle ² et, pour y réussir, il commençait par combattre la philosophie de saint Thomas.

Tyrrell s'était efforcé un jour de faire passer, sous la couverture du Docteur angélique, en l'interprétant à sa manière,

¹ Lettre *Sub exitum*, du 6 mai 1907, aux archevêques et évêques de France, protecteurs de l'Institut catholique de Paris. PIE X, *Acta*, V, pp. 39-40.

² Cf. *Le programme des Modernistes*, Rome, 1908.

des propositions modernistes qui, présentées dans leur nudité, auraient soulevé des objections et des contradictions ¹. Loisy s'est diverti de la candeur du prêtre irlandais, car il jugeait impossible de mettre d'accord saint Thomas et le Modernisme, la philosophie scolastique et la philosophie moderne ². Il ne restait plus qu'à tout reconstruire sur un nouveau système et à reléguer dans l'ombre toutes les *Sommes* issues des cerveaux métaphysiques du moyen âge, et Tyrrell, convaincu, écrivait son *Medievalism*, en réponse au cardinal Mercier ³, où il prophétisait la fin de l'Eglise pour s'être obstinée à puiser dans la doctrine de saint Thomas.

Ce n'était point le cas de s'émouvoir. Les siècles avaient démontré la puissance philosophique et scientifique du système de l'Aquinate et Pie X, y voyant une arme défensive et offensive d'inégalable valeur, ordonna que la philosophie scolastique fût remise en honneur dans les séminaires, dans les écoles et universités catholiques : une formation philosophique étendue et profonde, selon les principes de saint Thomas, était seule capable à ses yeux de préparer en toute sécurité les jeunes gens aux études théologiques et bibliques ⁴.

*

¹ M. D. PETERS, *Autobiography and Life of George Tyrrell*, tome II, p. 45, Londres, 1912.

² Alfred LOISY, *Mémoires*, tome I, pp. 494-495.

³ Londres, 1908.

⁴ Lettre *Sub exitum* du 6 mai 1907. Parmi les principaux écrits de Pie X qui recommandent l'étude de saint Thomas, citons encore la Lettre Apostolique *In praecipuis laudibus* du 23 janvier 1904, adressée à l'Académie Romaine de saint Thomas. Après avoir loué l'œuvre accomplie par son prédécesseur pour la restauration du thomisme, il ajoute : « De notre côté, arrivé au Pontificat en des temps encore plus hostiles à la vieille sagesse des Pères, nous croyons indispensable et nécessaire de maintenir scrupuleusement les décisions de notre illustre prédécesseur, en ce qui concerne l'enseignement de la philosophie et de la doctrine thomiste. » (PIE X, *Acta*, v. I, pp. 136-137.)

Il ne suffisait pas de réprimer le Modernisme ; il importait de prouver, non seulement que l'Eglise n'a pas peur de la science, mais que la vraie science historique et critique et que les méthodes les plus modernes de recherche font partie de son domaine.

Pie X avait déjà annoncé, dans l'Encyclique *Pascendi*, la création d'un Institut catholique international pour le progrès des sciences¹. On s'était mis immédiatement à l'œuvre. Les premiers travaux durèrent deux ans ; la direction générale avait été confiée aux cardinaux Rampolla, Maffi, Mercier et Toniolo de l'Université de Pise ; l'historien Pastor avait été désigné comme secrétaire. Le projet n'eut pas de suite en raison des graves préoccupations de Pie X, absorbé par la défense de la foi contre l'assaut du Modernisme, ainsi que par les grandes réformes internes de l'Eglise, objets de ses méditations dès le début de son Pontificat².

Il réalisa du moins la fondation de l'*Institut Biblique* pour l'étude des Livres Saints où l'on s'attacherait particulièrement aux découvertes et aux progrès, dans l'ordre linguistique, historique et archéologique.

Evêque et cardinal, il s'était intéressé à la question biblique, devenue le champ de bataille des Modernistes. Il avait dénoncé leurs audaces, afin que les fidèles ne se laissent pas séduire par la phosphorescence d'une science présomptueuse qui enlevait aux Livres Saints leur caractère sacré et leur autorité divine. Inutile de répéter ce qui a été relaté plus haut. Disons seulement que, dès son accession au Pontificat, dans la Lettre Apostolique *Scripturae Sanctae*, du 23 février 1904 — pré-

¹ PIE X, *Acta*, v. IV, p. 114.

² Témoignage de Mgr G. ANICHINI, chanoine de St-Pierre de Rome (arch. de la Postulation). — Cf. aussi COMM. NOGARA, *Proc. Ap. Rom.*, pp. 179-180. — Le projet de Pie X fut repris plus tard par Pie XI qui créa l'Académie des Sciences (Cf. COMM. NOGARA, *ib.*, p. 180).

lude d'autres actes plus importants — il fit entendre combien il avait à cœur l'étude de l'Écriture Sainte, « source de la Révélation divine et de la Foi ». Il disait :

La conscience de Notre charge apostolique Nous exhorte à promouvoir dans le clergé, autant qu'il est possible, l'étude de l'Écriture sainte, en ces temps où Nous voyons cette source de la Révélation divine et de la Foi assaillie de tous côtés par l'intempérance de la raison humaine ¹.

Léon XIII avait pensé lui-même à fonder à Rome un Institut Biblique qui aurait été comme le complément pratique de l'Encyclique *Providentissimus Deus* du 18 novembre 1893, mais la chose était demeurée à l'état de projet.

Tandis que se déroulaient, chaque jour plus brûlantes, les controverses autour de l'historicité, de la valeur et de l'interprétation des Livres Saints, et que de toutes parts on pressait le Saint-Siège de mettre un frein aux audaces des novateurs, Léon XIII annonça, vers la fin de 1902, au lieu de l'Institut, la constitution d'une Commission biblique, chargée de pourvoir à l'illustration et à la défense des études bibliques ².

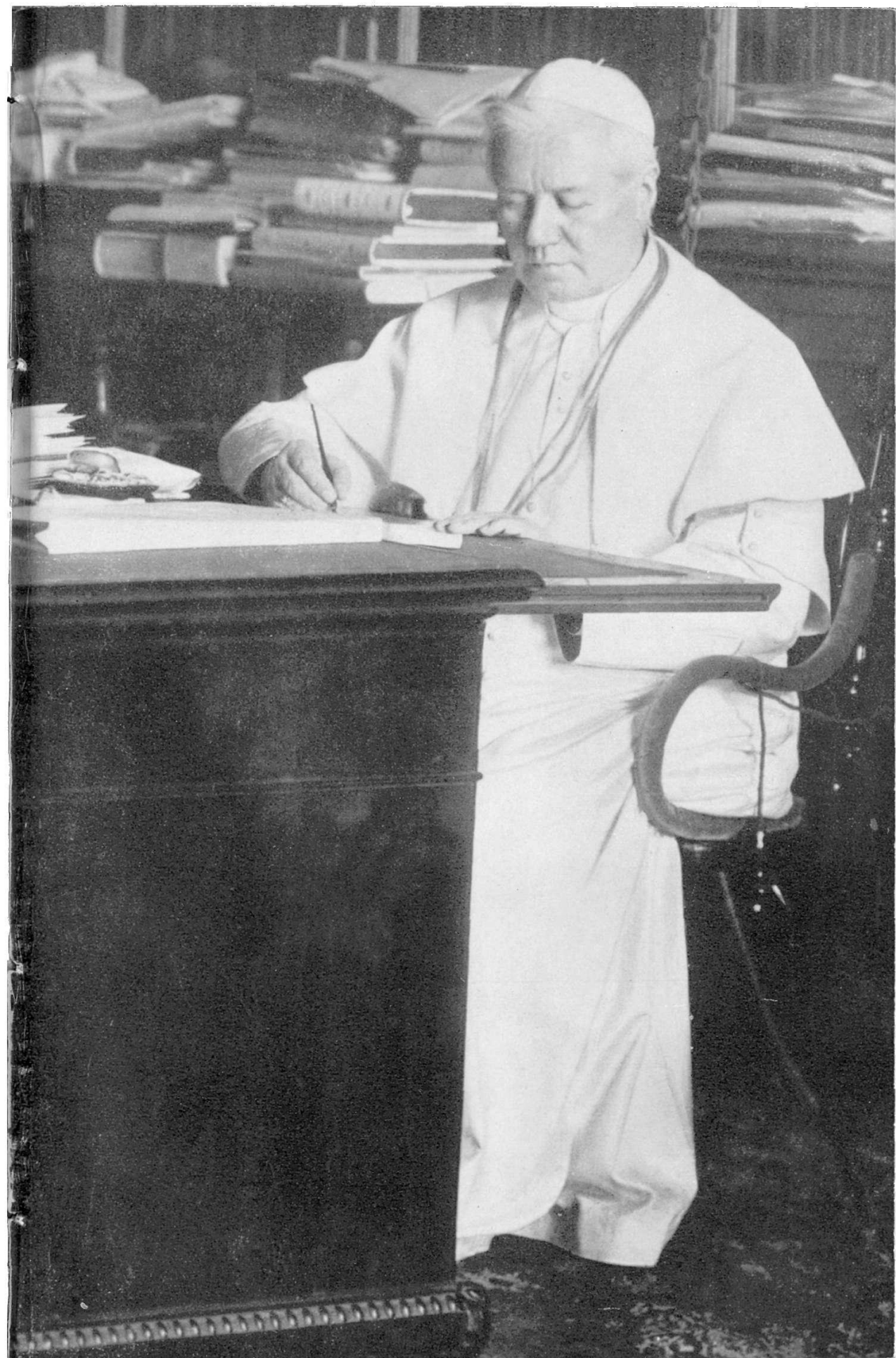
Pie X devait faire davantage.

Après avoir donné à la Commission des bases plus sûres, et une existence juridique avec la faculté de conférer les grades académiques ³, décrétant que les décisions de cette

¹ PIE X, *Acta*, v. I, p. 176. — Un fait montre quelle grande importance il attachait à l'étude de la Bible : Son vif désir de s'adonner d'une manière toute particulière à l'étude des langues orientales afin de pouvoir scruter les Livres de l'Écriture dans le texte original. Ce « très ardent désir », il l'avait exprimé durant ses études au Séminaire de Padoue. (Cf. Cod. 1100 de la Bibl. du Séminaire de Padoue.)

² Lettre Apostolique *Vigilantiae studiique memores* du 30 octobre 1902. — Léon XIII fut amené à créer cette Commission biblique, précisément pour avoir auprès de lui un corps de savants qui examineraient les problèmes sur lesquels on sollicitait alors le jugement de Rome.

³ Lettre Apostolique *Scripturae*, PIE X, *Acta*, v. I, pp. 176-179.



Commission auraient la valeur et la force des Décrets émanés des Sacrées Congrégations Romaines (Motu Proprio *Prae-stantia scripturae sacrae* du 18 novembre 1907) : Pie X, *Acta*, v. IV, pp. 233-236), il était besoin d'aller bravement à la rencontre des incrédules et de leur montrer que la position scientifique de l'Eglise s'était améliorée depuis vingt et trente ans.

La fondation d'un Institut Biblique, « riche de toutes les ressources du progrès scientifique moderne ¹ », était toujours le souhait de Pie X, mais, par manque de moyens, on dut l'ajourner jusqu'en 1909 ². En attendant, il encouragea les travaux pour la revision de la *Vulgate*, dont le texte avait été altéré au cours des siècles ³. Cette tâche fut confiée à l'Ordre bénédictin : travail considérable et d'une importance fondamentale du point de vue critique ⁴.

*

¹ *Ib.*, p. 177.

² La constitution de l'Institut Biblique fut annoncée par Pie X dans la Lettre Apostolique *Vinea electa*, du 7 mai 1909.

Il rappelait les désirs de Léon XIII et les siens propres, tendant à ce que, au milieu des confusions et incertitudes soulevées par l'incrédulité, la jeunesse studieuse, notamment la jeunesse studieuse catholique, eût une Ecole où elle pût se spécialiser dans la science des Lettres Sacrées (*in scientia divinatorum eloquiorum singulares evasuri*). Pour la joie, l'honneur et le bien de l'Eglise, Pie X érigeait donc à Rome l'Institut Biblique pontifical. La Lettre Apostolique en détermine le but et les attributions ; puis elle traite de son organisation pratique et de ses rapports avec la Commission biblique, celle-ci devant continuer à s'occuper, avec son aspect de Tribunal Suprême présidé par le Pape, de toutes les questions inhérentes à l'Ecriture Sainte. (Cf. *Acta Ap. Sedis*, v. I, 1909, pp. 447-451).

Pie X put réaliser la fondation de l'Institut Biblique grâce à la munificence d'une pieuse et riche Française, Madame du Coetlosquet, sœur d'un Abbé Bénédictin. (Cardinal CANALI, *Proc. Ord. Rom.*, 2083.)

³ Lettre Apostolique *Delatum sodalibus*, du 3 décembre 1907 : PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 117-119.

⁴ Les premiers résultats heureux de ce travail immense qui doit aboutir à une édition critique de la *Vulgate*, avec un riche appareil de notes et de variantes, virent le jour sous le pontificat de Pie XI, en 1926, par la publication de la *Genèse*.

Mais le nom de Pie X devait s'attacher à une œuvre plus grandiose encore et qui lui valut « de prendre dans l'histoire du Droit Canon, la même place qu'occupe Justinien dans l'histoire du Droit Romain » — selon l'expression d'un éminent juriste italien ¹ : la codification des Lois de l'Eglise.

Quelques jours après son élection à la Papauté, Pie X avait déjà manifesté l'intention d'entreprendre cet immense travail.

Curé et évêque, il s'était heurté à l'impossibilité de bien gouverner, avec des lois complexes et désuètes, éparses dans de vieilles compilations quasi introuvables et avec une masse de décrets qui parfois se contredisaient et qui ne convenaient plus aux nouvelles conditions des temps. Le 19 mars 1904, son *Motu proprio* « *Arduum sane munus* » ordonne la codification du Droit Canon, mesure digne d'entrer dans son programme de « Restauration dans le Christ » et il en trace les grandes lignes ².

Il nourrissait l'espoir que la réforme serait achevée de son vivant. Tandis que l'on y travaillait sans relâche sous son impulsion, il ne cessait de répéter : « Je dois vous presser, parce que je vieillis et que je voudrais voir la fin ³. »

La Providence en avait disposé autrement.

Après dix années d'un labeur infatigable, préparé par lui et dont il dirigeait chaque étape avec « d'opportunes suggestions ⁴ », il dut laisser à son successeur la tâche non achevée.

Le Pape Benoît XV, promulguant le nouveau Code, dans l'allocution consistoriale du 4 décembre 1916, résuma les motifs qui avaient présidé à cette réforme et les grands avantages qu'en tirerait l'Eglise. Il conclut :

¹ M. ORLANDO, *Ap. Rom.*, p. 774.

² PIE X, *Acta*, v. I, pp. 219-222.

³ Cardinal MERRY DEL VAL : *Pie X, Impressions et Souvenirs*, p. 92.

⁴ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 94.

La divine Providence avait réservé à Pie X, Notre prédécesseur de sainte mémoire, la gloire de rendre à l'Eglise cet insigne service. Vous savez avec quelle activité il s'est consacré à cet immense travail dès le début de son Pontificat, avec quelle persévérance il l'a poursuivi. S'il ne lui a pas été donné d'en voir la fin, ce n'en est pas moins lui que l'on doit considérer comme l'auteur du Code, et c'est pourquoi la postérité le mettra au rang des Pontifes qui, comme Innocent III, Honorius III et Grégoire IX, ont acquis une grande renommée dans les annales du Droit Canon. Pour Nous, il Nous suffit de promulguer ce qu'il a accompli¹.

« JE REGARDE LE CRUCIFIX »

Léon XIII avait emporté dans la tombe le chagrin de n'avoir pas réussi à assurer la paix religieuse en France, à arrêter la République française sur le chemin de la rupture avec l'Eglise où l'entraînaient ses origines et ses principes.

Escomptant toujours un reste d'honnêteté chez les hommes d'Etat français, Léon XIII avait poussé la patience à l'extrême. A tous ses actes de bienveillance avaient répondu de nouvelles ingratitude, de nouvelles offenses, de nouveaux attentats aux droits de l'Eglise et des catholiques, et l'on demandait à ceux-ci de se soumettre, non seulement dans l'ordre légal et civil, mais dans l'ordre spirituel, aux principes d'un gouvernement anti-catholique.

De 1880 à 1902 se succédèrent des lois, de plus en plus

¹ Cf. *Acta Ap. Sedis*, v. VIII (1916), p. 466. — On ne doit pas oublier une réforme de caractère juridique et administratif, celle de la Curie Romaine ordonnée et accomplie par la Constitution *Sapienti consilio* du 29 juin 1907 (PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 146-161) pour simplifier et accélérer l'expédition des affaires. (Cf. *Romana Curia a B. Pio X sapienti consilio reformata, Romae* 1951.)

« Etant évêque, Pie X avait constaté et déploré la lenteur avec laquelle les affaires se traitaient à Rome. » (Mgr PESCINI, *Proc. Ap. Rom.*, pp. 881-882.) L'inconvénient venait du fait que les compétences de chaque Congrégation n'étaient pas bien déterminées.

iniques, sous prétexte de défendre l'Etat contre ses ennemis : les catholiques ¹ !

La guerre ne s'atténua point après la fameuse Lettre Pontificale aux Français, du 16 février 1892, « *Au milieu des sollicitudes* », dernier témoignage de la longanimité du Saint-Siège envers la République ².

Léon XIII, alarmé, voulut s'adresser encore une fois au Président de la République. Il écrivit à Emile Loubet, le 23 mars 1900 :

Ce serait pour Nous, parvenu au soir de la vie, une trop grande amertume de voir s'évanouir toutes Nos intentions de bienveillance à l'égard de la Nation française et de son gouvernement, auxquels Nous avons donné des témoignages réitérés, non seulement de Nos attentions les plus délicates, mais aussi de Notre efficace et particulière affection ³.

Neuf mois plus tard, il écrivait à l'archevêque de Paris, Son Em. le Cardinal Richard, pour décliner toute responsabilité dans les douloureux événements qui déjà s'annonçaient à l'horizon :

Depuis le commencement de notre Pontificat, Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification qui lui aurait procuré d'incalculables avantages non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique. Nous n'avons pas reculé devant les difficultés, Nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse. Nous éprouverions une extrême douleur

¹ E. SODERINI, *Le Pontificat de Léon XIII*, v. II, pp. 243-516, Milan, 1932-1933.

² LÉON XIII, *Acta*, v. XII, pp. 19-25. Innovation digne de remarque : Léon XIII publia cette Lettre en langue française, non pas tant par déférence pour la France que pour éviter les discussions auxquelles pourrait donner lieu la traduction du latin.

³ *Acta Sanctae Sedis Supplem.*, v. XXXVIII (1905-1906), p. 158. Cf. aussi *Livre Blanc, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en France*, Doc. III, p. 158. Rome, Typographie vaticane, 1905.

si, arrivé au soir de notre vie, Nous nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de nos sollicitudes paternelles et condamné à voir dans le pays que nous aimons les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement, sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès, ni conjurer des malheurs que nous avons tout fait pour empêcher et dont Nous déclinons, à l'avance, la responsabilité ¹. (23 décembre 1900, Léon XIII, *Acta*, p. 350 ; Rome 1901.)

Mais la persécution était en marche.

En présence de plusieurs centaines de maires, presque tous francs-maçons, rassemblés à Paris en juillet 1900, le président Loubet avait déclaré que la République était plus qu'une forme de gouvernement, qu'elle était « un principe » et qu'elle ne se détournerait jamais de sa voie.

Et, en 1901, les Congrégations religieuses furent expulsées de France !

★

A Léon XIII succède Pie X.

La veille du couronnement de Pie X, Emile Combes, dans un discours aux « Amicales » de Marseille, avertit, en termes injurieux, le nouveau Pape de se préparer à la guerre.

Celle-ci recommence immédiatement. On supprime l'indemnité concordataire de Mgr Andrieu, évêque de Marseille, qui avait fièrement relevé les insultes lancées contre le Pape et l'honneur de l'Église par le président du Conseil ².

On voulait, de toute évidence, pousser le Saint-Siège à quelque acte ou protestation qui justifiasse la rupture des relations diplomatiques, prélude de la Séparation. Mais Rome veillait : si le Concordat devait être abrogé, le monde jugerait à qui en incomberait la responsabilité ³.

¹ *Livre Blanc*, Doc. XII, p. 180.

² *Journal des Débats*, 10 août 1903, n. 220. — Cf. aussi : C. BELIN. Aventino : *Le gouvernement de Pie X*, ch. VII, pp. 190-192, Paris, 1911.

³ Pie X, après avoir déploré dans une lettre au président Loubet,

La Franc-Maçonnerie cherchait un prétexte. Après quelques tentatives qu'avait fait échouer la prudence du Saint-Siège, elle crut le trouver dans la visite du président Loubet au roi d'Italie (24 avril 1904). Etant donné la situation anormale de l'Italie en face du Vatican, par suite des douloureux événements de 1870, le Saint-Siège ne manquerait pas de protester au nom de la dignité et des droits sacrés du Pontificat romain. La protestation pontificale serait considérée comme une offense à la République, à laquelle nul ne pourrait demander de respecter « la fiction d'un pouvoir temporel écroulé depuis trente-quatre ans ¹ ».

Le plan de la secte n'aurait pas réussi, peut-être, si une indiscretion du Prince de Monaco n'avait fait connaître au public la protestation envoyée par le Cardinal Merry del Val aux chefs d'Etat représentés auprès du Saint-Siège. La presse maçonnique d'Italie et de France voulut donner au voyage du président Loubet un caractère ouvertement hostile au Pape ². Pour se venger de la protestation du Secrétaire d'Etat,

23 décembre 1903, la persécution contre les Congrégations religieuses, les attaques contre l'Eglise, la suspension des indemnités concordataires au clergé et la vacance prolongée d'un grand nombre de sièges épiscopaux, concluait : « De notre côté, si par malheur cette éventualité (la Séparation) devait se produire, Notre cœur qui aime tendrement la Fille aînée de l'Eglise en éprouverait une profonde affliction ; mais, en même temps, Nous le disons en toute sincérité, plein de confiance dans la vitalité de l'Eglise de France, Nous ne manquerons à aucun des devoirs qui Nous seront imposés et par sa divine mission et par la nature des circonstances, laissant à d'autres les responsabilités des conséquences qui en résulteraient. » (Cf. *Livre Blanc, Doc. XII, p. 183.*)

¹ Paroles d'Emile Combes à la Chambre française pour justifier, d'accord avec le ministre des Affaires étrangères, Delcassé, la fermeture de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Le député Mesureur, Président de la Commission du Budget, avait, le 27 novembre 1900, défini le pouvoir temporel des Papes « un musée d'antiquités ». (*La Civiltà Cattolica* de Rome (1900), v. IX, p. 120.)

² *La Civiltà Cattolica* de Rome (1904), v. II, p. 396 et v., III p. 579.

Emile Combes rappela immédiatement à Paris l'ambassadeur de France (28 mai 1904)¹.

Ce rappel n'était pas encore la rupture, mais il y préluait. Le dernier prétexte fut la déposition que Pie X avait faite des évêques de Dijon et de Laval, comme indignes du ministère épiscopal².

Devant cette mesure, Emile Combes, impatient d'aboutir à la Séparation, déclara — mensonge historique — qu'aucun espoir d'entente ne subsistant, « le gouvernement de la République avait décidé de mettre fin à ses relations avec le Saint-Siège, et que, dès ce moment, la mission du Nonce Apostolique à Paris devait être considérée comme close, et terminée pour toujours. »

Trois mois plus tard (14 novembre), dans une grave allocution consistoriale, Pie X fit justice de toutes les accusations portées contre l'Eglise, et démontra que ce n'était point l'Eglise, mais l'Etat français qui avait violé le Concordat.

On sentait un abîme entre la haute figure du Pape et les pygmées de la politique anticléricale.

Pie X ne dissimula aucun des prétextes invoqués par le gouvernement de Paris pour justifier la rupture du Concordat. Mais il ne suffisait pas de démontrer la loyauté de l'Eglise, sa fidélité constante au Concordat ; il fallait faire toucher du doigt le mépris de l'anticléricisme pour les Pactes, les obstacles opposés au libre exercice du culte divin, les indignes traitements infligés aux évêques et au clergé, l'intrusion

¹ *Livre Blanc*, c. VIII, pp. 103-104 ; *Doc.* XXIV-XXV, pp. 223-282. Quand le cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat, vint annoncer à Pie X le rappel de l'ambassadeur français, le Pape lui répondit : « *Eminence, regardons le Crucifix. Que dit-il ? Il dit : NON POSSUMUS. Voilà notre chemin ; voilà notre direction.* » (Cardinal CANALI, *Proc. Ord. Rom.*, 2048.)

² Vers la fin du règne de Léon XIII, on avait déjà conseillé à l'évêque de Laval, Mgr GEAY, de se retirer, pour des raisons d'ordre exclusivement ecclésiastique. (*Livre blanc*, p. 123.)

laïque dans les séminaires, la guerre à l'enseignement religieux, l'oppression des droits les plus sacrés du Pontificat romain concernant la nomination des évêques.

« Nous aurions préféré, disait-il, ne pas parler d'une aussi pénible situation, mais les droits de l'Eglise impudemment violés et la dignité du Saint-Siège accusé d'un crime qu'il n'a pas commis, exigent une protestation publique contre tant d'outrages ¹. » Et sondant l'avenir d'un coup d'œil prophétique, il ajoutait :

Hélas ! rien ne donne à espérer que les attaques en cours contre l'Eglise soient près de finir. Mais viennent des événements plus graves, ils nous trouveront préparé et sans crainte, fortifié, comme nous le sommes, par la parole du Christ : « Comme ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; mais ne craignez pas, parce que j'ai vaincu le monde ². »

Le discours de Pie X dénonçant de façon irréfutable la perversité d'un gouvernement chez lequel il n'y avait aucune ombre de sincérité et d'honnêteté, produisit une très grosse impression.

Mais le monde savait désormais à quoi s'en tenir.

La discussion de la Loi de Séparation, à la Chambre française, dura trois mois ; au Sénat, où le Bloc maçonnique était déchaîné, elle fut plus vite expédiée. Le 9 décembre 1905, la loi était votée et, deux jours après, promulguée ³.

L'ignominie, tramée avec acharnement depuis les derniers jours du Pontificat de Léon XIII était consommée : abrogé, le Concordat qui portait la signature du vainqueur de Marenngo ; la justice trahie ; l'apostasie de l'Etat proclamée !

*

¹ PIE X, *Acta*, v. II, p. 192.

² S. JEAN, xv, 20. — Pie X, *Acta*, *ib.*, p. 193.

³ Cf. *Journal Officiel de la République française*, 11 décembre 1905, pp. 7205-7209.

L'iniquité de la Loi n'appelle pas beaucoup de commentaires.

Il ne s'agissait pas tant de séparer l'Eglise de l'Etat que d'assujettir complètement l'Eglise à l'Etat, et, plus exactement, de créer un schisme : une Eglise d'Etat ¹.

Pie X méditait, priait, suivait en silence le développement des événements.

A un interlocuteur lui disant que les Français attendaient un mot de lui, il répondit :

« — Ne sentez-vous pas que l'heure approche où Jésus-Christ va mettre sa main divine dans les choses de France ? Oui, la France ne se détachera pas du Christ, J'attends l'aide de Dieu et, quand le moment sera venu, je parlerai ². »

Et le moment arriva où, du haut de la Chaire de Pierre, plus fort que toute puissance terrestre, dominant toute la politique humaine, sûr des promesses infaillibles du Christ, le Pape humble et saint prononça une sentence inexorable comme un jugement de Dieu : il condamnait la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'Encyclique *Vehementer*, du 11 février 1906, exprima clairement sa pensée.

L'âme pénétrée de douleur par cette loi inique visant à « briser les liens séculaires qui unissaient la France au Siège Apostolique, » Pie X réfute les raisons invoquées pour la justifier.

Sur quel principe philosophique et juridique se sont basés les auteurs de la loi du 11 décembre 1905 ?

L'Eglise et l'Etat, disent-ils, sont deux sociétés qui doivent être séparées :

Affirmation fausse, très fausse, injurieuse envers Dieu ;

¹ Emile COMBES avait élaboré un programme de *Constitution civile du clergé*. (A. DEBIBOUR, *L'Eglise catholique et l'Etat sous la Troisième République* (1870-1906), tome II, p. 438, Paris, 1906-1909.)

² Camille BELLAIGUE, *Pie X et Rome*, p. 57, Paris, 1916.

contraire au devoir qui incombe à l'Etat d'aider les sujets à atteindre leur fin éternelle ; contraire à l'harmonie qui doit régner entre la société civile et la société religieuse ; et contraire à l'ordre civil. Si, pour un Etat quelconque, la séparation est blâmable et funeste, elle l'est beaucoup plus encore pour la France que l'Eglise a privilégiée dans le cours des siècles et qui lui doit ses grandeurs les plus vraies, ses gloires les plus pures ¹.

Détruire cette union traditionnelle serait priver la Nation française d'une grande part de sa force morale et de son autorité dans le monde ².

Dans le cas où ces considérations ne suffiraient pas à faire comprendre l'erreur de la Séparation, une autre raison aurait dû retenir le gouvernement français : le respect des Pactes.

Le Concordat était un traité bilatéral qui obligeait les deux parties contractantes. Le gouvernement français veut ignorer le Pape, et aggravant l'injure à l'égard du Siège Apostolique, il foule aux pieds la foi jurée, il abroge *unilatéralement* le Pacte ³.

Mais il y a pire encore.

★

Une fois les liens rompus, on était dans l'obligation de laisser à l'Eglise son indépendance, cette liberté du droit commun que le laïcisme affectait de vouloir concéder.

Indépendance, liberté ?... Or, la loi promulgue maintes mesures restrictives qui mettent l'Eglise sous le joug du pouvoir civil et bouleversent sa divine constitution :

La Sainte Ecriture enseigne et la tradition des Pères confirme que l'Eglise est le corps mystique du Christ, corps régi par des Pasteurs et des Docteurs. Donc une société d'hommes

¹ PIE X, *Acta*, v. III, pp. 24-39.

² *Ib.*, pp. 26-28.

³ *Ib.*, pp. 29-30.

où quelques-uns sont à la tête, avec pleins pouvoirs de gouverner, enseigner, juger. Société inégale par essence, c'est-à-dire comprenant deux catégories de personnes, les Pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Ces catégories sont tellement distinctes entre elles que, dans le corps pastoral seul, résident le droit et l'autorité nécessaires pour diriger tous les membres vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle a le devoir de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre les Pasteurs ¹.

Les articles de la Loi ne tiennent pas compte de cette doctrine :

Contrairement aux principes indiqués, la loi de Séparation attribue l'administration et la tutelle du culte public, non pas au Corps hiérarchique institué par le Sauveur, mais à une association de personnes laïques ².

A cette association, elle impose une forme, une personnalité juridique et, pour tout ce qui touche au culte religieux, elle la considère comme ayant seule des droits civils et des responsabilités. C'est elle qui disposera, quoique d'une manière temporaire seulement, des évêchés, des presbytères et des séminaires ; c'est elle enfin qui administrera les biens, réglera les quêtes, recevra les aumônes et les legs destinés au culte. Quant à la hiérarchie, silence absolu !

Si la Loi prescrit que les associations cultuelles doivent être constituées conformément aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, on a soin de déclarer que, dans tous les différends qui pourront naître relativement à leurs biens, le Conseil d'Etat sera seul compétent. Ces associations cultuelles seront donc, vis-à-vis de l'autorité civile, dans une dépendance telle que l'autorité ecclésiastique n'aura plus sur elles aucun pouvoir.

Combien toutes ces dispositions sont blessantes pour l'Eglise et contraires à sa constitution divine, il n'est pas besoin de le démontrer.

Pie X dénonce l'iniquité des autres articles de la Loi ; puis, il rend son arrêt :

¹ *Ib.*, pp. 30-31.

² Article VIII de la Loi de Séparation.

Nous souvenant de Notre charge apostolique et conscient de l'impérieux devoir qui Nous incombe de défendre contre toute attaque et de maintenir dans leur intégrité absolue les droits inviolables et sacrés de l'Eglise, en vertu de l'autorité suprême que Dieu nous a conférée, Nous, pour les motifs exposés ci-dessus, **NOUS RÉPROUVONS ET CONDAMNONS la loi votée en France sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat** comme gravement **INJURIEUSE ENVERS DIEU** qu'elle renie officiellement quand elle pose en principe que la République ne reconnaît aucune Religion. Nous la **RÉPROUVONS ET CONDAMNONS**, parce qu'elle **VIOLE GRAVEMENT LE DROIT NATUREL, le droit des gens et la fidélité due aux traités**. Nous la condamnons comme **CONTRAIRE A LA CONSTITUTION DIVINE DE L'EGLISE, A SES DROITS ET A SA LIBERTÉ**, aux droits multiples que l'Eglise a acquis devant la Nation française en vertu du Concordat. Nous la **RÉPROUVONS ET CONDAMNONS** comme *offensante pour la dignité de ce Siège Apostolique, pour Notre Personne, pour l'Episcopat, pour le clergé et pour tous les catholiques français*.

En conséquence, Nous protestons solennellement et de toutes Nos forces contre ladite loi, déclarant qu'ELLE NE POURRA JAMAIS ÊTRE ALLÉGUÉE CONTRE LES DROITS IMPRESCRIPTIBLES ET IMMUABLES DE L'EGLISE ¹.

L'Encyclique *Vehementer* jeta le trouble et l'indignation chez les Modernistes qui ne craignaient pas d'opposer à la hiérarchie divinement constituée « la société » — la masse des fidèles — et qui voyaient dans l'obéissance au Siège Apostolique la ruine de la France. Mais la fermeté du Pape avait bien traduit le sentiment de tout l'épiscopat et de tout le clergé qui préférait la misère et la faim ² à une

¹ PIE X, *Acta*, v. III, p. 35. — Un jour, en 1906, il disait à un curé de sa Vénétie :

« — Vous connaissez évidemment les nouvelles qui concernent la France. Plusieurs ont critiqué les mesures qui m'ont coûté tant de peine. J'ai beaucoup prié et j'ai fait beaucoup prier avant qu'on en vienne à cette rupture, mais je me réjouis aujourd'hui parce que j'ai défendu et sauvé la liberté de l'Eglise, et je suis convaincu que l'avenir me donnera raison. » (Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, p. 535.)

² Camille BELLAIGUE, *op. cit.* — Cardinal P. GASPARRI, *Ord. Rom.*, 1819-1823. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2053.

organisation bureaucratique ouvertement en opposition avec la constitution de l'Eglise. Pie X avait choisi pour l'Eglise de France la persécution et la pauvreté, parce qu'il la voulait reine et non esclave.

Quelques jours plus tard, le matin du 25 février, dimanche de la Quinquagésime, il descendait à Saint-Pierre pour consacrer quatorze évêques français désignés et nommés par lui sans demander permission ou *exequatur* au gouvernement de Paris et qu'il envoyait au-devant des privations et des luttes. Il prononçait ces paroles mémorables :

« Je voudrais vous accompagner, prendre part à vos douleurs, à vos angoisses, être toujours auprès de vous pour vous reconforter. Mais, absent de corps, je serai avec vous en esprit, en célébrant chaque jour le Sacrifice de la messe, devant le Saint Tabernacle d'où viennent la force pour combattre et la certitude de la victoire ¹. »

Mais il y avait encore des timides : le groupe d'éminents catholiques que la presse monarchique baptisa « les cardinaux verts ». Tout en affirmant leur plein accord avec la pensée du Pape, ils concluaient dans une adresse à l'Episcopat, que l'Eglise devrait accepter la Loi de Séparation, au moins à titre d'expérience, en ce qui concernait les associations cultuelles.

La réunion plénière de l'Episcopat français, tenue à Paris du 30 mai au 1^{er} juin 1906, donne à ces conseillers improvisés la réponse qu'ils méritaient ².

¹ Cardinal R. MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, pp. 49-51.

² « Pie X jugea opportun de réunir les évêques de France et d'avoir leur avis sur la situation. » Les 74 cardinaux, archevêques et évêques, réunis à l'archevêché de Paris, par 72 voix, déclarèrent inacceptables les Associations cultuelles telles qu'elles étaient déterminées par la Loi de Séparation. Quant aux « Associations cultuelles conformes aux droits essentiels de l'Eglise et de la hiérarchie », l'ambiguïté des termes de la Loi en excluait la possibilité. — L'Episcopat de France devait se réunir encore à deux reprises en séances

Serait-il possible de former des associations culturelles qui s'accorderaient en même temps avec les exigences de la Loi et avec la divine Constitution de l'Eglise, de telle sorte que l'autorité de la hiérarchie serait assurée ? La fragilité du projet soumis aux évêques ressortait trop clairement de l'obligation où l'on serait d'admettre dans ces associations à côté du représentant de l'Eglise considéré comme *un occupant sans titre juridique*, un président laïc responsable devant le pouvoir civil.

Etant donné l'esprit des législateurs et le but qu'ils poursuivaient, c'est-à-dire la servitude et l'oppression de l'Eglise en France, on discernait aisément les raisons qui feraient repousser ce projet par le Saint-Siège, tuteur des droits inaliénables de l'Eglise.

Tandis qu'on discutait à Paris sur la possibilité de former des associations culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine ecclésiastique, une Congrégation cardinalice abordait le même problème, en présence du Pape. Les avis étaient divisés. Quelques cardinaux de curie ne cachaient pas leurs hésitations : inquiets pour l'avenir du clergé français, ils penchaient du côté des « concessionnistes »¹.

Pie X écoutait, méditait, priait. Il ne cherchait qu'en Dieu sa lumière et sa force. Car il ne s'agissait pas pour lui d'intérêts ou de convenances, mais d'un choix entre le bien et le mal.

« Seule importe la loi de Dieu, disait-il alors à un interlocuteur français. Nous ne sommes pas des diplomates. Notre mission est de défendre la loi de Dieu. Aucune puissance terrestre ne peut nous induire à sacrifier les droits de l'Eglise qui sont imprescriptibles, sa hiérarchie qui est

plénières : du 4 au 6 septembre 1906 à l'archevêché de Paris et le 15 janvier 1907 au château de la Muette. (Mgr M. CLÉMENT, *Vie du Cardinal Richard*, Paris 1922, pp. 440-465.)

¹ Cardinal GASPARRI, *Ord. Rom.*, 1820. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2050-2051.

sacrée, sa liberté qui est inviolable. Je sais que quelques-uns se préoccupent *des biens* de l'Eglise ; moi, je me préoccupe *du bien* de l'Eglise. Perdons les églises, mais sauvons l'Eglise. Qui se préoccupe trop de ses biens ne pense pas assez à son bien ¹. »

Un autre jour, avec cette intuition surnaturelle qu'ont seuls les saints, il disait, en montrant du doigt le Crucifix : « Je regarde le Crucifix ². »

Le 10 août 1906, parut l'Encyclique *Gravissimo officii munere*, d'où rayonnaient son courage et sa foi et qui anéantissait à jamais l'espoir caressé par les sectaires de faire plier l'Eglise devant la violence politique et la force brutale ³.

Pie X répète qu'il n'est pas possible d'accepter les associations culturelles, telles que la Loi les impose, et il déclare :

Mettant de côté ces associations que la conscience de Notre devoir nous défend d'approuver, il convient d'examiner s'il est licite d'essayer à leur place quelque autre genre d'associations légales et canoniques, comme on dit, et de préserver ainsi les catholiques de France des graves préoccupations qui les menacent.

A coup sûr, rien ne Nous préoccupe, rien ne Nous tient tant angoissé que ces éventualités. Plût au ciel que Nous eussions quelques faibles espérances de pouvoir, sans heurter les droits de Dieu, faire cet essai et délivrer Nos fils bien-aimés de tant et de si grandes épreuves.

¹ Camille BELLAIGUR, *Pie X et Rome*, p. 48.

² Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 351. — Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 680. Cardinal DE LAI, *ib.*, 538. — Le cardinal Ferrata, l'un de ceux qui avaient plaidé le plus chaudement la thèse de l'opportunité des accords, afin de sauvegarder les propriétés de l'Eglise en France et d'assurer l'exercice du culte gravement menacé par l'article 4 de la loi, fut frappé par cette simple phrase et le geste qui l'accompagnait : « Très Saint Père, dit-il, nous avons exposé notre point de vue. Mais si Votre Sainteté croit devoir agir autrement, je m'inclinerai en toute humilité, car le Pape a des lumières spéciales. » (Cardinal FERRATA, *Mémoires inédits* : Archives de la famille Ferrata de Rome.)

³ PIE X, *Acta*, v. III, pp. 181-185.

Mais, comme cet espoir Nous fait défaut, la Loi restant telle quelle, NOUS DÉCLARONS QU'IL N'EST PAS PERMIS D'ESSAYER CET AUTRE GENRE D'ASSOCIATIONS, tant qu'il n'apparaîtra pas d'une façon certaine et légale que la divine Constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife romain et des évêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Eglise, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans lesdites associations, en pleine sécurité.

Vouloir le contraire, Nous ne le pouvons pas sans trahir Notre charge, sans amener la perte de l'Eglise en France.

Il vous reste donc, Vénérables Frères, à prendre les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens pour organiser le culte religieux. Nous ne vous ferons jamais, dans une matière si importante et si ardue, attendre Notre concours. Absent de corps, Nous serons avec vous par la pensée et par le cœur. Nous vous aiderons en toute occasion de Nos conseils et de Notre autorité.

C'est pourquoi, ce fardeau que Nous vous imposons, dans Notre amour pour l'Eglise et pour votre patrie, prenez-le sur vous, courageusement, fiez-vous à la divine Providence, dont le secours, au moment opportun, Nous en sommes persuadé, ne manquera pas à la France.

Les associations cultuelles ne furent donc pas mises à l'essai.

Le régime qui, avec la Loi de Séparation, et la menace de la faim, avait cru provoquer un schisme entre l'Eglise de France et Rome, ne pouvait recevoir d'autre réponse d'un Pape qui dédaignait les calculs humains et envisageait toutes choses avec le regard surnaturel des saints.

Des juges superficiels représentèrent le refus de Pie X comme une témérité, comme un péril pour le clergé français, alors que c'était un geste sauveur. L'Eglise de France perdrait un gros patrimoine et serait jetée sur la paille, mais elle recouvrerait sa liberté.

Le sénateur italien Victor-Emmanuel Orlando, après avoir examiné la loi de 1905 et la nature des associations cultuelles, écrivait très justement :

Rien de plus grand que la position adoptée par le Pape dans la lutte avec le gouvernement français et plus spécialement à propos de la loi de décembre 1905 qui dénonçait le Concordat et instituait les fameuses associations cultuelles. Par celles-ci, le gouvernement livrait les choses du culte aux laïcs, sous la surveillance du Préfet, détruisait ainsi la Hiérarchie qui est l'essence de l'Eglise catholique. Repousser ce système, c'était, pour le catholicisme français, perdre son patrimoine profane et sacré.

Pie X n'a pas hésité : il a repoussé les cultuelles.

J'ai su de lui cette phrase mémorable. Quelqu'un lui demandait comment l'Archevêque de Paris pourrait exercer son ministère sans maison, sans argent, sans église. Il répondit qu'en tout cas il pourrait toujours appeler à cette fonction un Franciscain, obligé par sa règle de vivre d'aumônes, dans une absolue pauvreté.

Décision magnifique par son esprit apostolique ; et, en même temps, la plus utile à l'intérêt politique de la Papauté, tant il est vrai que l'intuition spontanée vaut plus, même au point de vue pratique, que les calculs subtils et les finasseries. Qui ne connaît les luttes épiques, déroulées pendant des siècles entre le Saint-Siège et l'Etat français pour assurer la Suprématie religieuse avec le droit de nomination des évêques et des curés, ou au moins le droit de contrôle ? A part le sentiment religieux personnel des gouvernants, il est certain que, dans la poursuite de cette fin politique, il n'y a pas eu de différences essentielles entre la Monarchie, l'Empire et la République, Louis XIV, Napoléon et M. Combes. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire, la Papauté a reconquis pleinement sa suprématie sur le clergé gallican, et cela date de Pie X. Sans doute la bataille coûte-elle plusieurs milliards, mais le résultat méritait ce sacrifice ¹.

*

Pie X avait mis en échec le gouvernement français, qui passa aussitôt aux représailles : confiscation de tous les biens mobiliers et immobiliers (de 30.000 paroisses et 100.000 prêtres) déjà menacés par l'article IV de la Loi de Séparation.

¹ *I miei rapporti di Governo con la Santa Sede*, pp. 11-12, Milan, 1944.

Mgr Montagnini, représentant du Saint-Siège, resté à Paris après l'expulsion du Nonce, fut reconduit à la frontière. Au mépris de toute loi, on ouvrit et fouilla les Archives de la Nonciature, dans l'espoir d'y trouver des documents compromettants. (*La Civiltà Cattolica* de Rome (1907), v. II, pp. 227-230).

Mais l'Episcopat tout entier était avec le Pape, pour la résistance ¹.

Le 6 janvier 1907, une nouvelle Lettre de Pie X, « *Une fois encore* », confond les hommes du gouvernement.

Après avoir dit la part qu'il prend aux tristesses des catholiques français et la consolation qu'il ressent de leur obéissance, de l'union des évêques derrière lui, il défend l'Eglise contre l'accusation d'avoir provoqué la guerre religieuse :

« Etrange accusation ! L'Eglise, fondée par Celui qui est venu ici-bas pour le pacifier et pour réconcilier l'homme avec Dieu, répudierait sa sublime mission si elle désirait la guerre. Au contraire, elle lui est et lui sera toujours fidèle. Le monde entier sait d'ailleurs aujourd'hui que, si la paix des consciences est rompue, ce n'est pas du fait de l'Eglise, mais de ses ennemis. Dans cette France aimée, ce n'est pas l'Eglise qui a levé l'étendard de la guerre. Cette guerre, depuis vingt-cinq ans, elle ne fait que la subir. Voilà la vérité ². »

Paroles solennelles qui visent tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1880.

Pie X proteste ensuite contre la spoliation des biens, et il s'écrie :

« Non, l'Eglise ne souhaite ni ne veut la guerre religieuse, car la persécution est une injustice. L'Eglise n'a pas abandonné ses biens : biens du culte, biens des pauvres, biens des trépassés. Ils lui ont été extorqués par la violence.

¹ Cardinal GASPARRI, *Ord. Rom.*, 1819-1923. Camille BELLAIGUE, *op. cit.* — Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2053.

² Cf. PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 9-10.

« La vérité est celle-ci : l'Eglise, perfidement placée dans l'alternative de choisir entre la ruine matérielle et une inadmissible offense à sa divine constitution, s'y est refusée et s'y refusera toujours.

« Déclarer vacants les biens ecclésiastiques si, dans un certain délai, l'Eglise n'a pas pourvu à la création d'un nouvel organisme dont les conditions s'opposent manifestement à la divine constitution de l'Eglise ; attribuer les biens à des tiers comme s'il s'agissait de biens sans maîtres, et affirmer que l'Etat ne dépouille pas l'Eglise, mais dispose des biens qu'elle a abandonnés, ce n'est pas seulement un raisonnement de sophistes, c'est ajouter la dérision à la plus cruelle et à la plus inique spoliation. Si l'Etat français l'avait voulu, il aurait été facile de ne pas soumettre les associations cultuelles à des conditions en opposition directe avec la divine constitution de l'Eglise. C'est précisément ce qu'on a fait ¹. »

Pie X termine par une déclaration éloquente, pleine de foi et dictée par son cœur :

« C'est en vain qu'après Nous avoir mis dans la dure nécessité de repousser leur loi, ses auteurs — voyant les maux qu'ils ont attirés sur la patrie, sentant la réprobation universelle monter comme une marée vers eux — essaient d'égarer l'opinion publique et de faire retomber sur Nous la responsabilité de ces maux.

« Leur tentative de réussira pas.

« Nous n'aurions pu agir autrement sans fouler aux pieds notre conscience, sans forfaire au serment que Nous avons prêté en montant sur la Chaire de Pierre, et sans violer la hiérarchie catholique, base de l'Eglise selon la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Nous attendons sans crainte le verdict de l'histoire. Elle dira que, les yeux immuablement fixés sur les droits supérieurs de Dieu à défendre, Nous n'avons pas*

¹ *Ib.*, p. 12.

voulu humilier le pouvoir civil ni combattre une forme de gouvernement, mais sauvegarder l'œuvre intangible de Notre-Seigneur et Maître Jésus-Christ.

« L'histoire dira encore que Nous vous avons défendus, bien-aimés Fils, *de toute la force de notre immense tendresse* ; que ce que Nous avons demandé et demandons pour l'Eglise *dont la France est la Fille aînée et une partie intégrante*, c'est le respect de sa hiérarchie, l'inviolabilité de ses biens, la liberté. Si l'on avait écouté Notre requête, la paix religieuse n'aurait pas été troublée en France et, le jour où on l'écouterait, la paix renaîtra.

« L'histoire dira enfin que si, assuré d'avance de votre générosité magnanime, Nous n'avons pas hésité à annoncer l'heure des sacrifices, *c'est pour rappeler au monde que l'homme doit nourrir ici-bas des préoccupations plus hautes que celles des contingences périssables de cette vie et que la joie suprême, inviolable joie de l'âme humaine sur cette terre, c'est le devoir surnaturellement accompli coûte que coûte et, par là même, Dieu honoré, servi et aimé malgré tout*¹. »

Le document pontifical eut l'effet d'un coup de foudre pour la secte maçonnique. La fermeté inattendue de Pie X faisait crouler, une fois de plus, le laborieux édifice de la Séparation.

Clemenceau dit : « Nous avons tout prévu, sauf ce qui est arrivé, le refus des cultuelles par Pie X². » Au Sénat, le 23 novembre 1905, Aristide Briand s'était plu à dire : « On ne refuse pas 40 millions par an destinés au culte³ ! » Pie X avait refusé l'or des puissants de ce monde, tandis que d'autres lui conseillaient la retraite stratégique ou la reddition, comme s'il n'était acculé qu'à la défaite et à la servitude⁴.

¹ *Ib.*, pp. 15-17.

² R. P. SAUBAT, *Ord. Rom.*, 1302.

³ C. BELIN, *Aventino*, *op. cit.*, ch. IX, p. 278.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 911.

Ce fut le triomphe de la foi de Pie X ¹. Quand la Fille aînée de l'Eglise traversait une des heures les plus malheureuses de son histoire, il répéta le cri de Jésus à Satan qui lui montrait les richesses terrestres : « Arrière, séducteur ² ! » et le cri de Pierre : « Que ton argent périclite avec toi ³ ! »

Les Combes, les Clemenceau, les Briand avaient perdu le sens des réalités. Ils n'avaient pas deviné que les insidieuses machinations de leur laïcisme et de leur statolâtrie se heurteraient à la volonté de Pie X et qu'il en ferait jaillir la libération de l'Eglise. Ils s'étaient flattés de détacher de Rome les catholiques français ; ils n'ont abouti qu'à cimenter l'union de l'Eglise de France avec l'Eglise-Mère. Ils avaient rêvé de bouleverser, après vingt siècles, la divine constitution de l'Eglise en installant les laïcs à la place des prêtres et les prêtres à la place des laïcs, et ils ont abouti à la rendre plus inébranlable. Ils avaient cru briser la résistance par la persécution et la famine ; ils ont eu la preuve que l'Eglise, dépouillée et appauvrie, souffre avec le Divin Persécuté mais ne marchandé pas avec l'Antéchrist, ne vacille ni ne meurt, et n'a pas besoin des secours de la puissance humaine pour vivre ; la foi de ses fils lui suffit.

La France maçonnique avait supprimé le budget du culte ; la France catholique conservait le budget de la Foi. Elle avait les promesses de Pie X, qui avait souvent affirmé que le clergé ne manquerait pas des moyens nécessaires à la vie et au culte, et même que ces moyens se multiplieraient ⁴.

Les catholiques français comprirent l'acte courageux du Pape qui avait évoqué la foi de leurs ancêtres et les fonts baptismaux de Reims. Ils surent assurer l'entretien de leurs

¹ L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, 1680.

² S. MATTHIEU, IV, 10.

³ *Actes des Apôtres*, VIII, 20.

⁴ Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2051. Cf. aussi Comm. FORNARI, *ib.*, 1333. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 911.

évêques, la dignité de leurs prêtres, la splendeur des offices sacrés. Ils donnèrent ce spectacle merveilleux de concorde, d'union et de discipline dont Pie X les félicitait, le 19 novembre 1908 :

Je ne cesserai jamais de remercier Dieu qui m'a inspiré de dire à mes Fils de France : Suivez-moi dans la douleur, mon seul regret est de ne pas être auprès de vous pour livrer ensemble la bataille de Dieu.

De votre pays me sont venues les plus belles consolations. La France s'est montrée la Fille aînée de l'Eglise, non par des paroles seulement, mais par des actes magnifiques. J'ai dit à mes Vénérables Frères, les évêques de France : abandonnez vos palais ; éloignez de vos séminaires les jeunes gens, espoir de votre Eglise ; n'acceptez pas un sou de ceux qui veulent asservir l'Eglise ; dans vos tribulations, ne regardez que Jésus-Christ, dépouillé de tout, dénudé, crucifié ; après trois jours il a triomphé de la mort et, pour vous aussi, l'heure de la victoire sonnera.

Ces chers fils, restés fidèles, ont vu leurs fils quitter les séminaires, asiles de leur piété ; ils ont vu les bonnes Sœurs de charité écartées du chevet des malades ; ils ont vu les Congrégations religieuses si méritantes contraintes d'abandonner la patrie et de chercher un abri sur la terre étrangère. Ils ont vu tout cela et ils ont fourni l'exemple d'un fait nouveau dans l'histoire ecclésiastique. Tous les évêques, sans une seule exception, ont écouté la parole du Pape comme celle de Dieu ; tous les prêtres ont écouté avec respect et obéissance la parole des Anges de leurs diocèses ; les fidèles ont dit, d'une voix unanime : comptez sur nos forces et notre générosité.

Vous n'avez plus de somptueux palais, mais vous avez un asile où vous reposer ; vous n'avez plus les séminaires commodes et spacieux, mais vous avez un endroit où élever vos clercs ; vous n'avez plus les religieux et les moines, mais les fidèles remplissent leur apostolat ; vous n'avez plus l'indemnité budgétaire, mais vous ne manquerez pas de subsides pour les frais du culte.

Oh ! si j'ai murmuré le *Miserere* pour les épreuves de l'Eglise de France, je puis entonner le *Te Deum* de la consolation chaque fois que je pense aux sacrifices que supportent

les catholiques français pour l'amour de l'Eglise, et je chanterai toujours le *Te Deum* de l'allégresse et de la reconnaissance ¹.

Pie X n'avait jamais douté des destins de la Fille aînée de l'Eglise. Son allocution consistoriale du 29 novembre 1911, si elle revient encore sur les erreurs et les fautes, aura la beauté d'une prophétie :

Que vous dirai-je à vous, Fils de France, qui gémissiez sous le poids de la persécution ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se repentira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de fils, qui prêchent la vérité de l'Evangile dans le monde presque entier, et dont beaucoup l'ont scellée de leur sang ; les prières de tant de saints qui désirent ardemment avoir pour compagnons, dans la gloire céleste, les frères bien-aimés de leur patrie ; la piété généreuse de tant de fidèles qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies, mais elle ne périra pas, la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes.

Un jour viendra, et Nous espérons qu'il n'est pas très éloigné, où la France, comme Saül sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, et entendra une voix qui lui répétera : « Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ? » Et sur sa réponse : « Qui es-tu, Seigneur ? » la voix répliquera : « Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. » Et elle, tremblante et étonnée, dira : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Et lui : « Lève-toi ; lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis, et le pacte de notre alliance, et va, Fille aînée de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et tous les rois de la terre ².

Paroles prophétiques ³ ! La France ne voudra pas infliger de démenti au saint Pape.

¹ PIE X, *Acta*, v. IV, pp. 306-307.

² *Acta, Ap. Sedis*, III (1911), p. 657.

³ « A ce propos, Pie X, causant avec quelqu'un, lui dit, moi

Quand, dans les premières heures du 20 août 1914, on apprit à Paris la mort de Pie X, l'âme de toute la France se recueillit sous les voûtes majestueuses de Notre-Dame. Au-dessus du catafalque, flottera un vieil étendard, celui de l'enfant-guerrière de Domrémy, le drapeau que Pie X avait baisé dans la Basilique vaticane, le 19 avril 1909, où il élevait Jeanne d'Arc aux premiers honneurs des autels, au milieu des acclamations de 30.000 pèlerins français conduits par leurs 70 évêques¹.

Ce drapeau, si les fautes des hommes l'ont obscurci, resplendira toujours pur, effleuré par les lèvres du Pape qui, à l'aube de son orageux pontificat, disait aux séminaristes français de Rome : « J'aime tant la France ! Ma prière de chaque jour est celle-ci : Que ne soit pas enlevé à la France son sceptre de Fille aînée de l'Eglise². »

Oui, l'avenir a donné pleinement raison au Pape qui, à l'heure décisive, a dit sans trembler au clergé de France : « Nous pouvons perdre les églises, mais nous sauvons l'Eglise. Mieux vaut le sacrifice des richesses que celui de la liberté³. »

L'Eglise de France s'est inclinée devant la parole du Pape, s'est appuyée de toute son ardeur à la Chaire de Pierre. On n'avait jamais vu, dans un siècle de négation, pareil spectacle d'union, de concorde, d'harmonie. On le devait au *Non possumus* de l'héroïque Pontife⁴.

présent : « *Je ne le verrai peut-être pas, mais la France reprendra ses relations avec le Saint-Siège.* » (G. PASQUALI, *Proc. Ord. Rom.*, 1513.)

¹ Comm. FURNARI, *Ord. Rom.*, 1399. — « *Le Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife Pie X.* » Rome, décembre 1909, p. 144.

² Allocution du 15 septembre 1903.

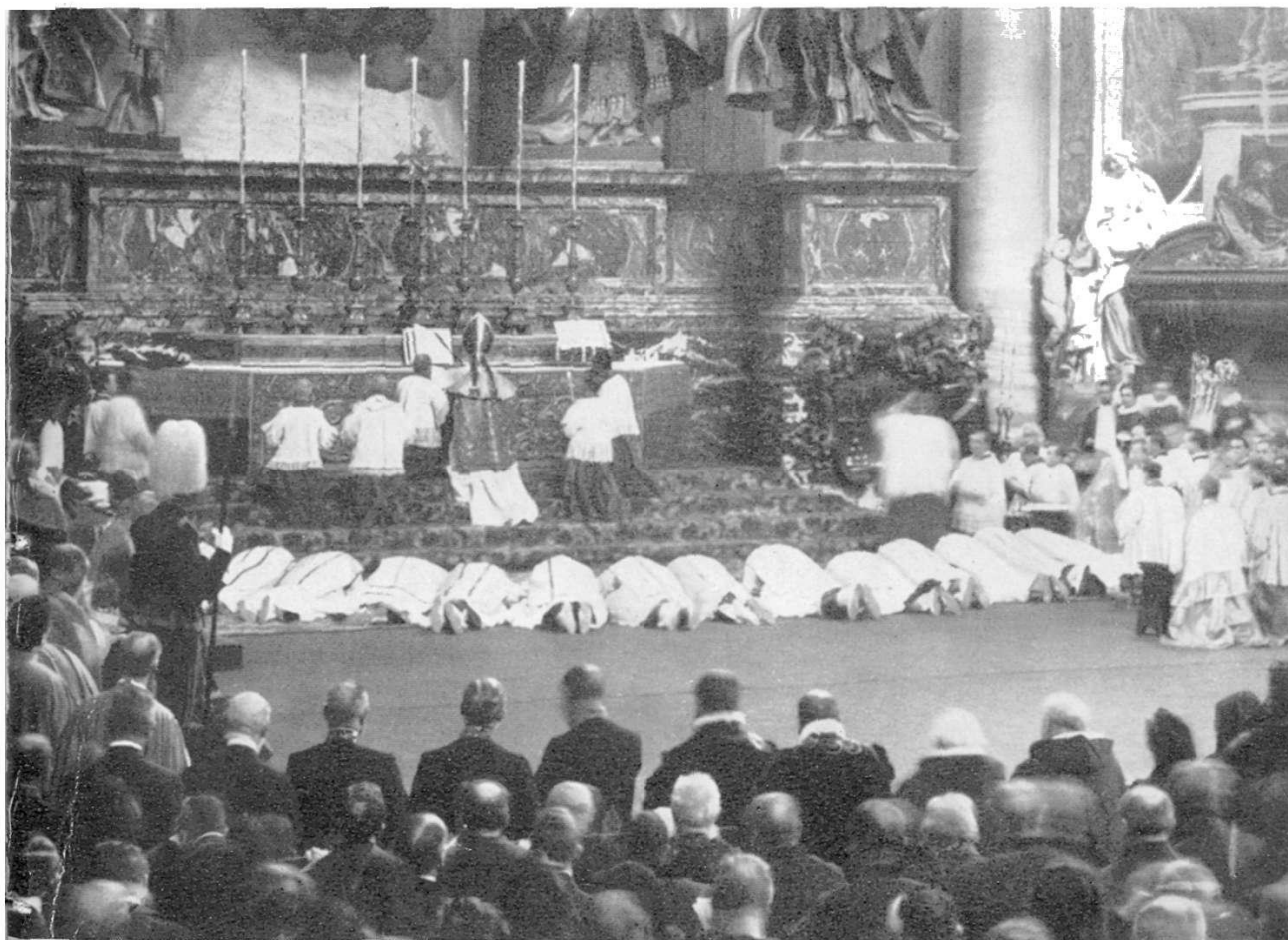
³ Camille BELLAIGUE, *op. cit.*, ch. III, p. 48.

⁴ Dans leur Lettre Postulatoire du 23 juin 1923, les dix évêques survivants des quatorze que Pie X avait consacrés après la condamnation de la loi, s'exprimaient ainsi :

« A des évêques français, à ceux spécialement qui furent les *évêques de la Séparation*, il convient d'insister sur l'attitude du vénéré



Pie X à la grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican



**Consécration de quatorze évêques français
dans la Basilique de St-Pierre**

POUR LE RÈGNE SOCIAL DU CHRIST

Pie X eut à débattre une autre grave question.

Depuis de longues années, surtout depuis l'Encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII (15 mai 1891), s'élevaient de vives discussions entre les catholiques, à propos du mouvement social et de la démocratie chrétienne.

L'Encyclique avait donné sans doute un grand élan aux initiatives sociales des catholiques. Mais le mouvement était plus ancien et avait fourni d'excellents résultats ¹. Ces initiatives furent gâtées par l'invasion de tendances tout autres qu'orthodoxes, quoique l'on tentât de les justifier en se réclamant de la *Rerum Novarum*.

C'est un fait bien éloquent par lui-même que Léon XIII

Pontife en cette conjoncture où Pie X fut vraiment le *sauveur de l'Eglise de France*. Comprenant que des principes essentiels étaient en cause, et qu'en une telle occurrence, ce serait les compromettre que de recourir aux combinaisons, même apparemment opportunes de la politique humaine, Pie X se montra uniquement préoccupé de mettre hors d'atteinte, non seulement les droits sacrés de l'Eglise, mais l'intégrité même de sa constitution. Avec une sûreté de vues que l'avenir justifierait, avec une promptitude, une décision et une fermeté qui devaient déconcerter les adversaires de l'Eglise ; prévoyant bien à quels sacrifices il vouait, pour de longues années, les catholiques de France, mais sûr que rien ne leur paraîtrait payer trop cher la liberté de l'Eglise, Pie X fit écho à la voix du premier Pape en formulant un *Non possumus* sans équivoque ni réplique. » (Archives de la Postulation.)

¹ Il suffit de citer, pour la France, les *Cercles catholiques d'ouvriers*, de Maurice Maignen, le comte Albert de Mun et le marquis de La Tour du Pin ; pour l'Italie, les *Cercles ouvriers*, développés surtout dans l'Italie septentrionale, sur le modèle du *Cercle ouvrier Saint-Joseph*, fondé par le comte Stanislas Medolago Albani, premier animateur du Mouvement social catholique italien ; et, pour l'Allemagne, le *Centre*.

Du côté scientifique, mentionnons l'*Union de Fribourg*, composée d'illustres sociologues de tous les pays d'Europe, qui prépara les matériaux pour la *Rerum novarum*. Après sa dissolution, elle fut remplacée par l'*Union catholique des Etudes sociales*, dont le principal animateur fut Pie X.

ait été contraint de rappeler les catholiques sociaux démocrates sur la voie droite, avec l'Encyclique *Graves de communi* (18 janvier 1901) où il réprouvait des interprétations qui ne correspondaient en rien à la pensée de la *Rerum Novarum*.

Malheureusement, le Modernisme, après avoir faussé les idées dans le domaine philosophique et théologique, après avoir adopté le principe de la séparation de la science et de la foi, avait abouti à cet autre principe, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, de la conscience chrétienne et de la conscience civile.

★

La Démocratie chrétienne, si elle voulait être l'action sociale catholique, devait être exclusivement un mouvement consacré à l'amélioration matérielle et morale des classes plus humbles, jamais un mouvement politique, selon ses désirs et les ordres de Léon XIII, exprimés dans l'Encyclique *Graves de communi*, répétés dans la non moins célèbre *Instruction de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires sur l'Action populaire chrétienne* (27 janvier 1902)¹. Mais, malheureusement, la voix de Léon XIII ne devait pas être comprise. Les controverses et les querelles se poursuivirent, au grand dommage de la cause catholique.

Nous avons dit quelle avait été l'attitude du cardinal Sarto, à Mantoue et à Venise, au milieu des divers courants. Promu à la Papauté, il ne tarda point à élever la voix.

A ceux qui craignaient une sorte de désaveu de la Démocratie chrétienne, Pie X fit savoir qu'il ne changeait rien aux directions de son prédécesseur, à cette condition que la Démocratie chrétienne demeure dans la ligne et le programme

¹ LÉON XIII, *Acta*, v. XXI, pp. 3-20. Rome 1902. — *Acta S^{ae} Sedis*, vol. XXXIV (1901-1902), pp. 401-413).

clairement fixés par les Encycliques *Rerum Novarum* et *Graves de communi*; qu'elle soit un mouvement en faveur de l'élévation religieuse, morale et matérielle du peuple et n'excede pas ses limites pour devenir un parti politique; que, dans la discussion des problèmes sociaux, on s'en tienne strictement à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, affirmée dans les documents du Saint-Siège; et surtout, que soit assurée l'obéissance absolue à l'autorité du Pape et des évêques ¹.

Non, Pie X n'avait rien à changer aux sages directions de Léon XIII. Mais d'aucuns ne pouvaient ignorer que leur démocratie n'était pas celle que Léon XIII avait voulue et bénie. Pour mieux, les en persuader, Pie X publie, le 18 décembre 1903 — quatre mois à peine après son élection — le célèbre *Motu proprio* sur l'*Action populaire chrétienne*, dans lequel il rappelait les enseignements de son illustre prédécesseur. Celle-ci, dans la pensée du Pape, doit avoir un but pratiquement religieux, « manifester ouvertement sa foi, par la sainteté de la vie, la pureté des mœurs, la scrupuleuse obéissance aux lois de Dieu et de l'Eglise, la plus entière subordination à la hiérarchie ² ».

Ce *Motu proprio* du 18 décembre 1903 constituait la règle

¹ Cf. Lettre de Pie X au Cardinal S. Svampa, archevêque de Bologne, du 1^{er} mars 1905. (PIE X, *Acta*, v. II, pp. 53-55).

² PIE X, *Acta*, v. I, pp. 124-125. — Plus tard, le 28 juillet 1904, Pie X signifiait, par l'entremise de son Secrétaire d'Etat : « Mieux vaut qu'une œuvre ne se fasse pas que de se faire en dehors de la volonté des évêques, ou contre leur volonté. » (*Acta*, v. II, p. 53.) — Le 1^{er} mars 1905, il écrivait au cardinal Svampa, archevêque de Bologne : « Il ne peut y avoir d'Action catholique digne de ce nom sans une entière subordination aux évêques. » (*Acta*, v. II, p. 53.) — Dans l'Encyclique *Il fermo proposito*, aux évêques d'Italie, 11 juin 1905, Pie X déclare : « Ceux qui sont appelés à diriger ou se consacrent à promouvoir le mouvement catholique doivent être catholiques à toute épreuve, convaincus de leur foi, sincèrement respectueux de l'Eglise et en particulier de cette suprême Chaire Apostolique et du Vicaire de Jésus-Christ. » (*Acta*, v. II, p. 119.)

*pratique*¹ à laquelle devait se conformer l'Action populaire chrétienne ou *Démocratie chrétienne*, si elle voulait travailler avec l'Eglise à l'amélioration morale et économique du peuple et avoir pour fin suprême l'avènement du règne social de Jésus-Christ dans le monde.

La nécessité de ce document fut rendue manifeste par l'indiscipline de certains jeunes gens, subornés par Dom Romolo Murri, lors du XIX^e Congrès catholique italien, tenu à Bologne du 10 au 13 novembre 1903². Pie X qui regardait plus au pratique et au surnaturel qu'au spéculatif, avait compris qu'il fallait être énergique et inexorable, pour couper court aux discordes et à toute tentative de schisme et de rébellion. Le 28 juillet 1904, non sans une grande douleur, il supprimait l'*Œuvre des Congrès et Comités catholiques d'Italie*, qui avait représenté jusqu'alors toute l'Action catholique italienne dans le domaine religieux, économique et social³.

Ce coup net séparait le parti des rebelles du parti resté fidèle aux directives sociales de l'Eglise. Murri jeta le masque et en fondant sa *Ligue démocratique nationale* organisait un mouvement autonome en contradiction avec les principes enseignés par le Siège Apostolique dans le domaine religieux, social et politique. Mais Pie X, dans sa lettre

¹ « Règle pratique » : c'est ainsi que, dans l'Encyclique *Il fermo proposito*, Pie X définissait son *Motu proprio*. Après avoir rappelé les sollicitudes de Léon XIII pour l'Action catholique, il écrivait : « Nous aussi, avec Notre *Motu proprio* du 18 décembre 1903, Nous avons donné à l'Action Populaire Chrétienne, qui comprend tout le mouvement catholique social, une organisation fondamentale, *règle pratique* du travail commun, source de la concorde et de la charité. » (Pie X, *Acta*, v. II, p. 122.)

² Cf. Lettre citée de Pie X au Cardinal Svampa, archevêque de Bologne, du 1^{er} mars 1905.

³ Lettre circulaire du Cardinal Secrétaire d'Etat « *La Santità di Nostro Signore* du 28 juillet 1904 aux Ordinaires d'Italie (Pie X, *Acta*, v. I, pp. 312-317).

à l'archevêque de Bologne en date du 1^{er} mars 1905 y coupa court en rappelant une fois de plus qu' « il ne pouvait y avoir action catholique *di vero nome* en dehors de la dépendance des évêques ¹ ».

Dissoute l'*Œuvre des Congrès et Comités catholiques d'Italie*, il fallait donner à l'Action Catholique une nouvelle organisation et un nouveau programme tenant compte des besoins nouveaux, lui insuffler une vie plus ardente, « en faire un corps capable de résister vaillamment aux courants contraires : ainsi on continuerait à construire et le bien se répandrait davantage ² ».

A ce dessein, correspondait l'Encyclique restauratrice du 11 juin 1905, document d'une haute doctrine sociale et d'une politique qui allait au delà des circonstances. Après avoir défini la nature et les devoirs de l'Action catholique, Pie X préconisait l'*Union populaire* comme destinée à rassembler les catholiques de toutes les classes sociales, mais spécialement les grandes multitudes du peuple autour d'un unique centre commun de doctrine, de propagande et d'organisation sociale ³.

*

¹ PIE X, *Acta*, v. II, p. 533. — Par l'Encyclique *Pieni l'animo*, du 28 juillet 1906, aux Evêques d'Italie, il interdisait sous peine d'inhabilité aux Ordres sacrés pour les séminaristes et sous peine de suspense *a divinis* pour les prêtres, de s'inscrire à la *Ligue démocratique nationale* de Murri (PIE X, *Acta*, v. III, pp. 172-173).

² PIE X, *Acta*, v. II, p. 114.

³ Le soin de réaliser cette Union populaire fut confiée par Pie X au professeur G. Toniolo, de l'Université de Pise, au comte Stanislas Medolago Albari, de Bergame, et au commandeur Paul Pericoli, président de la Société de la Jeunesse italienne. Ces personnages organisèrent le Mouvement Catholique italien sur les bases de la fameuse organisation allemande du *Volksverein*, qui avait réussi à resserrer les grandes troupes des catholiques, non seulement aux côtés de l'Episcopat, mais encore dans les grandes organisations du Centre, le parti des Catholiques au Parlement. C'est ainsi qu'au bout d'une année, en février 1906, ils arrivèrent à fonder trois grandes

Après avoir donné un nouveau règlement à l'Action catholique italienne et rappelé la Démocratie chrétienne à l'esprit de la pensée sociale de Léon XIII, Pie X s'applique à corriger les déviations de la Démocratie chrétienne dans le *Sillon* de Marc Sangnier ¹.

Sans aucun doute, la Lettre Apostolique « *Notre charge apostolique* » du 25 août 1910, compte, parmi tous les documents du Pontificat, comme le plus grand depuis l'Encyclique *Pascendi*, car le Modernisme social est la conséquence directe, logique et nécessaire du Modernisme philosophique et religieux, lequel rejaillit sur tout le système démocratique-social ².

Faisant le procès du *Sillon*, Pie X fait le procès d'une Démocratie sortie des principes du Modernisme, identique dans tous les pays et qui vise aux mêmes buts, en contradiction ouverte avec la Démocratie, telle que l'entend l'Eglise.

Unions nationales, indépendantes l'une de l'autre : l'*Union populaire*, l'*Union économique-sociale*, et l'*Union électorale*, auxquelles s'ajouta en 1909 l'*Union des Femmes catholiques*, magnifiques affirmations de la sociologie chrétienne dans le domaine de l'ordre, de la foi et des mœurs, tendant à élever le peuple vers un idéal de justice économique et de paix sociale.

¹ Le mouvement du *Sillon* était né en 1893, dans le dessein d'instaurer une société nouvelle sur les bases démocratiques chrétiennes, où seraient sauvegardés les droits des humbles et des ouvriers.

« Le mouvement souleva un vif enthousiasme, surtout parmi les jeunes, et beaucoup d'évêques le virent d'un œil favorable. Grâce à sa chaude éloquence, Marc Sangnier contribua beaucoup à son développement. Quand celui-ci était venu à Rome, Pie X l'avait reçu avec bienveillance et affection. Mais peu à peu, le mouvement dégénéra. Il accepta et propagea des idées extrémistes qui n'étaient plus conciliables avec la doctrine catholique traditionnelle. On essaya de faire comprendre à Marc Sangnier qu'il s'engageait dans une fausse route ; mais au lieu de faire machine arrière, il préféra donner au *Sillon* une couleur politique, croyant ainsi le soustraire au jugement de l'épiscopat et de l'Eglise. D'où la condamnation du 25 août 1910, à laquelle Marc Sangnier se soumit généreusement. » (*Proc. Ord., Rom., pp. 480-482.*)

² *Acta Ap. Sedis*, v. II (1910), pp. 607-633.

La condamnation des erreurs démocratiques dont le *Sillon* était devenu comme la synthèse exigeait le même courage et la même fermeté qu'il avait déployés quand il s'était dressé contre le Modernisme et contre l'esprit d'indépendance de la Démocratie chrétienne de Murri ¹. Mais Pie X n'était pas homme à reculer, ni à taire la vérité par crainte de l'opinion, lorsque les droits de Dieu, le salut des âmes et l'intérêt de la Société étaient en jeu.

*

Il examine les doctrines et les erreurs du *Sillon* et souligne l'erreur fondamentale qui est de vouloir se soustraire à l'autorité de l'Eglise ².

Les *sillonnistes* le contestent. Ils affirment qu'ils se sont toujours tenus dans le cadre de l'Eglise et des Encycliques Pontificales. Cela ne correspond point à la vérité. Il suffit de rappeler le principe sur lequel ils basent leur action pour le relèvement de la classe ouvrière : le *nivellement des classes*, principe tout à fait opposé au programme tracé par Léon XIII à la Démocratie chrétienne :

Autre rêve du *Sillon*, celui de changer les bases naturelles et traditionnelles de la société, et de promettre une société future édifiée sur d'autres principes qu'ils osent déclarer plus féconds, plus bienfaisants que ceux sur lesquels repose la société chrétienne actuelle. C'est un rêve et rien d'autre, car dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur, on n'édifiera pas la société si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux.

Non, la société n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'ins-

¹ Pie X avait réprouvé la Démocratie chrétienne de Murri parce qu'elle était en contradiction avec les principes supérieurs et les solennelles directives de l'Eglise dans le domaine religieux, social et politique. (PIE X, *Acta*, vol. II, p. 53.)

² *Ib.*, p. 609.

taurer et de la restaurer sans cesse sur nos fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *omnia instaurare in Christo* ¹.

*

Pie X rappelle la force et l'éternelle vitalité du principe chrétien, auquel doivent rester constamment fidèles ceux qui entendent travailler au salut de la société. Pour que l'on comprenne qu'il parle en connaissance de cause et pour couper court à toutes les objections, il mande à son tribunal, une par une, les théories sociales du *Sillon*.

Le *Sillon* a le noble souci de la dignité humaine. Mais, cette dignité, il la comprend à la manière de certains philosophes dont l'Eglise n'a guère à se louer.

Selon ces philosophes, le premier élément de la dignité humaine est la liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière de religion, chaque homme est autonome.

De ce principe initial, le *Sillon* tire les conséquences suivantes :

Aujourd'hui, le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui ; il doit s'en affranchir : *émancipation politique*.

Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent ; il doit secouer leur joug : *émancipation économique*.

Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires ; il doit se soustraire à cette domination : *émancipation intellectuelle*. Le nivellement des conditions à ce triple point de vue, émancipation politique, économique, intellectuelle, établira parmi les hommes l'égalité qui est la vraie justice humaine.

Une organisation politique et sociale fondée sur cette double base, la *liberté* et l'*égalité* — auxquelles viendra bientôt

¹ *Ib.*, pp. 611-612.

s'ajouter la *fraternité* — voilà ce que les *sillonnistes* appellent la Démocratie ¹.

Néanmoins l'égalité et la liberté n'en constituent que le côté négatif. « Ce qui fait proprement et positivement la Démocratie, c'est la participation la plus grande possible de chacun au gouvernement de la chose publique. Et cela comprend un triple élément, politique, économique et moral ². »

D'abord, *en politique* :

Le *Sillon* n'abolit pas l'autorité, il l'estime nécessaire, mais il veut la partager, ou pour mieux dire la multiplier de telle façon que chaque citoyen deviendra une sorte de roi.

L'autorité, il est vrai, émane de Dieu, mais elle réside primordialement dans le peuple et s'en dégage par voie d'élection ou, mieux encore, de sélection, sans pour cela quitter le peuple et devenir indépendante de lui. Elle sera extérieure, mais en apparence seulement ; en réalité, elle sera intérieure, parce que ce sera une autorité consentie.

Proportions gardées, il en sera de même dans *l'ordre économique*.

Soustrait à une classe particulière, le patronat sera si bien multiplié que chaque ouvrier deviendra une sorte de patron.

La forme appelée à réaliser cet idéal économique n'est point, affirme-t-on, celle du Socialisme ; c'est un système de coopératives suffisamment multipliées pour provoquer une concurrence féconde et pour sauvegarder l'indépendance des ouvriers qui ne seront enchaînés à aucune d'entre elles ³.

Mais l'élément capital est l'élément *moral* :

Comme l'autorité, on l'a vu, est très réduite, il faut une autre force pour la suppléer et pour opposer une réaction permanente à l'égoïsme individuel. Ce nouveau principe, cette force, c'est l'amour de l'intérêt professionnel et de

¹ *Ib.*, p. 613.

² *Ib.*

³ *Ib.*, pp. 613-614.

l'intérêt public, c'est-à-dire de la fin même de la profession et de la société ¹.

*

Ici, la Lettre Pontificale expose la théorie ou plutôt le rêve du fondateur du *Sillon* : raffermir le principe de la fameuse trilogie, *liberté, égalité, fraternité*, d'où découlera la démocratie économique et politique, et le règne de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ².

Après cela, comment nier que « *le Sillon oppose doctrine à doctrine, qu'il bâtit sa cité sur une théorie contraire à la vérité catholique et qu'il fausse les notions essentielles et fondamentales qui règlent les rapports sociaux dans toute la société humaine* » ?

Mais la conclusion, qui est une sentence, doit être prouvée, et le Pape va faire cette preuve.

Les philosophes de la Révolution et, à leur suite, les *libéraux*, proclament que tout pouvoir vient du peuple ; qu'en conséquence ceux qui exercent le pouvoir dans la société ne l'exercent pas comme leur autorité propre, mais comme une autorité à eux déléguée par le peuple et sous la condition qu'elle puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils la tiennent. Tout contraire est le sentiment des catholiques qui font dériver de Dieu le droit de commander comme de son principe naturel et nécessaire : *Omnis potestas a Deo* ⁴. Ainsi le pouvoir remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que, dans l'organisation de l'Eglise, le pouvoir part d'en haut pour aller en bas ⁵.

Mais admettons que le pouvoir se trouve radicalement

¹ *Ib.*, p. 614.

² *Ib.*, pp. 614-615.

³ *Ib.*, p. 615.

⁴ *Épître aux Romains*, XIII, 1.

⁵ Cf. Les Encycliques *Diuturnum illud* de LÉON XIII, du 29 juin 1881 et *Immortale Dei* du 1^{er} novembre 1885.

dans le peuple, que devient l'autorité ? « Une ombre, un mythe ; il n'y a plus de loi proprement dite, il n'y a plus d'obéissance ¹ » :

Le Sillon l'a reconnu. Puisqu'en effet il réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et sociale, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs ; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte serait un attentat à la liberté, la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance. Mais toute société de créatures indépendantes et inégales par nature n'a-t-elle pas besoin d'une autorité qui dirige leur autorité vers le bien commun et qui impose sa loi ? Et si, dans la société, se trouvent des êtres pervers (et il y en aura toujours), l'autorité ne devra-t-elle pas être d'autant plus forte que l'égoïsme des méchants sera plus menaçant ? Ensuite, peut-on dire avec une ombre de raison qu'il y a incompatibilité entre l'autorité et la liberté, à moins de se tromper lourdement sur le concept de la liberté ? Peut-on enseigner que l'obéissance est contraire à la dignité humaine et que l'idéal serait de la remplacer par l'*autorité consentie* ? Est-ce que les saints, qui ont été les plus obéissants des hommes, étaient des esclaves et des dégénérés ?

Le Sillon qui enseigne de pareilles doctrines et les met en pratique dans sa vie intérieure, sème donc dans la jeunesse des notions erronées et funestes sur l'autorité, la liberté et l'obéissance. Il n'en est pas autrement de la justice et de l'égalité. Il s'emploie, dit-il, à réaliser une ère d'égalité, qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice. Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice, et subversif de tout ordre social.

Ainsi la Démocratie seule inaugurerà le règne de la parfaite justice !

N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement, monarchique, démocratique, républicaine, qu'on ravale de la sorte au rang de gouvernements de pis-aller et

¹ *Acta ib.*, pp. 615-617.

impuissants ? Le *Sillon* aurait pu lire dans l'Encyclique de Léon XIII sur le principat politique que, la justice sauvegardée, il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres.

Et l'Encyclique sur la condition des ouvriers n'affirme-t-elle pas clairement la possibilité de restaurer la justice dans les organisations actuelles de la société puisqu'elle en indique les moyens ? En enseignant que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement, Léon XIII enseignait que, sous ce rapport, la Démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial.

Il en est de même de la notion de *fraternité*, dont les *sillonnistes* mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles.

Or, la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des opinions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice.

Elle nous enseigne que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres, au point que soulager un malheureux, c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager ; l'histoire démontre combien pèse peu la considération de l'intérêt commun devant la force des vices et de la concupiscence.

Non ! il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel.

En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la Démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour

chacun de ses membres par la fraternité ou, comme on dit encore, par la *solidarité* universelle, IL FAUT L'UNION DES ESPRITS DANS LA VÉRITÉ, L'UNION DES VOLONTÉS DANS LA MORALE, L'UNION DES CŒURS DANS L'AMOUR DE DIEU ET DE SON FILS JÉSUS-CHRIST. Cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal de la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le *Sillon* place une fausse idée de la *dignité humaine*.

D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, ne s'obéissant qu'à elle-même, capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain : tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours, dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Mais ce grand jour adviendra-t-il jamais, à moins de changer la nature humaine ¹ ?

Après l'examen des erreurs sociales du *Sillon*, Pie X considère son influence dans la conduite pratique :

Les doctrines du *Sillon* ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catholique, et, bien plus, on s'essaie à les *vivre*. On enseigne à cette jeunesse que l'Eglise n'a pas encore réussi, dans le cours des siècles, à constituer la société sur ses vraies bases ; qu'elle n'a jamais compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine ².

« *Le souffle de la Révolution a passé par là* », s'écrie Pie X avec un accent douloureux ³. Et l'on conçoit mieux encore sa douleur si l'on observe que le *Sillon* avait donné l'existence à une association *interconfessionnelle*, c'est-à-dire ouverte à

¹ *Ib.*, pp. 617-620.

² *Ib.*, p. 621.

³ *Ib.*, p. 622.

toutes les religions, aux croyants et aux incroyants, afin de promouvoir, sur les bases de la liberté, de l'égalité et de la fraternité universelles, la réforme de la civilisation, ce qui est une façon d'adapter la civilisation à tous les caprices des opinions les plus contraires ¹.

Pie X conclut :

Voilà ce qu'est devenu le *Sillon*. La belle association qui avait suscité tant d'espérances n'est plus qu'un affluent du mouvement d'apostasie organisé dans tous les pays pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent ².

Le *Sillon* est condamné : condamnation sans réticences et sans crainte, comme le fut la condamnation de la Démocratie chrétienne de Murri.

*

Ainsi l'exigeait la défense de la vérité, car on ne peut concevoir un *christianisme laïcisé*, tel que le rêvent les Modernistes, tout comme il n'est pas possible de faire abstraction des valeurs éternelles du christianisme, hors desquelles — ainsi que l'enseigne l'histoire — le bouleversement de la société humaine devient inévitable dans le champ de la morale, de la politique et de l'économie : le règne de la haine et la destruction de toute autorité légitime ³.

L'enseignement de Pie X est encore vivant :

« Sans l'esprit chrétien, le relèvement des classes ouvrières n'arrivera jamais au niveau de la destinée surnaturelle de

¹ *Ib.*, pp. 623-626.

² *Ib.*, p. 628.

³ Cf. aussi : Pie X, Lettre du 12 juillet 1912 au D^r M. Winands, Président des Congrès catholiques d'Allemagne. (*Acta Ap. Sedis*, v. IV (1912), p. 664.)

l'homme ; les discordes sociales, au lieu de diminuer, ne feront que s'étendre et au lieu d'établir parmi les hommes le règne de la justice et de l'amour, on en arrivera fatalement à la lutte ouverte et sanguinaire. Le relèvement économique ne sera béni de Dieu et deviendra source de prospérité sociale vraie que lorsqu'il sera le fruit de la justice et de la charité ¹.

*

D'où résulte que les mouvements de Démocratie chrétienne doivent être fermés à tout *laïcisme*, toute *aconfessionnalité* et professer intégralement la foi chrétienne, parce que, dit ailleurs Pie X, « *il n'est pas loyal de simuler, de recouvrir d'un drapeau équivoque la profession de catholicisme, comme s'il s'agissait d'une marchandise avariée et de contrebande* ² » : un avertissement qu'il renouvellera d'une manière encore plus claire en faisant écrire au Cardinal Secrétaire d'Etat :

« Le *Non erubescio Evangelium* que saint Paul, avec tant de franchise répétait aux Romains, qu'il soit imprimé en caractères grands et indélébiles sur l'étendard de toutes les institutions catholiques et qu'une profession chrétienne ouverte et franche soit leur glorieuse devise et la synthèse lumineuse du caractère qui les anime et les distingue. Aujourd'hui le Saint-Père veut inculquer à nouveau à toutes les associations qui militent dans le camp catholique de se montrer catholiques à toute épreuve, non seulement dans l'enceinte de leurs lieux de réunion, mais aussi au grand jour, dans leurs manifestations sociales ; non seulement dans le silence de la

¹ Lettre au Comte Stanislas Medolago-Albani, président de l'Union économique-sociale des catholiques d'Italie, du 19 mars 1909. (*Acta Ap. Sedis*, v. I (1909), pp. 328-329).

² Lettre au même, du 22 novembre 1909 (Archives de la Postulation).

vie privée, mais aussi en public afin que chacun puisse dire en toute vérité qu'il possède les sentiments du Christ ¹. »

C'était rappeler la pensée de Pie X qui, dans l'Action des catholiques, avait toujours réprouvé cette « honteuse apathie et vile neutralité faite de louches compromissions et aboutissant à la ruine des droits de la justice et de l'honnêteté ² ».

★

En Allemagne, dans les années 1910-1912, la question de l'*interconfessionnalisme* des syndicats s'était envenimée.

Les catholiques sociaux d'Allemagne étaient alors partagés entre deux courants, celui de Berlin et celui de Cologne.

D'après le courant de Cologne, appelé aussi de München-Gladbach, les catholiques d'Allemagne, vivant au milieu des protestants qui étaient la majorité, devaient travailler avec eux à édifier une *culture nationale* sur les bases d'un esprit commun, c'est-à-dire d'un christianisme aconfessionnel, ni catholique, ni protestant. A Berlin, au contraire, on soutenait que l'organisation ouvrière devait être *en tout et pour tout confessionnelle* ³.

Si l'école de Cologne y avait mis un peu de bonne volonté, la querelle se serait bientôt calmée. Mais la bonne volonté manquait ; les dirigeants poussèrent l'irrévérence et l'audace jusqu'à faire critiquer par leur presse de Cologne et d'Augsbourg les actes du Saint-Siège ⁴.

¹ Lettre au même, du 15 mars 1910 (*Acta Ap. Sedis*, v. II (1910), pp. 222-224). — Cf. aussi *Motu Proprio* du 18 décembre 1903. (Pie X, *Acta*, v. I, pp. 124-125.)

² Enc. *Communium rerum* du 21 avril 1909 : Cf. *Acta Ap. Sedis*, v. I, p. 365. — Cf. aussi, Enc. *Jucunda sane* du 12 mars 1904. (Pie X, *Acta*, v. I, p. 205.)

³ Le courant du Syndicalisme allemand de Cologne avait pour chef Julius Bachem, du Centre.

⁴ C'est la presse démocratique et libérale d'outre-Rhin qui faisait écho au courant de Cologne.

Pour clore la polémique, le Saint-Siège exprima le désir que les représentants des opinions en conflit s'abstinsent de toute discussion publique, laissant au Pape le soin de régler l'affaire, d'accord avec les évêques.

Attendue d'un côté avec confiance, de l'autre avec appréhension, parut, le 24 septembre 1912, l'Encyclique *Singulari quadam*. Document capital, non pas tant pour ce qui se rapporte à la querelle des catholiques allemands sur laquelle se prononce le Pape que pour les principes de valeur universelle qui y sont exposés ; principes que Pie X érige en règle inviolable de l'Action sociale catholique¹.

Le premier de ces principes est relatif à *l'interconfessionnalisme*. L'Encyclique le réprovoque, afin que la foi des catholiques allemands ne soit pas mise en péril « par une sorte de christianisme vague et non défini que l'on appelle interconfessionnel, et qui se répand sous la fausse étiquette d'une foi chrétienne commune, alors que manifestement il n'est rien de plus contraire à la prédication de Jésus-Christ¹ ».

Après *l'interconfessionnalisme*, l'Encyclique réprovoque de nouveau le Libéralisme social et politique qui réclame l'indépendance vis-à-vis de l'autorité de l'Eglise :

Nous proclamons que le premier devoir des catholiques, devoir à remplir tant dans la vie privée que dans la vie sociale et politique, est de garder fermement et de professer ouvertement, sans timidité, les principes de la vérité chrétienne,

D'autre part, en France, le *Social* de Lyon écrivait : « Observons que la solution du *Syndicat ouvert à tous* est la solution normalement désirable dans une société divisée de croyances religieuses... Ce serait une erreur très grande de croire qu'on aura mis la foi des travailleurs catholiques à l'abri de tous les dangers lorsqu'on les aura écartés d'une influence syndicale interconfessionnelle » (12 mars 1912). Sur le même ton, le même jour, un article de la *Libre Parole*, de Paris, voyait dans les directions de Rome la ruine de l'action des catholiques sociaux.

¹ *Acta Ap. Sedis*, v. IV (1912), pp. 657-672.

² *Ib.*, pp. 657-658.

enseignés par le Magistère de l'Eglise catholique ; ceux-là particulièrement que Notre prédécesseur a exposés avec tant de sagesse dans l'Encyclique *Rerum Novarum* ; principes que les évêques de Prusse, réunis à Fulda en 1900, tracèrent à leurs fidèles et que vous-mêmes, Vénérables Frères, dans vos réponses à Notre demande sur ce point, avez clairement résumés. A savoir que, quoi qu'il fasse dans l'ordre des choses temporelles, le chrétien n'a pas le droit de négliger les intérêts surnaturels ; mieux que cela, il doit, selon les règles de la sagesse chrétienne, tout diriger vers le souverain Bien, comme vers la fin dernière ; toutes ses actions, moralement bonnes ou mauvaises, c'est-à-dire en accord ou en désaccord avec le droit naturel et divin, tombent sous le jugement et la juridiction de l'Eglise ¹.

En conséquence :

Tous ceux qui, soit pris individuellement, soit groupés en sociétés, se font gloire du titre de chrétien, ne doivent pas, s'ils ont conscience de leur devoir, nourrir les inimitiés et les jalousies entre les classes sociales, mais la paix et la charité mutuelle.

La question sociale et les controverses qui s'y rapportent relativement au mode et à la durée du travail, au salaire, à la grève, ne sont pas de nature purement économique et susceptibles dès lors d'être réglées en dehors de l'autorité de l'Eglise, vu que, bien au contraire, et en toute vérité, cette question sociale est morale et religieuse au premier chef, et doit, dès lors, se régler principalement d'après les lois et le jugement de l'Eglise ².

L'Encyclique *Singulari quadam* portait un nouveau coup à ceux qui préconisaient la théorie de l'indépendance des questions économiques, soustraites à toute loi de moralité, comme s'il était possible à l'homme d'accomplir un acte qui ne tombe pas sous cette loi.

*

Pie X aborde la question des syndicats catholiques et des

¹ *Ib.*, p. 658.

² *Ib.*, pp. 658-659. — Cf. aussi : PIE X, Lettre à l'Archevêque de Vienne, du 26 janvier 1914. (*Acta Ap. Sedis*, v. VI, p. 130.)

syndicats interconfessionnels auxquels l'école de Cologne, contre celle de Berlin, plaidait que l'on devait donner la préférence dans un pays de majorité non catholique, tel que l'Allemagne. Le Pontife réfute cette théorie d'après laquelle, si l'on reconnaît que les syndicats catholiques de Berlin correspondent mieux à l'idéal, les syndicats interconfessionnels s'adapteraient plus justement aux nécessités actuelles. L'Encyclique déclare que *le Syndicat catholique est le Syndicat normal* : le meilleur, parce que conforme aux doctrines sociales de l'Eglise. Tout le monde comprend la différence capitale à faire entre *l'idéal* et le *normal* :

Quant aux associations ouvrières, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leurs membres, celles-là méritent une approbation sans réserve et *doivent être regardées comme le plus réellement et le plus efficacement utiles à leurs membres*, qui s'appuient avant tout sur le fondement de la religion catholique et suivent ouvertement les directions de l'Eglise. Nous l'avons déclaré Nous-même plus d'une fois, lorsque l'occasion s'en est offerte pour diverses nations. Il s'ensuit qu'il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière ce genre d'associations confessionnelles catholiques, comme on les appelle, dans les contrées catholiques, certes, et, en outre, dans toutes les autres régions, partout où il paraîtra possible de subvenir par elles aux besoins divers des associés.

S'agit-il d'associations qui touchent directement ou indirectement la cause de la religion et les bonnes œuvres, *ce serait faire œuvre qui ne pourrait être approuvée d'aucune façon dans les pays susmentionnés que de vouloir favoriser et propager des associations mixtes, c'est-à-dire composées de catholiques et de non-catholiques*. Pour ne toucher que ce point, c'est incontestablement à de graves périls que les associations de cette nature exposent ou peuvent exposer l'intégrité de la foi de nos catholiques et la fidèle observance des lois et préceptes de l'Eglise catholique. Et ces périls, Vénérables Frères, beaucoup parmi vous Nous les ont expressément signalés dans leurs réponses à ce sujet ¹.

¹ *Ib.*, p. 659.

Etant entendu que les meilleurs syndicats sont ceux qui sont constitués selon les principes et la doctrine de l'Eglise, la coopération entre associations catholiques et associations non catholiques, en vue de la défense d'intérêts économiques communs, ne sera pas interdite ; mais elle n'exige pas la fusion dans les syndicats ; il faut lui préférer le simple accord sur des points déterminés, ce qu'on appelle en Allemagne le Cartel :

Cependant, Nous ne nions pas qu'il soit permis aux catholiques, toutes précautions prises, de travailler au bien commun avec les non-catholiques pour ménager à l'ouvrier un meilleur sort, arriver à une plus juste organisation du salaire et du travail, et en vue de tout autre but utile et honnête. Mais, pour cela, nous préférons la collaboration de sociétés catholiques et non catholiques unies entre elles au moyen de ce pacte heureusement imaginé et qu'on appelle un cartel ¹.

*

Pour l'Allemagne, l'Encyclique n'ordonnait point la suppression de l'état de choses existant ; elle réclamait une juste mesure.

Les ouvriers catholiques, en raison des circonstances, pourraient continuer à faire partie des Syndicats interconfessionnels, mais il devra être convenu que cette situation est seulement tolérée par l'Eglise et, comme telle, sujette aux conditions qui protègent les catholiques contre tout péril pour leur foi ².

Parmi les principales conditions, Pie X décide que les ouvriers catholiques inscrits aux Syndicats interconfessionnels devront s'inscrire également aux associations catholiques d'ouvriers appelées *Arbeiter-Vereine*. Que si cette disposition

¹ *Ib.*, pp. 659-660.

² *Ib.*, p. 660.

leur coûte un sacrifice pécuniaire, le Pape est persuadé qu'ils le feront sans peine ¹.

L'Encyclique s'achève par une recommandation aux évêques. Pie X leur demande de faire cesser toute hostilité contre les associations catholiques, lesquelles, dit-il solennellement, sont les seules qu'il faut aider et propager.

Tels sont les enseignements de l'Encyclique du 24 septembre 1912 : œuvre d'une lucidité parfaite et d'une haute pensée ; synthèse théorique de toute la doctrine sociale catholique, testament du Pontife qui fut l'apôtre du règne de Jésus-Christ dans le monde, à un moment où le Modernisme social, non moins funeste que le Modernisme dogmatique, se dissimulait dans l'*interconfessionnalisme* et dans le *libéralisme social et politique* pour aboutir au syndicalisme révolutionnaire destructeur de tout ordre religieux et social ².

VERS LA RÉCONCILIATION DE L'ÉTAT ITALIEN AVEC L'ÉGLISE

Après la chute du Pouvoir temporel et la violation de la souveraineté du Pape dans l'Etat Pontifical, accomplie le

¹ *Ib.*, pp. 661-662.

² Pie X est revenu sur le même enseignement social dans son Allocution Consistoriale du 27 mai 1914, où il disait :

« Ne cessez jamais de répéter que, si le Pape aime et approuve les associations catholiques qui visent aussi le bien matériel, il a toujours inculqué que doit y prévaloir le bien moral et religieux, et qu'au juste et louable dessein d'améliorer le sort de l'ouvrier et du paysan doivent toujours s'unir l'amour de la justice et l'usage des moyens légitimes pour maintenir entre les diverses classes sociales l'harmonie et la paix. Dites clairement que les associations mixtes, les alliances avec les non-catholiques pour le bien-être matériel selon certaines conditions déterminées sont permises, mais que le Pape préfère ces unions de fidèles qui, chassant tout respect humain et fermant les oreilles à toute flatterie ou toute menace contraire, se serrent autour de ce drapeau qui, tout combattu qu'il soit, est le plus splendide et le plus glorieux de tous, car c'est le drapeau de l'Église. » (*Acta*, VI (1914), pp. 261-262.)

20 septembre 1870, Pie IX ne pouvait permettre aux catholiques d'avoir des représentants au Parlement italien, où il leur aurait fallu sanctionner l'usurpation du Principat civil de l'Eglise. En conséquence, il leur interdit de participer aux élections politiques du nouveau royaume d'Italie¹.

Ce qui était en jeu, c'était moins une revendication territoriale — garantie de la mission divine de la Papauté — que la question de la souveraine liberté et indépendance du Pontificat suprême : question très grave, appelée alors « *Question Romaine* ».

Léon XIII confirma pleinement les dispositions de son Prédécesseur et reprit les mêmes arguments. Il écrivait le 14 mai 1895 :

« On connaît la circulaire qui, par ordre de notre Prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, la Sacrée Pénitencerie avait envoyée aux évêques, leur notifiant que, sur la question de prendre part aux élections politiques, *attentis omnibus circumstantiis*, NON EXPEDIT. Cette décision ayant été souvent

¹ Le 13 octobre 1874, Pie IX, interrogé de plusieurs côtés s'il serait licite aux catholiques de siéger au Parlement italien, répondit que « *ce n'était absolument pas possible, parce que le choix des députés n'était pas libre ; parce qu'il n'était pas possible de prêter le serment sans condition qui sanctionnerait le dépouillement de l'Eglise, les sacrilèges commis, l'enseignement anticatholique et tout ce qui pourrait se faire dans l'avenir* ». (Cf. E. CLERICI, *Pie IX, Vita e Pontificato*, p. 286, Milan, 1928.)

Trois ans plus tard, blâmant ceux qui soutenaient que le seul moyen efficace et indispensable de défendre les intérêts sacrés de l'Eglise était de participer aux élections politiques et d'occuper des sièges au Parlement, Pie IX adresse au président de la Jeunesse catholique italienne le Bref du 27 janvier 1877 où il déclare que ce serait là « *un avantage incertain et d'autant plus douteux qu'on avait à lutter, non plus avec une erreur des esprits, mais avec la volonté hostile du plus grand nombre des votants, remplis de haine contre la religion.* » (PIE XI, *Acta* v. VII, p. 280-283, Rome, 1879.) — Cf. aussi Lettre du 21 janvier 1878 au même Président de la Société de la Jeunesse catholique d'Italie, dans laquelle Pie IX blâmait ceux qu'on appelait les *conciliatoristi* (*ib.*, pp. 471-472).

traduite dans un autre sens, un Décret du Saint-Office, du 30 juin 1886, approuvé par nous, a ajouté que le *non expedit prohibitionem importat*¹, rendant ainsi manifeste le devoir, pour les catholiques, de s'abstenir. Nous répétons à voix haute que, si le concours des catholiques aux élections administratives des communes est louable et plus que jamais à recommander, on doit l'éviter dans les élections politiques, comme non expédient pour des raisons très hautes, dont la situation faite au Pontife et qui ne peut certainement correspondre à la pleine liberté et indépendance de son ministère apostolique². »

Les catholiques italiens, obéissant aux directions pontificales, ne pouvaient participer à la vie politique de la Nation ; ils ne pouvaient être *ni élus ni électeurs*.

Cette abstention disciplinée et consciente, ne devait pas empêcher les catholiques de se tenir prêts, en attendant que l'heure sonnât des grandes batailles politiques³.

Pour le moment, il leur fallait appliquer leur vieux programme : « *Préparation dans l'abstention*⁴ ».

Nous savons que le cardinal Sarto, contractant sur le terrain administratif une honnête alliance entre *catholiques* et *modérés*, avait réussi à donner à la Cité des Lagunes un visage de sérénité religieuse⁵. Nous savons aussi qu'à diverses reprises il n'avait pas hésité à recourir au Saint-Siège et à demander qu'en certains cas fût levée l'interdiction faite aux catholiques de participer aux élections poli-

¹ Cf. *Acta Sanctae Sedis*, v. XIX, pp. 94-95.

² Lettre au cardinal PAROCCHI, 14 mai 1895. (Cf. *Leonis XIII, Acta*, pp. 200-201. Rome, 1896.)

³ Circulaire du comte Medolago Albani, 3 décembre 1904. (Cf. *La Civiltà Cattolica* de Rome (1904), v. IV, pp. 762-763.)

⁴ Tel était le mot d'ordre donné aux catholiques d'Italie, dans *l'Osservatore Romano*, le 11 juin 1880.

⁵ Chapitre VI.

tiques, pour mettre obstacle aux lois iniques dont la secte alors nichée au Parlement menaçait l'Eglise ¹.

Le cardinal Sarto avait compris, dès cette époque, que l'Italie pourrait avoir un jour besoin d'un solide appui des catholiques. Pourquoi le Saint-Siège n'offrirait-il pas, pour le salut de la Religion et de la Patrie, les hommes droits qui s'étaient formés dans le vaste mouvement de l'Action catholique, y avaient acquis une expérience économique et sociale, et se présenteraient comme l'unique force susceptible de briser le flot du désordre ?

Appelé à gouverner l'Eglise universelle, à un moment où la Maçonnerie, sur les bancs de la Chambre et dans ses sombres repaires, se déchaînait contre l'Eglise, entreprenait une violente persécution religieuse et poursuivait de sataniques outrages le Vicaire du Christ, il ne tarda point à faire connaître, sur le grave problème du *Non expedit*, les directives de sa politique innovatrice.

Inspiré, non par des intérêts terrestres, mais par les intérêts suprêmes de l'Eglise, de la société et du salut des âmes, Pie X, dans son Encyclique du 11 juin 1905 aux évêques d'Italie, appelle d'urgence sur le terrain politique tous les catholiques italiens. Il les convie, en tant que citoyens, à défendre leurs plus pures traditions chrétiennes, menacées par l'avance des forces destructrices du Socialisme révolutionnaire déjà prêt à saisir le pouvoir pour déraciner des consciences populaires la foi et la morale du Christ ².

¹ Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, p. 1214. — Les points capitaux de la lutte anticléricale des gouvernements de ce temps étaient : l'école laïque, pour déchristianiser la jeunesse ; la *préséance du mariage civil* sur le mariage religieux, pour enlever au mariage sa valeur de sacrement ; le *divorce*, pour dissoudre l'ensemble de la famille.

² Rappelons encore les mouvements insurrectionnels qui troublèrent l'Italie en 1904. Naples, Turin, Gênes, Milan furent abandonnés, comme cités conquises, aux violences de l'extrémisme révolutionnaire qui crut avoir remporté une victoire définitive sur la bourgeoisie italienne. (Cf. *La Civiltà Cattolica* de Rome, 1904, v. IV, pp. 99-101.)

« L'organisation actuelle de l'Etat, disait-il, offre à tous indistinctement la faculté d'influer sur la chose publique. Sauf les obligations imposées par la loi de Dieu et les prescriptions de l'Eglise, les catholiques peuvent, en toute sûreté de conscience, s'unir pour se montrer aptes, autant et mieux que les autres, à coopérer au bien matériel et civil du peuple, et à acquérir ainsi l'autorité et le respect qui leur rendront possible de défendre et de promouvoir les biens plus élevés, ceux de l'âme ¹. »

Puis, précisant sa pensée d'une façon très nette et sans équivoque, il ajoutait :

« Les droits civils, nombreux et divers, comportent celui de participer directement à la vie politique du pays et de représenter le peuple dans les assemblées législatives. Des raisons très graves nous dissuadent de nous écarter des mesures déjà prises par nos deux Prédécesseurs Pie IX et Léon XIII, selon lesquelles demeure en général interdite en Italie la participation des catholiques au pouvoir législatif. Mais d'autres raisons également graves, ayant trait au bien suprême de la société qu'il faut sauver à tout prix, peuvent exiger que, dans des *cas particuliers*, l'on soit dispensé de cette loi, spécialement quand les évêques en reconnaîtront

Rappelons aussi les exploits de la démagogie parlementaire qui, plagiant la France de Waldeck-Rousseau et de Combes, demandait la suppression des Congrégations religieuses, « foyers de sacristains et de béguines », « troupes funestes de corbeaux et de corneilles campés sur le sol de la Patrie avec les lamentations et les psalmodies qui accompagnaient jadis les victimes de la Sacrée Inquisition ». (Cf. *id.*, v. I, pp. 483-485.) En même temps se développait la menace du divorce et les plus affreux blasphèmes s'épanchaient dans les ghettos judéo-maçonniques et dans les conciliabules séditieux ; l'incrédulité et le laïcisme radical représentaient Dieu, l'Eglise et le Pape comme des imaginations fabuleuses désormais ensevelies. (Cf. *ib.*, v. IV, p. 220-223.)

¹ Lettre Encyclique *Il fermo proposito* aux évêques d'Italie, 11 juin 1905. (PIE X, *Acta*, v. II, pp. 124-125.)

la *stricte nécessité* pour le bien des âmes, pour les intérêts suprêmes de leurs diocèses, et en feront la demande ¹. »

Comme nous l'avons dit, les temps étaient troublés et le péril considérable.

L'Italie oscillait entre l'ordre et la révolution. La révolution semblait devoir engloûtir toute organisation sociale, entraîner la destruction et la ruine des âmes chrétiennes. Du côté de l'ordre, c'était le salut moral, religieux et civil du peuple, ce bien suprême de la société qu'il s'agissait de sauver à tout prix.

C'est pourquoi, après avoir évoqué le préjudice causé au Saint-Siège par la violation de ses droits, Pie X continuait :

« Ce que rend possible notre bénigne concession fait un devoir à tous les catholiques de se préparer prudemment et sérieusement à la vie politique pour le moment où ils y seront appelés. D'où il résulte que la même activité, déjà heureusement déployée par eux pour se préparer, avec une bonne organisation électorale à la vie administrative des Communes et des Conseils provinciaux, doit maintenant s'étendre jusqu'à la préparation à la vie politique. Ils devront en même temps s'inspirer des principes qui règlent la conscience de tout vrai catholique, lequel doit être avant tout et se montrer en toutes circonstances vraiment catholique, accéder aux charges publiques et les exercer avec le ferme et constant dessein de promouvoir le bien social et économique de la patrie, spécialement du peuple, selon les maximes de la civilisation chrétienne, et de défendre les intérêts suprêmes de l'Eglise, qui sont ceux de la Religion et de la justice ². »

Cette dérogation au *NON EXPEDIT* — dans des *cas particuliers* et de *stricte nécessité* — et le fait nouveau que les catholiques

¹ *Ib.*, p. 125.

² *Ib.*, pp. 125-126.

pourraient participer *en sûreté de conscience* à la vie politique de la Nation, éclaircissaient la situation des catholiques, en tant que citoyens, devant le bien suprême de la Patrie.

Mais, jugeant nécessaires des programmes franchement catholiques, Pie X n'acceptait pas de compromis avec le libéralisme. Dans tout problème politique, il voyait un problème moral. Aussi, dans son habituelle prudence, signifia-t-il, par l'intermédiaire de son Cardinal Secrétaire d'Etat, que les candidats des catholiques ne devraient pas se présenter comme « *candidat des catholiques formant une sorte de parti politique* » et beaucoup moins encore « *tendre à la constitution d'un centre parlementaire catholique* ». Cela était « *positivement exclu*¹ ».

Il convenait d'éviter que, chez les ennemis de l'Eglise, on agitât le spectre du cléricalisme et d'empêcher que les députés élus par les catholiques se livrassent à des initiatives qui risqueraient de compromettre le Saint-Siège. En conséquence, les députés des catholiques devront être *catholiques députés*, non *députés catholiques*² et se préoccuper seulement de représenter leurs électeurs. Le Saint-Siège défendrait lui-même ses propres droits.

L'atmosphère était changée, la conscience des catholiques éclairée. On s'en aperçoit dans les élections politiques de 1909 et plus encore dans celles de 1913, pratiquées avec le suffrage universel. Animés d'un souffle plus ample et de directions précises, les catholiques purent imposer l'accomplissement de leur programme, fondé sur la représentation de leurs organisations au Conseil Supérieur du Travail, jusqu'alors monopole du Socialisme ; sur la liberté de

¹ *Instructions données aux évêques pour les élections politiques en Italie*, par le Cardinal MERRY DEL VAL, Secrétaire d'Etat de Pie X : Archives de la Postulation. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 924. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2040-2041.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 924.

l'enseignement dans les écoles et la lutte contre les forces qui s'acharnaient à dissoudre la famille chrétienne.

*

Après cela, comment douter que l'innovation hardie de Pie X, inspirée par la pensée « *du bien des âmes et des suprêmes intérêts de l'Eglise* ¹ », ne fût pas destinée, dans les plans de la Providence, à faire mûrir le problème et à avoir son épilogue dans le pacte de paix entre l'Etat et l'Eglise ? Solution de la *Question romaine* vers laquelle tendait l'histoire politique et religieuse de l'Italie.

Il est évident que Pie X souhaitait cette réconciliation, en harmonie avec les droits imprescriptibles du Saint-Siège.

Lisons la lettre qu'il a adressée, le 9 novembre 1910, au comte Apponyi, ministre des cultes de Hongrie.

« Ce qu'auraient fait Pie IX et Léon XIII, écrivait-il, le Pape actuel le ferait également s'il pouvait voir assurer par un autre moyen sa liberté et l'indépendance du gouvernement de l'Eglise universelle. Il ne s'agit pas d'intransigeance mais de l'absolue nécessité de réclamer un droit qui n'admet pas de limites et de diminutions. Le Pape ne s'inclinera jamais devant un acte qui constitue un outrage à l'Eglise, car il se ferait le complice d'une faute impardonnable ². »

Dès son Patriarcat de Venise ³, il désirait la réconciliation. S'il s'était trouvé en face d'hommes d'Etat ayant un minimum de loyauté, de dignité et de bonne volonté, il aurait volontiers entrepris des démarches pour mettre fin à ce malheureux

¹ PIE X, *Acta, ib.*, p. 125.

² Archives de la Secrétairerie d'Etat. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 878.

³ « Il nourrissait une certaine sympathie pour l'idée d'une entente entre le Saint-Siège et le Gouvernement italien. » Mgr PBTICH, *Ord. Ven.*, p. 395.

désaccord entre l'Etat italien et le Siège Apostolique, véritable épine au cœur de la Nation¹.

Aussi distinguait-il, avec sa largeur habituelle de vues, entre la liberté de l'Eglise et le Pouvoir Temporel : « Je n'ai jamais voulu faire de revendications ou affirmations du Pouvoir Temporel. Je ne pense qu'à maintenir sans préjudices la situation du Pape dans ce qu'on appelle la *Question romaine* ². »

« Il est navrant de constater — écrivait-il le 21 mai 1909 — à quel point l'argument de la liberté de l'Eglise est aujourd'hui oublié par tout le monde. Il conviendra cependant d'éviter l'allusion même lointaine au Pouvoir Temporel, car c'est un sujet qui pour beaucoup, même non mauvais, est condamné à l'ostracisme ³. »

A l'évêque de Crémone, Mgr Bonomelli, connu pour ses idées « conciliatrices », il déclarait expressément, le 15 octobre 1911 :

« Dans tout mon Pontificat, je n'ai pas voulu, dans aucune lettre ou allocution, prononcer le mot de Pouvoir Temporel, afin de ne pas fournir aux adversaires l'occasion de s'emporter contre l'Eglise. Oh ! si ceux qui siègent au pouvoir avaient voulu vraiment la liberté de l'Eglise, depuis quarante années ils auraient traité de façon bien différente le Siège Apostolique et la personne du Pape, contraint de peser tous ses actes, toutes ses phrases, pour ne pas donner prétexte à

¹ Témoignage de son plus intime Secrétaire particulier au Procès Apostolique Romain : « *Je me rappelle qu'un jour je dis au Pape que, si le Gouvernement italien lui avait demandé de discuter la Question Romaine, je supposais qu'il n'y aurait pas consenti. Le Pape répondit : Oh ! au contraire, laissant entendre qu'il aurait causé très volontiers.* » (Mgr G. BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 87.)

² Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2046.

³ Lettre au comte Stanislas Medolago-Albani, président de l'Union Economique Sociale, en date du 21 mai 1909. (Archives de la Postulation.)

de nouvelles persécutions. A tel point qu'est enlevée au Pape non seulement la liberté de se plaindre, mais aussi celle de parler ¹. »

Pie X n'admettait pas que les catholiques parlassent du Pouvoir Temporel. Non pas que la *Question romaine* fût une question périmée, morte et enterrée, comme l'insinuait mensongèrement le Libéralisme de toute couleur ; mais parce que l'esprit de la politique italienne n'y était pas encore préparé et que le moment n'était pas opportun ².

Il ne voulait pas que la question de la liberté et de l'indépendance du Pape fût envenimée par les colères anticléricales et troublées par les courants opposés qui se manifestaient chez les catholiques eux-mêmes, du fait que l'artifice des sectaires transplantait la *Question romaine* sur le terrain des intérêts humains et des fins politiques, par crainte d'un retour du Principat civil des Papes ³. Il voulait qu'on sût clairement que le Saint-Siège attendait une solution pour assurer la liberté et l'indépendance de son magistère, et *iamais pour des préoccupations terrestres*. Ainsi, jugeait-il, se concilieraient les âmes des Italiens, dans un sincère désir de paix avec l'Eglise, sans qu'on eût à craindre de compromettre les intérêts de la Patrie ⁴. Il n'attendait rien des aspi-

¹ Archives de la Secrétairerie d'Etat.

² Un distingué chanoine de la Vénétie a raconté que, reçu en audience le 22 février 1912, il demanda à Pie X quelle attitude devait prendre, sur le sujet du Pouvoir Temporel, la Direction de l'Action Catholique de Padoue, depuis le fait nouveau de la participation des catholiques aux élections politiques, nettement autorisée par lui. Pie X conseilla de laisser de côté cette question pour des motifs d'opportunité : « Ne parlez pas du Temporel, ajouta-t-il ; dès que le Temporel entre dans la danse, les anticléricaux deviennent des lions. » (Mgr G. BELLINCINI, *Mémoire manuscrit en date du 23 décembre 1951* : Archives de la Postulation.)

³ Cf. Allocution de Léon XIII au Sacré Collège des Cardinaux, le 23 décembre 1890 : LÉON XIII, *Actes de Léon XIII*, v. X, p. 377, Rome, 1891.

⁴ Cf. COMTE DALLA TORRE, *Ap. Rom.*, p. 430.

rations terrestres ni des interventions étrangères ; pour lui, c'est de la conscience chrétienne et civile du peuple italien que devait surgir la réconciliation entre l'Italie et le Siège de Pierre.

C'est avec son consentement et son approbation préalables que, dans la huitième Semaine Sociale des catholiques italiens, tenue à Milan du 30 novembre au 5 décembre 1913, le président de l'Union Populaire fit cette déclaration que *« la paix entre l'Etat et l'Eglise pouvait toujours se réaliser par la volonté constitutionnelle du pays, sans que la souveraineté civile de l'Etat fût compromise ¹ »*.

★

Le règne du saint Pontife fut trop bref pour qu'il ait pu assister à la renaissance du printemps et voir, après un long dissentiment, s'épanouir la fleur mystique de la paix. Mais la vérité, mais la justice enjoignant de dire que c'est lui qui en avait jeté la semence, dans un moment où sévissait la tempête des vieux préjugés et des rancunes, non encore éteintes, de l'anticléricalisme et de la laïcité.

En atténuant le *Non expedit* — et cela lui tenait à cœur — pour *le bien des âmes et des intérêts suprêmes de l'Eglise*², il réussit à enlever à la Question romaine cet aspect anti-national que la secte lui avait calomnieusement et odieusement prêtée pour faire de la Question romaine une sorte de « revendication politique ». La ramenant à ses justes proportions, il lui donna une couleur plus franche, plus spirituelle, plus apostolique. Il démontra qu'était possible un retour de la paix de Dieu dans la Patrie, par la voix des âmes conscientes de leur foi et de leurs traditions chrétiennes.

¹ Cf. *In Civiltà Cattolica* de Rome, année 1913, tome IX, p. 739-745.

² PIE X, *Acta*, *ib.*, p. 125.

Ainsi s'achève son Pontificat : il eut la gloire de contempler et de mesurer la grandeur de l'œuvre accomplie, avant de clore sa rude journée et d'aller dormir dans les Grottes Vaticanes. Il eut la consolation de voir la Hiérarchie plus étroitement soudée à la Chaire infallible de Pierre ; le clergé, plus pénétré de sa responsabilité et de sa mission divine ; les forces laïques, qu'il avait trouvées minées par la discorde et la rébellion, devenues disciplinées et soumises aux commandements du Vicaire du Christ ; la société chrétienne rétablie sur les principes immuables qu'avaient dénaturés ou fait perdre de vue des théories utopiques et dissolvantes et le réveil d'anciennes erreurs habilement dissimulées, mais inexorablement démasquées et condamnées.

C'était le plein et complet triomphe de son idée : la *restauration de toutes choses dans le Christ*. Idée qui, à travers les temps et les vicissitudes, l'avait toujours dominé, de sa paroisse de Salzano à la fastueuse cité des Doges, des splendeurs du trône papal jusqu'au seuil du sépulcre. Idée nettement surnaturelle, conduite à la victoire, avec la fidèle et indissoluble collaboration d'un incomparable Cardinal Secrétaire d'Etat — incomparable par la hauteur de son intelligence non moins que par la sainteté de sa vie sacerdotale — digne de l'incontestable grandeur d'un Pontificat que l'histoire a déjà inscrit dans les fastes de l'Eglise parce qu'il a connu les grandes lumières de Dieu et surmonté les grandes tempêtes des hommes.

CHAPITRE IX

LES VERTUS CARACTÉRISTIQUES

1. L'Homme et le Saint. — 2. Simplicité évangélique. — 3. Le « Pape des enfants ». — 4. Le « doux Pontife ». — 5. Humble de cœur. — 6. Suave bonté. — 7. Fermeté invincible. — 8. Rien pour soi. — 9. Ses parents. — 10. *Pauper et dives*. — 11. Toujours avec Dieu. — 12. Avec Marie.

L'HOMME ET LE SAINT

Il y a un domaine où s'est affirmée particulièrement la souveraineté de Pie X, vrai « Pape du Surnaturel », selon la formule exacte et heureuse de l'épiscopat piémontais¹.

C'est le domaine de la sainteté.

Qui ne se rappelle — comme nous nous rappelons nous-même — « son regard doux et serein, sa voix pleine de charme, quasi musicale² », l'expression angélique de son visage, qui faisait dire à un cardinal : « Pie X est un Pape qui ne vient pas de la glèbe, mais du ciel³ » ?

Ceux qui ne l'ont jamais vu, ceux qui n'ont jamais entendu sa parole suave, simple, aimable, qui traduisait fidèlement sa pensée, ne peuvent s'en faire une idée⁴.

¹ Cf. *La renommée de sainteté du Pape Pie X dans la pensée du monde catholique, Lettres de Postulation*, p. 18, Rome, 1939.

² Sénateur-professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1702.

³ Cardinal RAGONESI, *Ord. Rom.*, 683.

⁴ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. III. — F. ROSA, *ib.*, p. 236. — Comm. G. FURNARI, *Ord. Rom.*, 1393. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2115-2116.

Il y avait en lui quelque chose de surhumain qui le rendait inoubliable.

Mgr Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris¹, venu tous les ans à Rome, de 1907 à 1914, a retracé ainsi ses souvenirs :

Son regard, sa parole, son être tout entier exprimait trois choses : la bonté, la fermeté, la foi.

La bonté, c'était l'homme ; la fermeté, c'était le chef ; la foi, c'était le chrétien, le prêtre, le pontife, et pour tout dire, l'homme de Dieu.

Pie X était le plus surnaturel des hommes, ce *Deus providet*, Dieu y pourvoira, qu'il avait sans cesse sur les lèvres est l'expression même de tout son être religieux et moral. Et c'est pourquoi, quand il avait acquis la certitude que le devoir était d'agir de telle ou telle manière, il ne regardait plus aux conséquences, sûr que d'un mal secondaire et passager Dieu tirerait un bien supérieur et durable.

Il avait la clairvoyance de la droiture ; et, cette clairvoyance, aucun mensonge, aucun sophisme, aucune hypocrisie ne parvenaient à la tromper... Tranquillement, imperturbablement, il a dénoncé, condamné le mal partout où il l'a vu ; nulle considération n'a pu le faire fléchir... Pie X s'est montré un homme de gouvernement.

Jamais Pape n'a été plus réformateur, ni plus moderne que cet intrépide adversaire des erreurs *modernistes*. Fidèle à son programme, il a tout restauré, tout rénové dans le Christ. Les gouvernements ont pu le craindre et se défier de lui. Il a été aimé, tendrement aimé des peuples, de tous les bons et simples fidèles, parce qu'il a été bon, parce qu'il a été pieux, parce qu'il a été saint, parce qu'il a été père².

Le cardinal Luçon, archevêque de Reims, écrivait, le 15 août 1923 :

Dans les nombreuses audiences que Pie X a daigné m'accorder, j'ai toujours été profondément édifié par son esprit de

¹ Créé Cardinal le 16 décembre 1935, mort à Paris en 1942.

² Cf. *Revue pratique d'Apologétique*, 1^{er} septembre 1914, pp. 722-726. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et souvenirs*, pp. 43-46.

foi, par la hauteur surnaturelle de ses vues et par la sainteté de ses paroles ¹.

M. Daniel Garcia-Mansilla, ministre de la République argentine auprès du Saint-Siège, a donné ce témoignage :

La première impression que m'a faite le Serviteur de Dieu est celle d'un homme qui rayonnait de sainteté, et des larmes m'échappèrent, ce qui ne m'était jamais arrivé. J'ajoute qu'ayant eu l'honneur d'approcher quatre Papes, aucun ne m'a produit pareille impression de sainteté ².

Autre témoignage, de don Louis Orione, si cher au peuple italien pour sa miraculeuse charité :

Plus d'une fois, j'ai observé le visage du Saint-Père illuminé d'une telle flamme de spiritualité que j'ai cru y voir comme un rayon de prédestination ³.

Un illustre académicien français a écrit :

Il n'était pas possible d'approcher Pie X sans être touché de la douceur et de la grandeur qui étaient en lui, et qu'il possédait depuis toujours. Les pèlerins de toutes les nations l'ont remarqué. Dans les cérémonies publiques, Pie X était la majesté même, et ses yeux semblaient pénétrer dans l'éternité ⁴.

Son Secrétaire d'Etat, le cardinal Merry del Val, disait le 1^{er} août 1928 au rédacteur d'un grand journal de Bruxelles :

Pie X émouvait tous ceux qui ont vécu auprès de lui. J'ai été moi-même profondément ému et je ne pouvais pas croire qu'il fût né dans un pauvre village, tant il paraissait sortir d'une famille de souverains. Sa sainteté lui conférait une noblesse qui étonnait ⁵.

Tous ces témoignages mettent en valeur les vertus *caractéristiques* de Pie X et aident à comprendre l'admiration et l'amour que lui ont voués toutes les classes sociales.

¹ Archives de la Postulation.

² *Proc. Ord. Rom.*, 1660-1661.

³ *Proc. Ord. Ven.*, p. 1684.

⁴ René BAZIN, *Pie X*, ch. IX, Paris, 1928.

⁵ Cf. *La Croix de Belgique*, 5 août 1928.

SIMPLICITÉ ÉVANGÉLIQUE

S'il a parcouru tous les degrés de la hiérarchie — fait unique, si nous ne nous trompons, dans l'histoire des Papes — Pie X n'a rien changé à ses habitudes ; il est toujours resté le fils du pauvre *curatore* de Riese et de Marguerite Sanson, le *don Joseph* de Tombolo et de Salzano, plus tard évêque et Patriarche. Sur le trône pontifical, seul est modifié l'aspect extérieur ; le train de vie est le même, inaltérable, simple et modeste¹.

★

Dans les splendeurs de la Basilique Vaticane et dans les grandes cérémonies de cour, il avait la dignité d'un Souverain, la majesté du Vicaire de Dieu. Mais, celles-ci terminées, il revenait à sa simplicité naturelle² ; il subissait, sans s'y être jamais adapté, les exigences des pompes officielles³. On pouvait se rendre compte, à le regarder, que la tiare pesait sur sa tête et le manteau d'or sur ses épaules.

Aussi excluait-il de sa vie privée le luxe, le faste, les honneurs, comme il l'avait fait dans son palais épiscopal de Mantoue et sur le siège patriarcal de Venise.

Il en coûtait à sa délicatesse de tenir tant de gens occupés autour de lui⁴ et on l'a souvent entendu dire : « Je ne veux pas que personne se gêne pour moi⁵ ; je veux que chacun se comporte comme dans sa propre maison⁶. »

¹ D'après tous les témoignages des Procès Ordinaires et Apostoliques.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 871-872.

³ *Ib.*, 872. — Cf. Cardinal BISLETI, *Ord. Rom.*, 1837-1838. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1138-1139. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 562. — Cardinal DE LAI, *ib.*, 538. — Mgr RESPIGHI, *ib.*, 1766. — A. SILLI, *ib.*, 784-785.

⁴ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 426.

⁵ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 785.

⁶ G. LORETTI, *Ord. Rom.*, 1543.

Dès son élection, il abolit l'usage séculaire qui imposait au Pape de manger seul¹ ; il dispensa l'officier de bouche de le servir à table² ; il renonça à se faire escorter des Gardes Nobles et accompagner des Camériers Secrets Participants quand il se rendait dans les jardins du Vatican ; il réduisit le service habituel de l'antichambre, se contentant de ses deux secrétaires particuliers les plus intimes ou d'un de ses aides de chambre³. Il prohiba les acclamations dans la Basilique de St-Pierre⁴ et, pour les audiences privées ordinaires, il interdit qu'on lui baisât le pied, il invitait le visiteur à s'asseoir et, quelquefois indiquait lui-même un fauteuil⁵.

*

Il aimait à causer simplement, et même plaisamment, avec ses aides de chambre, avec ses vieux jardiniers ; il s'intéressait à leur santé, à leurs familles, glissait parfois un peu de monnaie dans leurs mains⁶. Si on lui faisait observer qu'il s'abaissait trop avec ses inférieurs, il répondait : « Reste à savoir quels sont les inférieurs, eux ou nous,

¹ Mgr BRESSAN, *Mémoires manuscrits : Archives de la Postulation*. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 255. — Cardinal BISLETI, *ib.*, 1837. — Mgr GASONI, *ib.*, 225.

² G. LORETI, *Ord. Rom.*, 1534. — A. VENIER, *ib.*, 1444.

³ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 81. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 426. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1137. — Cardinal SCAPINELLI DI LEGUIGNO, *ib.*, 1600. — A. SILLI, *ib.*, 766. — A. VENIER, *ib.*, 1438. — F. SENECA, *ib.*, 1644-1645.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 939. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 578. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1159. — A. SILLI, *ib.*, 766.

⁵ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 426. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1164. — Mgr GASONI, *ib.*, 255. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 930. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 583. — A. SILLI, *ib.*, 732. — G. MARZI, *ib.*, 1483. — Comm. G. FORNARI, *ib.*, 1399. — Mgr CARON, *ib.*, 515. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 211.

⁶ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 784. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1164. — L. JOSI, *ib.*, 744-745.

car, selon le jugement de Dieu, le monde sera tout à l'envers de celui que nous voyons¹. »

Souverains et ambassadeurs, ministres d'Etat et modestes citoyens, personnages de premier rang et modestes femmes du peuple, orthodoxes et israélites, visiteurs illustres et inconnus, tous ont reçu le même affable accueil qui faisait de lui le roi des cœurs². Quand les vieux paysans de Tombolo et de Salzano venaient voir leur « Don Joseph », il lui semblait revivre les années lointaines de sa Vénétie, et c'étaient alors des scènes émouvantes qui rappelaient la radieuse amabilité du divin Maître au milieu des foules de la Palestine : délicieux épisodes ou brillait d'un éclat encore plus vif l'âme de ce fils du peuple élevé sur le trône le plus haut de la terre³.

★

Inoubliables, ses audiences ! Elles étaient, comme l'a dit un de ses maîtres de chambre, « une véritable et sainte Mission⁴ ». Beaucoup en sortaient, les yeux pleins de larmes, et convertis⁵.

Un jeune Hongrois, d'origine roumaine et de religion orthodoxe, avait obtenu d'être reçu par Pie X. Quand il se trouva en sa présence, il éprouva une sorte d'égarement et n'osa point s'avancer. Pie X se lève, va au-devant de lui, l'encourage et, apprenant qu'il était orthodoxe, lui ouvre les bras et murmure avec une infinie douceur : « Catholiques

¹ Mgr G. B. ROSA, *Ord. Rom.*, 1037.

² Mgr PESCHINI, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation. — Card. RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 562. — A. SILLI, *ib.*, 766. — G. LORETI, *ib.*, 1542. — Princesse Maria C. GIUSTINIANI BANDINI, *ib.*, 1687. — F. ROSA, *ib.*, 829. — Docteur SACCARDO, *Ord. Rom.*, p. 879. — G. B. TESSARI, *Ap. Ven.*, p. 426.

³ Mgr CAVALLIN, *Ap. Trev.*, pp. 180-181. — G. BEGHETTO, *Ord. Trev.*, p. 167. — Mgr BACCHION, *ib.*, pp. 531-532.

⁴ Cardinal BISLETI, *Ord. Rom.*, 1863.

⁵ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ap. Rom.*, p. 1160. — A. SILLI, *Ord. Rom.*, 766. — MARIA WALTER-BAS, *Ap. Ven.*, p. 503.

et orthodoxes sont tous mes enfants. » Ce jeune homme ressentit une telle émotion, qu' « au sortir de l'audience, il demanda à un Prélat de l'antichambre de lui indiquer à qui s'adresser pour s'instruire dans la religion catholique, car il ne voulait pas quitter Rome, déclarait-il, sans se faire catholique¹ ».

LE « PAPE DES ENFANTS »

Affable envers tous, Pie X l'était, plus encore envers les enfants, parce qu'il apercevait sur leur front un reflet de la pureté divine et parce qu'il avait toujours à l'esprit la parole du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants ; le royaume des cieux leur appartient². »

Vicaire à Tombolo, curé à Salzano, directeur spirituel du Séminaire de Trévise, évêque de Mantoue, Patriarche de Venise, il avait toujours rassemblé autour de lui leurs jeunes âmes, candide couronne d'innocence. Devenu Père et Pasteur universel, pouvait-il agir autrement ?

La cour de la Pigna offrit à plusieurs reprises un spectacle charmant qui rappelait celui de Jésus-Christ sur les collines ou sur les rives du lac de Galilée.

Pie X est là, vêtu de blanc; le long du vaste espace, une multitude de petites têtes. Légère, comme aérienne, la voix angélique du Pape dit des choses à la fois simples et sublimes. Des milliers d'yeux sont fixés sur lui, des milliers de cœurs battent à l'unisson du sien. Quand il a fini de parler, tous ces enfants s'empressent autour de lui, répondent à ses questions : « Oui, oui », quelques-uns disent : « Oui, Pape ! », et il s'en trouve même qui, éblouis par cette blanche figure inclinée vers eux, s'écrient, avec la foi ingénue des enfants de la Palestine : « Oui, Jésus³ ! »

¹ Mgr TAIT, *Ord. Rom.*, 1229.

² Saint MARC, X, 14.

³ COMM. G. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1376.

Il y avait une mystérieuse affinité entre le Pape de l'Encyclique *Pascendi* et les enfants qui se prosternaient à ses pieds. En lui, l'innocence qui avait combattu et vaincu ; en eux, l'innocence encore ignorante des batailles de la vie. Auprès du Pontife, on respirait les parfums divins de l'Eucharistie ; auprès des enfants, la fleur qui s'ouvrait au mystique soleil du printemps du Christ.

C'est pourquoi, renouvelant le geste des mères de la Palestine qui apportaient leurs enfants à Jésus, et réalisant son rêve de curé et d'évêque, Pie X avait admis les enfants au saint Tabernacle avant que l'ombre du mal ne vînt les toucher. Il se plaisait à répéter ce qu'il avait dit tant de fois à Salzano, à Mantoue et à Venise : « Mieux vaut que les enfants reçoivent Jésus quand leur cœur est encore pur ; ainsi le démon perdra de sa puissance¹. »

Le Décret Eucharistique du 8 août 1910 sur la *Communion des enfants*, dès l'âge où leur âme commence à se révéler consciemment chrétienne², fut un coup de génie de sa sainteté. S'il s'est heurté au début à quelques obstacles et incompréhensions soulevées par des prudences excessives, il a eu pour lui la foule des humbles et des simples³.

*

Ce décret, « inspiré de Dieu », comme il l'a dit à un cardinal⁴, lui valut, au printemps de 1912, une des plus grandes joies de son existence.

¹ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 770. — Cf. MARIA SARTO, *ib.*, 84. — ANNA SARTO, *ib.*, 141. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 888. — Mgr PES-
CINI, *ib.*, 361. — G. PASQUALI, *ib.*, 1506. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1351.

² *Acta, Ap. Sedis*, II (1910), pp. 577-583, 727.

³ Mgr PES-
CINI, *Ord. Rom.*, 361-362. — Cardinal MERRY DEL VAL,
ib., 888. — Cardinal P. GASPARRI, *ib.*, 1796-1797. — Cardinal
DE LAI, *ib.*, 539. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 570. —
Cardinal CANALI, *ib.*, 2079. — Mgr CARON, *ib.*, 492. — Voir aussi
le chapitre VIII.

⁴ Mgr PES-
CINI, *Ord. Rom.*, 361.

La France de Clovis et de Louis IX délégua à Rome quatre cents enfants qui avaient fait leur première Communion, pour exprimer au Pape la gratitude de tous les petits Français et lui offrir un album, avec plus de 135.000 signatures d'enfants qui avaient communié aux intentions du Pape.

Le jour de leur arrivée, ils assistèrent à la messe célébrée par le cardinal Vannutelli, dans la Basilique de Sainte-Marie-Majeure. Le Supérieur général des Assomptionistes, qui dirigeait le pèlerinage, fit cette remarque :

Empereurs et rois sont venus à Rome pour s'agenouiller devant le successeur de Pierre. Sont venus aussi Chevaliers et Croisés pour implorer sa bénédiction. Des hommes de tous les pays et de toutes les conditions ont rendu hommage au Vicaire du Christ. Mais jamais encore on n'avait vu une croisade d'enfants accourus pour remercier le Pape dans son Palais de Rome.

Deux jours après, les quatre cents pèlerins étaient reçus en audience solennelle dans la Chapelle Sixtine.

Ils se dressaient sur la pointe des pieds pour mieux contempler le Vicaire du Christ, le Chef de la Chrétienté, dont leur avaient tant parlé leurs mères. Et leur apparut la radieuse figure du Vieillard vêtu de blanc qui les regardait avec une infinie douceur et les bénit. Ils écoutèrent sa voix mélodieuse, ses accents célestes¹, et il leur distribua de petites médailles d'argent.

A Rome, tout les émerveilla ; mais, au-dessus de tout, cette vision de Pie X.

« Il était si bon, disaient-ils, qu'on ne pouvait pas ne pas se sentir attendris, il avait des larmes dans les yeux ; beaucoup d'entre nous pleuraient aussi. Ceux qui étaient les plus proches lui présentaient des lettres, lui demandaient

¹ Allocution « *Je vous remercie* », du 14 avril 1912 : *Acta, Ap. Sedis*, v. IV, p. 261.

des grâces : — *Guérissez ma sœur, Père Saint... Convertissez mon père... Bénissez tous ceux qui me sont chers, ô saint Pape !*

En quittant la Chapelle Sixtine, ils se tournaient encore vers lui et s'écriaient :

— *Nous reviendrons, Très Saint Père*¹.

LE « DOUX PONTIFE »

On ne mentionne pas, dans la vie de Pie X, des pénitences sévères, des austérités d'anachorète, des mortifications spectaculaires.

Les Procès se taisent là-dessus. Mais on assure que « continue fut sa mortification intérieure et continu le renoncement à sa propre volonté² » — ce qui est l'opération la plus difficile — et d'amples témoignages établissent que toute sa vie a été un exercice ininterrompu de fermeté chrétienne, une lutte sans trêve et sans abdication pour se dominer lui-même.

Cette douceur si admirée, il l'avait acquise au prix de grands efforts.

La nature lui avait donné un caractère ardent³. C'est par une volonté héroïque qu'il est entré dans l'histoire avec l'auréole de « Pape très doux⁴ ».

Son secrétaire particulier lui demandait un jour comment il arrivait à se dominer au milieu de tant de contradictions et d'épreuves. « — *Oh ! cela, dit-il, je l'ai acquis avec les*

¹ Henry BORDEAUX, de l'Académie française, *Images Romaines*, ch. IV, pp. 127-131, Paris, 1950.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 923. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 717.

³ LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 408. — L. BOSCHIN, *ib.*, p. 367. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 111. — Mgr PESCHINI, *ib.*, p. 824.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 922. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 400-401. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1158-1159. — Mgr GASONI, *ib.*, 273. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 707. — G. PASQUALI, *ib.*, 1518. — ANNA SARTO, *ib.*, 153.

*années*¹ ! » Réponse qui révélait bien des combats ignorés et des victoires cachées.

Personne, même parmi ses plus intimes familiers, ne l'a jamais vu troublé ou fâché, non seulement dans les petits et inévitables tracas quotidiens, mais en face des plus audacieuses et irrespectueuses provocations².

« — Je puis dire, a déclaré son Secrétaire d'Etat, le cardinal Merry del Val, que je n'ai jamais noté chez lui un mouvement d'impatience, même pour ce qui lui était le plus désagréable³. »

Quand le devoir lui imposait de corriger ou de blâmer quelqu'un, ou quand il parlait de choses qui l'avaient fait beaucoup souffrir, il restait complètement maître de lui, il s'exprimait avec le plus grand calme, avec une charité paternelle⁴. Si les offenses à Dieu et les outrages à l'Eglise l'enflammaient d'une généreuse indignation, c'était uniquement l'horreur du mal qui l'inspirait⁵.

Son médecin, l'illustre professeur Marchiafava, le trouva un jour presque hors de lui, à la suite d'un déchaînement de fureurs maçonniques. Il l'entendit s'exclamer : « C'est une véritable tempête d'infamies et de calomnies contre l'Eglise⁶ ! »

Sainte colère, manifestation éclatante de cette conviction ardente qui anime les âmes hautes⁷.

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 412. — Cf. aussi MARIA SARTO, *ib.*, 99

² ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 153. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.* p. 90. — Mgr PESCINI, *ib.*, p. 921. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, p. 911. — Mgr CARON, *Ord. Rom.*, 449. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 209.

³ *Proc. Ord. Rom.*, 922.

⁴ Mgr PESCINI, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation. — Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1160. — P. G. ERCOLE, *ib.*, 1127. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 705. — Comm. PIO FOLCHI, *Ap. Rom.*, p. 250.

⁵ Mgr PESCINI, *Ap. Rom.*, p. 824. — Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1153.

⁶ Sénateur-professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1703.

⁷ Cf. Cardinal CAPECELATRO, *Les vertus chrétiennes*, p. 203. Rome, 1913.

Plein d'une foi sereine dans les promesses du Christ à son Eglise, pendant les onze années de son laborieux Pontificat, jamais ne se démentit son inaltérable douceur ni l'indomptable énergie qui nourrissait son espérance, alors même que se déchaînait contre lui l'incompréhension humaine et que ses efforts, ses luttes pour *restaurer toutes choses dans le Christ*, étaient systématiquement critiqués, même de certains côtés d'où on l'aurait le moins attendu¹.

Douloureuse histoire, si on l'évoque avec le recul des temps. Mais il ne laissa jamais échapper un mot d'amertume, une récrimination. Quelquefois, rarement, aux heures où il voyait se faire la solitude autour de lui, il murmurait : *De gentibus non est vir mecum* (et nul homme d'entre les peuples n'est avec moi²).

La presse ennemie, celle des classes dites cultivées et celle des classes populaires, méconnaissant son œuvre, lança souvent contre lui les insinuations perfides, les calomnies, les injures. Il garda le silence, comme Jésus devant les lâches qui partageaient leur conscience entre le César Romain et la plèbe, tandis que les puissants de la terre le trahissaient³.

Une fois seulement, comme le Maire de Rome — un juif étranger et maçon — avait vomi, le 20 septembre 1910,

¹ L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, 1691, 1693. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 396. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1169. — Cardinal SILJ, *ib.*, 606-607. — Mgr FABERI, *ib.*, 1084. — Comm. FURNARI, *ib.*, 1408. — Mgr PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 591.

² ISAÏE, LXIII, 3. — L. ORIONE, *Ord. Ven.*, p. 1696. — Mgr CARON, *Ord. Rom.*, 522. — Cf. aussi Lettre de Pie X au comte Apponyi, 9 novembre 1910 (Archives de la Secrétairerie d'Etat).

³ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, pp. 111-112. — Mgr SANZ DE SAMPER *Ap. Rom.*, p. 911. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 432-433. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2109. — Comm. FURNARI, *ib.*, 1408. — F. ROSA, *ib.*, 827. — L. ORIONE, *Ord. Ven.*, p. 1695. — Docteur SACCARDO, *ib.*, p. 901.

d'ignobles blasphèmes contre l'Eglise et son Chef suprême, le Pape « très doux » parla d'une voix terrible. Il écrivit à son Cardinal Vicaire la lettre qui commence ainsi : « Une circonstance d'une exceptionnelle gravité », lettre où il venge l'honneur de l'Eglise et la majesté du Représentant de Dieu¹.

« HUMBLE DE CŒUR »

Si, dans toutes les étapes de sa carrière, des premières années de l'adolescence jusqu'aux honneurs de la pourpre, il avait montré une humilité qui excluait toute ombre d'orgueil et toute trace de gloriole², cette vertu se manifesta sur le Siège de Pierre, d'une façon qui lui valut l'admiration universelle.

Au sein des pompes qui l'accompagnaient, il ne connut jamais les tentations de la vanité, car il suivit toujours l'exemple du divin Maître : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur³. »

Son Secrétaire d'Etat a déposé sous serment : « Dans le serviteur de Dieu, la vertu d'humilité m'a semblé vraiment héroïque, admirable, et ne s'est jamais démentie. Il ne m'a pas été donné d'en voir une pareille, et je crois qu'elle était devenue chez lui comme une seconde nature⁴. »

Ce témoignage est confirmé par une multitude d'autres. Pie X ne s'accordait aucune importance ; il répugnait à toute ostentation, à toute affectation de supériorité ; il

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 877. — Cf. *L'Osservatore Romano*, 24 septembre 1910.

² D'après tous les témoignages de Riese, Salzano, Trévis, Mantoue et Venise.

³ Saint MATTHIEU, XI, 29.

⁴ *Proc. Ord. Rom.*, 928. — Cf. aussi Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 118. — Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 277.

n'imposait pas le précepte d'obéissance. « Il ne faisait sentir sa propre autorité que si c'était nécessaire¹. »

« Le Saint-Père — écrivait-il le 31 mai 1905 — n'a jamais voulu s'imposer aux prêtres avec le précepte d'obéissance et ne le fera pas comme Pape². » « Le Pape — écrivait-il le 15 décembre 1909 — ne veut pas s'imposer, ni exiger des sacrifices insupportables ; mais il sera heureux si l'on peut satisfaire ses désirs³. » Et, dans une autre lettre du 9 novembre 1911, il disait : « Je repousse la pensée d'imposer à qui que ce soit de nouvelles charges et de nouveaux sacrifices⁴. »

Il ne parlait pas volontiers de lui-même. Si parfois il le faisait, c'était pour évoquer des souvenirs que d'autres auraient voilés par orgueil, comme la modestie de ses origines, son enfance pauvre, son manque de titres académiques⁵.

Après la mort du cardinal Celesia, archevêque de Palerme (14 avril 1904), d'éminents catholiques du diocèse se rendirent à Rome et lui demandèrent de tenir compte de leurs traditions en désignant un archevêque qui fût de noble lignée et Docteur en théologie.

Pie X, pendant qu'il les écoutait, se rappelait son petit village de Riese et la maisonnette paternelle. Il leur répondit :

Je connais un vicaire qui n'était ni noble ni Docteur en théologie, et il fut nommé curé ; de curé, n'étant ni noble ni Docteur en théologie, il fut nommé chanoine ; de chanoine, n'étant ni noble ni Docteur en théologie, il devint évêque ; évêque, ni noble ni Docteur en théologie, il fut créé cardinal ;

¹ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1164.

² Archives de la Secrétairerie d'Etat.

³ *Ib.*

⁴ *Ib.*

⁵ Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1079. — ANNA SARTO, *ib.*, 153. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 425-426. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 928. — Mgr G. B. ROSA, *ib.*, 1037. — G. MARZI, *ib.*, 1483. — Mgr PAROLIN *ib.*, 682. — Comm. NOGARA, *Ap. Rom.*, p. 182.

cardinal, ni noble ni Docteur en théologie, il fut élu Pape. Et c'est le Pape qui vous parle en ce moment ¹.

Il aimait à se retrouver par la pensée dans son village de Riese, avec l'incomparable femme que fut sa mère, à revoir ses longues marches, souvent nu-pieds, pour se rendre à l'école de Castelfranco Veneto, les repas frugaux éclairés par une pâle lampe à huile, et le sanctuaire de Sainte-Marie des Cendrole, perdu parmi les arbres et les ruisseaux, but de ses pèlerinages d'enfant ².

★

A présent, il se déclarait indigne des bienfaits que Dieu lui avait prodigués ³ ; il s'étonnait qu'on lui eût confié une charge aussi éminente ⁴ et exprimait son mépris pour lui-même ⁵.

Si on lui rapportait qu'à l'intérieur et au dehors du Vatican on critiquait sa politique, on le considérait comme un « *bon curé de campagne* », il répondait avec un beau sourire : « Je le sais bien que je ne suis pas un politique, mais un pauvre

¹ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 682. — Pie X, dans le choix des évêques, procédait avec la plus grande prudence. Il ne prenait pas garde aux traditions locales ni aux titres, mais uniquement aux mérites, à la vertu, à la doctrine, à la piété, à l'esprit de sacrifice et d'abnégation des candidats. Il voulait des évêques pleinement dignes de leur ministère sacré, voués à la gloire de Dieu, au salut des âmes, au bien de l'Eglise. Il avait des préférences pour les prêtres qui avaient exercé le ministère paroissial. (Cf. Cardinal DE LAI, *Ord. Rom.*, 544. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 876. — Cardinal BISLETI, *ib.*, 1838. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 568. — Mgr FABERI, *ib.*, 995. — Mgr CARON, *ib.*, 483. — Mgr G.-B. ROSA, *ib.*, 1020. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 348-349. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 191.)

² G. BONALDO, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 1712.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 425.

⁴ *ib.*, 399. — Mgr FABERI, *ib.*, 1079.

⁵ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 425.

évêque¹. » Et encore : « Je sais qu'on dit que je ne comprends rien, que je suis un simple paysan. Peu m'importe. Je n'ai qu'une route et un point de vue : le Crucifix². »

On ne l'a jamais entendu attribuer quelque succès à son initiative, à son habileté ou à son expérience³.

Il cachait ses dons d'esprit et de cœur qui « étaient nombreux et vraiment extraordinaires⁴ » et qui, selon un ministre du gouvernement italien, « le situaient parmi les plus grands Papes de l'Eglise catholique⁵ ». Il s'employait à dissimuler sa profonde culture dans les sciences sacrées et profanes, sa parfaite connaissance des problèmes, des hommes et des peuples qui émerveillait les hommes d'Etat ; c'était là, disait-il, de « vieilles réminiscences scolaires ou des choses qu'il avait recueillies de la bouche d'autrui⁶ », et il s'appliquait à « ne pas faire voir qu'il savait quelque chose de plus que ses interlocuteurs⁷ ».

Citons à ce propos le témoignage de son Secrétaire d'Etat :

Le prince de Bulow avait une admiration illimitée pour Pie X qui le stupéfiait par la finesse de ses observations et de ses jugements sur les hommes et les choses. Causant avec moi des audiences pontificales, il me disait : « — *J'ai approché bien des souverains et des gouvernants ; j'en ai rarement rencontrés qui eussent une pénétration aussi nette de la nature humaine, une connaissance aussi pleine que Sa Sainteté des forces qui mènent le monde et la société moderne.* »

Le comte Golochowski, le comte Sturza, Sir Wilfrid Laurier, M. John Redmund et d'autres hommes d'Etat éminents

¹ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1149.

² Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 351. — Mgr BIANCHI, *ib.*, 989.

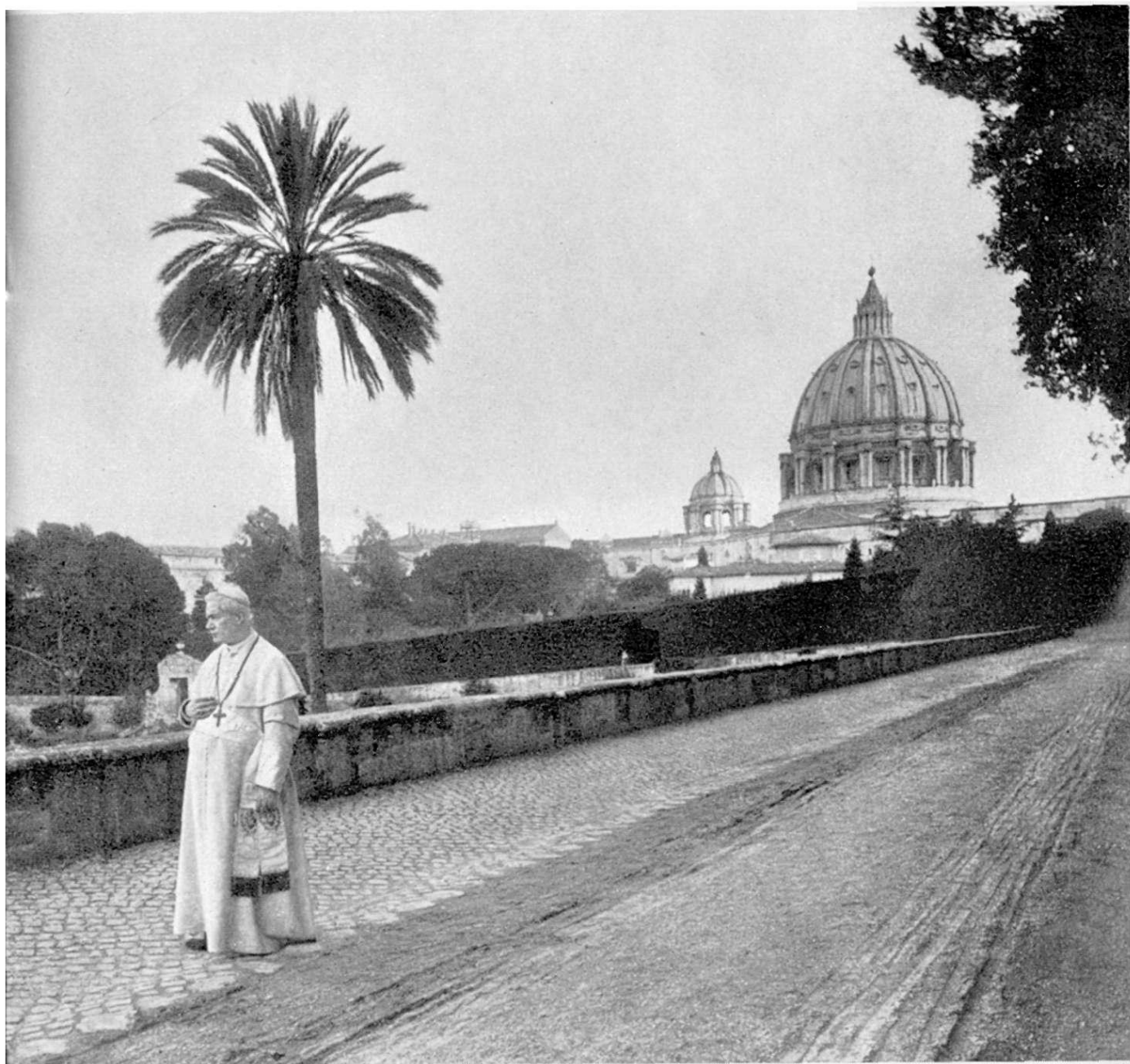
³ Mgr HOENNING O'CARROLL, *Ord. Ven.*, p. 1536.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 928.

⁵ Témoignage de M. ORLANDO. — Cf. Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et souvenirs*, pp. 32-33.

⁶ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 928-929. — Mgr G. B. ROSA, *ib.*, 1037.

⁷ Mgr HOENNING O'CARROLL, *Ord. Rom.*, 1536.



Dans les jardins du Vatican

n'ont pas été moins catégoriques dans leurs appréciations des qualités et du caractère de Pie X ¹.

Écriture Sainte, théologie et histoire semblaient être ses sujets de prédilection. Malgré ses soucis quotidiens et son travail incessant, il réussissait, comme j'ai pu le constater moi-même, à lire beaucoup de volumes et à se tenir en contact avec la pensée moderne.

J'ai été souvent surpris de sa parfaite connaissance des nations et des peuples, de leurs traditions, de leurs coutumes et de leur caractère spécial.

D'où l'aisance avec laquelle il appréciait la situation, les vues, les sentiments de pays aussi différents du sien et qu'il n'avait jamais visités ².

Ennemi de l'adulation, les remerciements trop chaleureux, les compliments le choquaient ³. Il tournait volontiers la louange en plaisanterie : « Sottises... sottises... ⁴ » et répondait : « Ça n'en vaut pas la peine » à qui le félicitait de ses allocutions ⁵.

A un chanoine de Trévise qui le priait de publier quelques-uns de ses écrits, il répondit : *Si on les retrouvait, j'aurais honte de les comparer à tant de doctes travaux qui traitent du même sujet* ⁶. » Devant d'autres insistances, il disait : *Je ne puis rien offrir qui mérite d'être publié* ⁷.

Il ne tolérait point qu'on parlât de lui, et des grâces surnaturelles que Dieu lui avait octroyées.

Dans les grandes audiences, quand, au toucher de ses mains se produisait quelque prodige, il imposait le silence

¹ *Opusc. cit.*, pp. 30-32.

² *Ib.*, p. 59.

³ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 928. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1164. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2106. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1397. — G. MARZI, *ib.*, 1483. — Princ. M. C. GIUSTINIANI BANDINI, *ib.*, p. 1689.

⁴ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 420. — Cf. Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 871. — Mgr G.-B. ROSA, *ib.*, 1038.

⁵ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 420. — Cf. Mgr BIANCHI, *ib.*, 1989.

⁶ Lettre du 8 septembre 1908 : Archives de la Secrétairerie d'État.

⁷ Lettre du 3 août 1909 : *Ib.*

et murmurait : « C'est le pouvoir des Saintes Clefs, je n'y suis pour rien. C'est la bénédiction du Pape. C'est la foi de celui qui implore¹. » Ou bien il plaisantait : « Vous voulez un miracle ? Vous ne savez donc pas que les miracles je n'en fait plus² ? »

Quand on l'appelait « le Pape saint » (*Papa Santo*) il répondait en riant : « Vous vous trompez d'une consonne, je suis le Pape Sarto³ ! »

★

Toujours « déférent aux conseils qu'il demandait même aux personnes inférieures⁴ », « il n'hésitait pas à déclarer que, s'il avait pu parfois se tromper, il était prêt à le reconnaître et à réparer son erreur⁵ ».

« Il accueillait observations et suggestions, fussent-elles en désaccord avec ses vues particulières et, si elles lui semblaient justes, il ne craignait pas de renoncer à sa propre opinion⁶. »

Un Prélat s'était permis un jour de critiquer franchement l'avis du Pape sur une question très importante. Pie X

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 431. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 932. — Cardinal de LAI, *ib.*, 549. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1397. — Cardinal CACCIA DOMINIONI, *ib.*, 1585. — Cardinal CAGIANO DE AZEVEDO, *ib.*, 1610. — G. PASCALI, *ib.*, 1519. — F. SENECA, *ib.*, 1655.

Pie X était si persuadé de ce qu'il disait que des expressions semblables reviennent dans plusieurs de ses lettres : du 1^{er} septembre 1908 ; du 29 mai, des 18 et 26 octobre 1911 ; du 20 février 1912 et du 19 décembre 1913 (Archives de la Secrétairerie d'Etat).

² Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 588.

³ Mgr A. CARON, *Ord. Rom.*, 514-515. — Mgr CAVALLIN, *Ap. Trev.*, p. 192.

⁴ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 426.

⁵ Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2106. — Mgr FABERI, *ib.*, 1084. — Princ. MARIA G. GIUSTINIANI BANDINI, *ib.*, 1693-1694.

⁶ Mgr RIDOLFI, *Ord. Trev.*, p. 1481. — Cf. Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 426. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 929. — Cardinal DE LAI, *ib.*, 548.

l'écoute, et, après un instant de réflexion : « — Monseigneur, lui dit-il, vous avez parfaitement raison. »

Le Prélat fut bouleversé d'admiration devant la profonde humilité du saint Pape¹.

Il sollicitait parfois l'avis de ses secrétaires particuliers sur un projet de lettre qu'il avait rédigé, et il les priait de le corriger librement² ; de même qu'étant évêque, quand il avait composé une homélie, il en donnait lecture à un prêtre et lui demandait de ne pas ménager les observations³ ; devenu Pape « il soumettait à l'examen de son Secrétaire d'Etat le schéma d'un document élaboré avec soin, et, la plume en main, corrigeait, raturait ou ajoutait ; il était même prêt, si besoin en était, à le jeter au panier sans le moindre regret⁴ ». S'il avait un doute ou ne se sentait pas en mesure de prendre, sur telle affaire, une décision immédiate, il concluait : « Je le ferai examiner par d'autres qui en savent plus que moi⁵. »

Il n'était pas, il n'a jamais été de ceux qui écartent les avis parce qu'ils se croient sûrs de ne pas se tromper et parce qu'ils veulent décider tout seuls. Il avait lui-même écrit le 15 décembre 1886 à un ami de Trévise :

Beaucoup de gens manquent d'esprit pratique, ce qui leur fait rencontrer à chaque pas de nouveaux obstacles, même si la route est droite. Ils voient ou veulent voir tout seuls et s'imaginent qu'ils voient bien quand ils voient mal. Il faut les plaindre⁶.

¹ Cardinal SCAPINELLI DI LEGUIGNO, *Ord. Rom.*, 1621.

² Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 442. — Cf. aussi Lettres de Pie X à Mgr GASONI et V. UNGHERINI du 4 mai 1912, du 4 janvier et du 23 juillet 1913. (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

³ Mgr G. B. ROSA, *Ord. Rom.*, 1037. — Mgr GASONI, *ib.*, 274.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 929. — Cf. Cardinal CANALI, *ib.*, 2106.

⁵ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 929. — Cf. aussi, du même : opusc. cité, p. 103.

⁶ Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. VIII, p. 256.



Et que d'attentions délicates pour les cardinaux, pour les évêques, pour ses collaborateurs directs !

S'il lui arrivait de faire attendre un cardinal, étant occupé avec d'autres, il s'en excusait aussitôt¹.

Quand les évêques admis en sa présence fléchissaient les genoux : « Non, ne vous agenouillez pas, Monseigneur, disait-il, je suis le dernier des prêtres de Dieu² ! »

Avec quelle passion il se recommandait à leurs prières, afin que le Seigneur lui pardonnât miséricordieusement ses fautes — ce sont ses propres expressions — et lui concédât « la grâce de pouvoir travailler à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes³ » !

Avec quelle humble ardeur il les suppliait de lui venir en aide ! Il écrivait à l'évêque de Macerata : « Si les meilleurs ne m'aident point à porter la croix que Dieu a placée sur mes épaules, comment pourrai-je arriver au Calvaire⁴ ? » A l'archevêque de Goritz : « Faites-moi cette charité, je vous en prie instamment⁵. » A l'évêque de Catanzaro : « Si vous ne m'aidez pas, que puis-je faire, moi qui suis enfermé au Vatican⁶ ? »

S'il avait besoin de consulter son Cardinal Secrétaire d'Etat, pour ne pas le contraindre à se déranger, il lui envoyait des billets qu'il rédigeait durant les audiences⁷. Pour que ses collaborateurs ne soient pas surchargés de besogne, il ne s'épargnait pas lui-même, s'imposait des fatigues

¹ Cardinal SCAPINELLI DI LEGUIGNO, *Ord. Rom.*, 1621.

² Témoignage de Mgr Rumeau, évêque d'Angers : Cf. Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 929.

³ Lettre au cardinal Coullié, archevêque de Lyon, 30 juillet 1912, Archives de la Secrétairerie d'Etat.

⁴ Lettre du 23 juillet 1907, *ib.*

⁵ Lettre du 29 septembre 1910 ; *ib.*

⁶ Lettre du 25 juin 1914 (Archives de la Secrétairerie d'Etat).

⁷ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 869.

excessives et n'interrompait son travail que s'il était souffrant¹.

« Un matin, de bonne heure, — raconte un Prélat — je m'aperçus qu'il avait déjà écrit une quinzaine de lettres à des évêques. Je me permis de lui recommander de ne pas trop se fatiguer. *Oh ! ce n'est rien*, me répondit-il en souriant, *j'ai écrit moi-même afin de ne pas infliger trop de travail à ceux d'en-haut*. Il désignait ainsi les collaborateurs de la Secrétairerie d'Etat². »

Ses rapports avec ses familiers étaient exquis. Il s'appliquait à leur épargner toute gêne³. Quand il recevait son cher neveu, Mgr Baptiste Parolin, si l'aide de chambre tardait à venir, il servait lui-même la messe⁴. Pour ne déranger personne, il s'abstenait — chose presque incroyable — de demander un verre d'eau dont il aurait eu besoin.

Un après-midi étouffant d'été, comme il causait dans sa bibliothèque privée avec son neveu, il s'écria soudain : « Que j'ai soif ! » Mgr Parolin se lève aussitôt et se dispose à appeler l'aide de chambre. Mais Pie X le retient : « *Ne troublons pas les Camériers, il ne faut pas faire tant de bruit pour un peu de soif*⁵. »

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 112. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 378-379. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 899. — Cardinal RANUZZI, *ib.*, 581. — Cardinal CACCIA DOMINIONI, *ib.*, 1582. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1157. — Mgr FABERI, *ib.*, 1078.

Tous ces témoignages sont confirmés par une lettre de Pie X à l'évêque de Mantoue, en date du 10 novembre 1909 : « *Je suis à la disposition, non seulement des évêques, mais de tous, du matin au soir, remettant à la nuit ma correspondance.* » (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

² Mgr HOENNING O'CARROLL, *Ord. Ven.*, p. 1515. — D'aucun autre Pape, la Secrétairerie d'Etat n'a enregistré autant d'autographes que de Pie X. (Témoignage de l'Archiviste de la Secrétairerie d'Etat : *Proc. Ord. Rom.*, 255.)

³ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 713. Mgr PESCHINI, *ib.*, 405.

⁴ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 668, 713.

⁵ *ib.*, 710. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 923.

Et ce ne fut point la seule fois¹ ! Un Chapelain secret a témoigné que Pie X ne demandait jamais rien et que ses plus intimes familiers devaient prêter une extrême attention à ses besoins ; sinon, ils ne lui auraient rendu aucun service².

« Se faire servir — a dit un de ses maîtres de chambre — était pour lui un sacrifice³. » Pour éviter de commander, il employait la formule : « *Faites-moi la charité*⁴ ». Il disait à son entourage : « *Que voulez-vous que je commande ? Je suis ici pour servir, non pour être servi. Je suis le Serviteur des Serviteurs de Dieu. Je n'ai besoin de rien, je suis né pauvre, j'ai vécu pauvre, pauvre je mourrai*⁵. »

Les plus petites choses qu'on faisait pour lui, il en exprimait ses remerciements, avec ses excuses pour l'embarras qu'il avait causé, et souvent les récompensait d'un menu cadeau⁶.

★

Humilité sincère, humilité profonde, humilité merveilleuse et jamais démentie.

Pour son jubilé sacerdotal (1908) et son jubilé épiscopal (1909), il repousse les applaudissements, les démonstrations qui seraient un hommage à la haute valeur de son œuvre; il ne veut que des prières, des communions, des actes de foi et de charité⁷.

Point de plaques ni de monument qui éternise son nom.

¹ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1016.

² Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 841.

³ Cardinal BISLETI, *Ord. Rom.*, 1838. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1164. — G. MARZI, *ib.*, 1459.

⁴ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 342. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 917. — A. VENIER, *ib.*, 1450.

⁵ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 785. — A. VENIER, *ib.*, 1436. — G. PASQUALI *ib.*, 1520. — G. LORETI, *ib.*, 1534. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1397.

⁶ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 917. — A. VENIER, *ib.*, 1450. — G. PASQUALI, *ib.*, 1515. — G. LORETI, *ib.*, 1542. — Mgr ROSA, *ib.*, 1037. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 671.

⁷ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 780. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1397-1398.

Il écrivait le 23 décembre 1908 au Chapitre des Chanoines de Saint-Marc à Venise :

Le Pape éprouverait un vif déplaisir si vous ne renonciez pas au projet de célébrer sa mémoire par une plaque. Il est convaincu que les Vénitiens lui veulent du bien, sans qu'il soit besoin de cette démonstration ¹.

Le 25 avril 1909, à l'archiprêtre de son village natal :

Rappelez-vous que j'interdis absolument qu'on mette aucune pierre ou plaque au Baptistère où j'ai été baptisé, et au Sanctuaire des Cendrole ².

Le 14 janvier 1914 :

Si les Révérends Chanoines de la Cathédrale de Trévise désirent être agréables au Saint-Père, qu'ils se souviennent de lui à leur messe, mais qu'ils abandonnent l'idée de le « lapider » ³.

Sous cette plaisanterie se dissimule son humilité.

Il dédaignait la gloire, et la gloire l'a couronné de son auréole.

Il fuyait les honneurs comme une tentation, et il a eu tous les honneurs.

Il a accepté les dignités de l'Eglise comme un sacrifice et par obéissance, et Dieu l'a placé au premier rang parmi les Princes de son peuple.

En lui s'est réalisée une fois de plus la parole divine : « Qui s'humilie sera exalté ⁴. »

SA BONTÉ

Un de ses traits caractéristiques, peut-être le plus beau de tous, est la bonté.

¹ Archives de la Secrétairerie d'Etat.

² *Ib.* — Cf. Mgr SETTIN, *Ord. Trev.*, pp. 1070-1071.

³ Archives de la Secrétairerie d'Etat.

⁴ SAINT MATTHIEU, XXIII, 12.

Au Vatican, tous le considéraient comme un « *grand bon-papa*¹ », l'appelaient « notre père² », « le père de chacun et de tous³ ».

Si, dans les affaires qui intéressaient le gouvernement de l'Eglise, il apportait une énergie et une vigueur apostolique extraordinaires, dans les cas particuliers, s'il fallait rappeler quelqu'un au devoir ou prendre une décision pénible, « il était le premier à en souffrir, car il avait pitié des coupables⁴ ».

Il avait alors des jours de tristesse, des nuits sans sommeil, et l'on pouvait lire dans ses yeux l'angoisse de son âme : « Je souffre... moi, le Père de tous ! Mais le devoir de ma charge est là, devoir sacré, impérieux, inéluctable⁵. »

Des témoins d'une indiscutable autorité ont noté à ce propos que « sa sévérité était toujours accompagnée de la tendresse d'un cœur paternel⁶ ». C'est que, selon la juste observation du cardinal Mercier, cette tendresse s'unissait chez lui à la force du caractère ; d'où son âme bien équilibrée et sa physionomie empreinte d'une majesté et d'une bonté dont les gens de toutes races ont ressenti l'attrait⁷.

« Je me rappelle — a raconté son Cardinal Secrétaire d'Etat — qu'un matin je le trouvai affligé et fatigué. Il me confia qu'il avait passé une mauvaise nuit en songeant que, le lendemain, il avait à réprimander un malheureux.

¹ L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 1666.

² Mgr ZAMPINI, *Ord. Rom.*, 1257. — V. STARMUSCH, *Ord. Ven.*, pp. 1651-1652.

³ Comm. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1398.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 918 ; *Pie X, Souvenirs et impressions*, p. 53. — Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2055.

⁵ Cardinal BAUDRILLART : Cf. *Revue Pratique d'Apologétique*, ann. XVIII, septembre 1914, p. 722.

⁶ Cardinal MERRY DEL VAL, *op. cit.*, p. 52 — Mgr SANZ de SAMPER, *Ord. Rom.*, 1160 — Cardinal CANALI, *ib.*, 2081 — Comm. FORNARI, *ib.*, 1337.

⁷ Lettre Pastorale pour le Carême de 1915.

« — *Eminence*, me demanda-t-il, dites un *Ave Maria* pour que Dieu bénisse mes paroles et que le pauvre homme ne m'oblige pas à aller plus avant.

« Quelques heures plus tard, Pie X rayonnait de joie. *Tout a bien marché*, me dit-il. *Le pauvre homme a fini par reconnaître ses fautes. Je ne l'ai pas ménagé, mais il s'est soumis et maintenant nous devons faire tout ce qui est possible pour l'aider*¹. »

★

Il était plein de compassion pour la fragilité humaine et recourait à l'interprétation la plus bénigne².

S'il se produisait quelque scandale, il répondait : « Nous sommes tous de chair et d'os ; nous sommes tous pécheurs ; nous pouvons tous commettre des fautes³. »

L'avisait-on que çà et là on parlait mal de lui, il interrompait aussitôt la conversation, disant : « Il ne nous appartient pas de juger. Dieu seul est juge⁴. »

Quant à lui, il était incapable de penser ou dire du mal de quelqu'un. Ses appréciations étaient toujours favorables⁵ et il veillait à exclure des conversations toute médisance. Si quelqu'un insinuait qu'on pouvait tolérer une médisance légère, il s'empressait de couper court : « Le mal est toujours le mal, et l'on ne doit pas faire le mal, grand ou petit⁶. »

★

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 887.

² *Ib.*, 916. — Cf. aussi Mgr FABERI, *ib.*, 1068. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 405. — A. VENIER, *ib.*, 1450. — G. PASQUALI, *ib.*, 1514. — ANNA SARTO, *ib.*, 148.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 101.

⁴ *Ib.*, 101.

⁵ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 146. — Mgr PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 581.

⁶ V. BINI, prêtre, *Supplément Proc. Ord. Mant.*, pp. 18-19. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1020. — Cf. aussi Mgr PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 581.

Offenses, affronts, il pardonnait tout, il oubliait tout pour l'amour de Dieu¹.

Si on lui rapportait que des insolents, en haut et en bas de l'échelle, le poursuivaient de leurs railleries en le surnommant le « campagnard de Riese » ou pire encore, calme et serein, il invitait ses interlocuteurs à prier pour ceux qui le dénigraient².

On lui montra un jour une liasse de lettres qui contenaient d'âpres critiques contre son Pontificat. Il refusa de la lire, et s'écria, en faisant un signe de croix : « *Parce sepultis* ³ ! »

*

A l'appui de ces témoignages, abondent de touchants épisodes.

Nous n'en raconterons qu'un seul.

Au début de son règne, comme il attendait un groupe de pèlerins, un prélat lui dit que, dans ce groupe, se trouvait un certain commandeur qui lui avait toujours été hostile, à Venise, du temps qu'il était Patriarche.

Etant secrétaire de la Commission municipale de charité et anticlérical fervent, ce commandeur, chaque fois qu'il avait en mains une requête présentée par le cardinal Sarto, l'envoyait inexorablement au « Rayon des morts ».

En apprenant qu'il faisait partie du pèlerinage, le Pape sembla tout rajeuni et dit au prélat : « Apportez-moi vite un des chapelets d'or qui sont dans mon coffre secret. »

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 102. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, p. 1161. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 401. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 913. — Mgr ROSA, *ib.*, 1043. — Mgr CARON, *ib.*, 449. — G. MARZI, *ib.*, 1485. — Mgr HENNING O'CARROLL, *Ord. Ven.*, p. 1529.

² F. ROSA, *Ord. Rom.*, 827. — Mgr CARON, *ib.*, 522. — L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 1548. — Cf. aussi R. P. SAUBAT, *Ap. Rom.*, p. 538.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 402-403. Cf. aussi Cardinal CANALI, *ib.*, 2032-2033.

A l'heure de l'audience, Pie X entre dans la grande salle avec son habituel sourire. Il adresse un mot à tous les pèlerins et les bénit, et, arrivé en face de son ancien adversaire : « *Oh ! bravo ! s'écrie-t-il. Quelle agréable visite ! Comment se porte la maman ? Tout va-t-il bien à Venise ? Voici ce chapelet d'or ; vous le remettrez à votre mère et vous lui direz que je la bénis de tout mon cœur, parce que le Pape a toujours voulu du bien à votre famille.* »

Le commandeur éclata en sanglots, baigna de ses larmes la main de Pie X, et, en sortant, comme on lui demandait les raisons de son émotion, il répondit : « *Le Pape Sarto est un saint. Je ne croyais pas qu'il aurait si promptement oublié tous les affronts que je lui avais infligés quand il était Patriarche de Venise¹.* »

*

Peu de gens l'ont fait souffrir comme les Modernistes. Et cependant, quelle miséricorde, quelle pitié pour ces fils rebelles qui prétendaient infuser à l'Eglise un sang nouveau et ressuscitaient toutes les vieilles hérésies !

Avant de prendre contre eux des mesures destinées à préserver l'intégrité de la foi et de la discipline, il voulait voir clair, les connaître à fond, et surtout mettre en œuvre « les moyens humainement possibles » pour les avertir, les convaincre de leurs erreurs, et il recommandait qu'« *on ne manquât point à la charité²* ». Et quand avaient été recueil-

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 402. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 703-704.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, pp. 111-112. — Mgr PESCINI, *Mémoires, manuscrits* : Archives de la Postulation. — Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2056. — Comm. FURNARI, *ib.*, 1337.

Un exemple de la charité de Pie X envers les Modernistes est ce prudent avertissement qu'il adressait, le 15 juillet 1911, à un prêtre, Don Del Bello : « Par scrupule de conscience et en vue du bien, il faut être exact, mesurer ses paroles, ne pas commettre

lies « toutes les preuves sûres et inattaquables¹ », épuisées « toutes les possibilités humaines » de les ramener dans le droit chemin², c'est avec une profonde douleur — *mærore animi maximo*³ — qu'il recourait aux sanctions canoniques ; mais il n'abandonnait pas les coupables, il les suivait d'un œil paternel ; il se préoccupait de pourvoir à leur entretien, s'ils étaient en état de gêne pécuniaire⁴.

Un prélat, causant avec lui, s'étonnait que le fameux abbé Murri, qui avait donné et continuait de donner tant de tracas au Saint-Siège, n'eût pas encore été censuré. Pie X, calme et tranquille, répondit : « *Le Pape ne fait pas de martyrs ; les Modernistes s'ensevelissent eux-mêmes*⁵. » Pour remédier

la plus petite exagération, afin de ne pas blesser la justice et la charité et de ne pas se rendre responsable devant Dieu et les hommes des conséquences qui en résulteraient. » (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

Dans une autre lettre, du 21 novembre 1908, nous trouvons cette formule : « Combattre les erreurs, mais sans toucher aux personnes. » (*Ib.*)

Pie X n'a jamais permis qu'on prononçât aucun jugement si la culpabilité des accusés n'avait été amplement démontrée. Preuve évidente : son attitude à l'égard du fameux abbé Murri. D'aucuns auraient souhaité qu'on interdît de célébrer la messe à cet ardent Moderniste, quand il appartenait encore à l'Eglise. La question fut soumise à Pie X qui écrivit, le 25 août 1907, au Commissaire de la Suprême Congrégation du Saint-Office : « Si l'abbé Romolo Murri est en règle avec le *Celebret*, on ne peut, sans une grave injustice, l'empêcher de dire la messe tant qu'il n'a pas fait quelque acte condamné par l'Encyclique. » (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

Au sujet d'un autre prêtre qui lui avait causé beaucoup de chagrin, il écrivait, le 4 février 1910, à l'évêque de Mantoue : « L'âge et l'expérience me conduisent à être indulgent. » (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

¹ R. P. SAUBAT, *Ap. Rom.*, p. 477. — P. DE TOTH, prêtre, *ib.*, p. 1089.

² Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1078.

³ Allocution consistoriale du 16 décembre 1907 ; cf. Pie X, *Acta*, v. IV, pp. 120-124.

⁴ Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1001-1002.

⁵ Mgr HOENNING O'CARROLL, *Ord. Ven.*, pp. 1516-1517.

à la détresse économique du malheureux prêtre, il lui attribua un subside mensuel qui ne fut pas supprimé, même après que l'abbé Murri eut déserté l'Eglise¹. Ainsi confirmait-il, par l'éloquence des faits, le sentiment surnaturel exprimé dans sa première allocution consistoriale du 9 novembre 1903 : « *Si nous avons le devoir de livrer une lutte nécessaire pour la vérité, nous embrassons avec amour les ennemis et les adversaires de la vérité, car nous éprouvons pour eux une grande compassion ; les larmes aux yeux, nous les recommandons à la bonté divine* »². »

Dès sa première Encyclique, empreinte de la même douceur, l'angélique Pape³ avait prêché à tous les évêques et prêtres du monde la charité, même envers « *ceux qui nous sont hostiles, qui nous persécutent et qui peut-être paraissent pires qu'ils ne le sont en réalité, dans l'espoir que la flamme de la charité chrétienne, patiente et bénigne, dissipe les ténèbres de leurs âmes, apporte la lumière et la paix de Dieu* »⁴ ! »

Ces paroles ne sauraient être oubliées ; non plus celles qu'il adressait un jour de 1908 au nouvel évêque de Châlons, diocèse de l'abbé Loisy : « *Vous allez être l'évêque de l'abbé Loisy. A l'occasion, traitez-le avec bonté et, s'il fait un pas vers vous, faites-en deux vers lui* »⁵. »

★

Quand il était Patriarche de Venise, il avait connu un prêtre qui, sur la question du pouvoir temporel des Papes, se séparait

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 886-887. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 719. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 138. — Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1420.

² PIE X, *Acta*, v. I, p. 59.

³ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 683.

⁴ PIE X, *Acta*, *ib.*, pp. 12, 13.

⁵ Alfred LOISY, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, tome III, p. 27.

de l'opinion catholique et avait même signé la fameuse *Pétition* du Père Passaglia¹.

Ce prêtre était Chancelier de la Curie épiscopale de Bellune. Son évêque, Mgr Jean Renier, l'aimait beaucoup et lui avait prodigué, mais vainement, les conseils de prudence. Un jour le Chancelier quitta Bellune pour se fixer dans le diocèse de Turin.

Professeur au collège royal de Faenza, en 1862, il devint le porte-drapeau du parti libéral-national, et rédigea un opuscule, *La question romaine et le clergé vénitien*, où il soutenait que l'Italie avait droit à Rome. Cette brochure lui valut d'être nommé par le gouvernement italien Recteur du Collège National de Sainte-Catherine — aujourd'hui « Marco Foscarini » — de Venise.

Il se présenta au Patriarche qui lui enjoignit de retirer sa brochure. Mais, obstiné dans ses idées, il opposa un refus et abandonna la soutane, tout en conservant la pureté des mœurs.

Le cardinal Sarto, désolé de voir un prêtre de son diocèse réduit à cette situation, avait, dès l'aube de son Patriarcat, dépensé tous ses efforts pour le ramener, et il n'y avait pas réussi.

Élu Pape, il voulut résoudre ce cas douloureux qui scandalisait le clergé de Vénétie. Il manda auprès de lui Dom Volpe qui, encouragé par sa bonté, consentit à se rendre au Vatican.

Avec sa grâce conquérante, Pie X aborda aussitôt la difficulté, et lui dit :

¹ Le Père Charles Passaglia, de la Compagnie de Jésus, après avoir acquis la célébrité par une œuvre théologique de haute valeur sur le dogme de l'Immaculée Conception, s'était employé à soutenir que le pouvoir temporel des Papes n'était que d'une nécessité relative. Il provoqua en ce sens une *Pétition* à Pie IX, signée de nombreux prêtres italiens. Pie IX condamna la *Pétition* et le Père Passaglia dut quitter la Compagnie de Jésus. Plus tard, en 1882, il se soumit pleinement et fit une mort édifiante, le 18 mars 1887.

— Don Angelo, arrangeons cette affaire.

— Je ne désire rien de mieux, depuis plus de quarante ans, répondit Don Volpe.

— Une petite rétractation ! suggéra le Pontife tout souriant.

A ces mots, don Angelo Volpe s'assombrit et il répliqua :

— Je le regrette, mais je ne puis rien rétracter. J'ai dit, il y a quarante ans, et je demeure persuadé que la Providence *a voulu* la chute du pouvoir temporel.

Pie X le regarde, plein de compassion, et lance cette formule libératrice :

— Disons que la Providence l'*a tolérée*.

Saisi par cette formule : « *toléré* » au lieu de « *voulu* », Don Angelo Volpe se soumit et remit au Pape une déclaration solennelle où il rétractait tout ce qu'il avait jusqu'alors soutenu.

Quelques jours plus tard, repentant de sa longue erreur, il se présentait à l'évêque de son diocèse et, bientôt après, il remontait à l'autel¹.

FERMETÉ INVINCIBLE

Pie X avait un cœur sensible qui s'épanchait très volontiers². Mais cette sensibilité ne lui avait jamais lié les mains.

Il répudiait inexorablement toute équivoque, en face des adversaires déclarés du dehors comme des dévoyés du dedans, et ne se lassait pas de rappeler les âmes, « opportu-

¹ L. BAILO, prêtre, *Ord. Trev.*, pp. 495-497. — Professeur BOTTERO, *ib.*, pp. 819-820. — Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, pp. 367-368. — Cf. *Lettre ouverte et documentée de Don Angelo Volpe, prêtre vénitien suspens depuis trente ans*, Trévisé, 1898.

² Mgr PESCHINI, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation. — Mgr SANZ DE SAMPER, *Ap. Rom.*, p. 1161. — Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 916. — Mgr ROSA, *ib.*, 1033.

nément et importunément » — selon l'expression classique de l'Apôtre ¹ — à la fidélité dans la foi du Christ ².

Il manifestait alors une ardeur apostolique, « une énergie à laquelle nul ne pouvait résister ³ » et qu' « aucune préoccupation humaine ne réussissait à vaincre ⁴ ». Il était le Pape du Surnaturel qui puisait sa force en Dieu seul ; le Pape indomptable à qui l'on demandait, au début de son règne, quelle serait sa politique, et qui avait répondu sans hésitation en montrant le Crucifix : « *Voilà ma politique* ⁵. » Dans l'aube orageuse du vingtième siècle, cette politique innovatrice et rénovatrice devait ranimer toute la vie de l'Eglise.

Un vieux marin de Venise ne s'était pas trompé, en s'écriant, à l'annonce de l'élection du Patriarche Sarto : « *Ils ont fait Pape un homme de fer* » — « *un métal fait de foi et de charité, ajoutait plus tard un diocésain de Mantoue, mais un métal si pur que si Bonaparte avait eu affaire à lui, il ne s'en serait pas tiré aussi facilement* ⁶. »

★

Pie X ne prenait pas de décision importante sans avoir réfléchi et prié ⁷. Il consultait les plus éminents cardinaux,

¹ Saint PAUL, Eptre à Timothée, IV, 2.

² Cf. Mgr PUCCI, curé de Rome : *Souvenirs de Pie X*. Cf. l'*Avvenire* de Bologne, 27 août 1942.

³ Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, pp. 98-99. — Mgr SANZ DE SAMPER, *Ap. Rom.*, p. 1162.

⁴ Victor-Emmanuel ORLANDO, *Ap. Rom.*, p. 783.

⁵ Docteur SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 895. — Cf. aussi cardinal KASPAR, archevêque de Prague : *Lettre Postulatoire du 25 novembre 1934*. (Archives de la Postulation.)

⁶ P. SILIPRANDI, *A mes amis politiques de Bozzolo* (Mantoue), pp. 33-34, Mantoue, 1904.

⁷ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 105. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, p. 1161. — L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, pp. 1690-1691. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 401. — Princesse Maria C. GIUSTINIANI BANDINI, *ib.*, 1693. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 711-712. — Mgr ROSA, *ib.*, 1037.

les prélats les plus réputés, mais ne se laissait dominer par personne, parce qu'il savait que la responsabilité pesait sur ses épaules¹. C'était à lui de décider, et, une fois la chose faite, elle était irrévocable². Elle avait la solidité du diamant, la même vigueur qui avait sanctifié ses luttes, de la paroisse de Salzano à la Curie épiscopale de Trévis, de la terre de Virgile à la patrie de Laurent Justinien.

« Quand je dois prendre une détermination, disait-il à un cardinal, je prie et je demande conseil, mais la résolution prise, je veux qu'elle soit exécutée³. »

Le cardinal Merry del Val a écrit :

Chez lui, pas l'ombre d'une faiblesse. Lorsqu'était soulevé un grave problème où les droits et la liberté de l'Eglise avaient besoin d'être affirmés et fermement soutenus ; quand l'intégrité de la doctrine catholique devait être défendue ; quand s'imposait la nécessité de maintenir la discipline ecclésiastique contre les relâchements et les influences profanes, alors Pie X révélait toute la force et l'énergie de son caractère. Il avait la vigueur inflexible d'un grand homme d'Etat, conscient de sa responsabilité, pénétré de la grandeur des devoirs qu'il fallait accomplir à tout prix. Dans ces occasions-là, inutile de chercher à l'ébranler ; toutes les tentatives pour

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 925. — Cardinal DE LAI, *ib.*, 548. — Cardinal SILJ, *ib.*, 607. — Cardinal CANALI, *ib.*, 21101 — Mgr FABERI, *ib.*, 1066-1078.

Une preuve qui exclut tout doute est le propre témoignage de Pie X écrivant, le 18 décembre 1912, à un curé de Lombardie :

« Dans le gouvernement de l'Eglise, le Pape est affectueusement assisté par d'Eminentissimes Cardinaux, mais aucun d'eux ne se permet de faire en son nom quelque chose qui n'ait été d'abord réglé par lui et en plein accord avec lui. Ceux qui vont colportant que ce sont trois Cardinaux qui commandent sont de ces gens inqualifiables qui ne manquent jamais dans l'Eglise. Pour se soustraire à leur devoir, ils feignent de ne pas être obligés en conscience, sous prétexte que ce n'est pas le Pape qui commande. » (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

² Cardinal DE LAI, *Ord. Rom.*, 548. — Princesse MARIA C. GIUSTINIANI BONDINI, *ib.*, 1693.

³ Cardinal SCAPINELLI DI LEGUIGNO, *Ord. Rom.*, 1618.

l'intimider par des menaces ou le capter par des raisons purement humaines étaient vouées à la faillite.

Après des jours de méditation et des nuits d'insomnie, il prenait sa décision définitive et exprimait son jugement en paroles brèves et pondérées. Il soulevait lentement la tête ; ses regards, ordinairement suaves, devenaient sévères et intrépides. On se rendait compte qu'il n'y avait rien d'autre à dire et à faire ¹.

Douceur et indulgence envers les hommes ; fermeté et inflexibilité, dominant toutes les considérations humaines, pour la défense des droits de Dieu et de l'Église : ce sont là des signes de la sainteté dont Pie X est un des plus beaux modèles !

★

Nous avons déjà vu sa fermeté héroïque en face de l'Action Catholique italienne mal inspirée, en face des mensonges de la France maçonnisante et des hérésies du Modernisme : trois grands faits qui immortalisent son Pontificat.

Retraçons maintenant quelques épisodes qui caractérisent la méthode ordinaire de son gouvernement.

★

« En 1905 — a raconté à l'auteur de ce livre le cardinal La Fontaine, patriarche de Venise — Pie X voulut me nommer évêque de Cassano all'Jonio. J'invoquai toutes mes raisons de me soustraire au joug de l'épiscopat. Pie X me regarde, et, au bout de quelques instants, avec un accent d'une singulière fermeté, il me répond : « *Monseigneur, il faut obéir à la volonté du Pape !* »

★

¹ Pie X, opusc. cit., pp. 42-43. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 877. — Cardinal GASPARRI : cf. *l'Osservatore Romano*, 15 novembre 1934.

Au diocèse de Bovino, en 1910, il avait nommé un évêque qui, après avoir reçu la consécration, ne se décidait pas à rejoindre son poste.

Pie X, douloureusement surpris, le pria d'obéir. Mais en vain : l'évêque persistait dans son refus.

Pie X lui signifia que, s'il ne partait pas pour son diocèse, il serait privé de ses insignes, suspendu de toute fonction épiscopale et ramené au rang d'un simple prêtre.

L'évêque s'inclina devant la volonté du Pape et se rendit à Bovino¹.

*

Un éminent personnage avait établi le droit héréditaire d'une grande famille romaine à exercer dans la Cour Papale une haute charge à laquelle on ne l'avait pas appelée depuis longtemps.

Pie X promet d'y pourvoir. Mais ce personnage l'avisant que cette mesure rencontrerait des obstacles au Vatican, il eut une lueur dans les yeux, releva fièrement la tête et s'écria : « *Qui donc oserait mettre des obstacles, quand le Pape a exprimé sa volonté² ?* »

*

On avait à résoudre une grave question qui se débattait depuis de longues années entre le gouvernement italien et le Saint-Siège. Le président du Conseil des ministres eut la fâcheuse idée de faire savoir au Saint-Siège qu'il lui donnerait satisfaction si le Pape nommait évêque le curé de son pays.

A cette proposition, Pie X qui répudiait les demi-mesures, répliqua, d'un ton énergique : « *Dites au président du Conseil que les évêchés, je ne les vends pas³ !* »

¹ Témoignage du cardinal MERRY DEL VAL. Cf. Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 706.

² F. CRISPOLTI, *De Pie IX à Pie X*, pp. 107-108.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1021.



De cette fermeté a fait aussi l'expérience un prélat, consultant de l'ambassade austro-hongroise de Rome.

Il se présente un jour au Vatican pour solliciter ce que l'ambassadeur de la Double-Monarchie Danubienne n'avait jamais pu obtenir : le rappel du Nonce Apostolique à Vienne.

Le Pape l'accueille avec sa bonne grâce habituelle. Mais, quand il apprend l'objet de la visite, il lui coupe la parole, et debout, intrépide, il s'écrie : « *J'ai dit non, et c'est non !* »

Le prélat sortit de l'audience, pâle et sans souffle. Il avait compris que le temps des revanches joséphistes était passé¹ et que Pie X n'était pas homme à se laisser impressionner ; lui qui, dans les épreuves familiales, aux prises avec la pauvreté et les tribulations de toutes sortes, n'avait jamais tremblé, parce qu'il acceptait tout des mains de Dieu² ; lui qui, au milieu des pires amertumes, encourageait par sa sérénité ceux qui avaient besoin d'être soutenus dans les douleurs de la vie ; lui qui se plaisait à répéter : « Les œuvres de Dieu ne craignent pas les contradictions ; celles-ci, au contraire, les enracinent plus fortement³. »

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 352. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, pp. 111-112. — Le motif qu'invoquait le gouvernement de Vienne, alors représenté par le chancelier Aehrenthal, pour réclamer le rappel du Nonce, était que celui-ci avait blâmé une conférence d'un professeur de l'Université, non conforme à l'orthodoxie de l'Eglise. (Mgr PESCINI, *ib.*) Ce motif ne pouvait être plus ridicule !

² ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 152. — Mgr PESCINI, *ib.*, 396. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, p. 200. — Mgr ROSA, *ib.*, 1028. — Cardinal DE LAI, *ib.*, 538. — Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 86. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 130. — Mgr BRUNETTI, *ib.*, 177. — Mgr PETICH, *ib.*, p. 401. — Mgr HOENNING O'CARROLL, *ib.*, pp. 1527-1528. — LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 419-420. — Mgr TRABUCHELLI, *ib.*, p. 1012. — Mgr RIZZI, *ib.*, p. 1439.

³ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 414. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 922.

RIEN POUR LUI-MÊME

Dans toutes ses étapes et à tout âge, le saint Pontife était resté fidèle à l'esprit de pauvreté chrétienne dans lequel il était né et avait grandi. Il avait le droit d'écrire, au soir de son existence terrestre, en son admirable Testament : « *Je suis né pauvre, j'ai vécu pauvre et je suis sûr de mourir très pauvre*¹. »

Aucun désir de richesse. Méprisant ce qui passe, il avait un complet détachement de l'argent². Au début de son règne, comme il avait amené de Venise ses deux secrétaires particuliers, il les avertissait sévèrement de ne pas profiter de leur situation au Vatican pour faire des bénéfices ; sinon, ils seraient aussitôt licenciés³.

Rien ne l'indignait comme l'attachement aux biens de ce monde.

S'il apprenait que des ecclésiastiques, issus de familles pauvres, avaient en mourant laissé un patrimoine à leurs parents, il frémissait et s'enflammait⁴.

Des millions et des millions de liras ont passé dans ses mains ; il les a employées scrupuleusement, jusqu'au dernier centime, pour la gloire de Dieu, pour l'Eglise et le salut des âmes⁵.

★

¹ *Proc. Ord. Rom.*, 728 bis, IV.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 114. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 399. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1162. — Mgr BIANCHI, *ib.*, 1989. — Mgr ZAMPINI *ib.*, 1257. — A. SILLI, *ib.*, 785. — G. PASQUALI, *ib.*, 1513. — Cardinal SCAPINELLI DI LEGUIGNO, *ib.*, 1619. — F. SENECA *ib.*, 1647. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1392. — Mgr CARON, *ib.*, 501. — L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 1692.

³ Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 849.

⁴ Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 205-206. — Mgr CANALI, *Mémoires manuscrits*, Archives de la Postulation, enveloppe H, fasc. 10.

⁵ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 707. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 883 ; opusc. cit., p. 87. — Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2068.

Les magnificences de la Cour Vaticane étaient pour le Pontife suprême ; il n'admettait pour lui, fils de l'humble *cursor* de Riese, que le strict nécessaire¹, car la pauvreté lui était aussi chère qu'au séraphique « Poverello ».

Simple et frugale était sa table. Il se contentait souvent d'un peu de fromage et de quelques noix². Si on lui présentait une boisson de choix, il la repoussait en disant : « Ceci est pour les Messieurs³. »

Dépouillés de tout luxe étaient ses appartements privés. Ceux qui les ont vus ont noté leur extrême simplicité⁴ : « peu de meubles et simples⁵ ». Dans sa chambre à coucher, le seul ornement de valeur était une fourrure de renard argenté et il l'expliquait ainsi : « C'est un don fait à la sainte mémoire de Léon XIII. Si j'ordonnais d'en disposer autrement, peut-être voudrait-on engager de nouvelles dépenses pour le Pape. Mieux vaut laisser les choses comme elles sont⁶. »

Son linge était modeste, pareil à celui dont il avait toujours usé, dans sa maisonnette de Riese et dans son palais patriarcal de Venise⁷ ; ses mouchoirs, de gros coton⁸. Il avait gardé le même lorgnon, très ordinaire, lié à un cordon noir⁹, sa vieille montre de Tombolo¹⁰, son vieux porte-monnaie¹¹,

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 399.

² A. SILLI, *Ord. Rom.*, 763

³ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 710.

⁴ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 115. — Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 930. — G. PASQUALI, *ib.*, 1620.

⁵ Joséphine PAROLIN, *Ap. Trev.*, pp. 416-417.

⁶ Dr. F. SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 876.

⁷ ANNA SARTO *Ord. Rom.*, 153. — Mgr PESCINI, *ib.*, 419. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 930. — G. MARZI, *ib.*, 1483. — A. VENIER, *ib.*, 1451.

⁸ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1165. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1325-1326. — Mgr TAIT, *ib.*, 1226.

⁹ Comm. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1326.

¹⁰ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 418. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1164. — Mgr ROSA, *ib.*, 754.

¹¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 419. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1164-1165. — Cf. aussi G. PASQUALI, *ib.*, 1520.

la même Croix pectorale et l'anneau, également très simple, des premiers jours de son Pontificat¹.

★

Le jour même de son élection à la Papauté, un joaillier apporta une Croix Pectorale en or, avec une chaîne de grande qualité. Il accepta, croyant que cette œuvre d'art appartenait au Trésor pontifical. Mais, peu après, on lui demanda de la payer. « Ah ! non, s'écria-t-il, vous ne pensez pas que je sois disposé à une telle dépense pour une croix destinée à mon usage personnel. Il y a en beaucoup de croix laissées par le dernier Pape et, en tout cas, je me contente de celle que j'ai apportée de Venise. » Et il ordonna de restituer la croix pectorale au joaillier².

Pour lui, tout était superflu, excessif³. « Il se servait de toutes choses comme un pauvre, avec parcimonie⁴. » Il ne tolérait point qu'on dépensât pour lui, même pour des raisons de santé⁵, et l'on dut souvent « lutter pour qu'il acceptât quelque petite commodité⁶ ». Il s'y résignait seulement si on lui disait qu'elle profiterait à son successeur⁷. Il montrait en tout cela une délicatesse qui touchait au scrupule. A ses yeux, l'argent de l'Eglise était sacré ; il ne

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 419. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1165. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 716. — G. PASQUALI, *ib.*, 1620.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 870. — Mgr PESCINI, *ib.*, 419.

³ Mgr PESCINI, *Ap. Rom.*, p. 914.

⁴ Com. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1400. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, p. 88. — G. MARZI, *Ord. Rom.*, 1472.

⁵ G. PESCINI, *Mémoires manuscrits* — Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, p. 89 ; *id.*, *Ord. Rom.*, 870.

⁶ Comm. NOGARA, *Ap. Rom.*, p. 178. — Cf. aussi Mgr BRESSAN, *ib.*, p. 88. — Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, p. 90.

⁷ Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, p. 90.

s'en considérait pas comme le maître, mais comme un simple administrateur¹.

Il tenait un livre, de la dimension d'un gros cahier, où chaque jour il enregistrait avec soin les sommes reçues, petites ou grandes² et ne se serait jamais permis de les affecter à un autre emploi que celui qui avait été fixé par les donataires.

Après le terrible tremblement de terre qui avait dévasté la Sicile et la Calabre, on le sollicita d'offrir à des œuvres pieuses une partie des fonds qu'il avait reçus. Il répondit : « Pas un centime de ce qu'on m'a remis pour les victimes du tremblement de terre ne sera employé à d'autres fins, si dignes d'intérêt que soient celles-ci³. »

Un prélat vint lui demander de l'argent pour réparer une erreur qu'il avait commise. Pie X répondit : « Je ne veux pas que les biens de l'Eglise aident à couvrir les erreurs d'autrui⁴. »

Une autre fois, comme on le pressait de subventionner certains journaux pour qu'ils se montrassent plus respectueux envers l'Eglise : « Je ne me sens pas le droit, dit-il, d'employer l'argent de l'Eglise à un pareil but⁵. »

Personne n'a été plus pauvre que lui, mais, au terme de sa vie, il eut la gloire de « laisser l'administration des deniers de l'Eglise en de meilleures conditions que celle où il l'avait trouvée en accédant au Pontificat⁶ ».

¹ Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2068. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 683. — Cf. aussi Lettres de Pie X : au cardinal Cavallari, patriarche de Venise, 19 mai 1909 ; au docteur Saccardo, de Venise, 29 mai 1909 ; à la princesse Sciarra, 31 juillet 1912. — Au Chancelier de la Curie épiscopale de Foligno, 1^{er} avril 1914. (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

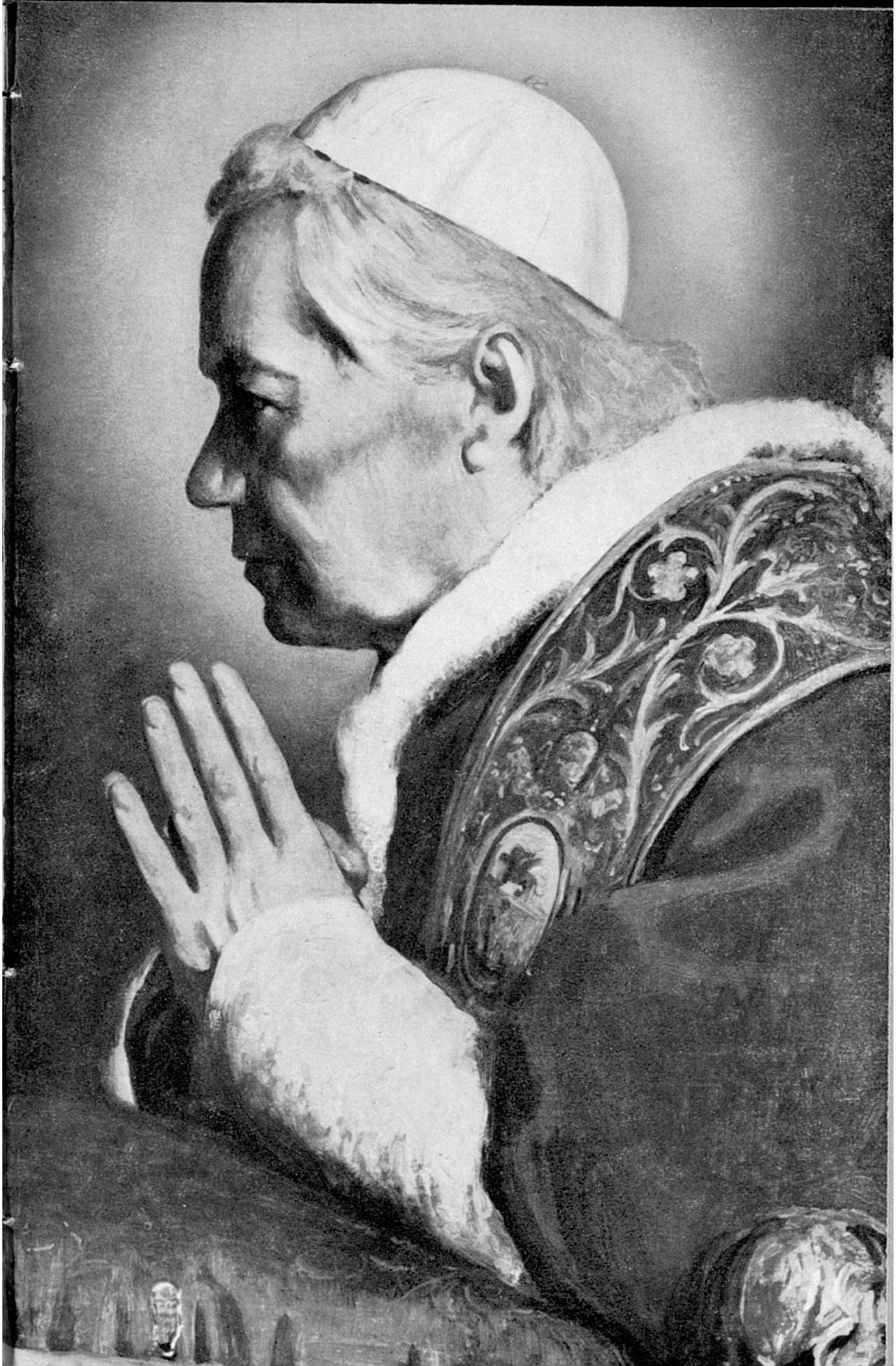
² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 883.

³ Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, p. 87.

⁴ Témoignage du Bienheureux : Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 193.

⁵ Mgr PAROLIN, *Ord. Rom.*, 707.

⁶ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 886.



SES PARENTS

On ne révèle rien en disant que Pie X fut un adversaire irréductible du népotisme. Une touchante caractéristique de son règne, c'est l'absence totale de toute sollicitude pour ses nombreux parents qui continuèrent de vivre pauvres et obscurs comme avant.

Il eut toujours à leur égard la même familiarité, mais ne voulut jamais les élever au-dessus de leur humble condition ¹. Sa maisonnette de Riese — aujourd'hui symbole de glorieuse humilité — conserva la même physionomie, les vieux et modestes meubles qui l'avaient vu enfant, adolescent et jeune prêtre.

*

Dès son élection, on lui demanda quel titre nobiliaire il entendait donner à ses trois sœurs non mariées qui l'avaient suivi dans toutes les étapes de sa carrière et que, cédant à d'affectueuses instances, il avait fait venir à Rome : « *Quels titres ?* s'écria-t-il. Appelez-les *les Sœurs du Pape !* Est-il un titre plus honorable ? Les membres de ma famille doivent se rappeler que je suis et que nous avons toujours été pauvres. Ne savez-vous pas que mes sœurs, après ma mort, retourneront à leur travail ² ? »

« La première fois que nous le vîmes au Vatican — a témoigné sa sœur Maria Sarto — sa première recommandation fut celle-ci : « *Je vous recommande de mener une vie simple, modeste et retirée, comme vous l'avez fait jusqu'à présent* ³. »

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 101. — ANNA SARTO, *ib.*, 153. — LUCIA SARTO, *Ord. Trev.*, p. 419. — L. BOSCHIN, *ib.*, p. 368. — A. PAROLIN, *Ap. Trev.*, p. 257. — L. PAROLIN, prêtre, *ib.*, p. 568. — Joséphine PAROLIN, *ib.*, p. 398. — VITTORIA GOTTARDI-PAROLIN, *ib.*, p. 662.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 81. — Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 930. — Mgr PESCHINI, *ib.*, p. 400.

³ *Procès Ord. Rom.*, 102.

Comme elles ne s'étaient pas laissé éblouir par la demeure épiscopale de Mantoue et les magnifiques salles du palais patriarcal de Venise, il ne leur offrit ni villas, ni hôtels, mais un modeste appartement au troisième étage de la place Rusticucci, aujourd'hui disparue¹ et, avant de mourir, dans un testament digne d'un Pape des Catacombes, il éprouva le besoin de les recommander à son successeur, le priant de leur attribuer *seulement 300 livres par mois*² : une clause qui suscita l'étonnement et l'émotion du monde³.

*

Son unique frère, Angelo, resta ce qu'il était : un modeste employé des Postes, dans la petite bourgade du Sanctuaire des Grâces, près Mantoue. Son beau-frère, Jean-Baptiste Parolin, de Riese, continua de tenir une petite auberge de campagne.

Peu après l'élection au Pontificat, le frère et le beau-frère s'étaient rendus à Rome pour savoir quel serait leur train de vie, dès lors qu'il y avait un Pape dans la famille Sarto.

« Quel train de vie ? répliqua sèchement Pie X. Je vais vous le dire en deux mots. *Si vous êtes devenus des messieurs, abandonnez votre travail ; sinon, continuez comme auparavant. Parce qu'on m'a donné une croix à porter, vous voulez faire les messieurs*⁴ ? » Et se tournant vers son frère : « *Reste facteur, tu as de quoi manger. Ne viens à Rome que pour une brève visite*⁵ ! »

*

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 871. — A. SILLI, *ib.*, 765. — Mgr GASONI, *ib.*, 254. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1326.

² *Proc. Ord. Rom.*, 728 bis, IV.

³ Mgr BECCEGATO, *Ord. Trev.*, p. 629. — Voir chapitre XI.

⁴ Témoignage d'ANGELO SARTO. Cf. A. DE PAOLI, *Ord. Ven.*, pp. 1392-1393.

⁵ Témoignage d'ANNA SARTO. Cf. A. GREGORI, *Ord. Mantoue*, p. 110.

Il ne consentit jamais à appeler son unique frère au Vatican, comme beaucoup le souhaitaient : « *Mon frère, répétait-il, est bien où il est.* » Et il ajoutait, d'un ton de plaisanterie : « *En venant à Rome, il gâcherait sa position¹ !* »

Le marquis de Bagno, qui connaissait Pie X depuis le temps de l'épiscopat à Mantoue, se hasarda un jour à lui dire qu'étant député au Parlement il lui serait très facile d'obtenir pour Angelo Sarto une place plus décorative et mieux rémunérée. Il sollicitait son auguste consentement.

N'eût-il jamais fait pareille proposition !

Immédiatement, les sourcils froncés, il s'écria :

« *Mon frère ne doit absolument pas quitter la bourgade des Grâces, il ne doit tirer aucun bénéfice de ce que j'ai été élu Pape !*

— Alors rien ? demanda son interlocuteur.

— *Rien, vraiment rien. Mon frère continuera de vivre comme il a vécu jusqu'à maintenant².* »

Angelo Sarto ne quitta point sa bourgade, où il mourut chrétiennement le 9 janvier 1916.

*

Son très cher neveu, Don Jean-Baptiste Parolin, ne fut pas davantage favorisé.

Les cardinaux, de hauts prélats et les familiers du Pape insistèrent auprès de Pie X pour qu'il fît venir à Rome ce très digne prêtre. « *Non, répondit Pie X, il est préférable que mon neveu reste où il est³.* »

Le peuple romain lui-même s'attendait à voir Jean-Baptiste Parolin appelé au Vatican et reprenait le mot classique : « *Reverrons-nous le cardinal Neveu⁴ ?* » Réfractaire à la

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 349.

² Sénateur G. DI BAGNO, *Ord. Mant.*, pp. 139-140. — Cf. aussi Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 254. — Mgr PESCINI, *ib.*, pp. 399-400.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 85. — ANNA SARTO, *ib.*, 140. — Mgr ZANOTTI, *ib.*, 188.

⁴ COMM. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1326.

voix du sang, Pie X laissa son neveu à la modeste cure de Possagno, et quand celui-ci venait à Rome, il le faisait partir très vite afin que Possagno ne fût pas sans pasteur¹.

Mais, au moins, une promotion, un titre honorifique ? Non.

Un prêtre mantouan, qui jouissait de la confiance et des confidences du Pape, lui dit un jour timidement qu'il serait convenable que Don Parolin, comme neveu du Pape, reçut, à défaut d'une promotion, un titre quelconque.

Pie X lui jeta un regard sévère, et, lui coupant la parole : « *Assez ! assez !... j'ai compris... ne dites rien de plus*². » S'il se décida plus tard à le nommer Prélat domestique, ce fut exclusivement sur les instances de hauts prélats du Vatican et d'un cardinal³ ; mais, en lui remettant son billet de nomination, il lui dit : « *Prends, Baptiste, on t'a voulu Monsignore ; on m'a dit qu'il était nécessaire de te nommer*⁴. »

Plus fâcheux encore fut le sort de son autre neveu, Ermenegilde Parolin.

Celui-ci, dans les premiers jours du Pontificat, était accouru à Rome, avec son père, plein de rêves et d'espairs.

Pie X l'accueille avec son amabilité habituelle et lui demande des nouvelles de Riese.

L'audience achevée, le père d'Ermenegilde lui dit : « Je désirerais, Très Saint Père, que mon fils occupât un poste au Vatican. »

¹ *Ib.*, 1326. — Le neveu Jean-Baptiste Parolin resta, durant tout le règne de Pie X, dans le diocèse de Trévise. Sur la proposition du cardinal Merry del Val, Benoît XV, successeur immédiat de Pie X, fit venir à Rome Mgr Parolin et le nomma chanoine de Saint-Pierre. (Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, pp. 105-106.)

² Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1020-1021.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 400. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 667.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 103. — Peu après, Pie X, annonçant cette nomination à l'Evêque de Trévise, écrivait : « *Si je n'avais craint de faire tort aux promoteurs de la prélature, j'aurais conseillé à mon neveu de refuser, parce que je repousse toute idée de népotisme.* » (Lettre 37, Archives épiscopales de Trévise.)

Le Bienheureux répliqua :

« Je te dirai une chose, *il vaut mieux que ton fils reste chez lui et vague à ses affaires*¹. »

★

Un riche Américain avait offert aux sœurs du Pape une automobile. Elles le lui annoncèrent. Et lui de s'écrier :

« *Il ferait beau voir les sœurs Sarto se promener en automobile dans les rues de Rome.*

— Qu'y aurait-il là de mal ? demanda sa nièce Ermene-gilde.

— *Il y aurait ceci : Que vous me causeriez un grand déplaisir.* »

Quelques jours après, sur son ordre, l'automobile fut vendue².

★

Son frère Angelo Sarto avait mis dans un collège aristocratique de Crémone deux neveux, restés orphelins de mère. A la fin de l'année, ne pouvant régler la pension, il s'adressa au Pape.

« Pour cette première année scolaire, soit, répondit Pie X, car tu ne dois pas faire mauvaise figure. Mais hâte-toi d'enlever les gamins de ce collège qui est pour les messieurs, alors que nous sommes pauvres. »

Ainsi fut fait³.

★

Ses deux sœurs mariées à Salzano — Antonia Sarto-De Bei et Lucia Sarto-Boschin — il ne voulait pas qu'elles fussent malheureuses, mais ne voulait pas non plus qu'elles s'enrichissent⁴.

Ainsi de tous ses parents qui gardèrent leur condition

¹ L. PAROLIN, *Ord. Trev.*, p. 610.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 390. — Comm. FURNARI, *ib.*, 1326. — Mgr ROSA, *ib.*, 1017. — Mgr CARON, *ib.*, 514.

³ Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1016.

⁴ Mgr BACCHION, *Ord. Trev.*, p. 532.

de « prolétaire ». S'il les secourut parfois, ce fut dans la même mesure qu'il secourait d'autres pauvres¹. Et ils devaient se taire, car si l'un d'eux avait proféré une plainte, ou, pire encore, demandé de l'argent, Pie X n'aurait pas manqué de répondre : « *L'argent n'est pas à moi, mais à l'Eglise. Vous devez travailler et ne pas guetter un héritage après ma mort* ². »

Cette réponse, il l'avait souvent adressée à ses sœurs qui vivaient à Riese avec sa mère, quand il était chanoine de Trévisé³.

Un bienfaiteur insigne lui avait fait don d'une grosse somme, avec faculté d'en disposer à son gré. Rien ne l'empêchait d'en faire profiter ses parents. Cette fois encore, il s'abstint ; il voulut que la somme allât toute entière à l'Eglise : « *On me l'a donnée, dit-il, parce que je suis Pape et non parce que je suis Sarto. Je n'entends pas que ce capital soit pour ma famille* ⁴. »

Il a légué aux siens comme à l'Eglise un trésor plus sublime et inaliénable : la gloire de sa sainteté.

« PAUPER ET DIVES »

Pauvre de biens terrestres, il possédait cette richesse de la charité qui conquiert les cœurs.

Toute sa vie, de Tombolo au Trône papal, est une effusion de charité ; on a pu lui appliquer la parole du psaume : « *Dispersit, dedit pauperibus* ⁵ » et ce que le livre sacré dit du juste qui n'a jamais couru à la recherche de l'or, n'a jamais reposé ses espérances dans l'argent et les trésors de la terre⁶.

¹ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 357. — Dom G. BIANCHI, *ib.*, 1989.

² L. PAROLIN, prêtre, *Ap. Trev.*, pp. 572-573. — PETRONILLA DAL FIOR, *ib.*, p. 444. — VITTORIA GOTTARDI-PAROLIN, *ib.*, pp. 662-663. — Cf. aussi Lettre de Pie X à son neveu Baptiste DE BEI, de Salzano, 10 septembre 1905. (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

³ E. MIOTTO-SARTO, *Ord. Trev.*, pp. 948-949.

⁴ Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 142.

⁵ PSAUME, XI, 8.

⁶ ECCL., XXXI, 8.

Il revendiquait pour lui la pauvreté, les sacrifices, les privations ; pour ses fils les ressources de l'Église, disant : « Elle est la maison de Dieu, elle s'ouvre à tous ¹. » Il n'était satisfait que s'il s'était dépouillé de son dernier centime.

« Un matin — d'après le témoignage de son médecin, l'illustre professeur Marchiafava, au Procès Ordinaire de Rome — il me demanda de me promener avec lui dans les jardins du Vatican. J'acceptai joyeusement, et comme, au sortir de sa chambre, je me disposai à fermer la porte : *Laissez-la ouverte*, me dit-il, en souriant, *il ne s'y trouve plus un centime. Ce matin, j'ai tout donné* ². »

De même qu'à Salzano, à Mantoue et à Venise, « il donnait tout ³ », et s'il avait un regret, c'était de ne pouvoir donner davantage ⁴.

Comment évaluer les sommes qui sortaient de ses mains et qui, par l'entremise de ses confidents, tarissaient tant de larmes, adoucissaient tant de douleurs ? Nous savons qu'il a toujours prêté l'oreille aux plaintes des malades, aux larmes des orphelins, aux lamentations des affligés, à toutes les requêtes de la misère, avec sa générosité et sa munificence ⁵.

« Dieu seul sait ce qu'il a distribué en aumônes publiques et privées », a rapporté son Cardinal Secrétaire d'Etat ⁶.

¹ Princesse M. C. GIUSTINIANI BANDINI, *Ord. Rom.*, 188.

² Sénateur professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1710-1711.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 1506.

⁴ Cf. Lettres de Pie X : à l'évêque de Plaisance, 20 septembre 1908 ; à l'évêque de Rimini, 6 octobre 1910 ; à l'archiprêtre d'Ostiglia (Mantoue), 6 décembre 1910 ; à l'archevêque de Montréal, 3 avril 1911 ; au prêtre Don Fabiani, 20 juin 1911. (Archives de la Secrétairerie d'Etat.)

⁵ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, III. — A. SILLI, *ib.*, 784. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1165. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1385-1386. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 889, 911. — Mgr FABERI, *ib.*, 1068-1069.

⁶ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 912. — Cf. aussi A. SILLI, *ib.*, 784.

« Une telle profusion de millions qu'on se demandait d'où il les tirait », a dit son dernier maître de chambre¹.

★

L'histoire de son Pontificat s'inscrit parmi les plus belles pages de l'histoire de la charité chrétienne.

Qui ne se souvient de l'aube tragique du 28 décembre 1908, où le tremblement de terre détruisit deux cités florissantes Reggio de Calabre et Messine, et ensevelit cent mille vies humaines ?

Devant cette épouvantable catastrophe, Pie X lance aussitôt un émouvant appel aux catholiques du monde entier. Il envoie au champ de mort une délégation spéciale qui remet en son nom les premiers secours. Avec son cœur de Père universel, il ouvre toutes grandes les portes du Vatican pour accueillir les longs convois de blessés qui arrivent à Rome. Il pourvoit au placement de 575 orphelins arrachés aux pièges de comités improvisés qui sont hostiles à l'Eglise.

L'organisation des secours fut si rapide et parfaite que la presse maçonnique elle-même et le fameux maire de Rome, Ernest Nathan, ne cachèrent pas leur admiration : Pie X avait fait refleurir la vie où s'était déchaîné le fléau².

Jours de deuil, mais aussi jours de triomphe pour le Pape qu'une acclamation unanime saluait comme « le Protecteur et le Père des orphelins de Sicile et de Calabre³ ».

Un journal non suspect de cléricanisme, *Il Giornale della Sicilia*, écrivait :

¹ Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 578.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 894-895. — L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, pp. 1682-1683. — Comm. FURNARI, *Ord. Rom.*, 1359-1362, 1368. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 327-328. — L. JOSI, *ib.*, 741-742. — A. SILLI, *ib.*, 780.

³ Cf. *Monument à Pie X dans la Basilique Vaticane*, pp. 95-97, Rome, 1929.

Jamais peut-être ne s'était accomplie dans un tel silence une œuvre plus rapide. A Rome, tandis que, par une vanité mesquine, les divers comités gouvernementaux, municipaux et privés se disputaient les blessés et les réfugiés, tandis que sévissaient les polémiques et qu'on s'épuisait en délibérations, les hospices vaticans s'ouvraient, sans grincements de portes, aux survivants.

Cela, nous l'avons vu de nos yeux, comme d'autres, en Calabre et en Sicile, voient surgir, comme par enchantement, d'innombrables pavillons, soit pour les blessés, soit pour les orphelins, soit pour les entreprises charitables. Et tout cela s'est fait sans bruit. C'est grâce à cette organisation et à cette discrétion que l'œuvre de secours du Vatican a pu se développer d'une manière aussi prompte et efficace.

Il a été ainsi démontré, ce que nous devons constater chaque jour et qui n'est pas à l'honneur de la troisième Italie, qu'en dehors de notre bureaucratie, le Vatican, libéré de tous les obstacles qui naissent des questions de personnes et de partis, réussit toujours mieux que nous, qu'il s'agisse de restaurer un monument artistique ou d'accomplir une œuvre de solidarité humaine ¹.

Pie X avait versé huit millions aux terres désolées. A sa mort, on trouva une enveloppe avec cette inscription autographe : « *Pour mes orphelins de Reggio de Calabre et de Messine* ». L'enveloppe renfermait de quoi pourvoir à l'entretien de 400 orphelins qu'il avait pris à sa charge ².

C'est ainsi qu'il dépensait l'argent de l'Eglise.

*

Evoquons d'autres souvenirs qui mettent en relief cette charité merveilleuse.

Il avait connu à Mantoue un certain Pierre Lazzè, l'un des plus miséreux de la ville.

En juin 1893, Mgr Sarto ayant été créé cardinal, le bon Lazzè lui présenta ses félicitations et lui dit notamment :

¹ Cf. *Le Jubilé sacerdotal de Pie X*, Rome, décembre 1909, p. 163.

² Comm. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1366-1367.

« Voyez-vous, Eminence, l'humanité est partagée en deux classes, les heureux et les malheureux. J'appartiens à la seconde ; Votre Eminence, à la première. Vous voilà cardinal et bientôt vous serez Pape. »

— Bravo ! répondit le futur Pie X. Et, plaisantant, il ajouta : « Quand je serai Pape, je te ferai Commandant de la Garde Noble et alors tu appartiendras à la classe des heureux. »

Lazzè n'oublia pas cette promesse, et, quand il écrivait au cardinal Sarto, à Venise, pour quêter un secours, ce qui lui arrivait souvent et jamais inutilement, il signait : « Pierre Lazzè, Commandant de la Garde Noble en expectative. »

Le 4 août 1903, jour même de l'élection de Pie X, Lazzè lui adresse une lettre où il exprime sa joie et conclut : « Je dispense Votre Sainteté de tenir sa promesse et je signe Votre très obéissant Pierre Lazzè, commandant de la Garde Noble en retraite. »

Il reçut peu après une lettre autographe du Pape, accompagnée d'une généreuse offrande.

Cette lettre fit le tour de toute la ville de Mantoue, où chacun se rappelait l'incomparable bonté de son ancien évêque¹.

★

En 1865, un soldat autrichien, Jean Baier, fut frappé d'un évanouissement aux environs de Tombolo.

Le vicaire, don Joseph Sarto, accourut auprès de lui et lui prodigua ses soins les plus affectueux.

Quarante ans plus tard, Pie X reçoit une lettre d'Autriche-Hongrie. Elle venait du pauvre soldat qui témoignait sa reconnaissance pour les bienfaits du vicaire de Tombolo.

« Le Pape lut cette lettre avec émotion et envoya au vieux soldat une importante aumône². »

¹ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, pp. 1420-1422.

² Mgr MARCHESAN, *Ord. Trev.*, pp. 1243-1244. — Cf. aussi *La Civiltà Cattolica*, ann. 1908, p. 359.

★

Sa confiance en Dieu alimentait sa charité.

« *La Providence ne manque jamais !* » Séminariste, prêtre, évêque, patriarche, Pape, c'est le cri de foi qu'il avait toujours sur les lèvres. Nous le retrouvons partout, dans ses conversations particulières, ses homélies, ses allocutions.

Pleinement abandonné aux mains de la Providence, c'est d'elle qu'il attendait tout. Quand il entreprenait une œuvre vouée à la gloire de Dieu et au salut des âmes, les moyens pouvaient faire défaut, il ne renonçait pas, il engageait la lutte avec les armes de la prière et remportait la victoire, « recevant toujours, comme il s'est plu à le dire, l'aide de la Providence divine¹ ».

Chaque fois qu'il eut à risquer des frais pour la construction de nouvelles églises, de séminaires, ou pour d'autres grandes initiatives, il a escompté sans crainte l'apport des moyens nécessaires, étant sûr que le Seigneur y pourvoirait. Ces ressources ne lui ont jamais manqué, lui sont venues avec une telle abondance que lui-même ne savait comment l'expliquer².

Il semblait que l'argent poussât dans ses mains.

Montrant du doigt à une dame de l'aristocratie romaine le tiroir de son bureau : « Il en sort, disait-il, et il y entre tant d'argent que je n'y comprends rien³. »

C'était comme un miracle vivant et chaque jour visible.

Quelqu'un lui suggérerait de faire recommander par les Nonces la quête pour le « Denier de Saint-Pierre ».

« *Je n'ai rien à demander, répondit-il, car, j'ai la certitude*

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 396.

² Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 580-581. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 911. — Mgr PESCINI, *ib.*, 396. — Mgr FABERI, *ib.*, 1067. A. SILLI, *ib.*, 779.

³ Comtesse MARIA DI CARPEGNA, *Ord. Rom.*, 1718.

que, d'une façon ou d'une autre, le Seigneur me procurera le nécessaire pour l'Eglise¹. »

Et les oboles s'accroissaient, se multipliaient, juste prix de son intrépide confiance.

Il exprimait la pure vérité quand il affirmait que, « plus il donnait d'aumônes, plus il recevait² ». A ceux qui lui conseillaient de modérer sa charité pour ne pas mettre l'Eglise en faillite, il montrait ses deux mains et répondait : « *La gauche reçoit et la droite donne. Ce qui pénètre dans la main gauche dépasse ce qui sort de la droite³. »* Il disait encore : « *Si je donne d'une main, je reçois beaucoup plus de l'autre⁴. »*

Il recevait toujours à l'heure opportune, quelquefois par des voies ignorées de la perspicacité humaine.

En 1911 le gouvernement maçonnique du Portugal se déchaîna contre l'Eglise, persécutait et spoliait les évêques et les prêtres, supprimait leurs droits civils et jusqu'à leurs moyens de subsistance.

L'évêque d'Oporto se rendit à Rome, au nom de l'épiscopat portugais, pour implorer l'aide du Pape.

« Que vous faudrait-il pour l'instant ? demanda Pie X très ému.

— Un million.

— Un million, je ne l'ai pas, répondit-il. Mais revenez demain. J'examinerai, je chercherai... Dieu nous assistera. »

Le lendemain, le *million* était prêt.

Pie X pria un prélat, Mgr Eugenio Pacelli, de vérifier la somme. Pendant que celui-ci comptait les billets de banque, le Camérier Secret de service annonça un visiteur étranger qui désirait, de toute urgence, causer avec le Pape.

« *Oui, oui, il faut que je le reçoive tout de suite* », s'écria

¹ Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2096.

² Mgr FABERI, *Ord. Rom.*, 1067.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 1506.

⁴ A. VENIER, *Ord. Rom.*, 1446-1447.

Pie X, et il dit au prélat : « *Emportez en hâte les billets de banque et sortez par cette petite porte.* »

Le visiteur s'entretint avec le Pape quelques minutes.

Après quoi, le Camérier Secret rentra pour recevoir les ordres. Pie X indiqua la porte par laquelle était sorti le prélat avec les billets de banque.

« *Voyez, lui dit-il, ce qui sort d'un côté et entre par l'autre.* » Et il lui montra un chèque d'un million que venait de lui remettre le visiteur étranger¹.

TOUJOURS AVEC DIEU

Le secret, la source des vertus qui ont édifié l'Eglise universelle et fécondé son Pontificat, c'est son union intime avec Dieu.

Il aurait pu dire avec l'Apôtre : « *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*². »

Dans le tourbillon des événements et des passions, obsédé par les occupations et préoccupations les plus graves, le saint Pape semblait étranger à ce monde et tourné uniquement vers l'éternité.

Tous les témoignages s'accordent là-dessus.

« *Il vivait en Dieu et pour Dieu* », dit un de ses Camériers Secrets Participants³.

« *Dans tous ses actes, dans toutes ses décisions, il avait toujours Dieu présent* », affirme un de ses intimes secrétaires particuliers⁴, et il répétait souvent à ceux qui l'approchaient : « *Souvenons-nous que nous sommes en présence de Dieu et que nous travaillons devant lui*⁵. »

¹ Témoignage de Mgr ARBORIO MELLA DI S. ELIA, camérier secret participant : *Proc. Ord. Rom.*, 1333-1335. — Cf. aussi Mgr TAIT, *ib.*, 1224-1225. — Mgr CARONI, *ib.*, 484-485.

² Saint PAUL, *Épître aux Galates*, II, 20.

³ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ap. Rom.*, p. 1153.

⁴ Mgr PESCHINI, *Ap. Rom.*, p. 885. — Cf. Mgr CARON, *ib.*, p. 504.

⁵ P. G. ERCOLE, *Ord. Rom.*, 1114. — L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 1693.

« Il était habituellement en continuelle union avec Dieu », a déclaré son dernier maître de chambre¹. Un de ses Chapelains secrets ajoutait : « Chaque fois que Pie X me regardait et me parlait, je me croyais en contact avec la Divinité, tant il y avait dans ses paroles et ses actes quelque chose d'inspiré et de surnaturel². »

Voici le témoignage de son Cardinal Secrétaire d'Etat :

Dans toutes ses actions, il s'inspirait toujours de pensées surnaturelles, montrait qu'il était uni à Dieu. Pour les affaires les plus importantes, il jetait les yeux sur le Crucifix, s'inspirait de lui ; en cas de doute, il ajournait sa décision et il avait coutume de dire, fixant toujours le Crucifix : *C'est Lui qui décidera*. Beaucoup d'évêques, de prêtres et de laïcs me l'ont confirmé³.

Pie X fut un homme de « haute oraison ». Un prélat a attesté ceci : « Dans ses audiences, il m'est arrivé de le voir interrompre la conversation et lever les yeux au ciel, comme suspendu à une pensée surnaturelle⁴. »

★

« Il priait, dit un autre témoin, avec un si profond recueillement qu'il paraissait parfois quitter la terre et rejoindre le ciel⁵. »

Il passait sans heurt du travail à la prière, n'avait à faire aucun effort pour se détacher des hommes et monter à Dieu⁶.

¹ Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 581. — Cf. aussi G. PASQUALI, *ib.*, 1514. — A. VENIER, *ib.*, 933. — Princesse M. C. GIUSTINIANI BANDINI, *ib.*, 1687. — Cf. aussi Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1411. — Mgr ROSA, *Ord. Rom.*, 1023. — Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 108.

² Mgr PESCHINI, *Mémoires manuscrits*, Archives de la Postulation.

³ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 912. — Cardinal DE LAI, *ib.*, 547. — Mgr FABERI, *ib.*, 1066.

⁴ Mgr PASEITO, *Ord. Rom.*, 1637. — L. ORIONE, prêtre, *Ord. Ven.*, p. 1694.

⁵ Mgr TAIT, *Ord. Rom.*, 1230-1231.

⁶ Mgr RESPIGHI, *Ap. Rom.*, p. 973.

Il priait continuellement, « toute sa vie n'a été que travail et prière », rapportent ceux qui furent en contact quotidien avec lui ¹.

Que de fois ses familiers l'ont surpris dans sa chapelle privée, plongé dans une adoration profonde : une atmosphère vraiment céleste ² !

Il priait toujours, et sa prière était encore plus intense quand sonnaient au cadran de l'Eglise des heures graves qui imposaient des décisions solennelles.

La nuit qui précéda la condamnation de la Loi de Séparation promulguée par le gouvernement maçonnique de la France, Pie X descendit à Saint-Pierre. Prosterné devant la tombe du premier Vicaire de Jésus-Christ, il se recueillit dans une longue prière, demandant l'inspiration et l'aide de Dieu, « avant de procéder à un acte qui pouvait avoir d'irréparables conséquences ³ ».

Il l'a raconté lui-même et il ajoutait : « *On ne peut pas savoir combien j'ai souffert et prié, mais le Seigneur m'a éclairé* ⁴. »

★

Et quel amour ardent pour Dieu !

Il se gardait avec soin « non seulement de tout défaut, mais de la plus légère ombre et montrait en toutes choses un modèle de perfection ⁵ ». Les offenses à Dieu lui causaient

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 80. — Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 912. — Mgr CARON, *ib.*, 501. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 199. — Cf. F. ROSA, *ib.*, 825.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 82. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 341-342. — A. SILLI, *ib.*, 764. — Mgr GASONI, *ib.*, 267. — A. VENIER, *ib.*, 1438. — G. MARZI, *ib.*, 462. — G. PASQUALI, *ib.*, 1512. — F. SENECA, *ib.*, 1647.

³ Comm. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1333. — Cf. aussi L. ORIONE, *Ord. Ven.*, p. 1670. — Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2049.

⁴ Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, p. 129.

⁵ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 91. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 899. — F. ROSA, *ib.*, p. 236. — Cf. aussi A. SILLI, *Ord. Rom.*, 779. —

une inexprimable tristesse. Il brûlait de zèle pour promouvoir le réveil de la vie chrétienne, à commencer par son cher Diocèse de Rome, où il s'efforçait d'extirper les abus, toutes les occasions de péché¹. Autant de signes de son grand amour.

Amour de Dieu qui faisait jaillir de son cœur, plus encore que de ses lèvres, ces mots touchants : « *Le Paradis?... le Paradis!... Comme on serait mieux au Paradis²!* » Amour de Dieu qui lui faisait répéter en toutes circonstances, avec la sérénité des saints : « *La volonté de Dieu soit faite! ce que Dieu veut, ainsi soit-il³!* » Et quel était son angélique recueillement lorsqu'il célébrait la messe⁴!

Autre marque de son amour, cette piété qui le portait à communier chaque matin lorsque, vers la fin de son existence, une grave maladie le retint au lit pendant plus de vingt jours⁵.

Et ses *Décrets Eucharistiques*, qui lui ont mérité le titre glorieux de « *Pontife de l'Eucharistie⁶* », ne sont-ils pas comme le poème de cette vie consacrée à l'amour de Dieu ?

F. SENECA, *ib.*, 1654. — G. LORETI, *ib.*, 1547. — A. VENIER, *ib.*, 1447. — G. MARZI, *ib.*, 1480. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1410. — Princ. L. BARBERINI, *ib.*, 730. — Docteur AMICI, *ib.*, 1431. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 204.

¹ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1153. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 912. — Mgr PAROLIN, *ib.*, 701. — Comm. FORNARI, *ib.*, 1397. — Mgr FABERI, *ib.*, 1052-1054, 1060-1062. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 293.

² Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1149. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 401. Mgr G. B. ROSA, *ib.*, 1028. — L. ORIONE, *Ord. Ven.*, p. 1680.

³ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 92. — A. VENIER, *ib.*, 1450.

⁴ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1149. — Cardinal SILJ, *ib.*, 606. — A. SILLI, *ib.*, 778. — A. VENIER, *ib.*, 1447. — G. MARZI, *ib.*, 1498. — Princesse M. C. GIUSTINIANI BANDINI, *ib.*, 1686. — Mgr L. PAROLIN, *Ord. Trev.*, pp. 577-578. — Don ORIONE, *Ord. Ven.*, p. 1681.

⁵ Mgr Jean-Baptiste PAROLIN, *Ord. Rom.*, 661.

⁶ Comm. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1351. — Cardinal SCAPINELLI DE LEGUIGNO, *ib.*, 1618.

Tel est le témoignage exact, véridique, précis, de tous ceux qui l'ont approché : l'amour de Dieu inspirait ses pensées et ses paroles¹ ; l'amour de Dieu se reflétait dans son regard² ; l'amour de Dieu se révélait dans tout son aspect³.

TOUJOURS AVEC MARIE

On ne s'étonne pas de sa fervente tendresse pour la Sainte Mère de Dieu.

Dévoth à la Vierge, il l'avait été dès ses plus jeunes années⁴. Sa dévotion s'accrut quand il devint Pasteur des âmes.

A Salzano, il fut l'apôtre de cette dévotion⁵. A Trévisé, chaque fois qu'il parlait de la Vierge aux groupes de jeunes gens, il avait des accents profonds qui enlevaient les cœurs. Toutes ses allocutions étaient comme un cantique en l'honneur de Marie⁶.

Evêque de Mantoue, il ne passait pas un jour sans prêcher à ses séminaristes l'amour de la « Toute Sainte⁷ ». Il ne manquait jamais de conduire son peuple en pèlerinage au sanctuaire voisin où Marie était invoquée sous le titre : *des grâces* et, à chaque fête de la Vierge, il l'exaltait avec une éloquence qui allait jusqu'au lyrisme⁸.

Ses discours, durant cette période, ont une chaleur et une poésie communicatives⁹.

¹ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1149. — Mgr FABERI, *ib.*, 1066. — G. LORETI, *ib.*, 1542.

² Cardinal SCAPINELLI DE LEGUIGNO, *Ord. Rom.*, 1621. — Mgr TAIT, *ib.*, 1224.

³ Don ORIONE, *Ord. Ven.*, p. 1684.

⁴ Voir chapitre I.

⁵ Voir chapitre III.

⁶ Mgr BECCEGATO, *Ord. Trev.*, p. 629.

⁷ Mgr RIZZI, *Ord. Trev.*, p. 1403.

⁸ Mgr SARTORI, *Ord. Mant.*, p. 70.

⁹ G. CAVICCHIOLI, prêtre, *Ap. Mant.*, p. 225.

Parler de Marie, développer la dévotion à Marie était comme un besoin de son cœur¹ et il avait toujours présente à ses yeux sa chère Madone des *Cendrole*. Il revoyait toujours la douce image qu'il avait contemplée au matin de sa vie.

Il écrivait, le 18 mars 1892, à Marguerite Parolin-Andreazza de Riese : « Je n'ai pas de mots pour vous remercier du précieux cadeau. Vous ne pouviez rien m'offrir de plus agréable, car il me rappelle le sanctuaire et l'autel et l'image bénie que je n'ai cessé d'avoir devant moi depuis l'enfance. Daigne le Seigneur exaucer mon vœu de revoir encore cette chère église et d'y venir prier dans ma vieillesse². »

*

A Venise, tous connaissaient sa dévotion à la Vierge vénérée dans la Basilique Saint-Marc sous le nom de « Vierge Nicopeia³ ». Il exhortait particulièrement l'enfance et la jeunesse⁴ et c'était une joie pour lui de se rendre à toutes les cérémonies en l'honneur de la Mère de Dieu, même s'il lui en coûtait quelque gêne ou fatigue⁵.

Devenu Pape, il s'empressa de déposer son lourd fardeau aux pieds de Celle qu'il appelait la Patronne de son Pontificat⁶.

De ce temps date la belle prière à Marie Immaculée, rédigée par lui, et où s'épanchait tout son amour pour elle⁷.

¹ Mgr RIZZI *Ord. Trev.*, p. 1404.

² Mgr SETTIN curé de Riese, *Ord. Trev.*, pp. 1053-1055.

³ Mgr PETICH, *Ord. Ven.*, p. 394. — La « Vierge NICOPEIA » était une vieille image apportée de Constantinople en 1204 par le Doge Henri Dandolo et ainsi appelée en souvenir de la victoire.

⁴ Docteur VIAN, *Ord. Ven.*, p. 376. — M. PIA PAGANUZZI, *ib.*, 1278.

⁵ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 976. — Mgr CARON, *Ord. Rom.*, 500.

⁶ Cf. première Encyclique, 4 octobre 1903 : Pie X, *Acta*, v. I, p. 15.

⁷ PIE X, *Acta*, v. I, p. 31.

Dans ses audiences quotidiennes, dès qu'il entendait les cloches de Saint-Pierre sonner l'*Angelus* du matin ou l'*Ave Maria* du soir, il interrompait la conversation, se levait, se découvrait et priait¹. Au cours de sa promenade quotidienne dans les jardins du Vatican, il ne manquait jamais de visiter la Grotte de la Vierge de Lourdes².

Sa dévotion s'est manifestée encore dans l'émouvante Encyclique consacrée au cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception³ et dans le splendide diadème de perles qu'il prépara lui-même pour le couronnement de la *Vierge conçue sans péché*, cérémonie revêtue de toute la magnificence des rites sacrés⁴.

Au milieu de ses occupations, il demeura fidèle à sa vieille habitude de réciter chaque jour le Rosaire⁵ et il n'oublia jamais son cher sanctuaire des *Cendrole*, foyer de ses premières émotions. Il restaura le sanctuaire à ses frais, l'enrichit de meubles et de cloches, et pour propager davantage la dévotion à Marie, il en écrivit l'histoire⁶.

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 406. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1153. — A. SILLI, *ib.*, 783. — Cardinal CANALI, *ib.*, 2078. — Mgr FABERI, *ib.*, 1066. — Mgr PASETTO, *ib.*, 1636. — Docteur SACCARDO, *Ord. Ven.*, p. 890.

Nous-même, non sans une particulière émotion, nous avons plus d'une fois récité l'*Angelus* avec le Bienheureux.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 870. — Mgr Jean-Baptiste PAROLIN, *ib.*, 702. — A. SILLI, *ib.*, 779.

³ PIE X, *Acta*, v. I, pp. 147-166.

⁴ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 909. — G. PASQUALI, *ib.*, 1513.

⁵ Mgr PESCINI, *Mémoires manuscrits* : Archives de la Postulation. A. SILLI, *Ord. Rom.*, 764. — G. MARZI, *ib.*, 1479. — G. PASQUALI, *ib.*, 1512. — F. SENECCA, *ib.*, 1647. — Mgr SANZ DE SAMPER, *ib.*, 1153.

⁶ Mgr SETTIN, curé de Riese, *Ord. Trev.*, pp. 1053-1055. — Cette brève histoire s'intitule : *Le Sanctuaire de la Cendrole dans la paroisse de Riese*, Rome, Typographie vaticane, 1910. Cf. Mgr SETTIN, *Proc. Ord. Trev.*, pp. 1054-1055. — Mgr MARCHESAN, *ib.*, p. 1242. — Mgr Jean-Baptiste PAROLIN, *Proc. Ord. Rom.*, 712. — Mgr GASONI, *ib.*, 274.

CHAPITRE X

CHER A DIEU ET AUX HOMMES

1. Le don des miracles. — 2. Le bras inerte. — 3. « Maman, je suis guérie. » — 4. Phtisies disparues. — 5. Les aveugles voient. — 6. Un cancer disparu. — 7. Les sourds entendent. — 8. « Oui... oui... elle ne mourra pas. » — 9. Les paralytiques marchent. — 10. Le petit sourd-muet. — 11. Le bas du Pape. — 12. Un rêve prodigieux. — 13. Bénédiction à distance. — 14. Dans le secret des cœurs. — 15. Lecture dans l'avenir. — 16. La guerre.

LE DON DES MIRACLES

Autour de l'angélique figure du Pape s'était créée une auréole de sainteté. Au Vatican et au dehors, toutes les bouches colportaient avec émotion les grâces et les miracles obtenus par ses prières ou par sa simple bénédiction.

Ces bruits étant parvenus jusqu'à lui, il en plaisantait :

« Voilà qu'on raconte et qu'on imprime que je me suis mis à faire des miracles, comme si je n'avais pas autre chose à faire. » Et il ajoutait avec un sourire : *« Que voulez-vous !... En ce monde, il faut tout faire¹ ! »*

Mais la voix populaire ne se trompait pas.

Le saint Pontife n'avait-il pas inauguré son règne par une bénédiction qui avait frappé de « stupire » le Vatican ?

¹ Témoignage de Mgr C. PISANELLO. Cf. L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, p. 1558. — Mgr MARCHESAN, *ib.*, p. 1261. — M. WALTER-BAS, *Ord. Ven.*, p. 505. — Professeur A. BOTTERO, *Ord. Trev.*, pp. 759-760. — Mgr Jean-Baptiste PAROLIN, *Ord. Rom.*, 614.

Le cardinal Herrero y Espinosa, archevêque de Valence en Espagne, déjà vieux de quatre-vingts ans, fut atteint pendant le Conclave d'une maladie mortelle.

Le jour même de son élection, Pie X, en dépit de sa fatigue, se rendit dans sa chambre, accompagné des cardinaux Samminiattelli et Satolli et de Mgr Merry del Val, pour assister à son agonie.

Le cardinal, averti de la présence du nouveau Pape, ouvrit les yeux et, d'une voix affaiblie, sollicita la Bénédiction Apostolique.

Pie X se recueillit un instant et, effleurant de la main son front, le bénit.

A ce contact, le mourant se ranime. Trois jours plus tard, il était sur pied et, peu après, retournait en Espagne, « ramené à la vie, disait-il lui-même, par une Bénédiction de Pie X¹ ».

Ce cas prodigieux n'était pas nouveau dans la vie de Pie X. Evêque de Mantoue, n'avait-il pas guéri, avec une simple bénédiction, la domestique d'un curé de Trévise, souffrant d'un mal que les médecins avaient jugé inguérissable² ?

★

Il suffisait que le Bienheureux apparût dans la grande salle des audiences, vêtu de blanc, avec sa démarche lente et silencieuse, pour que les multitudes tombassent d'instinct à genoux. Elles ne pouvaient se détacher de ce doux visage, tout en implorant ses lumières et ses consolations. Alors Pie X levait vers le ciel ses yeux qui semblaient refléter un monde surnaturel, il répandait sa bénédiction et passait comme une vision extra-terrestre, tandis que derrière lui

¹ *La Difesa*, de Venise, 5-6 août 1903. — Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, ch. XII, p. 488. — Cf. Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, p. 20.

² Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 122.

se manifestait le « Pouvoir des Saintes Clefs », comme il disait modestement¹.

Il semblait qu'une impulsion irrésistible poussât tous les éprouvés à demander son aide, avec la certitude de puiser au contact de ses mains et par l'efficacité de sa bénédiction, un réconfort dans leurs larmes, un soulagement à leurs douleurs, un remède à leurs maux. De nombreux prodiges s'opéraient, comme aux jours où le Maître Divin traversait la Palestine, en faisant le bien et en procurant des guérisons².

Dans l'impossibilité de tout dire, nous ne citerons que quelques faits, au sujet desquels nous demandons une foi simplement humaine.

LE BRAS INERTE

Dans une de ces audiences publiques que Pie X accordait avec tant de facilité se trouvait, confondu parmi la foule, un homme qui avait le bras droit entièrement paralysé.

Désespérant des médecins qui n'avaient pas réussi à le guérir, il n'avait plus de confiance qu'en Pie X et l'attendait avec anxiété.

Et voici le Pontife qui passe lentement, bénit tout le monde, échange avec chacun des paroles de paternelle bonté.

Le pauvre homme lui exhibe son bras inerte et l'implore :

« Très Saint-Père, guérissez-moi, que je puisse gagner le pain de ma famille.

« Va, aie foi en Dieu, dit le Pape. Et, effleurant son bras, il répète : « Aie foi ; le Seigneur te guérira. »

A l'instant même, le bras inerte reprit force et mouvement.

Saisi d'émotion l'homme jeta un cri : « Saint-Père... Saint-Père !... » Pie X s'arrêta, le regarda fixement et lui fit signe de se taire³.

¹ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 431. — Cf. aussi Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 932.

² *Acta, Ap. Sedis*, x, 38.

³ V. STARMUSCH, *Ord. Ven.*, p. 1650.

« MAMAN, JE SUIS GUÉRIE ! »

Une jeune Irlandaise avait la tête couverte de plaies.

« Si tu me conduis à Rome, chez le Saint-Père, avait-elle dit à sa mère, je guérirai, car si le Christ a donné aux apôtres le pouvoir des miracles, à plus forte raison l'a-t-il donné aussi à son Vicaire sur la terre. »

Cédant à ces instances, la mère emmena sa fille à Rome, en dépit des médecins qui désapprouvaient un voyage aussi long.

Arrivées sans encombres, elles se rendirent tout de suite au Vatican. Dès qu'elle fut en présence de Pie X, la jeune fille le supplia de guérir ses plaies.

Pie X, souriant, pose les mains sur la tête de la malade, la bénit et passe outre.

D'un coup, la jeune fille s'écrie : « *Maman, je suis guérie !* »

De retour à l'hôtel où elles logeaient, la mère enlève les bandages qui recouvraient la tête de la jeune fille.

O stupeur !... Les plaies avaient disparu sans laisser la moindre trace¹.

PHTISIES GUÉRIES

En 1912, une religieuse de Florence, phtisique au dernier degré, avait obtenu la permission de venir à Rome pour solliciter sa guérison.

Au cours de l'audience pontificale, elle implore cette grâce.

« *Que voulez-vous ? Vous vous portez mieux que moi* », dit-il, en faisant le geste de bénédiction.

La Sœur était complètement guérie².

★

Une autre religieuse, atteinte du même mal, était venue à Rome dans le même dessein.

¹ Cardinal CAGIANO DE AZEVEDO, *Ord. Rom.*, 1609-1610.

² Témoignage du R. P. PACIFICO MONZA, Maître Général des Frères Mineurs. Cf. P. A. FAGGIN, *Ord. Ven.*, pp. 1188-1189.

Si grave était son état que, durant le trajet d'une maison de son Institut au Vatican, elle s'évanouit plusieurs fois.

Nous ignorons les détails de l'audience. Nous savons seulement qu'à l'issue elle était guérie¹.

★

La Supérieure des Sœurs de la Sainte Famille a écrit :

« Une de nos novices, Sœur Marie Frontito, souffrait d'un mal qui la consumait depuis longtemps et qui, en quelques semaines, avait fait de terribles progrès.

« A un crachement de sang, succédèrent d'autres symptômes alarmants. Le médecin diagnostiqua une mort prochaine.

« J'eus alors la pensée de mener la novice chez le Saint-Père, comme elle le désirait ardemment.

« Le jour de l'audience arriva : 13 juillet 1913. Nous étions dans une grande salle, quand surgit le Pape.

« La novice murmura, d'une voix suppliante :

« Saint-Père, je vous demande de me guérir.

« *Mais pourquoi n'allez-vous pas bien ? Il faut bien se porter, avez-vous compris ?* » répondit le Pape en posant une main sur sa tête.

« Sœur Marie versait d'abondantes larmes.

« Miracle !... Au contact de la main de Pie X, elle avait senti comme quelque chose qui lui tombait des épaules.

« Le mal avait disparu². »

LES AVEUGLES VOIENT

Un des Camériers Secrets Participants a fourni ce témoignage :

« Un Allemand d'une cinquantaine d'années, aveugle de naissance, s'était présenté à une audience. Quand Pie X

¹ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1171.

² Archives de la Postulation. — Cf. aussi Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 587.

l'approcha et connut son épreuve, il lui appliqua les mains sur les yeux, l'exhortant à la confiance en Dieu. L'aveugle-né recouvrit immédiatement la vue¹. »

*

Si toutes les misères avaient droit à la compassion du Père Commun, il enveloppait d'une tendresse particulière les petits malades.

Une pauvre mère lui avait amené son fils aveugle et l'adjurait de le guérir.

« *Priez Dieu et ayez foi* », fut la réponse de Pie X.

Le bambin ouvrit aussitôt les yeux et sa première vision fut le visage rayonnant du Pontife².

Le 19 juin 1945, un vieux Camérier d'honneur, de Cappe et d'Epée, nous faisait parvenir le témoignage suivant :

« Un jour que j'étais de service à St-Pierre, en traversant la salle du *Trône*, au milieu de rangées de fidèles, presque tous Italiens, la mère d'une fillette aveugle sollicita de Sa Sainteté, pour celle-ci, une bénédiction particulière.

« Le Saint-Père s'arrêta, il prit à la dérobée un peu de salive et fit une onction sur les yeux de la petite aveugle. La fillette cria tout à coup : « *Maman, je vois, je vois !* »

Le Saint Pontife imposa silence à tous et nous recommanda, à nous, Camériers l'accompagnant, avant de rentrer dans ses appartements, après sa bénédiction, de n'en parler à personne³. »

¹ Mgr SANZ DE SAMPER, *Ord. Rom.*, 1171.

² *Ib.*, 1171-1172.

³ A. RICHARDET, de Fondremand (Hte-Saône), Camérier d'honneur de Cappe et d'Epée de Sa Sainteté : Archives de la Postulation.

UN CANCER DISPARU

« *Que voulez-vous que je vous fasse ?* » demandait Pie X à une religieuse qui montrait sa main rongée par un cancer.

« *Simplement me bénir, Saint-Père.* »

Pie X traça lentement sur la main le signe de la croix.

De retour chez elle, la Sœur enleva ses bandages. Le mal avait disparu¹.

LES SOURDS ENTENDENT

Il traversait un jour une foule de pèlerins, quand il entendit des sanglots.

C'était une mère qui pleurait, venue de Lyon avec son fils complètement sourd.

Pie X se tourna vers elle et, d'un accent qui décelait une inspiration surnaturelle :

« *Ayez foi, Madame, ayez foi !* »

Ces mots furent comme l' « *Ouvre-toi* »² du Maître divin.

L'enfant entendait³.

*

En novembre 1911, une jeune Bavaroise s'apprêtait à entrer au Carmel de San-Remo, quand, à la suite d'un refroidissement, elle ressentit de violentes douleurs aux oreilles. Un médecin spécialiste diagnostiqua une perforation du tympan, accompagnée d'un otite. Il prescrivit quelques remèdes, sans résultat.

Les souffrances devinrent intolérables. L'oreille gauche n'entendait plus rien ; l'oreille droite entendait encore, mais comme à travers une cloison.

¹ A. CHIACCHIOLE, prêtre, *Ap. Ven.*, pp. 856-857.

² Saint MARC, VII, 34.

³ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 121.

Il ne pouvait plus être question d'embrasser la vie religieuse.

La jeune Bavaroise exprime un jour à la Supérieure son désir d'aller à Rome et sa certitude d'être guérie par le Pape.

La Supérieure consent, et, un matin, émue et sereine, la jeune fille se trouve devant Pie X.

« *Que voulez-vous de moi ?* lui dit-il.

« Je voudrais entrer au Carmel de San-Remo, mais il y a un obstacle, le mal qui me tourmente.

« *Et quel est ce mal ?* »

La jeune fille raconte ce qu'elle souffre.

« *Et tu crois que je puis te guérir ?*

« Oui, Saint-Père, vous le pouvez. Guérissez-moi, je vous en supplie. »

Vaincu par cette prière, il posa les mains sur la tête de la jeune fille :

« *Si tu crois, sois guérie !* »

Peu après, elle entendait tous les sons avec une parfaite exactitude ¹.

« OUI, OUI, ELLE NE MOURRA PAS ! »

Un groupe de religieuses étaient admises un jour à l'audience ; l'une d'entre elles en proie à un mal très grave qui menaçait sa vie.

La Supérieure la montre au Pape, en lui demandant de la guérir.

« *Oui, oui... elle ne mourra pas !* » répond-il avec un sourire plein de bonté.

Deux mois plus tard, la Sœur eut une crise qui semblait mortelle.

Le médecin déclara qu'il fallait recourir à une opération,

¹ Archives de la Postulation. — Cf. aussi Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 121.

mais que, pour ce genre de maladie, dans 99 cas sur 100 l'issue fatale était à redouter.

La Sœur ne se laissa pas abattre. Se souvenant de la promesse de Pie X, elle se soumit à l'opération chirurgicale et, bientôt, elle regagnait son Institut, dans les meilleures conditions de santé¹.

LES PARALYTIQUES MARCHENT

La salle des audiences offrit un jour un spectacle pitoyable : un petit paralytique venu d'Allemagne, amené par son père et sa mère qui nourrissaient une grande espérance.

A la vue du bambin gisant sur le sol, Pie X demanda ce qu'il avait.

On lui apprit qu'il était paralysé. Pie X, avec un geste paternel, s'incline vers l'enfant, le prend par les mains, le relève et s'écrie :

« Mais quoi !... debout, debout... Il faut marcher ! »

A l'instant même, l'enfant se dresse sur ses jambes, parfaitement guéri².

★

En 1913, une pauvre mère supplie le Pape de guérir une de ses filles, depuis longtemps paralysée.

« Je ne peux pas ! » répond-il. *Dieu seul peut faire des miracles.*

La mère ne se décourage pas et, débordante de foi, réplique :

« Si ! Vous le pouvez. Il suffit que vous le vouliez ! »

« Je ne peux pas. Dieu seul peut faire des miracles », répète Pie X.

La mère insiste :

« Saint-Père, vous représentez Jésus-Christ sur la terre. Vous pouvez, vous devez faire ce miracle ! »

¹ R. P. SAUBAT, *Ord. Rom.*, 1306-1307.

² Comm. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1405.

« *Ayez confiance, dit alors Pie X, Dieu guérira votre fille.* »

A ces mots, la fillette eut comme un frémissement ; elle se leva et, à la stupeur de toutes les personnes présentes, commença à marcher¹.

*

Non moins heureuse fut une fillette de onze ans, du diocèse de Nîmes, en France.

Paralytique générale depuis sa naissance, elle n'avait jamais pu faire un pas, nonobstant tous les soins et tous les remèdes.

Elle avait la conviction que le Pape la guérirait. Ses parents, pour lui donner satisfaction, l'emmenèrent à Rome.

Portée au Vatican, dès qu'elle fut en présence du Pape, et après avoir baisé son anneau :

« Très Saint-Père, une grâce... murmura-t-elle.

« *Que le Seigneur t'accorde ce que tu désires* », dit simplement Pie X. »

Là-dessus, l'enfant frissonne de tous ses membres, se lève d'un bond et, pleine de vigueur, se met à marcher aisément.

Les parents reconnaissants sollicitèrent, au bout de quelque jours, une audience particulière afin de remercier le Pontife. Mais il s'y refusa, disant :

« *C'est la foi qui a tout fait ! C'est le pouvoir des Saintes Clefs !* »

Sans doute. Mais si ce Pouvoir n'avait pas été exercé par un Pape qui n'eût point la foi aussi puissante² ?

LE PETIT SOURD-MUET

Il l'exerça encore en faveur d'un petit sourd-muet.

Ceci est le témoignage d'un avocat romain :

¹ Mgr BACCHION, *Ap. Trev.*, pp. 162-163.

² Archives de la Postulation.

« Pendant que j'étais en villégiature à Rocca di Papa, une femme du pays me raconta un fait extraordinaire.

« Elle avait deux fils, sourds-muets de naissance, et brûlait du désir d'être présenté au Saint-Père pour qu'il leur procurât la parole.

« Le Serviteur de Dieu la reçut, l'écouta, et, posant ses mains sur la tête des deux enfants, prononça quelques mots où elle crut comprendre que le plus petit mourrait et que l'autre parlerait.

« Peu de temps après, en effet, le plus jeune mourut, et l'aîné guérit¹. »

LE BAS DU PAPE

Tous ces miracles s'accomplissaient comme la chose la plus naturelle du monde, et Pie X en plaisantait.

Dans un pensionnat de Rome, une jeune fille était réduite depuis un an à une absolue immobilité, par suite d'une grave périostite au pied.

On lui apporta un bas de Pie X, dans l'espoir que, si elle s'en servait, elle obtiendrait sa guérison.

C'est ce qui advint. A peine a-t-elle enfilé le bas qu'elle est complètement guérie.

Le fait fut raconté au Pape qui eut un sourire :

« *C'est bien amusant. Je mets tous les matins mes bas et je continue à souffrir des pieds. D'autres les mettent et leurs douleurs s'en vont. C'est proprement curieux² !* »

¹ COMM. FURNARI, *Ord. Rom.*, 1404.

² V. STURMUSCH, *Ord. Ven.*, p. 1655. — Cf. aussi G. BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 122. — Il est notoire que Pie X, en ses dernières années, était atteint d'uricémie et de douleurs très aiguës aux pieds qu'il supportait sans se plaindre, continuant à donner des audiences et à traiter les affaires de l'Eglise, et même plaisantant sur les précautions que lui prescrivait les médecins. (Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 375. — Docteur AMICI, *ib.*, 1424. — Professeur MARCHIAFAVA, *ib.*, 1702. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 922. — Mgr FABERI, *ib.*, 1062.)

UN RÊVE PRODIGIEUX

La Mère Générale des Sœurs Franciscaines de la *via Castro Pretorio* à Rome, souffrait d'un mal de gorge qui menaçait sa vie.

L'opération de la trachéotomie était urgente. Mais la Révérende Mère se fiait moins à la science qu'au pouvoir miraculeux de Pie X.

Une nuit, tandis qu'elle craignait d'un moment à l'autre de mourir suffoquée, le Saint-Père lui apparut en songe et lui assura qu'elle allait guérir.

Le matin, son mal avait disparu !

Quelques jours plus tard, elle voulut remercier le Pape. On devine sa stupéfaction quand, dès qu'elle eut pénétré dans la salle, Pie X lui dit, comme s'il s'agissait du fait le plus ordinaire : « *Je t'ai guérie. Sois bonne¹ !* »

BÉNÉDICTIONS A DISTANCE

Ces prodiges attestent, d'une façon indubitable, l'héroïcité des vertus de notre Bienheureux. Aussi, surtout dans ses dernières années, parvenaient au Vatican, de toutes les parties du monde, des requêtes pour obtenir sa Bénédiction Apostolique destinée à soulager les infirmités physiques et morales. Requêtes si nombreuses que la Secrétairerie d'Etat dût créer « *un véritable supertravail²* ».

Plusieurs traits émouvants démontrent que Dieu se plaisait à manifester sa puissance par l'entremise de son plus fidèle serviteur, non seulement de près, mais de loin.

¹ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 608.

² Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2015. — Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 428. — « Toute cette correspondance spéciale — d'après un Secrétaire particulier de Pie X — fut recueillie en fascicules, mois par mois, année par année, et elle fut remise par Mgr BRESSAN au Pape Benoît XV. » (Mgr PESCINI, *ib.*)

★

« Un bambin d'environ six ans, fils de mes cousins Joseph et Anna Corradi — raconte un Romain très autorisé — avait eu, à la suite d'une chute, un rein brisé et une déchirure de la vessie. Le cas était désespéré : les médecins ne lui accordaient que quelques heures de vie. Le jour même où fut prononcée la triste sentence, j'eus l'occasion d'être reçu par le Saint-Père.

« A la fin de l'audience, j'eus l'inspiration de solliciter une bénédiction pour la famille éprouvée. Il écouta mon récit avec attention : « *Pauvre mère !* dit-il. *Je lui envoie de tout cœur une Bénédiction particulière.* »

« De retour chez moi, j'informai de cette bénédiction les parents de l'enfant.

« La mère, pleine de foi, s'écria : Pie X nous a envoyé sa bénédiction ; mon Georges sera sauvé !

« En effet, contrairement à tous les diagnostics des médecins, la vessie se cicatrisa et le rein retrouva son état normal, sans intervention chirurgicale.

« Quelques mois plus tard, étant reçu de nouveau par Pie X, je lui rappelai cette bénédiction. Il m'interrompit et me demanda avec son habituel sourire : « Est-il mort ? »

« Je répondis que le bambin était sauvé et que l'on attribuait sa guérison à la bénédiction du Pape.

« *Le Pape bénit tout le monde ; c'est la foi de la mère qui a sauvé l'enfant,* s'écria-t-il, avec son admirable humilité.

« Georges Corradi est devenu un robuste garçon et sa parfaite santé a été mise à l'épreuve comme soldat d'artillerie dans la guerre de 1914-1918¹. »

★

¹ COMM. FORNARI, *Ord. Rom.*, 1382-1383.

« Au début de novembre 1908 — raconte un chanoine de la cathédrale de Trente — je fus appelé à Rome. Je ne voulais point partir, car ma mère était gravement malade depuis deux mois ; on craignait qu'elle ne mourût d'un jour à l'autre ; elle ne pouvait plus se nourrir et elle avait 76 ans.

« Elle me demande un soir pourquoi je ne m'en allais pas. Je lui expliquai que je ne pouvais l'abandonner dans un pareil état. — Pars tout de suite, me dit-elle ; il faut faire ton devoir, et sois certain que, si tu peux m'obtenir la bénédiction de Pie X, je guérirai.

« Je partis le lendemain. A Rome, je me présentai au Majordome et Maître de Chambre, Mgr Bisleti, qui m'octroya une audience pour le jour suivant.

« Pie X, dès qu'il me vit, me témoigna une grande affabilité, s'informa de ma santé et de celle de ma vieille mère. Je lui dis que je l'avais laissée moribonde et qu'elle attendait de lui une bénédiction spéciale. — *Bien volontiers*, répondit le Serviteur de Dieu. Joignant les mains et levant les yeux au ciel, il fit le signe de croix. Puis, me donnant un léger coup sur l'épaule : *Je fais des vœux ardents pour que Dieu vous conserve votre mère de longues années encore.*

« Je m'empressai d'envoyer à ma sœur une carte postale où je l'avisai de cette bénédiction.

« Le surlendemain, je reçus une lettre de ma sœur. Elle m'annonçait que la veille, vers midi, notre mère s'était sentie bien, s'était levée et avait absorbé quelque nourriture.

« Je constatai que la guérison s'était produite à l'heure même où Pie X avait prié pour elle et l'avait bénie¹. »

*

Un des plus fidèles et dévoués Aides de Chambre de Pie X a raconté ce qui suit :

¹ Mgr A. TAIT, *Ord. Rom.*, 1218-1219.

« Vers 1910, mon fils Joseph avait eu une rougeole, bientôt dégénérée en une laryngite qui faisait craindre pour sa vie. Les médecins le déclaraient en danger. Il était soigné par les docteurs Amici, Marchiafava, Cogiati, Mancini et autres, qui lui appliquèrent à l'intérieur de la gorge, un tube caoutchouté pour faciliter la respiration.

« L'enfant souffrait atrocement, ne pouvait respirer. Je téléphonai à Mgr Bressan, pour qu'il sollicitât la bénédiction du Pape. Mgr Bressan me répondit : Le Saint-Père envoie une bénédiction et il prie en ce moment pour le bambin.

« Un quart d'heure s'écoula. L'enfant eut un violent accès de toux, il rejeta le tube et l'on put croire qu'il allait mourir suffoqué.

« On courut à la recherche du professeur Mancini. Mais celui-ci trouva le bambin qui respirait librement, déclara qu'il était en face d'un fait nouveau et qu'il n'y avait plus besoin, pour l'instant du moins, d'appliquer de nouveau le tube.

« C'est un fait que le petit malade guérit complètement ¹. »

★

« Un évêque du Brésil avait sa mère malade de la lèpre. Attiré par la renommée de sainteté de Pie X, il se rendit à Rome, dans les premiers mois de 1914, afin d'implorer la guérison de sa mère.

« Il insista vivement auprès de Pie X. Celui-ci le pressa de se recommander à la Madone ou à quelque saint. L'évêque lui dit : Au moins, Très Saint-Père, daignez répéter la parole de Notre-Seigneur : *Volo, mundare* (je le veux, sois pur) ². Pie X répondit : *Volo, mundare*.

¹ A. SILLI, *Ord. Rom.*, 790-791.

² SAINT LUC, V, 13.

« Quand l'évêque rentra au Brésil, il trouva sa mère complètement guérie¹. »

*

En avril 1911, le marquis Galeani, de Turin, gisait sur son lit avec une jambe tellement gangrenée que l'amputation fut jugée inutile.

« Sa sœur avertit immédiatement le Souverain Pontife qui célébra la messe pour le malade.

« Peu après, le docteur Galle, médecin réputé qui le soignait, constate avec étonnement que le cancer a disparu. L'illustre professeur Murri, de Bologne, appelé à donner son avis, déclara, ou que les médecins s'étaient trompés — ce qu'il ne croyait pas possible — ou que l'on était en présence d'un fait humainement inexplicable.

« La guérison s'était produite à l'heure même où Pie X avait célébré la messe². »

*

Le consul de Belgique à Rome, M. Charles Dubois, était torturé depuis longtemps par des furoncles de nature maligne qui attaquaient tout son corps. Les médecins et leurs remèdes avaient échoué. La situation allait toujours empirant.

Le matin du 8 septembre 1912, M^{me} Dubois, ne sachant plus que faire, accourt au Vatican.

Pie X la regarde, joint les mains, lève les yeux au ciel, murmure une courte prière. Puis il la bénit :

« — *Ayez confiance, Madame, vous serez exaucée.* »

Rentrée chez elle, M^{me} Dubois annonce au consul :

¹ L. ALPI, prêtre, *Ord. Rom.*, 1249-1250.

² Archives de la Postulation.

« Je t'apporte la bénédiction du Saint-Père. Tu es guéri ! »
 Le Consul était en effet guéri. La bénédiction de Pie X avait triomphé du mal incurable¹.

★

« Je me souviens — raconte un témoin oculaire de Trévisé — que, devant être assisté dans un différend par l'avocat Palcari, de Milan, je m'étais rendu chez lui.

« A mon grand déplaisir, je le trouvai très affecté, au chevet de son fils moribond.

« J'avais besoin de son concours et, ayant su qu'il avait toute confiance en Pie X, je me permis, sans rien lui dire, de télégraphier au Vatican pour obtenir une bénédiction spéciale.

« La réponse reçue, je l'apportai à l'avocat qui, rempli de joie, en fit part au petit malade.

« Dès l'instant, la santé de celui-ci s'améliora, et la guérison suivit². »

★

« La Mère Supérieure des Sœurs dont j'étais le chapelain — raconte un prêtre français — apprit un jour que j'avais quitté Rome à l'improviste, parce que mon père, un vieillard de 78 ans, était en danger de mort.

« Elle sollicita pour lui la bénédiction de Pie X.

« Le télégramme qui annonçait cette bénédiction ne se fit pas attendre. Mais, quand il parvint, mon père était dans le coma. Je le secouai, il ouvrit les yeux et écouta la lecture du télégramme.

« Aussitôt commença une amélioration. Puis il entra en convalescence, se rétablit complètement et vécut encore huit années³. »

¹ Archives de la Postulation.

² E. NOVELLI, *Ord. Trev.*, p. 1318.

³ R. P. SAUBAT, *Ord. Rom.*, 1303 ; *Ap. Rom.*, pp. 651-652.

★

La Supérieure de l'orphelinat des Sœurs de Belgaum (Indes Anglaises) souffrait d'une maladie d'estomac, devenue chronique et inguérissable, et elle n'était plus qu'une ombre.

Les plus éminents médecins de l'endroit, ceux aussi de Bangalore et de Bombay, avaient dépensé vainement leurs efforts et deux interventions chirurgicales n'avaient pas abouti.

Le 18 janvier 1914, quelques petites élèves, qui venaient de faire leur première Communion, décident d'implorer Pie X pour leur Supérieure et lui adressent la lettre suivante :

Belgaum, couvent Saint-Joseph, 18 janvier 1914.

CHER SAINT-PÈRE,

Ayant eu le bonheur de faire notre première Communion, nous désirons de Votre Sainteté un cadeau : la guérison de notre Mère Supérieure, malade depuis quinze ans et qui, depuis douze ans, ne se nourrit plus que de lait. Nous désirons la voir se bien porter.

Nous remercions Votre Sainteté d'avoir permis à nous, enfants, de faire si jeunes leur première Communion. Nous prions pour Votre Sainteté et nous chantons avec joie : *Pitié, mon Dieu, pour le Pape de Rome.*

Bénissez, ô Père Saint, nos Sœurs, les élèves et les orphelines.

Les élèves et les orphelines de Belgaum.

L'état de la malade, privée de nourriture, ne cessait de s'aggraver, et telle était sa prostration que, dans la nuit du 7 février, on lui administra l'Extrême-Onction.

Le lendemain, arrive aux Sœurs de Belgaum cette dépêche :

Rome, 7 février 1914.

Le Saint-Père accorde volontiers la Bénédiction Apostolique demandée.

Cardinal MERRY DEL VAL.

La dépêche fut remise à la malade qui se trouvait seule, les Sœurs étant au réfectoire. Elle la lit, et, pleine de foi, entreprend de se lever ; ses vêtements étaient sur une chaise.

Quand les Sœurs la virent hors du lit, elles n'en croyaient pas leurs yeux ; quand elle leur dit qu'elle voulait manger, elles ne cachèrent pas leur stupeur. Quelques-unes tendaient à lui donner satisfaction immédiate ; d'autres opinaient qu'il serait préférable de patienter quelques jours. La malade trancha la discussion en déclarant qu'elle voulait manger tout de suite. Et elle absorba de la soupe, du pain, de la viande, toutes choses que retint son estomac.

Dès ce 8 février 1914, elle reprit sa place au réfectoire et, vigoureuse, bien vivante, se remit au travail¹.

*

Autre épisode.

En juillet 1914, le sénateur Pascal Del Giudice, professeur de l'Histoire du Droit à l'Université de Pavie, où il avait succédé à l'illustre juriste Contardo Ferrini, souffrait depuis plusieurs mois de calculs biliaires. Les plus réputés cliniciens d'Italie, appelés en consultation, furent unanimes à estimer qu'une intervention chirurgicale s'imposait. Mais elle n'était pas possible, à cause de l'âge avancé du malade — 71 ans — et de ses conditions organiques.

Se souvenant alors qu'on avait parlé d'une guérison miraculeuse obtenue par Pie X, sa femme écrivit à Mgr Ratti, préfet de la Bibliothèque Vaticane et ami du sénateur, pour qu'il sollicitât une bénédiction spéciale.

Le 21 juillet 1914, Mgr Ratti répondit que le Pape bénissait le malade.

Ce dernier éprouva une telle émotion qu'il voulut recevoir

¹ Mgr A. TAIT, *Proc. Ord. Rom.*, 1232.

les sacrements. Il se confessa au vicaire général de Pavie, Mgr Dolcini, et communia de ses mains.

Trois heures après, sans le moindre effort et la plus minime douleur, il se débarrassa d'un gros *calcul*. Il était complètement guéri et vécut encore dix ans : son foie ne ressentit plus jamais aucun trouble.

Un des médecins qui l'avaient soigné, le professeur Forlanini, à l'annonce de l'heureuse nouvelle, écrivit un mois plus tard au sénateur :

Contre ce *calcul*, nous tous, médecins et chirurgiens, avons dû proclamer notre impuissance. La victoire acquise après un an de maladie (chose vraiment extraordinaire) n'est pas notre victoire. Nous nous en réjouissons avec toi et avec tous ceux qui t'aiment et t'honorent ¹.

DANS LE SECRET DES CŒURS

Parmi les privilèges dont Dieu avait doué Pie X, la conviction s'était répandue qu'il avait celui de lire dans les cœurs.

« Il était notoire — a affirmé un de ses Secrétaires particuliers — que le Serviteur de Dieu possédait une sûre intuition. Si des interlocuteurs se présentaient chez lui pour traiter de quelque affaire, il les devançait en abordant tout de suite la question. Ce fait a été communiqué par des personnes qui avaient eu à s'entretenir avec lui durant son épiscopat de Mantoue ². »

Un autre Secrétaire particulier ajoutait :

« Beaucoup de visiteurs qui sortaient d'une audience pontificale m'ont rapporté cette impression que Pie X lisait dans leur cœur, si bien que je n'aurais jamais osé lui dire le plus léger mensonge ; j'étais certain qu'il pénétrerait la vérité ³. »

¹ Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2112-2113.

² Mgr GASONI, *Ord. Rom.*, 277. — Cf. Mgr J. B. ROSA, *ib.*, 1044.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 431.

Voici le témoignage d'un cardinal qui fut son Maître de Chambre :

« J'ai eu souvent l'impression que le Serviteur de Dieu lisait en moi. Aussi, quand je lui parlais, je m'astreignais à une scrupuleuse relation des faits. Maintes âmes d'élite ont partagé mon impression¹. »

★

Le Supérieur de la Trappe des Trois-Fontaines de Rome vint le voir pour lui confier une affaire de grande importance et lui demander conseil. A peine s'était-il agenouillé, le Bienheureux lui dit : « *Quant à l'affaire qui vous amène ici, j'agirais de telle façon* » et Pie X lui donna les conseils les plus précis avant que le Supérieur n'eût commencé à parler².

★

Mais les cœurs ne contenaient pas toujours des secrets consolants pour le Pape.

Un distingué Prélat lui présente un jour, avec de chaleureux éloges, un prêtre de son diocèse et lui assure que celui-ci ne compte point parmi les Modernistes.

Pie X regarde fixement le prêtre ; une ombre de tristesse passe sur son visage et il ne prononce pas une syllabe.

L'attitude sévère du Pape, d'ordinaire très expansif, émut fortement le Prélat qui réitéra ses éloges et ses assurances.

Ce fut en vain. Le Prélat connut, plus tard, la raison de cet accueil insolite³.

★

¹ Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 587.

² Mgr CARON, *Ord. Rom.*, 520.

³ Cardinal SCAPINELLI DI LEGUIGNO, *Ord. Rom.*, 1622.

Quand le Serviteur de Dieu, don Louis Orione, devait se rendre à une audience, il faisait deux choses : il mettait en ordre sa personne... et son âme. Il se rasait la barbe, changeait de vêtement et de chaussures, arborait un chapeau quasi neuf ; puis, rayonnant de joie, se confessait à Saint-Pierre.

Un jour, il ne trouve point dans la Basilique de pénitenciers disponibles, parce qu'il s'était présenté en dehors de l'horaire. Il entre dans l'église voisine de Sainte-Marie in Traspontina, aborde un vieux Carme auquel il se confesse, en calculant les minutes qui lui restent avant l'audience. Mais le bon Carme prolonge ses recommandations, et la confession menace de dépasser le temps prévu.

Don Orione ne cesse de compter les minutes, et voyant qu'il n'y a pas d'autre moyen, prie le confesseur de se hâter, de lui accorder promptement l'absolution, parce qu'il a une audience du Pape.

Il sort de l'église, parcourt la rue en vitesse, gravit les escaliers du Vatican et, tout haletant, arrive avec deux minutes d'avance.

Son tour étant venu, il pénètre dans le cabinet de travail de Pie X qui sourit et lui dit à brûle-pourpoint : « *Vous pouvez vous passer de vous confesser avant d'aller chez le Pape. Une autre fois, confessez-vous avec un peu plus de calme.* »

Personne, absolument personne, ne savait que Don Orione avait été se confesser².

IL LIT DANS L'AVENIR

Outre le don des miracles et de l'intuition des cœurs, Pie X eut le don de prophétie : ce don de prévoir les événe-

¹ MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 105. — Cf. aussi D. SPARGAGLIONE, prêtre : *Don Orione*, pp. 206-208.

ments humains qui est le privilège des hommes parvenus aux plus hautes cimes de sainteté.

Le fait est confirmé par plusieurs témoins des Procès Ordinaires et Apostoliques. Il était rempli de cette lumière divine qui découvre aux Serviteurs de Dieu le monde du mystère et leur fait voir ce que les yeux mortels ne voient point.

L'avenir n'eut pas plus de secrets pour Pie X que les cœurs des hommes. Il pressentit clairement les événements lointains.

On en eut déjà la preuve quand il était évêque de Mantoue.

Le sacristain de la cathédrale, Aristide Gregori, avait sa belle-fille gravement malade. Trois médecins annonçaient une fin imminente.

Un matin, Gregori demande à l'évêque de célébrer la messe pour la guérison de sa bru.

Après la messe, Mgr Sarto invite Gregori à prendre le café avec lui et, restituant son aumône, lui dit :

« *Achète quelque chose pour ta belle-fille et sois tranquille ; elle ne mourra pas.* »

Elle guérit et vécut encore de longues années¹.

★

Mgr Sarto se trouvait un jour à Castiglione della Stiviere pour le centenaire de saint Louis de Gonzague². Il s'aperçut que l'économe du collège dont il était l'hôte était très troublé.

« *Qu'avez-vous, Louis ?* demanda-t-il.

« *J'ai un fils de trois ans en danger de mort.*

« *J'irai le voir* », dit l'Évêque.

Le lendemain, il tint sa promesse. Monté dans la chambre

¹ A. GREGORI, *Ord. Mant.*, p. 107.

² Voir chapitre V.

du petit moribond, il le regarde, le bénit et rassure ses parents désolés :

« Il ne mourra pas, il ne mourra pas, non ! »

Pierino — ainsi s'appelait le bambin — guérit en effet, et se développa, l'intelligence alerte, exubérant de vie¹.

*

A Venise, près de l'église des Miracles — relate son secrétaire particulier, Mgr Bressan — il rencontre une pauvre femme qui portait sa fillette mourante.

« Eminence, bénissez cet enfant qui meurt », gémit-elle.

Le cardinal bénit la fillette et, s'adressant à la mère :

« Sois tranquille, ton enfant ne mourra pas. »

L'événement confirma cette parole du Patriarche des Vénitiens².

*

Un Mantouan distingué, en résidence à Rome, était très lié avec le Bienheureux depuis l'époque où celui-ci avait été évêque de Mantoue. Il a fait ce récit :

« Le 29 août 1901, mourait un de mes fils, âgé de dix-huit ans.

« On imagine la douleur de la mère qui, ne pouvant se résigner, était tombée dans le désespoir, à tel point que l'on craignait pour sa raison.

« Le Serviteur de Dieu, alors Patriarche de Venise, m'envoya une lettre de réconfort et, peu après, de passage à Rome, il voulut consoler ma femme et lui dit :

« Courage ! Le Seigneur prend parfois pour rendre. Ayez confiance, Gaëtana ! Il vous donnera un autre fils. »

« Le chagrin de ma femme ne s'apaisa pas, car, à la suite

¹ V. SCALORI, prêtre, *Ord. Mant.*, p. 128. — Cf. aussi Mgr MARCHESAN, *op. cit.*, chap. VIII, p. 268.

² *Proc. Apost. Rom.*, p. 123.

d'une opération chirurgicale subie en 1884, les médecins lui avaient signifié qu'il lui serait désormais impossible d'avoir des enfants.

« Or, un jour, après dix-neuf ans, s'annonça une maternité prochaine.

« En février 1903, le cardinal Sarto passe devant mon magasin, me salue et m'interroge :

« *Vous ne me dites pas que votre femme va devenir mère ?*

« Serait-ce donc vrai ? répondis-je, tant le cas me semblait extraordinaire.

« *Vous ne le croyez pas encore ?* ajouta-t-il en souriant.

« Je lui demandai comment il le savait.

« *Qu'il vous suffise de savoir que je le sais. Dites-moi plutôt : votre femme préférerait-elle un garçon ou une fille ?*

« Un garçon, pour remplacer celui que nous avons perdu !

« *Assurez-lui qu'elle aura un garçon. Et puis, elle et vous, ayez plus de confiance dans le Seigneur.*

« Quatre mois plus tard, le 8 juillet 1903, naissait un garçon, qui, à l'âge de sept ans, reçut la première Communion des mains de Pie X¹. »

★

Une fillette se trouvait au Vatican pour recevoir de Pie X le sacrement de Confirmation, quand soudain elle éclata en sanglots.

Le Pape lui demanda ce qu'elle avait. La voix mouillée de larmes, elle répondit qu'elle pleurait parce qu'il n'y avait personne qui pensât à elle.

La mère était séparée de son mari qui vivait avec une autre femme.

Pie X la reconforte et lui dit :

¹ F. ROSA, *Ord. Rom.*, 833-834 ; *Ap. Rom.*, pp. 261-267.

« Sois tranquille. Quand tu rentreras à la maison, tu trouveras le papa et la maman. »

Prédiction réalisée : la fillette trouva son père et sa mère, réconciliés, qui attendaient son retour¹.

★

« En 1912 — raconte un témoin autorisé de Venise — j'exposai à Pie X, au cours d'une audience, que ma mère, âgée de 75 ans, était depuis longtemps malade et paralysée. Je lui demandai une bénédiction spéciale.

« Dites à votre maman, me répondit-il, que je la bénis volontiers. Le Seigneur lui a infligé une grande croix qu'elle portera longtemps; mais qu'elle ne se décourage point, cette croix lui fera gagner le paradis.

« La parole du Pape se vérifia de la façon la plus précise. A la surprise des médecins, l'infirmité de ma mère se prolongea encore quatorze ans. Elle la subit avec une patience admirable et une parfaite sérénité². »

LA GUERRE

Entre toutes ses prophéties, la plus mémorable est celle qui a trait à la conflagration européenne de 1914, qu'il appelait *il guerrone*³.

Le premier indice remonte à 1906.

Il convoque à Rome Mgr Luçon, évêque de Belley.

Le Prélat français part immédiatement. Dès qu'il l'aperçoit, Pie X lui dit : « Je vous nomme Archevêque de Reims. »

Mgr Luçon met en avant plusieurs motifs pour décliner cette promotion. Pie X lui répond :

« J'ai pensé à vous promouvoir au Siège archiépiscopal de Reims, non pour vous donner un honneur ou une récompense,

¹ G. NOVELLI, *Ord. Trev.*, p. 1317.

² Docteur A. VIAN, pp. 984-985.

³ Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 373.

mais pour vous donner une croix. Un évêque peut-il refuser la croix, s'il contemple le Crucifix ? Vous êtes déjà évêque et vous portez une croix, mais celles qui vous attendent à Reims seront bien plus graves et plus lourdes, et donc plus méritoires. »

Mgr Luçon, très ému, supposa que le Pape faisait allusion à l'événement de l'époque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais, huit ans après, en septembre 1914, lorsque, sous les coups implacables des canons allemands, s'écroulaient les tours gothiques de la cathédrale de Reims, l'archevêque, devenu cardinal, se souvint de la prédiction de 1906 ; prédiction tragiquement confirmée dans ces jours de terreur¹.

★

A mesure que les années s'écoulaient, le Pontife revenait sur ce présage avec une précision impressionnante ; c'était chez lui comme une idée fixe.

Il semblait déjà voir la grande guerre européenne ; il la sentait prochaine, traînant la destruction et la mort.

« *Je vois une grande guerre !* » disait-il de temps en temps à ses sœurs avec une immense tristesse. Elles cherchaient à le rassurer, lui suggéraient de ne pas se laisser ainsi émouvoir par les événements du monde. « *Hélas ! s'écriait-il, ce sera un guerrone² !* »

« *Eminence, les choses vont mal... le Guerrone approche* », disait-il fréquemment à son Cardinal Secrétaire d'Etat, étonné de cette insistance et de cette précision³.

¹ Témoignage du cardinal LUÇON. Cf. Cardinal CANALI, *Ord. Rom.*, 2024-2025.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 90-91. — Cf. ANNA SARTO. *ib.*, 157. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 373. — A. SILLI, *ib.*, 789. — VITTORIA GOTTARDI, *Ap. Trev.*, p. 682. — Témoignage de M. PASSI : Cf. Docteur TAGLIAPIETRA, *Ord. Ven.*, p. 276.

³ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 898-899.

« *Je ne parle pas de cette guerre-ci* », disait-il en 1911, où se déroulait l'expédition militaire italienne en Libye. Et, pendant le conflit balkanique de 1912-1913 : « *Tout cela n'est rien en comparaison du Guerrone que l'on verra.* » Chaque fois qu'il revenait là-dessus — affirme le cardinal Merry del Val — il semblait voir et toucher de ses mains ce qu'il annonçait¹. Et si le cardinal lui faisait observer que la guerre n'était pas en vue, ou que, du moins, elle pouvait être différée, peut-être même évitée, le saint vieillard, élevant la main, ajoutait : « *Eminence, nous ne passerons pas 1914² !* »

*

En 1912, un Vénitien lui proposait d'acquérir, pour un Institut religieux, une grande propriété, à Gradisca, dans la région de Goritz, avec de vastes bâtiments.

« *Ce n'est pas possible, répondit-il, car ces bâtiments seront tous détruits.* »

Trois années plus tard, l'ouragan de la guerre transformait cette propriété en un amas de ruines³.

*

Le 30 mai 1913, Pie X reçut en audience de congé le ministre du Brésil auprès du Saint-Siège.

« *Vous êtes heureux, Monsieur le Ministre, lui dit-il, de pouvoir retourner au Brésil. Ainsi ne verrez-vous pas les horreurs de la guerre qui va se déchaîner⁴.* »

« Je pensai — a écrit plus tard le diplomate — que Pie X faisait allusion aux Balkans. Mais il continua en me disant :

¹ *Id.*, Pie X, *Impressions et Souvenirs*, p. 109.

² *Ib.*, p. 110.

³ Docteur A. VIAN, *Ord. Ven.*, p. 985. — Cf. Mgr A. CARON, *Ord. Rom.*, 498.

⁴ Mgr PESCINI, *Ord. Rom.*, 374. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 899.



Pie X sur son lit de mort

« *Les Balkans sont le début d'une grande conflagration que je ne pourrai éviter et à laquelle je ne pourrai résister*¹. »

Phrase prophétique !

Quatorze mois plus tard, le 28 juillet 1914, des champs de la Bosnie, ensanglantés par un horrible crime, l'ombre de Tamerlan se profilait, avec ses chevaux apocalyptiques, aux portes de l'Europe² !

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *opusc. cit.*, p. III. — Cf. aussi Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 374.

² Voir chapitre XI.

CHAPITRE XI

AUBE DE LARMES ET AUBE DE GLOIRE

(20 août 1914)

1. Jours de douleur. — 2. La guerre européenne. — 3. Sa dernière exhortation. — 4. L'holocauste suprême. — 5. Témoignages éloquents. — 6. Le Testament : « C'est un saint ! » — 6. Dans la paix des Grottes Vaticanes.

JOURS DE DOULEURS

Ce sont des jours d'impénétrables douleurs et d'indicibles angoisses que les derniers jours de Pie X.

Quand il apprit, dans les premiers mois de 1914, que les évêques du Mexique étaient contraints, pour échapper à la rançon des bandits, de prendre le chemin de l'exil, et que le vénérable archevêque de Durango avait été condamné à balayer les rues, les traits de l'angélique Pontife se couvrirent d'une tristesse profonde.

Quelqu'un qui l'a observé à cette époque, dans la Basilique Vaticane, écrivait :

La Sedia s'avance lentement, portant le Pape au-dessus de la foule. Il avait une chape rouge et une mitre d'or. Son visage était calme et doux. Son âme, éloignée de toute pompe et de toute splendeur, semblait perdue dans la contemplation de la distance qui sépare les choses de la terre des choses du ciel, pendant que sa main bénissait à droite et à gauche. La tristesse était tellement empreinte sur sa figure qu'on pensait qu'aucun sourire ne pourrait plus l'éclairer.

Un mouvement de la foule le fit s'arrêter à l'improviste. Comme s'il se réveillait d'une vision ultraterrestre, il souleva son visage méditatif et se pencha en avant. Tel un rayon de soleil dans un ciel d'hiver, un sourire d'une suprême bonté l'illumina un instant, tandis qu'auprès de moi deux Italiens murmuraient : « O Père, ô cher, ô vieux Père, bénissez-nous ¹ ! »

LA GUERRE EUROPÉENNE

Le 25 mai 1914 eut lieu son dernier Consistoire. A l'horizon de l'Europe, il n'y avait alors, du moins en apparence, aucune menace de guerre.

Cependant l'allocution qu'il adresse au Collège des Cardinaux prend pour texte la Croix du Christ qu'il représente comme la seule source de salut et de paix — *unicum pacis salutisque fontem* — pour l'humanité tourmentée, et il prononce ces graves paroles :

Aujourd'hui plus que jamais nous devons rechercher la paix, alors que nous assistons au spectacle confus des classes hostiles à d'autres classes, des nations hostiles à d'autres nations, des peuples hostiles à d'autres peuples, et que, de ces discordes sans cesse plus accentuées, peuvent surgir soudain d'affreuses luttes.

Il y a des hommes éminents par l'expérience et l'autorité qui ont pris à cœur la cause des États et de la société humaine. Ils élaborent des plans pour éteindre les tumultes, empêcher les carnages, procurer à l'intérieur et au dehors de leur patrie les avantages de la paix. Intention excellente, c'est vrai, mais peu féconde en résultats, si l'on ne multiplie pas les efforts afin que la justice et la charité jettent de profondes racines dans l'âme humaine ².

Soixante jours à peine allaient s'écouler, et ces paroles se réaliseraient. L'abandon des lois de charité et des principes de justice parmi les hommes avait empoisonné l'existence, et l'on ne semblait pas se rendre compte que l'Europe

¹ Témoignage de F. A. FORBES : Cf. G. GALLONI, de la Compagnie de Jésus, *Pie X*, ch. XI, p. 156. Turin-Rome, 1921.

² *Acta, Ap. Sedis*, VI (1914), pp. 253-254.

s'acheminait vers un heurt de peuples gigantesque et meurtrier, parce que lui manquait une seule chose : Dieu.

Pie X, qui avait toujours vécu au milieu du peuple, avait vu naître le matérialisme athée, il en avait suivi le développement, il savait que tôt ou tard en jailliraient des fruits amers. Il avait annoncé, dès sa première Encyclique, que *« vouloir la paix sans Dieu est une absurdité, parce que, là où Dieu est écarté, la justice aussi est exilée et que, sans la justice, il est inutile de nourrir des espérances de paix¹. »*

★

Le 28 juin, la presse universelle retentit du nom de Serajevo.

Le féroce assassinat politique du prince François-Ferdinand, archiduc héritier de la Monarchie austro-hongroise, et de son auguste épouse, est le premier acte de la grande conflagration européenne — effroyable épilogue tant de fois prédit par le saint Pape de l'apostasie des hommes².

Ce crime fut un coup terrible pour Pie X. Avec sa divination, il perçut très vite que l'étincelle du conflit redouté ne tarderait pas à allumer un épouvantable incendie et que des peuples, des nations entières seraient précipités dans la fournaise.

Il invoque la miséricorde de Dieu. Il met en mouvement la diplomatie pontificale pour conjurer le fléau. De toute l'autorité de son sublime magistère, il supplie les puissants d'ici-bas de ne pas répandre le sang et d'entretenir des pensées de paix³. Vers lui, comme un dernier refuge, se

¹ PIE X, *Acta*, v. I, p. 16.

² Voir chapitre x.

³ Sénateur professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1704. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 576. — Mgr GASONI, *id.*, 263. — A. SILLI, *ib.*, 776. — Cardinal BOGGIANI, *ib.*, 852. — Princesse M. C. GIUSTINIANI-BANDINI, *ib.*, 1685. — Mgr CARON, *ib.*, 497. — Mgr ZANOTTO-*ib.*, 191-192. — G. MARZI, *ib.*, 1474. — G. PASQUALI, *ib.*, 1508. — Cf. aussi Mgr JEREMICH, *Ap. Ven.*, p. 254.

tourne le monde chrétien, à l'affût de l'espérance et de la lumière.

Mais les passions déchaînées avec l'acharnement de l'antique barbarie étaient les plus fortes. Etourdis par l'orgueil, l'arrogance et la cupidité, les puissants de ce monde n'écoutèrent pas le Voyant de Dieu qui portait dans les plis de sa blanche robe le rameau d'olivier. L'Europe fut comme envahie par une marée infernale.

Huit nations mobilisent leurs armées.

Le Pape se sent isolé comme Jésus à l'heure de Gethsémani ; il répète l'imploration divine : « *O Père... Mon Père, éloignez de moi ce calice¹ !* »

Dans son cœur se condensaient toutes les douleurs de l'humanité. Il voit la haine s'installer sur les villes ruinées, sur les temples effondrés et les maisons détruites, dans les campagnes jadis heureuses où il avait tant de fois admiré l'harmonie de la création, où il s'était prosterné devant la gloire du divin Dispensateur de la civilisation chrétienne.

Et il se remet à réprover la guerre comme la pire des calamités, la plus atroce négation de la vie. Il prodigue de nouveau ses efforts pour que le fléau sanguinaire ne prenne pas un caractère international. Il essaie d'espérer contre toute espérance.

A l'Ambassadeur d'Autriche à Rome qui lui demande de bénir les armes de la Double Monarchie Danubienne, il répond nettement : « *Je ne bénis pas les armes, mais la paix² !* »

Tout cela en vain !

Le carnage commençait.

¹ Saint MARC, XIV, 36. .

² Témoignage de Pie X : *Proc. Apost. Trev.*, pp. 452-453. — Le baron de Ritter, ministre de Bavière, après une audience pontificale, rencontra un Cardinal qui lui recommanda de prier pour que Dieu dissipât les nuages de guerre. Le ministre allemand répondit que Pie X lui avait fait la même recommandation. « Fort bien,

SA DERNIÈRE EXHORTATION

Et voici son dernier cri de douleur : l'émouvante *Exhortation aux catholiques du monde entier* qu'il lance le 2 août — le jour du grand « Pardon d'Assise » — dans le tourbillon qui va anéantir tant de jeunes fleurs, tant de vies humaines.

Son âme de Père et Pasteur de toutes les nations s'épanche dans cette *Exhortation* :

Tandis que l'Europe presque toute entière est entraînée dans une funeste guerre, nul ne peut envisager ses périls, ses carnages et ses conséquences sans être pénétré de douleur et d'effroi. Nous ne pouvons, nous aussi, ne pas avoir l'âme déchirée en pensant à tant de chrétiens et tant de peuples qui nous tiennent au cœur.

Dans ces graves angoisses, Nous ressentons et comprenons ce que la charité paternelle et notre ministère apostolique nous demandent de faire, c'est-à-dire d'invoquer Celui de qui seul peut venir l'aide, le Christ, Prince de la Paix et Médiateur tout-puissant des hommes auprès de Dieu.

Nous exhortons les catholiques du monde entier à se tourner avec confiance vers son trône de grâce et de miséricorde. Que le clergé donne l'exemple en organisant, selon les instructions des évêques, des prières publiques dans les paroisses pour obtenir que Dieu éloigne le plus tôt possible le spectre de la guerre et inspire aux chefs des nations des pensées de paix et non d'affliction.

Du Vatican, 2 août 1914.

PIE X, Pape ¹.

Telle fut son imploration suprême. Le même jour, quand il bénit la foule rassemblée dans la vaste cour de Saint-Damase, tous les assistants constatèrent qu'à sa vigueur des mois précédents s'était substituée une sorte d'accablement.

Il paraissait voué à la mort ².

poursuivit le ministre, mais nous, Allemands, outre les prières, nous recourrons à ceci.. » (et il montrait ses poings au cardinal *Proc. Ord. Rom.*, 2091).

¹ *Acta Ap. Sedis*, V (1914), p. 373.

² Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *Ord. Rom.*, 581. — Mgr RESPIGHI, *Ap. Rom.*, p. 974.

La douleur l'avait brisé¹.

Pouvait-il battre encore, ce cœur qui s'était toujours nourri d'amour ?

« *Mes pauvres fils !... mes pauvres fils !...* » gémissait-il, les yeux gonflés de larmes, quand on annonçait de nouvelles mobilisations et de nouveaux combats.

Jour et nuit, il luttait avec Dieu, le harcelait de ses prières. Jour et nuit, il répétait : « *J'offre en holocauste ma misérable vie pour empêcher le massacre de tant de mes enfants*². » Il était inconsolable en songeant que des jeunes clercs, des prêtres de nations diverses se trouvaient sur les champs de bataille, dressés les uns contre les autres dans une lutte fratricide.

Ceux qui ont reçu ses ultimes confidences sont seuls à avoir une idée de ce qu'il a souffert. Inexprimable angoisse de n'être pas entendu par les gouvernants entêtés qui avaient assumé la responsabilité de l'épouvantable tragédie³ !

Le saint vieillard se consumait de chagrin, ses yeux lui représentaient l'avalanche de fer et de feu, et il murmurait : « *Je souffre pour tous ceux qui tombent sur les champs de bataille... Ah ! cette guerre !... Cette guerre, je sens qu'elle sera ma mort*⁴. »

Et il pleurait amèrement, mais la force des saints était en lui et une résignation héroïque, entière, à la volonté de Dieu.

L'HOLOCAUSTE SUPRÊME

L'âme déchirée, il congédia ses enfants de tous pays, les hôtes de la Ville catholique, tous les jeunes élèves des Séminaires étrangers de Rome, appelés par les lois mili-

¹ Témoignage de Pie X : Mgr BRESSAN, *Proc. Ap. Rom.*, p. 129.

² Sénateur professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1704.

³ Mgr ZANOTTO, *Ord. Rom.*, 198.

⁴ ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 141.

taires de leurs nations. Il bénit les Français, les Allemands, les Slaves, les Anglais, les Autrichiens, les Belges : « *Soyez dignes de votre foi et que la guerre ne vous fasse pas oublier la miséricorde et la pitié¹ !* »

Il continuait de supplier Dieu. Mais Dieu lui répondait : « *Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis².* »

Il ne lui restait plus que la vie ; il en fit le don au monde, — son suprême holocauste³. Alors le Vatican devint un autel grandiose et Pie X une auguste et très pure hostie.

★

Le mal qui l'emporta fut rapide, mais ne surgit pas à l'improviste.

Son robuste tempérament qui avait surmonté, à Venise et à Rome, d'autres crises graves⁴, avait cédé sous les coups de l'angoisse.

« Il était moralement usé, abattu, déprimé⁵. »

L'après-midi du 15 août, il éprouve un malaise général. Le 16 et le 17, il se partage entre son lit et sa table de travail. Le 18, alternatives d'espérances et de craintes. Le matin du 19, aggravation inattendue, inquiétante... et puis les symptômes d'une fin imminente⁶.

Pie X s'en rend compte, ne se le dissimule pas.

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 129. — Sénateur professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1709-1710. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 582-583. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 374. — G. PASQUALI, *ib.*, 1509, — L. FERRARI, prêtre, *Ord. Trev.*, pp. 1523-1524.

² Saint JEAN, X, 11.

³ Sénateur professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1704.

⁴ Mgr JEREMICH, *Ord. Ven.*, p. 107. — ANNA GIACOMAZZI, *Ord. Trev.*, p. 893. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 91. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 899. — Mgr ZANOTTO, *ib.*, 198.

⁵ Sénateur professeur MARCHIAFAVA, *Ord. Rom.*, 1704.

⁶ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, pp. 130-131. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 380, 383. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 91. — ANNA SARTO, *ib.*, 142. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 900. — Cf. aussi *Acta, Ap. Sedis*, v. VI (1914), pp. 421-422.

« *Je me mets dans les mains de Dieu* », dit-il avec une tranquillité surnaturelle¹.

« Pas un geste d'agitation, pas une plainte². »

Vers midi, on lui apporte le Viatique et l'Extrême-Onction, qu'il reçoit, calme et serein, en toute lucidité d'esprit, avec une admirable dévotion et une profonde piété³.

★

Dans la soirée, tandis que Rome est toute palpitante des nouvelles de la guerre, la grande cloche de Saint-Pierre annonce que le Pontife agonise.

Toutes les cloches de la ville font écho.

Tous les cœurs battent d'émotion. Les églises se remplissent de fidèles. Beaucoup offrent leur vie pour prolonger celle de Pie X. Les enfants, qui furent ses privilégiés, joignent leurs petites mains et implorent. Mais Dieu voulait avoir un saint de plus dans le ciel.

Heure anxieuse pour le monde, mais douce pour le Pape qui s'éteignait, en murmurant encore des mots de prières, d'holocauste et de miséricorde.

Le dernier adieu fut pour « *Son Cardinal* » qui, depuis onze années, l'avait compris, entouré de confiance et d'affection, dans les détails de l'existence quotidienne comme dans les périodes historiques de son mémorable Pontificat.

S'il avait perdu la parole, il conservait l'esprit lucide. Son regard reflétait toute son âme. Il prit dans sa main la main de son très fidèle Secrétaire d'Etat, la pressa fortement,

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 140. — MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 91. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 903. — Cf. aussi *Acta, Ap. Sedis, ib.*, pp. 421-422.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, p. 120.

³ Mgr ZAMPINI, *Ord. Rom.*, 1266-1267. — Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 140. — ANNA SARTO, *Ord. Rom.*, 142. — Cardinal RANUZZI DE BIANCHI, *ib.*, 577-578. — G. MARZI, *ib.*, 1475. — G. PASQUALI, *ib.*, 1512.

affectueusement, longuement, comme s'il voulait faire passer dans ce muet adieu toute sa tendresse, toute sa gratitude, et prononcer le *Consummatum est* du travail et des souffrances ¹.

Puis il sourit à ses sœurs, bénit les quelques cardinaux et prélats qui étaient présents et qui pleuraient, et montra le ciel.

L'atmosphère de la chambre était pure et douce, comme l'avait été sa vie. Autour de son blanc visage on sentait quelque chose d'extra-terrestre. Il s'assoupit légèrement, puis fit un lent signe de croix et joignit les mains, comme s'il célébrait un grand mystère ².

Avant l'aube, baisant un petit crucifix, le Pontife, auréolé du nimbe de la sainteté, s'endormit pour toujours, entra dans la paix de la mort comme on monte sur un trône royal.

« Sa mort ne pouvait être plus sereine », s'écria l'illustre clinicien romain, le sénateur Marchiafava ³.

Première victime et premier martyr de la guerre — selon l'expression d'un éminent Prince de l'Église traduisant le sentiment universel ⁴ — Pie X s'était élevé vers les hauteurs des cieux comme les volutes de l'encens autour de l'autel.

L'amour qu'il portait à ses fils, à l'humanité précipitée dans l'abîme de la haine, cet amour l'avait tué, avait brisé cette force puissante et délicate, vigoureuse et fragile : son grand cœur.

A ce moment, l'horloge de la Basilique Vaticane marquait 1 heure 15 du 20 août 1914 ⁵.

Une aube de larmes, mais aussi une aube de gloire.

¹ Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 904. — Mgr PESCHINI, *ib.*, 384.

² MARIA SARTO, *Ord. Rom.*, 92.

³ *Proc. Ord. Rom.*, 1705.

⁴ Cardinal MAFFI, archevêque de Pisc.

⁵ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 148. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 385. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 905.

Pour un Pape comme Pie X, la mort ne devait pas engendrer l'oubli, mais l'apothéose !

★

Aux premières heures du matin, sur un petit autel dressé dans la chambre où le Bienheureux avait exhalé son dernier soupir, prélats, familiers et quelques cardinaux commencent à célébrer la messe. D'autres s'approchaient de sa dépouille, y apposaient rosaires, médailles, crucifix, pour les conserver comme de chers souvenirs et de précieuses reliques¹ : spectacle émouvant qui devait se renouveler dans de plus vastes proportions, quand, de la soirée du 20 août au matin du 21, le corps de Pie X, revêtu des habits pontificaux, fut exposé dans la salle du Trône.

Une foule de toutes conditions — nous en avons été témoin — s'empressa dans la cour Saint-Damase, envahit les escaliers et les salles du Palais Apostolique, aussi avide de prier pour le Pape défunt que d'invoquer son intercession auprès de Dieu.

L'affluence était telle qu'il fallut préposer quelques Gardes Nobles à la surveillance de la dépouille, tandis que deux prélats, pour satisfaire la dévotion des fidèles, mettaient les petits objets qu'ils avaient apportés en contact avec le corps de Pie X.

Tous étaient convaincus qu'ils se trouvaient devant la dépouille d'un saint.

TÉMOIGNAGES ÉLOQUENTS

Le monde catholique, et même les adversaires de l'Eglise qui avaient combattu son Pontificat, rendirent un respectueux hommage à Pie X.

Le *Temps*, de Paris — le grand organe du protestantisme français — écrivait :

¹ Mgr BRESSAN, *Ap. Rom.*, p. 148. — Mgr PESCHINI, *Ord. Rom.*, 585-586. — Cardinal MERRY DEL VAL, *ib.*, 905.

Pie X n'a jamais tenu compte des éléments qui déterminent d'ordinaire les décisions humaines. Il est resté sur son terrain : *celui du divin*. Il s'est toujours inspiré de sa seule foi ; il a été le témoin de la réalité, de la puissance et de la souveraineté de l'esprit ; il n'a pas craint d'affirmer que rien ne manque à l'Eglise pour lutter et pour vivre, pourvu qu'elle soit libre et demeure comme elle est ¹.

Le *Times* de Londres :

Tous ceux qui aiment la vraie sainteté s'uniront à l'Eglise catholique qui pleure en Pie X un saint Prêtre, un grand Evêque et un grand Pape ².

L'Humanité, journal socialiste de Paris :

Le Pape est mort. On doit dire qu'il fut un grand Pape. Sa politique fut très simple ; elle consistait à restaurer les valeurs de la foi avec une fermeté apostolique. Il a pu mener cette politique avec autorité, par la simplicité de son âme et la sincérité de ses vertus qui ne sauraient être mises en doute. De quelque façon qu'on le juge, il faut dire que Pie X a été un grand Pape ³.

Un journal libéral de Rome publiait ce titre lapidaire :

L'HISTOIRE FERA DE LUI UN GRAND PAPE,
L'EGLISE FERA DE LUI UN GRAND SAINT ⁴.

Un autre journal démocratique de Rome disait : « *Il a fait revivre au milieu de nous la figure du Poverello d'Assise ; Pie X est un saint* ⁵. »

Témoignages significatifs et non suspects. Non moins éloquentes ceux des diplomates qui avaient été accrédités auprès de lui et que rapporte son Secrétaire d'Etat, le cardinal Merry del Val :

¹ Cf. aussi *Proc. Ap. Rom.*, pp. 657-658.

² Le 21 août 1914.

³ Cf. aussi *Proc. Apost. Rom.*, p. 657.

⁴ *Il Giornale d'Italia*, 22 août 1914.

⁵ Cf. aussi *Proc. Ord. Rom.*, 836.

J'en ai vu plusieurs émus jusqu'aux larmes. Je me rappelle que l'un d'eux, non catholique, en m'exprimant sa profonde douleur, me dit qu'il avait l'intention de demander à son gouvernement une autre destination, parce que, quel que fût le nouveau Pape, Rome sans Pie X ne serait plus pour lui la capitale du monde.

Le même jour, un autre diplomate me parlait de la situation tragique de l'Europe bouleversée par la guerre : — *La dernière clarté*, me dit-il, *et la dernière chance de paix se sont éteintes avec Pie X*, et il n'y a plus que ténèbres autour de nous ¹.

LE TESTAMENT : « C'EST UN SAINT ! »

Dès le 30 décembre 1909, Pie X avait rédigé son testament.

Ce testament, digne d'un Pape des premiers temps du Christianisme, disait :

Né pauvre, j'ai vécu pauvre et je suis sûr de mourir très pauvre... Je recommande à la générosité du Saint-Siège mes trois sœurs qui ont toujours vécu avec moi, pour que leur soient attribuées trois cents lires par mois ².

1 CARDINAL MERRY DEL VAL, *Pie X, Impressions et Souvenirs*, pp. 28-29.

² Les trois sœurs, humbles et pieuses, qui accompagnèrent Pie X jusqu'au seuil du trône pontifical, furent Rose, Marie et Anne Sarto.

A Rome elles résidaient avec leur nièce, Ermenegilda Parolin, dans un petit appartement d'un modeste *palazzo* de la place Rusticucci, aujourd'hui disparue, à quelques pas du Vatican, et qui portait le numéro 10.

Elles ressemblaient à leur frère, au physique et par leurs vertus. Elles menaient une vie isolée, tranquille, vouée à la charité et aux bonnes œuvres.

Rose mourut le 11 février 1913. « Pauvre Rose ! » s'écria le Pontife quand on lui apprit la nouvelle, et il se retira dans sa chambre pour prier. (Mgr PESCHINI, *Proc. Ord. Rom.*, 395.)

Anne mourut le 29 mars 1926.

Marie, qui était une femme d'un grand jugement, mourut le 30 mars 1930, à 83 ans. Avec elle s'éteignit définitivement la famille

J'ordonne que ma dépouille ne soit pas touchée et embaumée. C'est pourquoi, contrairement aux usages, elle ne pourra être exposée que quelques heures et sera ensuite ensevelie dans les souterrains de Saint-Pierre au Vatican ¹.

★

Quand, deux jours après la mort, le peuple romain connut ce testament, où se révélèrent tant de vertu, d'abnégation et de modestie, il s'écria, d'une voix unanime : « *Pie X est candidat à la gloire des autels. C'est un saint !* » Le brillant écrivain Jean Carrère, correspondant du *Temps* à Rome, télégraphia à son journal :

Ce Testament, qui met en relief l'esprit profondément évangélique de Pie X, a produit une énorme impression. Elle s'est manifestée, d'une façon grandiose, dans la Basilique

Sarto, car le seul frère de Pie X, Angelo Sarto, décédé le 9 janvier 1916, n'a pas laissé d'enfants mâles pour perpétuer le nom.

Rappelons que Pie X eut trois sœurs mariées : Thérèse Sarto-Parolin, morte à Riese le 20 mai 1920, à 81 ans ; Antonia Sarto-De Bei et Lucie Sarto-Boschin vécurent et moururent à Salzano, la première, le 2 mars 1917, âgée de 74 ans, la seconde, le 19 juin 1924, à l'âge de 76 ans.

Elles aussi eurent une humble existence, consacrée à leur charge de mères de famille, évitant, autant qu'elles le pouvaient, les visites des personnes qui désiraient faire leur connaissance. Lucie — véritable portrait physique de Pie X — répondait en toute simplicité si quelque visiteur frappait à sa porte : « *Oh ! je regrette... Elle est sortie en ce moment et je ne sais quand elle reviendra.* » (Mgr BACCHION, *Pie X, archiprêtre de Salzano*, chap. v, p. 172.)

Cette très modeste famille Sarto a été de nos jours et restera dans l'avenir un modèle lumineux de désintéressement, de simplicité, de complet détachement des biens terrestres.

¹ *Proc. Ord. Rom.*, 728 bis, IV-V. — Le choix du lieu de sa sépulture, auprès du Sépulcre du premier Vicaire de Jésus-Christ, d'humble origine comme lui, ne pouvait être plus conforme aux sentiments de foi et de pauvreté qui avaient guidé toute sa vie.

Les Grottes Vaticanes aux ombres mystérieuses, centre unique au monde, objet d'une vénération tant de fois séculaire, ont constitué le premier noyau de la grande Basilique que l'empereur Constantin commença de faire construire, vers 326, au-dessus du tombeau de saint Pierre et qui fut achevée sous le règne de son fils Constance, vers 359.

Vaticane où Rome entière est venue s'incliner devant la dépouille du saint Pontife, l'invoquant à haute voix : *Saint Pie X, priez pour nous !*

J'ai vu à Rome bien des cérémonies émouvantes, mais jamais rien de pareil à cet élan, à ce cri d'une foule immense qui acclamait, sans distinction de classe ou de parti, le Pape à peine mort. Le peuple, dans son instinct, l'a déjà proclamé saint ¹.

Spectacle qui ramenait la pensée à l'aurore de l'ère chrétienne où le souhait des fidèles, comme l'expression d'un verdict infailible, était sanctionné par le Pasteur Suprême.

Vox populi, vox Dei !

Pie X, par le consentement unanime du peuple, était déjà entré dans les annales de la sainteté, avec tous les signes qui faisaient présager une gloire plus haute : celle des autels.

DANS LA PAIX DES GROTTES VATICANES

Le soir du 23 août 1914, l'humble et grand Pape de Riese, accompagné par les pleurs et l'admiration de tous, descendit sous les voûtes solennelles des Grottes Vaticanes où sa piété avait demandé de reposer, comme s'il avait voulu d'un ardent désir que l'humilité fût l'auréole de sa tombe et l'oubli l'apothéose de sa vie ².

¹ Cf. *le Temps*, du 21 août 1914.

² La tombe de Pie X se trouvait à droite, dès l'entrée dans les Grottes Vaticanes, du petit escalier sous la statue de saint André, apôtre : une urne de marbre, simple et austère, sans ornements et pauvre, couronnée par un tympan. Au centre du tympan, le monogramme de Constantin et, au-dessous, ces mots : PIUS PAPA X.

Une inscription gravée sur une petite pierre placée sur le carrelage devant la tombe rappelait ainsi le caractère, les vertus et l'action pontificale du Bienheureux :

PIUS PAPA X
PAUPER ET DIVES
MITIS ET HUMILIS CORDE
REIQUE CATHOLICAE VINDEK FORTIS
INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO
SATAGENS
PIE OBIIT DIE XX AUG. A. D. MCMXIV

Ce soir-là, un prélat du Vatican disait :

Si Pie X est mort, il vit dans la mémoire et dans les fastes de l'Eglise et du Pontificat Romain. Ce coin des Grottes Vaticanes deviendra, je n'en doute pas, avant peu, un sanctuaire et un lieu de pèlerinages. L'Eglise est féconde en saints. Dieu saura glorifier devant le monde le Pape qui a porté la triple couronne de la pauvreté, de l'humilité et de la douceur ¹.

Prédiction facile qui s'accomplit immédiatement. Les Grottes Vaticanes se transformèrent en un temple, et le tombeau du Bienheureux en autel de gloire.

Les foules de tous âges et de toutes conditions commencèrent à descendre dans le mystique hypogée de la Basilique pour s'agenouiller et prier. Et tel était le nombre des fidèles que les grottes ne pouvaient les contenir tous ; une grande partie s'agenouillait sur le parquet de la Basilique, à un endroit correspondant au tombeau ².

Cardinaux, évêques, prélats, prêtres, se mirent à célébrer la messe au petit autel qui avoisinait la tombe, et les assistants s'approchaient de la Sainte Table, unis dans le souvenir du Pontife ³.

La dépouille de Pie X reposa toujours dans cette tombe. Mais, en 1943, lorsque l'on commença de procéder aux grands travaux pour abaisser le plan des Grottes Vaticanes, elle fut transportée dans une chapelle des Grottes ; puis, en 1944, dans la Basilique vaticane, pour la reconnaissance canonique. Elle fut ensuite placée dans un *loculus* de la paroi droite de la chapelle de la Présentation : la première chapelle à gauche, quand on entre dans la Basilique (voir chapitre XII).

¹ Mgr G. CASCIOLI, archiviste du Chapitre des chanoines du Vatican.

² *Proc. Ord. Rom.*, 432, 936. — Pour que les fidèles trouvassent aisément le point précis qui correspondait à la tombe, le cardinal Merry del Val, archiprêtre de la Basilique vaticane, fit enchâsser dans le parquet une petite croix de métal, avec l'inscription : *Pius Papa X.*

³ Le 20 de chaque mois — anniversaire de la mort — le cardinal Merry del Val célébrait la messe auprès du tombeau. Le 20 fé-

Chaque jour s'accroissait la pieuse affluence. Beaucoup apportaient des cierges, d'autres des fleurs et des *ex-voto*, que l'on dut enlever, pour que cette dévotion populaire ne tournât pas en un culte qui aurait compromis la cause de la Béatification¹. Tous avaient conscience d'avoir en Pie X un nouveau Consolateur, un nouveau Patron dans le ciel.

Spectacle « humainement inexplicable » — comme disait un cardinal² — et destiné à ne pas connaître d'interruption, à ne pas subir d'éclipse ; expression d'un sentiment universel, irrésistible, qui devait avoir son magnifique épilogue dans le vœu unanime des cardinaux résidant à Rome de voir introduire la cause de Béatification et de Canonisation³.

vrier 1930 fut la dernière fois ; six jours après, il succombait lui-même, très rapidement et pieusement.

¹ *Proc. Ord. Rom.*, 937.

² *Ib.*, 938.

³ Le mérite d'avoir promu la Cause de Béatification et Canonisation revient — fait unique dans l'histoire de l'Eglise — aux cardinaux de Rome, qui, le 14 février 1923, nommèrent Postulateur le Révérendissime Dom Benedetto Pierami, abbé des Moines Bénédictins de Vallombreuse, du monastère romain de Sainte-Praxède.

Les cardinaux promoteurs furent leurs Eminences : VINCENT VANNUTELLI — MERRY DEL VAL — PIERRE GASPARRI — G. DE LAI — GRANITO DI BELMONTE — VAN ROSSUM — RANUZZI DE BIANCHI — SBARRETTI — GASQUET — LAURENTI — CAGLIERO — SILJ — BISLETI — CAGIANO DE AZEVEDO — BONZANO — FRUHWIRTH — GIORGI — BOGGIANI — MORI — RAGONESI — TACCI — MARINI.

Manque le cardinal POMPILI, Vicaire de Sa Sainteté, qui ne pouvait signer le Décret de nomination du Postulateur, en raison des fonctions de juge auxquelles il était appelé comme Cardinal Vicaire de Rome.

Aux cardinaux résidant à Rome se joignit le cardinal BENLOCH Y VIVO, archevêque de Burgos, de passage dans la Ville éternelle avec un pèlerinage espagnol.

S'ouvrirent alors les Procès Canoniques sur la renommée de sainteté, les vertus et les miracles du Serviteur de Dieu dans les endroits où il avait vécu. Ainsi s'ouvrirent les Procès Diocésains de *Trévise*, son diocèse natal (1923-1926) ; de *Mantoue*, où il avait été évêque (1924-1927) ; de *Venise* où il avait été Cardinal-Patriarche (1924-1930) et de *Rome* où se déroula, comme Pape, la dernière

En même temps se produisit l'appel spontané de millions d'âmes, sollicitant du suprême magistère la glorification de l'angélique Pontife, humble, pauvre et fort. Voix des Princes de l'Eglise, des évêques, des prélats, des diocèses et des séminaires ; voix des Vicaires et des Préfets apostoliques, des Ordres religieux, des Associations sacerdotales, des Congrès catholiques, des écoles, des Universités ; voix des simples fidèles, des enfants, des grands et des petits de ce monde, jaillis comme un chant héroïque des vieilles cités de l'Europe aux jeunes Amériques, des froides régions de la Scandinavie aux terres brûlantes de l'Afrique, des profondeurs de la Chine à la Terre de feu, aux plages du Japon, aux archipels d'Océanie. Toute la catholicité, toutes les races, toutes les langues, l'université géographique et l'université spirituelle¹ concourait à la gloire du saint Pape, dont l'admirable vie, comme celle du Pauvre d'Assise, « serait encore mieux chantée dans la gloire du ciel² ».

période de sa vie (1923-1931). Au terme de ces procès eut lieu l'introduction de la Cause de Béatification et Canonisation auprès de la Congrégation des Rites (12 février 1943).

Suivirent aussitôt les Procès Apostoliques sur les vertus du Serviteur de Dieu. Ceux-ci aboutirent également à une conclusion favorable. Après de minutieuses études et de diligentes enquêtes, ils s'achevèrent par la proclamation de l'héroïcité des vertus de Pie X, qui reçut alors le titre de *Vénérable*.

¹ Cf. *La renommée de sainteté du serviteur de Dieu, le Pape Pie X, dans la pensée du monde catholique, à l'occasion de la Postulation de sa Cause de Béatification et Canonisation*, Rome, 1939.

Un fait extraordinaire est que la Postulation n'a jamais envoyé d'avis ou de formules de Lettres Postulatoires pour la Béatification. Les milliers de lettres qui sont conservées dans les Archives furent toutes adressées à Rome spontanément, dictées par l'intime conviction de sa renommée de sainteté.

² DANTE, *Paradis*, XI.

CHAPITRE XII

L'APOTHÉOSE

(1923-1951)

1. Le monument de la Basilique Vaticane. — 2. Un glorieux centenaire. — 3. Vingt-cinq ans après la mort. — 4. La reconnaissance de la dépouille. — 5. Deux miracles proposés pour la Béatification. — 6. Dans le nimbe des Bienheureux.

LE MONUMENT DE LA BASILIQUE VATICANE

Le 28 juin 1923 — jamais peut-être la commémoration d'un Pape n'avait été célébrée, avec l'assentiment universel, à une aussi brève distance de sa mort — une cérémonie solennelle se déroula dans la Basilique Vaticane : on vit Pie X, paré des ornements pontificaux, renaître dans l'éclat du marbre et faire resplendir sa Sainteté sous les nefs de l'église.

Celui qui, au sommet des honneurs, avait donné l'exemple de l'humilité, était digne d'avoir son apothéose dans le plus grand Temple de la chrétienté, par un monument qui fût comme la synthèse de son Pontificat.

Et le monument n'était pas dû seulement, selon l'usage, à la dévotion des cardinaux créés par lui, mais à un plébiscite d'affectueuse admiration auquel avait concouru tout le monde catholique.

Des cinq continents avaient afflué les offrandes des riches et des pauvres, des enfants, et aussi des soldats, anciens

combattants de la guerre européenne. Tous les donateurs formulaient en même temps le vœu que Pie X fût béatifié¹. Ils ratifiaient avec éloquence la renommée de sainteté qui avait accompagné sa vie et exprimaient à son égard un amour surnaturel, plus durable que le bronze².

Ce Pie X, redevenu vivant, nous l'avons bien des fois contemplé. Il ouvre les bras, d'un geste qui traduit l'implication et le don de lui-même. Avec ses yeux fixés dans la vision de Dieu, sa tête inclinée légèrement à droite, comme il en avait l'habitude, il semble surgir du mystère des siècles et s'acheminer vers l'autel. On retrouve la majestueuse beauté de sa personne, le nimbe de sa sainteté et le charme de cette inexplicable tristesse qui fascinait les âmes.

Il était impossible de mieux restituer, pour les générations futures, l'image du grand Pape de Riese.

Son geste qui implore la paix et la miséricorde, ce geste d'abandon total aux mains de Dieu, ne résume-t-il pas toute sa vie et son holocauste final pour le monde alors plongé dans le sang ?

C'est pourquoi Pie XI, dans son allocution inaugurale, si noble et chaleureuse, pouvait affirmer, avec la voix de l'histoire :

Le défunt parle encore. Oui, vraiment, il parle ; il parle avec une magnifique simplicité — simplicité qui correspond à l'humilité du glorieux Pontife — magnificence qui convient au lieu où nous sommes, trésor de foi et d'art, unique au monde.

Il parle à tous ceux qui se rappellent les plus mémorables gestes de Pie X. Ses traits reproduisent cette grâce, cette bonté, cette sainteté que tous ont vue de son vivant et que Nous-même avons tant de fois admirées de près, Nous, qu'il avait

¹ Archives de la Postulation.

² Cardinal MERRY DEL VAL, *Ord. Rom.*, 936. — Cf. aussi *Le Monument au Pape Pie X dans la Basilique Vaticane*, p. 114. Rome, 1923.

fait venir dans la Ville éternelle et qui avions été l'objet de sa paternelle affection.

Il parle devant tous avec un geste éloquent, et c'est le Père, le Saint, le Pontife qui parle.

C'est le Père qui parle, les bras ouverts, plein de bienfaits et de pardons.

C'est le Saint qui parle et semble dire : *Sursum corda*. Il semble dire que tout notre entretien est dans les cieux, qu'au-dessus de toutes les pauvres choses d'ici-bas sont les trésors éternels du ciel. Il semble inviter à la grandeur, à la sainteté, à tout ce qui rapproche de Dieu : *venite adoremus*.

C'est, plus encore, le Pontife qui parle, qui offre à Dieu les prières de l'Eglise et de l'univers entier ; qui offre à la divine justice les hosties pures et les sacrifices de son cœur ; qui s'offre lui-même pour le salut du monde.

Voilà ce qu'évoque le monument, avec tant d'autres chers souvenirs d'une belle et sainte existence, vécue au milieu de nous et pour nous.

Ce monument est une glorification. A tous ceux qui viendront l'admirer sous ces voûtes, il répétera la même invitation à prier, à se sanctifier, à pardonner, à faire le bien.

Monument et glorification qui, malgré sa modestie, ne peuvent déplaire à l'humble fils de Riese.

Devant cette gloire, ni le poète ni l'historien n'hésiteront, ne se demanderont si elle fut la vraie gloire. Elle est la vraie gloire, parce qu'elle est faite de pure et bienfaisante bonté, parce qu'elle vient de Dieu et conduit à Dieu ¹.

UN GLORIEUX CENTENAIRE

Celui que tout le monde appelait « un grand Saint et un grand Pape ² » connut une autre apothéose.

¹ *Le monument au Pape Pie X dans la Basilique Vaticane*, pp. 121-123. — A la base du monument sont représentés en huit cadres de bronze les faits les plus saillants du Pontificat : 1. Le Pontife de l'Eucharistie ; 2. Le Vengeur de la Foi ; 3. Le réconfort de la France catholique ; 4. Le Mécène des arts ; 5. Le Protecteur des Etudes bibliques ; 6. Le Réorganisateur du Droit Canon ; 7. Le Réformateur de la Musique sacrée ; 8. Le Père des orphelins et des abandonnés.

² Lettre de Mgr Léo, évêque de Nicotera et Tropea, du 24 septembre 1916 ; Archives de la Postulation.

Le 2 juin 1935 était le centième anniversaire du jour où naquit, dans l'humble maisonnette d'un obscur village du diocèse de Trévis, Joseph Sarto, l'enfant destiné à la triple couronne du Pontificat romain. Le monde catholique se rendit compte que ce centenaire était un événement historique, parce qu'il s'agissait d'un Pape qu'un éminent Prince de l'Eglise — aujourd'hui Pape Pie XII, glorieusement régnant — avait défini de la façon la plus exacte : *flamme ardente de charité et splendeur éblouissante de sainteté*¹.

Jamais comme alors les grands et les humbles n'ont senti combien Pie X était toujours vivant et présent ; jamais ils n'ont mieux mesuré sa grandeur surhumaine et goûté d'avance la joie de l'acclamer comme Bienheureux parmi les *hosanna* et les parfums de l'encens.

Son angélique figure ne s'était jamais éloignée des esprits et des cœurs, depuis qu'aux tragiques lueurs de la guerre européenne il avait quitté ce monde ensanglanté pour la lumière céleste.

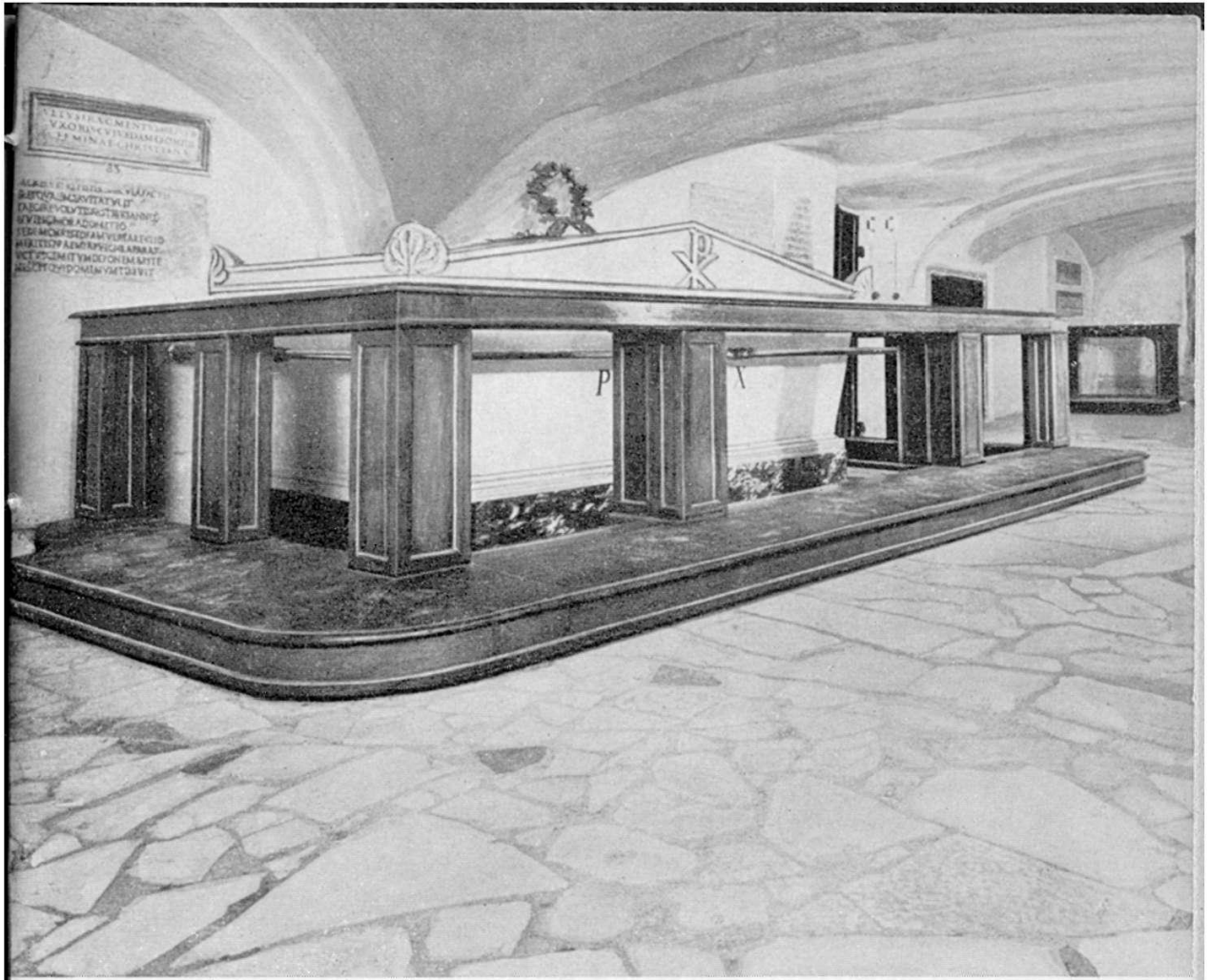
Le nimbe de sa sainteté rayonnait sans cesse davantage, prenait chaque jour des contours plus précis, le désignait à une sûre immortalité.

C'est pourquoi, pendant toute l'année du centenaire, les fidèles d'Italie et de partout s'empressèrent dans les Grottes Vaticanes et se prosternèrent, avec une dévotion plus ardente, devant le tombeau du Pontife comme devant un autel.

C'est pourquoi encore, tout le long de l'année, les multitudes de tous pays allèrent en pèlerinage à son village natal pour voir la pauvre maison qui, le 2 juin 1835, avait accueilli le premier soupir du futur Pape, « restaurateur de toutes choses dans le Christ ».

C'est pourquoi, en Italie et hors d'Italie, se produisirent

¹ Cf. Mgr CENCI, *op. cit.*, Préface, p. IX.



les manifestations de la plus tendre piété envers le Pape humble et grand, illuminé de surnaturel, qui avait possédé la vraie richesse et la vraie puissance, sa simplicité, sa pauvreté. C'est pourquoi enfin la célébration du centenaire a eu, dans le monde catholique, un caractère si émouvant et triomphal¹.

VINGT-CINQ ANS APRÈS LA MORT

Autre commémoration : celle du vingt-cinquième anniversaire de sa mort.

Les diocèses de Vénétie avaient organisé un imposant pèlerinage au tombeau des Grottes vaticanes : du 17 au 20 août 1939, les pèlerins passèrent des heures inoubliables.

Les plus radieuses eurent lieu le matin du 19 août, quand le Cardinal Patriarche de Venise, entouré du cardinal Salotti, Patron de la cause de Pie X, et du cardinal Canali, Président de la Commission Pontificale pour la Cité du Vatican, présentèrent le pèlerinage au Saint-Père, à Castel Gandolfo.

Ce jour-là, les assistants entendirent, des lèvres de Pie XII, la plus éloquente, la plus haute, la plus auguste louange du grand Pape qui, de sa cure de Tombolo jusqu'au seuil du sépulcre, avait brûlé d'une passion ininterrompue pour le salut du peuple chrétien.

« Pasteur universel du troupeau du Christ, il rechercha le bien de tous les peuples ; il aima la paix du monde, et quand il apprit l'horrible nouvelle que sur les champs de bataille de l'Europe les frères tuaient les frères, son amour se mua en douleur ; il leva les yeux vers le ciel : il vit suspendue la balance de la justice divine ; dans son angoisse, il inclina le front, résigné, et son grand cœur s'arrêta de battre.

« Depuis vingt-cinq ans, ce cœur ne bat plus, mais l'amour qui l'animait est, comme son esprit, immortel devant Dieu. Cet esprit n'est pas enseveli dans les cryptes vaticanes ; la

¹ *La renommée de sainteté du Serviteur de Dieu, le Pape Pie X, dans la pensée du monde catholique*, pp. 348-429, Rome, 1939.

coupole de Michel-Ange ne l'emprisonne pas. Il vit en présence de Dieu et son tombeau semble attendre dans l'ombre une clarté de sainte prudence qui le livre à la vénération et une main toute-puissante qui entoure d'une auréole le front du grand Pontife ¹. »

LA RECONNAISSANCE DE LA DÉPOUILLE

Le 12 février 1943, comme nous l'avons dit ², était signée l'introduction de la cause de Béatification ³. Suivirent aussitôt les Procès Apostoliques, heureusement conclus le 3 septembre 1950, par la proclamation de l'héroïcité des vertus ⁴.

La cause était entrée dans sa phase dernière. Mais en quel état trouverait-on la dépouille du Pontife qui devrait être exposée avant peu à la vénération des fidèles ?

★

Le Pape qui s'était éteint le 20 août 1914, au début d'une guerre qu'il avait lui même prophétisée ⁵, reparut à nos yeux, le 19 mai 1944, au cours d'une guerre encore plus meurtrière.

Sur le cercueil de plomb qui contenait ses restes, une main inconnue avait inscrit cette invocation, que nous avons lue nous-même : *Sauvez Rome, sauvez l'Italie, sauvez le monde !*

Nous ignorons quelle était cette main. Mais l'inscription fut la première chose qu'on aperçut, quand les Prélats composant le Tribunal du Procès Apostolique procédèrent

¹ Cf. *L'Osservatore Romano*, 20 août 1939. — *Documentation catholique*, 1939, col. 1125-1126.

² Voir chapitre XI.

³ Cf. ROMANA : *Positio super introductione Causae Beatificat. et Canonizat.* S. D. Pii P. P. X, Rome, 1942.

⁴ Cf. ROMANA : *Positio super Virtutibus*, S. D., Pii P. P. X, Rome, 1949 ; *Nova Positio...* Rome, 1950.

⁵ Voir chapitre X.

à la reconnaissance de la dépouille. Celle-ci avait été transportée dans la chapelle du Saint-Crucifix de la Basilique Vaticane¹.

A l'ouverture du cercueil, la dépouille apparut intacte, avec les ornements pontificaux dont elle avait été revêtue, trente années auparavant.

La croix pectorale et l'anneau pastoral brillaient, comme s'ils dataient d'hier.

Sur les pommettes du visage, la peau était tendue ; toute la conformation osseuse de la tête était très nette ; les yeux noirs, mais non vides ; les paupières abaissées et ridées ; les cheveux blancs et abondants.

Tout ce corps, dont Pie X avait interdit dans son Testament qu'il fût touché par des mains profanes, même pour l'embaumement traditionnel², était en excellente conservation ; tout le squelette avec ses tissus, et nulle part ne se découvraient les os.

La dépouille était rigide, mais les bras mobiles et flexibles, tant aux aisselles qu'aux coudes. Les mains, les humbles mains de Pie X, très belles, minces, effilées, avec les ongles parfaitement conservés³.

Il semblait qu'on assistât à l'un de ces rites sacrés qui, aux premiers temps de l'Église, s'accomplissaient dans les catacombes devant les restes des martyrs⁴.

¹ Cf. *Proc. Ap. Rom.*, pp. 1274-1275.

² Voir chapitre XI.

³ Cf. *Proc. Ap. Rom.*, pp. 1315-1317.

⁴ La dépouille du Bienheureux resta quarante-cinq jours, du 19 mai au 2 juillet 1944, dans la Chapelle du Crucifix de la Basilique Vaticane ; elle reçut l'hommage de Rome et du Saint-Père Pie XII. (*Proc. Ap. Rom.*, pp. 1298-1300.)

Le matin du 3 juillet, dans l'attente de la Béatification, elle fut provisoirement déposée, comme nous l'avons dit, dans la paroi droite de la chapelle de la Présentation, première chapelle à gauche.

LES DEUX MIRACLES POUR LA BÉATIFICATION

La proclamation des vertus héroïques de Pie X mettait le point final à la Cause de la Béatification.

Restait à voir comment Dieu confirmerait le jugement de l'Eglise.

Dans sa déposition très longue et détaillée au Procès Apostolique, Mgr Joseph Pescini, secrétaire particulier de Pie X, a rapporté la réponse du Saint Pape à l'illustre Père de Santi, de la Compagnie de Jésus. Comme celui-ci s'émerveillait d'une guérison extraordinaire obtenue par l'envoi d'une simple bénédiction : « *Peut-on s'étonner, s'écria Pie X, que le Seigneur accomplisse des choses extraordinaires par l'entremise de son Vicaire¹ ?* »

En parlant ainsi, Pie X voulait évidemment détourner l'attention de sa propre personne et n'attribuer le miracle qu'à la dignité dont il était revêtu.

Les Procès de Béatification ont enregistré beaucoup de grâces dues à la bénédiction ou à la prière du Pontife encore vivant et aussi beaucoup d'autres obtenues par son intercession après sa mort.

Parmi ces miracles, soumis au plus sévère examen de la science humaine, le jugement de l'Eglise en a retenu deux, tout particulièrement.

UN CANCER AU FÉMUR GUÉRI INSTANTANÉMENT

Du premier de ces miracles a été l'objet une pieuse religieuse de Dôle, en France, Marie-Françoise Deperras, instantanément guérie le 7 décembre 1928 d'un cancer à l'os du fémur gauche : une des maladies que les médecins redoutent le plus.

Ils l'avaient déclarée incurable. En proie à d'atroces dou-

¹ *Proc. Apost. Rom.*, pp. 973-974.

leurs, sa mort était imminente, quand parvint à l'infirmière qui la soignait, Sœur Germaine, une relique de Pie X.

Cette relique inspire au monastère l'idée d'une neuvaine au Saint Pontife pour obtenir la guérison de Marie-Françoise Deperras. On attache la relique à sa poitrine avec une épingle et toute la communauté se met en prières : « *Saint-Père Pie X, guérissez-la !* »

La neuvaine se passe sans la moindre amélioration ; l'état semble même s'aggraver.

Mais on ne perd pas confiance. La recrudescence du mal stimule, au contraire, l'espoir des Visitandines de Dôle.

Le matin du 7 décembre, pendant une seconde neuvaine, le souffle d'une vie nouvelle parcourt les membres de la moribonde. Elle se sent mieux... les douleurs disparaissent... elle s'assied sur son lit... le corps recommence à se mouvoir.

Illusion ?... Non !... Miracle !

On appelle d'urgence le médecin qui l'avait quittée un peu plus tôt en recommandant aux Sœurs de veiller, parce que la mort pouvait surgir d'une minute à l'autre. Il constate la guérison et déclare que la science ne peut expliquer pareil fait.

Le docteur Henri Sullerot n'est pas seul à rendre ce témoignage. Le docteur Félicien Bourgeat et le chirurgien René Jeunessaux avec lesquels M. Sullerot avait souvent discuté le cas de la malade et qui l'avaient accompagné dans ses visites, proclament comme lui qu'ils sont en présence d'un fait *inexplicable du point de vue clinique et pathologique*. Leur conclusion, à tous trois, est confirmée par d'illustres médecins des hôpitaux de Lyon : *la guérison ne peut être que d'origine surnaturelle*.

Sœur Marie-Françoise, parfaitement rétablie, reprit aussitôt sa vie de communauté.

Le 21 mars 1950, après une étude scientifique du cas, les médecins-experts de la Congrégation des Rites, pronon-

cèrent ce jugement : « *Guérison instantanée, parfaite, définitive, reconnue d'ordre surnaturel*¹. »

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UNE TUMEUR MALIGNE

Le second miracle, certifié par les médecins qui en furent témoins et ratifié après les ordinaires enquêtes canoniques du Collège médical adjoint à la Congrégation des Rites, eut lieu en Italie.

Sœur Benedetta De Maria, du Monastère des Clarisses de Boves, province de Cuneo, souffrait d'une tumeur maligne à l'abdomen.

Avant son entrée au couvent, elle avait déjà souffert d'une maladie d'estomac. La tumeur aggrava sa situation et sa fin était proche.

Mais les religieuses de Boves, sachant que la cause de Béatification était en cours, décidèrent de solliciter l'intercession de Pie X.

Elles commencent une neuvaine, le 26 février 1938.

Le docteur Abrate, doutant de l'issue, voulait tenter une opération chirurgicale, la malade s'y refusa, les Sœurs s'y opposèrent également.

Un matin de la neuvaine, Sœur Benedetta applique sur elle une parcelle d'une relique du Saint Pape.

Remède miraculeux !... A l'instant même, toutes ses douleurs cessent, et la tumeur, qui avait la dimension d'une grosse orange, disparaît comme par enchantement.

Les Religieuses se trouvaient alors au chœur.

Sœur Benedetta se lève, s'habille et va les rejoindre.

La Supérieure et ses compagnes, stupéfaites, n'en croient pas leurs yeux ; mais Sœur Benedetta les rassure et répète

¹ ROMANA, *Beatificat. et Canonizat. S. D. Pii PP. X : Positio super Miraculis, Relatio Iudicii Medico-Legalit*, pp. 1-13, Rom., 1951.

au milieu d'un flot de larmes : « *Guérie ! Guérie ! Pie X !... Pie X !...* »

Le médecin, venu pour la voir, demande quel remède elle a pris; on lui raconte le fait qui l'étonne au point de lui enlever la parole.

« *Docteur, lui dit la Supérieure, vous avez encore un peu de foi...*

« *Mais ici, répond-il, pas n'est besoin de foi, nous sommes devant un fait incontestable, extraordinaire.* »

Il attendit encore quelque temps pour mieux garantir, selon les règles de la prudence, la parfaite guérison de la Sœur, et il donna son témoignage, qui est une attestation de reconnaissance et de louange à Dieu.

Le jour même de la guérison, Sœur Benedetta reprit sa charge de portière, chantant à tous les visiteurs la gloire du Saint Pape qui l'avait sauvée¹.

★

L'heure de l'apothéose terrestre de Pie X, à laquelle aspirait tout le monde catholique, allait sonner.

Le 11 février 1951, le Souverain Pontife Pie XII, en qualité de Vicaire du Christ, sanctionne les deux miracles ci-dessus rapportés. Le 4 mars suivant, il déclare qu'on peut procéder en toute sûreté à la *Béatification du vénérable Serviteur de Dieu, le Pape Pie X.*

DANS LE NIMBE DES BIENHEUREUX

Le 3 juin 1951 eut lieu à Saint-Pierre de Rome la cérémonie de la Béatification.

¹ *Ib.*, pp. 13-21.

Le Pontife, fort et doux que tout le monde, pendant sa vie et après sa mort glorieuse, proclama « saint », accéda aux honneurs suprêmes des autels, au milieu des hymnes et des chants d'une foule immense, venue de tout climat et de tout lieu.

Les flammes de l'amour et de la dévotion universelle l'accompagnaient ainsi que le frémissement des cœurs et l'élévation des paroles de louanges du Souverain Pontife, glorieusement régnant qui, du haut de l'incomparable Place Saint-Pierre, sous l'éclatant ciel de Rome, disait au monde entier :

« Une joie inonde Notre cœur ; un hymne de louange et de gratitude jaillit de nos lèvres envers le Tout-Puissant qui Nous a donné d'élever aux honneurs des autels le Bienheureux Pie X, Notre prédécesseur.

« Le vœu de tous est réalisé.

« Depuis plus de deux siècles, ne s'était plus levé sur le Pontificat de Rome un jour de splendeur comparable à ce jour et n'avait plus retenti avec une aussi grande véhémence, un si parfait accord, la voix qui le chante et l'acclame, de tous ceux pour qui la Chaire de Pierre est un roc sur lequel s'accroche leur foi, un phare qui conforte leur indéfectible espérance, une chaîne qui les lie dans l'unité et dans la charité divine.

★

« Quant à Nous, qui étions alors au début de Notre sacerdoce et déjà au service du Saint-Siège, Nous ne pourrions jamais oublier Notre émotion profonde, lorsqu'au milieu de la journée de ce 4 août 1903, de la Loggia de la Basilique Vaticane, la voix du Cardinal Premier Diacre annonça à la foule que le Conclave — si important à tant d'égards ! — avait porté son choix sur le Patriarche de Venise, Joseph Sarto.

« Le nom de Pie X fut alors prononcé pour la première fois à la face du monde. Qu'est-ce que devait signifier ce nom pour la Papauté, pour l'Eglise et pour l'humanité ?

« Le monde qui aujourd'hui l'acclame dans la gloire des Bienheureux, sait qu'il parcourut la voie que la Providence lui avait assignée avec une foi à transporter les montagnes, avec une espérance inébranlable, même aux heures les plus sombres et les plus incertaines, avec une charité qui le poussait

à se vouer à tous les sacrifices pour le service de Dieu et le salut des âmes.

« Par ces vertus théologiques qui étaient comme la trame fondamentale de sa vie, et qu'il pratiqua à un degré de perfection qui dépassait incomparablement toute excellence purement naturelle, son Pontificat fut resplendissant comme aux siècles d'or de l'Eglise.

« Sans cesse puisant à la source triple de ces vertus reines, le Bienheureux Pie X enrichit tout le cours de sa vie grâce à l'exercice héroïque de ses vertus cardinales : force qui résiste à tous les coups du sort ; justice d'une impartialité que rien ne fléchit, tempérance qui se confond avec le renoncement total de soi, prudence avisée, enfin, mais prudence de l'esprit qui est « *vie et paix* », toute dégagée de la « *sagesse de la chair qui est mort et ennemie de Dieu*¹ ».

« Depuis que l'examen le plus minutieux a scruté, à fond, tous les actes et toutes les vicissitudes de son Pontificat, depuis que l'on connaît la suite de ces événements, aucune hésitation, aucune réserve n'est plus possible et l'on doit reconnaître que même dans les périodes les plus difficiles, les plus dures, des plus lourdes responsabilités, Pie X, qu'assista la grande âme de son très fidèle Secrétaire d'Etat, le Cardinal Merry del Val, donna la preuve de cette prudence éclairée qui ne manque jamais aux saints, même quand elle se trouve, dans la pratique, en douloureux mais inévitable contraste avec les postulats trompeurs de la prudence humaine purement terrestre.

« L'humble « curé de campagne », comme il voulut parfois se qualifier lui-même — et ce n'est pas le diminuer que l'appeler ainsi — face aux attentats perpétrés contre les droits imprescriptibles de la liberté et de la dignité humaine, contre les droits sacrés de Dieu et de l'Eglise, savait se dresser, géant, dans toute la majesté de sa souveraine autorité. Alors son *non possumus* faisait trembler et parfois reculer les puissants de la terre, en même temps qu'il encourageait les hésitants et galvanisait les gens timorés.

« C'est à cette force adamantine de son caractère et de sa conduite, manifestée dès les premières heures de son Pontificat, qu'il faut attribuer la stupeur d'abord, puis l'aversion

¹ Cf. Rom. VIII, 6-7.

de ceux qui ont voulu faire de lui un *signe de contradiction*, révélant ainsi le tréfonds obscur de leur âme.

« Un homme, un Pontife, un saint d'une telle élévation trouvera difficilement l'historien capable d'embrasser sa physionomie dans son ensemble et dans chacun de ses aspects multiples. Mais déjà la simple et toute sèche énumération de ses œuvres et de ses vertus, telle que Nous pouvons seulement la tenter en cette esquisse brève et incomplète, suffit à éveiller la plus vive admiration.

« De lui on peut dire avec certitude que dans tous les domaines où le porta son attention pour faire une œuvre personnelle, il pénétra toujours doué de son intelligence claire, profonde et large, avec cette qualité rare de l'esprit qui le rendait aussi heureux dans l'analyse que puissant dans la synthèse ; à toutes ses œuvres il imprimait la marque de l'universalité, non moins que de l'unité, s'appliquant à tout récapituler et à tout restaurer dans le Christ.

« Défenseur de la foi, héraut de la vérité éternelle, gardien des traditions les plus saintes, Pie X révéla un sens aigu des besoins, des aspirations et des énergies de son temps. Aussi il a pris rang parmi les plus glorieux Pontifes, dépositaires fidèles sur la terre des clefs du royaume des Cieux, à qui l'humanité reste débitrice de toute véritable marche en avant dans la droite voie du bien et d'un authentique progrès.

« Une heure de gloire passe sur nous en cette soirée lumineuse. Gloire qui rejaillit sur le Pontificat romain, gloire qui rayonne sur l'Eglise entière, gloire qui enveloppe ici tout près la tombe vénérée d'un humble fils du peuple que Dieu a choisi, a enrichi, a exalté.

« Mais avant toute autre chose, cette gloire est la gloire de Dieu, parce que en Pie X se manifestent les secrets de la Providence sage et bénigne qui assiste l'Eglise et par elle le monde, en toute époque de l'histoire.

« Par sa Personne et par ses œuvres, Dieu veut préparer l'Eglise à de nouveaux devoirs très lourds que les jours à venir si troublés lui réservent. Préparer, comme l'heure présente l'exige, une Eglise unanime dans sa doctrine, ferme dans sa discipline, efficiente dans ses Pasteurs, préparer un laïcat au cœur généreux, un peuple instruit, une jeunesse sanctifiée dès ses premières années, une conscience chrétienne ouverte aux problèmes de la vie sociale. Si, aujourd'hui, l'Eglise de

Dieu, loin de se retirer lorsque elle a à faire face aux forces destructives des valeurs spirituelles, souffre et lutte et, par vertu divine, va de l'avant toujours et rachète le monde, c'est pour une grande part à Pie X que tout cela est dû, à son action prévoyante et à sa sainteté. Aujourd'hui il apparaît comme évident que tout son Pontificat fut surnaturellement conduit selon un dessein d'amour et de rédemption pour former les âmes et les préparer à affronter les luttes présentes, les nôtres, et pour assurer nos victoires présentes et les victoires de demain ¹. »

L'enthousiasme débordait de tous les cœurs.

La douce et angélique figure du Saint Pape montant, parmi des nuages d'or, vers la gloire des cieux, domine l'immense Basilique.

On entonne le *Te Deum* et l'hymne est continué par toutes les voix de l'innombrable multitude accourue d'Italie, d'au delà des Alpes et d'outre-mer.

Les cloches de la Basilique envoient leur salut au nouveau Bienheureux, et toutes les cloches de Rome leur répondent joyeusement.

L'obélisque consacré par Sixte V au triomphe du Christ semble répéter le chant des siècles :

LE CHRIST A VAINCU !

LE CHRIST RÈGNE !

LE CHRIST TRIOMPHE !

¹ Cf. *La Documentation Catholique*, N. 1097, pp. 706-714.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. Documents fondamentaux.	v
II. Publications historiques.	vi
I. Chronologie de la vie du Bienheureux (2 juin 1835- 20 août 1914	vii
II. Onze ans de Pontificat	viii
III. Béatifications et canonisations accomplies par le Bien- heureux Pie X.	xi
IV. Commencement et développement de la Cause de Béati- fication et Canonisation du Bienheureux Pie X.	xiv

CHAPITRE PREMIER

Humble prélude

(2 juin 1835-18 septembre 1858)

Deux époux chrétiens.	1
A l'école.	3
L'appel de Dieu	4
Les études au gymnase	5
Fiévreuse attente	7
Au Séminaire de Padoue	9
Un grand deuil.	10
Vacances tristes.	11
Les vacances de Joseph Sarto	12
L'étudiant de théologie	14
L'ordination sacerdotale	15

CHAPITRE II

Le vicaire de Tombolo

(29 novembre 1858 - 13 juillet 1867)

	Pages
Le « mouvement perpétuel »	17
Les premières prédications.	20
Le poids de la paroisse	21
Sa délicatesse envers le curé malade	23
Bienfaisantes initiatives.	24
Le « vicaire des vicaires »	26
Charité sans mesure.	27
« Avez-vous du maïs ? »	29
Un sac d'épis.	30
Sainte joie.	30
Un nouveau <i>Credo</i> en musique.	31
Un panégyrique et la promotion à une cure.	32

CHAPITRE III

Le Curé de Salzano

(14 juillet 1867 - 15 septembre 1875)

Une nomination mal accueillie.	35
L'opinion se retourne	37
Catéchisme et culte divin	37
L'apôtre de la justice sociale.	40
Les prodiges de son cœur.	41
Le choléra de 1873.	46
Témoignages divins ?	47
L'amour d'un peuple	48
Un honneur inattendu.	50

CHAPITRE IV

Le Chanoine de Trévis

(28 novembre 1875 - 16 novembre 1884)

	Pages
A la hauteur de sa tâche	53
La force de l'exemple.	54
Directeur spirituel du Séminaire	54
Chancelier de l'Evêché.	58
« Il travaillait pour quatre »	61
Vicaire capitulaire.	63
Vers de plus hautes responsabilités	66
Le fanon épiscopal	68

CHAPITRE V

L'Evêque de Mantoue

(18 avril 1885 - 22 novembre 1894)

Programme immuable.	73
Coup d'œil sur le diocèse de Mantoue	74
Rénovation du Séminaire.	75
Ses séminaristes	80
La première visite pastorale	84
Le Synode.	87
La seconde visite pastorale.	92
« L'évêque du catéchisme »	95
Le « catéchisme unique »	99
Avec son clergé	104
Avec son peuple	118
Deux centenaires	127
Fermeté de l'Evêque	133
Ses pauvres.	138
Action catholique sociale.	142
Cardinal et Patriarche de Venise	150
Le dernier baiser à sa mère.	152

	Pages
La question de l' « Exequatur » pour Venise	153
Durant l'attente	156
Même train de vie	157
L' « exequatur » pour Venise	161
Sa première Lettre pastorale au diocèse de Saint-Marc. .	163
Emouvant départ de Mantoue	165

CHAPITRE VI

Le Patriarche de Venise

(24 novembre 1894 - 26 juillet 1903)

« Béni soit celui qui vient »	167
Sa première homélie	168
Premiers pas.	170
Pour l'accroissement de la vie religieuse dans le diocèse .	171
Séminaire et clergé	175
Le huitième centenaire de la basilique de Saint-Marc. . .	185
La réforme de la musique sacrée.	188
La visite pastorale.	193
Une victoire retentissante	196
Le Patriarche Sarto et Léon XIII	200
Un triomphe eucharistique	202
Pour une Action catholique plus féconde	206
Mouvement économique et social.	208
Presse catholique	211
Une crise douloureuse.	212
Père de son peuple.	217
Modestie et simplicité.	221
Le Prince de l'Eglise	224
« Notre Patriarche »	225
Sur le sommet du Grappa.	228
Le dernier discours aux Vénitiens	229

CHAPITRE VII

De Léon XIII à Pie X

(4 août 1903)

	Pages
De Venise à Rome	233
Quel sera le successeur de Léon XIII ?	234
Le Conclave	236
« Je suis indigne... Oubliez-moi ! »	239
« Eminence, courage ! »	240
Moments dramatiques.	241
« Tu es Petrus ! »	243
La bénédiction « Ubi et Orbi »	245
L'impression du Corps diplomatique	246
Les premières audiences au peuple	249
Le Cardinal Secrétaire d'Etat	250

CHAPITRE VIII

« Instaurare omnia in Christo »

(4 août 1903 - 29 août 1914)

Interrogations inutiles.	255
La première Encyclique	256
Eglise et politique	260
La lutte contre le Modernisme.	264
Les préludes de l'Encyclique « Pascendi »	265
L'Encyclique « Pascendi Dominici Gregis »	272
L'Encyclique « Pascendi » et le monde	283
Les grandes réformes	289
Le chant et la musique liturgiques	290
L'Evêque de Rome	292
L'Encyclique du catéchisme	295
La Communion aux enfants	301

	Pages
Le Clergé	305
« Le bon curé de campagne »	314
« Je regarde le Crucifix »	323
Pour le règne social du Christ	345
Vers la réconciliation de l'Etat italien avec l'Eglise.	365

CHAPITRE IX

Les vertus caractéristiques

L'homme et le saint.	377
Simplicité évangélique.	380
Le « Pape des enfants »	383
Le « doux Pontife »	386
« Humble de cœur »	389
Sa bonté.	399
Fermeté invincible	407
Rien pour lui-même	413
Ses parents.	417
« Pauper et Dives »	422
Toujours avec Dieu.	429
Toujours avec Marie	433

CHAPITRE X

Cher à Dieu et aux hommes

Le don des miracles.	437
Le bras inerte	439
« Maman, je suis guérie ! »	440
Phtisies guéries.	440
Les aveugles voient.	441
Un cancer disparu	443
Les sourds entendent	443

	Pages
« Oui, oui, elle ne mourra pas ! »	444
Les paralytiques marchent.	445
Le petit sourd-muet	446
Le bas du Pape.	447
Un rêve prodigieux.	448
Bénédictions à distance	448
Dans le secret des cœurs	456
Il lit dans l'avenir.	458
La guerre	462

CHAPITRE XI

Aube de larmes et aube de gloire

(20 août 1914)

Jours de douleurs.	467
La guerre européenne.	468
Sa dernière exhortation	471
L'holocauste suprême	472
Témoignages éloquents	476
Le testament : « C'est un saint ! »	478
Dans la paix des Grottes vaticanes	480

CHAPITRE XII

L'apothéose

(1923-1951)

Le monument de la Basilique vaticane	485
Un glorieux centenaire.	487
Vingt-cinq ans après la mort.	489
La reconnaissance de la dépouille	490
Les deux miracles pour la Béatification.	492
Un cancer au fémur guéri instantanément.	492
Guérison instantanée d'une tumeur maligne	494
Dans le nimbe des Bienheureux	495

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
1. Sa Sainteté Pie X (D'après une miniature de Casimira Dabrowska)	Face au titre
2. La mère du Bienheureux	I
3. L'abbé Joseph Sarto, vicaire de Tombolo.	8
4. L'abbé Joseph Sarto, curé de Salzano	32
5. Mgr Sarto, chanoine de la cathédrale de Trévise	56
6. Mgr Sarto, évêque de Mantoue	80
7. Le Cardinal Sarto, patriarche de Venise	176
8. Sa Sainteté Pie X (Photo Felici, Rome).	248
9. Sa Sainteté en ornements pontificaux (Photo Felici, Rome)	272
10. Le Pape de l'Eucharistie (D'après un tableau de Luigi Albanesi — Photo-Attualità Giordani, Rome)	296
11. Pie X à sa table de travail (Photo Felici, Rome)	320
12. <i>En haut</i> : Pie X à la grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican	
<i>En bas</i> : Consécration de quatorze évêques français dans la Basilique de Saint-Pierre (Photos Felici, Rome)	344
13. Dans les jardins du Vatican (Photo Felici, Rome)	392
14. La prière d'un saint (D'après un tableau de Luigi Albanesi — Photo-Attualità Giordani, Rome)	416
15. Pie X sur son lit de mort (Photo Felici, Rome).	464
16. <i>En haut</i> : Le premier tombeau du Bienheureux dans la crypte de la Basilique Saint-Pierre.	
<i>En bas</i> : La châsse du Bienheureux dans la chapelle de la Présentation de la Basilique vaticane (Photos-Attualità Giordani, Rome)	488

**ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE ST-PAUL, A BAR-LE-
DUC (FRANCE) LE 5 AVRIL 1953 EN LA
FÊTE DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST
DÉPOT LÉGAL, 2^e TRIM. 1953. N° 1433.**